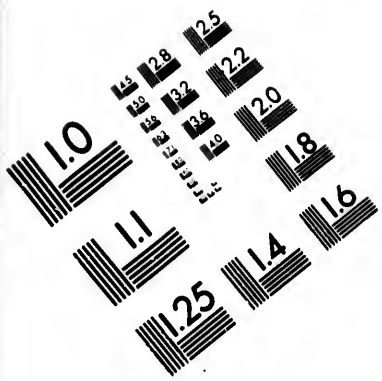

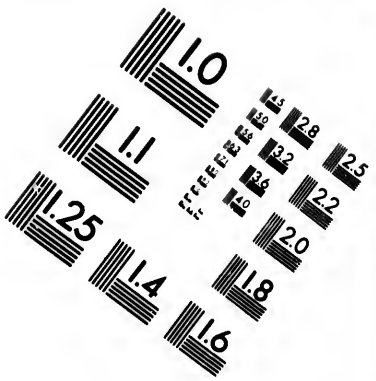

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

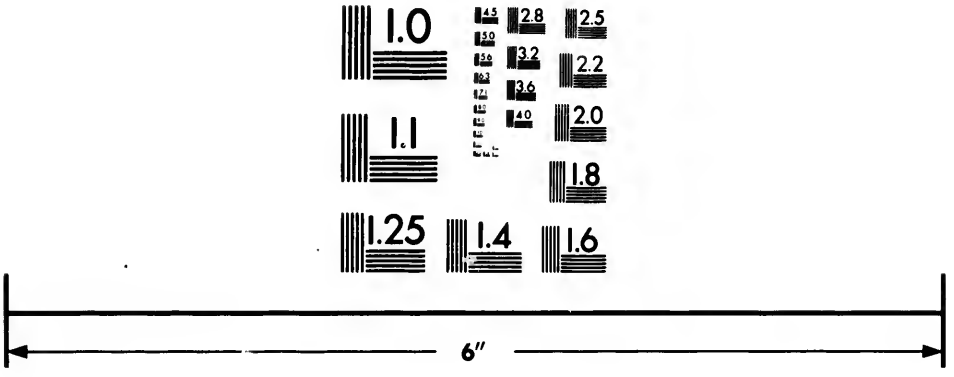

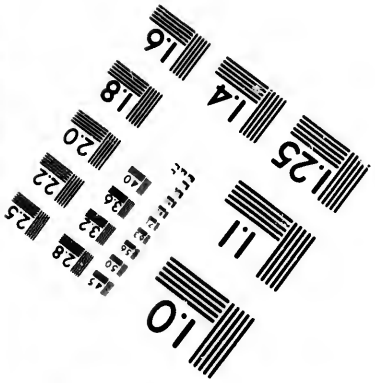

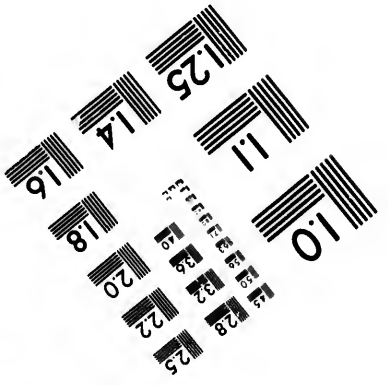

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☑ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☐ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées á nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

☑ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distortion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

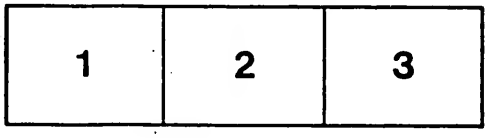

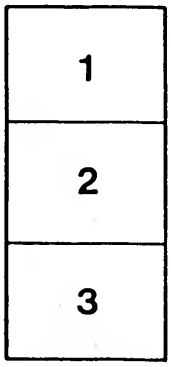

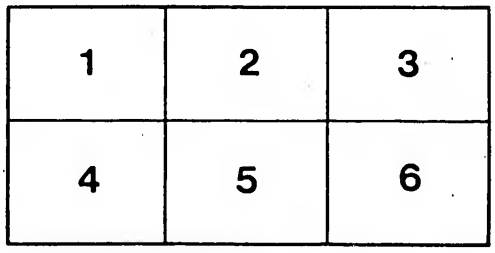

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

Mlle. Luneau de La grasserie. +..

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE,
TOME TROISIÉME.

2

I

L

Qui

243

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE,

CONTENANT

Les Evénemens considérables de chaque Siécle.

Avec des Réflexions.

TOME TROISIÉME.

Qui renferme le septiéme, le huitiéme & le neuviéme Siecle.

Nouvelle édition revûe par l'Auteur.

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

A COLOGNE,
Aux dépens de la Compagnie.

M. DCC. LII.

Bibliothèque, Le Séminaire de Québec 3, rue de l'Univers Québec 4, QUE.

TABLE
DES ARTICLES
DU TROISIÉME VOLUME.

SEPTIÉME SIÉCLE.

Table Chronologique pour le ſeptiéme Siécle.
Article premier. *Saint Grégoire Pape. Ses travaux pour l'Egliſe.* page 1
Art. II. *Suite des Travaux de ſaint Grégoire. Ses Ouvrages.* 22
Art. III. *Egliſes d'Angleterre, de France, d'Italie, d'Eſpagne, & d'Afrique.* 53
Art. IV. *Egliſe & Empire d'Orient.* 86
Art. V. *Monothéliſme. Progrès de l'erreur. Saints Défenſeurs de la Vérité. Sixiéme Concile général.* 94
Art. VI. *Pluſieurs Saints illuſtres.* 119
Art. VII. *Conciles & Diſcipline.* 159
Art. VIII. *Auteurs Eccléſiaſtiques.* 184
Art. IX. *Mahomet. Progrès étonnant de cet impoſteur. Etendue de l'Empire des Muſulmans.* 200
Art. X. *Réflexions ſur l'état de l'Egliſe pendant le ſeptiéme ſiécle.* 212

HUITIÉME SIÉCLE.

Table Chronologique pour le huitiéme ſiécle. 231

Article premier. *Etat de l'Egliſe & de l'Empire d'Orient.* 239
ART. II. *Héréſie des Iconoclaſtes. Saints défenſeurs de la Foi. Septiéme Concile général.* 256
ART. III. *Egliſes d'Angleterre, de Hollande & d'Allemagne.* 291
ART. IV. *Egliſes de France, d'Italie & d'Eſpagne.* 317
ART. V. *Auteurs Eccléſiaſtiques.* 348
ART. VI. *Conciles & Diſcipline.* 366
ART. VII. *Réflexions ſur l'état de l'Egliſe pendant le huitiéme ſiécle.* 387

NEUVIÉME SIÉCLE.

Table Chronologique pour le neuviéme ſiécle. 405
Article premier. *Charlemagne.* 415
ART. II. *Egliſes de France, d'Italie, d'Angleterre & d'Eſpagne.* 437
ART. III. *Etat de l'Empire & de l'Egliſe d'Orient.* 482
ART. IV. *Empire des Muſulmans.* 508
ART. V. *Schiſme de Photius. Huitiéme Concile général.* 518
ART. VI. *Diſpute ſur la Grace & la Prédeſtination, & ſur l'Euchariſtie.* 557
ART. VII. *Pluſieurs Saints illuſtres.* 571
ART. VIII. *Auteurs Eccléſiaſtiques.* 601
ART. IX. *Conciles & Diſcipline.* 629
ART. X. *Réflexions ſur l'état de l'Egliſe pendant le neuviéme ſiécle.* 645

TABLE CHRONOLOGIQUE

pour le septiéme Siécle.

An de J. C.

601. Saint Grégoire envoye une seconde Mission en Angleterre. Travaux de ce grand Pape Mort de Récarede Roi d'Espagne.

602. L'Empereur Maurice & ses fils sont égorgés. Phocas Empereur.

604. Saint Grégoire le grand meurt. Sabinien est élû pour lui succéder.

605. Mort du Pape Sabinien.

606. Boniface III succéde au Pape Sabinien. Concile de Rome. Boniface III meurt la même année. Mort de Saint Euloge Patriarche d'Alexandrie.

607. Mort de saint Augustin de Cantorberi. Election du Pape Boniface IV. Le Pantheon converti en une église dédiée à la Sainte Vierge & à tous les Martyrs. Mahomet se déclare Prophéte & gagne quelques Disciples.

608. Saint Colomban persécuté par la Princesse Brunehaut.

609. Massacre des Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. Saint Jean l'Aumônier élevé sur le Siége d'Alexandrie.

610 Phocas mis à mort. Heraclius est reconnu Empereur.

613. Mort de Saint Théodore Sicéote.

614. Clotaire II réunit la Monarchie Françoise sous sa domination. Les Perses prennent Jérusalem. Ils ravagent toutes les

églises. Ils enlevent la vraie Croix. Mort du Pape Boniface IV. Deusdedit lui succéde. Concile de Paris fort nombreux. S. Arnoul est fait Evéque de Metz.

615. Mort de S. Colomban. Il se fait beaucoup de miracles à son tombeau.

616. Le Roi Edelbert meurt. L'Eglise d'Angleterre ébranlée après sa mort.

617. Mort du Pape Deusdedit. Boniface V lui succéde. Saint Jean l'Aumônier meurt. Depuis ce grand Evêque l'église d'Alexandrie est peu connue.

618. Jean Mosch compose son Pré spirituel vers ce tems-ci, & meurt quelque tems après.

619 Mort d'Anastase Sinaïte Ecrivain Ecclésiastique. Second Concile de Seville. Monastéres d'Orient désolés par la guerre des Perses. Saint Antiochus compose ses Homélies.

622. Mort de S. Valeri. Retraite de Mahomet & de ses Disciples à Yatrib depuis nommée Médine.

623. Mort de Saint Leu Archevêque de Sens.

624. Saint Sulpice surnommé le Pieux élevé sur le siége de Bourges. L'Empereur Heraclius repousse les Perses & remporte sur eux de grandes victoires.

625. Concile de Reims. Saint Riquier fonde le Monastére de Centule qui porte aujourd'hui son nom. Mort du Pape Boniface V.

626. Honorius élevé sur le saint Siége. Conversion d'Edouin le plus puissant Roi des Anglois.

627. L'Empereur Heraclius défait entiérement les Perses. Les Musulmans reconnoissent solemnellement Mahomet pour leur Seigneur.

628. Martyre de Saint Anaſtaſe Perſan, & d'un nombre d'autres Chrétiens. Mort funeſte de Coſroés Roi des Perſes. Mort de de Clotaire II.

629. La ſainte Croix eſt rapportée à Conſtantinople, & de là à Jéruſalem. Dagobert Roi des François après d'heureux commencemens s'abandonne à ſes paſſions. Saint Amand eſt exilé pour avoir eu le courage de le reprendre.

630. Saint Amand eſt rappellé par Dagobert qui le nomme parain de ſon fils Sigebert. Travaux de ſaint Amand. Commencement de l'héréſie des Monothélites. Le Moine Sophrone réclame pour l'ancienne doctrine. Cyrus Patriarche d'Aléxandrie & Sergius Patriarche de Conſtantinople ſe déclarent ouvertement pour l'erreur.

631. Mort de Mahomet. Aboubecre Calife.

633. Saint Sophrone eſt fait Evêque de Jéruſalem. Lettre de Sergius de Conſtantinople au Pape Honorius. Le Pape lui répond qu'il eſt d'accord avec lui & défend de ſe ſervir de l'expreſſion de deux opérations en Jeſus-Chriſt. Quatriéme Concile de Tolède fort important.

634. Omar ſuccéde à Aboubecre dans la dignité de Calife.

635. Les Muſulmans prennent Damas. Saint Sophrone écrit une lettre Synodale où il défend la Foi contre les Monothélites. Travaux de ce grand homme. Le Pape Honorius continue à ſe déclarer pour l'erreur.

636. Jéruſalem priſe par les Muſulmans après un ſiége de deux ans. Omar y fait bâtir une Moſquée. Cinquiéme Concile de Tolède. Saint Omer eſt fait Evêque de Terouane. Mort de ſaint Iſidore de Seville.

638. Sixiéme Concile de Toléde. Le Roi Dagobert meurt & eſt enterré à ſaint Denis. Mort du Pape Honorius. Jean IV lui ſuccéde. Fondation du monaſtére de Malmesbury. Priſe d'Antioche par les Muſulmans qui ſe rendent maîtres de toute la Syrie. Oſouald Roi des Anglois ſe diſtingue par ſa piété.

639. Ecthese de l'Empereur Héraclius. Les Muſulmans font des conquêtes immenſes.

640. Ils prennent Alexandrie & ſe rendent maîtres de l'Egypte. Saint Eloi eſt fait Evêque de Noyon & ſaint Oüen de Roüen. Travaux apoſtoliques de ces deux grands Evêques. Saint Amand & ſaint Omer travaillent à la converſion des Infidéles dans les Pays-Bas.

641. Mort de l'Empereur Heraclius. Son fils Conſtantin lui ſuccéde. Il meurt la même année. Son frere Conſtant reconnu Empereur.

642. Mort du Pape Jean IV. Théodose élû en ſa place. Le ſaint Roi Oſouald eſt tué à la guerre.

644. Troiſiéme Concile de Châlon vers ce tems-ci. Mort de ſaint Sulpice le Pieux.

645. Saint Maxime combat les Monothélites. Mort de ſaint Riquier.

646. Conciles en Afrique où l'on condamne l'héréſie des Monothélites. Septiéme Concile de Toléde.

647. Les Muſulmans entrent en Afrique. ſaint Amand Evêque de Maſtric.

648. Type de l'Empereur Conſtant. Le Pape Théodore condamne Sergius de Conſtantinople & Cyrus d'Aléxandrie.

649. Mort du Pape Théodore. Saint Martin eſt élû en ſa place. Le Pape ſaint Mar-

tin assemble le Concile de Latran où l'erreur est condamnée, & la vérité défendue. Les Musulmans font de grands maux aux Eglises d'Orient & d'Egypte.

650. Mort de saint Fursi fondateur du monastére de Lagni. Mort de saint Disier Evêque de Cahors.

653. Mort de saint Bavon. Translation des Reliques de saint Benoît au monastére de Fleuri sur la Loire. Fondation d'un grand nombre de monastéres vers ce tems-ci. Mort de saint Emmeran de Ratisbonne. Le Pape saint Martin est enlevé de Rome & conduit à Constantinople. Huitiéme Concile de Tolède. Conversion des Anglois du milieu des terres & des Merciens.

654. Le Pape saint Martin est mis en prison. On l'en tire pour l'interroger. Il est traité avec la plus grande indignité. Sigebert Roi d'Austrasie meurt en odeur de sainteté.

655. Exil du Pape saint Martin. Ses souffrances. Sa mort glorieuse. Eugene est élevé sur le saint Siége. Neuviéme Concile de Tolède. Privilége de saint Denys. Marculfe compose le Recueil des Formules vers ce tems-ci. Fondation du monastére de Chelles par sainte Bathilde,

656. Mort de Clovis II. Sainte Bathilde gouverne le Royaume avec sagesse. Commencement des Rois Faineans. Les Maires du Palais ont toute l'autorité. Dixiéme Concile de Tolède.

657. Mort de saint Eugene Archevêque de Tolède. Sainte Bathilde fonde le monastére de Corbie. Souffrances de saint Maxime pour la Foi ; on lui coupe la langue & la main droite. Ses deux Disciples sont

traités avec la même cruauté, & envoyés avec le saint Abbé en exil.

658. Mort du Pape Eugene. Vitalien lui succéde. Mort de sainte Gertrude fondatrice de l'Abbaye de Nivelle en Brabant. Mort de saint Germer.

659 Mort de saint Eloi. Il fait beaucoup de miracles après sa mort, comme il en avoit fait pendant sa vie.

662. Saint Maxime meurt avec la glorieuse qualité de martyr. Les Mufulmans éteignent l'Empire des Perses, & font de nouveaux progrès dans l'Empire Romain.

663. L'Empereur Constant va à Rome. Il en enleve tout ce qu'il y trouve de richesses.

664. Mort de saint Cunibert Evêque de Cologne.

665. Concile de Merida. Mort de saint Vandrille.

667. Mort de saint Hildefonse Archevêque de Tolède.

668. Mort de l'Empereur Constant. Constantin Pogonat lui succéde. Saint Théodore est sacré par le Pape Evêque de Cantorberi. Saint Benoît Biscop l'accompagne en Angleterre. Saint Lambert est fait Evêque de Mastric. Mort de saint Josse. Mort de saint Omer.

669. Childeric II est reconnu Roi de France. Saint Leger est en grand crédit au commencement de ce régne.

670. Mort de saint Fiacre solitaire. Mort de saint Fructueux Archevêque de Brague.

673. Le Pape Vitalien meurt. Adeodat lui succéde.

674. Martyre de saint Prix. Saint Benoît Biscop fonde en Angleterre le monastére de Viremouth. Les Musulmans se retirent

de Constantinople qu'ils voient attaquée avec une grande flotte. On brûle leurs Vaisseaux avec le feu de Nafre.

675. Onziéme Concile de Tolède. Quatriéme Concile de Brague.

677. Mort du Pape Adeodat. Donus lui succéde. Constantin Pogonat fait avec le Calife Moavia une paix avantageuse pour trente ans.

678. Le Roi d'Angleterre engage S. Théodore de Cantorberi à déposer saint Vilfrid du siége d'Yorc. Martyre de saint Leger Evêque d'Autun.

679. Saint Vilfrid porte son affaire au saint Siége. Le Pape déclare dans un Concile la déposition nulle. Mort du Pape Donus. Il a pour successeur Agathon.

680. Le Pape Agathon assemble à Rome un Concile nombreux pour envoyer des Députés à Constantinople. Le Roi Thierri réunit sous sa domination toute la Monarchie Françoise. Premiére Session du sixiéme Concile général. Douziéme Concile de Tolède fort remarquable par une entreprise des Evêques sur l'autorité Royale.

681. Le fameux Ebroin est tué. Fin du sixiéme Concile général où le Pape Honorius est anathématisé.

682. Mort du Pape Agathon. Election de Leon II. Il reçoit le sixiéme Concile, & condamne nommément le Pape Honorius.

683. Treiziéme Concile de Tolède. Mort de Leon II. Benoît II lui succéde.

684. Quatorziéme Concile de Tolède.

685. Mort de l'Empereur Constantin Pogonat. Justinien II son fils aîné est reconnu Empereur.

686. Saint Vilfrid eſt rétabli ſur ſon ſiége d'Yorc par ſaint Théodore de Cantorberi. Mort de Benoît II. Jean V Pape.

687. Jean V meurt. Conon lui ſuccéde.

688. Mort du Pape Conon. Sergius monte ſur le ſaint Siége. Quinziéme Concile de Toléde.

690. Mort de ſaint Julien Archevêque de Toléde. Mort de ſaint Benoît Biſcop. Saint Villebrod va faire une Miſſion en Friſe, où ſaint Vilfrid avoit déja travaillé.

691. Saint Vilfrid chaſſé de nouveau d'Angleterre.

692. Troiſiéme Concile de Sarragoſſe. Pepin Maire du Palais favoriſe la Miſſion de S. Villebrod chez les Friſons. Concile *in Trullo* très-remarquable.

693. Seiziéme Concile de Toléde.

694. Dix-ſeptiéme Concile de Toléde. L'Empereur Juſtinien eſt chaſſé. Léonce Empereur.

696. La puiſſance des Romains éteinte en Afrique qui paſſe aux Muſulmans. Ils en ont toujours depuis été les maîtres. On coupe le nez à l'Empereur Léonce, & on le chaſſe. Apſimare eſt reconnu Empereur. Mort de ſaint Cloud Evêque de Metz. Saint Villebrod eſt ſacré à Rome Archevêque des Friſons. Il établit ſon ſiége à Utrecht. Il fait de grands fruits. Il prêche chez les Danois. Saint Vulfran ſe joint à lui.

697. Conciles en Angleterre.

698. Mort de S. Claude Evêque de Beſançon.

700. Dernier Concile de Toléde dont nous n'avons point les actes. Le Pape Sergius fait chanter à la Meſſe *Agnus Dei* pendant la fraction des ſaintes Hoſties.

ABREGÉ

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

SEPTIE'ME SIECLE.

ARTICLE I.

Saint Grégoire Pape. Ses travaux pour l'Eglise.

I.

I. Sa naissance, sa vie séculiere.

SAINT GREGOIRE à qui son mérite extraordinaire a fait donner le surnom de Grand, nâquit à Rome d'une famille noble vers le milieu du sixiéme siécle. Gordien son pere étoit Sénateur & possédoit de grands biens. Sa mere Sylvie est honorée comme Sainte le troisiéme de Novembre. Grégoire fut Préteur de Rome, c'est-à-dire, le principal Magistrat de cette grande Ville pour la justice civile. Il prit de bonne heure la résolution de mener une vie véritablement chrétienne. Il croyoit pouvoir le faire sous l'éclat

des habits magnifiques que sa charge & sa condition l'obligeoient de porter ; mais Dieu lui fit bientôt connoître combien il est difficile de vivre au milieu du monde sans l'aimer, & de posséder des richesses & des dignités sans s'y attacher. Il différa assez long-temps son entiére conversion. Ayant enfin acquis par la mort de son pere la libre disposition de ses biens, il fonda six monastéres en Sicile, leur donna en fonds de terre des revenus suffisans. Il en établit un septiéme à Rome en sa propre maison, & il le dédia en l'honneur de saint André. Il subsiste encore & est occupé par les Camaldules.

II. Sa retraite.

Grégoire le choisit pour sa retraite. Il quitta ses riches habits & ses meubles précieux, qu'il donna aux pauvres, prit l'habit monastique, & se mit sous la conduite des saints Abbés qui gouvernoient ce monastére. La rigueur de ses jeûnes & l'austérité de sa vie l'affoiblirent à un tel point, qu'il tomboit en défaillance, lorsqu'il étoit plusieurs heures sans prendre de la nourriture. Mais malgré ses infirmités, il s'occupoit continuellement à prier, à lire les divines Ecritures, à dicter ou à écrire. L'esprit de mortification qui animoit toutes ses actions, l'éleva tellement au-dessus de toutes les choses de la terre, qu'il ne pensoit plus qu'aux biens du Ciel. La mort étoit l'objet de ses desirs, parce qu'elle devoit le mettre en possession de l'unique objet de son amour. Il se nourrissoit de légumes crus, que lui fournissoit sainte Sylvie sa mere, alors retirée auprès de la porte de saint Paul, au lieu nommé la Celle-neuve, où depuis il y eut un oratoire en son nom, & un célébre monastére de saint Sabas. Elle lui envoioit ces légumes dans une écuelle d'ar-

gent que Grégoire fit un jour donner à un pauvre, n'ayant rien autre chose à lui donner.

II.

III. Il est fait Abbé.

Quelque desir que saint Grégoire eût d'obéir, il fut contraint de gouverner ses freres. Mais il trouva un moyen de se décharger de ce fardeau, en demandant au Pape Benoît la permission d'aller en Angleterre travailler à la conversion des Payens. Car passant un jour par le marché de Rome, il avoit vû des esclaves d'une belle taille, exposés en vente; & ayant sçû qu'ils avoient été amenés de l'Isle de Bretagne, & qu'ils étoient encore payens; quel dommage, s'écria-t-il, que des hommes d'une si heureuse physionomie & si bien faits, soient si difformes aux yeux de Dieu! Son zéle ne lui permit pas d'être indifférent à une si bonne œuvre, & il pria instamment le Pape, d'envoyer en Angleterre des Ministres fidéles pour y annoncer Jesus-Christ Comme personne ne paroissoit disposé à une entreprise si difficile, il s'offrit lui-même & partit. Mais *les* Romains qui connoissoient tout le prix du tréſor qu'ils possédoient, criérent que la sortie de Grégoire causeroit la ruine de Rome. Le Pape envoya des courriers qui le forcerent de revenir à Rome, où il reprit le soin de son monastére. Le Pape Benoît admirant les progrès qu'il faisoit dans la vertu, le tira du repos de son monastére, & l'ordonna un des sept Diacres de l'égliſe de Rome. Grégoire en remplit les devoirs avec autant d'humilité que d'exactitude. Peu de temps après, le Pape Pélage l'envoya à Constantinople en qualité d'Apocrysiaire ou de Nonce Apostolique.

IV. Il est envoié à Constantinople.

Grégoire gémissoit de se voir chargé de tant d'affaires. Il ne crut pas pour cela devoir quitter les pratiques de la vie monastique. Il mena avec lui à Constantinople plusieurs moines de sa Communauté pour s'exciter à l'esprit de componction par leur exemple, & pour se remettre en leur compagnie de l'agitation des affaires temporelles. Il tâcha de se faire une solitude au milieu de cette grande Ville, en se séparant le plus souvent qu'il pouvoit des compagnies, & se réunissant avec saint Léandre & d'autres Saints pour se nourrir des Livres sacrés. Je me croyois en sûreté, disoit saint Grégoire à ses amis, contre les tempêtes du monde. Mais vous me voyez rejetté en pleine mer, sous prétexte des affaires ecclésiastiques pour lesquelles on m'a envoyé ici, & je ne respire qu'en la compagnie de mes freres. Il fit de grands biens dans tout l'Orient, & y affermit la foi par ses lumiéres & par ses vertus. Il résista en face au Patriarche Eutychius, qui enseignoit qu'après la résurrection nos corps ne seroient plus palpables, & il le désabusa de cette erreur. L'Empereur, les Seigneurs de la Cour, & les plus illustres Evêques admiroient sa science & respectoient sa piété.

III.

V. Il est élû Pape. Ses allarmes sur son élection.

Après la mort du Pape Pélage II, le Clergé, le Sénat & le peuple de Rome, élurent pour leur Evêque, d'un consentement unanime, le Diacre Grégoire qui résista de tout son pouvoir, disant qu'il étoit indigne de cette place. Il craignoit que sous prétexte du gouvernement de l'Eglise, il ne rentrât dans la gloire du monde, qu'il avoit quittée. Comme il ne put empêcher son élection, il laissa

espérer qu'il y consentiroit. Se fiant à l'amitié de l'Empereur Maurice, dont il avoit tenu le fils sur les fonts, il lui écrivit secrettement pour le conjurer de ne point approuver ce choix. Mais Germain Préfet de Rome fit arrêter son courrier, ouvrit ses lettres, & envoya à l'Empereur le décret de l'élection. Maurice bénit Dieu d'avoir élevé sur le saint Siége un homme si capable de le remplir dignement. Pendant qu'on attendoit la réponse de Constantinople, saint Grégoire fit un sermon sur la maladie contagieuse qui désoloit Rome. Il faut, dit-il, mes freres, craindre les fléaux de Dieu quand nous les sentons, puisque nous n'avons pas sçû les prévenir. Vous voyez que tous le peuple est frappé du glaive de sa colére. La mort n'attend pas la maladie, & enleve le pécheur avant qu'il pense à faire pénitence. Considérez en quel état il paroît devant le Juge terrible. Ce n'est pas une partie des habitans qui périt; tout tombe à la fois: les maisons demeurent vuides, & les peres voyent mourir leurs enfans. Expions donc nos péchés par nos larmes. Que l'exemple des Ninivites & du Voleur pénitent nous empêche de désespérer d'en obtenir le pardon.

Saint Grégoire indiqua à la fin de ce sermon une litanie ou procession à sept bandes, qui devoient marcher au point du jour le Mercredi suivant, sortant de diverses églises pour se rendre toutes à sainte Marie Majeure. La premiére bande étoit composée du Clergé: la seconde des Abbés avec leurs moines: la troisiéme des Abbesses avec leurs religieuses: la quatriéme des enfans: la cinquiéme des hommes laïcs: la sixiéme des veuves: la septiéme

des femmes mariées. Chaque bande étoit conduite par les Prêtres du quartier. On croit que de cette procession générale est venue celle du jour de saint Marc, qui s'appelle encore à Rome la grande Litanie. Pendant celle-ci il mourut en une heure quatre-vingt de ceux qui y assistoient. Mais saint Grégoire ne cessa point d'exhorter le peuple & de prier, jusqu'à ce que Dieu eût délivré son peuple de ce fléau. Quand il sçût que le Préfet Germain avoit intercepté ses lettres, il voulut prévenir la réponse de l'Empereur, jugeant bien qu'elle seroit contraire à ses desirs. Il ne pouvoit sortir de Rome sans user d'adresse, parce qu'on avoit mis des gardes à toutes les portes : il se fit donc enlever par des marchands, déguisé & enfermé dans une grande manne d'osier. Il se cacha dans des bois & dans des cavernes pendant trois jours. Le peuple de Rome ne cessoit de jeûner & de prier pendant qu'on le cherchoit. Enfin ayant été découvert d'une maniére qui paroissoit miraculeuse, il fut pris & ramené à Rome. Alors il fut obligé de se rendre, & fut sacré solemnellement dans l'église de saint Pierre, le troisiéme de Septembre 590, & il tint le saint siége treize ans.

VI. Ses sentimens sur sa dignité,

Comme on lui faisoit des complimens sur sa nouvelle dignité, il s'en plaignit amérement à ses amis. Je sçais, écrivoit-il à Jean Patriarche de Constantinople, avec quelle sincérité vous avez voulu fuir le fardeau de l'Episcopat; cependant vous n'avez pas empêché qu'on ne me l'ait imposé. Vous ne m'aimez donc pas comme vous-méme, selon la régle de la charité. Il manda à la sœur de l'Empereur, qu'on l'avoit fait rentrer dans le siécle en le chargeant de l'Episcopat. J'y ai,

ajoutoit-il, plus d'embarras & de soins temporels, que je n'en avois étant laïc. J'ai perdu la joie que je goûtois dans ma retraite ; & en paroissant monter au-dehors, je suis tombé au-dedans. Je m'efforçois tous les jours de me séparer du monde, d'éloigner de mon esprit toutes les images corporelles, pour contempler les choses invisibles & célestes ; je disois à Dieu de tout mon cœur : Seigneur, je cherche votre visage. Comme je ne desirois & ne craignois rien dans le monde, je me croyois élevé au-dessus de tout. Mais l'orage de cette nouvelle tentation m'a tout d'un coup jetté dans les allarmes & les frayeurs. Je suis battu des flots de tous côtés. Lorsqu'après les affaires je veux rentrer en moi-même, le tumulte des pensées vaines m'en empêche, & je trouve que mon cœur est fort éloigné de moi. Je suis tellement accablé de tristesse, qu'à peine puis-je parler. J'ai l'esprit environné de ténébres : je ne vois rien qui ne m'accable de douleur, & les objets mêmes que les autres trouvent agréables, me paroissent affligeans. Car je pense toujours à la parfaite tranquillité que j'ai perdue, pour être jetté dans des affaires dissipantes, qui m'éloignent de la face du Seigneur.

En écrivant à Anastase Patriarche d'Antioche, il lui dit : Vous qui m'aimiez d'une maniére toute spirituelle, il me semble que vous n'avez plus pour moi qu'une amitié charnelle, en contribuant à me charger d'un fardeau qui m'accable, & qui ne me permet plus d'élever les yeux de mon esprit jusqu'au Ciel. Quand vous dites que je suis la bouche & la lampe du Seigneur, & que je puis être utile à plusieurs, vous me faites trembler, regar-

dant comme le comble de mes iniquités de recevoir des louanges, au lieu des humiliations que je mérite. Sur la nouvelle de mon Epiſcopat, écrivoit ce Pape ſi humble à une autre perſonne, pleurez ſi vous m'aimez : car il y a dans la place où je ſuis tant d'affaires temporelles, que je me trouve par cette dignité preſque ſéparé de l'amour de Dieu.

Saint Léandre ayant appris l'élection de ſaint Grégoire, lui écrivit pour lui en témoigner ſa joie. Il lui marquoit en même-temps la ſolide converſion & la piété du Roi Récaréde. Il le conſultoit auſſi ſur les trois immerſions du Baptême dont les Ariens abuſoient, & lui demandoit pluſieurs livres. Saint Grégoire ne put répondre que l'année ſuivante, & il le fit en ces termes : Je déſirerois de tout mon cœur pouvoir répondre à vos lettres ; mais je ſuis tellement accablé des ſoins de l'Epiſcopat, que j'ai plus envie de pleurer que de parler. Vous le verrez par la négligence avec laquelle je vous écris, à vous que j'aime ſi ardemment. Je ſuis chargé de la conduite d'un vieux vaiſſeau, ſi uſé & ſi battu de la tempête, que je ne puis le conduire au port. Je ne puis exprimer la joie que je ſens de voir le Roi Récaréde ſi parfaitement converti à la foi Catholique. Ce que vous me dites de ſes mœurs, me porte à l'aimer tendrement ſans le connoître. Vous devez beaucoup veiller ſur lui, pour empêcher qu'il ne s'éleve de ſes bonnes œuvres, & pour faire en ſorte que la ſainteté de ſa vie réponde toujours à la pureté de ſa foi. A l'égard des trois immerſions du Baptême, nous les faiſons pour exprimer les trois jours de la ſépulture, ou ſi l'on veut, les trois perſonnes

de la sainte Trinité ; comme l'immersion unique peut signifier l'unité de la nature divine. Mais comme les hérétiques en plongeant trois fois chez vous, le font pour marquer la division entre le Pere, le Fils, & le Saint Esprit, je suis d'avis que vous ne fassiez qu'une seule immersion.

IV.

VII. Travaux de saint Pape.

La seconde année de son Pontificat 591 ; saint Grégoire tint un Concile à Rome, d'où il écrivit ses lettres Synodales aux quatre Patriarches d'Orient, ou plûtôt la même lettre dont il leur envoya à chacun une copie. Il la commence par représenter son affliction d'avoir été chargé de l'Episcopat malgré son indignité, & s'étend ensuite sur les devoirs des Pasteurs. Après s'être recommandé aux prières de ceux à qui il écrivoit, il fait sa profession de foi selon la coûtume, & déclare qu'il recevoit & révéroit les quatre Conciles généraux comme les quatre Evangiles. J'ai, ajoutoit-il, le même respect pour le cinquiéme, où la prétendue lettre d'Ibas a été condamnée, Théodore convaincu de diviser la personne du Médiateur, & les écrits de Théodoret contre saint Cyrille, réprouvés. Il travailla à réunir les Schismatiques, & à convertir les Hérétiques. Mais il vouloit qu'on les attirât par la persuasion & non par la violence. Il s'opposa aux vexations que l'on exerçoit contre les Juifs, pour les forcer d'embrasser le Christianisme. C'est, dit-il, par la douceur, la bonté, l'instruction, qu'il faut appeller les Infidéles à la Religion Chrétienne, & non par les menaces & par la terreur. Il ne faut pas amener les Juifs malgré eux,

Ps. 53. puiſqu'il eſt écrit : je vous offrirai un ſacrifice volontaire.

Ce ſaint Pape portoit ſes vûes & ſes attentions par-tout. Il s'occupoit des beſoins de toutes les égliſes avec une préſence d'eſprit toûjours égale. Tout ce qui regardoit la gloire de Dieu, ou le ſalut des ames, lui paroiſſoit toûjours important & digne de ſa ſollicitude. En voici une preuve entre beaucoup d'autres. Ayant un jour appris qu'une jeune fille eſclave avoit témoigné deſirer de ſe conſacrer à Dieu dans un monaſtére, il ordonna à un de ſes Officiers de l'acheter & de l'envoyer à Rome pour lui procurer l'aſyle qu'elle ſouhaitoit : il lui recommanda ſur-tout la promptitude dans l'exécution de cet ordre, de peur que la ferveur de cette pauvre fille ne ſe rallentît. Ce trait eſt bien propre àfaire connoître l'étendue de la charité de ce ſaint Pape. Il s'efforçoit de procurer aux égliſes de bons Paſteurs : il appuyoit de ſon autorité ceux qui s'acquittoient dignement de leurs devoirs, & reprenoit avec charité ceux qui les négligeoient. Il travailloit de tout ſon pouvoir à rendre par-tout l'Egliſe floriſſante. Il corrigeoit les abus, réprimoit les déſordres, & maintenoit la pureté de la Diſcipline. Il envoyoit des Miniſtres pleins de zéle & de courage prêcher la foi de Jeſus-Chriſt aux Infidéles. Nous verrons tout ce qu'il fit pour l'heureux ſuccès de la célébre miſſion d'Angleterre. Les guerres dont l'Italie étoit affligée depuis long-temps, avoient ruiné pluſieurs villes & déſolé leurs égliſes. Saint Grégoire en prit ſoin dès le commencement de ſon Pontificat ; & afin que le peu qui y reſtoit de peuple ne fût point ſans ſecours, il en chargea les Evêques les plus voi-

sins. Par exemple, l'église de Populonium étoit tellement abandonnée depuis la mort de saint Cerbonei, qu'on n'y administroit ni la Pénitence aux mourans, ni le Baptême aux enfans. Saint Grégoire ordonna à Balbin Evêque de Roselle, de prendre soin de cette église en qualité de Visiteur, d'y établir un Prêtre Cardinal, & deux diacres, & trois Prêtres dans les Paroisses de la campagne. On appelloit alors Cardinaux les Evêques, les Prêtres & les diacres titulaires, & attachés à une église, pour les distinguer de ceux qui ne les servoient qu'en passant & par commission.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

Plusieurs Evêques d'Illyrie ayant été chassés de leurs Siéges par les Barbares qui ravageoient le Pays, l'Empereur ordonna qu'ils se retireroient chez les Evêques qui étoient demeurés en place, & que ceux-ci se chargeroient de leur subsistance. Saint Grégoire en étant averti par le Gouverneur de la Province, écrivit à tous les Evêques d'Illyrie de s'acquitter de ce devoir, non seulement pour obéir à l'Empereur, mais beaucoup plus encore pour obéir à Dieu, qui nous ordonne de donner les secours temporels, même à nos ennemis, quand l'occasion s'en présente. Il déclare néanmoins que les Evêques privés de leur Siége n'auront aucune autorité dans les églises qui leur donneront retraite; & se contenteront d'y recevoir leur subsistance. Il veilloit exactement sur l'élection des Evêques en Italie & en Sicile, & y exerçoit une grande autorité. Démétrius Evêque de Naples fut dépose pour des crimes qui méritoient la mort. Cette église étant ainsi vacante, saint Grégoire écrivit au Clergé, aux

Nobles, aux Magistrats & au peuple, d'élire incessamment un Evêque, & cependant il envoya à Naples pour Visiteur Paul Evêque de Népi. Ainsi il ne faisoit pas difficulté de faire quitter à un Evêque une petite église dont il étoit titulaire, pour en gouverner par commission une plus considérable, n'enviſageant que l'utilité des Fidéles. Les Napolitains envoyerent au Pape un decret d'élection en faveur de Florentius soudiacre de l'église de Rome, mais Florentius refusa avec beaucoup de larmes & fut inflexible dans ce refus. Saint Grégoire en fut autant affligé, qu'il avoit été consolé de cette élection. Il renvoya donc ceux qui avoient apporté le decret avec une lettre au Duc de Campanie, par laquelle il le prioit d'assembler les principaux & le peuple de Naples, pour choisir un autre Evêque. Que si, ajoutoit-il, vous ne trouvez personne dont vous puissiez convenir, choisissez au moins trois hommes d'une sagesse & d'une probité connue, & envoyez-les ici au nom de toute la Communauté; peut-être trouveront-ils à Rome quelqu'un capable d'être votre Evêque. On voit ici un exemple d'élection par compromis. Cet ordre du saint Pape n'eut point d'effet.

Quelquefois il donnoit un seul Visiteur à plusieurs églises voisines. Quelquefois il commettoit seulement un Prêtre, pour avoir soin d'une église vacante & présider à l'élection. Il vouloit que l'Evêque fût élû de la ville même, autant qu'il étoit possible. L'Evêque élû venoit à Rome se faire ordonner, avec le decret d'élection & les lettres du Visiteur. Saint Grégoire n'exerçoit cette juris-

diction que sur les églises qui dépendoient particuliérement de celle de Rome, & qu'à cause de cela on appelloit Suburbicaires : sçavoir ; celles de la partie méridionale d'Italie, où il étoit seul Archevêque ; & celles de Sicile & des autres Isles, quoiqu'elles eussent des Métropolitains. Mais on ne trouvera pas qu'il ait exercé le même pouvoir immédiat dans les Provinces dépendantes de Milan & d'Aquitaine, ni dans l'Espagne & les Gaules, non plus que dans tout l'Empire d'Orient. Il étoit en communion & en commerce de lettres avec les Patriarches, sans entrer dans la conduite particuliére des églises de leur dépendance, excepté dans quelques occasions fort extraordinaires. Quand on étudie les lettres de saint Grégoire, on doit observer toutes ces distinctions, pour ne pas étendre indifféremment à toutes les églises, les droits qu'il n'exerçoit que sur quelques-unes. *Fleuri, t. 8, l. 41.*

Le saint Pontife donnoit sa principale application aux besoins spirituels de l'Eglise, sans négliger néanmoins les affaires temporelles ; & le soin qu'il prenoit des ames, ne l'empêchoit pas de soulager les corps. L'église de Rome avoit de grands revenus, & possédoit des Terres, où l'on envoyoit des Intendans qui recevoient cette charge devant le corps de saint Pierre. Nous avons la formule de leurs provisions dans les lettres de saint Grégoire. Il y avoit de ces Terres en Afrique, comme dans les autres Provinces. Ces mêmes lettres font voir en quel prodigieux détail il entroit, malgré toutes ses autres occupations, le gouvernement de l'église de Rome, & l'inspection sur toutes celles d'Italie, & sur l'Eglise universelle. Mais il ne

croyoit aucun travail indigne de lui, pour conserver en valeur les revenus de son église, & sur-tout pour y faire rendre une justice très-exacte. Il paroît qu'on ne se servoit que de clercs pour l'administration de tout ce temporel ; mais c'étoit des clercs du moindre rang, dont le chef n'étoit qu'un soudiacre. Saint Grégoire disoit à la fin d'une lettre écrite au soudiacre Pierre, où l'on voit un détail étonnant : vous m'avez envoyé un mauvais cheval & cinq bons ânes. Je ne puis monter le cheval parce qu'il est mauvais, ni les ânes, parce que ce sont des ânes : si vous voulez contribuer à notre entretien, envoyez-nous des choses qui nous conviennent. Ces paroles font juger que l'écurie de saint Grégoire n'étoit pas magnifique.

VIII. Ses aumônes & son désintéressement.

Il ne veilloit pas moins au bon emploi de ces grands revenus qu'à leur conservation. Comme il se proposoit pour modéle le Pape Gélase, il suivit l'état qu'il avoit dressé des revenus de l'église. Il en faisoit des distributions à tout le Clergé, aux Officiers de sa Maison, aux monastéres, aux églises, aux hôpitaux. Il avoit réglé ce que l'on devoit donner à chacun quatre fois l'année ; à Pâques, à la saint Pierre, à la saint André, & au jour de son Ordination. On gardoit plusieurs siécles après, un gros volume où étoient les noms de tous les pauvres que saint Grégoire assistoit, leur âge, leur condition, tant à Rome qu'aux environs, & même dans les Provinces éloignées. Ces distributions réglées n'empêchoient pas qu'il ne fît d'autres aumônes tous les jours. Elles étoient si abondantes, qu'il étoit quelquefois réduit à manquer du nécessaire. Il ne se regardoit que comme l'économe des

pauvres, & il étoit persuadé que les grands revenus de l'église de Rome étoient leur patrimoine. Un pauvre ayant été trouvé mort dans un coin de rue écartée, on dit qu'il se mit en pénitence comme s'il eût été coupable de sa mort, & qu'il s'abstint pendant plusieurs jours d'offrir le saint Sacrifice. Pendant qu'il faisoit des libéralités incroyables, il n'en vouloit recevoir aucune. Il faut, écrivoit-il à un Evêque, renoncer à certains usages qui sont onéreux aux églises, afin qu'elles ne soient point obligées d'envoyer de l'argent à l'église de Rome, de qui elles doivent plûtôt en recevoir. Nous vous défendons de nous rien envoyer à l'avenir. Nous avons reçû avec reconnoissance les palmes que vous nous avez envoyées; mais comme nous n'aimons pas les présens, nous les avons fait vendre, & nous vous en avons renvoyé le prix.

IX. Embarras que lui causent les affaires d'Italie.

Outre toutes les fonctions d'un vrai Pasteur, dont saint Grégoire s'acquittoit avec un zéle infatigable, & l'administration des revenus de l'église, qui lui attiroit une foule d'affaires; c'étoit encore sur lui que rouloit presque tout le temporel de l'Italie. Car les Exarques qu'envoyoit l'Empereur, faisoient à l'Italie plus de mal que de bien. Voici comment il se plaignoit d'un de ces Exarques, en écrivant à un Evêque qui étoit en Orient. Je ne puis vous exprimer ce que votre ami le Seigneur Romain me fait souffrir en ce Pays. Sa malice nous nuit plus que les armes des Lombards. Nous sommes mieux traités par les ennemis qui nous tuent, que par les Officiers de l'Empire, dont les rapines & les fraudes nous rempliſſent d'amertume. Plus vous m'aimez sincérement, plus vous devez

comprendre combien il eſt pénible & affligeant d'être obligé de veiller ſur les Evêques, ſur le Clergé, ſur les monaſtéres, & ſur le peuple; de prendre gardes aux ſurpriſes des ennemis, & d'avoir à ſe défendre de la malice des Gouverneurs. Au reſte toutes les affaires temporelles dont ſaint Grégoire étoit forcé de ſe méler, ne prenoient rien ſur l'attention qu'il devoit aux ſpirituelles. Il n'en négligeoit aucune; & malgré la foibleſſe de ſa ſanté & la délicateſſe de ſon tempérament, il faiſoit ſeul le travail d'une multitude d'ouvriers Evangeliques. L'ardeur de ſon zéle & la grandeur de ſa piété, lui faiſoient allier les qualités qui paroiſſoient incompatibles. Il réuniſſoit une bonté & une douceur inaltérable, avec une vigueur & une magnanimité vraiment ſacerdotale; & l'humilité profonde que l'on admire en lui, ne l'empêchoit pas de ſoutenir les intérêts de Dieu & de l'Egliſe, & la prééminence du ſaint Siége avec beaucoup de courage & de dignité. Nous allons rapporter quelques exemples, qui juſtifieront l'idée que nous venons de donner de ce grand Pape.

V.

X Fermeté de S. Grégoire. Son zéle & ſon courage.

Natalis Evêque de Salone en Dalmatie, maltraitoit le diacre Honorat qui vouloit l'empêcher de donner à ſes parens les richeſſes de l'égliſe, dont il étoit chargé. L'Evêque dépoſa ce diacre dans un concile de la Province dont il étoit Métropolitain, donna ſa charge à un autre moins attentif, & ordonna Honorat Prêtre malgré lui. Celui-ci s'en plaignit à ſaint Grégoire, qui blâma fort l'Evêque & lui fit encore d'autres reproches. J'ap-

prends, dit-il, par plusieurs personnes qui viennent de chez vous, que vous abandonnez le soin de votre troupeau, & que vous êtes occupé à tenir une grande table. Toute votre conduite ne montre que trop, combien vous vous appliquez peu à lire, à étudier, & à instruire. Natalis promit de se corriger; mais il voulut se justifier du reproche que le Pape lui faisoit de donner à manger d'une maniére splendide, alléguant plusieurs passages de l'Ecriture & sur-tout celui-ci: que celui qui ne mange point, ne juge pas celui qui mange. Ce passage, dit saint Grégoire, est fort mal appliqué. Car il n'est pas vrai que je ne mange point; & d'ailleurs saint Paul ne parle ainsi que pour ceux qui jugent les autres, sans en avoir le droit. Vous souffrez avec peine que je vous aye repris de vos grands repas; & moi qui suis au-dessus de vous par ma place, quoique non par mon mérite, je suis prêt à recevoir la correction de tout le monde. Je ne regarde comme mes véritables amis, que ceux qui contribuent à me faire prévenir par leurs charitables avis, le jugement du Juge terrible.

L'Empereur Maurice avoit défendu par une loi à ceux qui auroient exercé des Charges publiques, d'entrer dans le Clergé, ni dans les monastéres, & à tous ceux qui étoient marqués à la main comme soldats enrollés, d'embrasser la vie monastique. Saint Grégoire écrivit à l'Empereur une lettre qui commence ainsi: C'est se rendre coupable devant Dieu, que de ne pas dire la vérité aux Princes. Il loue la premiére partie de la loi, qui exclut de la cléricature les Officiers publics. Car, dit-il,

ces gens veulent plûtôt changer d'emploi, que renoncer ſincérement au ſiécle. Mais la défenſe que la loi fait aux ſoldats d'embraſſer la vie monaſtique, m'épouvante pour vous. C'eſt fermer à pluſieurs le chemin du Ciel: car quoique l'on puiſſe vivre ſaintement dans le monde, il y a néanmoins beaucoup de perſonnes, à qui l'aſyle d'un monaſtére eſt néceſſaire. Moi qui parle ainſi à mes maîtres, continue ſaint Grégoire, qui ſuis-je, ſinon un ver de terre? Je ne puis cependant m'empêcher de parler, voyant que cette loi eſt contraire à la volonté de Dieu. Car la puiſſance vous a été donnée d'en haut ſur tous les hommes pour faire le bien, & pour employer votre autorité à aider les hommes à ſe ſauver. Et cependant la loi ſur laquelle je fais mes remontrances, porte que celui qui ſe ſera engagé au ſervice de la terre, ne pourra plus ſe conſacrer au ſervice de Jeſus-Chriſt, avant que ſon temps ſoit expiré, ou qu'il n'ait reçû ſon congé comme invalide. Voici ce que Jeſus-Chriſt vous répond à cela par ma bouche: de Secrétaire je vous ai fait Capitaine des gardes, enſuite Céſar, & enfin Empereur & pere d'Empereurs. J'ai ſoumis mes Prêtres à votre puiſſance; & vous retirez vos ſoldats de mon ſervice. Répondez, je vous prie, Seigneur, à votre ſerviteur: que répondrez-vous à votre Maître, quand il viendra vous juger & vous parler ainſi? Je vous conjure par ce Juge terrible de ne pas rendre inutiles devant Dieu, tant de larmes que vous répandez, tant de priéres, de jeûnes, & d'aumônes que vous faites, mais d'adoucir ou de changer cette loi.

Saint Grégoire adreſſa cette lettre au médecin de l'Empereur, qui avoit un grand crédit,

dont il ne faisoit usage que pour le bien public. Si le motif de cette loi, lui dit le saint Pape, est que les conversions des soldats diminuent les armées, l'Empereur doit considérer, que c'est moins par la force de ses troupes, que par celle de ses priéres, qu'il a vaincu les Perses. Or il est étonnant qu'il détourne ses soldats du service de celui qui l'a rendu le maître non-seulement des soldats, mais des Evêques. Je vous prie de présenter ma remontrance à l'Empereur en secret & dans un temps favorable. Servez-vous de l'amitié dont il vous honore, pour lui parler librement de l'intérêt de sa conscience au milieu de tant d'occupations, qui peuvent empêcher qu'il ne s'en occupe assez. Si vous êtes écouté, vous procurerez le bien de son ame & de la vôtre; si vous ne l'êtes point, Dieu ne laissera pas de récompenser les efforts que vous aurez faits. L'Empereur eut égard aux remontrances de saint Grégoire: la loi fut modérée; il fut permis aux soldats d'entrer dans des monastéres, à condition qu'on les éprouveroit pendant trois ans, & qu'on examineroit sérieusement les motifs de leur retraite.

Le même zéle de saint Grégoire paroît dans le grand différend qu'il eut avec Jean Patriarche de Constantinople. Jean envoya à S. Grégoire les actes d'un jugement qu'il avoit rendu contre un prêtre accusé d'héréſie, dans lesquels il prenoit presque à chaque ligne le titre d'Evêque universel. Saint Grégoire, pour garder l'ordre de la correction fraternelle, lui en fit parler deux fois par son Nonce, & ensuite il lui en écrivit ainsi: Vous sçavez quelle paix vous avez trouvé dans les églises; & je ne sçais par quel motif vous prétendez vous

attribuer un nom capable de ſcandaliſer tous vos freres. Je vous prie, je vous conjure, je vous exhorte avec toute la modération poſſible, de réſiſter à ceux qui vous flattent, & qui vous donnent ce nom plein d'extravagance & d'orgueil. Ne ſçavez pas que le Concile de Calcédoine offrit cet honneur aux Evêques de Rome? Mais aucun n'a voulu le recevoir, de peur qu'il ne parût s'attribuer à lui ſeul l'Epiſcopat & l'ôter à tous ſes freres. Saint Grégoire écrivit en même temps à ſon Nonce, & lui découvrit l'artifice de Jean, qui faiſoit écrire l'Empereur pour lui. Il eſpere, dit-il, autoriſer ſa vaine prétention, ſi j'écoute l'Empereur; ou l'irriter contre moi, ſi je ne l'écoute pas. Mais je marche dans la droiture, ne craignant en cette affaire que Dieu ſeul. Mépriſez auſſi tout ce qui paroît grand en ce monde. Ils ne peuvent nous défendre des épées de nos ennemis: ils nous ont fait perdre nos biens, pour ſauver l'Etat; & ils voudroient encore après cela nous faire perdre la Foi, en nous faiſant conſentir à ce titre criminel. S. Grégoire traite cette conteſtation de queſtion de foi, parce que la Foi ne permet pas de ne reconnoître qu'un ſeul Evêque dont les autres ne fuſſent que les Vicaires, & il prévoyoit les ſuites funeſtes de l'ambition des Evêques de Conſtantinople, qui n'a que trop éclaté dans les ſiécles ſuivans.

C'eſt ce qui l'obligea de répondre à la lettre de l'Empereur en faveur du Patriarche. Il ne faut, dit-il, attribuer les calamités publiques qu'à l'ambition des Evêques. Nous détruiſons par nos exemples ce que nous établiſſons par nos paroles. Nos os ſont conſumés de jeûnes, & notre eſprit eſt enflé d'orgueil: Nous

avons le cœur élevé sous des habits méprisables : quoique nous couchions sur la cendre, nous ne laissons pas d'aspirer à ce qu'il y a de plus grand. Tout ceci regarde l'extérieur mortifié de Jean qui fut surnommé le Jeûneur. La primauté, continue saint Grégoire, a été donnée à saint Pierre, & néanmoins on ne l'appelle pas Apôtre universel. Toute l'Europe est livrée aux Barbares, les villes sont détruites, les fortereſſes ruinées, les provinces ravagées, les terres incultes ; & les Evêques qui devroient pleurer & s'humilier, cherchent de nouveaux titres pour contenter leur vanité. Est-ce ma cause particuliére que je défends ? N'est-ce pas celle de Dieu & de l'Eglise universelle ? Plusieurs Evêques de Constantinople ont été hérétiques & même héréſiarques, comme Nestorius & Macédonius : si donc celui qui remplit ce Siége étoit Evêque universel, toute l'Eglise tomberoit avec lui. Pour moi je suis le serviteur de tous les Evêques, tant qu'ils vivent en Evêques ; mais si quelqu'un éleve sa tête contre Dieu, j'espere qu'il n'abaissera pas la mienne, même avec le glaive. Saint Grégoire écrivit à l'Impératrice sur le même sujet. Il est triste, dit-il, que l'Empereur souffre celui, qui veut être appellé seul Evêque au mépris de tous les autres. Il est vrai que les péchés de Grégoire le méritent : mais saint Pierre n'a point fait de péchés qui doivent lui attirer un tel traitement de votre temps. Au reste, afin qu'on ne crût pas qu'il vouloit empêcher l'Evêque de Constantinople de prendre ce titre pour s'en décorer lui-même, il se donna le nom de *serviteurs des serviteurs de Jesus-Christ ;* qualité fort propre à satis-

faire ſon humilité profonde, & très-conforme à la perſuaſion où il étoit, que ſa dignité le rendoit le ſerviteur de tous les fidéles. Ce titre qui fut depuis adopté par les ſucceſſeurs de S. Grégoire, & qui a paſſé en formule, fut pris très-ſérieuſement par ce grand Pape, & il étoit une expreſſion fidelle des ſentimens de ſon cœur.

ARTICLE II.

Suite des Travaux de ſaint Grégoire. Ses Ouvrages.

I.

1. Formation de l'Office. Sacramentaire de S. Grégoire.

COmme la réformation de l'Office de l'égliſe de Rome eſt une des plus célébres actions du Pontificat de Saint Grégoire, il eſt à propos de nous y arrêter un peu. Nous avons parlé du ſacramentaire du Pape Gelaſe. Saint Grégoire en retrancha pluſieurs choſes, en changea quelques-unes, & en ajouta d'autres. Il recueillit le tout en un volume qui eſt ſon Sacramentaire. C'eſt le nom qu'on donnoit autrefois au livre, qui contenoit les priéres que le prêtre devoit dire dans l'adminiſtration des Sacremens, & ſur-tout dans la célébration du ſaint Sacrifice. Nous avons parlé du Lectionnaire, de l'Antiphonaire & du Pſeautier. Pour montrer les régles que l'on devoit obſerver dans la pratique & que nous nommerions rubriques, il y avoit un autre volume nommé Ordres. Les Grecs ont encore aujourd'hui pluſieurs livres ſéparés pour les différentes parties de l'Office. Les Latins avoient pluſieurs Or-

dres, pour les différentes fonctions, comme l'ordre de la messe pontificale, l'ordre du baptême, l'ordre de l'ordination. Les écrits que nous avons sous le nom d'ordre Romain, sont les plus anciens qui nous restent en ce genre, & on les croit au moins du temps de S. Grégoire. On les nomme Ordres Romains, parce que chaque pays avoit un Ordre particulier pour la Liturgie & les autres parties de l'office. Non-seulement la Grece & l'Orient, mais les Eglises latines, l'Afrique, l'Espagne, les Gaules, & la partie de l'Italie qui dépendoit de Milan, avoient leurs Liturgies. Il y avoit à Rome quatre sortes d'églises : des églises patriarcales qui appartenoient proprement au Pape, comme saint Jean de Latran, saint Pierre du Vatican, sainte Marie Majeure : des titulaires, qui étoient comme des paroisses gouvernées par des prêtres, dont le chef étoit appellé le Prêtre Cardinal, & c'est ce que nous appellons Curé. Dès la fin du cinquiéme siécle, il y avoit à Rome trente-six titres ou paroisses, des diaconies, qui étoient des hôpitaux ou des bureaux pour la distribution des aumônes. Elles étoient gouvernées par les sept diacres régionaires, un pour chaque région, ou quartier de Rome. Enfin il y avoit des oratoires qui étoient souvent dans les cimetiéres. C'étoit des chapelles où l'Evêque envoyoit un Prêtre quand il jugeoit à propos d'y faire célébrer le saint sacrifice. Il y en avoit même dans les maisons particuliéres.

D. Mabill. Comment sur l'Ordre Rom.

I I.

Saint Grégoire régla les stations à Rome, c'est-à-dire les églises où se devoit faire l'office chaque jour du carême, des quatre-tems, ou des fetes solemnelles. A l'égard des fetes des

II. Comment se célébroit la Messe pontificale.

ſaints, elles ſe célébroient toûjours dans les égliſes où étoient leurs Reliques. Il marqua donc ces ſtations dans ſon ſacramentaire, comme elles ſont encore dans le Miſſel Romain. Pour repréſenter maintenant comment la Meſſe pontificale étoit célébrée, nous prendrons pour exemple celle du jour de Pâque ſelon les plus anciens Ordres Romains. Dès le matin tous les acolytes du troiſiéme quartier, & les défenſeurs de tous les quartiers ſe rendoient à la maiſon de Latran qui étoit la demeure du Pape. Les défenſeurs étoient des clercs deſtinés à exécuter les ordres de l'Evêque, pour l'utilité des pauvres. Tout le reſte du Clergé de Rome ſe rendoit dès le grand matin à l'égliſe de la ſtation; le jour de Pâque, c'étoit à ſainte Marie Majeure. Il s'y trouvoit auſſi toujours quelques Evêques. Le Pape & les principaux officiers alloient à cheval: les acolytes & les défenſeurs l'accompagnoient à pied. Dans cette eſpéce de proceſſion on apportoit de la maiſon de Latran les livres & les vaſes néceſſaires, & un acolyte portoit à ſa main le ſaint chréme dans une phiole couverte d'une ſerviette. Quand le Pape approchoit, les acolytes & les défenſeurs qui étoient de ſervice ce jour-là, alloient au-devant avec le Prêtre titulaire de la ſtation. Les diacres l'aidoient à deſcendre de cheval, & il entroit d'abord dans la ſacriſtie. Les diacres changeoient d'habit à la porte. Les ſoudiacres aidoient le Pape à en changer auſſi. L'un lui donnoit l'aube, un autre la ceinture, la dalmatique de toile, la grande dalmatique, & enfin la chaſuble. Un diacre lui mettoit le pallium. Quand le Pape faiſoit ſigne de commencer, les chantres ſe rangeoient dans le chœur, & leur chef commençoit

mençoit l'antienne pour l'introïte, qui étoit suivie du pseaume entier dont on ne dit plus qu'un verset. Ces antiennes avec le commencement des pseaumes, sont marquées dans l'Antiphonier de saint Grégoire, telles que nous les disons encore, commençant au premier Dimanche de l'Avent, & continuant toute l'année. On les appelloit introïtes, parce qu'on les chantoit pendant que les fidéles entroient dans l'église & que chacun y prenoit sa place. Aussi-tôt que l'on entendoit chanter, le Pape sortoit de la sacristie s'appuyant sur le premier diacre, précédé de l'encens & de sept chandeliers portés par sept acolytes. Avant qu'il fût à l'autel, les diacres qui étoient déja dans le sanctuaire, ôtoient leurs planettes ou chasubles; car tous en portoient, jusqu'aux acolytes.

Le Pape étant arrivé à l'autel, faisoit signe de dire *Gloria Patri* & de finir le pseaume de l'introïte. Après avoir prié quelque temps incliné, pour demander la rémission de ses péchés, il baisoit l'Evangile, & l'Autel au milieu, & montoit à son siége. Alors on chantoit *Kyrie eleison*, & on continuoit jusqu'à ce que le Pape fit signe de le finir. Etant ensuite tourné vers le peuple, il commençoit *Gloria in excelsis*, & il se retournoit à l'Orient jusqu'à ce qu'il fût fini. Selon le sacramentaire de saint Grégoire, il n'y avoit que l'Evêque qui dit le *Gloria in excelsis*, encore n'étoit-ce que les Dimanches & les Fêtes. Les Prêtres ne le disoient qu'à Pâques. Ensuite le Pape saluoit les fidéles en disant: La paix soit avec vous. Il se retournoit vers l'Orient, & disoit l'oraison ou collecte du jour. Nous les disons encore telles qu'elles sont dans le sacramentaire de S. Grégoire.

Après cette prière, le Pape s'asseioit tourné vers le peuple, & faisoit signe aux Evêques, & aux prêtres de s'asseoir. Ils étoient à ses côtés, les Evêques à droite, les prêtres à gauche, dans le demi cercle qui enfermoit l'autel par derriere. Aussi-tôt que le soudiacre qui devoit lire l'Epitre, les voyoit assis, il montoit sur l'ambon, ou petite tribune élevée de quelques marches au côté du chœur. Après la lecture de l'Epitre, le chantre montoit sur l'ambon avec son antiphonier, & chantoit ce que nous nommons Graduel, à cause des degrés de l'ambon; ou répons, à cause que le chœur répond au chantre. On chantoit ensuite *Alleluia*, ou le trait, ainsi nommé, parce qu'on le chantoit en traînant. Toutes ces prières sont encore telles dans le missel Romain, que nous les voyons marquées chaque jour dans l'antiphonier de saint Grégoire. Ensuite le diacre ayant reçû la bénédiction du Pape, venoit devant l'autel, baisoit l'Evangile, le prenoit entre ses mains, & marchoit avec deux soudiacres, dont l'un portoit l'encensoir, & deux acolytes qui portoient devant des chandeliers. Le Diacre montoit sur l'ambon, & lisoit tourné vers le midi qui étoit le côté des hommes; car ils étoient séparés des femmes dans l'église. Nous voyons par les quarante homélies de saint Grégoire, qu'on lisoit les mêmes Evangiles qu'à présent aux mêmes jours. Après la lecture de l'Evangile, un soudiacre le portoit à baiser à tout le monde. On ne disoit point encore alors le Symbole à la Messe dans l'église de Rome. Si le Pape prêchoit, comme saint Grégoire faisoit souvent, c'étoit après l'Evangile. Ensuite le Pape ayant salué le peuple par *Dominus vobiscum*, & dit *Oremus*, le diacre marchoit vers l'autel,

accompagné d'un acolyte portant le calice, & un corporal dessus, qu'il présentoit au diacre, & le diacre le mettoit sur l'autel, & jettoit l'autre bout à un autre diacre pour l'étendre : car c'étoit une grande nappe qui couvroit tout l'autel. Alors le Pape descendoit du sanctuaire, & marchoit vers la place du Sénat, pour recevoir les offrandes des Grands, selon leur rang, c'est-à-dire, le pain & le vin pour le sacrifice. Le Pape prenoit les pains, qu'on mettoit dans une nappe que tenoient deux acolytes. Le premier des diacres suivoit le Pape, prenoit les burettes de chacun, & versoit le vin dans un grand calice, que tenoit un soudiacre suivi d'un acolyte portant un autre vase pour vuider le calice quand il étoit plein. Le Pape passoit ensuite du côté des femmes, & recevoit leurs offrandes. Ainsi tout le peuple restoit rangé à sa place. Les pains que l'on offroit étoient ronds, & chacun les faisoit soi-même.

Le Pape revenoit à son siége, lavoit ses mains, & le premiers des diacres aussi. Quand le Pape lui faisoit signe, il arrangeoit sur l'autel les pains que les soudiacres lui fournissoient, & en mettoit autant qu'il en falloit pour la communion du peuple. On versoit un peu d'eau dans le calice en forme de croix. Le Pape alors descendoit de son siége à l'autel qu'il baisoit, & recevoit les offrandes des prêtres, des diacres, & enfin la sienne que le premier diacre lui présentoit. Cependant on chantoit l'offertoire, c'est-à-dire, un pseaume avec son antienne ; & quand il étoit temps, le Pape regardoit le chœur & faisoit signe de finir. Ensuite incliné vers l'autel, les Evêques derriere lui avec les prêtres & les diacres tout au-

tour, il disoit l'oraison sur les offrandes, que nous appellons secrette; & après cela il commençoit la préface du sacrifice. Le Sacramentaire de saint Grégoire en met de différentes presque à toutes les messes: mais le missel Romain n'en a gardé que neuf. Dans le nouveau missel de Paris qui a été dressé dans le plus excellent goût, on a ajoûté plusieurs nouvelles préfaces qui sont admirables. Le Pape attendoit que le chœur eût chanté *Sanctus* pour commencer le Canon. Il le disoit seul, étant debout devant l'autel: cependant les Evéques, les prêtres, & les soudiacres étoient dans le sanctuaire debout, & inclinés. C'étoit la posture la plus respectueuse pour les Dimanches, & les autres jours où on ne fléchissoit point les genoux. Le Canon de la Messe est dans le Sacramentaire de saint Grégoire tel mot pour mot, que nous le disons aujourd'hui. On croit qu'il ajouta ces paroles à la seconde oraison: & de nous faire jouir de votre paix pendant nos jours, *diesque nostros in tuâ pace disponas*. L'auteur du Traité des Sacremens, qui est certainement très-ancien, rapporte le Canon presque entier conforme au nôtre avec très-peu de différence. On ne voit point dans les anciens Ordres d'autre élévation de l'hostie que celle qui se fait à la fin du Canon; en disant *per ipsum & cum ipso*. Alors le premier diacre prenoit le calice par les anses, & l'élevoit auprès du Pape, qui le touchoit par le côté avec les hosties & le remettoit à sa place. Dès le commencement du Canon, on donnoit la patene à garder à un acolyte, qui la tenoit devant sa poitrine dans un linge attaché à son col en écharpe. On la portoit à l'autel à la fin du Canon.

Après l'oraison dominicale & la suivante,

le Pape ayant dit, La paix du Seigneur soit toujours avec vous, faisoit de la main trois signes de croix sur le calice, & y mettoit l'hostie consacrée le jour precédent, qu'on lui avoit présentée au commencement du sacrifice. Alors le premier diacre donnoit le baiser au premier Evêque qui le donnoit au suivant, & les autres de même par ordre. Le peuple se donnoit aussi le saint baiser, les hommes & les femmes séparément. L'église de Rome ne donnoit la paix qu'après la consécration, comme un témoignage du consentement que le peuple y avoit donné. On faisoit ensuite la fraction de l'Eucharistie. Le Pape rompoit une hostie, les Evêques & les prêtres rompoient les autres. Le premier diacre faisoit après cela signe au chœur de chanter *Agnus Dei*, & se rangeoit auprès du Pape à qui un autre diacre portoit la patene avec les hosties rompues. Le Pape qui avoit été à son siége pendant la fraction, y communioit debout & tourné à l'Orient, & il mettoit une particule de l'hostie dont il communioit, dans le calice que tenoit le premier diacre, en disant les mêmes paroles que dit encore le prêtre en mêlant les deux espéces. Ensuite il prenoit le précieux sang de la main du premier diacre, qui en versoit un peu dans un vase plein de vin que tenoit un acolyte. Car on croyoit que le vin étoit entiérement consacré par le mélange du sang de notre Seigneur. Alors les Evêques s'approchoient pour communier de la main du Pape, & ensuite les prêtres: le premier diacre les communioit du calice, ce que l'on appelloit confirmer. Après la communion de ceux qui étoient dans le sanctuaire, le Pape descendoit de son siége pour communier ceux qui tenoient

le premier rang parmi les fidéles, & le premier diacre ſuivoit pour leur donner l'eſpéce du vin avec un chalumeau d'or. Les Evêques & les prêtres portoient enſuite la Communion au peuple, ſuivis des diacres pour l'eſpéce du vin; & après avoir communié les hommes du côté droit, ils paſſoient du côté des femmes. Pendant la Communion des fidéles, le chœur chantoit l'antienne de la Communion & le pſeaume entier, que l'on finiſſoit quand tout le peuple avoit communié. Ces antiennes ſont marquées dans l'antiphonier de ſaint Gregoire, comme on les dit encore dans le miſſel Romain. Le Pape ſe levoit enſuite de ſon ſiége, & venoit à l'autel où il diſoit le dernier *Dominus vobiſcum* ſans ſe tourner vers le peuple, & l'oraiſon que nous appellons Poſt-communion, & qu'on appelloit alors la concluſion. Un diacre regardoit le Pape; & quand il lui faiſoit ſigne, il diſoit à l'aſſemblée: *Ite miſſa eſt*, pour la congédier. Le Pape retournoit à la ſacriſtie, précédé de l'encens & des ſept chandeliers. L'Evêque qui officioit dans ſon égliſe, faiſoit comme le Pape a Rome.

III. Suite du Sacramentaire de S.t Grégoire.

Outre les priéres marquées dans le Sacramentaire, il y en avoit d'autres moins ſolemnelles, que le célébrant diſoit en ſon particulier, ſoit avant, ſoit pendant la Meſſe. Les préparations étoient longues, & conſiſtoient en pluſieurs pſeaumes, verſets, & oraiſons qu'il diſoit avec ſes miniſtres, avant que de ſe revêtir, & en prenant les ornemens. Il prioit en allant à l'autel, en recevant les offrandes, en béniſſant l'encens, en encenſant. Il recommandoit aux aſſiſtans de prier, en diſant: *Orate fratres.* Il prioit à la Communion pour lui,

& pour les autres. Enfin il faisoit ses actions de graces, à peu près telles que nous les faisons encore. Il reste d'anciens recueils de toutes ces priéres, mais on ne croit pas qu'ils soient du temps de Saint Grégoire. On voit dans le Sacramentaire de ce saint Pape, outre la Messe & ce qui regarde l'Eucharistie, l'administration du Baptéme & l'Ordination, dont nous avons rapporté les principales cérémonies en parlant du Sacramentaire attribué au Pape Gelase. S. Grégoire ne se contenta pas de régler les priéres que l'on devoit chanter, il en régla aussi le chant; & pour en conserver la tradition, il établit à Rome un école de chantres, qui subsistoit encore trois cens ans après, du temps de Jean diacre. On gardoit avec respect l'original de son antiphonier, avec le lit où il se reposoit en chantant, & le foüet dont il menaçoit les enfans. On nommoit école, non seulement le lieu où on apprenoit à chanter, mais le chœur de l'église, & la compagnie même des chantres. En général, l'usage de ce temps-là avoit donné le nom d'école, *Schola,* à toutes les compagnies, même à celles de gens de guerre.

I I.

I.V. Mission en Angleterre. En quel état étoit alors ce pays.

Saint Grégoire sçachant le triste état où étoit le Christianisme dans la grande Bretagne, que l'idolatrie y dominoit depuis que les Anglois Saxons s'en étoient rendus maîtres, résolut d'y envoyer des missionnaires au nombre d'environ quarante, à la tête desquels il mit Augustin, supérieur du monastére de S. André de Rome. Les missionnaires ayant fait quelques journées de chemin, résolurent de ne pas passer plus avant, découragés par ce qu'ils avoient oui dire de la difficulté du

voyage, & de l'état de la nation des Anglois, incrédule & barbare, dont ils n'entendoient pas même le langage. Ils envoyerent donc d'un commun accord Auguſtin à Rome, pour prier S. Grégoire de ne pas les expoſer à un voyage ſi périlleux, & d'un ſuccès ſi incertain. Le ſaint Pape le renvoya avec une lettre, par laquelle il leur ordonna d'exécuter leur entrepriſe avec zéle. Il écrivit en même tems aux Rois & aux Evêques de France, pour les prier de favoriſer & de ſeconder cette bonne œuvre. Auguſtin ayant traverſé toutes les Gaules, arriva dans la grande Bretagne aux côtes de la province de Kent, & prit terre en l'iſle de Tanet. Les Anglois & les Saxons peuples de Germanie, appellés par les Bretons pour les défendre contre les Ecoſſois & les Pictes, étoient venus en Bretagne vers le milieu du cinquiéme ſiécle. S'étant rendus maîtres de la plus grande partie de l'iſle, ils y établirent ſept Royaumes, dont l'un fut celui de Kent. Il n'étoit pas conſidérable, mais ſa ſituation étoit des plus avantageuſes. Hengiſt qui avoit fait entrer en 449 les premieres troupes Saxonnes dans la grande Bretagne, prit ſix ans après le titre de Roi du pays de Kent. Il mourut en 488, & laiſſa un fils nommé Eſcus qui lui ſuccéda. Celui-ci régna vingt-quatre ans & eut pour ſucceſſeur ſon fils Octa qui ne mourut qu'en 534. Il laiſſa la couronne à ſon fils Hermenrick qui régna vingt-ſix ans. Son fils Ethelbert étoit ſur le trône, lorſque ſaint Grégoire fit porter à ces peuples la lumiére de l'Evangile. Il régnoit depuis trente-ſix ans, & avoit étendu ſa domination juſqu'à la riviere d'Humbre. La Reine ſon épouſe nommée Berthe étoit fille de Caribert ou Cherebert Roi de Paris. Elle

n'avoit épousé Ethelbert, qu'à condition de conserver le libre exercice de la Religion Chrétienne dont elle faisoit profession ; & pour cet effet, elle avoit amené avec elle un Evêque nommé Luidard.

V. Augustin commence à y annoncer la foi.

Augustin étant donc arrivé en l'isle de Tanet, envoya au Roi de Kent des interpretes François, qu'il avoit pris suivant l'ordre de saint Grégoire. Car les Francs & les Anglois étant tous Germains, parloient à peu près la méme langue ; & Augustin ne parloit que le Latin. Il fit sçavoir au Roi qu'il étoit venu de Rome lui apporter une bonne nouvelle, la promesse d'un Royaume éternel avec la connoissance du Dieu vivant & véritable. Le Roi leur fit donner tout ce qui leur étoit nécessaire, en attendant qu'il pût examiner ce qu'ils souhaitoient. Il avoit déja entendu parler de la Religion chrétienne à son épouse. Ensuite le Roi les reçut hors de son Palais & en pleine campagne, craignant de leur part quelque opération magique. Ils arriverent en procession au lieu marqué, portant une croix d'argent & l'image de Jesus-Christ sur un tableau. Ils chantoient des litanies, pour demander à Dieu le salut de ceux pour qui ils étoient venus. Le Roi les ayant fait asseoir, Augustin lui dit qu'il étoit venu lui faire connoître le moyen de regner après sa mort, comme il regnoit pendant sa vie, mais plus glorieusement ; parce qu'ici bas il pouvoit perdre sa Couronne & qu'il avoit des ennemis ; au lieu qu'au Ciel il n'avoit rien à craindre, & que son bonheur seroit éternel. Voilà de beaux discours, répondit le Roi, voilà des promesses magnifiques. Mais comme elles sont nouvelles & incertaines, je ne puis m'y

m'y fier, ni abandonner ce que j'ai observé depuis si long-temps avec toute la nation des Anglois. Comme néanmoins vous êtes venus de fort loin, & qu'il me semble que vous désirez nous faire part de ce qui vous paroît le meilleur & le plus vrai, je ne vous empêcherai pas d'attirer à votre Religion ceux que vous pourrez persuader. Je veux qu'on vous fourniſſe ce qui vous sera néceſſaire.

VI. Succès de cette Miſſion.

Les miſſionnaires s'appliquerent à imiter la vie des Apôtres & de la primitive Egliſe. Ils pratiquoient tout ce qu'ils enſeignoient, & ils étoient diſpoſés à tout ſouffrir pour la vérité qu'ils prêchoient. Ils entrerent en proceſſion dans la ville capitale nommée Doroverne & depuis Cantorberi, c'eſt-à-dire, ville principale du Royaume de Cant; & ils chantoient, Nous vous prions, Seigneur, de délivrer cette ville de votre colére, car nous avons péché. Pluſieurs Anglois touchés de la vie ſimple & innocente des miſſionnaires, crurent à leurs paroles & ſe firent baptiſer. Le Roi lui-même, frappé de la pureté de leur vie & de l'éclat de leurs miracles, crut & fut baptiſé, & les converſions furent enſuite fréquentes. Mais le Roi ne contraignoit perſonne. Il avoit appris des miſſionnaires, que le ſervice de Jeſus Chriſt doit être volontaire. Pour donner quelque forme à cette nouvelle égliſe, & l'établir de maniére qu'elle pût ſubſiſter, on voulut que ſaint Auguſtin la gouvernât en chef. Il paſſa donc en France, & vint à Arles où il fut ordonné Evêque pour la nation des Anglois. Il retourna auſſi-tôt en Angleterre, où il baptiſa plus de dix mille perſonnes à la fête de Noël. S. Grégoire lui envoya de nouveaux ouvriers pour aider les anciens, & il lui écrivit pour

l'encourager, & le porter à s'humilier à la vûe des grands biens que Dieu faisoit par son ministére. Après l'avoir félicité de la conversion des Anglois, il lui dit : Cette joie, mon cher frere, doit être mêlée de crainte ; car je sçai que Dieu a fait par vous de grands miracles dans cette nation. Souvenons-nous donc que quand les disciples disoient avec joie à leur divin Maître : Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en votre nom ; il leur répondit : Ne vous en réjouissez pas, mais plutôt de ce que vos noms sont écrits dans le Ciel. Les noms de tous les Elûs y sont écrits, & cependant ils ne font pas tous des miracles. Or les disciples de la Vérité ne doivent pas se réjouir d'un bien passager & particulier pour eux, mais du bien qui doit les rendre éternellement heureux. Tandis que Dieu agit ainsi par vous au dehors, vous devez, mon cher frere, vous juger sévérement au dedans, & bien connoître qui vous êtes. Si vous vous souvenez d'avoir offensé Dieu par paroles ou par actions, ayez toujours ces fautes présentes à l'esprit, pour réprimer la complaisance secrete qui s'éleveroit dans votre cœur ; & songez que ce don des miracles ne vous est pas donné pour vous, mais pour ceux dont vous devez procurer le salut. Vous sçavez ce que dit la Vérité même dans l'Evangile. Plusieurs me viendront dire : nous avons fait plusieurs miracles en votre nom, & je leur déclarerai que je ne les ai jamais connus. Je vous parle ainsi pour vous humilier ; mais votre humilité doit être accompagnée de confiance. Car tout pécheur que je suis, j'ai une ferme espérance que tous vos péchés vous seront remis, puisque vous avez été choisi pour pro- *Matth.* 7. 22.

curer le salut des autres, & pour donner au Ciel la joie de la conversion d'un si grand peuple. Rien ne prouve mieux la vérité des miracles de S. Augustin, que ces avis si sérieux de saint Grégoire.

VII. Instruction que S. Grégoire donne à S. Augustin chef de la Mission.

Le saint Pape envoya avec cette lettre un grand mémoire, pour répondre à plusieurs difficultés proposées par saint Augustin. En voici la substance. De tous les revenus de l'Eglise on doit faire quatre portions : la premiére pour l'Evêque, à cause de l'hospitalité qu'il est obligé d'exercer ; la seconde pour le Clergé ; la troisiéme pour les pauvres ; la quatriéme pour les réparations. Pour vous qui êtes instruit dans la vie monastique, vous ne devez pas vivre séparé de vos clercs, mais établir dans la nouvelle église des Anglois la vie commune, à l'exemple de l'Eglise naissante. Les clercs qui ne sont pas dans les Ordres sacrés, & qui ne peuvent garder la continence, doivent se marier, & recevoir leurs gages hors de la communauté. Mais il faut avoir soin qu'ils vivent selon la régle de l'Eglise & dans la pratique des bonnes œuvres. Saint Grégoire suppose ici la continence dans tous les Ordres sacrés. En effet les soudiacres devoient l'observer, selon l'usage de la plûpart des églises. Dans l'église des Anglois, continue saint Grégoire, ou vous êtes encore seul Evêque, il faut bien que vous en ordonniez, sans être assisté d'autres Evêques. (Ces paroles sont remarquables.) Mais quand il viendra des Evêques des Gaules, ils assisteront comme témoins de l'ordination. Nous ne vous attribuons aucune autorité dans les Gaules au préjudice de l'Evêque d'Arles, qui depuis long-temps a reçû le

pallium de nos prédéceſſeurs. Vous ne pouvez être utile aux Evêques des Gaules, que par vos ſages avis & vos bons exemples. Car il eſt écrit dans la Loi, que celui qui *Deut. 23. 25.* paſſe dans la moiſſon d'autrui ne doit pas y mettre la faucille. A l'égard des Evêques Bretons, nous vous en commettons le ſoin pour inſtruire les ignorans, fortifier les foibles, & corriger les mauvais. C'étoit les anciens habitans de l'Iſle, chrétiens depuis long-temps, mais tombés dans l'ignorance & la corruption des mœurs. La foi étant une, diſoit Auguſtin, pourquoi les uſages des égliſes ſont-ils ſi différens ? Pourquoi les égliſes des Gaules en ont-elles d'autres que ceux de Rome? Saint Grégoire répond : vous ſçavez les uſages de l'égliſe de Rome où vous avez été élevé. Mais je penſe que ſi vous trouvez dans celles des Gaules, ou dans quelque autre, quelque choſe qui ſoit meilleur & plus agréable à Dieu, vous devez l'établir dans la nouvelle égliſe des Anglois. Il lui donne enſuite des avis ſur diverſes matiéres. Il dit que les femmes ne doivent point ſe diſpenſer de nourrir elles-mêmes leurs enfans; il décide pluſieurs cas ſur l'uſage du mariage, & ſur d'autres matiéres dont il étoit néceſſaire d'inſtruire l'égliſe naiſſante des Anglois. Comme elle augmentoit tous les jours, ſaint Auguſtin ordonna deux Evêques l'an 604, & les envoya prêcher en diverſes parties de l'Iſle où ils firent de grands progrès. L'un nommé Mellite annonça l'Evangile dans la province des Saxons Orientaux, ſéparée de celle de Kent par la Tamiſe. Londres en étoit la capitale, & c'étoit dès-lors une ville d'un grand commerce. Le Roi Ethelbert y fit bâtir l'é-

gliſe de l'Apôtre ſaint Paul pour en être la principale, comme elle l'eſt encore. L'autre Evêque s'appelloit Juſte, & il établit ſon ſiége à Rocheſter à vingt mille de Cantorberi vers le couchant. Le Roi Ethelbert y fit bâtir une égliſe de ſaint André, & donna de grands biens à ces deux égliſes, auſſi-bien qu'à celle de Drodoverne ou Cantorberi. Ce pieux Roi témoignoit beaucoup d'amitié à ceux dont Dieu éclairoit l'eſprit & touchoit le cœur. La Cathédrale de ſaint Auguſtin étoit une eſpéce de monaſtére, où il vivoit en commun avec ſon clergé compoſé de moines comme lui.

VIII. Mort de S. Auguſtin Apôtre d'Angleterre.

Ceux des anciens habitans de la Grande Bretagne qui avoient autrefois embraſſé le Chriſtianiſme, étoient dans le Schiſme, & obſervoient pluſieurs pratiques contraires à l'eſprit de l'Égliſe. Saint Auguſtin fit tout ce qu'il put pour les ramener; mais les voyant inflexibles, il leur prédit les maux dont les Anglois les accableroient, ce qui fut exécuté dans la ſuite. Le ſaint Evêque craignant qu'après ſa mort l'état de cette nouvelle égliſe ne fût ébranlé, ſi la Métropole étoit un moment ſans Paſteur, crut devoir ſe diſpenſer de la rigueur des canons, & il ordonna Evêque de Cantorberi, Laurent un des premiers compagnons de ſa miſſion. Enſuite il mourut le vingt-ſixiéme de Mai de l'an 607, comme l'on croit. Bede rapporte ſon épitaphe en ces termes: Ici repoſe le Seigneur Auguſtin premier Archevêque de Drodoverne, qui ayant été envoyé par le bienheureux Gregoire Evêque de Rome, & ſoutenu de Dieu par la vertu des miracles, convertit le Roi Ethelbert & ſon peuple, du culte des idoles à la foi de Jeſus-

Christ ; & ayant achevé en paix le temps de son ministére, mourut le septiéme des calendes de Juin, sous le regne du même Roi. Nous verrons les suites de cette mission, en considérant l'état des églises d'Occident pendant le cours du septiéme siécle.

III.

IX. Maladies de S. Grégoire.

Il est sans doute fort étonnant que saint Grégoire ait pû soutenir tous les travaux dont nous avons parlé, étant dans un état habituel d'infirmités qui ne le laissoit presque point respirer. Mais que ne peut point un saint Pasteur dévoré de zéle pour la gloire de Dieu & pour le salut des ames ? Quelques années avant sa mort, il parloit ainsi de ses souffrances en écrivant à saint Euloge d'Alexandrie : Il y a près de deux ans que je suis au lit ayant la goute au pied avec de si grandes douleurs, qu'à peine les jours de fête puis-je étre levé pendant trois heures & célébrer la Messe. Aussi-tôt après je suis contraint de me recoucher avec une douleur incroyable. En écrivant six mois après, à son ami Venance qui avoit quitté l'état monastique pour se marier, & qui étoit aussi tourmenté de la goutte, il disoit : Que devons nous faire dans ces douleurs, sinon nous souvenir de nos péchés & rendre graces à Dieu, puisqu'il nous purifie en affligeant cette chair criminelle ? Prenons garde de passer d'un tourment à d'autres ; & considérons la bonté de Dieu qui nous menace de la mort que nous méritons, sans nous la donner, pour imprimer en nous une crainte salutaire de ses jugemens. Combien de pécheurs ont été plongés dans la boue de leurs désordres jusqu'à la mort, sans souffrir seulement un mal de tête, & ont été tout d'un

coup frappés & livrés au feu de l'enfer? C'eſt ainſi que ſaint Grégoire profitoit de la maladie & de celle de ſon ami, pour le porter à la pénitence. Voici encore comme il parloit de ſes infirmités la même année, c'eſt à-dire, une des premiéres du ſeptiéme ſiécle: Il y a long-temps que je ne puis me lever; car tantôt je ſuis tourmenté de la goutte, tantôt un feu interne me dévore & m'ôte preſque la connoiſſance. J'ai tant d'autres incommodités, que je ne puis les compter. Je ſuis tellement pénétré de cette humeur pernicieuſe, que j'attends la mort comme mon unique reméde. Il en parle encore ainſi à une Dame qui étoit auſſi affligée de la goutte: Je crains que la délicateſſe de votre corps ne puiſſe ſupporter de ſi grandes douleurs. Vous ſçavez comme j'étois; & cependant l'amertume du cœur, l'affliction continuelle & la douleur de la goutte a rendu mon corps auſſi ſec que s'il étoit dans le tombeau. Si donc la goutte a pû conſumer la maſſe de mon corps, que ſera-ce du vôtre déja ſi ſec auparavant? Ces paroles font juger que ſaint Grégoire étoit naturellement gras & puiſſant.

X.
Sa mort. Son portrait.

Etant enfin conſumé par ſes maladies & par ſes travaux, il mourut le douziéme de Mars 604, âgé d'environ 64 ans, après avoir tenu le ſaint Siége treize ans ſix mois & dix jours. Il fut enterré au bout de la galerie de la baſilique de ſaint Pierre, devant une ſalle où ſaint Leon & quelques autres Papes étoient enterrés. Il ne bâtit point de nouvelles égliſes, mais il eut grand ſoin de réparer les anciennes. Il deſtina pour le luminaire de l'égliſe de ſaint Paul pluſieurs fonds de terre, par où l'on voit que les égliſes devoient être magni-

fiquement éclairées. On conserva avec son corps son pallium, le reliquaire qu'il portoit au col, sa ceinture ; & tout cela montroit à la postérité la pauvreté & la simplicité de ses habits. Le reliquaire que l'on croit avoir été la croix pectorale, étoit d'argent & fort mince. Il s'étoit fait peindre dans le monastére de saint André, afin que la vûe de son portrait retint les moines dans la ferveur. Il étoit de belle taille : son visage tenoit de la longueur de celui de son pere & de la rondeur de celui de sa mere : la barbe étoit médiocre, les cheveux assez noirs & frisés. Il étoit chauve sur le devant avec deux petits toupets ; il avoit la couronne grande, un beau front, la physionomie noble & douce : il portoit une chasuble de couleur de chataigne avec une dalmatique par-dessous. Le pallium couvroit les épaules & pendoit sur le côté. De la main droite il faisoit le signe de la croix, & de la gauche il tenoit l'Evangile. Jean diacre témoigne, que l'on avoit coutume de peindre le Saint Esprit en forme de colombe sur la tête de saint Grégoire écrivant.

IV.

XI. Ses Ecrits. Les morales sur Job.

C'est de tous les Papes celui dont il nous reste le plus d'Ecrits. L'estime qu'on en faisoit dès son vivant l'affligeoit, & il se plaignit de ce que Marinien Evêque de Ravenne, faisoit lire à l'Office de la nuit ses Commentaires sur Job. Nous avons de lui 1. cette explication de Job. On l'appelle les Morales de saint Grégoire, parce que tout cet ouvrage a rapport au réglement des mœurs. Il l'avoit commencé lorsqu'il étoit à Constantinople, à la priére de saint Leandre, & de quelques autres amis avec qui il s'occupoit sain-

tement. Il leur en exposa le commencement de vive voix, & dicta des homelies sur le reste. Quand il eut plus de loisir, il revit avec soin tout l'ouvrage, & en fit un grand Commentaire divisé en trente-cinq livres. Ils ont toujours été très-estimés dans l'Eglise, & c'est une des sources les plus pures, où l'on puisse puiser la saine Morale. Saint Grégoire suit ordinairement pour texte la version de saint Jerôme, qu'il nomme nouvelle; mais il cite aussi l'ancienne, parce que, dit-il, l'église de Rome se sert de l'une & de l'autre.

XII. Le Pastoral.

2. Le Pastoral, qu'il composa pour justifier la résistance & l'opposition qu'il avoit montrée pour l'Episcopat. Quelques-uns ayant blâmé cette résistance, il crut ne pouvoir mieux prouver combien elle avoit été légitime, qu'en exposant tout ce qu'il pensoit de la grandeur de cette charge. Cet important ouvrage est divisé en quatre parties. La premiére est sur la vocation, dont il prouve la nécessité & dont il examine les marques. Celui qui a toutes les qualités & les vertus nécessaires, ne doit pas recevoir une charge si redoutable, à moins qu'il n'y soit forcé: celui qui ne les a pas, ne doit point la recevoir, quand même on voudroit l'y contraindre. Dans le second livre S. Grégoire montre comment le Pasteur appellé légitimement, doit s'acquitter des devoirs de la charge qu'il n'a point recherchée; quelle doit être son application à la priére, à l'instruction, au soulagement du prochain, son humilité, son zéle, sa discretion. Il marque dans le troisiéme livre les différentes instructions qu'un Pasteur doit donner, en se proportionnant

aux différentes personnes qu'il est obligé de conduire & d'instruire ; sur quoi le saint Docteur entre dans un grand détail. Dans la quatriéme partie ou le quatriéme livre, saint Grégoire fait voir en peu de mots, combien il est néceſſaire qu'un Pasteur fasse de fréquentes réflexions sur sa conduite, pour s'instruire lui-même, & pour conserver le recueillement & l'humilité. Cet excellent Traité fut si estimé dès-lors, que l'Empereur Maurice voulut en avoir une copie, & que saint Anastase Patriarche d'Antioche le traduisit en grec pour l'usage des églises d'Orient. Cet ouvrage de ce grand Pape devroit être le manuel de tous les Pasteurs. L'Eglise seroit heureuse s'il étoit la régle de leur conduite.

XIII. Les Homelies.

3. Les Homelies ; vingt-deux sur Ezechiel, & quarante sur les Evangiles. Saint Grégoire qui étoit si appliqué à remplir tous les devoirs d'un bon Pasteur, ne négligeoit pas le premier de tous, qui est la prédication. Dès le commencement de son pontificat, il fit les quarante Homelies sur les Evangiles, que l'on lisoit à Rome pendant le cours de l'année, les mêmes pour la plûpart, que l'on dit encore aux mêmes jours. Il en avoit dicté vingt, & les avoit ensuite fait lire devant le peuple. Il avoit prononcé les vingt autres, & on les avoit écrites à mesure qu'il parloit. On les recueillit en deux livres. Il entreprit ensuite d'expliquer à son peuple le Prophête Ezechiel, & l'on écrivoit ses Homelies pendant qu'il les prononçoit. Après qu'il en eut fait douze sur les trois premiers chapitres, son peuple voyant que les affaires dont il étoit accablé, ne lui permettoient pas d'achever ainsi tout le livre, le

pria de lui en expliquer au moins la derniére partie, touchant le rétabliſſement du Temple, qui eſt la plus difficile. Il faut, dit-il, vous obéir ; mais il y a dans cette entrepriſe deux choſes qui me troublent, l'obſcurité de cette Prophétie, & la nouvelle de l'approche du Roi des Lombards. Jugez, mes chers freres, comment un pauvre eſprit, troublé par la crainte, & partagé en divers ſoins, pourra pénétrer des myſtéres ſi profonds. Mais la grace céleſte & vos deſirs ardens me ſoutiennent. Souvent, dit-il encore, ce que je n'avois pû comprendre ſeul dans les ſaintes Ecritures, je l'entends en préſence de mes freres. J'en conclus que c'eſt pour eux que cette connoiſſance m'eſt donnée. Je dois donc attribuer à mon peu de lumiére ce que je n'entends pas, & à vous ce que j'entends. Il paroît pénétré de la crainte des jugemens de Dieu, qui éclatoient ſur Rome & ſur tout l'Occident depuis ſi long-temps ; c'eſt ce qui fait que ſes diſcours ne reſpirent qu'humilité, componction, eſprit de pénitence. Il ne fit que dix Homelies ſur la derniére partie d'Ezechiel, & n'en expliqua qu'un chapitre. Il finit ainſi : Perſonne ne doit trouver mauvais, ſi je ceſſe après ce diſcours. Vous voyez tous combien nos afflictions ſont augmentées. Le glaive nous environne de toutes parts. Les uns reviennent ayant les mains coupées : nous apprenons que les autres ſont pris, & les autres tués. Quand on ne peut plus vivre, comment peut-on expliquer les myſtéres de l'Ecriture ? Que reſte-t-il à faire autre choſe que de rendre graces avec larmes à celui qui nous frappe pour nos péchés ? Ces vingt-deux Homelies ſur Ezechiel, furent recueillies en deux Livres au commencement du ſeptiéme ſiécle.

XIV. Les Lettres. Le Sacramentaire. Les Dialogues.

4. Les Lettres, qui sont au nombre d'environ 840, divisées en douze Livres. Nous en avons rapporté plusieurs extraits. Elles sont très-propres à faire connoître saint Grégoire. Ce saint Pape s'y est peint au naturel.

5. L'Antiphonaire & le Sacramentaire. Ils sont véritablement de saint Grégoire ; mais on ne peut nier que l'on n'y ait fait quelques additions, comme il est ordinaire dans ces sortes d'Ouvrages.

6. Les Dialogues, qu'il écrivit à la priére des clercs & des moines qui vivoient familiérement avec lui, & qui le pressoient d'écrire quelque chose des miracles des Saints dont ils avoient entendu parler. Saint Grégoire fit donc un Dialogue entre lui & le diacre Pierre, & lui raconta les histoires merveilleuses de plusieurs Saints d'Italie, distribuées en quatre Livres, dont le second est tout entier de la vie de saint Benoît. Les autres parlent de plusieurs saints Evêques, Abbés & moines d'Italie, excepté le quatriéme, qui est employé a prouver l'immortalité de l'ame. Il enseigne à cette occasion qu'il y a un purgatoire, où les ames sont purifiées par le feu, des fautes les plus légéres qu'elles n'ont pas expiées pendant cette vie. Cet Ouvrage est celui que les critiques ont trouvé plus digne de leur censure, & quelques-uns de leurs mépris. Mais la connoissance que nous avons des sentimens & des actions de ce saint Pape, ne permet pas de le soupçonner de foiblesse d'esprit ni d'artifice. On voit en lui une humilité, une candeur, une droiture, jointe avec une grande fermeté & une prudence consommée. Il est vrai qu'il avoit plus de goût pour la conduite des affaires sérieuses & pour la science des

mœurs, que pour les lettres humaines & les connoissances abstraites & spéculatives. Mais est-ce une raison qui puisse autoriser les critiques hardis dont nous parlons, à mépriser cet ouvrage? N'y a-t-il donc que les Philosophes qui puissent donner du poids aux faits qu'ils racontent? Saint Grégoire ne rapporte que ceux qu'il croyoit les mieux prouvés, après avoir pris toutes les précautions possibles pour s'en assurer. S'il s'est appliqué à recueillir tant de faits merveilleux, c'est qu'il n'avoit point à combattre des Philosophes qui attaquassent la Religion par le raisonnement. Il ne restoit presque d'autres payens, que des paysans & des serfs rustiques, ou des soldats barbares, que le récit des miracles certains persuadoient mieux que les syllogismes les plus concluans. La foi & la piété de ce saint Pape ne lui permettoient pas de douter de la puissance de Dieu. Tout ce qu'on pouvoit souhaiter, étoit qu'il s'assurât des faits, & c'est ce qu'il n'a point négligé. Quand il y en auroit quelques-uns de douteux, seroit-il raisonnable pour cela de rejetter tous les autres? Son intention en rapportant ces miracles étoit très-pure; c'étoit de confirmer la foi des fidèles sur l'immortalité de l'ame & sur la résurrection des corps, sur l'intercession des Saints & la vénération de leurs reliques, sur l'utilité de la priére pour les morts, particuliérement du saint Sacrifice. Or ce sont autant de vérités enseignées dès les premiers temps de l'Eglise. Aussi ces Dialogues furent-ils d'abord reçûs avec un applaudissement universel, & ils ont été également estimés dans les siécles suivans. Le Pape Zacharie, 15 ans après les traduisit en Grec. Sur la fi

du huitiéme siécle ils furent traduits même en Arabe. A l'égard du style de saint Grégoire, il se sent du mauvais goût de son siécle. Il témoigne lui-même qu'il mépriſoit l'art de bien parler, & qu'il croyoit que c'étoit une choſe indigne, d'aſſujettir la parole de Dieu aux régles de la grammaire.

V.

XV. Doctrine de S. Grégoire sur la lecture de l'Ecriture Sainte.

Nous terminerons cet article par quelques extraits des Ecrits de ce grand Pape, sur l'Ecriture Sainte & sur les maux que l'Egliſe doit éprouver dans les derniers temps.

Qu'eſt-ce que l'Ecriture Sainte, dit saint Grégoire, sinon une lettre que le Dieu tout-puiſſant a écrite à sa Créature? Si quelqu'un recevoit une lettre d'un Empereur de la terre, combien s'en croiroit-il honoré? Il ne voudroit prendre aucun repos, sans avoir vû auparavant ce que l'Empereur lui marqueroit. L'Empereur du Ciel, le Souverain Maître des hommes & des Anges, a daigné vous écrire des lettres où il s'agit de votre propre vie; & cependant vous n'avez point d'empreſſement à lire des lettres si importantes! Appliquez-vous donc, je vous conjure, à lire & à méditer tous les jours les paroles de votre Créateur. Apprenez à connoître Dieu en étudiant sa parole, afin que vous ſoupiriez avec plus d'ardeur vers les biens éternels, & que le déſir du bonheur du Ciel enflamme de plus en plus votre cœur. C'eſt ainsi que parloit ce saint Pape à un Laïc, médecin de l'Empereur.

La divine parole, dit ailleurs saint Grégoire, exerce les sçavans par les profonds myſtéres qu'elle renferme, & elle réjouit ſouvent les ſimples & les petits, par ce qui n'en eſt pour

ainſi dire que l'écorce. Elle a dans les ſens qui ſe préſentent à tout le monde, de quoi nourrir les plus petits; & elle conſerve dans les ſens cachés, de quoi remplir d'admiration les eſprits les plus ſublimes. On peut la comparer à un fleuve qui ſeroit en même-temps guéable & profond, où pourroit ſe promener un agneau & nager un éléphant.

L'Ecriture Sainte, dit encore ſaint Grégoire, eſt infiniment ſupérieure à toutes les ſciences humaines, quand on n'en jugeroit que par le ſtyle qu'elle emploie. Elle annonce la vérité; elle invite à la céleſte patrie; elle dégage le cœur des paſſions terreſtres, pour le porter aux biens du Ciel; elle exerce les forts par les obſcurités qu'elle renferme, & elle ſe met à la portée des foibles par ſa ſimplicité. Ce divin Livre n'eſt pas tellement fermé, que l'entrée en ſoit inacceſſible; ni tellement ouvert, qu'on ſoit porté à le mépriſer: plus on le médite, plus on y trouve de charmes; la ſimplicité des paroles ſoulage l'eſprit du lecteur, & la ſublimité des ſens l'éleve & le ſoutient. Il croît, en quelque ſorte, (ce divin Livre) avec ceux qui l'étudient; les lecteurs les plus ignorans le comprennent, & les plus ſçavans y découvrent ſans ceſſe de nouvelles beautés.

VI.

XVI. Ce que S. Grégoire penſoit des derniers temps de l'Egliſe.

On trouve dans les Ecrits de ce grand Pape des vûes très-importantes ſur le caractére des derniers temps de l'Egliſe. On y voit avec admiration combien il avoit réfléchi ſur ce point, en approfondiſſant les Ecritures.

Liv. 13. de ſes Morales n. 13.

Comme la Vérité incarnée, dit-il, a choiſi pour prêcher ſon Evangile des gens ſimples & pauvres; au contraire l'antecriſt choiſira pour

pour l'accompliſſement de ſon œuvre d'impiété, des hommes fins, adroits, fourbes, & remplis de la ſcience du monde. Cette ſociété de méchans unie à l'Antechriſt, ſera compoſée de membres très-étroitement unis pour le mal. Saint Grégoire le dit poſitivement en expliquant ces paroles de Job, les membres de ſa chair (de Leviathan) *ſont jointes enſemble.* Tous ſes membres, dit-il, depuis les moindres juſqu'aux plus conſidérables, s'accordent merveilleuſement bien dans le mal avec cet ennemi de tout bien. En effet leurs ſentimens ſont tellement uniformes dans l'erreur, qu'ils ne ſont diviſés entre-eux par aucune diſpute, & qu'il n'y a point de conteſtation qui les partage, de ſorte qu'ils ont d'autant plus de force contre les Elus, qu'ils ſont tous d'accord pour les perdre. Le prince de l'orgueil eſt proche, dit ailleurs le ſaint Pape; &, ce qui eſt étonnant, une troupe de Prêtres, *Sacerdotum exercitus*, qui avoient été établis pour être des modéles d'humilité, mais qui ne ſongent qu'à s'élever de plus en plus, ſont ſes avant-coureurs. Il nous apprend quel ſera le triſte état de l'Egliſe dans les temps qui toucheront à la perſécution de l'Antechriſt: & d'abord il poſe ce principe, que Job en parlant de ce qui le regarde, décrit ce qui doit arriver à l'Egliſe; & qu'il marque par ſes propres ſouffrances, celles qu'elle devoit un jour éprouver. Il dit que de ſon temps le démon étoit enfermé, comme il eſt dit dans l'Apocalypſe, mais que dans les derniers temps il ſera délié, & tiré du puits de l'abîme. Alors les Elûs qui ſe trouveront accablés de toutes ſortes de maux, rappelleront dans leur mémoire ces premiers temps auſquels l'Egliſe

Liv. 34 de Mor. n. 8.

Lett 18. du l. 5.

étoit dans une paisible possession de la foi. Ils se souviendront de nous qui ne sommes point persécutés pour la foi, & qui ne sommes pas attaqués dans la tradition que nous avons reçûe de nos peres. Saint Grégoire applique ensuite à l'Eglise ces paroles de Job : *Qui fera en sorte que je revienne à l'état auquel j'étois dans les mois passés ?* L'Eglise, dit-il, étant un jour pressée de douleur, dira beaucoup de choses semblables. Elle sera accablée de tant de maux & de tant d'affliction, qu'elle sera réduite à desirer comme un grand bonheur, cet état que nous ne supportons maintenant qu'avec peine. Car alors la violence de la persécution fera tomber dans le sein de l'Eglise un grand nombre de ses enfans foibles, qu'elle conserve aujourd'hui, & qu'elle nourrit d'autant plus aisément, qu'ils sont soutenus par l'exemple des personnes fortes & parfaites parmi lesquelles ils sont mêlés.

Morale, même Livre. L'Eglise, dit encore le saint Pape, a ses divers âges aussi-bien que l'homme : elle étoit petite, lorsque ne venant que de naître, elle n'étoit point encore capable de prêcher la parole de vie. L'Eglise étoit comme adulte, lorsqu'étant unie par un mariage sacré au Verbe divin, & remplie de son Esprit saint, elle devint féconde par le ministére de sa prédication, dans ceux qu'elle engendroit en les convertissant à la foi. Lorsqu'elle sera en quelque sorte affoiblie par une espéce de vieillesse, *quasi quodam senio debilitata*, & qu'elle ne pourra presque plus engendrer d'enfans spirituels par la prédication, elle se souviendra de son ancienne fécondité, & dira avec Job : *Qui m'accordera d'être encore comme j'étois aux jours de ma jeunesse ?* Après ces jours de vieil-

leſſe, elle reprendra à la fin des temps une vigueur & une force nouvelle, par la prédication efficace & puiſſante de la parole de Dieu. Car après que tous les Gentils qu'elle doit recevoir dans ſon ſein, y ſeront entrés, elle attirera à la vraie foi tous les Juifs qui ſe trouveront alors ſur la terre, ſelon ces paroles de l'Apôtre, *juſqu'à ce que la plénitude des Gentils ſoit entrée, & qu'ainſi tout Iſraël ſoit ſauvé.*

Saint Grégoire s'eſt expliqué clairement ſur deux points très-importans, dont le premier eſt, que l'Egliſe tombera dans une eſpéce de vieilleſſe qui l'empêchera d'être auſſi féconde que dans les premiers temps; & le ſecond, que cette même Egliſe affoiblie par l'âge & par une eſpéce de ſtérilité, ſera renouvellée par le retour des Juifs: qu'elle aura pour lors autant de force & de fécondité que dans le temps de ſa jeuneſſe. La longue & ſérieuſe méditation du livre de Job, avoit fort inſtruit ce Pere d'un myſtére moins approfondi par quelques autres. Il avoit vû dans les pertes de Job & dans ſa pauvreté, les pertes futures de l'Egliſe, & l'indigence où elle tomberoit; quoiqu'elle conſervât comme lui une patience, une foi & une eſpérance que rien ne ſeroit capable d'ébranler. Et il avoit vû auſſi dans le rétabliſſement de Job, dans la réconciliation de ſes parens & de ſes amis avec lui, dans ſa nouvelle famille, & dans la reſtitution au double de ſes troupeaux, le rétabliſſement de l'Egliſe dans le dernier âge, la réunion des Juifs avec elle, & par eux des autres peuples, ſa nouvelle famille, & l'augmentation au double de tous les biens, que divers accidens lui avoient enlevés.

M. Duguet Explic. des paſſ. de ſaint Paul ſur J. C. crucifié, ch. viij.

Ibid. La pleine & entiére réunion des Juifs & des Gentils non-seulement dans une même maison, mais à une même table, plus éloignée peut-être, & plus voisine aussi que nous ne le pensons, fait la plus douce consolation de l'Eglise; & ceux qui l'aiment véritablement s'occupent par avance à l'exemple de saint Grégoire, de ce grand & admirable spectacle, & ils préviennent comme lui par l'activité de leur foi, ce qui est réservé pour un autre temps que le leur. C'est avec un singulier plaisir, dit ce grand Pape, que j'ouvre les yeux de la foi, pour considérer dès maintenant ce dernier festin que fera l'Eglise, lorsqu'elle recevra dans son sein le peuple d'Israël. Ce sera le grand Elie qui viendra pour inviter les Juifs à ce festin; & alors les parens & les amis viendront trouver avec des présens celui qu'ils regardoient avec mépris, lorsqu'ils le voyoient dans l'affliction.

En expliquant ces paroles de Job: maintenant je suis devenu le sujet de leurs chansons, le saint Docteur parle ainsi: Ces paroles marquent clairement les derniers temps de l'Eglise, où elle sera publiquement exposée aux railleries & aux outrages des méchans, & où l'iniquité étant arrivée à son comble, l'attachement à la vraie foi sera un sujet d'opprobre, & l'amour de la vérité passera pour un crime, *fides in opprobrium, & veritas erit in crimen.* En effet on sera alors d'autant plus mépriſé, que l'on sera plus juste; & l'on deviendra un sujet d'abomination, à proportion que dans la vérité on sera plus digne de louange.

ARTICLE III.

Egliſes d'Angleterre, de France, d'Italie, d'Eſpagne & d'Afrique.

I.

I. Egliſe d'Angleterre. Révolutions par rapport à la Religion dans le Royaume de Kent.

APrès la mort de ſaint Auguſtin de Cantorberi, Laurent ſon ſucceſſeur continua de travailler à l'accroiſſement de la nouvelle égliſe d'Angleterre. Mais elle fut violemment ébranlée à la mort du ſaint Roi Ethelbert, qui arriva l'an 616 après un régne de cinquante-ſix ans. Son nom ſe trouve dans le Martyrologe Romain. Il laiſſa de Berthe ſa premiére femme un fils nommé Ebald qui lui ſuccéda, & deux filles, qui devinrent célébres par leur piété. Ebald abandonna la Religion Chrétienne & ſe plongea dans toute ſorte de déſordres. Son exemple fut une occaſion d'apoſtaſie, pour ceux qui n'avoient embraſſé la Religion Chrétienne que par complaiſance pour ſon pere, & ils retournerent à l'idolâtrie & à leurs débauches. Les Evêque de Londres & de Rocheſter, découragés par les perſécutions qu'ils avoient à ſupporter, ſe retirerent en Gaule. Laurent de Cantorberi étoit réſolu d'y aller auſſi, mais ſaint Pierre lui apparut pendant la nuit, le reprit fortement & le punit de ſon peu de courage. Après cette correction miraculeuſe, il s'expoſa à tout pour ſoutenir l'œuvre de Dieu. Le Roi l'écouta favorablement, & ſe convertit; mais il ne put ramener ceux qui avoient renoncé à la Religion.

II. L'Evangile est annoncé dans le Royaume de Northumbre.

L'aînée de ses sœurs épousa Edvin cinquiéme Roi de Northumbre, alors le plus puissant des Anglois. Cette Princesse nommée Edelburge procura la conversion du Roi son époux & de ses sujets. Car quand le Roi Edvin l'envoya demander en mariage, on lui répondit qu'il n'étoit pas permis de donner une fille chrétienne à un payen. Edvin déclara qu'il ne refusoit pas d'embrasser la Religion Chrétienne, si après avoir été examinée par des personnes sages, elle étoit jugée la plus sainte & la plus digne de Dieu. Sur cette réponse on lui envoya la Princesse accompagnée de Paulin, qui fut ordonné Evêque pour ce Royaume le vingt-uniéme de Juillet 625. Etant arrivé dans le pays de Northumbre, il travailla à fortifier dans la Foi ceux qui étoient avec lui : il essaya même de convertir des payens ; mais ce fut d'abord avec assez peu de succès. Cependant le Pape Boniface V sçachant les bonnes dispositions dn Roi Edvin, lui écrivit une lettre pour l'exhorter à se faire Chrétien, lui représentant la grandeur du vrai Dieu, la vanité des idoles, & l'exemple des autres Princes, & sur-tout du Roi Ebald son voisin. Il écrivit à la Reine Edelburge, afin de l'engager à faire tous ses efforts pour gagner à Dieu le Roi son époux. En même temps il leur envoya des présens de la part de saint Pierre qu'il nomme leur protecteur. Il n'eut pas la joie de sçavoir l'effet qu'avoient produit ses lettres, car il mourut peu de temps après.

III. Conversions éclatantes.

Edvin après un long examen & de sérieuses délibérations, embrassa le Christianisme. Un pontife des idoles en qui le Roi avoit plus de confiance, ayant entendu Paulin parler de la véritable Religion, s'écria : Je voyois bien

depuis long-temps, que ce que nous adorions n'étoit rien : car plus je cherchois la vérité parmi nous, & moins je la trouvois. Maintenant je la vois briller dans cette doctrine, qui nous peut procurer la véritable vie & la félicité éternelle. Ce pontife des idôles fut le premier à renverser tout ce qui servoit d'appui à l'idolâtrie, & il conseilla au Roi d'employer son autorité pour établir le Christianisme. Ce Prince fut baptisé à Yorc le jour de Pâques 627, avec toute la Noblesse & une grande quantité de peuple. Paulin qui avoit été ordonné Evêque pour ce Royaume, établit son Sége à Yorc. La ferveur de ce peuple étoit si grande, que chacun s'empressoit à se faire Chrétien. Paulin étant venu un jour avec le Roi & la Reine en une Terre nommée Adregin, y demeura trente jours occupé à cathéchiser & à baptiser, sans faire autre chose depuis le matin jusqu'au soir. Dans ces commencemens il baptisoit dans les rivières, parce qu'on n'avoit point encore pû bâtir de baptistéres : ce qui montre que l'on baptisoit par immersion.

IV. Désolation de l'Eglise de Northumbre.

Le Roi Edvin étoit si zélé pour la foi, qu'il persuada au Roi des Anglois Orientaux de l'embrasser avec tout son peuple. L'Evêque Félix né & ordonné en Bourgogne, fut envoyé par l'Archevêque de Cantorberi à cette nation des Anglois Orientaux. Il y travailla avec tant de succès, qu'il convertit toute la Province, & établit son Siége à Dummoc où il mourut en paix dix-sept ans après. Saint Paulin d'Yorc convertit aussi le Gouverneur de Lincolne où il fit bâtir une église. La paix étoit si profonde dans les Etats du Roi Edvin, qu'elle passa en proverbe ; mais ce bon Roi

ne vêcut que 48 ans, & fut tué en combattant contre le Roi de Galles qui s'étoit révolté, & s'étoit joint à un Prince Anglois de la nation des Merciens. Leur victoire fut la ruine de l'église naissante de Northumbre. Car ce Prince Anglois nommé Penda, étoit païen comme tous les Merciens; & Cadavallo Roi de Galles, quoique Chrétien de profession, étoit plus barbare que les païens. Il faisoit mourir tous les Anglois, sans aucun respect pour la Religion Chrétienne qu'ils avoient embrassée; & les peuples de Galles en faisoient si peu de cas, qu'ils n'avoient pas plus de commerce avec les Anglois chrétiens, qu'avec ceux qui étoient païens, ce qui duroit encore du temps de Bede, cent ans après. Dans cette désolation de l'église & du Royaume de Northumbre, saint Paulin fut réduit à s'enfuir avec la Reine Edelburge & ses enfans. Ils retournerent par mer dans le Kent, & furent reçûs avec honneur par le Roi; & Osuald, avec une petite armée, défit les troupes immenses du Roi Cadavallo qui fut tué; & on attribua cette victoire à la piété de ce Prince, qui avoit mis toute sa confiance dans la croix de Jesus-Christ, & non dans sa valeur ou la force de ses troupes.

V. La Religion Chrétienne est rétablie dans une grande partie de l'Angleterre. Zéle du saint Roi Osuald. Sa mort.

Dès qu'Osuald fut devenu maître du Royaume, il songea aux moyens de le rendre tout chrétien. Pour cet effet, il demanda aux Ecossois un sujet capable de travailler à la conversion de ses sujets. Ils envoyerent d'abord un prêtre d'un caractére dur qui ne put faire aucun fruit: mais ensuite ils en choisirent un autre nommé Aidan, qui fut ordonné Evêque, & qui fit de grands biens parmi les Anglois. Depuis ce temps-là, plusieurs Irlandois

venoient de jour en jour prêcher la foi avec un grand zèle dans les Etats du Roi Osuald, & les prêtres administroient le Baptême. On bâtissoit des églises en divers lieux, & le Roi donnoit libéralement des terres pour fonder des monastéres, où les jeunes Anglois apprenoient les Lettres & la discipline réguliére: car ces missionnaires Irlandois étoient moines pour la plûpart, & avoient été formés dans le monastére fondé par saint Colomb ou Colomban l'ancien dans le siécle précédent. Segene Prêtre en étoit alors Abbé, & ce fut lui qui envoya S. Aidan au Roi Osuald avec quelques autres moines, après l'avoir fait ordonner Evêque. Il obtint du Roi pour son Siége épiscopal Lindisfarne peninsule, que le flux de la mer réduisoit en Isle deux fois le jour. On la nomma depuis l'Isle sainte; & elle est à quatre mille de Varvic en Ecosse. Le saint Evêque commença donc à y prêcher & à fonder cette église. Il pratiquoit le premier ce qu'il enseignoit, & menoit une vie vraiment apostolique, se consacrant tout entier au salut des ames. Osuald étoit le plus puissant Roi d'Angleterre, & commandoit aux quatre nations de cette Isle, qui parloient chacune leur langue, Bretons, Pictes, Ecossois & Anglois. Ce Prince profita des instructions de saint Aidan; il devint doux, humble & charitable. Quoiqu'à la fleur de son âge, il étoit fort avancé dans la vertu. Il ne cessoit d'assister les pauvres & les malades, & prioit continuellement. De son temps saint Birin établit son Siége à Dorcestre, après avoir converti beaucoup de peuples. Meidulse, pieux & sçavant solitaire, fonda aussi dans ce même temps le célébre monastére de Malmesburi.

Osuald fut tué dans une bataille à l'âge de 38 ans par Penda, ce même Roi des Mérciens qui avoit tué saint Edvin ; & au lieu où il fut tué il se fit plusieurs miracles. On en emportoit même la terre ; & l'eau où elle avoit trempé guérissoit les malades.

Il eut pour successeur son frere Osoüin qui régna huit ans. La seconde année de son regne 644 de Jesus-Christ, mourut saint Paulin auparavant Archevêque d'Yorc, & alors Evêque de Rochester dans le Royaume de Kent. Son successeur fut Ithamar né dans le pays & recommandable par sa science & par sa vertu. Il fut ordonné par Honorius Archevêque de Cantorberi. Erconbert étoit Roi de Kent & régna 24 ans. Ce fut le premier des Rois Anglois qui ordonna par Edit dans tout son Royaume, d'abattre les idoles & d'observer le jeûne du Carême, imposant des peines aux contrevenans. Sa fille se consacra à Dieu, & passa en France au monastére de sainte Fare qui en étoit encore Abbesse. Car comme il y avoit peu de monastéres dans le pays des Anglois, plusieurs passoient de la Grande Bretagne dans les monastéres de France, & y envoyoient leurs filles pour être instruites dans la piété, principalement à Faremoûtier & à Chelles.

VII. Le Christianisme fait de nouveaux progrès en Angleterre.

L'an 653 mourut Honorius Archevêque de Cantorberi le dernier de Septembre, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. Il avoit tenu ce Siége dix-neuf ans ; & après dix-huit mois de vacance Deusdedit fut élû le sixiéme Evêque de Cantorberi. Ithamar Evêque de Rochester vint l'ordonner le seiziéme de Mars 655, & il gouverna cette église neuf ans & quatre mois. Il étoit de la nation des Saxons

Occidentaux ; au lieu que les cinq Archevêques ses prédécesseurs étoient étrangers, & apparemment Italiens. Saint Aidan Evêque de Lindisfarne étoit mort le dernier d'Août 651, jour auquel on fait sa fête. Il eut pour successeur Finan, qui bâtit dans l'Isle de Lindisfarne une église Cathédrale non de pierre, mais de bois selon l'usage des Irlandois. Ce fut vers ce temps-là que les Anglois du milieu des terres se convertirent, sous Penda, que le Roi son pere nommé aussi Penda, avoit fait Gouverneur de cette nation. Il fut principalement persuadé par Alfrid fils d'Osui Roi de Northumbre, & il fut baptisé par l'Evêque de Lindisfarne avec tous les Seigneurs, les soldats, & beaucoup de peuple. Le Roi Penda pere, permit aussi qu'on prêchât la foi à la nation des Merciens dont il se convertit un grand nombre. Osui s'étant rendu maître de cette nation, & l'ayant unie à son Royaume de Northumbre, il s'appliqua à la rendre toute chrétienne : car il avoit beaucoup de zéle pour la propagation de la foi. Il procura aussi la conversion des Saxons Orientaux dont la capitale étoit Londres, & qui avoient autrefois chassé saint Mellit leur Evêque, & renoncé à la foi. Leur Roi étoit Sigebert ami du Roi Osui, que celui-ci engagea à renoncer à l'idolâtrie. Il fut baptisé par l'Evêque Finan dans la maison royale qui étoit près de la grande muraille bâtie autrefois par les Romains, & qui appartenoit à Osui Roi de Northumbre que Sigebert étoit venu visiter. Osui lui envoya peu à près un saint homme nommé Cedde, qui fut ordonné Evêque des Saxons Orientaux, fonda des églises en divers lieux, ordonna des prêtres & des diacres, pour l'ai-

der à prêcher & à baptiser. Il assembla même à Tilabourg sur la Tamise une communauté où il faisoit pratiquer la vie Religieuse, autant que ces nouveaux chrétiens en étoient capables.

VIII. S. Cedde Evêque fait de grands biens en Angleterre. Son zéle & ses vertus.

Un jour il excommunia un des parens du Roi, pour avoir contracté un mariage illicite; & il défendit à qui que ce fût d'entrer dans sa maison & de manger avec lui. Le Roi Sigebert étant invité à manger chez cet excommunié ne laissa pas d'y aller. Mais comme il en sortoit, il rencontra le saint Evêque. Il fut d'abord saisi de crainte, descendit de cheval, se jetta à ses pieds & lui demanda pardon. L'Evêque qui étoit aussi à cheval, mit pied à terre, toucha le Roi d'une verge qu'il tenoit à la main, & lui dit avec l'autorité que lui donnoit son caractére: Parce que vous n'avez pas voulu vous abstenir d'entrer dans la maison de cet homme corrompu, vous y mourrez. En effet ce même homme & son frere, quoique parens du Roi le tuerent. Et quand on leur en demanda la cause, ils ne purent en alléguer d'autre, sinon qu'il s'avilissoit en pardonnánt trop facilement à ses ennemis. Sigebert ne pouvoit en effet refuser le pardon qu'on lui demandoit; & si c'étoit en lui un défaut, il faut convenir, qu'il se trouve rarement dans ceux qui ont en main la souveraine autorité. Quoique Cedde fût Evêque d'Essex dont la capitale étoit Londres, il ne laissoit pas d'aller de temps en temps dans son pays de Northumbre pour y fortifier les fidéles.

Adelvalt fils du Roi Osuald, qui régnoit dans la province de Véire, avoit auprès de lui un frere de Cedde qui étoit Prêtre, l'instrui-

soit lui & sa famille & leur administroit les Sacremens. Le Roi qui connoissoit la vertu de l'Evêque Cedde, l'exhorta à choisir un lieu pour bâtir un monastére, où le Roi lui-même pût venir faire ses priéres & recevoir des instructions salutaires. Il desiroit aussi que l'on y enterrât les morts, ne doutant pas que les priéres des moines ne leur fussent très-utiles. L'Evêque choisit une place dans des montagnes désertes & écartées; & demanda permission au Roi d'y demeurer en priére pendant le Carême, qui étoit proche. Pendant tout ce temps, il jeûnoit tous les jours hors les Dimanches, jusqu'au soir, & ne prenoit qu'un peu de pain avec un œuf & un peu de lait mêlé d'eau. Ce trait montre qu'en ce pays-là les laitages ni même les œufs n'étoient pas défendus en Carême. L'usage des moines chez qui le saint Evêque avoit été élevé, étoit de consacrer par des priéres & des jeûnes le lieu où ils devoient bâtir un monastére ou une église. Ainsi fut fondé le monastére de Lestinghen, suivant la régle de Lindisfarne, où l'Evêque Cedde avoit été formé, & il y mit pour Abbé un de ses freres nommé Céadda. Il en avoit quatre qui étoient tous prêtres. Le Roi Adelvalt mourut vers l'an 656 sans laisser d'enfans. La Déire fut donnée à Alfred fils naturel d'Osui, qui devint Roi de tout le Northumberland à la fin du septiéme siécle.

IX. Travaux de S. Vilfrid.

L'église d'Angleterre fut ensuite fort agitée au sujet de la Pâque, que quelques-uns célébroient le même jour que les Juifs, & d'autres comme l'Eglise Catholique. L'entêtement des Irlandois à suivre leur ancienne coutume, fut une source de maux pour cette église. Saint Vilfrid né dans le Royaume de Nor-

thumbre vers l'an 634, & instruit en France par les plus sçavans hommes, travailla de toutes ses forces à affermir la foi dans son pays, & se lia étroitement avec le Prince Alfrid, lequel étoit plein de zéle pour le bien de l'Eglise. Vilfrid fut ordonné Evêque d'Yorc par douze Evêques de France à Compiegne ; mais son Siége fut occupé par Céadda Abbé de Lestinghen, que le Roi Osui avoit fait ordonner Evêque, pour écarter Vilfrid auquel il n'étoit point alors favorable. Céadda possédoit la science des divines Ecritures & avoit une piété exemplaire. Vilfrid étant revenu en Angleterre, ne voulut point attaquer l'ordination de Céadda. Il aima mieux aller au monastere de Ripon qu'il avoit fondé, & y demeura trois ans, pendant lesquels le Roi des Merciens l'invitoit souvent à venir chez lui, pour exercer diverses fonctions épiscopales, & lui donna des terres où il fonda des monastéres. Egbert Roi de Kent le fit aussi venir chez lui, où il ordonna des prêtres & des diacres pendant la vacance du Siége de Cantorberi. Ainsi Vilfrid quoique chassé de son Siége, ne laissoit pas de travailler utilement à rétablir la discipline en Angleterre. Tous les Irlandois qui s'y trouvoient, reçurent les usages de l'Eglise Catholique, ou retournerent dans leur pays.

X. S. Théodore ordonné Evêque de Cantorberi.

Le Pape Vitalien cherchoit alors, c'est-à-dire, vers l'an 668, un sujet digne d'être mis sur le Siége de Cantorberi. Il fit venir du monastére de Niridan près de Naples, l'Abbé Adrien Africain de nation, bien instruit dans les saintes Lettres & dans la discipline ecclésiastique, & qui sçavoit parfaitement le grec & le latin. Adrien dit qu'il ne pouvoit accepter

cette dignité, mais qu'il pouvoit indiquer un sujet capable d'en supporter le poids. C'étoit un moine nommé André, qui en fut jugé digne par tous ceux qui le connoissoient; mais ses infirmités corporelles empêcherent qu'on ne le chargeât de ce fardeau. On pressa de nouveau Adrien de l'accepter; & il demanda du temps, espérant trouver encore un autre sujet. Il y avoit alors à Rome un moine nommé Théodore né à Tarse en Cilicie, recommandable par sa doctrine & par sa piété. Adrien qui le connoissoit, le présenta au Pape, qui ne consentit à l'ordonner Evêque, qu'à condition qu'Adrien l'accompagneroit en Angleterre, pour travailler avec lui à l'instruction des Anglois, & empêcher qu'il n'introduisît aucun mauvais usage dans cette église. Le Pape ayant ordonné Théodore le recommanda à Benoît Evêque qui se trouvoit alors à Rome, & lui ordonna de quitter ses pelerinages pour un plus grand bien, de retourner dans son pays & d'y servir à Théodore de guide & d'interprete.

Benoît obéit à l'ordre du Pape, & partit pour l'Angleterre avec Theodore & Adrien, le vingt-septiéme de Mai 668. Ils furent long-temps en voyage, & enfin Théodore arriva à Paris, & alla voir l'Evêque Agilbert, qui ayant été long-temps en Angleterre, étoit en état de lui donner de bonnes instructions. Il en fut très-bien reçû, & demeura long-temps avec lui. Adrien de son côté alla d'abord chez Emmon Archevêque de Sens; puis à Meaux chez S. Faron, & séjourna long-temps auprès d'eux. Car l'hiver qui approchoit, les obligeoit à se tenir en repos. Quelques années auparavant ce même Emmon

avoit accordé aux moines de S. Pierre-le-Vif de Sens un privilege dans un Concile de trente Evêques, où étoient ses comprovinciaux, & d'autres comme S. Oüen, S. Faron, S. Eloi & S. Amand. Egbert Roi de Kent ayant appris que l'Evêque qu'il avoit demandé au Pape étoit en France, envoya aussi-tôt un Seigneur de sa Cour, qui l'emmena au port de Quentavic en Ponthieu, aujourd'hui S. Josse-sur-mer. Théodore étant tombé malade, y demeura quelque temps; & quand il commença à se mieux porter, il passa en Angleterre, & prit possession de son Siége de Cantorberi, la seconde année après son ordination 669. Il gouverna cette église vingt-un ans & quatre mois. Il fit d'abord une exacte visite de son vaste diocèse avec l'Abbé Adrien, & fit par-tout de très-sages réglemens.

XI. Succès des travaux de S. Théodore.

Il fut favorablement écouté, réforma les abus, & fit cesser la diversité dans la célébration de la pâque. S. Théodore fut le premier Archevêque de Cantorberi à qui toute l'Eglise Anglicane se soumit; & il fut le principal instituteur de cette célébre Ecole, d'où sortirent depuis tant de grands hommes. Jamais la Grande Bretagne n'avoit vû de temps plus heureux depuis l'entrée des Anglois. Leurs Rois étoient si braves, qu'ils faisoient trembler toutes les nations voisines: ils étoient aussi très-bien disposés en faveur de la Religion Chrétienne. Théodore dans ses visites, corrigeoit les désordres & ordonnoit des Evêques dans les lieux où il en manquoit. Il tint un Concile à Herford pour exhorter les Evêques à l'union & à l'observation des anciens canons.

Cet homme apostolique donna le soin des monastéres à S. Benoît Biscop, & établit Vil-

frid dans son Siége d'Yorc ayant cassé l'élection de Céadda. Celui-ci qui sentoit tout le poids de l'Episcopat, lui dit : Si mon élection n'est pas légitime, je renonce volontiers à une charge que je n'ai acceptée que par obéissance, & dont je me suis toûjours cru fort indigne. Théodore & Vilfrid admirant son humilité, lui donnerent l'Evêché des Merciens vacant depuis peu par la mort de Jaraman. S. Céadda fut bien reçû par Vulfere Roi des Merciens, & gouverna en même temps cette église & celle de Lindisfarne, vivant dans une grande perfection.

XII. Vertus de S. Céadda Evêque de Lindisfarne & des Merciens.

Il avoit coutume de faire ses visites à pied; mais S. Théodore l'obligea de prendre un cheval quand le chemin seroit long. Il s'étoit fait près de l'église une demeure, où il se retiroit, quand ses fonctions le lui permettoient, pour s'appliquer à la lecture des Livres saints & à la priére. Il y avoit en ce lieu plusieurs saints moines. Voici un trait qui montre combien la crainte de Dieu étoit vivement gravée dans son cœur. Si pendant qu'il lisoit, il s'élevoit un coup de vent, il avoit recours à la priére. Si le vent redoubloit, il fermoit son livre & se prosternoit le visage contre terre. Quand l'orage augmentoit, & que le tonnerre se faisoit entendre, il alloit à l'église implorer la misericorde de Dieu. Il disoit à ceux qui étoient surpris de cette conduite : ces mouvemens dans l'air sont des avertissemens que Dieu nous donne, pour nous faire souvenir de son terrible jugement, comme s'il levoit la main avant que de frapper. Ce saint Evêque ne gouverna ces églises que deux ans, & mourut l'an 672 le deuxiéme de Mars, jour auquel on honore sa mémoire. Il se fit plusieurs miracles à

son tombeau. Vinfrid qui avoit long-temps exercé sous lui la fonction de diacre, fut ordonné à sa place par Théodore pour gouverner l'église des Merciens & celle de Lindisfarne.

XIII. Succeſſions de Rois.

Osui Roi de Northumbre étoit mort deux ans auparavant à l'âge de cinquante-huit ans. Il étoit tellement attaché à la discipline de l'église Romaine, qu'il vouloit aller finir ses jours à Rome, pour y visiter souvent les saints lieux. Il prioit Vilfrid de l'accompagner dans ce voyage, à l'exemple de Benoit Biscop qui y avoit conduit son fils Alfrid. Il laissa pour successeur un autre de ses fils nommé Egfrid. Trois ans après mourut Ecbert Roi de Kent à qui succéda son frere Lotaire. Il y eut dans ce Royaume des guerres continuelles jusqu'à la fin du septiéme siécle, & ces guerres ébranlerent cette nouvelle église. A l'égard d'Egfrid Roi de Northumbre, il se distingua au commencement de son regne par des victoires éclatantes qui lui firent donner le titre de Monarque. Mais s'étant engagé imprudemment dans un pays inconnu en marchant contre les Pictes, il y périt avec la plus grande partie de ses troupes. Alfrid fils naturel d'Osui fut mis sur le trône de Northumbre & régna jusqu'au commencement du huitiéme siécle.

XIV. S. Vilfrid rétabli sur son Siége d'Yorc. Ses travaux. Il est persécuté.

S. Vilfrid ayant été établi sur son Siége d'Yorc, comme nous l'avons dit, répara l'église que S. Paulin y avoit autrefois bâtie, & qu'il trouva fort en désordre. Il la couvrit de plomb, fit blanchir les murailles, & mettre des vitres aux fenêtres, ce qui étoit tout-à-fait nouveau en Angleterre. Outre le soin qu'il prenoit de son église, il gouvernoit un grand nombre de monasteres. Chacun voyant les biens qu'il

faisoit, s'empressoit de lui donner des terres & des revenus, qu'il employoit à des établissemens utiles. Après avoir été quatre ans tranquille sur son Siége, la Reine Ermenburge le prit en aversion, & représenta vivement au Roi Egfrid ses richesses, le nombre de ses monastéres, la grandeur de ses bâtimens, la multitude de ses vassaux qui le suivoient vêtus & armés magnifiquement. Le Roi entra dans les sentimens de sa femme, & persuada à S. Théodore de Cantorbéri de déposer S. Vilfrid & d'ordonner à sa place trois Evêques, un seul ne suffisant pas pour un si vaste diocèse. Vilfrid par le conseil des autres Evêques résolut d'aller à Rome demander justice au Pape.

XV. S. Vilfrid annonce l'Evangile aux infidéles.

Il passa d'abord en Frise, dont les habitans étoient encore payens. Leur Roi le reçut honorablement, & lui permit de prêcher l'Evangile à ses sujets; il le fit avec zéle, & baptisa presque tous les Seigneurs & un peuple innombrable. On le regarde comme le premier Apôtre de ce pays. Il alla ensuite à Rome, où sa déposition fut déclarée nulle dans un Concile. Etant retourné en Angleterre avec le decret du Concile de Rome, le Roi qui y trouva des choses qui lui déplaisoient, fit mettre en prison saint Vilfrid. Mais les miracles de ce saint Evêque obligerent le Roi de lui rendre la liberté. Il en profita pour aller prêcher aux Saxons Méridionaux & Occidentaux; & il le fit avec beaucoup de succès. Saint Théodore de Cantorberi voulut avant que de mourir se reconcilier avec Saint Vilfrid, qui pour cela retourna en Angleterre, & fut rétabli sur son Siége. Nous verrons la fin de S. Vilfrid dans l'histoire du huitiéme siécle.

XVI. Etat de l'Eglise d'Angleterre à la fin du septiéme siécle.

L'église d'Angleterre possédoit encore à la fin du septiéme siécle, un homme d'une éminente vertu en la personne de S. Cutbert, qui fut tiré malgré lui de sa retraite, pour être fait Evêque de Lindisfarne. Il avoit le don des miracles, & tout étoit apostolique dans sa conduite. Saint Benoît Biscop faisoit fleurir la vie monastique dans ce Royaume, & s'appliquoit à procurer aux églises, tout ce qui pouvoit contribuer à rendre le culte extérieur plus éclatant & plus pur. Le Pape Agathon voulant sçavoir en quel état étoit la foi en Angleterre au sujet du Monotheliſme, on y tint un concile dans lequel on reçut unanimement les cinq Conciles généraux, & celui que le Pape saint Martin avoit assemblé contre la nouvelle hérésie.

II.

XVII. Eglise de France. Révolutions dans le Royaume. Jugemens de Dieu sur Brunehaut.

Clotaire II, fils de Chilperic avoit le Royaume de Neustrie ou de Soissons, qui s'étendoit jusqu'à la côte de l'Océan. Thierri ou Theodoric II & Theodebert petit-fils de Brunehaut régnoient, l'un en Bourgogne, l'autre en Austrasie dont Metz étoit la Capitale. Brunehaut demeuroit avec Thierri en Bourgogne, & empêchoit qu'il ne se mariât, de peur qu'une Reine ne diminuât son crédit & son autorité. Ce Prince par le conseil de Brunehaut persécuta saint Colomban, qui le reprenoit de ses désordres & de sa vie scandaleuse. Les deux freres ayant eu un différend se firent la guerre, & Theodebert fut défait. Brunehaut qui ne l'aimoit pas, le mit dans le Clergé & ensuite le fit mourir. Le Comte Romulphe, Seigneur puissant, fut enveloppé dans son malheur, & son fils Romaric désabusé des grandeurs du monde, dotta de tous

ses biens la célébre Abbaye de Remiremont, appellée *Romarici-Mons.* Thierri mourut quelques mois après, âgé de vingt-six ans. Il laissa de ses concubines quatre fils dont aucun ne lui succéda, selon la prédiction de S. Colomban. Brunehaut vouloit faire regner Sigebert qui étoit l'aîné; mais le Roi Clotaire leur fit la guerre, prit Sigebert & le fit mourir, de même que Brunehaut dont on voit le tombeau à saint Martin d'Autun. La colere de Dieu éclata d'une maniére sensible sur cette princesse, qui avoit été cause de tant de désordres. Clotaire se l'étant fait amener, lui fit de sanglans reproches, l'accusant d'avoir fait mourir dix Rois des François, & prononça contre elle un arrêt de mort qui fut exécuté sur le champ. Cet Arrêt portoit qu'elle seroit tourmentée pendant trois jours, puis conduite par toute l'armée sur un chameau, fen fin liée par les cheveux, par un bras & un pied à la queue d'un cheval furieux, qui lui brisa les membres & mit son corps en piéces. Telle fut la triste fin de Brunehaut, qui avoit sçû tromper par son hypocrisie S. Grégoire le grand, en même-temps qu'elle sacrifioit tout à son ambition & à sa vengeance.

XVIII. Clotaire seul maître de tous les François. Etat de l'Eglise de France sous son regne.

Clotaire II demeura donc seul maître des François, comme l'avoit été Clotaire son ayeul. Aussi-tôt les Evêques de toutes les Provinces s'assemblerent à Paris par son ordre au nombre de 80, & firent plusieurs canons, dont le premier tend à réprimer l'autorité que les Rois s'attribuoient dans l'élection des Evêques. Le Roi Clotaire donna un Edit pour l'exécution de ces canons, mais avec quelque modification. Sur le premier, il dit que l'Evêque élû par les Evêques, le Clergé &

le peuple, ſera ordonné par ordre du Prince. Un des premiers ſoins du Roi fut de témoigner ſon reſpect à S. Colomban dont il voyoit la prophétie ſi bien accomplie, & qui étoit alors en Italie. Nous donnerons ailleurs une idée de ce grand homme. Clotaire fit venir le vénérable Euſtaſe qui gouvernoit le monaſtere de Luxeu, & le pria d'aller de ſa part trouver S. Colomban pour l'inviter à le venir trouver. Euſtaſe s'acquitta d'une ſi agréable commiſſion. Le ſaint vieillard eut une grande joie de voir ſon cher diſciple, & le chargea de faire ſes excuſes au Roi, & de lui dire qu'il ne lui étoit pas poſſible d'entreprendre un tel voyage. Il lui écrivit une lettre, que Clotaire reçut avec joie, quoiqu'elle contînt des avis qui avoient rapport aux défauts de ce Prince. Il protégea le monaſtére de Luxeu & lui donna de grands revenus.

Il établit dans les Royaumes de Bourgogne, d'Auſtraſie & de Neuſtrie, des Maires du Palais qui en étoient originairement les principaux Miniſtres, & qui dans la ſuite abuſerent de leur autorité juſqu'à uſurper la puiſſance royale. Il nomma Harpon Duc dans le pays d'au-delà du mont Jura. Harpon ne jouit pas long-temps de cette dignité. Comme il aimoit le bon ordre & la juſtice, il voulut les faire regner dans toute l'étendue de ſon Gouvernement, & s'attira par-là l'inimitié de pluſieurs, qui excités par le Patrice Alethée & par Leudmonde Evêque de Sion, le maſſacrerent. Clotaire vengea ſa mort, & fit couper la tête à Alethée; mais il fit grace à l'Evêque de Sion, à la ſollicitation d'Euſtaſe Abbé de Luxeu, chez qui il s'étoit réfugié. Ceci arriva en 613. Trois ans après Clotaire

voulant ôter tout sujet de plainte aux Seigneurs de Bourgogne, qui prétendoient n'avoir pas été assez récompensés de leurs services, il les fit tous venir à Bonneuil sur Marne, où après les avoir écouté avec bonté, il leur accorda tout ce qu'ils demanderent de juste. Il donna des marques du même fond de bonté dans d'autres occasions. On dit qu'il tint des espéces de parlemens ambulatoires nommés *Placita*, d'où est venu le mot de plaids. Ce Roi mourut l'an 628 dans la quarante-cinquiéme année de son âge, & fut enterré à saint Germain-des-Prés.

XIX. Saints qui vivoient à la Cour.

Il avoit eu à sa Cour plusieurs personnes très-vertueuses, comme S. Arnoul, S. Romaric, S. Didier, S. Faron, S. Goëric. S. Arnoul, dont nous aurons encore occasion de parler ailleurs, étoit né François de Parens très-nobles & très-riches. Ayant bien étudié dans sa premiére jeunesse, il fut mis à la Cour du Roi Théodebert, & devint très-habile dans les affaires civiles & dans celles de la guerre. Au milieu des occupations tumultueuses de la Cour, il s'appliquoit au saint & paisible exercice de la priére, aux jeûnes & au soulagement des pauvres. Il épousa une fille très-noble nommée Dode dont il eut deux fils qu'il éleva saintement. Il étoit uni d'amitié avec un autre Seigneur nommé Romaric, attaché au service du même Roi Théodebert. Ils avoient résolu l'un & l'autre de tout quitter pour se retirer au monastére de Lerins: mais Dieu ne permit pas qu'ils exécutassent ce dessein. Ils passerent tous deux au service du Roi Clotaire, & dès la premiére année qu'il régna seul en France, le Siége de Metz étant devenu vacant, le peuple deman-

da tout d'une voix S. Arnoul ; & il fut contraint d'accepter l'Episcopat, quoiqu'il ne fût que simple laïc. On croit que c'étoit l'an 614. Dode son épouse se retira à Treves, & prit le voile de religieuse. S. Arnoul demeura malgré lui attaché à la Cour de Clotaire, où il tenoit le premier rang. C'étoit vraiment le protecteur & le pere des pauvres, qui venoient le trouver en foule, même des pays les plus éloignés. Il passoit souvent plusieurs jours sans manger: encore ne prenoit-il que du pain d'orge & de l'eau. Il portoit toûjours un cilice sous ses habits. Il s'appliqua en même-temps à ce qu'exigeoit de lui la fonction de Pasteur, jusqu'à ce qu'il se fût déchargé du pesant fardeau de l'Episcopat, pour se retirer dans une profonde solitude.

S. Goëric surnommé Abdon étoit parent de S. Arnoul & lui succéda dans l'Evêché de Metz. Tandis qu'il étoit à la Cour du Roi Clotaire, il fut lié d'une étroite amitié avec S. Didier Trésorier du Roi, qui étoit natif d'Albi. Didier étoit sçavant & laborieux, il fuyoit la compagnie des gens du monde, & ne goutoit de plaisir, que quand il se trouvoit avec de saints moines & des personnes de piété. S. Faron étoit fils d'un vertueux Seigneur de Brie. Il servit de ses conseils le Roi Clotaire, & fut le protecteur déclaré des foibles & des affligés. Son frere Chagnoalde fut moine de Luxeu & depuis Evêque de Laon. Leur sœur sainte Fare fut dès l'enfance consacrée à Dieu par S. Colomban, comme nous le verrons dans la vie de ce saint Abbé.

XX. Ce qui se passe de plus remarquable

Le successeur de Clotaire II fut son fils Dagobert. Il gouverna ses sujets avec beaucoup de sagesse, & regna glorieusement tant qu'il

qu'il suivit les conseils de saint Arnoul, & après lui ceux de Pepin Maire du Palais, & de saint Cunibert Evêque de Cologne. Mais dès qu'il ne les voulut plus écouter, il se conduisit injustement, pilla ses sujets, & même les églises pour enrichir ses trésors, & se livra aux passions les plus honteuses. S. Amand, plus courageux que les autres Evêques, en fit des reproches à ce Prince qui le fit chasser de son Royaume. Ce saint Evêque alla dans des pays éloignés prêcher la Foi aux Infidéles. Dagobert le rappella & voulut même qu'il baptisât son fils Sigibert, qui fut encore plus illustre par sa sainteté qu'il ne l'étoit par sa naissance. Dagobert avoit à sa Cour deux laïcs d'une grande vertu, Eloi & Oüen qui devinrent ensuite de très saints Evêques. Ce Roi mourut à Epinai, près de saint Denys l'an 638, âgé d'environ trente-six ans. Il fut enterré dans l'église de saint Denys, qui depuis est devenue la sépulture ordinaire des Rois de France. Il avoit orné & enrichi cette église pour s'attirer la protection du saint Martyr. Il n'en fut pas le fondateur, mais il lui donna des terres considérables, & y établit la psalmodie continuelle. Il avoit fait recueillir & rédiger plus correctement les loix de tous les peuples barbares de son obéissance, c'est-à-dire des Francs, des Bavarois, & des Allemans qui habitoient vers le haut Rhin. Les Bourguignons avoient aussi leurs loix rédigées au commencement du sixiéme siécle par leur Roi Gondebaud. La loi salique l'avoit été par Childebert & par Clotaire premier, qui en avoit ôté ce qui ressentoit le paganisme. On sçait que les François avoient établi cette loi lorsqu'ils vinrent dans les Gaules. Les Au-

teurs ne s'accordent pas sur l'étymologie de ce nom. La coutume qui exclue les filles de la Couronne de France, est fondée sur un des articles de cette célébre loi.

XXI. Regne de Sigebert II, & de Clovis II.

Dagobert laissa deux fils, Sigebert II qui devint Roi d'Austrasie, & Clovis II, qui eut les Royaumes de Neustrie & de Bourgogne. La sixiéme année de son regne, Clovis II fit assembler un Concile à Challon-sur-Saône. On y voit les souscriptions de plusieurs Evêques honorés comme saints dans l'Eglise. S. Dodolen de Vienne, S. Vulfolend de Bourges, S. Ouen de Rouen, S. Donat de Besançon. S. Vulfolend avoit succédé à S. Sulpice, qui ne pouvant plus à cause de son grand âge soutenir le poids de l'Episcopat, le demanda pour coadjuteur & mourut quelques années après. Les autres Evéques les plus célébres qui assisterent à ce Concile, sont Deodat de Mâcon, Pallade d'Auxerre, Malard de Chartres, Gratus de Challon, Magnus d'Avignon, Chadoind du Mans, honorés comme saints dans leurs diocèses. Il n'y eut à ce Concile aucun Evêque du Royaume d'Austrasie où régnoit Sigebert. Ce Prince écrivit ainsi à S. Didier Eveque de Cahors, au sujet d'un Concile que vouloit tenir S. Vulfolend Archevêque de Bourges: Quelque desir que nous ayons de conserver les canons, nous sommes convenus avec les Seigneurs, qu'il ne se tiendra point de Concile dans notre Royaume sans notre participation. Nous ne refusons pas de l'accorder quand il sera jugé nécessaire pour le bien de l'Eglise & de l'Etat; pourvû que nous en soyons avertis. C'est pourquoi nous vous prions de ne point vous trouver à l'assemblée que veut tenir Vulfolend, que

Concile de Challon.

Saints Evêques de France.

vous ne connoissiez notre volonté.

S. Disier à qui cette lettre du Roi Sigebert est adressée, avoit passé sa jeunesse à la Cour de Clotaire II & de Dagobert. Nous avons les lettres que Dagobert écrivit au sujet de l'ordination de S. Disier, à S. Sulpice & autres Eveques de la Province, où le Roi marque expressément le consentement du peuple. S. Disier enrichit son église en lui laissant par testament dix terres en Quercy & vingt-quatre en Albigeois, outre une maison magnifique qu'il avoit dans la ville d'Albi sa patrie. Il donna plus de quarante terres à divers monastéres dans ces deux Provinces, & l'on prétend que l'église cathédrale de Cahors est encore la même qu'il fit bâtir. Il mourut l'an 650, & son église l'honore le quinziéme de Novembre. Il reste plusieurs de ses lettres à des Evêques & à d'autres personnes. Nous avons aussi le testament de S. Chadoind Evêque du Mans, par lequel il nomme son église héritiére, laissant dix-sept terres à diverses églises particuliéres.

XXII. Autorité des Maires du Palais. Saints à la Cour.

Sous le regne des deux fils de Dagobert, l'autorité des Maires du Palais commença à absorber la puissance royale. Pepin qui l'avoit été sous Dagobert, le fut encore sous Sigebert. Ce Prince profitant des bons conseils de Pepin & de Cunibert qu'il avoit auprès de lui, gouverna sagement & se fit aimer de ses sujets. L'an 639 Pepin mourut extrêmement regretté en Austrasie à cause de ses excellentes qualités, qui lui ont mérité d'être révéré comme Saint à Nivelle en Brabant, où il est enterré. Un saint à la Cour est rare, dit le P. Daniel; un Ministre saint l'est encore plus. Pepin eut deux filles saintes, Begge & Ger-

Hist de Fr. t. 1 p. 296.

trude ; & ce qui est beaucoup plus surprenant, ajoute le même Auteur, il eut deux collégues dans le ministére pareillement saints, S. Arnoul de Metz & S. Cunibert de Cologne. Sigebert s'occupa à rendre ses sujets heureux, & à remplir les devoirs d'un Roi Chrétien. Il mourut le premier de Février 656, après un regne d'environ dix-huit ans, & fut enterré dans le monastére de S. Martin qu'il avoit fait bâtir près de Metz sur la Moselle.

XXIII. Sainte Bathilde Reine de France. Ses vertus.

Peu après, Clovis réunit à sa Couronne le Royaume d'Austrasie. Il régna sous la tutelle de Nantilde sa mere, qui gouverna avec Ega Maire du Palais, homme sage, prudent & d'une probité connue. Il mourut à Clichi l'an 640, & Erchinodale ou Archambaut homme d'excellentes mœurs fut mis à sa place. Il acheta à vil prix une jeune esclave nommée Bathilde, qui descendoit des anciens Saxons établis en Angleterre. Admirant l'esprit, la sagesse, la modestie de cette fille, il la choisit pour être l'épouse du Roi Clovis son maître, & ce choix fut approuvé de tout le monde. Son élévation ne servit qu'à mettre dans un plus grand jour son humilité, sa charité envers les pauvres, son respect & son zéle pour la Religion. Elle eut de son mariage trois fils qui porterent successivement la couronne, Clotaire III, Childeric II, & Thierri III. Clovis son mari étant mort l'an 656 à l'âge de vingt-trois ans, Bathilde demeura chargée de la tutelle de ses enfans & de la Régence du Royaume, & gouverna au nom de l'aîné de ses fils que les François avoient reconnu pour leur Roi. Elle donna à l'Eglise l'exemple de toutes les vertus, & au Royaume des preuves de sa prudence & de sa sagesse. Elle avoit soin de suivre en

tout les avis de saint Eloi ; & quand ce saint Evêque mourut, elle lui rendit les plus grands honneurs. Elle s'appliqua à bannir la simonie qui faisoit d'étranges progrès, & à ôter des exactions qui réduisoient les particuliers à vendre leurs enfans. Elle abolit l'usage des esclaves qui subsistoit encore. Elle fonda plusieurs monastéres, entre autres la célébre Abbaye de Corbie, & elle rebâtit de nouveau le monastére de Chelles que sainte Clotilde avoit commencé. Elle s'y retira à la fin de sa vie, & y mourut aussi saintement qu'elle avoit vécu, l'an 680.

XXIV. Etat de l'église & du Royaume de France à la fin du septiéme siécle.

Depuis Clovis II, les Rois de France de cette premiére race ne firent presque plus rien par eux-mêmes, & laisserent toute l'autorité aux Maires du Palais, ce qui les a fait nommer Rois Faineans. Clovis II avoit accordé au monastére de S. Denys de grands priviléges qui furent confirmés par Landeric Evêque de Paris. Clotaire III succéda aux Royaumes de son pere, & mourut fort jeune. Thierri fut enfermé dans le monastére de saint Denys. Childeric devint donc Roi de toute la France par la mort de Clotaire III, & par la retraite forcée de Thierri. Tant que Childeric suivit les conseils de saint Leger Evêque d'Autun, il se conduisit bien ; mais dès qu'il cessa de les suivre, il tomba dans le mépris. Il fut assassiné dans la forêt de Livri par un Seigneur qu'il avoit traité indignement. Thierri fut tiré de saint Denys & monta sur le trône. Depuis l'an 660 l'église de France tomba dans un grand relâchement qui dura près d'un siécle. Il ne se tint presque point de Conciles, & les Evêques se mettoient peu en peine de rétablir la discipline. On fondoit cependant toujours des

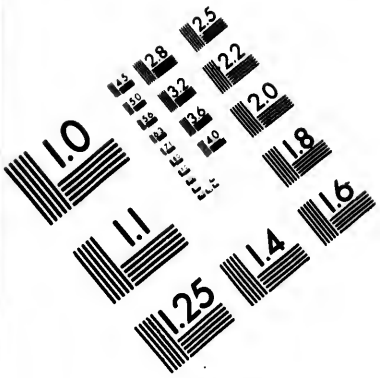

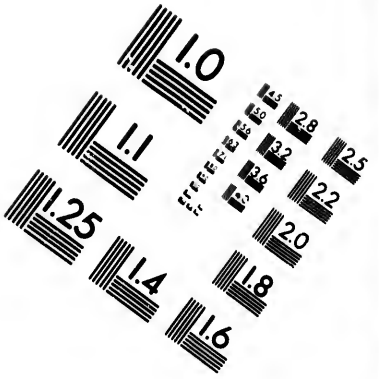

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

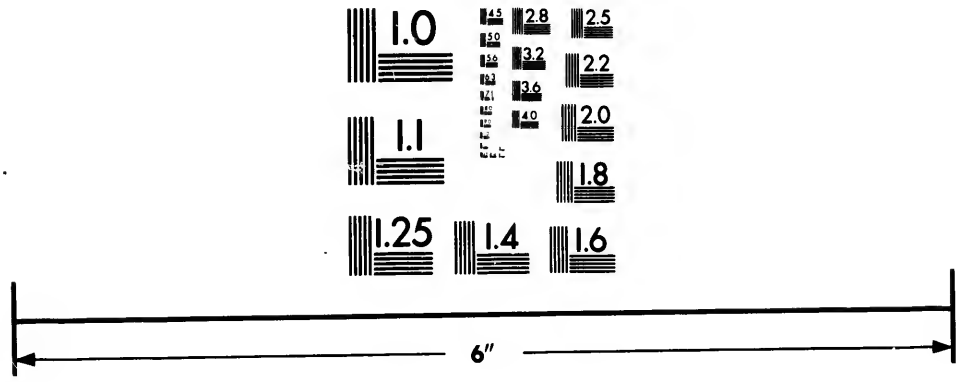

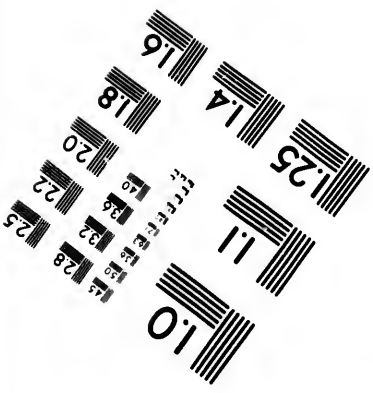

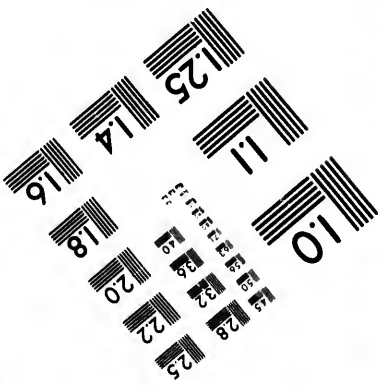

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

monastéres. Il y avoit d'illustres solitaires & de saints Evêques dont nous parlerons ailleurs. Le cruel Ebroin qui avoit succédé à Archambaut, jouoit toute sorte de personnages. Forcé d'abandonner la charge de Maire du Palais, il entra dans un monastére. Ensuite il amassa des troupes & marcha contre le Roi Thierri III. Il redevint Maire du Palais, causa de grands maux, & exerça sa cruauté sur tout contre saint Leger. Il fut assassiné l'an 688, & il y eut après lui plusieurs autres Maires du Palais. Pepin gouvernoit l'Austrasie sous l'autorité apparente de Childeric. Ceux qui étoient mécontens du gouvernement de Thierri passoient en Austrasie. Pepin qui ne demandoit qu'un prétexte de guerre, les appuya. Thierri voulut en avoir raison, & un combat décida de l'Empire. Thierri fut défait, & Pepin s'empara de toute l'autorité, sous le nom de Maire du Palais. Il soumit tous les voisins de la France, qui s'étoient révoltés pendant la foiblesse des regnes précédens. Thierri mourut l'an 691, & sa mort ne fit pas plus de bruit que celle d'un particulier. Il laissa deux fils Clovis III & Childebert III, sous le nom desquels Pepin continua de regner & d'étendre ses conquêtes.

III.

Eglise d'Italie. Son état au commencement du septiéme siécle.

L'Italie continua pendant le septiéme siécle d'être opprimée par les Lombards. Ils étoient maîtres de la plûpart des Provinces, & l'Empereur avoit un Exarque avec des troupes, pour conserver les autres. Les Evêques étoient souvent obligés de prendre part au gouvernement temporel. Tout le monde étoit forcé de prendre les armes contre les Lombards, & les moines n'étoient pas exempts de faire la

garde aux murailles des villes. S. Grégoire trouva le moyen, malgré le malheur des temps de tenir plusieurs Conciles pour remédier à différens abus, & pour empêcher que les Evêques ne s'appliquassent trop aux affaires temporelles, dont ils ne pouvoient se dispenser de prendre connoissance. Outre le fléau de la guerre qui affligeoit l'Italie, celui de la famine y causa aussi une grande désolation.

XXV. Suite des Papes depuis S. Grégoire. Sabinien. Boniface III. Boniface IV.

S. Grégoire le grand étant mort le douziéme de Mars 604, le saint Siége vaqua cinq mois & demi, & Sabinien diacre qui avoit été Nonce de S. Grégoire à Constantinople auprès de l'Empereur Maurice, fut ordonné Pape au commencement de Septembre. Selon le P. Pagi son Pontificat dura un an, cinq mois & neuf jours. Cet Auteur remarque que dans l'élection du Pape le choix tomboit plus souvent sur un diacre que sur un Prêtre, parce que les diacres étant chargés de tout le temporel de l'église, avoient un très-grand crédit. Boniface III diacre de Rome fut élevé sur le saint Siége le dix-neuviéme de Février 607, & mourut le 10 Novembre de la même année. Il obtint de l'Empereur Phocas que les Patriarches de Constantinople ne prissent plus la qualité d'Evêque universel. Ces Patriarches reprirent dans la suite ce titre fastueux. Boniface IV fut ordonné le vingt-cinquiéme d'Août 608, après une longue vacance du S. Siége, & eut un Pontificat de près de sept ans. Il obtint de Phocas le temple appellé Panthéon, parce qu'il étoit dédié à tous les dieux. Il avoit été bâti par Agrippa vingt-cinq ans avant Jesus-Christ. Boniface IV, après l'avoir purifié, en fit une église qu'il

dédia sous l'invocation de la sainte Vierge & de tous les Martyrs. Cette église subsiste encore à Rome sous le nom de Notre-Dame de la Rotonde.

XXVI. S. Deus dedit, Boniface V. Honorius Papes.

Deus dedit Romain fut ordonné Pape au mois d'Octobre 615, selon le P. Pagi, dont nous suivons ici la chronologie. Son Pontificat fut de trois ans & vingt jours. Son nom se trouve dans le Martyrologe Romain. Boniface V. natif de Naples lui succéda à la fin de 619, le saint Siége ayant vaqué plus d'un an, & il mourut en 625. Nous avons vû qu'il eut du zéle pour la conversion des Anglois. Il envoya au Roi Edvin une chemise ornée d'or avec un manteau, & à la Reine Edelburge un miroir d'argent avec un peigne d'yvoire garni d'or. Honorius, de Campanie fut élevé sur le saint Siége au mois d'Octobre 625. Nous aurons occasion de parler de lui dans l'histoire du Monothélisme. Son Pontificat fut d'environ treize ans. Il renouvella les vases sacrés de saint Pierre, & bâtit plusieurs églises à Rome. Il réunit à l'Eglise, Aquilée & toute l'Istrie, séparée depuis soixante-dix ans par le schisme, auquel l'affaire des trois Chapitres avoit donné occasion. Avec la mort de ce Pape concourt ce[illegible] d'Ariovalde Roi des Lombards, auquel [illegible]eda Rotharis, brave & équitable, mais Arien. Presque toutes les villes de son Royaume avoient deux Evêques, un catholique & un hérétique. Ce fut le Roi Rotharis qui rédigea par écrit les loix des Lombards, soixante-dix-sept ans après leur entrée en Italie.

XXVII. Severin, Jean IV, Théodore, saint Martin Papes.

Dans l'intervalle qui fut entre la mort d'Honorius & l'ordination de Severin, le Palais Episcopal de Latran fut pillé par les Of-

ficiers de l'Empereur, qui en enleverent tout le trésor, après quoi Severin fut ordonné Pape. Il ne gouverna l'église de Rome que quelques mois, & dans ce peu de temps il se fit estimer par sa piété, sa douceur, son amour pour les pauvres & pour le Clergé. Le Pape Jean IV, de Dalmatie, diacre lui succéda à la fin de Décembre de la même année 640, & eut un Pontificat d'un an & dix mois. Avant qu'il fût ordonné, le Clergé de Rome répondit à une consultation des Irlandois, & blâma leur attachement à célébrer la Pâque un autre jour que l'église de Rome, & le peu de zéle qu'ils avoient pour combattre l'erreur de Pélage, qui tâchoit de se relever dans ces Provinces éloignées. Le Pape Jean, Théodore son successeur, & saint Martin, soutinrent dignement la vérité. Nous aurons occasion de parler d'eux en rapportant l'affaire du Monotheliſme. Théodore Grec de nation & né à Jerusalem mourut saintement en 649, après avoir occupé le saint Siége six ans & six mois. Nous ferons connoître ce saint Pape dans un autre article.

XXVIII. Pontificat de S. Eugene, de Vitalien, d'Adéodat, de Domnus, d'Agathon, de Léon II, de Benoît II, de Jean V de Conon, de Sergius.

Eugene fut élû pendant l'exil de S. Martin, qui dans la suite approuva l'élection. Le Clergé de Rome l'avoit faite pour empêcher l'Empereur de mettre sur le saint Siége un Evêque Monothélite. Eugene mourut au mois de Juin 657. Vitalien né en Campanie lui succéda & eut un Pontificat de quatorze ans & six mois. On prétend que ce fut de son temps que l'on commença à faire usage de l'orgue dans les églises d'Italie. Adeodat fut ordonné au mois d'Avril 672, & tint le saint Siége quatre ans. Il confirma les privileges du monastere de S. Martin de Tours. C'est tout ce que nous sça-

vons de ce Pape. Domnus qui lui succéda après que le saint Siége eut vaqué quatre mois, ne l'occupa qu'un an & demi. Il mourut l'an 678. Son successeur fut le moine Agathon, Sicilien de naissance, dont le Pontificat fut de trois ans & près de sept mois. L'église de Rome l'honore comme saint, de même que son successeur Léon II aussi Sicilien qui mourut l'an 683. Anastase en fait un grand éloge. Benoît II, Jean V, & Conon ne tinrent chacun le saint Siége qu'environ onze mois. Le dernier mourut en 687. S. Kilien vint à Rome sous son Pontificat, & reçut de lui sa mission pour prêcher l'Evangile aux infideles. Sergius originaire d'Antioche, né à Palerme en Sicile, fut élû Pape, & tint le saint Siége jusqu'au commencement du huitiéme siécle. Cedvalla Roi des Saxons Occidentaux en Angleterre vint à Rome sous le Pontificat de Sergius, & y reçut le Baptême le jour de Pâque des mains du Pape, qui le nomma Pierre, & qui mourut quelques jours après, comme il l'avoit desiré. Sergius ordonna qu'on chantât à la Messe *Agnus Dei*, pendant que l'on rompoit les hosties.

XXIX. Eglise d'Espagne. Etat où elle étoit pendant le cours du septiéme siécle.

IV.

Le Roi Récaréde mourut à Tolede la quinziéme année de son régne, qui concourt avec la premiére du septiéme siécle. Son régne avoit été paisible & glorieux. Il avoit ramené son peuple à la Religion Catholique. Il étoit doux & affable, & les graces de son visage attiroient l'affection même des méchans. Il rendit aux églises & aux particuliers les terres que son pere avoit usurpées: il remit souvent les tributs au peuple, outre ses libéralités & ses aumônes. Pour finir saintement sa vie, il fit sa

confession publique en esprit de pénitence. C'est ainsi qu'en parle saint Isidore, qui venoit de succéder à saint Leandre son frere dans le Siége de Séville. Le Roi Récaréde eut pour successeur son fils Liuva, qui quoique jeune promettoit beaucoup par son beau naturel: mais il ne régna que deux ans. Vitéric s'étant révolté, le dépouilla du Royaume, lui coupa la main droite, & le fit mourir à l'âge de vingt-deux ans. Il régna sur les Goths en Espagne pendant sept ans. Après lui, Gondemar fut reconnu Roi. Il fit déclarer Métropole la ville de Tolede où les Rois Goths faisoient leur résidence. Pendant presque tout le cours du septiéme siécle, l'Eglise d'Espagne fut dans un état assez heureux. On tint des Conciles, & on fonda des monastéres. A Gondemar succéda Sisebut, sous qui fut tenu le second Concile de Seville. Sisebut mourut l'an 625, & eut pour successeur Récaréde II son fils qui ne régna que trois mois. Après sa mort, les Goths élurent pour Roi Suintila, qui d'abord se fit aimer par ses grandes actions. Car il acheva de chasser les Romains d'Espagne, & fut le premier qui la réunit toute entiére sous sa domination. Mais en 625 ayant fait reconnoître Roi son fils Ricimer encore enfant, il se rendit odieux aux grands, & l'un d'entr'eux nommé Sisenand, aidé par Dagobert Roi de France, se fit reconnoître Roi des Goths en 631. Ainsi Suintila fut dépose, après avoir régné dix ans.

XXX. Suite de l'état de l'église & du Royaume d'Espagne.

Sisenand pour autoriser sa domination, fit faire le dernier Canon du quatriéme Concile de Tolede, qui défend que personne n'excite des séditions & n'usurpe le Royaume. Quand le Prince sera mort, ajoûte ce Canon, les

Grands de toute la nation, avec les Evêques, lui donneront un successeur. On voit par ces paroles, que le Royaume des Goths étoit électif, & que les Evêques étoient appellés à l'élection. Cinthila succéda à Sisenand son frere. Il assista au cinquiéme Concile de Tolede avec les principaux Seigneurs de sa Cour. On y fit neuf canons qui regardent sa sûreté & l'affermissement de sa puissance. L'Espagne avoit plusieurs saints Evêques, & conservoit la foi pure. Dans le sixiéme Concile de Tolede, tenu deux ans après le cinquiéme, on ordonna du consentement du Roi Cinthila & de celui des Grands, qu'à l'avenir aucun des Grands ne monteroit sur le trône, qu'il n'eût promis de conserver la Foi Catholique. A Cinthila succéda Cindevind, sous qui se tint le septiéme Concile de Tolede, où l'on fit plusieurs Canons, dont le premier est contre les clercs qui prennent parti dans les révoltes: car la puissance de ces Rois Goths étoit mal affermie. Après Cindevind regna Recesvinte à qui succéda Vamba, qui fut élû malgré lui, & sacré à Tolede avec l'huile bénite répandue sur sa tête par l'Archevêque Quirice: c'est le premier exemple de l'onction des Rois. Nous parlerons ailleurs des grands biens que faisoient en Espagne saint Fructueux, saint Eugene, saint Hildefonse. Le Roi Vamba tomba malade, & ayant perdu connoissance, l'Archevêque de Tolede lui donna la pénitence, & le revêtit de l'habit monastique. Le Roi étant revenu à lui, se crut obligé de demeurer dans cet état, & il renonça à la Couronne. Ervige son successeur engagea les Evêques à dégager tous les sujets de Vamba du ferment de fidélité qu'ils lui avoient prêté,

de que les Evêques firent avec une grande docilité. Ervige étoit petit-fils de S. Hermenigilde du côté paternel. Il abdiqua la Couronne la veille de sa mort en faveur d'Egica à qui il avoit donné sa fille en mariage. Egica régna jusqu'au commencement du huitiéme siécle. Le sixiéme Concile généralayant été porté en Espagne, les Evêques en examinérent la doctrine; & après un mur examen, ils le reçurent comme étant conforme à la foi de leurs églises. Nous verrons dans d'autres articles plusieurs choses qui acheveront de nous donner une idée juste de l'état de l'église d'Espagne pendant le septiéme siécle.

V.

XXXI. Eglise d'Afrique. Désolation de cette église. Les Musulmans se rendent maîtres de ce pays.

L'Empereur avoit un Exarque en Afrique pour les affaires temporelles, & saint Grégoire prenoit soin des églises, & avertissoit les Evêques qui négligeoient leurs devoirs. Les Donatistes en vinrent à cet excès, de rebaptiser les Catholiques, & de chasser les Evêques de leurs églises. S. Grégoire en écrivit fortement au Préfet d'Afrique, & obtint un ordre de l'Empereur Maurice contre ces hérétiques. Mais il fut mal exécuté, parce que les Donatistes achetoient par argent l'impunité de leurs violences. Les Evêques d'Afrique se déclarérent contre la nouvelle erreur des Monothelites. Ils tinrent plusieurs Conciles à ce sujet, & les trois Primats écrivirent au Pape Theodore au nom de tous les Evêques de leurs provinces, pour se plaindre de la publication de l'ecthese (dont nous parlerons,) & pour rendre témoignage à la foi contre la nouvelle hérésie.

Nous ne parlerons presque plus de l'Afrique; car c'est vers la fin du septiéme siécle

qu'elle tomba sous la puissance des Musulmans. Comme ils avoient pris Carthage, l'Empereur y envoya le Patrice Jean grand Capitaine, l'an 695 Jean chassa les Musulmans de toutes les places qu'ils occupoient : mais ils revinrent l'année suivante avec de plus grandes forces, reprirent Carthage & les autres villes, & éteignirent ainsi la puissance des Romains en Afrique, où ils avoient commandé 850 ans depuis que Scipion avoit pris Carthage. Les Musulmans l'ont toûjours possédée depuis, & en sont encore aujourd'hui les maîtres.

ARTICLE IV.

Eglise & Empire d'Orient.

I.

I. Regne de Phocas Triste état de l'Eglise & de l'Empire d'Orient.

PHocas fut reconnu Empereur au commencement du septiéme siécle, aprés avoir fait mourir Maurice & égorger ses enfans à ses yeux, comme nous l'avons dit ailleurs. Thomas Patriarche de Constantinople ayant sçû que plusieurs croix s'étoient agitées d'elles-mêmes d'une maniére miraculeuse, demanda à S. Theodore Siceote ce que marquoit ce prodige. Ayant appris qu'il annonçoit de grands maux dont bientôt après l'Orient devoit être accablé il obtint par les priéres de saint Théodore, la grace de mourir pour n'en être pas témoin. Saint Euloge d'Alexandrie mourut aussi au commencement de ce siécle, après avoir rendu de grands services à l'Eglise. Théodore son successeur ne tint le Siége que

deux ans. Il fut égorgé par les hérétiques, & l'on mit à sa place Jean, qui fut depuis surnommé l'Aumonier, célébre par sa vertu, son zéle pour la foi, & ses aumônes incroyables. Saint Anastase Patriarche d'Antioche fut tué dans le même temps par les Juifs, dans une sédition qu'ils exciterent contre les chrétiens. Ils le trainérent honteusement par la ville, & tuérent avec lui plusieurs des principaux citoyens & les brûlérent. On voit par le massacre de ces deux Patriarches, combien le gouvernement de Phocas étoit foible. Les Perses ravageoient l'Empire au dehors, & il se formoit chaque jour audedans des conjurations, que Phocas n'avoit pas la force de dissiper. Enfin il fut accablé par celle d'Heraclius Gouverneur d'Afrique. Phocas fut tiré de l'église où il s'étoit réfugié, & mené à Heraclius. On lui coupa la main droite, ensuite la tête que l'on porta par la ville. On traîna le corps, & enfin on le réduisit en cendres. Le meme jour Heraclius fut couronné Empereur par le Patriarche Sergius, & il régna trente ans.

II.

II. Regne d'Heraclius. Ravages des Perses. Désolation de l'Eglise d'Orient.

Les Perses dès le temps de Phocas avoient rompu la paix, sous prétexte de venger la mort de Maurice & de ses enfans. La premiére année du regne d'Heraclius, ils prirent Edesse & Apamée & vinrent jusqu'à Antioche. Ils prirent ensuite Cesarée de Cappadoce, Damas, passerent le Jourdain, & conquirent la Palestine & la ville de Jerusalem. Ils tuerent plusieurs milliers de clercs, de moines, de religieuses & de vierges. Ils brûlerent les églises, & même celle du saint Sépulcre. Ils emporterent tout ce qu'il y avoit de précieux, des

vaſes ſacrés ſans nombre, & entr'autres Reliques la vraie Croix. Le Patriarche Zacharie fut emmené captif avec beaucoup de peuple, & tout cela ſe fit en peu de jours. Les Juifs achetérent un grand nombre de ces captifs pour les tuer. On en comptoit près de cent mille ainſi maſſacrés. On dit que le Patrice Nicetas trouva moyen par un des amis du chef des Perſes, de ſauver deux précieuſes Reliques, l'Eponge & la Lance de la Paſſion, & les envoya à Conſtantinople huit jours avant la priſe de Jeruſalem. Les Arabes attaquerent la Laure de ſaint Sabas. La plûpart des moines s'enfuirent, & il n'y reſta que les vieillards qui avoient blanchi dans les exercices de la pénitence. Ayant été long-temps tourmentés, ils furent mis en piéces, & leurs corps demeurerent pluſieurs jours ſans ſépulture.

III. Charité de S. Jean l'Aumônier. Son zéle pour la foi.

En l'abſence du Patriarche Zacharie, l'Abbé Modeſte gouverna l'égliſe de Jeruſalem, & prit ſoin non-ſeulement de la ville, mais encore du Diocèſe & de tous les monaſtéres du déſert. Il reçut de grands ſecours de ſaint Jean l'Aumônier Patriarche d'Alexandrie, dont la charité éclata en cette occaſion al'égard de tous ceux que les ravages des Perſes obligeoient de ſe retirer à Alexandrie. Non content d'aſſiſter en toute maniere ceux qui venoient à lui en trés-grand nombre, il envoyoit des ſecours conſidérables à Jeruſalem & dans les autres lieux où la miſére étoit extrême. Rien n'étoit capable de diminuer ni de rallentir l'ardeur de la charité de ce ſaint Evêque; & ſes aumônes paroîtroient incroyables, ſi l'on ne ſçavoit que Dieu ſe plaît à faire trouver des reſſources ineſpérées à ceux qui ont une charité inépuiſable pour le prochain, &

une confiance sans bornes en la divine Providence. Ce Patriarche si charitable étoit en même-temps plein d'un saint zéle pour la conservation du sacré dépôt de la foi. Il s'appliquoit sans cesse à l'étude de l'Ecriture sainte. Ses amis les plus intimes étoient Jean Mosch & Sophrône, qu'il respectoit comme ses peres. Comme ils étoient sçavans, il s'en servoit utilement pour combattre les hérétiques. Ils y travaillerent avec tant de succès, qu'ils retirérent de l'héréſie un grand nombre d'égliſes & de monastéres.

IV. Les Perſes continuent de ravager l'Egliſe & l'Empire d'Orient. Dieu vient au ſecours de ſon peuple.

L'Empereur Heraclius étoit toûjours en guerre contre les Perſes. Après Jeruſalem, ils prirent l'Egypte & Alexandrie, la Lybie & l'Ethiopie. Ils emmenérent une multitude de captifs & firent un grand butin. L'an 625 Saën leur Général s'avança juſqu'à Calcédoine, en ſorte qu'on le voyoit de deça la mer. L'Empereur alla lui-même le trouver, & lui perſuada à force de préſens de ſe retirer. Heraclius écrivit au Roi Choſroés une lettre très-ſoumiſe pour lui demander la paix, & lui envoya des Ambaſſadeurs. Mais Choſroés exigea pour condition qu'on embraſsât ſa religion. Heraclius fut donc forcé de faire la guerre. Pour ſe mettre en état de la ſoutenir contre les Perſes, il fit la paix avec le Can des Avares qui l'attaquoient du côté de la Thrace. Comme il ne trouvoit point d'argent à emprunter, il prit les biens des égliſes, juſqu'aux chandeliers. Vous voyez, dit-il à ſes ſoldats en marchant contre les Perſes, comment les ennemis de Dieu ont foulé aux pieds notre pays, rendu nos villes déſertes, brûlé les ſanctuaires, ſouillé par les plus horribles infamies la pureté des égliſes. Ayant encouragé ſes troupes par

un exposé touchant des maux qu'avoient fait les Perses à l'Empire, il eut dès la premiére campagne un avantage considérable sur les Perses & les battit en Armenie. Mais l'année suivante il s'avança jusqu'en Perse, prit & brûla la ville où étoit le temple du feu. Pour sçavoir où il devoit passer l'hyver, il purifia son armée pendant trois jours, il ouvrit les Evangiles, & crut trouver qu'ils lui ordonnoient de s'arrêter en Albanie. Ainsi la superstition du sort des saints ne régnoit pas moins en Orient qu'en Occident.

V. Dieu continue de favoriser les armes d'Heraclius.

Heraclius délivra en Albanie cinquante mille captifs à qui il donna les secours nécessaires. La troisiéme année de la guerre, après plusieurs avantages sur les ennemis, il leur donna une bataille qui dura onze heures. Il ne perdit que soixante hommes, & les Perses furent entiérement défaits. Il entra au milieu de la Perse, & poursuivant toûjours Chosroés, il prit & brûla plusieurs de ses Palais. Chosroés périt misérablement par ordre de son propre fils Siroés, après avoir souffert divers supplices. Siroés fit une paix solide avec Heraclius, & lui renvoya tous les Chrétiens qui étoient captifs en Perse, entr'autres Zacharie Patriarche de Jerusalem, avec la vraie Croix qui avoit été enlevée lorsque Jerusalem fut prise quatorze ans auparavant. Cette précieuse Relique fut d'abord apportée à Constantinople. L'année suivante 629, Heraclius s'embarqua pour la rapporter à Jerusalem & rendre graces à Dieu de ses victoires. Cette cérémonie se fit avec beaucoup de solemnité, & le Patriarche Zacharie remit ce Bois sacré en la place qu'il occupoit avant que les Perses l'eussent enlevé. La Croix étoit

La sainte Croix rapportée à Jerusalem.

demeurée dans son étui, comme elle avoit été emportée. Le Patriarche avec son Clergé en reconnut les Sceaux entiers, l'ouvrit avec la clef, l'adora, & la montra au peuple. Les Auteurs originaux disent toûjours les bois de la Croix, ce qui montre qu'elle étoit partagée en plusieurs piéces. L'Eglise Latine célébre le quatorziéme de Septembre la Mémoire de la sainte Croix rapportée par Heraclius. L'Empereur chassa les Juifs de Jerusalem, & rendit aux Catholiques les églises que Chosroés avoit données aux Nestoriens. Heraclius avoit une grande confiance dans le Patriarche Sergius, qui l'engagea à publier l'Ecthese, ou Edit, en faveur du Monothelisme. Mais il s'indispos contre lui, lorsque Sergius voulut s'opposer au mariage incestueux qu'il contracta avec sa niéce Martin. Il tomba malade d'hydropisie, & fut réduit à un état si déplorable, que sa maladie fut regardée comme un châtiment visible de Dieu. Il avoit vécu soixante-six ans & en avoit régné trente.

VI. Regne de Constantin, de Constant, de Constantin Pogonat, de Justinien, de Leonce, & de Tibere.

Après la mort d'Heraclius, Constantin son fils ainé fut reconnu seul Empereur, mais il mourut environ trois mois après, à l'âge de vingt-neuf ans, & l'on crut qu'il avoit été empoisonné par Martine sa belle-mere. Son fils Constantin, plus connu sous le nom de Constant, petit-fils d'Heraclius, parvint à l'Empire qu'il posséda vingt sept ans. Le Sénat fit couper la langue à Martine & à son fils, & les envoya en exil. Paul Patriarche de Constantinople en la place de Pyrrhus qui s'étoit retiré, persuada à Constant de publier un Edit, pour imposer silence aux deux partis qui disputoient dans l'affaire du Monothélisme, sous des peines très-rigoureuses. C'est ce qu'on

appelle le Type de Constant qui fit beaucoup de mal à l'Eglise. Le mot de Type signifie la même chose que Formulaire.

VII. Triste état de l'Eglise Grecque.

Les Musulmans dont nous parlerons dans un article particulier, étendoient leurs conquêtes, & réduisoient un grand nombre d'églises à l'état le plus déplorable. Plusieurs étoient sans pasteurs & sans ministres, & ceux qui y restoient, étoient la plûpart hérétiques. Car outre les Monothelites, qui ne faisoient que commencer, tous les anciens hérétiques reprirent le dessus à mesure que la domination des Grecs s'affoiblit. Les Nestoriens se relevérent en Syrie; les Eutychéens en Egypte. Il importoit peu aux Musulmans de quelle secte étoient les Chrétiens leurs sujets; mais ceux qui étoient en communion avec les Siéges de Constantinople & de Rome, leur étoient les plus suspects, comme les plus affectionnés à l'Empereur leur irréconciliable ennemi. Aussi depuis ce temps on ne peut trouver la suite des Patriarches Catholiques d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem, mais nous avons dans plusieurs Auteurs la suite des Patriarches Jacobites. On donna ce nom aux Eutychéens, d'un certain Jacob qui prêcha l'héréfie d'Eutichés dans la Mésopotamie & l'Armenie. On nomma en Syrie *Melquites*, les Catholiques qui recevoient le Concile de Calcédoine, comme qui diroit Royaux ou Impériaux, parce qu'ils suivoient la Religion du Souverain.

L'Empereur Constant s'étant rendu odieux par des exactions excessives, fut tué à Syracuse dans le temps qu'il se baignoit, la vingt-septiéme année de son regne. Constantin son fils aîné fut reconnu Empereur ave ses deux

freres Tibere & Heraclius. Il fut surnommé Pogonat, c'est-à-dire Barbu, & régna dix-sept ans. Dès la premiére année de Constantin, les Mahométans firent une course en Afrique, où ils enleverent quatre-vingt mille captifs, & l'année suivante ils s'établirent à Cyzique d'où ils venoient attaquer Constantinople. Ce fut alors que, pour consumer leurs vaisseaux, on inventa le feu grégeois, qui brûloit dans l'eau. L'Empereur Constantin Pogonat fit avec le Calife Moavia une paix avantageuse pour trente ans. Ce Traité lui attira des ambassades des Avares, & des autres Peuples d'Occident qui lui demanderent la paix. Il la leur accorda volontiers, & fut ainsi en repos de tous côtés pendant le reste de son regne. Il songea aussi-tôt à rétablir la paix dans l'Eglise, divisée depuis le regne d'Heraclius son bisaieul. Il s'adressa au Pape, & fit assembler à Constantinople un Concile qui fut le sixiéme général. Après avoir rendu à l'Eglise plusieurs services, & renouvellé la paix avec Abdelmelic nouveau Calife des Musulmans, il mourut, & Justinien son fils aîné lui succéda à l'âge de seize ans. Il se rendit odieux par sa mauvaise conduite, ayant rompu mal à propos le Traité de paix avec les Bulgares & les Musulmans. Ses principaux Ministres étoient cruels, & il se prêtoit souvent à leurs violences. Le Patrice Léonce qui avoit fait la guerre en Orient avec beaucoup de réputation, & avoit été plusieurs années en prison, en fut tiré pour aller gouverner la Grece. Il profita des dispositions du peuple pour se faire nommer Empereur. Il fit couper le nez à Justinien, & l'exila à Cherſone. Après la perte de l'Afrique, dont nous avons

parlé, & la priſe de Carthage par les Muſulmans, l'armée Romaine n'oſa retourner vers Léonce & fit un autre Empereur, ſçavoir, Apſimare qu'ils ſurnommerent Tibere. Il vint à Conſtantinople, prit Léonce, lui fit couper le nez, & le renferma dans le monaſtére de ſaint Dalmace, & régna ſept ans. Il périt miſérablement la cinquiéme année du huitiéme ſiécle, auſſi-bien que Léonce, par ordre de Juſtinien qui avoit recouvré l'Empire.

ARTICLE V.

Monotheliſme. Progrès de l'Erreur. Saints Défenſeurs de la Vérité. Sixiéme Concile général.

I.

I. Commencement du Monotheliſme.

Profond artifice de Sergius Patriarche de Conſtantinople.

LE nom de *Monotheliſme* marque l'héréſie qui ne reconnoit qu'une ſeule volonté en Jeſus-Chriſt. Cette erreur capitale détruit la perfection de ſon humanité, en la ſuppoſant privée de volonté & d'opération ; & par conſéquent on ne pouvoit la ſoutenir, ſans nier que Jeſus-Chriſt fût véritablement homme. Sergius Patriarche de Conſtantinople étoit ſecretement fauteur de l'Eutychianiſme, quoiqu'en public il ſe déclarât contre ; & il croyoit que le fond de cette doctrine de l'unité de nature en Jeſus-Chriſt ſubſiſteroit, s'il pouvoit réuſſir à établir l'unité d'opération & de volonté. Il inſinua adroitement cette erreur, & la fit entrer dans l'eſprit de l'Empereur Heraclius, qui, à l'exemple de la plûpart

de ses prédécesseurs, aimoit à se méler plus qu'il ne devoit des affaires de l'Eglise. Sergius affecta de montrer beaucoup de zéle pour la réunion des schismatiques, & écrivit de toutes parts, pour apprendre l'heureuse nouvelle de la disposition où étoient la plûpart des Eutychéens, de se réunir & de recevoir le Concile de Calcédoine. Il fit sentir à l'Empereur tout le mérite de cette bonne œuvre, & lui représenta que pour y réussir, il suffisoit de laisser croire aux Schismatiques l'unité d'opération. C'est, ajoutoit ce séducteur, une vérité enseignée par saint Cyrille & par plusieurs autres Peres, mais sur laquelle il est inutile d'insister, parce que les Conciles Oecumeniques n'ont rien décidé sur cette question qui n'a pas même été agitée. C'est ainsi que le serpent répandoit son venin. Athanase Patriarche des Jacobites, qui étoit plein de ruses & d'adresse, n'ignoroit pas les leçons que Sergius avoit données à l'Empereur. Il alla donc trouver Heraclius à Hiéraple, persuadé que l'Empereur ne manqueroit pas de disputer contre lui, & de l'inviter à recevoir le Concile de Calcedoine. La chose arriva comme le Patriarche l'avoit prévû. L'Empereur offrit même de lui faire donner le Siége d'Antioche, s'il vouloit se réunir. Il accorda tout ce qu'Heraclius lui demandoit ; après quoi il lui fit avouer qu'il n'y a en Jesus-Christ qu'une seule volonté. Sergius avoit aussi infecté de cette nouvelle héresie Cyrus Evêque de Phaside, que l'Empereur avoit mis depuis peu sur le Siége d'Alexandrie. Ainsi les deux premiers Patriarches d'Orient, appuyés de l'autorité de l'Empereur, étoient réunis pour répandre une erreur qui anéantit le mystére de l'Incarna-

tion. Car c'eſt un principe fondamental ſolidement établi par ſaint Auguſtin, que Jeſus-Chriſt n'a ſauvé que ce qu'il a pris. Si donc il n'a point pris la volonté humaine, il n'a point ſauvé notre volonté.

II.

II. Premier cri de la foi. Zéle de S. Sophrone.

Dans la grande affaire de l'Eutychianiſme, le démon s'étoit ſervi d'un moine que ſon zéle contre Neſtorius & ſes auſtérités avoient rendu célébre. Dieu lui avoit oppoſé le Patriarche de Conſtantinople qui s'étoit élevé contre l'erreur. Maintenant c'eſt le Patriarche de Conſtantinople qui ſert d'organe à l'eſprit de menſonge, & c'eſt un moine qui réclame pour la vérité. Sophrone qui étoit de Damas en Syrie, & qui après avoir étudié les ſciences humaines dans ſa jeuneſſe, avoit viſité les monaſtéres de Paleſtine peuplés d'un grand nombre de ſaints ſolitaires, fit tout ce qui étoit en lui pour s'oppoſer au mal dés ſa naiſſance. Comme il n'étoit que moine, il ne put employer la voie de l'autorité, mais il eut recours aux larmes & aux priéres. Il ſe jetta aux pieds de Cyrus d'Alexandrie, ſur qui il ne put rien gagner. Il alla d'Alexandrie à Conſtantinople pour agir auprès du Patriarche Sergius, dont il fut encore moins écouté. Qu'il eſt étonnant de ne voir qu'un ſaint moine élever ſa voix pour la cauſe de Dieu, tandis que l'erreur a déja de ſi puiſſans appuis! Faut-il être ſurpris ſi la ſéduction fait dans la ſuite de ſi étranges progrès. Cyrus d'Alexandrie travailla avec un zéle ardent à la réunion des Eutychéens. Ils ſe rendirent aiſément, voyant qu'on ſe contentoit qu'ils reconnuſſent une ſeule opération en Jeſus-Chriſt. L'acte de réunion contenoit neuf articles ou canons, accompagnés

pagnés d'anathêmes qui expriment la doctrine catholique sur la Trinité & sur l'Incarnation. Mais le venin étoit dans le septiéme qui renfermoit clairement l'unité de volonté. Les Schismatiques rentrerent en foule dans l'Eglise, sçachant bien que reconnoître l'unité de volonté, c'étoit avouer l'unité de nature; & l'Empereur applaudit à cette malheureuse réunion.

III.

III. Progrès de l'erreur. Ses partisans s'efforcent de la déguiser. *Conc. 6 act. 12. p. 617.*

Sergius approuva en tout la conduite de Cyrus, & enseigna clairement le Monothelisme. Il ne se contenta pas de le répandre en Orient, il essaya de gagner le Pape Honorius: il lui tint un langage si séduisant, qu'il obtint son approbation. Il lui apprit comme une excellente nouvelle la réunion de tant de Schismatiques, & releva les travaux du Patriarche Cyrus pour consommer cette bonne œuvre. Le moine Sophrone, ajoûta-t'il, a improuvé un des articles de réunion qui parle d'une opération en Jesus-Christ, mais tout le monde en a été satisfait. Sergius au reste auroit gardé un profond silence sur l'opposition de Sophrone, s'il n'eût jugé qu'il étoit bon de prévenir le Pape contre lui; mais il ne voyoit pas qu'il donnoit à Sophron une témoignage authentique de son opposition. Sergius disoit encore dans sa lettre au Pape Honorius, que Cyrus avoit montré au moine Sophrone plusieurs passages des Peres qui ne parlent que d'une opération, tandis que de son côté il n'avoit pû en alléguer aucun; qu'après tout il n'y avoit autre chose à craindre dans cette occasion, que le trouble & la division; que la question d'une ou de deux volontés étoit obscure, & que l'on pouvoit soutenir les deux sentimens; que

peut-être le mieux eût été de n'en point parler du tout ; mais qu'on ne l'avoit fait que pour gagner à Dieu un grand nombre d'ames : qu'après une ſi bonne œuvre, en faveur de laquelle on avoit pû uſer de condeſcendance, ſans donner la moindre atteinte à l'intégrité d'un vrai dogme, on devoit empêcher de diſputer & de chicaner davantage ſur cet article. Sophrone, ajoûta Sergius, s'eſt oppoſé à cette ſage conduite ; mais il n'a pû rapporter des paſſages des Peres qui enſeignaſſent en propres termes qu'il y a deux opérations en Jeſus-Chriſt. Voyant donc que cette diſpute s'échauffoit, continue l'artificieux Patriarche, & que tels ſont les commencemens des héréſies, nous avons travaillé à faire ceſſer ces combats inutiles de paroles. Il explique enſuite avec un prodigieux artifice, & de la maniére la plus captieuſe, la doctrine des opérations de Jeſus-Chriſt. Sergius ſuivoit en cela la méthode ordinaire de la ſéduction, qui dans les commencemens ne manque pas d'employer l'art & le déguiſement. On ne ſçauroit trop le remarquer. L'erreur commence par demander à être tolérée. Son deſſein eſt de régner ; mais ce n'eſt point ce qu'elle ambitionne de faire tout d'abord.

IV. Le Pape Honorius favoriſe l'erreur. *Conc.* 6. *Act.* 12. *p.* 928.

Le Pape Honorius ne découvrant point les artifices du Patriarche Sergius, lui répondit ainſi : Nous avons appris par votre lettre qu'il y a eu quelques diſputes, & quelques nouvelles queſtions de mots, introduites par un certain Sophrone, contre notre frere Cyrus Evêque d'Alexandrie, qui enſeigne aux héretiques convertis, qu'il n'y a qu'une opération en Jeſus-Chriſt. *Nous confeſſons une ſeule volonté en Jeſus-Chriſt.* Le Pape dit enſuite : Nous

ne voyons point que les Conciles ni l'Ecriture nous autorisent à enseigner une ou deux opérations. Au reste, ajoûte-t'il, c'est une question qu'il faut renvoyer aux grammairiens. Honorius ne sentoit pas toutes les conséquences de sa lettre ; mais enfin ses paroles comme ses actions favorisoient l'erreur, & une erreur aussi capitale que celle dont nous parlons.

I V.

V. Travaux de S. Sophrone. Nouvelle faute du Pape Honorius.

Dieu tira saint Sophrone de l'obscurité où il auroit toûjours voulu vivre, & l'éleva sur le Siége de Jerusalem ; afin que son témoignage fût d'un plus grand poids, & que son autorité fût plus grande pour combattre l'erreur & pour défendre la vérité. A peine fut-il établi sur son Siége, qu'il assembla un Concile, & écrivit une Lettre synodale pour rendre compte de sa foi aux Evêques des grands Siéges. Il expliqua clairement les dogmes Catholiques sur la Trinité & sur l'Incarnation, *Conc. 6. act.* s'appliquant à prouver l'unité de personne con- 11. *p.* 852. tre Nestorius, & la distinction des natures contre Eutychés. Il établit ensuite la doctrine de l'Eglise sur les deux opérations & les deux volontés. Comme en Jesus-Christ, dit ce grand défenseur de la vérité, chaque nature *p.* 872. conserve sa propriété, ainsi chacune opére ce qui lui est propre, car on ne connoît les natures que par les opérations. Honorius reçut cette Lettre où le dogme de l'Eglise est si solidement développé. Mais une si vive lumiére ne l'éclaira pas, & ne l'empêcha pas de persister dans sa premiére résolution, d'imposer silence aux deux partis. Il écrivit donc à Cyrus Patriarche d'Alexandrie, qu'il falloit rejetter *p.* 968. la nouvelle invention de ce terme, d'une ou

de deux volontés. Il écrivit auſſi une ſeconde lettre à Sergius de Conſtantinople, où il diſoit: Ceux qui parlent ainſi ne s'imaginent-ils pas que ſelon que l'on reconnoît en Jeſus-Chriſt une ou deux natures, on reconnoît auſſi en lui une ou deux volontés, ce qui eſt très-impertinent à penſer ou à dire. J'ai crû devoir vous le déclarer pour vous montrer la conformité de ma foi avec la vôtre, afin que nous ſoyons animés d'un même eſprit. Telle eſt la ſeconde Lettre d'Honorius à Sergius, ou il dit clairement qu'il eſt entiérement d'accord avec lui, & traite également l'expreſſion de deux opérations & d'une ſeule, de nouveautés ſcandaleuſes.

Fleur, l. 38. n. 7.

VI

Sageſſe & courage de S. Sophrone. Suite des travaux de ce grand Evêque.

Saint Sophrone n'en eut que plus de zéle pour combattre l'erreur. Il recueillit ſix cens paſſages des Peres pour convaincre les Monothélites & tâcher de les ramener. On voit dans ce digne Evêque une extréme attention à ſuivre la ſéduction dans ſes artifices, & à oppoſer au mal un remede proportionné au progrès qu'il faiſoit chaque jour. Voyant qu'au lieu de guérir les partiſans de l'erreur, il ne faiſoit que les aigrir & s'attirer leur haine & leurs calomnies, il eut recours à un moyen extraordinaire. Il prit avec lui Etienne de Dore, le premier de ſes ſuffragans, le mena au Calvaire, & lui dit: Vous rendrez compte à celui qui a été crucifié en ce ſaint lieu, quand il viendra juger les vivans & les morts, ſi vous négligez le péril où la foi ſe touve. Faites donc ce que je ne puis faire en perſonne à cauſe de l'incurſion des Sarraſins. Allez promptement de cette extrémité de la terre, vous préſenter au Siége Apoſtolique, où ſont les fondemens de la ſainte doctrine: Faites con-

noître aux saints personnages qui y sont, tout ce qui se passe ici; & ne cessez point de les prier, jusqu'à ce qu'ils jugent cette nouvelle doctrine & la condamnent canoniquement. Nous voyons en la personne de cet intrépide défenseur de la foi, un homme dont le zéle n'est point rallenti par l'obscurcissement où est la vérité. Au contraire le crédit qu'a acquis l'erreur, le rend plus courageux; & il sent que ceux qui ont le bonheur de connoître la vraie doctrine, doivent parler plus fortement, à mesure que le grand nombre s'efforce de la combattre. Dieu bénit le zéle de S. Sophrone. Etienne touché des paroles de ce grand homme, & pressé par les prieres de plusieurs Evêques, se mit aussi-tôt en chemin. Mais les Monothelites l'ayant appris, lui suscitérent de grandes traverses, & envoyerent des ordres en divers lieux pour le prendre & le renvoyer chargé de chaînes. Toutefois il évita ces piéges, & arriva à Rome, peut-être après la mort du Pape Honorius.

V.

VII. Ecthese de l'Empereur Heraclius. Mort de S. Sophrone.

Cependant l'erreur appuyée de toute l'autorité de l'Empereur, faisoit toujours de nouveaux progrès. Il publia un Edit, que Sergius Patriarche de Constantinople avoit composé sous le nom d'Heraclius. On le nomma en grec *Ecthese*, c'est-à-dire, *Exposition* de la foi Catholique, à l'occasion de la dispute touchant une ou deux opérations en Jesus-Christ. Elle commence par une confession de foi sur la Trinité, qui ne contient rien que d'orthodoxe: elle s'explique ensuite sur l'Incarnation, & marque nettement la distinction des deux natures, & insiste sur l'unité de personne. Mais elle renferme expressément la doctrine de l'u-

nité d'opération & de volonté ; elle n'avoit été dressée qu'à ce dessein. Le Patriarche Sergius ne manqua pas de la confirmer. Il assembla un concile, la fit recevoir, & en ordonna la souscription sous peine d'excommunication. Le Patriarche d'Alexandrie la reçut avec le même zéle, en sorte que cet Edit donna un nouveau crédit à l'erreur. L'Eglise avoit eu quelque temps auparavant la douleur de perdre un des plus grands défenseurs de sa foi, par la mort de saint Sophrone. Cet illustre Evêque ne fut que quatre ans sur le Siége de Jerusalem. Sa mort suivit de près la prise de Jerusalem par les Musulmans l'an 638. Une si grande perte causa beaucoup d'affliction aux défenseurs de la vérité. Mais Dieu les consola, en inspirant du zéle pour la vérité au Pape Jean IV, qui condamna solemnellement l'Ecthese. Theodore qui lui succéda marcha sur ses traces.

VIII. Type ou Formulaire de l'Empereur Constant.

L'Empereur Constant voulant terminer les troubles de l'Eglise, publia un Edit pour imposer silence aux deux partis. On le nomma Type, c'est-à-dire, forme ou formulaire. L'Empereur y établit d'abord l'état de la question, & rapporte en abrégé les raisons des deux partis ; puis il ajoute : Nous défendons à tous nos sujets Catholiques, de disputer à l'avenir en quelque maniére que ce soit touchant une ou deux volontés. Nous voulons que l'on s'en tienne aux saintes Ecritures, aux cinq Conciles Oecuméniques, & aux passages des Peres dont la doctrine est la regle de l'Eglise, sans y ajouter, en ôter, ni les expliquer selon des sentimens particuliers ; mais que l'on demeure en l'état où l'on étoit avant ces disputes, comme si elles ne s'étoient point

émues. Ce Type, qui mettoit la vérité de niveau avec l'erreur, ne contenta personne. Les zélés partisans du Monothelisme n'y déférérent pas, parce qu'ils vouloient faire régner l'erreur. D'un autre côté ceux qui défendoient la vraie foi, ne purent consentir à demeurer neutres & indifférents, sur un point aussi essentiel que celui dont il s'agissoit, puisque l'on ne pouvoit être indécis sur le dogme des deux volontés en Jesus-Christ, sans l'être en même-temps sur la perfection de son humanité.

Le Patriarche Sergius ayant tenu le Siége de Constantinople près de trente ans, mourut, & eut pour successeur Pyrrhus qui approuva l'Ecthese d'Heraclius; mais après la mort de cet Empereur, craignant la populace animée contre lui: il se retira en Afrique. On mit en sa place Paul Oeconome de la grande église, qui étoit aussi Monothelite & qui tint ce Siége treize ans. Cependant Dieu donna à sa cause deux intrépides défenseurs, l'Abbé saint Maxime & le Pape saint Martin. Nous allons donner une idée du caractére de ces deux grands hommes.

V I.

IX. S. Maxime. Son éminente vertu. Son zéle pour la défense de la foi.

Saint Maxime nâquit à Constantinople de parens qui y tenoient le premier rang. Il reçut une excellente éducation, & devint un des plus sçavans hommes de son siécle. Il joignoit à un mérite supérieur une modestie singuliére. L'Empereur Heraclius lui donna, malgré sa résistance, la charge de premier de ses Secrétaires. Mais l'amour de la retraite, & peut-être aussi les commencemens de la nouvelle hérésie, l'obligérent à quitter la Cour, & à se renfermer dans le monastére de Chrysopolis près de Calcédoine, dont il fut élû Abbé. Il possé-

doit parfaitement l'Ecriture & les Peres. Il inſtruiſoit ſolidement ſes religieux, & les prémuniſſoit contre la nouvelle erreur. Effrayé des progrès qu'elle faiſoit, il paſſa en Occident & s'arrêta en Afrique, où il eut de fréquentes conférences avec les Evêques, pour leur apprendre la maniére de réfuter les hérétiques, dont il connoiſſoit toutes les ſubtilités. Pyrrhus qui y étoit depuis qu'il avoit quitté le Siége de Conſtantinople, traverſoit Maxime autant qu'il pouvoit. Il eut avec lui une conférence publique en préſence du Gouverneur de la Province, des Evêques, & de pluſieurs perſonnes conſidérables. Saint Maxime y prouva la vérité Catholique avec tant de force & d'évidence, qu'il obligea Pyrrhus de ſe rétracter ſolemnellement. Il alla enſuite à Rome avec Pyrrhus qui devoit y renouveller ſa rétractation. Cet évenement fut l'occaſion de pluſieurs Conciles, dans leſquels Saint Maxime parut avec éclat, & où la foi fut clairement décidée,

X. Témoignage glorieux qu'il rend à la vérité. Sa priſon. Son exil. Ses ſouffrances.

Le zéle de ce grand homme anima contre lui les partiſans de l'erreur, qui ſe portérent à des violences inouies. Après la mort de Paul, Pyrrhus étoit rentré dans le Siége de Conſtantinople, mais il mourut au bout de cinq mois, & eut pour ſucceſſeur Pierre qui gouverna cette égliſe douze ans. Ce fut de ſon temps que ſaint Maxime fut enlevé, & amené à Conſtantinople avec Anaſtaſe ſon diſciple, & un autre Anaſtaſe qui avoit été Apocriſiaire de l'égliſe de Rome. Le jour qu'ils arrivérent à Conſtantinople vers le ſoir, des ſoldats de la garde de l'Empereur les tirérent du vaiſſeau ſans leur donner le temps de s'habiller, les ſéparérent, & les garderent en différentes pri-

sons. On fit subir à Maxime plusieurs interrogatoires, dans lesquels il se justifia de toutes les calomnies dont on le chargeoit, & rendit hautement témoignage à la vérité. Il réduisoit au silence ses calomniateurs, & disoit à ses juges des raisons qui leur paroissoient sans réplique. Mais ils eurent la lâcheté de le laisser dans l'oppression, & ils méritérent par cette foiblesse, de devenir les instrumens de la passion de ses persécuteurs. Comme on le pressoit de recevoir le Type de l'Empereur, & qu'on lui vantoit le grand nombre, & l'autorité de ceux qui y avoient souscrit, il dit ces belles paroles: Le Saint Esprit par la bouche de saint Paul anathématise les Anges mêmes, s'ils enseignent autre chose que ce qui a toûjours été prêché dans l'Eglise. Il fut ensuite exilé dans la Thrace, sans qu'on se mît en peine de fournir la moindre chose pour sa subsistance.

XI. Sentence inique prononcée contre lui dans un Concile. Son martyre.

On le fit quelque temps après revenir à Constantinople avec son disciple Anastase, & on tint contre eux un Concile où ils furent tous deux anathématisés, & avec eux le Pape saint Martin, saint Sophrone de Jerusalem & leurs adhérans. C'étoit tous les défenseurs de la vraie foi. On amena ensuite l'autre Anastase qui fut de même anathématisé. Ensuite le Concile, conjointement avec le Sénat, prononça contre tous les trois une sentence où il disoit: Après avoir porté contre vous le jugement canonique, il restoit que vous fussiez soumis à la sévérité des loix pour vos impiétés, quoiqu'il n'y ait point de peine proportionnée à vos crimes. Mais laissant au juste Juge la plus grande punition, nous vous donnons la vie en nous relâchant de l'exac-

titude des loix ; & nous ordonnons que le Préfet ici présent, vous emmene dans son prétoire, qu'il vous fasse battre avec des nerfs de bœuf, & couper jusqu'à la racine la langue qui a été l'instrument de vos blasphêmes, & la main droite qui a servi à les écrire. Ensuite vous serez promenés par les douze quartiers de cette ville, & condamnés au banniſſement & à la prison perpétuelle, pour y pleurer vos péchés le reste de vos jours. Cette sentence fut aussitôt exécutée. Le Prefet se saisit de saint Maxime & des deux Anastases, les fit fouetter, leur fit couper la langue & la main droite, les promena par toute la ville de Constantinople, & les envoya en exil dans le pays des Lazes. Dès qu'ils y furent arrivés on les sépara, & on leur ôta le peu qu'ils avoient pour leurs besoins, jusqu'à du fil & une aiguille. Ils ne vécurent pas long-temps après tant de souffrances & de tourmens. Saint Maxime prédit le jour de sa mort, qui fut le treiziéme d'Août 662.

Act. de S. Max. p. 67.

XII. Nous avons de cet illustre Confesseur de la foi un grand nombre d'Ecrits, dont les uns sont sur le dogme, & les autres sur la morale. Il y a des réponses sur plusieurs questions de l'Ecriture; & comme lui même, en les reliſant, voyoit bien qu'elles étoient obscures, il y fit des commentaires, qu'il recommande comme nécessaires pour entendre le texte. Ses Traités de morale sont par articles, sans liaison de discours. Il a écrit sur les principales parties de la Théologie : sur la Trinité en cinq dialogues, attribués autrefois à saint Athanase. Il parle de l'Incarnation dans tous ses Ouvrages dogmatiques & polémiques, & traite sur-tout la question des deux volontés. Car

Ecrits de cet illustre Confesseur.

il avoit été suscité de Dieu pour défendre cet article de la Foi Catholique. Il traite les mêmes matiéres en plusieurs Lettres adressées à plusieurs personnes. Saint Maxime a commenté les œuvres attribuées à saint Denys l'Aréopagite, & ne paroît pas les avoir révoquées en doute. A l'exemple de la Hiérarchie Ecclésiastique de saint Denys, & suivant la même méthode, il a composé sa Mystagogie, qui est une explication allégorique de la Messe : elle est au moins très-utile pour s'assurer du fait, & voir si la Liturgie Grecque étoit dès-lors telle qu'elle est aujourd'hui.

VII.

XIII. S. Martin Pape. Il assemble un Concile pour remédier au progrès de l'erreur.

Saint Martin nâquit en Toscane de parens nobles & riches, qui lui donnérent les meilleurs maîtres. Il fit de grands progrès dans les sciences, mais il ne s'attacha qu'à celle du salut. Il fut mis de bonne heure dans le clergé de Rome, qu'il édifia par sa vertu ; & ayant passé par tous les ordres, il fut choisi unanimement pour remplir le saint Siége après la mort du Pape Théodore. S. Martin comprit que son premier devoir étoit de défendre la foi & de combattre l'erreur, malgré la puissance & le crédit de ceux qui la protégeoient. Il assembla à Rome, par le conseil de saint Maxime qui y étoit alors, un Concile dans l'église du Sauveur au Palais de Latran. Il s'y trouva plus de cent Evêques, d'Italie, de Sicile, de Sardaigne & d'Afrique. Entre tant d'Evêques, il n'y a pas un nom barbare, comme dans le reste de l'Occident. Ce Concile dura plusieurs jours, & il y eut cinq sessions. Saint Martin dit en substance : Vous sçavez les erreurs qui ont été introduites par Sergius de Constantinople, Cyrus Evêque

Tom. 6. Conc. p. 75.

d'Alexandrie, Pyrrhus & Paul. Ils ont enſeigné qu'il n'y a en Jeſus-Chriſt qu'une opération de la divinité & de l'humanité. Sergius a compoſé enſuite une expoſition hérétique, ſous le nom d'Heraclius qui régnoit alors, où il ſoutient qu'il n'y a en Jeſus-Chriſt qu'une volonté, comme étant une conſéquence d'une ſeule opération. Paul de Conſtantinople a ſurpris le Prince à l'imitation de Sergius, & lui a perſuadé de publier un Type qui détruit la foi Catholique, en défendant de dire ni une ni deux volontés. Nos prédéceſſeurs n'ont ceſſé d'écrire en divers temps à ces Evêques de Conſtantinople, uſant des priéres & de reproches. Mais ils n'ont voulu rien écouter. C'eſt pourquoi j'ai crû néceſſaire de vous aſſembler, afin que tous enſemble en préſence de Dieu qui nous voit & qui nous juge, nous examinions ce qui regarde ces perſonnes & leurs erreurs.

XIV. Témoignage rendu à la vérité dans le Concile tenu par S Martin.

On diſcuta à fond la doctrine; on examina les autorités des Peres; on démêla les ſubtilités des Monothélites, & l'on établit le dogme catholique avec beaucoup de lumiére & de ſolidité. L'opération Théandrique dont parle ſaint Denys, étoit le fort des hérétiques: on s'appliqua à l'expliquer. Saint Sophrone avoit été auſſi obligé de le faire. Car on ne conteſtoit déja plus l'autorité des livres attribués à ſaint Denys d'Athênes, inconnus cent ans auparavant. Le mot Théandrique, dit ſaint Martin, enferme néceſſairement deux opérations. Saint Denys s'eſt ſervi de ce mot compoſé, pour marquer leur union en une même perſonne. Le propre de cette union eſt de faire humainement les actions divines, & divinement les actions humaines. On con-

damna l'Ecthese d'Heraclius & le Type de Constant. A l'égard du Type, qui imposoit silence aux deux partis; voici ce qu'en dit le Concile: C'est un avantage qu'il n'y ait point de dispute sur la foi; mais c'est un mal de confondre les dogmes des Peres avec ceux des hérétiques. Le Seigneur nous a ordonné d'éviter le mal & de faire le bien, mais non pas de rejetter le bien avec le mal. Il ne faut donc pas punir indistinctement ceux qui enseignent la vérité, & ceux qui enseignent l'erreur, mais seulement ceux qui ne confessent pas ce que les Peres ont enseigné. La méthode qu'emploie le Type, ne s'accorde point avec la régle de l'Eglise, qui ne condamne au silence que ceux qui combattent sa doctrine.

XV. Condamnation de l'erreur.

Dans la quatriéme session on lut les définitions des cinq Conciles généraux, & dans la cinquiéme les passages des Peres. On fit profession de suivre en tout saint Athanase, saint Hilaire, saint Basile, saint Grégoire le Théologien, saint Grègoire de Nysse, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jean Chrisostome, saint Cyrile, saint Leon. Le Concile ayant examiné la matiere à fond, & rapporté un grand nombre de passages de ces saints Docteurs, donna son jugement en vingt canons, où il condamne quiconque ne confesse pas qu'il y a en Jesus-Christ deux opérations & deux volontés. On condamne aussi comme impie l'Ecthese & le Type. Les actes du Concile furent aussi-tôt traduits en grec, & cette version a la même autorité que l'original. Ils ne sont pas du style des anciens, rédigés mot pour mot par des notaires, à mesure que l'on parloit. On ne voit ici ni exclamations, ni

discours vifs & naturels : ce sont des discours étudiés, ordinairement très-longs, remplis de quantités de passages de l'Ecriture, dont l'application est souvent fort peu naturelle. Ainsi il est vraisemblable que l'on apportoit ces discours tout écrits, & qu'on les lisoit dans le Concile. Les études étoient alors fort tombées à Rome : on ne sçavoit plus parler d'une maniere simple & avec précision. Peut-être même l'art d'écrire en notes y étoit-il perdu. Peut-être aussi le latin vulgaire étoit-il déja si corrompu, que l'on avoit honte de l'écrire tel qu'on le parloit.

XVI. Captivité du saint Pape. Ses souffrances.

Le Pape saint Martin envoya ces actes à tous les Evêques Catholiques, avec une lettre également forte & solide. L'Empereur Constant irrité de la condamnation de son Formulaire, fit enlever de Rome le saint Pape par son Exarque. Pendant trois mois on le fit passer d'une isle dans une autre, le tenant enfermé dans le vaisseau comme dans une prison. On le traitoit avec beaucoup d'inhumanité, jusqu'à lui refuser les choses les plus nécessaires. Enfin on le transféra dans l'Isle de Naxe où on le laissa un an entier. Pendant ce temps-là on fit élire par autorité un autre Evêque à Rome. L'Empereur fit ensuite amener à Constantinople cet illustre Confesseur, & pendant le voyage on le traita avec une indignité qui fait horreur. Mais ce fut bien pis encore à Constantinople. On le jetta d'abord en arrivant dans une prison obscure, où il demeura quatre-vingt-quinze jours, pendant lesquels on exerça contre ce saint Pape des cruautés inouies. On se souvint enfin de lui comme d'un criminel qu'il falloit juger. On lui fit subir un interrogatoire sans observer aucune régle. On

fut obligé de l'apporter, parce qu'il ne pouvoit marcher, tant on l'avoit fait souffrir. Les zélés partisans du Monothélisme, pour le perdre plus sûrement dans l'esprit de l'Empereur, l'avoient accusé d'être ennemi de l'Etat; car rien ne coûte à ceux qui sont possédés de l'esprit d'erreur. Ils produisirent contre lui vingt témoins, qui la plûpart étoient des soldats & avoient été gagnés par argent. Saint Martin les voyant entrer, dit en souriant: sont-ce-là les témoins? Est-ce-là votre procédure? On ne lui répondit rien; mais on commanda aux accusateurs de jurer sur les Evangiles qu'ils diroient la vérité. Le saint Pape touché de cette profanation, dit aux Magistrats: Je vous prie au nom de Dieu, ne les faites point jurer: Qu'est-il besoin de leur faire ainsi perdre leurs ames.

XVII. Fureur des partisans de l'erreur. Martyre glorieux du Pape S. Martin.

Saint Martin voulant se justifier sur une des accusations, & commençant à parler du Type de Constant, le Prefet l'interrompit en criant: Ne nous parlez point ici de doctrine: il est question de crime d'Etat. Nous sommes tous Chrétiens & orthodoxes. Plût à-Dieu que cela fut, dit l'illustre accusé, mais au jour terrible du jugement, je rendrai témoignage contre vous sur cet article. Quand on eut entendu toutes les dépositions, on fit sortir le saint Pape de la chambre du Conseil, & on le mit dans la cour environné de gardes. Peu de temps après on le fit apporter sur une terrasse, afin qu'il pût être vû de l'Empereur, & on lui insulta d'une maniére si indigne, que les Gardes mêmes & la plûpart des spectateurs en furent choqués. Quand on lui eut déchiré son manteau, les bourreaux le prirent, le dépouillerent de ses habits, & ne lui laisserent qu'une

seule tunique sans ceinture ; encore la déchirerent-ils des deux côtés depuis le haut jusqu'en bas. Ils lui mirent un carcan de fer au col, & le traînerent ainsi depuis le Palais par le milieu de la ville, attaché avec le Geolier pour montrer qu'il étoit condamné à mort, & un autre portoit devant lui l'épée dont il devoit être exécuté. On le traînoit si rudement que le pavé étoit teint de son sang. On le remit ensuite en prison, & on lui fit subir un nouvel interrogatoire. Après avoir passé trois mois dans cette derniére prison, il fut exilé dans la Chersonese, où il fut pendant quatre mois dans des souffrances continuelles, après lesquelles il alla jouir du repos éternel. C'est ainsi que le mystére d'iniquité fut consommé, & que le saint Pape fut immolé à la fureurs de ses lâches persécuteurs. Il écrivit dans son dernier exil deux Lettres, où il parle comme un homme tout brûlant du feu de la charité, de tout ce qu'il avoit à souffrir pour la cause de Dieu. Il est difficile encore aujourd'hui de n'être point attendri de la description qu'il fait de ses souffrances. Qui eût d'abord pensé que cette affaire dût avoir de si grandes suites ? Qu'eût dit le Pape Honorius, si on lui eût annoncé que peu d'années après, un de ses successeurs verseroit son sang pour cette question qui lui paroissoit frivole, & qu'il s'imaginoit devoir être renvoyée aux grammairiens.

VIII.

XVIII. Le Pape Agathon tient un Concile à Rome où la vraie doctrine

La grande épreuve à laquelle les plus intrépides défenseurs de la vérité vénoient d'être exposés, fut suivie d'un calme & d'un triomphe auquel toutes les apparences humaines étoient contraires. Les souffrances de saint

Maxime & le sang de saint Martin avoient appaisé la colere de Dieu, & avoient attiré sur l'Eglise d'abondantes bénédictions. L'Empereur Constantin Pogonat songea sérieusement à donner la paix à l'Eglise; & pour remédier à ses maux, il convoqua un Concile universel. Comme l'Occident appartenoit à différens Maîtres, & que l'Orient étoit agité par les incursions des Musulmans, il n'étoit pas aisé de réunir les Evêques. Ils ne purent s'assembler que peu à peu. Le Pape Agathon avant que d'y envoyer des Députés, assembla à Rome le Concile le plus nombreux qu'il lui fut possible. La foi y fut nettement décidée, & les Légats reçurent d'excellentes instructions. Ce grand Pape développa avec beaucoup de lumiére la doctrine catholique, & prouva que comme les trois personnes Divines n'ont qu'une nature, elles n'ont aussi qu'une volonté; mais qu'y ayant en Jesus-Christ deux natures, il y a aussi deux opérations & deux volontés, ce qu'il appuya de l'autorité de l'Ecriture sainte & des Peres de l'Eglise. On a toûjours dû remarquer qu'avant la décision solemnelle des Conciles généraux, ceux qui soutenoient la vérité ne la proposoient point en doutant, mais avec autant d'assurance que si elle eût été décidée avec la plus parfaite unanimité. L'Eglise, en la personne de ceux qui sont instruits de sa doctrine, est toûjours pleinement assurée de la vérité & la connoît avec certitude, quoiqu'il ne soit pas toûjours en son pouvoir de la décider avec une autorité absolue. est solidement expliquée.

XIX. Sixiéme Concile général. Les onze premiéres sessions.

Le Pape Agathon avoit eu soin de s'informer exactement de la foi de toutes les églises d'Occident, sur la question qui mettoit en feu l'Orient. Il avoit envoyé pour cela des

Députés jusqu'en Angleterre. Par-tout l'erreur fut condamnée, & le Concile de saint Martin reçu avec les cinq Conciles généraux. Les Légats & un grand nombre d'Evêques étant arrivés à Constantinople, on fit l'ouverture du Concile, & l'on examina la Doctrine par l'Ecriture, les Peres & les Conciles précédens, ainsi que l'Empereur qui étoit présent, le demandoit expressément. Il y eut dix-huit sessions, dans lesquelles il se passa plusieurs choses remarquables. Voici l'ordre de la séance. L'Empereur étoit assis à la premiére place dans un salon du Palais nommé en latin *Trullus*, c'est-à-dire le Dôme. Il étoit accompagné de treize de ses principaux Officiers, qui par son ordre assistérent au Concile. A la gauche, qui étoit le côté le plus honorable, étoient les Légats du Pape & de son Concile, & le Légat du Patriarche de Jerusalem. A la droite étoient les deux Patriarches de Constantinople & d'Antioche. Les saints Evangiles étoient au milieu de l'Assemblée. Le Patriarche d'Alexandrie & celui de Jerusalem n'avoient pû venir au Concile, parce qu'ils étoient sous la domination des Musulmans, & par la même raison il n'y vint aucun Evêque des Provinces dépendantes de ces deux Patriarches, non plus que d'Afrique. Les Députés des absens tinrent le rang des Siéges dont ils étoient députés, quoiqu'ils ne fussent que simples prêtres. Les Légats du Pape parlerent les premiers, & dirent en adressant la parole à l'Empereur : Il y a environ quarante-six ans que Sergius Evêque de ce Siége, & d'autres, ont enseigné qu'il n'y a en Jesus-Christ qu'une volonté & une opération. Le saint Siége a rejetté cette erreur, & les a exhortés à y renoncer, mais

Act. t. p. 619.

p. 611.

inutilement. C'eſt pourquoi nous demandons que l'on s'explique ſur cette nouvelle doctrine. George de Conſtantinople & Macaire d'Antioche eſſayerent de prouver l'unité d'opération. L'examen des autorités fut ſérieux. Les canons des Conciles & les paſſages des Peres furent diſcutés avec ſoin. On démêla les ſubtilités, on leva les équivoques, on releva les falſifications des autorités alléguées par les partiſans du Monothéliſme, & les Défenſeurs de la vérité demeurerent toûjours victorieux. Macaire Patriarche d'Antioche ayant été convaincu d'avoir tronqué des paſſages de ſaint Athanaſe & des autres Peres, fut anathématiſé & dépouillé de ſon pallium.

XX. Treiziéme ſeſſion dans laquelle l'erreur eſt condamnée avec ſes partiſans.

L'Empereur qui avoit aſſiſté en perſonne aux onze premiéres ſeſſions, laiſſa à ſa place des Officiers pour aſſiſter de ſa part aux ſuivantes. Le Concile prononça dans la treiziéme le jugement qu'il avoit promis. Ayant vû, dit-il, les lettres de Sergius de Conſtantinople à Cyrus, & les réponſes d'Honorius à Sergius; & les trouvant contraires à la doctrine des Apôtres, des décrets des Conciles, & des ſentimens de tous les Peres, & au contraire conformes à la fauſſe doctrine des héretiques, nous les rejettons entiérement, & les déteſtons comme propres à corrompre les ames. En rejettant leurs dogmes impies, nous croyons auſſi que leurs noms doivent être bannis de l'Egliſe, ſçavoir de Sergius de Conſtantinople, de Cyrus d'Alexandrie, de Pyrrhus, de Paul & de Pierre auſſi Evêques de Conſtantinople, de Théodore Evêque de Pharan. Nous les déclarons tous frappés d'anathême. Avec eux nous croyons devoir chaſſer de l'Egliſe & anathématiſer Honorius, jadis

Pape de l'ancienne Rome ; parce que nous avons trouvé dans sa lettre à Sergius, qu'il suit en tout son erreur & autorise sa doctrine impie. Nous avons aussi examiné la Lettre Synodique de Sophrone d'heureuse mémoire ; nous l'avons trouvée conforme à la vraie foi, à la doctrine des Apôtres & des Peres, & nous avons ordonné que son nom sera mis dans les Dyptiques.

XXI. Dernieres sessions.

Dans la quatorziéme session on vérifia quelques Ecrits qui avoient été falsifiés, & sur-tout le cinquiéme Concile dont les Monothélites avoient corrompu & altéré plusieurs endroits. Dans la quinziéme on fit entrer un fameux Monothélite nommé Polichrone, qui s'offroit à prouver sa doctrine par un miracle. Il consentit à passer pour un imposteur, s'il ne ressuscitoit point un mort pour preuve de la bonté de sa doctrine. L'épreuve se fit en public, afin que le peuple fût désabusé au sujet de ce fanatique. Le mort fut exposé sur un lit magnifique. Polychrone mit sur ce corps sa confession de foi, lui parla bas pendant plusieurs heures, & dit enfin : Il m'est impossible de ressusciter le mort. Le peuple s'écria : Anathème au nouveau Simon. Comme il persista dans son erreur, le Concile le condamna comme hérétique, & comme ayant voulu tenter le Saint Esprit, & il fut déposé du Sacerdoce. L'Empereur assista à la derniére session à laquelle il y eut plus de cent soixante Evêques. P. 1020. On y lut la définition de foi du Concile, où il déclare qu'il adhere aux cinq Conciles précédens & rapporte le Symbole de Nicée & de Constantinople. Ensuite il nomme les auteurs de l'erreur & les condamne, sçavoir : Sergius, Pyrrhus, Paul & Pierre de Constantinople,

Théodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, le Pape Honorius, & Macaire d'Antioche. Enfin il explique le myſtére de l'Incarnation, prouve & décide qu'il y a en Jeſus-Chriſt deux volontés & deux opérations naturelles, & défend d'enſeigner autre choſe, ſous peine de dépoſition pour les clercs, & d'anathéme pour les laïcs. Enſuite ſont les ſouſcriptions des Légats & de cent ſoixante-cinq Evêques. Le Concile confirma encore cette définition de foi par pluſieurs acclamations, & réitéra les anathêmes contre les hérétiques, entre leſquels le Pape Honorius ne fut pas oublié.

Le Pape Agathon mourut peu après le Concile, & il eut pour ſucceſſeur Leon II, qui écrivit à l'Empereur une lettre dans laquelle il parle ainſi des actes du Concile: Ayant examiné avec ſoin les Actes du VI Concile, nous les avons trouvés conformes à ce que les Légats nous ont rapporté, & nous avons vû que ce ſixiéme Concile a ſuivi exactement les cinq précédens. C'eſt pourquoi nous les recevons comme les cinq autres. Nous anathématiſons les inventeurs de la nouvelle erreur, Sergius de Conſtantinople, Cyrus d'Alexandrie, &c. & encore Honorius, qui au lieu de purifier cette égliſe Apoſtolique par la Doctrine des Apôtres, a penſé renverſer la foi par une trahiſon profane. p. 1048.

IX.

C'eſt ainſi que Dieu fit triompher ſa cauſe avec un merveilleux éclat, après avoir permis qu'elle fût combattue par des adverſaires puiſſans & artificieux. Un changement ſi prompt & ſi grand dans les affaires de l'Egliſe, paroît d'abord étonnant. Mais il faut ſe rappeller ce que nous avons dit, à l'occaſion du

XXII. Reflexions ſur ce triomph ſi prompt de la vérité ſur l'erreur.

calme qui ſuivit la violente tempête de l'Arianiſme. Les défenſeurs de l'unité de volonté en Jeſus-Chriſt ne faiſoient point un corps d'hommes toûjours ſubſiſtans, & ſe tranſmettans à titre de ſucceſſion & d'héritage le venin de leur doctrine ; c'étoit une troupe de factieux qui étoient ſans ſuite & ſans ſucceſſeurs. Ils obtinrent une lettre du Pape Honorius qui leur étoit favorable. Mais les ſucceſſeur de ce Pape ne ſe crurent point obligés de ſuivre le malheureux engagement qu'il avoit pris. Nous venons d'entendre le Pape Leon II lui dire Anathême avec autant de force qu'à Sergius & à Cyrus. L'Empereur Pogonat ne fit pas difficulté de révoquer les Edits de ſes prédéceſſeurs ; & quand l'erreur n'eut plus l'appui de l'autorité impériale, elle ne fut plus en état de ſubſiſter. Il n'étoit queſtion que d'un ſeul dogme. A la vérité ce dogme étoit capital ; mais la plûpart de ceux qui le combattoient, nioient les conſéquences qui le rendoient ſi précieux. La vérité contredite étoit purement ſpéculative, & n'étoit point combattue par le penchant & les paſſions de l'homme. L'erreur n'avoit pas jetté de profondes racines : les fidéles n'en étoient point imbus : la nouveauté n'avoit point pénétré en Occident. Toutes ces conſidérations contribuent à montrer comment, après l'Empereur Heraclius, le changement de gouvernement a pû ramener le calme & la tranquillité dans l'Egliſe, ſous le pontificat d'un Pape auſſi-bien intentionné qu'Agathon.

ARTICLE VI.

Plusieurs Saints illustres.

I.

I. S. Colomban. Son éducation & sa retraite. Il vient prêcher en France.

SAint Colomban étoit né en Irlande vers l'an 560 dans la province de Leinster. Il apprit dès sa jeunesse les Arts libéraux, la Grammaire, la Rhétorique, la Géométrie. Mais comme il avoit toutes les qualités de l'esprit & du corps, qui peuvent rendre un jeune homme aimable, il craignit les dangers du monde & les attraits de la volupté. Il quitta donc son pays, malgré l'opposition de sa mere, & passa dans une autre province d'Irlande, où il se mit sous la conduite d'un homme respectable nommé Silene. Sous un si habile maître, Colomban fit de si grands progrès dans les saintes Lettres, qu'il composa étant encore jeune, un Traité sur les Pseaumes, & quelques autres Ouvrages. Il entra ensuite dans le monastére de Bancor le plus célébre d'Irlande, & y passa plusieurs années, menant une vie très-austére. Pour se détacher du monde de plus en plus, il résolut de passer dans une terre étrangére à l'exemple d'Abraham. Il communiqua son dessein à l'Abbé, qui eut beaucoup de peine à se priver d'un tel secours; mais enfin il y consentit croyant que c'étoit la volonté de Dieu. Saint Colomban ayant reçû sa bénédiction, sortit de Bancor avec douze autres moines, étant âgé de trente ans. Ils passérent dans la Grande Bretagne, & delà

dans les Gaules. La foi y étoit entiére ; mais la discipline fort déchue, soit par les incursions des Barbares, soit par la négligence des Pasteurs. On négligeoit les pratiques de pénitence, & le relâchement devenoit chaque jour plus sensible.

III. Il forme des disciples & fait des miracles.

Colomban prêchoit par-tout où il passoit, & ses vertus donnoient beaucoup de poids à ses instructions. Il étoit si humble, qu'il vouloit avoir le dernier rang parmi ses compagnons. Ils n'avoient tous qu'un cœur & qu'une ame. Leur modestie, leur douceur, leur patience leur attiroient l'estime & la confiance de tout le monde. Si quelqu'un faisoit une faute, tous s'appliquoient à le corriger. Personne n'avoit rien en propre. En quelque endroit qu'ils s'arrêtassent, ils inspiroient la piété à tout le monde. La réputation de saint Colomban s'étendit jusqu'à la Cour de Gontran Roi de Bourgogne, qui l'ayant entendu parler, le pria de s'arrêter dans ses Etats, & lui offrit tout ce qu'il désireroit. Le saint homme le remercia, & lui dit qu'il ne cherchoit qu'à porter sa croix après Jesus-Christ. Il choisit pour sa retraite le vaste désert de la Vosge, où il trouva dans les rochers & à l'endroit le plus affreux, un vieux Château ruiné nommé Anagrates, à présent Anagrai dont il fit son premier monastére. Il n'y vivoit avec ses compagnons que d'herbes & d'écorces d'arbres. Un d'entr'eux étant tombé malade, ils n'avoient rien pour le soulager, lorsqu'ils virent à la porte du monastére un homme avec des chevaux chargés de pains & d'autres vivres. Il leur dit qu'il avoit été tout d'un coup inspiré de les secourir, & les pria de demander à Dieu la guérison de sa femme malade

malade depuis un an. Ils priérent, & elle fut guérie à l'inſtant. Quelque temps après, il vint beaucoup de monde chercher ſaint Colomban, & principalement des malades, qu'il guériſſoit tous. Comme il avoit coutume de ſe préparer aux fêtes par une plus grande ſolitude, il choiſit pour cet effet une caverne d'où il avoit chaſſé un ours, & il y ſortit une fontaine par ſes priéres.

III. Il établit des monaſtéres & leur donne une Regle.

Sa communauté étant déja nombreuſe, il chercha un lieu plus commode dans le même déſert pour bâtir un monaſtére. Il trouva un château environ à huit mille d'Anagrai, nommé *Luxovium* ou Luxeu. Dans le bois voiſin on voyoit encore des idoles de pierre que les payens avoient adorées. Saint Colomban commença à y bâtir un monaſtére, qui fut bientôt rempli; en ſorte qu'il fut obligé d'en faire un troiſiéme, qu'il nomma Fontaines, à cauſe de l'abondance des eaux. Il donna à chacun de ces monaſtéres, des Supérieurs dont il connoiſſoit la piété. Il y réſidoit tour à tour, & il leur donna une régle qui a été long-temps pratiquée dans les Gaules, & que nous avons encore. Elle eſt courte, & ſaint Colomban y recommande ſur-tout l'obéiſſance, la pauvreté, le déſintéreſſement, l'humilité, la chaſteté, la mortification intérieure & extérieure, le ſilence, la diſcrétion. A l'égard de la nourriture, il dit qu'on ne la prendra que vers le ſoir, c'eſt-à-dire, à None, & qu'elle ſera pauvre: des herbes, des légumes, de la farine détrempée d'eau, avec un petit pain. Il faut proportionner la nourriture au travail, & faire en ſorte que chaque jour on jeûne, on prie, on travaille & on liſe. La pſalmodie y eſt ainſi réglée. Aux heures du jour qui partagent le

travail, sçavoir, Tierce, Sexte & None, trois pseaumes avec des versets. Au commencement de la nuit, c'est-à-dire à Vêpres, douze pseaumes. L'Office de la nuit est différent selon la diversité des saisons. Le Samedi & le Dimanche il n'est pas le même que les jours ordinaires. Pendant les six mois d'hyver, trente-six pseaumes sous douze antiennes, car chacune étoit précédée de trois pseaumes. Le samedi & le Dimanche, soixante-quinze pseaumes avec vingt-cinq antiennes. A la fin de chaque pseaume, les moines se mettoient à genoux. Outre la priére commune, saint Colomban marque l'obligation de prier chacun dans sa chambre, & avertit que l'essentiel est la priére intérieure & l'application continuelle de l'esprit à Dieu.

IV. Son Pénitentiel.

Après la régle on trouve le pénitensiel, c'est-à-dire la maniére de corriger les fautes ordinaires des moines. La punition la plus ordinaire, c'est la discipline: souvent l'on condamne au silence ou à des jeûnes extraordinaires. Les moines faisoient le signe de la croix sur tout ce qu'ils prenoient, une cuillier, une lampe, &c. En sortant ou en entrant dans la maison, ils demandoient la bénédiction du Supérieur, & se présentoient devant la croix. En sortant, ils portoient ordinairement sur eux de l'huile bénite pour en oindre les malades. Il paroît même qu'ils portoient aussi l'Eucharistie, & il y a des pénitences pour ceux qui en laissoient corrompre les espéces. Saint Colomban ne se servoit que de vaisseaux de cuivre pour célébrer le saint sacrifice, & ses moines faisoient eux-mêmes le pain qu'ils y offroient. Il y a un autre pénitentiel de saint Colomban, qui mar-

que les peines canoniques pour toute ſorte de péchés & pour toute ſorte de perſonnes.

V. Il eſt inquiété au ſujet de la Pâque.

Saint Colomban conſervoit à Luxeu l'uſage d'Irlande, de célébrer la Pâque le quatorziéme de la lune. Les Evêques de France l'inquiétérent à ce ſujet. Il écrivit donc au Pape ſaint Grégoire une lettre, où il ſoutient ſon uſage avec beaucoup de liberté. Il dit avoir lû ſon Paſtoral avec une extrême ſatisfaction, & lui demande ſes commentaires ſur Ezechiel. Il écrivit vers le même temps ſur le même ſujet, à pluſieurs Evêques de France aſſemblés en concile pour cette affaire. Plût à Dieu, dit-il, que vous fuſſiez aſſemblès plus ſouvent, & que ſi les troubles de notre temps ne vous permettent pas de tenir vos conciles ſelon les canons, une ou deux fois l'année, vous le fiſſiez au moins le plus qu'il ſeroit poſſible, pour tenir les foibles dans la crainte, & exciter le zéle des plus fervens. Comme on ne lui permit pas de ſuivre l'uſage d'Irlande, il s'adreſſa au Pape Boniface IV, & lui envoya des copies des lettres qu'il avoit écrites à ſaint Grégoire, & qui ne lui avoient pas été rendues. Nous demeurons, dit-il, dans des déſerts, ſans inquiéter ni troubler perſonne. Nous demandons de conſerver la paix & l'unité eccléſiaſtique, comme ſaint Polycarpe avec le Pape Anicet, & que ſelon les canons des cent cinquante Peres du Concile de Conſtantinople, les égliſes qui ſont chez les Barbares puiſſent vivre ſelon leurs loix. On voit que ſaint Colomban connoiſſoit l'Antiquité eccléſiaſtique. Thierri Roi de Bourgogne avoit un grand reſpect pour le ſaint Abbé, dont les monaſtéres étoient dans ſes Etats. Il le viſitoit

souvent, & se recommandoit humblement à ses prieres. Mais saint Colomban lui reprochoit la vie scandaleuse qu'il menoit. Le Roi touché de ses avis, promit de quitter ses désordres, mais l'impérieuse Brunehaut craignant qu'une Reine ne lui fît perdre le crédit qu'elle avoit sur son petit-fils, en fut irritée contre le serviteur de Dieu, & prévint le Roi contre lui. Elle y employa les premiers de sa Cour, & même les Evêques, voulant qu'ils trouvassent à reprendre à sa Régle.

VI. Diverses actions du saint Abbé. Sa mort. Ses miracles.

Le Roi Thierri l'exila à Besançon, mais comme il n'étoit point gardé, il revint à Luxeu. Le Roi voulut l'obliger de retourner dans son pays. Le saint Abbé avoit résolu de ne point obéir, & de se laisser tirer de force du lieu où il croyoit que la volonté de Dieu le retenoit. Mais voyant que sa résistance mettoit ses freres en danger, il sortit volontairement. Il sentit cette séparation, comme si on lui eût arraché les entrailles. On le mena à Nantes pour l'embarquer. Etant à Auxerre, il prédit que Clotaire deviendroit maître des Etats de Thierri. Le vaisseau qui devoit le porter en Irlande ayant été repoussé par le vent, on crut que le saint Abbé en étoit cause & on le mit en liberté. Il alla trouver le Roi Clotaire II qui régnoit en Neustrie. Il lui donna des avis salutaires pour la réforme de sa Cour. Le Roi le reçut comme un Ange du Ciel, & il vouloit le retenir; mais saint Colomban craignoit d'augmenter la division qui étoit entre lui & Thierri. Il le pria seulement de lui donner une escorte pour aller en Austrasie, d'où il vouloit passer en Italie. Entrant à Paris, il trouva à la porte un possédé qu'il délivra. A Meaux il fut reçû par un homme noble qui

se chargea de le faire conduire en Austrasie. Le saint homme bénit sa maison, & consacra à Dieu sa fille encore fort jeune nommée Fare, qui a été depuis si illustre par sa piété. Le Roi Théodebert le reçut avec joie, & lui promit de lui trouver des lieux commodes pour ses disciples, près des peuples ausquels il pourroit prêcher la foi : car c'étoit ce qu'il désiroit le plus dans ses voyages. Le saint Abbé accepta l'offre, s'embarqua sur le Rhin, & s'avança jusqu'à l'extrémité du lac de Zuric. Il prêcha la foi aux habitans du pays qui étoient cruels & impies, & ne reçut d'eux que de mauvais traitemens. Il trouva le moyen d'aller en Italie, où il fut bien reçû par Agilulfe Roi des Lombards. Il s'arrêta dans le désert de l'Apennin, en un lieu nommé Bobio, où il bâtit un monastére qui devint dans la suite très-célébre. Ce fut là que mourut ce grand serviteur de Dieu vers l'an 615. Ses Reliques y demeurerent, & il s'y fit un très grand nombre de miracles. Outre l'erreur de fait où il étoit sur la Pâque, il y étoit aussi sur le cinquiéme Concile. Etant mal informé de ce qui s'y étoit passé, il croyoit qu'on y avoit approuvé l'erreur d'Eutichès, & que le Pape Vigile étoit mort hérétique. C'est ce qui l'avoit porté à écrire au Pape Boniface IV de se purger du soupçon d'héréſie, lui & son église. Ces erreurs de fait n'ont point nui à sa sainteté, que Dieu a manifestée par une multitude de miracles pendant sa vie & après sa mort.

Nous voudrions pouvoir rapporter ici toute entiére une belle Lettre que ce saint homme avoit écrite au Pape Boniface. Il y parle avec une fermeté admirable ; il fait une vive peinture des maux de l'Eglise ; il exhorte le

Cette Lettre est dans le 2. vol. du P. Pagi, p. 742.

Pape de travailler à remédier à ces maux. Nous nous contenterons d'en marquer ici quelques traits.

VII. Lettre généreuse de saint Colomban au Pape.

On me blâmera sans doute, dit saint Colomban, d'oser vous écrire de moi même avec tant de force ; on m'accusera de présomption, & l'on me demandera qui m'a ainsi établi juge en Israel. Mais je réponds d'avance, qu'il n'y a point de présomption à élever sa voix, lorsqu'il est nécessaire de parler, & que le bien de l'Eglise le demande. On ne doit pas considérer la personne qui parle, mais la vérité des choses qu'elle avance.

Appliquez-vous, saint Pere, à remplir tous les devoirs d'un bon Pasteur. Soyez en sentinelle le jour & la nuit. Si vous voulez mériter la même gloire que les Apôtres, conservez fidélement la foi qu'ils ont enseignée, rendez témoignage à cette foi, appuyez-la de l'autorité d'un concile, établissez-la par des écrits solides. Ces paroles montrent que S. Colomban qui parloit ainsi au Pape, étoit persuadé qu'un premier Pasteur ne doit pas se contenter de faire des décisions, mais qu'il est aussi de son devoir d'en faire sentir l'équité, & de porter la lumiére dans l'esprit des fidéles. Le Prince des Pasteurs est à la porte, continue saint Colomban : prenez garde qu'il ne vous surprenne dans la négligence de vos devoirs. Il ne suffit pas que vous veilliez sur vous-même, vous qui êtes chargé du soin des autres. On exige beaucoup de celui à qui on a confié beaucoup. Veillez donc, saint Pere, veillez sans cesse. Veillez d'abord à la conservation du sacré dépôt de la foi : faites ensuite pratiquer les œuvres que la foi prescrit, & travaillez à déraciner les vices; car votre vigilance peut procurer

d'aussi grands biens, que votre négligence peut causer de grands maux. Il est bon de remarquer comment les Saints regardent la simple négligence dans un Pasteur.

Les Pasteurs de l'Eglise, dit encore saint Colomban, doivent souvent annoncer la parole de Dieu, afin que personne ne se perde par ignorance. Car si les brebis périssent par la lâcheté du Pasteur, leur sang lui sera redemandé. Nous sommes dans des temps périlleux. Voyant que l'ennemi nous assiége de toutes parts, je tâche de vous réveiller par mes cris importuns. Je vous conjure au nom de Jesus-Christ, de soutenir votre réputation que l'on déchire. Ne dissimulez pas plus longtemps la vérité. Parlez, & que les brebis reconnoissent à votre voix celle du véritable Pasteur. Détruisez tout ce qui donne lieu à la confusion dont on nous couvre à cause de vous. Assemblez un concile, où vous puissiez vous justifier de tout ce que l'on vous reproche. Si vous avez donné dans quelques écarts, c'est votre faute, & vos inférieurs sont en droit de vous résister. Plus la dignité de votre Siége vous procure d'honneur, plus vous devez avoir soin de ne rien faire qui vous en rende indigne. C'est être un véritable dépositaire des Clefs du Royaume des Cieux, de sçavoir discerner ceux à qui il faut ouvrir, de ceux à qui on est obligé de fermer. Celui qui agit autrement, ne pourra ni fermer ni ouvrir. Comme plusieurs doutent de la pureté de votre foi, je vous conjure de ne point laisser davantage cette tache sur le saint Siége. On n'a jamais fait un crime à S. Colomban, d'avoir parlé au Pape avec cette généreuse liberté.

VIII.

S. Eloi. Sa jeunesse. Il est connu à la Cour.

II.

Eloi nâquit dans le village de Cadaillac près de Limoges vers l'an 588, d'une famille chrétienne & qui sans doute étoit Romaine, comme fait voir son nom latin Eligius, & celui de son pere Eucher. Ses parens l'ayant bien instruit dans la Religion, & remarquant en lui beaucoup d'adresse pour les ouvrages des mains, le confiérent à un Orfévre nommé Abdon, directeur de la monnoie à Limoges, qui lui apprit son art en peu de temps. A l'âge de trente ans, quelques affaires l'obligèrent d'aller à la Cour de Clotaire II qui étoit alors à Paris. Il y fut connu de Bobon Trésorier du Roi, qui le prit sous sa protection, & le fit travailler à la monnoie & aux autres ouvrages de sa profession. Le Roi voulant faire faire un siége magnifique orné d'or & de pierreries, ne trouvoit point d'ouvriers dans son Palais, qui pût s'en former une idée semblable à la sienne. Le Trésorier indiqua Eloi, à qui le Roi fit donner la quantité d'or & de pierreries qu'on jugeroit nécessaire. Cette magnificence est étonnante, & paroît encore en beaucoup d'autres occasions. Ces richesses venoient du Levant que les négociations avec les Empereurs de Constantinople avoient ouvert, & des dépouilles de l'Italie, d'où les François n'étoient jamais revenus que chargés de butin, même lorsqu'ils en avoient été chassés. Eloi travailla aussi-tôt & apporta deux chaises au lieu d'une qu'on attendoit. A la vûe de la premiére, Clotaire admira l'habileté de l'ouvrier; mais il admira beaucoup plus sa fidélité, quand il vit la seconde. Remarquant beaucoup d'esprit dans ses réponses, il lui donna part à sa confiance, & crut devoir l'employer à des choses plus importantes. Pour se l'attacher

plus ſûrement, il lui propoſa de prêter le ſerment de fidélité. Eloi promettoit de demeurer très-fidéle ; mais craignant de jurer ſans néceſſité, il ne pouvoit ſe réſoudre à faire le ſerment que le Prince éxigeoit. Clotaire inſiſta, ne ſçachant à quoi attribuer ce refus. Eloi s'en défendit avec toute l'humilité poſſible; & croyant qu'il ne pouvoit éviter d'offenſer Dieu ou de déplaire au Roi, il verſa des larmes. Le Roi en fut touché, & dit que cette délicateſſe de conſcience l'aſſuroit plus de ſa fidélité, que tous les ſermens qu'il eût pu faire.

IX. Il ſe donne tout entier à Dieu.

Saint Eloi peu content de ce qu'il avoit fait juſqu'alors pour ſon ſalut, entreprit de mener une vie plus mortifiée. Il repaſſa dans l'amertume de ſon cœur toute ſa conduite depuis ſon enfance, & en fit une confeſſion aux pieds d'un Prêtre. C'eſt le premier exemple que l'on trouve d'une confeſſion générale. Après la mort de Clotaire, il fut en ſi grand crédit auprès du Roi Dagobert, qu'il attira l'envie des méchans, auſquels il s'oppoſoit. Il çontinuoit à travailler de ſon art. L'on voit encore ſon nom en pluſieurs monnoies d'or, frappées à Paris ſous Dagobert & ſon fils Clovis. Il avoit auprès de lui un eſclave Saxon nommé Tillon, qu'il forma dans la vertu, & qui devint un ſaint célébre ſous le nom de ſaint Theau. En travaillant, ſaint Eloi avoit devant les yeux un livre ouvert, pour occuper en même temps ſon eſprit & nourrir ſon cœur des vérités ſaintes de la Religion. On ne voyoit point chez lui d'autres tapiſſeries que des livres rangés ſur des planches, entre leſquels l'Ecriture ſainte tenoit le premier rang. Pluſieurs de ſes domeſtiques chantoient avec lui l'office canonial le jour & la nuit. Au haut de ſa chambre

étoient suspendues plusieurs Reliques des Saints, sous lesquelles il se prosternoit sur un cilice pour prier, & passoit quelquefois ainsi toute la nuit. Il interrompoit souvent ses lectures pour lever les yeux au Ciel, soupirer & verser des larmes; car il étoit pénétré de l'esprit de componction. Quoique le Roi le mandât & lui envoyât message sur message, il ne quittoit point ses exercices de piété, qu'il ne les eût achevé. Jamais il ne sortoit de sa chambre, sans prier Dieu & sans faire le signe de la Croix, & en rentrant il commençoit toûjours par implorer le secours de Dieu. Il avoit la taille grande, la tête belle, les cheveux naturellement frisés, le teint rouge. La simplicité & la prudence éclatoient dans ses regards.

X. Il fait de grandes aumônes & fonde des monastéres.

Au commencement il portoit des habits magnifiques, & quelquefois tout de soie, quoiqu'elle fût encore rare: car l'usage des vers à soie n'étoit venu des Indes qu'au commencement du sixiéme siécle. Il avoit des ceintures & des bourses garnies d'or & de pierreries. Mais quand il eut fait de plus grands progrès dans la vertu, il donna tous ces ornemens aux pauvres, & il se couvroit si simplement, que souvent une corde lui servoit de ceinture. Quand le Roi le voyoit dans cet état, il lui donnoit quelquefois son habit & sa ceinture. Les aumônes d'Eloi étoient immenses. Il donnoit aux pauvres tout ce qu'il recevoit des bienfaits du Roi; il en nourrissoit tous les jours un grand nombre qu'il servoit de ses propres mains, & mangeoit leurs restes. Il ne mangeoit point de viande, ne bûvoit point de vin, & jeûnoit souvent deux ou trois jours de suite. Il avoit une dévotion particuliére à racheter les captifs. Il alloit où il sçavoit que

l'on vendoit des eſclaves, & il en achetoit cinquante & cent à la fois, ſur-tout des Saxons que l'on vendoit par troupes. Il les mettoit en liberté, leur donnoit le choix de retourner chez eux, de demeurer avec lui, ou d'entrer dans des monaſtéres. Il en fonda deux célébres, l'un prés de Limoges, qui eſt Solignac où il mit des moines tirés de Luxeu. En peu de temps il y eut juſqu'à cent cinquante moines de divers pays, qui exerçoient pluſieurs métiers & vivoient dans une grande régularité. Saint Eloi vouloit s'y retirer lui-même, mais la Providence le deſtinoit ailleurs. L'autre monaſtére qu'il établit, fut pour les filles, à Paris dans la maiſon que le Roi lui avoit donnée. Il y mit un diſcipline très-exacte, y aſſembla juſqu'à trois cens filles, & leur donna pour Abbeſſe ſainte Aure. Cette Abbaye a ſubſiſté long-temps ſous le nom de ſaint Eloi. Dans la ſuite le revenu a été uni à la manſe Epiſcopale de Paris, & la maiſon donnée aux Clercs réguliers nommés Barnabites. Saint Eloi fit hors de la ville un cimetiére pour les Religieuſes, avec une égliſe dédiée à ſaint Paul, qui eſt devenue une grande paroiſſe.

XI. Son zéle pour la foi.

Il employa ſon art pour orner d'or & de pierreries les Chaſſes de pluſieurs Saints, de ſaint Germain de Paris, de ſaint Martin de Tours, de ſainte Geneviéve, de ſaint Quentin, de ſaint Lucien. Saint Eloi avoit le don des miracles, & il en fit un très-grand nombre des plus éclatans. N'étant encore que laïc, il avoit l'autorité & le zéle d'un Evêque. Il découvrit un impoſteur qui trompoit les ſimples, & fit chaſſer un hérétique qui corrompoit la foi des Fidéles. Après la mort de ſaint Acaire Evêque de Noion, ſaint Eloi fut élû pour lui

succéder. Les Diocèses de Noion & de Tournai avoient été unis du temps de S. Medard plus de cent ans auparavant, & la Flandre avec les pays de Gand & de Courtrai en dépendoient. Une grande multitude de ces peuples étoient encore payens, & si farouches qu'ils ne vouloient rien écouter de ce qu'on vouloit leur apprendre. C'étoit la principale raison qui portoit à leur donner un Pasteur aussi zélé que saint Eloi.

XII. Son Episcopat. Ses Travaux. Ses vertus.

Quand il vit qu'il ne pouvoit en aucune maniére éviter l'Episcopat, il voulut au moins observer les régles, & ne se laissa ordonner que quand il eut mené quelque temps la vie cléricale. On vit toutes ses vertus paroître avec un nouvel éclat. Son zéle parut sur-tout dans la conversion des infidéles. Il visitoit avec soin les villes de son vaste Diocèse, & tant de peuples qui n'avoient point encore reçû l'Evangile : les Flamans, les habitans d'Anvers, les Frisons, les Sueves, & les autres jusqu'à la mer, qui sembloient être à l'extrémité du monde. D'abord c'étoit comme des bêtes féroces, qui vouloient le mettre en piéces, mais il ne souhaitoit rien tant que le martyre. Ensuite ces barbares considérant sa bonté, sa douceur, sa vie pauvre & frugale, commençoient à l'admirer, & désiroient même de l'imiter. Plusieurs se convertissoient ; on abattoit les temples; on abandonnoit l'idolâtrie. Le saint Evêque portoit par ses discours ces esprits grossiers à l'amour des choses céleстes. Tous les ans il en baptisoit à Pâques un grand nombre, qu'il avoit gagné pendant toute l'année. On y voyoit avec une foule d'enfans, des hommes & des femmes dans la derniére vieillesse, la tête blanche, le corps tremblant, renaître dans

les Fonts ſacrés, & recevoir l'habit blanc des néophytes. On voyoit pluſieurs pécheurs courir à la pénitence par la confeſſion de leurs péchés. Car le ſaint Evêque prenoit un très-grand ſoin de leur converſion. Pour affermir le bien qu'il faiſoit, il s'appliquoit à former de bons Eccléſiaſtiques, & à attirer d'excellens Prêtres dans ſon Diocéſe. Il s'attacha, comme à une choſe eſſentielle, à déraciner les vices dans leſquels ces peuples groſſiers avoient croupi depuis l'enfance. C'eſt ce qui lui coûta le plus de peines & de fatigues. Il ne lui étoit pas auſſi difficile d'éclairer l'eſprit & de faire voir l'abſurdité du culte des idoles, que de détacher le cœur de l'amour des plaiſirs, du libertinage, des richeſſes, du menſonge & de la vengeance.

XIII. Son intrépidité. Son pouvoir auprès de Dieu.

Un jour de ſaint Pierre, prêchant dans une paroiſſe près de Noion, il parla fortement contre les danſes, & d'autres divertiſſemens criminels ou dangereux : les habitans ſe mutinérent, & réſolurent de faire périr leur Evêque, plutôt que de ſe voir troublés dans ces malheureux plaiſirs. Saint Eloi en eut avis ; & loin d'être épouvanté de leurs mauvais deſſeins, il y retourna & prêcha avec encore plus de force contre ces déſordres, réſolu de répandre ſon ſang, s'il le falloit. On paya ſon zéle d'injures & d'outrages. On ne parloit que de le maſſacrer, & de le mettre en piéces. Les plus échauffés étoient les domeſtiques du Seigneur du lieu. Ces ſortes de gens ſont les peſtes des paroiſſes de campagne, quand les maîtres ne veillent point ſur leur conduite. Le ſaint Evêque voyant qu'il ne faiſoit rien par ſes prédications, ſuivit l'exemple de ſaint Paul & les livra à ſatan. Il y en eut cinquante en qui l'on

vit des marques sensibles de la vengeance divine, jusqu'à l'année suivante. Ces malheureux devenus plus sages par cette punition, demandérent pardon à leur saint Pasteur, & le conjurérent de prier Dieu de leur rendre la santé & la liberté. Leur soumission & leur repentir obtinrent la délivrance des maux qu'ils s'étoient attiré par l'impénitence & l'indocilité.

XIV. Sa mort bienheureuse.

Enfin Dieu voulut récompenser ce fidéle serviteur. Il fut attaqué d'une petite fiévre qui l'affoiblit peu à peu, & Dieu lui fit connoître que le moment après lequel il avoit tant soupiré alloit arriver. La veille de sa mort il fit à ses serviteurs & à ses disciples un discours très-touchant, pour les exhorter à croître chaque jour dans les sentimens de piété qu'il avoit tâché de leur inspirer. Il marqua à chacun en particulier les plus excellens monastéres où ils devoient se retirer. Le lendemain premier jour de Décembre de l'an 659, après les avoir embrassés, il mourut en recommandant son ame à Dieu. Il étoit âgé de soixante-dix ans & quelques mois, & avoit environ vingt ans d'Episcopat. Sur la nouvelle de sa maladie la Reine Bathilde étoit partie de Paris avec ses enfans, les Grands de la Cour & une nombreuse suite. Elle arriva le matin qui suivit la nuit de sa mort. Elle fut très-affligée de ne l'avoir pas trouvé en vie. La pieuse Reine se jetta sur le saint corps fondant en larmes, & fit tout préparer pour le porter à son monastére de Chelles. D'autres vouloient le transférer à Paris ; mais le peuple de Noion s'y opposa si fortement, qu'on fut obligé de lui laisser les Reliques de son Pasteur.

XV. Ses Ecrits.

Quoiqu'il prêchât souvent, il ne se trouve

que ſeize homélies qui portent ſon nom ; encore les critiques doutent qu'elles ſoient de lui, quoiqu'elles contiennent des reſtes précieux de l'ancienne diſcipline. Mais on ne peut douter de l'abrégé de la doctrine de ſaint Eloi, que ſaint Oüen nous a conſervé dans ſa vie, & qui ſe trouve auſſi entre les œuvres de ſaint Auguſtin. Cet abrégé comprend les principaux devoirs de la vie chrétienne, expliqués d'un ſtyle ſimple, tendre & paternel. La plus grande partie eſt tirée des ſermons de ſaint Ceſaire, dont les Evêques ſe ſervoient ſouvent. Saint Eloi y condamne tous les reſtes d'idolâtrie, comme de conſulter les devins, d'obſerver les éternuemens, ou le chant des oiſeaux, & d'autres ſuperſtitions. Il défend les maſcarades & les réjouiſſances profanes du premier jour de Janvier; les danſes, les chanſons à la fête de ſaint Jean. De telles pratiques, dit-il, ne ſont pas de Dieu, mais du diable. Saint Eloi, comme nous l'avons dit, avoit fait pendant ſa vie un grand nombre de miracles, & il n'en fit pas moins après ſa mort. Sainte Bathilde, à qui ſaint Eloi avoit fait dire de quitter les ornemens d'or & de pierreries qu'elle portoit encore, donna tout aux pauvres, & fit faire un dais magnifique ſur le tombeau du ſaint Evêque, diſant qu'il étoit juſte d'orner le tombeau de celui qui avoit orné ceux de tant de Saints. Les Grands à ſon exemple y offrirent ce qu'ils avoient de plus précieux. Comme cet ornement avoit un grand éclat, on le couvroit pendant le Carême d'un linge brodé de ſoie ; mais quelques jours après on s'apperçut que ce linge dégoutoit d'une certaine liqueur. On le preſſa dans un vaſe, & cette liqueur ſervit à guérir pluſieurs ma- Ses miracles.

lades. On voit ici la coutume de couvrir pendant les jours de pénitence, ce qu'il y avoit de plus brillant dans les églises.

III.

XVI. S. Oüen. Il fonde des monastéres.

Saint Oüen ou Audoüen étoit fils d'Autaire Seigneur François établi en Brie, qui reçut chez lui saint Colomban. Il avoit un autre fils nommé Adon, & il les mit tous deux dès leur jeunesse à la Cour du Roi Clotaire. Oüen ayant fait amitié avec saint Eloi, conçut à son exemple un souverain mépris pour le monde, & prit la résolution avec son frere, de se donner entiérement à Dieu. Adon l'exécuta quelque temps après, & fonda dans une terre qu'il avoit sur la Marne, le monastére de Jouare, y établit une grande communauté sous la Régle de S. Colomban, & s'y retira lui-même. On croit qu'il en fonda aussi un de filles au même lieu. Ce dernier subsiste encore. Saint Oüen fut en grand crédit à la Cour du Roi Dagobert, dont il gardoit le Sceau en qualité de Référendaire ou Chancelier, & il reste encore des actes originaux souscrits de sa main en cette qualité. Il obtint du Roi une terre dans les forêts de Brie, où il fit bâtir le monastére de Rebais. Il fit venir de Luxeu par le conseil de saint Faron Evêque de Meaux, saint Agile pour le gouverner. Il se lia étroitement avec saint Eloi dont il connoissoit le zéle & la vertu. Après la mort de saint Romain Archevêque de Rouen, saint Oüen fut élû d'une commune voix pour lui succéder. Il eut beaucoup de peine à se soumettre; mais étant forcé d'obéir, il prit du temps pour se préparer à l'Ordination. Il employa ce temps à prier, à jeûner, & à demander à Dieu l'esprit de sagesse, qui est si essentiel pour bien conduire

les autres, & l'esprit de piété si nécessaire pour ne se point perdre soi-même en les sauvant. Il fut ordonné à Reims avec saint Eloi son ami.

XVII. Son Episcopat. Sa mort.

Cette dignité qui éleve les autres, dit l'Auteur de la vie de saint Oüen, & qui semble leur donner de quoi imiter le luxe & la pompe des gens du monde, rendit au contraire le saint Evêque de Rouen plus pauvre & plus humble qu'il n'avoit été avant son ordination. Il mena une vie encore plus austére & plus mortifiée. Affable envers tout le monde, il se plaisoit pourtant davantage avec les pauvres, & il tâchoit de leur apprendre à profiter de leur état en le souffrant avec patience. Il avoit un zéle ardent pour la conversion des pécheurs. Afin d'y travailler plus efficacement, il forma de jeunes eccléfiastiques à l'esprit de leur état pour les associer à ses travaux. Dieu autorisa souvent son zéle par des miracles éclatans. Il assista au troisiéme Concile de Châlons, & il y fut écouté avec le respect qui étoit dû à sa science & à sa sainteté. Il procura la paix entre les François de Neustrie & ceux d'Austrasie, & vint en apporter la nouvelle au Roi Thierri III, à Clichi près de Paris, où se tenoit l'Assemblée des Evêques & des Seigneurs. Il y tomba malade, & y mourut le vingt-quatriéme d'Août après quarante-trois ans d'Episcopat.

XVIII. Ses disciples. S. Germer.

Les disciples de ce saint Evêque fondérent plusieurs monastéres. Saint Germer né près de Beauvais de parens nobles & riches, aida pendant quelque temps de ses conseils le Roi Dagobert, qui l'avoit appellé auprès de lui à cause de sa vertu & de sa sagesse. Etant à la Cour, il se maria, & eut un fils à qui par le

conseil de saint Oüen il laissa son bien, & se retira dans un monastere. Enfin il en fonda un près de Beauvais, au lieu nommé Flay, & y mit toutes les commodités nécessaires, afin que les moines n'eussent aucun besoin de sortir, conformément à la Régle de saint Benoît. Saint Germer mourut quatre ans après, & fut enterré dans ce monastére qui a conservé son nom.

XIX. S. Vandrille.

Saint Vandrille avoit aussi été élevé à la Cour du Roi Dagobert, & y avoit exercé une Charge considérable. Il embrassa la vie monastique, & se rendit auprès de saint Oüen qui le fit soudiacre malgré sa répugnance, ensuite diacre, & enfin Prêtre. Cependant Vandrille cherchant un lieu de retraite, trouva à cinq lieues au-dessous de Rouen, Fontenelle, ainsi nommé, à cause d'une source abondante. Ayant obtenu ce lieu de la libéralité du Roi, il y fonda un monastére, qui devint si considérable en peu de temps, qu'il y vit jusqu'à trois cens moines. S. Vandrille travailloit de ses mains, même dans sa vieillesse, pour montrer l'exemple à ses disciples. Il prêchoit dans le voisinage, c'est-à-dire, dans le pays de Caux pour la conversion des pécheurs & des idolâtres, car il y en restoit encore. Ce monastére n'est plus connu que sous son nom.

XX. Autres disciples de S. Oüen.

Entre les disciples de saint Oüen, les plus illustres sont saint Lambert & saint Ansbert qui furent tous deux Abbés de Fontenelle, & ensuite Archevêques, Lambert de Lyon, Ansbert de Rouen, & saint Erembert qui ayant été fait Evêque de Toulouse, revint douze ans après, cassé de vieillesse, mourir en son monastére vers l'an 671. Saint Filbert s'étoit aussi lié avec saint Oüen à la Cour du Roi Dago-

bert. Il renonça au ſiécle à l'âge de vingt ans, & embraſſa la vie monaſtique dans le monaſtére de Rebais que ſaint Oüen venoit de fonder, & il en fut élu Abbé après la mort de ſaint Aile. Il viſita les plus célébres monaſtéres de France & d'Italie, & étudia avec ſoin les Régles de ſaint Baſile, de ſaint Macaire, de ſaint Benoît, & de ſaint Colomban. Enfin il prit la réſolution de bâtir un nouveau monaſtére, & obtint pour cet effet de la Reine Bathilde, une Terre nommée depuis Jumiéges dans le Diocèſe de Rouen. Saint Filbert mit d'abord à Jumiéges ſoixante-dix moines, mais bien-tôt après il y en eut juſqu'à près de cinq cens.

I V.

XXI. S. Amand. Sa retraite. Son Epiſcopat. Il va annoncer la foi aux payens.

Saint Amand nâquit l'an 589 près de Nantes, de parens nobles & pieux qui l'inſtruiſirent dès l'enfance dans les ſaintes Lettres. Quand il eut paſſé ſa premiére jeuneſſe, il quitta ſon pays, pour ſe retirer dans un monaſtére en l'iſle d'Oye ſur la côte de Poitou, près de l'iſle de Ré. Son pere fit tous ſes efforts pour lui perſuader de retourner dans le monde, mais il n'en put venir à bout. Il alla enſuite à Tours, pour y prier au tombeau de ſaint Martin. Il fut reçû dans le clergé de cette égliſe; mais quelque temps après il alla à Bourges, où il paſſa quinze ans dans une cellule, couvert d'un cilice, ne mangeant que du pain d'orge & ne buvant que de l'eau. Pluſieurs Evêques appuyés de l'autorité du Roi Clotaire, le contraignirent d'accepter l'Epiſcopat, non pour être attaché à aucune égliſe particuliére, mais pour aller comme les Apôtres, annoncer l'Evangile à divers peuples qui étoient encore idolâtres. Il alla d'abord prêcher dans les Pays-

Bas. Il y rachetoit autant qu'il pouvoit, de jeunes captifs; après les avoir baptisés, il les envoyoit en diverses églises, & plusieurs devinrent depuis Prêtres, Abbés, ou Evêques. Jusques-là personne n'avoit encore osé prêcher dans le pays de Gand, à cause de la férocité des habitans. Saint Amand touché de compassion de leur état, alla trouver saint Acaire de Noion comme l'Evêque le plus proche, & le pria d'aller demander au Roi Dagobert des ordres, pour contraindre à recevoir le Baptême ceux qui le refuseroient. Saint Acaire les obtint, & c'est le premier exemple d'une pareille conduite à l'égard des payens. On n'avoit encore donné de tels ordres que pour les Juifs, & Dagobert lui-même ordonna que tous ceux de son Royaume se feroient baptiser. Cette conduite est bien contraire à la maxime de saint Gregoire, que les conversions doivent être volontaires.

XXII. Suites de sa mission. Diverses actions du saint Evêque.

Malgré les ordres du Roi, saint Amand eut beaucoup à souffrir. Il fut souvent repoussé avec injure, battu ou jetté dans la riviére. Ceux mêmes qui l'avoient accompagné, l'abandonnerent à cause de la stérilité du lieu; mais il continuoit de prêcher, vivant du travail de ses mains. Enfin le miracle de la résurrection d'un mort accordé aux priéres du saint missionnaire, adoucit ces barbares. Ils le vinrent trouver en foule, le priant humblement de les faire Chrétiens. Ils détruisirent leurs temples de leurs propres mains, & à la place, saint Amand bâtissoit des églises & des monastéres, par les libéralités du Roi & des personnes de piété. Après avoir fondé cette église, il passa chez les Sclaves, ou Esclavons, peuples récemment venus du Nord, qui habitoient

au-delà du Danube. Il annonça l'Evangile à ces barbares avec une grande liberté, dans l'eſpérance de remporter la couronne du martyre. Mais voyant qu'il y faiſoit peu de fruit, il revint aux Pays-Bas. Le Roi Dagobert s'abandonnoit alors à de grands déſordres, dont tout le monde gémiſſoit ſans que perſonne l'en osât reprendre. Saint Amand lui reprocha avec une vigueur apoſtolique le ſcandale qu'il donnoit à tout ſon Royaume. Le Prince ne le pouvant ſouffrir, le fit chaſſer de ſes Etats. Saint Amand en prit occaſion de porter la lumiére de l'Evangile dans des pays éloignés. Mais Dagobert rentré en lui-même, touché de la grace que Dieu lui avoit faite de lui donner un fils, rappella le ſaint Evêque, ſe jetta à ſes pieds pour lui demander pardon, & le pria de baptiſer l'enfant, & d'en être le pere ſpirituel. Saint Amand qui craignoit que cette éducation ne l'engageât à vivre à la Cour, ſe retira. Mais Dagobert lui envoya Eloi & Oüen, qui étoient alors ſes principaux Officiers. Ces deux pieux laïcs repréſenterent à ſaint Amand, qu'en donnant au Roi cette ſatisfaction, il ſe ménageroit une plus grande liberté pour prêcher par-tout, & faire plus de bien. Le ſaint Evêque ſe rendit, & baptiſa le jeune Prince qui fut nommé Sigebert, & qui devint dans la ſuite plus illuſtre par ſa ſainteté que par la couronne qu'il porta.

XXIII. Il ſe charge du ſoin de l'égliſe de Maſtrict.

Ce fut ſous le regne de Sigebert que ſaint Amand fut contraint malgré ſa réſiſtance, de ſe charger du ſoin de l'égliſe de Maſtrict. Ce Siége étoit originairement à Tongres; mais cette ville ayant été ruinée par Attila vers le milieu du cinquiéme ſiécle, le Siége fut tranſféré à Maſtrict. Pendant que ſaint Amand en

Lettre que lui écrit le Pape S. Martin.

étoit Evêque, il écrivit au Pape saint Martin pour le consulter sur les clercs scandaleux, & sur l'hérésie des Monothelites. Le Pape se servit de cette occasion pour envoyer en Gaule les actes de son Concile, & il en chargea le député de saint Amand avec une lettre où il le félicite de ses travaux, & le plaint du déréglement de son clergé. Nous avons appris, dit-il, que vous êtes tellement affligé des désordres de votre clergé, que vous voulez quitter les fonctions pastorales, & vivre dans la retraite & le silence. Il l'exhorte à rester en place, mais à n'avoir point de compassion de ces pécheurs, au préjudice des Canons. Celui, ajoute ce saint Pape, qui est une fois tombé dans le crime après son ordination, doit être dépose, & passer le reste de sa vie en pénitence, puisque nous cherchons, pour élever aux Ordres, des personnes dont la vie ait toujours été pure. Il lui explique ensuite ce qu'il avoit fait contre les Monothelites dans son Concile. Nous vous en envoyons, dit-il, les actes, avec notre lettre circulaire que vous aurez soin de faire connoître à tout le monde; & tous les Evêques de vos quartiers étant assemblés en Concile, confirmeront ce que nous avons fait pour la foi. On voit que le Pape même nommoit *confirmation*, le consentement que les autres Evêques donnoient à ses décisions.

XXIV. Sa retraite. Sa mort. Ses Disciples.

Saint Amand ne put supporter long-temps l'indocilité du peuple & du clergé de Maestrict. Il quitta le soin de cette église particulière, pour aller encore annoncer la foi aux infidéles, & affermir les églises qu'il avoit fondées. Lorsque son grand âge & l'épuisement de ses forces ne lui permirent plus de travailler à

une œuvre ſi pénible, il ſe retira dans le monaſtére d'Elnon prés de Tournai, qu'il avoit fondé & qui porte aujourd'hui ſon nom. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans l'an 679. Il en avoit fondé deux autres à Gand, dont l'un a porté le nom de ſaint Bavon, l'autre celui de la montagne de Blandin où il fut bâti. Saint Bavon étoit de Brabant; & ayant été converti par ſaint Amand, il devint ſon diſciple, & pratiqua la vie monaſtique, en menant une vie très-auſtére. Il mourut vers le milieu du ſeptiéme ſiécle. Les deux monaſtéres de Gand eurent pour premier Abbé S. Florbert, qui reçut S. Livin Evêque d'Irlande, pour prêcher dans le même pays. Saint Livin fut martyriſé près de Gand par les barbares vers l'an 656. Les diſciples de ſaint Amand fondérent pluſieurs autres monaſtéres dans la Gaule Belgique, & dans la Germanie inférieure. Saint Guilain fut du nombre, & l'on croit qu'il fonda l'an 652 l'Abbaye qui porte encore ſon nom dans le Hainaut. Jonas autre diſciple de ſaint Amand fut le premier Abbé de Marchiennes.

V.

XXV. S. Théodore Sicéote.

Theodore nâquit dans la Galatie à Sicée près d'Anaſtaſiople. Dès l'âge de huit ans, l'Ecriture ſainte faiſoit ſes délices. Il alloit dans l'égliſe lire ces divins Oracles, pendant que ceux de ſon âge avec qui il étudioit, étoient occupés à ſe divertir. Cette lecture des Livres ſaints lui donna un mépris ſouverain pour le monde: & quoiqu'il fût encore très-jeune, il embraſſa de tout ſon cœur la vie ſolitaire, & s'exerça à la pénitence la plus auſtére. Theodoſe Evêque d'Anaſtaſiople touché de la vertu éminente du jeune ſolitaire, le fit entrer dans

son clergé & l'ordonna Prêtre. Pour mieux profiter de la grace de son ordination, Theodore se retira pendant quelque temps dans une solitude écartée, & il n'en sortit que pour aller à Jerusalem visiter les saints lieux. Il alla ensuite visiter les monastéres & les anachorétes, même les plus retirés, qui étoient répandus dans les déserts de la Palestine, afin de s'édifier de leur vie pénitente, & de travailler à en devenir l'imitateur. Après la mort de l'Evêque d'Anastasiople, on le força de remplir ce Siége. Il redouta toujours le poids dont on l'obligea de se charger. Il s'appliqua tout entier par devoir au bien de son peuple; mais son inclination le portoit à la retraite. Il souffrit beaucoup pendant son Episcopat, en voyant la dureté de son peuple & l'inutilité de ses travaux. Enfin après avoir gouverné son église pendant dix ans, il assembla le clergé & le peuple, & leur dit: Vous sçavez que vous m'avez imposé ce joug malgré moi, voici plus de dix ans que je vous fatigue, & que vous me fatiguez, c'est pourquoi je vous prie de vous chercher un Pasteur. Pour moi je ne le veux plus être, & je retournerai à mon monastére comme un pauvre moine, pour y servir Dieu toute ma vie.

Quelque temps après sa retraite, l'Empereur Maurice, le Patriarche Cyriaque, & les Grands de l'Empire lui écrivirent pour le prier de venir à Constantinople leur donner sa bénédiction. Dans le peu de temps qu'il y demeura, il fit beaucoup de miracles, entr'autres il guérit de la lépre un des fils de l'Empereur. Il obtint plusieurs priviléges pour ses monastéres, & ils furent exemptés de la jurisdiction de tout autre Evêque, & soumis seulement à l'église

gliſe de Conſtantinople. Ces commencemens d'exemptions des moines ſont remarquables. Thomas Patriarche de Conſtantinople qui avoit ſuccédé à Cyriaque, ayant appris un prodige arrivé en pluſieurs villes de Galatie, où les croix que l'on portoit en proceſſion s'agitérent d'elles-mêmes d'une maniére extraordinaire ; ce mouvement ſi peu naturel des croix allarma le Patriarche, qui fit encore venir à Conſtantinople S. Theodore Siceote. L'Empereur Phocas ayant ſçû ſon arrivée, le fit appeller & ſe recommanda à ſes priéres. Le ſaint homme lui impoſa les mains, & le ſoulagea dans les douleurs que la goutte lui cauſoit. Il lui donna en même-temps des avis ſalutaires, & l'exhorta à ſe corriger de ſes vices. Le Patriarche Thomas pria S. Theodore de lui dire, ſi ce mouvement extraordinaire des croix étoit véritable. Le ſerviteur de Dieu l'en ayant aſſuré, le Patriarche le preſſa de lui dire ce que marquoit ce prodige. Comme il en faiſoit difficulté, le Patriarche ſe jetta à ſes pieds, proteſtant d'y demeurer juſqu'à ce qu'il l'eût ſatisfait. Alors ſaint Theodore lui découvrit que cette agitation des croix annonçoit de grands maux, l'ébranlement de la plûpart des égliſes, & d'autres malheurs. Les moines du monaſtére où il demeuroit, le firent peindre ſans qu'il s'en apperçût, & le priérent enſuite de bénir l'image. Il leur dit en ſouriant : Vous êtes des voleurs ; & bénit l'image. Il fit un grand nombre de miracles dans tous les voyages qu'il fit à Conſtantinople, & le Patriarche Sergius eut pour lui la même vénération qu'avoient eu ſes prédéceſſeurs. Cet homme merveilleux mourut l'an 613. Sa vie a été écrite par Eleuſus ſon diſciple, qui avoit demeuré douze ans

avec lui, & qui avoit été témoin de plusieurs de ses miracles.

VI.

XXVI. S Benoît Biscop.

Biscop Baducing, depuis surnommé Benoît, étoit né en Angleterre d'une famille noble. Il fut lié de bonne heure avec saint Vilfrid, & alla avec lui à Rome en pélerinage. Benoît y fit un second voyage avec le fils du Roi Osui. Au retour de ce second voyage, il alla à l'Isle de Lerins, y reçut la tonsure, & embrassa la vie monastique. Deux ans après il retourna à Rome, & le Pape Vitalien qui connoissoit son mérite, l'engagea à quitter son pélerinage, pour faire un plus grand bien en accompagnant en Angleterre Theodore, & lui servant de guide & d'interprète. Benoit obéit; & quand saint Theodore fut établi sur le Siége de Cantorberi, il se servit de ce saint moine pour faire fleurir les monastéres fondés en Angleterre. Dans un quatriéme voyage que saint Benoît Biscop fit à Rome, il y amassa une grande quantité de Livres ecclésiastiques, qu'il achetoit, ou dont on lui faisoit présent, & il les porta en Angleterre, avec beaucoup de reliques. Le Roi voyant tout ce qu'il faisoit pour le bien de l'église d'Angleterre, lui donna des terres pour bâtir des monastéres. Il fonda ceux de Virmouth & de Jarou. Il passa en Gaule pour en emmener des maçons, afin de bâtir de pierres les églises de ces deux monastéres & de les voûter à la Romaine. Comme il n'y avoit point encore de verriers en Angleterre, Benoît en fit aussi venir de Gaule, & mit des vîtres aux fenêtres des églises & des bâtimens. C'est à cette occasion que les Anglois apprirent l'art de la verrerie. Il fit aussi venir tout ce qui étoit nécessaire pour le service

de l'autel & de l'égliſe, ſoit vaſes ſoit ornemens. Enfin pour avoir ce qui ne ſe trouvoit pas en Gaule, il fit un cinquiéme voyage à Rome, d'où il rapporta une multitude innombrable de toute ſorte de Livres, & quantité de reliques. Il en rapporta auſſi pluſieurs images des Saints, pour orner ſon égliſe de S. Pierre. Ce ſaint homme mourut dans ſon monaſtére de Virmouth, après l'avoir gouverné ſeize ans. Pendant ſa derniére maladie, il exhorta ſouvent ſes freres à garder fidélement la régle qu'il leur avoit donnée, ajoutant qu'il l'avoit tirée de ce qu'il avoit trouvé de meilleur en dix-ſept monaſtéres qu'il avoit viſités dans ſes voyages. Il leur recommanda de conſerver la belle & nombreuſe bibliothéque qu'il avoit apportée de Rome, & de ne pas ſouffrir qu'elle fût gâtée ni diſſipée. Il leur défendit d'avoir égard à la naiſſance dans le choix d'un Abbé, mais ſeulement à la vertu; & leur ordonna de ſe conduire dans l'élection d'une maniére conforme à l'eſprit & à la Régle du grand ſaint Benoît. Il défendit en particulier d'élire ſon frere qu'il en jugeoit indigne. Il mourut l'an 690.

VII.

XXVII. Pluſieurs Saints illuſtres de l'Egliſe de France.

S. Clou Evêque de Metz

Saint Arnoul qui après avoir vêcu à la Cour du Roi Clotaire, fut fait Evêque de Metz, avoit eu deux fils avant que d'entrer dans le Clergé, Clou & Anſegiſe. Un Pere ſi rempli de piété, ne manqua pas de donner une ſainte éducation à ſes enfans. Clou fut confié à des maîtres pieux & ſçavans, & en peu de temps il devint l'admiration des maîtres qui l'inſtruiſoient, & le modéle des diſciples avec qui on le formoit. Il avoit grand ſoin de ne ſe lier qu'avec les jeunes gens qui marchoient dans

l'innocence, & il fuyoit ceux dont les mœurs auroient pû altérer la pureté des siennes. Clou posséda des emplois considérables à la Cour des Rois Dagobert I & Sigebert II. Il s'y conduisit avec beaucoup d'intégrité, étant toujours fidéle à Dieu & à son Prince. Quand il vit son pere saint Arnoul quitter le Siége de Metz pour se retirer dans une profonde solitude, il envia son bonheur & auroit voulu l'imiter, mais Dieu ne le lui permit pas. Lorsqu'il vouloit suivre l'attrait qu'il avoit pour la vie solitaire, la Providence l'éleva sur le Siége de Metz. Il eut beau représenter son incapacité, sa résistance fut inutile, & l'on vit par la sainteté & le zéle du Pasteur, que l'Esprit de Dieu avoit présidé au choix du peuple. Il commença par visiter son Diocèse, afin de corriger les abus, de réprimer les désordres, & d'établir par tout la régularité & la vertu. Libéral & prodigue même envers les pauvres, il se réduisoit à l'indigence, pour procurer aux autres le nécessaire. Il prechoit assidûment & comme un homme qui avoit toûjours été élevé dans les fonctions du ministérére: c'étoit aux pieds de la Croix qu'il puisoit sa science & son éloquence. Enfin il marcha fidélement sur les traces de saint Arnoul son pere, & il fut comme lui, plein d'amour pour son troupeau, attentif à tous ses besoins, infatigable dans le travail, l'appui des foibles, le protecteur des veuves & des orphelins, l'exemple des fidéles & du clergé. Il gouverna l'église de Metz pendant quarante ans, & mourut vers l'an 696, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans.

VIII.

XXVIII. S. Hidulfe

Saint Hidulphe nâquit en Baviere. Le désir

de la retraite le fit paſſer dans le Diocêſe de Trêves. Sa vertu éminente l'ayant fait connoître dans ſa ſolitude, il fut élevé ſur le Siége de Trêves. Il y travailla en Paſteur vigilant qui ſe conſacre tout entier au bien de ſes brebis. Ses grandes occupations inſéparables du miniſtére paſtoral, les dangers qui l'accompagnent, & le ſouvenir des délices ſpirituelles qu'il avoit goutées dans la retraite, lui firent reprendre le chemin de la ſolitude. Cette conduite, qui eſt en ſoi extraordinaire & oppoſée aux régles de l'Égliſe, qui attachent les Paſteurs à leur troupeau, commençoit à devenir ordinaire. Hidulfe ayant fait part du dégoût que lui cauſoit l'exercice du miniſtre à l'Évêque de Toul, ſe retira dans les déſerts du pays de Voſge, où il y avoit un grand nombre de ſerviteurs de Dieu, qui vivoient plutôt comme des Anges que comme des hommes. Bientôt il ſe vit environné d'une foule de perſonnes que ſa vertu attiroit auprès de lui. Pour les mettre à couvert des injures de l'air & de la fureur des bêtes, il bâtit le monaſtére de Moyen-Moutier qui ſubſiſte encore aujourd'hui. C'eſt une Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de ſaint Vannes. Hidulfe étoit très-uni avec ſaint Dié qui avoit bâti le monaſtére de Jointures. Comme ils n'étoient qu'à deux lieues l'un de l'autre, ils ſe viſitoient une fois l'année, pour ſe fortifier dans la vie ſpirituelle. Au jour deſtiné pour cette viſite, ils partoient à la même heure, pour venir l'un au-devant de l'autre. Dès qu'ils s'étoient joints, ils ſe mettoient à genoux à l'endroit même où ils ſe rencontroient; & après avoir fait leur priére, ils ſe donnoient le baiſer de paix, & s'entretenoient enſuite du bonheur de la vie

Evêque de Trêves.

future. Ce saint commerce dura jusqu'à la mort de saint Dié. Saint Hidulfe vêcut toûjours dans les exercices de la plus austere pénitence. Dans un âge très-avancé, il gagnoit encore du travail des mains ce qui lui étoit nécessaire pour sa nourriture & pour ses vêtemens. Il mourut au commencement du huitiéme siécle.

IX.

XXIX. S. Prix Evêque de Clermont.

Saint Prix fut mis de bonne heure sous la discipline de saint Genés, alors Archidiacre & depuis Evêque de Clermont, qui le fit entrer dans son clergé. Il se distingua par sa modestie & par sa charité. Après la connoissance du chant de l'Eglise, qui passoit alors pour la premiére science des clercs, sa principale étude étoit celle de l'Ecriture sainte & de l'Histoire Ecclésiastique, à laquelle il prit tant de plaisir, qu'il composa quelques vies des Saints Martyrs du pays. Après la mort de saint Genés, Felix son successeur le fit Supérieur d'un monastére de filles, & Dieu fit connoître dès-lors la sainteté de Prix par un miracle qu'il accorda à ses prieres. L'éclat de cette action, joint à celui de ses vertus, porta l'Evêque Felix à l'ordonner Prêtre malgré sa résistance, & quelques années après il fut élevé sur le Siége de Clermont. Il gouverna son peuple en véritable Pasteur. Ses prédications qui étoient presque continuelles, & surtout l'exemple de sa charité, portérent plusieurs personnes à concourir avec lui, pour assurer plusieurs établissemens utiles qu'il fit en faveur des pauvres de son Diocèse. Une Dame qui n'avoit qu'une fille, laissa quelque fonds pour un hôpital. Le Patrice Hector Comte de Marseille homme violent & déréglé, enleva la

fille après la mort de la mere, & accusa saint Prix de s'être injustement emparé des biens de la mere. Saint Prix se justifia si bien, que le ravisseur fut puni de mort. Les parens d'Hector s'en vengérent sur saint Prix, & le firent assassiner. En mourant il pria pour ses meurtriers. Sa mort arriva l'an 674.

X.

XXX. S. Leu Evêque de Sens.

Saint Leu né dans le Diocèse d'Orléans étoit d'une famille alliée aux Rois. Sa mere lui procura une éducation vraiment chrétienne. Une de ses principales dévotions étoit de visiter les tombeaux des Martyrs. Pour imiter autant qu'il pouvoit leurs souffrances, il jeûnoit beaucoup, domptoit sa chair par de grandes austérités, par les veilles, les humiliations, & par la privation de tout ce qui pouvoit satisfaire les sens. L'an 609 il fut élû Archevêque de Sens. Il fut le Pere de son troupeau. Il l'instruisoit souvent par ses exhortations, & toûjours par son exemple. Son zéle & sa vertu lui attirérent des envieux: parce qu'il étoit agréable à Dieu, les hommes le persécutérent. Saint Leu ne se vengeoit de ses calomniateurs, qu'en les comblant de ses bienfaits. Clotaire II voulant s'emparer de la Bourgogne envoya attaquer Sens. Le saint Evêque appella les fidéles, les invita à prier, & l'ennemi se retira. Clotaire ayant ensuite réuni toute la Monarchie Françoise sous sa domination, envoya en Bourgogne un Gouverneur qui le calomnia auprès du Roi. Medegisile Abbé du monastére de S. Remi au fauxbourg de Sens, se joignit au Gouverneur, parce qu'il vouloit être Evêque en sa place. Le Roi trompé par ces calomniateurs envoya saint Leu en exil. Les habitans de Sens au lieu de

souffrir avec patience l'injustice faite à leur Pasteur, ou de faire au Roi de respectueuses remontrances, déchargérent leur colere sur l'Abbé de saint Remi, & le tuérent dans son église. Cette nouvelle affligea fort saint Leu. Vinebaud Abbé de saint Loup de Troyes fit connoître au Roi l'innocence du saint Evêque exilé, & obtint sa liberté. Vinebaud le présenta au Roi, qui le voyant maigre & défiguré à cause de ce qu'il avoit souffert dans son exil, en fut touché, détesta ses calomniateurs, le fit manger à sa table, se prosterna pour lui demander pardon, & le renvoya à son église comblé de présens. Saint Leu la gouverna comme auparavant avec zéle & avec édification. Etant près de mourir, il exhorta les Prêtres de son clergé à vivre dans la sainteté qu'exigeoit leur état. Il mourut vers l'an 623, & fut enterré sous la goutiére de l'église de sainte Colombe, comme il l'avoit ordonné par humilité.

XI.

XXXI. S. Omer Evêque.

Dieu fit connoître de bonne heure à saint Omer la vanité du monde, & le conduisit dans le monastére de Luxeu. Toute la communauté se réjoüit d'avoir acquis un religieux si accompli. Il avoit une douceur qui le rendoit aimable à tout le monde, quoiqu'il eût beaucoup de sévérité pour lui-même. Quelque désir qu'il eût de mener une vie cachée, Dieu permit que son nom devint célébre; & on l'arracha de sa retraite pour le faire Evêque de Terouane. Quelle différence, disoit-il, entre le port où je suis, & la mer orageuse où l'on va m'embarquer, sans expérience & contre mon inclination! Mais on n'écouta point tout ce qu'il put dire, & on l'ordonna

Evêque l'an 636. Saint Omer trouva la plus grande partie de ſon peuple plongé dans l'idolatrie, & tous dans des vices groſſiers. Il ſembloit que Dieu lui eût réſervé cette moiſſon. Il travailla infatigablement à réformer les mœurs du peu de chrétiens qui y étoient, & à leur faire obſerver la loi de Dieu. Il s'appliqua enſuite à détruire l'idolâtrie par ſes prédications, & il fit par le ſecours de la grace un ſi grand nombre de converſions ſolides, qu'il y avoit peu de Diocèſes auſſi-bien cultivés que le ſien l'étoit à la fin de ſon Epiſcopat. Il rachetoit les captifs, nourriſſoit les pauvres, aſſiſtoit les malades, protégeoit les foibles, pacifioit les troubles des familles, réconcilioit les ennemis, & ſervoit tout le monde, n'ayant d'autre but que la gloire de Dieu & le ſalut du prochain. Dieu inſpira à pluſieurs le déſir de ſuivre les conſeils Evangéliques en ſe retirant dans la ſolitude. Ce fut ce qui donna lieu à la fondation du monaſtére de Sithieu ou de ſaint Bertin, dont ſaint Mommolin fut établi premier Abbé par ſaint Omer. Ce ſaint Evêque s'y retiroit lui-même quelquefois pour s'occuper de la contemplation, quand il avoit quelque loiſir. Etant devenu vieux, il perdit la vûe, & il profita de cet accident p[our] méditer avec plus de loiſir la Loi du Seigneur. Il mourut vers l'an 667, & fut enterré dans le monaſtére de Notre-Dame de Sithieu. La ville de Terouane fut ruinée dans le ſeiziéme ſiécle, & le Diocèſe fut partagé en deux nouveaux, ſaint Omer & Boulogne.

XII.

XXXII. S. Valeri Abbé.

Valeri né en Auvergne fit connoître dès ſon enfance qu'il ſeroit un jour un grand ſerviteur de Dieu. Son amour pour la priére &

pour les exercices de piété, lui faisoit souhaiter ardemment de sçavoir lire. Mais le besoin que ses parens qui étoient pauvres, avoient de lui, l'empêchoit d'aller voir ceux qui auroient pû l'instruire. Néanmoins ayant eu accès auprès du précepteur de quelques enfans de qualité de son pays, il le pria de lui tracer un alphabet, & de lui en nommer les lettres. En peu de temps il apprit à lire. Il voulut se consacrer à Dieu dans un monastére proche du lieu de sa naissance. Son pere qui avoit besoin de ses services, prévint l'Abbé & les religieux, qui le refusérent long-temps. Mais ils furent obligés de céder à sa persévérance. Le pere lui-même se soumit à la volonté de Dieu. Valeri devint bientôt une régle vivante & un modéle de perfection pour ses freres. Il quitta ensuite son pays pour se retirer dans quelque monastére encore plus austére. Ayant entendu parler de celui de saint Germain d'Auxerre, il y alla. Saint Aunaire qui étoit alors Evêque d'Auxerre, le reçut avec beaucop de charité. L'éminente sainteté de Valeri lui attira la vénération de tout le monde. Voyant que sa réputation se répandoit aux environs d'Auxerre, il craignit pour son humilité, & se retira à Luxeu sous la conduite de saint Colomban.

Il exécuta ce dessein avec un grand Seigneur, qui étant venu le voir pour recevoir ses instructions, en avoit si bien profité, qu'il se dépouilla de tout, pour entrer dans la voie étroite qui conduit à la vie éternelle. Ils furent reçûs en qualité de novices, & Valeri fut employé à cultiver le jardin. Mais saint Colomban ne tarda pas à connoître quel tréſor il possédoit, & il le mit au rang des princi-

paux de ſa nombreuſe communauté. Un des religieux de cette maiſon, nommé Valdolen, demanda au ſaint Abbé la permiſſion d'aller prêcher la foi aux infidéles,& d'emmener avec lui Valeri. Saint Colomban accorda l'un & l'autre. Ils allerent vers la partie Septentrionale de France; & le Roi Clotaire leur donna la Terre de Leucone en Picardie ſur la Somme, aſſez près de la mer. Ils bâtirent une chapelle & quelques cellules, avec la permiſſion de l'Eveque d'Amiens. Saint Valeri convertit un grand nombre d'idolâtres du pays par ſes prédications, & par l'exemple de la vie admirable qu'il menoit. Il ne mangeoit que le Dimanche, ne bûvoit que de l'eau, couchoit ſur des branches d'arbres, & étoit toûjours occupé ou à la priére, ou à la lecture, ou au travail des mains. Il nourriſſoit les pauvres de ce que lui rapportoit ſon travail. Il conduiſoit ſes freres avec douceur & avec humilité. Il alloit ſouvent prier ſur le haut d'une montagne au pied d'un arbre, à une lieue de ſa cellule. On rapporte ſa mort à l'an 622. On bâtit depuis un monaſtére à la place de ſa cellule, & il s'y forma une ville qui porte ſon nom.

XIII.

XXXIII. S Riquier Abbé.

Riquier nâquit dans le Ponthieu. Il eut le malheur de ſuivre le torrent des paſſions; mais la charité qu'il exerça à l'égard de deux ſaints Prêtres Irlandois qui paſſoient par le Ponthieu, lui attira la bénédiction du Seigneur. Ces Prêtres lui parlerent avec tant de force & de lumiére de la néceſſité de la péniten:e, du bonheur qu'il y a de ſervir Dieu, que Riquier ſe ſentit embraſé d'un ardent deſir de renoncer au ſiécle, pour ne plus s'occuper que

de la grande affaire du salut. Quand il eut long-temps pratiqué la vertu, & qu'il se fut parfaitement instruit dans la science des Saints, on l'éleva au Sacerdoce, & on l'envoya prêcher aux autres les mêmes vérités qu'il avoit appriſes. Il produisit de grands fruits dans tous les lieux où il annonça la parole de vie. Les pécheurs se convertissoient, & les justes s'affermissoient dans la justice : car il n'inspiroit pas de petites dévotions, qui ne font qu'amuser les ames, & qui les portent à croire qu'elles sont changées, lorsqu'elles n'ont encore que l'écorce de la conversion. Il jugeoit des arbres par leurs fruits. Quand on avoit renoncé à soi-même, dompté ses passions, mortifié son amour propre, évité toutes les occasions du péché, & que l'amour de Dieu avoit établi son regne dans le cœur, alors il accordoit le bienfait de la réconciliation. Le Roi Dagobert attiré par l'odeur de ses vertus, vint le voir pour se recommander à ses priéres & recevoir ses instructions. Saint Riquier profitant de la confiance que ce Prince lui témoignoit, lui parla avec force de la vanité des grandeurs, & du compte terrible que rendront ceux qui gouvernent. Il lui dit qu'il ne devoit point se laisser séduire par les flatteries de ses Courtisans, qui ont toûjours intérêt qu'un Roi ne connoisse point la vérité, de peur qu'il n'exige une réforme qui incommoderoit leur cupidité. Il l'exhorta à prendre la justice pour la régle de toutes ses actions, & à s'occuper du moment où il paroîtra devant Dieu, dépouillé de tout, & n'étant suivi que de ses œuvres ; d'avoir toûjours présente devant les yeux cette importante vérité, qu'un Roi n'est grand qu'autant qu'il est maître de ses passions,

qu'il aime ſon peuple comme ſes enfans, & qu'il fait régner la piété dans ſes Etats. Dagobert reçut avec reſpect les inſtructions de ſaint Riquier ; mais ce ſerviteur de Dieu craignant les honneurs, & l'air empoiſonné qu'on reſpire auprès des Grands, alla ſe cacher dans la ſolitude, pour n'être connu que de Dieu à qui ſeul il vouloit plaire. Il choiſit la forêt de Creſſi au Diocèſe d'Amiens, & il y acheva ſa vie. Il mourut vers l'an 645. Dieu fit connoître ſa ſainteté par la multitude & la grandeur des miracles qu'il opéra ſur ſon tombeau.

XIV.

Judicael ou Juel Comte de Bretagne, laiſſa en mourant ſes Etats à Giguel ſon fils aîné, qui prit le premier le titre de Roi de Bretagne ; mais peu de temps après il fut touché de Dieu, & renonça à cette Couronne corruptible, pour travailler dans la ſolitude à en acquerir une incorruptible & éternelle. Avant que de ſe retirer, il propoſa la Couronne à Joſſe ſon frere cadet. Mais Joſſe qui n'avoit pas moins envie que ſon aîné d'arriver au Ciel, voulut prendre du temps pour y penſer ; & le fruit de ſes réflexions fut de fuir les grandeurs du ſiécle, pour mener une vie pauvre, pénitente & inconnue. Le reſte de la vie de ſaint Joſſe répondit à un commencement ſi heureux. Il finit ſa pénitence par une mort ſainte l'an 668. XXXIV. S. Joſſe.

XV.

Gertrude nâquit de parens illuſtres par leur nobleſſe, par leurs dignités, & par leur vertu. Pepin ſon pere, Maire du Palais, étoit recommandable par ſa ſageſſe & par ſon amour pour la juſtice. Itte ſa mere avoit une piété XXXV. Ste Gertrude, & Ste. Angadreſme, Vierges.

solide, & l'inspira de bonne heure à sa fille. A l'âge de dix ou douze ans Gertrude avoit déja pris la résolution de consacrer à Jesus-Christ sa virginité, & de n'avoir point d'autre époux que lui. Elle déclara sa résolution dans l'occasion la plus capable de l'affoiblir ; mais la grace qui l'animoit, la rendit supérieure à la tentation qu'il lui fallut éprouver. Un jour Pepin son pere ayant prié le Roi Dagobert de lui faire l'honneur de dîner chez lui, lorsque ce Prince fut à table, le fils du Gouverneur d'Austrasie vint le prier de lui donner Gertrude pour épouse, dès qu'elle seroit en état d'être mariée. La proposition fut agréée du Roi & de Pepin. On fit venir aussi-tôt Gertrude pour la faire consentir à cette demande. Elle parut devant le Roi, accompagnée de sa mere. Le Roi lui demanda si elle ne seroit pas bien aise d'avoir pour époux celui qu'elle voyoit devant elle, jeune, bienfait, vêtu de soie & tout brillant d'or. Jesus-Christ est mon époux, répondit-elle, je ne veux ni de ce jeune homme, ni d'aucun autre. On admira sa vertu, & on ne la força point de prendre un engagement si contraire à son inclination. Saint Amand exhorta Itte sa mere à fonder un monastére où elle pût se retirer avec sa fille. Elle fit bâtir l'Abbaye de Nivelle en Brabant, entre Mons & Bruxelles. Gertrude la gouverna avec sagesse, & y maintint la ferveur. Elle lisoit sans cesse l'Ecriture sainte, & l'on dit qu'elle la sçavoit presque toute entiére par cœur. L'austérité de sa pénitence, ses jeûnes & ses veilles presque continuelles abrégerent sa vie. Elle mourut l'an 668 n'étant âgée que de trente-trois ans.

Ste. Angadresme fille du Garde des Sceaux

de Clotaire III, conçut une si grande aversion pour les vanités du monde, qu'elle obtint par ses priéres d'être défigurée, afin d'être hors d'état de plaire au monde qu'elle avoit en horreur, & dont elle redoutoit les faveurs. Elle reçut le voile sacré de saint Ouen, & gouverna une nombreuse communauté de vierges & de veuves qui se mirent sous sa conduite. Elle les édifia pendant trente ans, & mourut vers l'an 698.

ARTICLE VII.

Conciles & Discipline.

I.

I. Concile de Paris. *An.* 614.

TOutes les provinces de Gaule étant réunies sous le Roi Clotaire, il se tint à Paris un Concile de soixante & dix-neuf Evêques, le plus nombreux que nous ayons encore vû dans les Gaules. On y fit quinze Canons dont le premier porte, qu'à la place d'un Evêque mort on ordonnera celui qui sera choisi par le Métropolitain avec ses Comprovinciaux, le Clergé, & le peuple de la ville, & gratuitement. S'il arrive autrement, par la puissance de quelqu'un, ou par négligence, l'élection sera nulle. Ce Canon tend principalement à réprimer l'autorité que les Rois s'attribuoient dans l'élection des Evêques. La plûpart des autres Canons regardent les donations faites à l'Eglise, & d'autres affaires temporelles. Le Roi Clotaire modifia ses Canons & en expliqua plusieurs.

On tint un Concile à Seville l'an 619 : huit

II. Second Concile de Seville. *An.* 619.

Evêques y assistérent. Le premier étoit saint Isidore Archevêque de Seville. Le Clergé de la ville y étoit présent, & deux laïcs portant le titre d'illustres. Les décrets de ce Concile sont divisés en treize chapitres selon les matiéres, mais il n'y eut que trois séances. Ce sont des réglemens généraux, à l'occasion de diverses affaires particuliéres. La prescription de trente ans aura lieu entre deux Evêques qui disputeront la possession de quelques églises particulieres. Aucun Evêque ne peut déposer un prêtre ou un diacre, que dans un Concile. On réserve aux seuls Evêques plusieurs fonctions, dont quelques-unes sont aujourd'hui communiquées aux prêtres. Il est défendu aux Evêques d'administrer les biens de l'Eglise, sans avoir un œconome pour témoin de leur conduite. Il est marqué que les clercs étoient distingués des laïcs par leur habit. Il est défendu aux Evêques de supprimer aucun monastére & de les dépouiller de leurs biens. Les monastéres des filles seront gouvernés par les moines, mais leurs demeures seront éloignées. L'Abbé seul visitera le monastére, mais il ne pourra parler qu'à la Supérieure, encore en présence de deux ou trois sœurs, en sorte que les visites soient rares & les conversations courtes.

III. Concile de Reims. *An.* 625.

L'an 625 plus de quarante Evêques de toutes les provinces de France, s'assemblérent à Reims & firent vingt-cinq Canons. Il fut ordonné qu'on y observeroit ceux du Concile de Paris, tenu onze ans auparavant, qui est nommé général. On ne pourra tirer des églises ceux qui s'y seront réfugiés, mais ceux-ci promettront de se soumettre à la pénitence canonique dûe à leurs crimes. On n'ordonnera

point d'Evêque qui ne soit né dans le lieu, & choisi par-tout le peuple du consentement des Evêques comprovinciaux. Six Métropolitains assisterent à ce Concile, sçavoir les Evêques de Reims, de Lyon, de Vienne, de Bourges, de Tours, & d'Auch. Saint Arnoul de Metz y étoit & saint Cunibert de Cologne.

II.

IV. Quatriéme Concile de Tolede. An. 633.

En Espagne le quatriéme Concile de Tolede s'assembla l'an 633. Il s'y trouva soixante-deux Evêques auxquels présidoit saint Isidore de Seville. Il y avoit cinq autres Métropolitains, de Narbonne, de Merida, de Brague, de Tolede & de Tarragone. Car ce Concile étoit national, & comprenoit toute l'Espagne, & la partie de la Gaule soumise aux Goths. L'Archevêque de Tolede étoit alors saint Just très célébre par sa sainteté. Outre ces soixante-deux Evêques, il y eut à ce Concile sept députés des Evêques absens. Quand ils furent tous assemblés dans l'église de sainte Leocadie, le Roi Sisenand y entra avec quelques Seigneurs, & s'étant prosterné à terre devant les Evêques, il les conjura avec larmes de prier Dieu pour lui. Il les exhorta ensuite à conserver les droits de l'Eglise & à corriger les abus. Ils firent soixante-quinze Canons, dont le premier est une profession de foi, où les Mystéres de la Trinité & de l'Incarnation sont établis contre les principales hérésies. Il y est dit expressément que le saint Esprit procéde du Pere & du Fils. On blâme fortement la négligence des Evêques à tenir des Conciles, comme la principale cause du relâchement de la discipline. Il est ordonné de les tenir au moins une fois l'année. S'il s'agit de la foi ou d'une affaire commune, le Concile sera géné-

ral de toute l'Eſpagne & la Gaule. Pour les affaires particuliéres on tiendra les Conciles en chaque province, au lieu déſigné par le Métropolitain vers la mi-Mai.

V. Forme de tenir les Conciles.

La forme de tenir les Conciles eſt marquée en détail dans celui-ci, ce qui ne ſe trouve point ailleurs; & il ne faut pas douter qu'elle ne vînt d'une tradition ancienne. A la premiére heure du jour, on fera ſortir tout le monde de l'égliſe & on en fermera les portes. Tous les portiers ſe tiendront à celle par où doivent entrer les Evêques, qui entreront tous enſemble, & prendront ſéance ſelon leur rang d'ordination. Après les Evêques, entreront les prêtres & enſuite les diacres. Les Evêques ſeront aſſis en rond, les prêtres aſſis derriere eux, & les diacres debout devant les Evêques. On fera auſſi entrer les laïcs que le Concile en jugera dignes, & les notaires pour lire & écrire ce qui ſera néceſſaire, & l'on gardera les portes. Après que les Evêques auront été long temps aſſis en ſilence & appliqués à Dieu, le premier des diacres dira: priez, & auſſi-tôt ils ſe proſterneront tous à terre, prieront longtemps en ſilence, en offrant au Seigneur leurs gémiſſemens & leurs larmes; & un des plus anciens Evêques ſe levera pour faire à voix haute une priére, les autres demeurant proſternés. Après qu'il aura fini l'oraiſon, & que tous auront répondu *Amen*, le premier diacre dira: levez-vous. Tous ſe leveront, & les Evêques & les prêtres s'aſſeoiront avec modeſtie, & pénétrés de la crainte de Dieu. Tous garderont un profond ſilence: un diacre revêtu d'aube apportera au milieu de l'aſſemblée, le Livre des Canons, & lira ceux qui parlent de la tenue des Conciles. Enſuite l'Evêque Mé-

tropolitain prendra la parole, & exhortera ceux qui ont quelque affaire à la proposer. On ne passera à une nouvelle affaire que quand la premiére sera terminée. Aucun Evêque ne sortira de la séance avant l'heure de la finir : aucun ne quittera le Concile, que tout ne soit terminé, afin de pouvoir souscrire aux décisions. Car on doit croire que Dieu est présent au Concile, quand les affaires ecclésiastiques se traitent avec attention & tranquillité. Il est ordonné qu'il n'y aura plus de diversité pour les offices entre les églises particulieres, de peur qu'il ne semble aux hommes grossiers que ce soit un schisme. Ainsi, ajoutent les Peres, nous observerons un même ordre de prier & de psalmodier dans toute l'Espagne, une même forme pour la célébration des Messes & pour les offices du soir & du matin. Saint Isidore étoit l'ame de ce Concile, & l'on voit par ses Ecrits combien il étoit instruit des Offices ecclésiastiques : aussi est-il regardé comme le principal auteur de l'ancienne Liturgie d'Espagne, nommée depuis Mosarabique. Il témoigne néanmoins lui-même, que saint Léandre son frere y avoit beaucoup travaillé.

VI. Divers réglemens de discipline faits dans le même Concile.

Pour éviter donc en Espagne la diversité des cérémonies, il est ordonné que les Métropolitains avertiront leurs comprovinciaux du jour de la Pâque, & que tous la célébreront le même jour. On donnera le Baptême par une seule immersion, pour ne point paroître approuver les Ariens qui plongeoient trois fois. Les églises ne demeureront point fermées le Vendredi Saint, mais on célébrera l'office, on instruira le peuple sur la Passion de Notre Seigneur, & on l'exhortera à demander à haute voix pardon de ses péchés. On observera par

tout la bénédiction du cierge la veille de Pâque, pour honorer la sainte nuit de la Résurrection. On ne chantera point *Alleluia* tout le Carême, parce que c'est un temps de tristesse & de pènitence. On voit par un des Canons de ce Concile, que l'on portoit à chacun la Communion à sa place, comme à Rome les prêtres & les diacres la recevoient devant l'Autel, & les autres clercs dans le Chœur. On dira tous les jours dans l'Office public & particulier l'Oraison Dominicale, dont la nécessité est prouvée par l'autorité de saint Cyprien, de saint Hilaire, & de saint Augustin. On lira depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte le Livre de l'Apocalypse. Les diacres ne porteront qu'un orarium, ou étole & non pas deux : il ne sera orné ni d'or ni d'aucunes couleurs. Ces ornemens l'ont enfin emporté, & l'étole qui n'étoit que de linge n'est plus que d'étoffe. On renouvelle les régles des ordinations des Evêques, particuliérement pour la liberté des élections, & on exprime toutes les irrégularités. On ordonne aux Evêques, aux prêtres & aux diacres d'avoir des syncelles, c'est-à-dire, des personnes édifiantes qui couchent dans leur chambre, & qui soient toûjours témoins de leurs actions. Les jeunes clercs logeront ensemble en une même chambre sous les yeux d'un sage vieillard. Les marques solemnelles que les Evêques recevoient à leur ordination, étoient l'orarium, l'anneau & le bâton pastoral. Les prêtres recevoient l'orarium & la chasuble ; les diacres l'orarium & l'aube, les soudiacres la patene & le calice. On ne pourra faire entrer dans le Clergé, ceux qui se seront confessés publiquement coupables d'un péché mortel, quelque pénitence qu'ils aient faite.

On voit par le cinquante-sixiéme Canon, qu'il y avoit encore des veuves consacrées à Dieu par une profession publique, où elles changeoient d'habit en présence de l'Evêque, sans entrer en communauté. On les appelloit sanctimoniales ou religieuses, & il ne leur étoit plus permis de se marier. On ne contraindra point désormais les Juifs à professer la foi, qui doit être embrassée volontairement & par la seule persuasion : mais ceux qui ont été forcés de se faire chrétiens du temps du Roi Sisebut, seront contraints de garder la foi qu'ils ont reçûe par force. Il est difficile d'accorder la seconde partie de ce Canon avec la premiére. Le dernier Canon du Concile de Tolede regarde l'obéissance dûe au Souverain. Nous en avons parlé ailleurs.

III.

VII. Cinquiéme & sixiéme Conciles de Tolede.

Le cinquiéme Concile de Tolede fut tenu l'an 636. Le Roi Cinthila y assista avec les principaux Seigneurs de sa Cour. On y fit neuf Canons, qui presque tous regardent sa sûreté, & l'affermissement de sa puissance. On recommande l'exécution du Concile précédent, qui est nommé grand & universel ; & on ordonne que son decret touchant la sûreté du Prince sera lû, & que l'on fera aussi lecture de tous les Conciles d'Espagne.

An. 636.

On tint le sixiéme Concile de Tolede dix-huit mois après le cinquiéme. Il y avoit quarante-deux Evêques & cinq députés d'Evêques absens. On y ordonna avec le consentement du Roi & des Grands, qu'à l'avenir aucun Roi ne monteroit sur le Trône, qu'il n'eût promis de conserver la foi catholique. Si le Roi viole son ferment, qu'il soit anathême & condamné au feu éternel, avec les Evêques & tous les

An. 638.

autres qui participeront à son péché. Plusieurs autres Canons de ce Concile regardent le temporel. On répete les défenses d'attenter à la vie du Roi, ou de conjurer contre lui. Mais ces Canons & les vœux pour le Roi Cinthila, sont moins des preuves de l'affection des Evêques, que de la crainte qu'avoit le Roi, & du peu d'affermissement de sa puissance. Ceux qui après avoir reçû la pénitence publique, viendront à la quitter, seront arrêtés par l'Evêque, soumis malgré eux aux loix de la pénitence, & enfermés dans des monastéres. Si l'exécution en est difficile, à cause de quelque force majeure, ils seront excommuniés, selon les anciens Canons, jusqu'à ce qu'ils rentrent dans leur état de pénitens. C'est la premiére fois que l'on trouve de ces pénitences forcées ; car les anciens Canons, comme marque celui-ci, se contentoient d'excommunier les pécheurs scandaleux, qui ne demandoient pas la pénitence, ou qui l'abandonnoient après l'avoir commencée.

IV.

VIII. Troisiéme Concile de Châlon. *An.* 644.

Vers l'an 644 se tint le troisiéme Concile de Châlon, qui fut souscrit par trente-neuf Evêques, six députés d'Evêques absens, six Abbés & un Archidiacre. Saint Eloi & saint Oüen y assistérent. Il n'y avoit aucun Eveque de l'Austrasie où régnoit Sigebert. On voit par une lettre de ce Prince, combien les Rois étoient jaloux qu'il ne se tînt point de Concile sans leur permission. On fit dans celui de Châlon vingt Canons. Le premier ordonne la conservation de la foi de Nicée confirmée à Calcédoine ; ce qui semble être une précaution contre les nouveautés des Monothelites. Il est défendu aux séculiers de se charger du gouver-

ent des biens des églises. Après la mort d'un Prêtre ou d'un Abbé, l'Evêque ni l'Archidiacre ne prendront rien des biens de la paroisse, de l'hôpital ou du monastére. Ce Canon fait croire que la plûpart des hôpitaux étoient gouvernés par des Prêtres. L'élection d'un Evêque sera faite par les Comprovinciaux, le Clergé & le peuple, sous peine de nullité. Le Concile écrivit à l'Evêque d'Arles, qu'il devoit s'abstenir de ses fonctions, jusqu'à ce qu'il se fût présenté à un autre Concile, pour y subir la sentence que sa vie indécente méritoit.

V.

IX. Septiéme & huitiéme Conciles de Tolede. *An.* 646.

En Espagne on tint un Concile national l'an 646. C'est le septiéme de Tolede, auquel assistérent vingt-huit Evêques & onze Députés pour les absens. On y fit six Canons, dont le premier aussi-bien que la préface, est contre les clercs qui prennent parti dans les révoltes : car la puissance de ces Rois Goths étoit toûjours mal affermie. Si le célébrant tombe malade en consacrant les saints Mystéres, un autre Evêque ou un Prêtre pourra continuer & suppléer à son défaut, à condition néanmoins, que personne ne célébréra la Messe qu'à jeun & ne la quittera jamais, après l'avoir commencé. Ces accidens étoient alors plus fréquens, particuliérement les jours de jeûne, à cause de la longueur de la Liturgie & du grand âge de plusieurs Evêques ; & de-là est venu l'usage des Prêtres assistans. Il est défendu aux Evêques de faire leurs visites avec plus de cinq chevaux. On ne souffrira point d'hermites vagabons, ni de reclus ignorans, & on ne permettra de vivre en solitude, qu'à ceux qui

auront passé du temps dans des monastéres pour s'instruire.

An. 653. Le huitiéme Concile de Tolede fut assemblé l'an 653. Le Roi Recesvinte y étoit présent, & il fit lire un écrit qui contenoit sa profession de foi, où il reçoit les quatre Conciles généraux. Les Evêques firent ensuite douze Canons, si l'on peut nommer ainsi des réglemens écrits d'un style si confus & si figuré, qu'il n'est pas aisé de les entendre. Le premier contient leur profession de foi, c'est-à-dire, le Symbole de Nicée tel qu'on le disoit à la Messe, avec l'addition *& du Fils* en parlant de la Procession du Saint-Esprit. Il y en a un contre la simonie, quatre contre l'incontinence des clercs, particuliérement contre les soudiacres qui prétendoient pouvoir se marier après leur ordination. Ceux qui, sans une évidente nécessité, auront mangé de la viande pendant le Carême, n'en mangeront point pendant toute l'année, & ne communieront point à Pâques. Ceux que le grand âge ou la maladie oblige à en manger, ne le feront qu'avec la permission de l'Evêque. Le Roi protégera la foi Catholique, & ne fera point d'exaction sur ses sujets. Il en fera serment avant que de prendre possession du Royaume. Ce Concile fut souscrit par cinquante-deux Evêques, par dix Abbés parmi lesquels est saint Hidelfonse, par l'Archiprêtre de Tolede, & par les Députés de dix Evêques absens. Enfin l'on voit les souscriptions de seize Comtes d'entre les principaux Officiers du Roi. Après les souscriptions est un decret du Concile touchant la disposition des biens du Roi, & un Edit du Roi qui le confirme. Ainsi l'on voit que les Evêques d'Espagne prenoient part

part avec les Grands au gouvernement temporel.

VI.

X. Neuviéme & dixiéme Conciles de Tolede.

Le neuviéme Concile de Tolede fut tenu deux ans après. Il n'y eut que seize Evêques, qui firent dix-sept Canons, la plûpart pour réprimer les fautes que les Evêques commettoient dans l'administration des biens ecclésiastiques: aussi disent-ils d'abord qu'ils doivent commencer par se juger eux-mêmes, afin de donner plus d'autorité à leurs jugemens. Les Fondateurs veilleront à l'usage que font les Evêques des biens des églises: ils veilleront aussi aux réparations, & ils auront droit de présenter à l'Evêque des prêtres pour les desservir, sans qu'il puisse y en mettre d'autres à leur préjudice. Voilà le patronage bien établi. *An. 655.*

Le dixiéme Concile de Tolede s'assembla l'an 656, un an après le neuviéme. On y fit sept Canons. Le premier porte que la fête de l'Annonciation ne doit pas être célébrée en Carême, ou dans les fêtes de Pâques, mais huit jours avant Noël. On y voit que le nom de Religieux, s'étendoit à toutes les personnes consacrées à Dieu, depuis l'Evêque jusqu'au moine. Les veuves consacrées à Dieu porteront sur la tête un manteau noir ou violet. L'Archevêque de Brague écrivit à ce Concile, pour confesser un crime secret qu'il avoit commis. Il fut condamné à une pénitence perpétuelle; mais on lui laissa le nom d'Evêque, à cause de la sincérité de son repentir. Saint Fructueux Evêque de Dume qui n'est qu'à une lieue de Brague, fut fait Evêque de Brague. Peut-être les deux églises furent-elles réunies. Dume a eu peu d'Evêques particuliers. *An. 656.*

VII.

XI. Concile de Merida. *An. 666.*

L'an 666 douze Evêques de la Province de Lusitanie s'assemblerent à Merida qui en étoit la Métropole, & firent vingt Canons dont le premier est une profession de foi. Il est ordonné que quand le Roi sera à la guerre, on offrira tous les jours le saint Sacrifice pour lui & pour son Armée. L'Evêque qui ne pourra venir en personne au Concile, enverra à sa place non pas un diacre, mais un prêtre qui puisse être assis derriére les Evêques, & répondre pour celui qui l'a envoyé. L'Evêque qui manquera de se trouver au Concile, sera enfermé pendant un temps pour faire pénitence. Chaque Evêque doit avoir dans sa Cathédrale un Archiprêtre, un Archidiacre & un Primicier, c'étoit les trois chefs du Clergé. L'Evêque pourra tirer des paroisses les prêtres & les diacres qu'il jugera capables de le soulager, & les mettre dans son église Cathédrale; mais ils ne laisseront pas d'avoir inspection sur les églises dont ils seront tirés, & d'en recevoir le revenu. Ils établiront avec le consentement de l'Evêque, des prêtres pour y servir à leur place, & leur donneront des pensions. On ne voit pas que l'on puisse faire remonter plus haut l'origine des chanoines curés primitifs. Les oblations faites à l'église pendant la Messe se partageront en trois portions; la premiére sera pour l'Evêque, la seconde pour les prêtres & les diacres, la troisiéme pour les soudiacres & les clercs inférieurs. Quelquefois plusieurs églises sont commises à un seul Prêtre, parce que chacune est trop pauvre pour entretenir le sien. En ce cas, le Prêtre doit offrir le Sacrifice tous les Dimanches en chacune de ces églises, & prier pour les Fondateurs. On voit

ici, qu'un Prêtre, en cas de nécessité, pouvoit célébrer plusieurs Messes en un jour.

VIII.

XII. Onziéme Concile de Tolede, & Concile de Brague. *An.* 675.

Le Roi Vamba ayant dissipé une conjuration tramée contre lui, fit orner la ville de Tolede sa capitale, & mit sur les portes des statues de marbre de plusieurs Saints avec des inscriptions, pour obtenir leur protection. Il y fit tenir un Concile que l'on compte pour l'onziéme de Tolede. Les Evêques s'y plaignirent d'abord de la rareté des Conci[illegible]errompus pendant dix-huit ans. Car le [illegible]s'étoit tenu l'an 656, & celui-ci se t[illegible]75. Ils firent ensuite leur profession de foi, qu'ils avoient examinée pendant trois jours en jeûnant & en priant. Ils dresserent seize Canons de discipline, dont le premier recommande la modestie & la gravité dans les Conciles. On blâme la négligence des Evêques à s'instruire eux-mêmes & à instruire les autres. On avoit commencé depuis quelque temps à ordonner des Evêques d'entre les Barbares, en Espagne, aussi-bien qu'en Gaule. Plusieurs retenoient leurs mœurs barbares, & donnoient dans divers excès dont on se plaignit dans ce Concile. On voit que les Evêques d'Espagne condamnoient à l'exil & à la prison. On communioit les mourans sous la seule espéce du pain. Dans le quatriéme Concile de Brague que le Roi Vamba fit assembler la même année, on se plaignit aussi de l'extrême dureté de quelques Evêques, qui se conduisoient dans leurs Diocèses comme de petits tyrans. On blâma aussi la vanité de quelques autres qui, aux fêtes des martyrs, ayant des reliques à leur cou, se faisoient porter en procession sur des chaises, par des diacres revêtus d'aubes. Il est

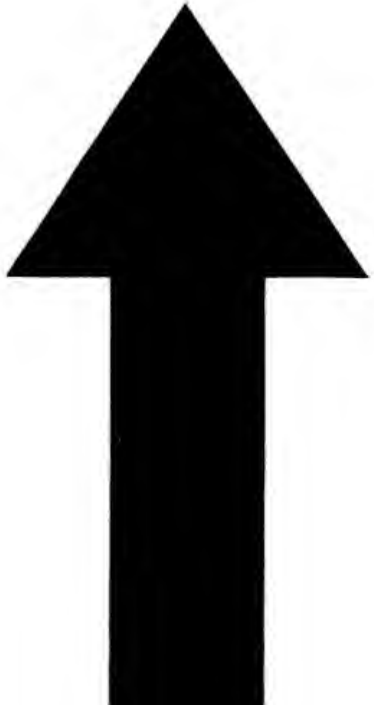

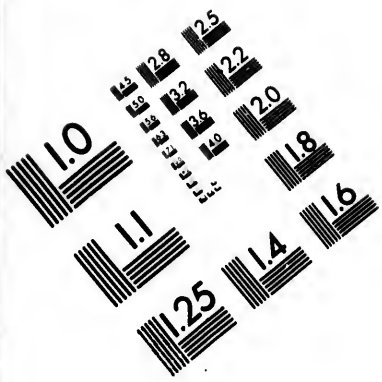

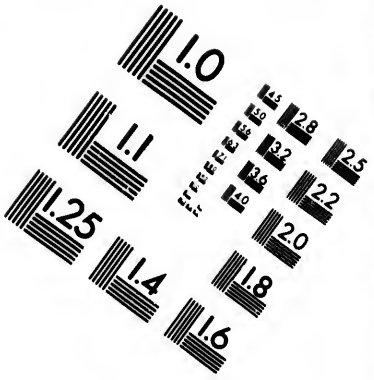

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

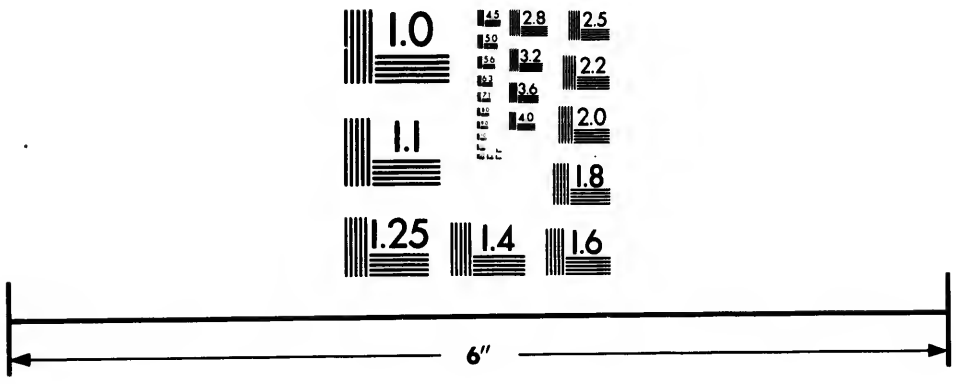

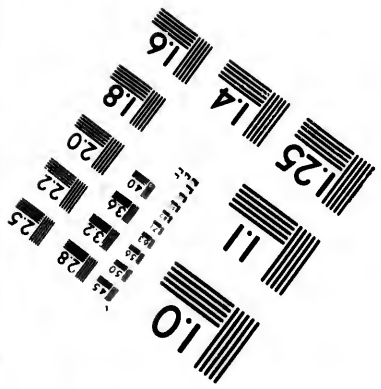

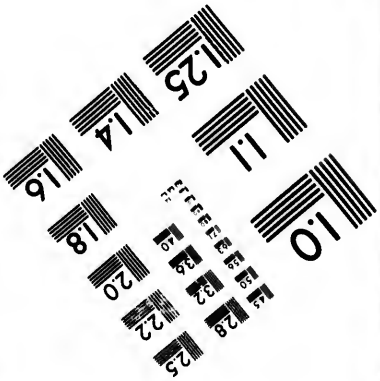

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

ordonné que les diacres porteront sur leurs épaules les Reliques enfermées dans une Châsse. On se plaint encore des Evêques qui augmentoient leurs biens particuliers aux dépens de ceux de l'Eglise. Il est défendu aux prêtres de célébrer la messe ou recevoir la communion sans avoir l'Orarium, c'est-à-dire, l'Etole sur les deux épaules, & croisées sur la poitrine. Il est aussi défendu d'offrir autre chose au Sacrifice, que du pain & du vin mêlé d'eau, selon la décision des anciens Conciles.

IX.

XIII. Douziéme & treizieme Conciles de Tolede. *An.* 681. 683.

Le Roi Vamba ayant été mis en pénitence, & revêtu de l'habit monastique par l'Archevêque de Tolede, comme nous avons dit ailleurs, Ervige, qui fut couronné Roi pour régner en sa place, assembla à Tolede un Concile que l'on compta pour le douziéme. Il y avoit trente-cinq Evêques, quatre Abbés & quinze Seigneurs. Ce Concile se tint l'an 681. Le Roi y présenta un Ecrit, par lequel il prioit les Evêques de lui assurer le Royaume, qu'il tenoit de leurs suffrages. Le Concile fit treize Canons, dans le premier desquels les Evêques dispensèrent les sujets de Vamba du serment de fidélité, & lui interdirent l'exercice de la puissance temporelle, sous prétexte qu'il s'étoit engagé à faire penitence. On ne sçauroit trop remarquer que c'est le premier exemple d'une pareille entreprise de la part des Evêques. On défendit, sous peine d'anathême, de mettre un Evêque dans un lieu qui n'en n'avoit jamais eu; comme s'il ne pouvoit pas y avoir des causes d'en ériger de nouveaux. Il est dit que l'Evêque de Tolede aura le pouvoir d'ordonner tous les Evêques d'Espagne, selon le choix du Prince, pourvû que lui-mê-

me les juge dignes. Ainsi on ôte aux Comprovinciaux le droit d'élire les Evêques, & aux Métropolitains le droit de les sacrer, pour attribuer tout au Roi & à l'Evêque de Tolede. Le treiziéme Concile de Tolede fut assemblé deux ans après, l'an 683. Il commença à l'ordinaire par la confession du Symbole de Nicée, qu'on chantoit dès-lors à la Messe dans les églises d'Espagne. On fit ensuite treize Canons, dont environ la moitié regarde des intérêts temporels. On défendit aux veuves des Rois de se remarier, ni à personne, même à un Roi, de les épouser; comme si c'étoit un crime. Il n'y avoit que la volonté du Roi & le consentement des Seigneurs, qui pût autoriser les Evêques à faire les réglemens que l'on trouve dans les premiers Canons de ce Concile. Les suivans sont ecclésiastiques. On défendit aux Evêques de dépouiller les Autels, d'éteindre les luminaires, pour satisfaire leurs ressentimens particuliers. C'étoit la maniére d'interdire les églises. On voit par ce Concile, que souvent ceux qui étoient en danger de mort, se mettoient en pénitence publique, sans se connoître coupables d'aucun péché mortel; & on donnoit la pénitence publique à la mort, même aux Evêques par précaution,

X.

XIV. Lettre du Pape Leon II aux Evêques d'Espagne.

Ce Concile étoit à peine fini, que le Pape Leon II écrivit aux Evêques d'Espagne une lettre, par laquelle il leur apprenoit que le sixiéme Concile universel avoit été célébré & terminé. La lettre du Pape Agathon notre prédécesseur, dit Leon II, & celle de notre Concile, y ont été examinées & approuvées. On y a condamné Théodore de Pharan, Cyrus

d'Alexandrie, Sergius, Pyrrhus, Paul & Pierre de Constantinople, & Honorius, qui au lieu d'éteindre dans sa naissance la flamme de l'hérésie, comme il convenoit à l'autorité Apostolique, l'a fomentée par sa négligence. Nous vous prions de faire souscrire tous les Evêques à la définition de foi, & de nous envoyer vos souscriptions pour être déposées auprès de la Confession de saint Pierre. Le Pape écrivit des lettres particulières à l'Evêque de Tolede, au Roi Ervige & à un Seigneur. Elles tendoient toutes à la même fin, de faire recevoir en Espagne la définition du sixiéme Concile œcuménique. Cela étoit nécessaire, parce que l'Espagne n'y avoit eu aucune part : ses Evêques n'y avoient point été appellés, non plus qu'au Concile de Rome d'où on avoit député à Constantinople. Ces lettres arrivérent en Espagne, lorsque les Evêques venoient de se séparer, après le treiziéme Concile de Tolede ; & comme on ne pouvoit les rassembler pendant l'hyver, on leur envoya les actes venus de Rome, pour les examiner chacun chez eux ; & la réception solemnelle fut remise au Concile qui se devoit tenir un an après, selon la coutume.

XI.

XV. Suite des Conciles tenus en Espagne.

An. 684.

Ce fut le quatorziéme Concile de Tolede, dans lequel les Evêques dirent en substance : Nous devons examiner les actes qui nous ont été envoyés de Rome, parce que selon les Canons, on doit assembler un Concile général pour les causes de la foi ; c'est-à-dire, qu'ils ne regardoient pas le Concile de Constantinople comme général, parce qu'ils n'y avoient point été appellés, eux qui faisoient une partie si considérable de l'Eglise. C'est pourquoi

ils ne vouloient point recevoir sa décision sans examen. Ils ajoutent : Après avoir comparé ces actes avec les quatre anciens Conciles, nous les approuvons, nous les recevons avec respect. Ils ne parlent pas du cinquiéme, parce qu'il n'avoit rien décidé touchant la foi. Ils expliquent ensuite leur créance touchant l'Incarnation, & confessent formellement deux volontés en Jesus-Christ.

L'an 688 fut assemblé le quinziéme Concile de Tolede. Le Roi Egica qui y assistoit, *An. 688.* se prosterna devant les Evêques, & les consulta sur deux sermens qu'il avoit faits & qui lui paroissoient contraires. Les Evêques, après la confession de foi, firent lire un grand discours pour répondre aux plaintes du Pape Benoît, touchant les propositions avancées dans le Concile précédent. Ils s'efforcérent de les justifier, & par l'autorité des Peres, & par plusieurs raisons. Leur réponse étoit terminée par ces paroles : Si (les Romains) sont d'un autre avis que les Peres, il ne faut plus disputer avec eux ; mais nous espérons que ceux qui aiment la vérité estimeront notre réponse, quoique les ignorans ne la goûtent pas,

On assembla l'an 691 à Sarragoce un Concile que l'on compte pour le troisiéme, & on *An. 691.* y fit cinq Canons. Le premier défend aux Evêques de faire les dédicaces des églises un autre jour que le Dimanche. Le dernier, qui est le plus remarquable, porte que les veuves des Rois, non seulement ne pourront se remarier, mais seront obligés à prendre l'habit de religieuses, & à s'enfermer dans un monastére pour le reste de leur vie.

XVI. Concile *in Trullo.*

XII.

An. 692. Comme les deux derniers Conciles généraux n'avoient point fait de Canons, les Orientaux jugérent à propos d'y suppléer onze ans après le sixiéme Concile, l'an 692. L'Empereur Justinien convoqua pour cet effet un Concile où se trouvérent deux cens onze Evêques. Il se tint comme le sixiéme dans le dôme du Palais nommé en latin *Trullus*, dont le nom lui est demeuré. On voulut y faire un corps de discipline qui servît à toute l'Eglise, & on le distribua en cent deux Canons. Premiérement on proteste de conserver la foi des Apôtres & des six Conciles généraux, & on condamne les erreurs & les personnes qu'ils ont condamnées. Ensuite on déclare les Canons que l'on prétend suivre : les quatre-vingt-cinq attribués aux Apôtres, ceux de Nicée, d'Ancyre, de Néocésarée, de Gangres, d'Antioche, de Laodicée ; des Conciles généraux de Constantinople, d'Epheſe, de Calcédoine. Le Concile approuve encore les Epîtres canoniques de saint Denys & de saint Pierre d'Alexandrie, de saint Grégoire Thaumaturge, de saint Athanase, de saint Basile, de saint Grégoire de Nysse, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Amphiloque, de Théophile, de saint Cyrille.

Entrant dans le détail il commença par la pureté du Clergé, & fit ces Canons fameux qui ont servi depuis aux Grecs & à tous les chrétiens d'Orient, de régle universelle touchant la continence des clercs, & ils sont en vigueur dans l'Eglise Grecque depuis plus de mille ans. Il n'est point permis aux clercs qui sont dans les Ordres sacrés, de se marier après leur ordination : les Evêques doivent garder

la continence parfaite, soient qu'ils ayent été auparavant mariés ou non : les prêtres, les diacres & les soudiacres déja mariés, peuvent garder leurs femmes & habiter avec elles, excepté les jours qu'ils doivent approcher des saints Mystéres. Il est défendu aux clercs d'entrer dans un cabaret, d'assister aux spectacles, soit des courses de chevaux, soit du théâtre. On voit par le Canon 21, que les clercs en Orient étoient dès-lors distingués par leur habit, & ne portoient pas les cheveux longs, comme ils les portent maintenant. On renouvelle le Canon du Concile de Calcédoine, qui donne au Siége de Constantinople les mêmes prérogatives qu'au Siége de Rome avec le second rang, le troisiéme à Alexandrie, le quatriéme à Antioche, le cinquiéme à Jerusalem. Les incursions des Barbares, c'est-à-dire des Musulmans, avoient empêché plusieurs Evêques de prendre possession des églises pour lesquelles ils avoient été ordonnés, & d'y faire leurs fonctions : le Concile leur conserve leur rang & leur pouvoir pour ordonner des clercs, & présider dans l'église. C'est l'origine des Evêques *in partibus infidelium.*

Celui qui communie, ne recevra point l'Eucharistie dans un vase d'or, mais dans ses mains croisées l'une sur l'autre, parce qu'il n'y a point de matiére aussi précieuse que le corps de l'homme qui est le temple du Saint Esprit. En Carême on célébrera tous les jours la Messe des présanctifiés, excepté les Samedis, les Dimanches & le jour de l'Annonciation. On célébrera toujours la Messe à jeun, même le Jeudi Saint. Toute la semaine de Pâques sera une fête continuelle. On jeûnera le Samedi Saint jusqu'à minuit, mais non les autres Samedis,

même en Carême, & l'Eglise Romaine doit changer son usage contraire. Ce Canon est une des causes qui a fait rejetter à Rome ce Concile. Défense de rien vendre dans l'enceinte des églises. Les églises étoient accompagnées de plusieurs bâtimens compris dans une même enceinte. On chantera dans l'église sans confusion & sans forcer la nature pour crier, mais avec beaucoup d'attention & de piété, & on n'y chantera rien que de convenable. Il est défendu de souffrir dans les villes des vagabons, qui se disoient hermites. Il est défendu sous peine d'excommunication de faire aucune peinture immodeste. Il n'est point permis de friser les cheveux, ni de jouer aux dez. Les farceurs, les danseurs, les devins, les meneurs d'ours, les diseurs de bonne avanture, & toutes les espéces de charlatans sont condamnés. Il est défendu aux hommes de prendre des habits de femmes, & aux femmes de prendre des habits d'hommes. L'usage des masques est aussi expressément défendu. Il n'est pas permis de lire dans les églises de fausses histoires; on doit au contraire les brûler. On doit proportionner la pénitence à la qualité du péché & aux forces du pénitent. C'est le dernier Canon de ce Concile *in Trullo*. L'Empereur Justinien y souscrivit le premier avec du cinabre, ce qui étoit un privilége de sa dignité. On laissa vacante la place du Pape. Les quatre Patriarches souscrivirent ensuite & tous les autres Evêques. L'Empereur Justinien voulut obliger le Pape Sergius à souscrire à ce Concile; il lui envoya un exemplaire en six tomes ou cahiers, souscrit de sa main, des Patriarches & des autres Evêques; mais le Pape ne voulut ni les lire, ni les ouvrir. L'Empe-

reur en étant indigné, envoya à Rome un de ses Officiers, qui emmena à Constantinople Jean Evêque de Porto & Boniface Conseiller du saint Siége. Il envoya ensuite son premier Ecuyer avec ordre d'enlever le Pape, mais on empêcha cette violence; & l'Officier de l'Empereur fut obligé de se cacher sous le lit du Pape, saisi de crainte & priant le Pape de lui sauver la vie, ce que Sergius lui accorda.

XIII.

XVII. Dernier Concile de Tolede. *An.* 693.

En Espagne se tint le seiziéme Concile de Tolede l'an 693. Le Roi y étoit en personne. On y fit dix Canons de discipline. Ceux qui pechent contre la nature son condamnés à être séparés des chrétiens pour toute leur vie, recevoir cent coups de fouet, être rasés par infamie, & bannis à perpétuité. Quelques prêtres employoient pour le Sacrifice leur pain ordinaire, dont ils coupoient une croute ronde, & l'offroient sur l'Autel. Le Concile ordonna de ne se servir pour ce saint usage, que d'un pain entier, qui soit blanc, fait exprès, & en petite quantité, puisqu'il ne doit pas charger l'estomac, n'étant que pour la nourriture de l'ame, & qu'il doit être facile à conserver dans une petite boëte. On faisoit donc dès-lors des hosties à peu près comme elles sont aujourd'hui.

An. 694.

L'année suivante 694 fut tenu le dix-septiéme Concile de Tolede, qui est le dernier dont nous ayons quelques actes; encore n'y a-t'il point de souscriptions qui fassent connoître les Evêques qui y assistérent. On y fit huit Canons. On jeûnera pendant trois jours au commencement de chaque Concile, & pendant ce jeûne on traitera de la foi, de la correction des Evêques, & des autres matiéres

spirituelles, sans qu'aucun séculier y assiste. Il est marqué que le Jeudi-Saint on dépouilloit les Autels, comme l'on fait encore. Le même jour chaque Evêque observera la cérémonie de laver les pieds. On ordonne des Litanies ou prières publiques tous les mois.

XIV.

XVIII. Quelques faits qui ont rapport à la Discipline.

Nous joindrons à cet article quelques faits & quelques observations, que nous ne pourrions mettre aussi naturellement dans aucun autre.

Saint Leu Archevêque de Sens, voyant que Clotaire envoyoit attaquer Sens après s'être emparé de la Bourgogne, entra dans l'église Cathédrale dédiée à saint Etienne, & sonna la cloche pour appeller le peuple. Les ennemis furent tellement épouvantés, qu'ils ne songérent qu'à s'en fuir. Ce fait prouve qu'on se servoit de cloches en quelques endroits; mais il n'y en avoit qu'une, destinée à appeller le peuple.

Les Grecs faisoient avant & après le Baptême plusieurs onctions, comme ils font encore.

Les jeûnes de l'Eglise sont, le Carême qui est la dixme de l'année, & les Quatre-temps. Le jeûne du Vendredi est universel, & dans la plûpart des églises on y joignoit le Samedi. Les usages des églises sont différens, & chacun doit se conformer à celle où il se trouve.

On voit par l'exemple d'Ebroin, que les plus grands Seigneurs, même ceux qui étoient les plus méchans, assistoient réguliérement aux offices de la nuit.

On commença pendant ce siécle à invoquer à Rome saint Sébastien pour être délivré du fléau de la peste.

Le Pape Boniface IV demanda à l'Empereur Phocas, le temple nommé Pantheon, parce qu'il étoit dédié à tous les dieux. Agrippa gendre de l'Empereur Auguste, l'avoit fait bâtir sous son troisiéme Consulat, vingt-cinq ans avant la Naissance de Jesus-Christ, & l'Empereur Pertinax l'avoit réparé. Le Pape Boniface l'ayant obtenu, en fit une église sans toucher au bâtiment, & le dédia en l'honneur de la Sainte Vierge & de tous les Martys. Elle subsiste encore à Rome sous le nom de Notre-Dame de la Rotonde. De cette Dédicace est venue la fête de tous les Saints le premier Novembre, & cette fête fut dès-lors observée à Rome.

XV.

XIX. Priviléges accordés aux moines.

Il est assez souvent parlé dans l'Histoire Eccléſiastique du septiéme siécle, de priviléges accordés aux moines. Clovis II en accorda un au monastére de saint Denys. On l'y conserve encore en original, écrit sur du papier d'Egypte. L'écriture, le style & l'ortographe marquent la barbarie du siécle. Le Roi dit qu'à sa priére, Landry Evêque de Paris a accordé un privilége à ce monastére, afin que les moines puissent y prier plus en repos. Ces paroles font voir clairement, que les premiéres exemptions du droit de visite obtenues par les moines, ont été accordées pour empêcher le trouble que ces visites causoient quelquefois dans les monastéres. Le respect que l'on avoit pour des solitaires, dont la vie tenoit plus de celle des Anges que de celle des hommes, engageoit les Papes & les Evêques eux-mêmes à accorder ces exemptions aux monastéres, pour ôter aux saints habitans de ces retraites, toute occasion de se distraire,

On vouloit que rien ne leur fit perdre cet esprit de recueillement, si nécessaire pour converser avec Dieu dans la priére, & pour le servir avec ferveur. On exige pour condition, dans le privilége de saint Denys dont nous venons de parler, que la psalmodie y soit perpétuelle jour & nuit. Le privilége qui est daté de Clicoi, (maintenant Clichi) est souscrit du Roi, de son Référendaire ou Chancelier, de vingt-quatre Evêques & de plusieurs Seigneurs. Cette grande assemblée d'Evêques & de Seigneurs est comptée entre les Conciles.

XX. Formules de Marculfe.

La conformité de ce privilége avec celui que rapporte Marculfe, fait croire qu'il vivoit dans le septiéme siécle. Marculfe étoit un moine qui par l'ordre de l'Evêque Landri, qu'on croit être saint Landri de Paris, fit un recueil de formules des actes les plus ordinaires, qu'il divisa en deux livres, dont le premier contient principalement les Chartes Royales, & le second contient les actes qui se passoient entre particuliers en chaque pays. On peut beaucoup apprendre dans ce recueil, pour les antiquités ecclésiastiques. La premiére formule est celle d'un privilége accordé à un monastére par l'Evêque Diocésain. L'Evêque promet de donner les Ordres à celui que l'Abbé & la communauté lui présentera, pour en exercer les fonctions dans le monastére; de leur donner pour Abbé celui qu'ils auront choisi; de n'éxercer aucun pouvoir sur les biens du monastére; de se contenter, quand il y entrera à la priére des moines, d'un repas modeste. Les moine seront corrigés par l'Abbé, sinon l'Evêque y tiendra la main. Ce privilége tend plutôt à garantir les moines des entrepriſes injustes des mauvais Evêques, qu'à les soustrai-

re à la juriſdiction des bons; & c'eſt néanmoins l'origine de leurs exemptions. La ſeconde formule eſt la confirmation du Roi, qui tend à empêcher l'uſurpation des biens du monaſtére. La troiſiéme eſt l'immunité accordée à une égliſe, & la conceſſion de pluſieurs droits. Il y en a touchant l'élection des Evêques. On y voit la requête du peuple qui demande au Roi de donner pour Evêque un tel, dont ils connoiſſent le mérite. On y voit auſſi les ordres que le Roi donnoit au Métropolitain de ſacrer un tel Evêque, qu'il dit avoir choiſi de l'avis des Evêques & des Grands. Ces derniéres formules marquent moins le droit que le fait, & font voir ce que les Rois commençoient à faire contre toutes les régles. Les donations faites aux égliſes devoient être inſinuées comme les autres, & l'on voit la forme de l'inſinuation ſelon la Loi Romaine. Les Evêques, aux principales fêtes, envoyoient des Eulogies aux autres Evêques, aux Rois, ou à leurs amis, & ces Eulogies étoient du pain qu'ils avoient beni ou quelque autre petit préſent. Marculfe rapporte la formule des lettres qui les accompagnoient. Il rapporte auſſi les lettres de recommandation, que les Evêques donnoient à ceux qu'ils envoyoient loin, ou qui alloient en pélerinage ou ailleurs, & une recommandation à l'Abbé pour celui qui vouloit s'engager dans ſon monaſtére,

L'exemple de Marculfe fait voir qu'il y avoit dès-lors des moines employés dans les affaires temporelles, du moins pour en écrire les actes: car la plûpart de ces formules ſont de ce genre. C'étoit l'effet de l'ignorance des laïcs, qui étoient preſque tous ou ſerfs ou barbares.

ARTICLE VIII.

Auteurs Ecclésiastiques.

I.

I. S Isidore. de Seville. Sa vie.

TOute la famille de saint Isidore avoit souffert l'exil pour la défense de la divinité de Jesus-Christ. Saint Léandre son frere avoit été le plus grand ornement de l'église d'Espagne à la fin du sixiéme siécle. Il avoit écrit contre les Ariens & composé une régle monastique. Dieu s'étoit servi de lui pour instruire le Roi Recaréde dans la Religion Catholique. Saint Isidore étoit animé du même esprit que saint Léandre son frere, & il lui succéda dans le Siége de Séville l'an 597. Il gouverna cette église pendant près de quarante ans ; & pendant un si long Episcopat, il fit de grands biens en Espagne. Il étoit l'ame des Conciles de Tolede qui se tinrent pendant sa vie, & répandoit partout la lumiére par ses Ecrits. Quand il se vit près de sa fin, il augmenta tellement ses aumônes, que pendant six mois, on voyoit une foule de pauvres chez lui depuis le matin jusqu'au soir. Sentant augmenter son mal, il sortit de son logis avec deux Evêques qu'il avoit prié de le venir voir, alla à l'église de saint Vincent, suivi d'une multitude de clers, de religieux & de peuple, qui jettoient des cris capables de fendre les cœurs. Etant arrivé dans l'église, il se tint au milieu du chœur, devant le baluſtre de l'Autel, & fit retirer les femmes plus loin. Un

des Evêques le couvrit du cilice, un autre de cendres. Saint Isidore étendant ensuite les mains au Ciel, fit tout haut sa priére pour demander le pardon de ses péchés. Après cette confession, il reçut de la main des Evêques le Corps & le Sang de Notre-Seigneur, il se recommanda aux priéres de tous les assistans, leur demanda pardon, remit les obligations à ses débiteurs, recommanda à tous la charité mutuelle, & fit distribuer aux pauvres ce qu'il lui restoit d'argent. C'étoit le Samedi-Saint. Etant retourné à son logis, il mourut en paix quatre jours après, l'an 636, le Jeudi de Pâques quatriéme d'Avril.

II. Ses Ecrits.

Braulion, Evêque de Sarragoce, nous a laissé l'éloge de saint Isidore, où il dit: Je crois que Dieu l'a suscité dans ces derniers temps, pour relever l'église d'Espagne, la rétablir, & nous empêcher de tomber dans une entiére ignorance. En effet, saint Isidore laissa un grand nombre d'Ecrits, qui ne sont guéres que des extraits des Anciens, & qui montrent plus d'érudition que de choix. Le plus grand Ouvrage & le plus célébre est celui des Origines ou étymologies, composé à la priére du même Braulion, qui le divisa en vingt livres; car saint Isidore l'avoit laissé imparfait. Il traite de presque tous les arts & de toutes les sciences, commençant par la grammaire & les autres arts libéraux. Il donne de chaque chose de courtes définitions accompagnées d'étymologies, qui ne paroissent pas toûjours heureuses. Mais on y apprend le vrai sens de plusieurs mots Grecs & Latins dont la tradition étoit encore vivante.

III. Son Traité

L'ouvrage le plus utile par rapport à la discipline, est celui des Offices ecclésiastiques,

des Offices Eccléſiaſtiques.

Meſſe Moſarabique.

Il décrit toutes les heures & toutes les parties de l'office, qui ſont les mêmes qu'aujourd'hui; & attribue les hymnes à ſaint Hilaire & à ſaint Ambroiſe. Il marque ſept priéres du Sacrifice, qui ſe trouvent encore dans le même ordre dans la Meſſe Moſarabique, qui eſt l'ancienne Liturgie d'Eſpagne dont ſaint Iſidore eſt reconnu pour le principal auteur. Elle commence, comme la nôtre, par l'*Introïte*, avec quelques verſets du Pſeaume, enſuite *Gloria in excelſis*, excepté pendant l'Avent & le Carême, & la premiére Oraiſon. Enſuite une prophétie ou lecture de l'ancien Teſtament: un Graduel, l'Epître & l'Evangile, après lequel on chante *Alleluia*. Alors ſe fait l'offrande, que le Prêtre accompagne de quelques priéres ſemblables aux nôtres. Enſuite on chante l'offertoire, & juſques-là c'eſt la Meſſe des Catéchuménes. Le Prêtre ayant lavé ſes mains, & dit l'oraiſon ſecrette, ſalue le peuple, & dit à haute voix l'oraiſon qui eſt le commencement de la Meſſe des Fidéles. C'eſt une exhortation au peuple, pour célébrer ſaintement la fête, après laquelle le peuple dit trois fois *Agios*, c'eſt-à-dire Saint, en grec. Saint Iſidore ajoute: Nos Evêques, ſçavoir le Pape de Rome & les autres, préſentent à Dieu leur offrande, ponr eux, pour leur Clergé & pour leur peuple. Tous les prêtres, les diacres, les clercs & le peuple offrent auſſi, faiſant mémoire des ſaints Apôtres & Martyrs. Alors on récite leurs noms. Le prêtre ajoute, & pour les ames des défunts, Hilaire, Athanaſe, Martin, Ambroiſe, Auguſtin, Fulgence, Léande, Iſidore, auſquels on a joint les noms de pluſieurs Evêques de Tolede. On croit que cet uſage de l'Egliſe d'Eſpagne, de

nommer les saints Evêques avec le commun des fidéles qui étoient morts, vient de ce que dans les premiers temps, on n'invoquoit publiquement que les Martyrs. Le prêtre prie ensuite pour les vivans & pour les morts. La quatriéme oraison est pour la paix : le prêtre exhorte les assistans à une union parfaite, & aussi-tôt ils se donnent le saint baiser. Etendant ensuite les mains, il prononce à haute voix la priére qui répond à notre Préface, à la fin de laquelle on dit *Sanctus*, comme parmi nous. Puis le Prêtre s'incline & dit la priére de la Consécration, que nous appellons le Canon. Le Prêtre dit l'antienne pour la fraction de l'Hostie, & la tenant sur le Calice pour la montrer au peuple, il dit : Disons de bouche ce que nous croyons de cœur. Alors le chœur chante le Symbole de Constantinople ; cependant le Prêtre rompt l'Hostie en neuf particules qu'il arrange sur la patene en forme de croix. Elles ont chacune le nom d'un Mystére. sçavoir Incarnation, Nativité, Circoncision, Apparition ou Epiphanie, Passion, Mort, Résurrection, Gloire, Regne. Ensuite le Prêtre fait mémoire des vivans, & dit le *Pater*, mais à la plûpart des demandes, le peuple répond *Amen* : il met dans le Calice la particule nommée Regne en disant : les choses saintes sont pour les Saints, & marquant comme nous l'union du corps & du sang. Il donne aussi-tôt après la bénédiction, semblable à nos bénédictions Episcopales des jours solemnels. Il prend après cela la particule nommée Gloire, & la tenant sur le Calice, il fait mémoire des défunts. Il consume cette particule, ensuite toutes les autres & le précieux Sang. On chante la Communion, le Prêtre dit l'Oraison que

nous appellons Post-Communion, & le diacre congédie le peuple. Telle est la Messe Mosarabique, qui ne se dit plus qu'en une chapelle de l'église de Tolede.

IV. Suite du Traité des Offices de S. Isidore.

Le Livre des Offices de saint Isidore contient encore d'autres points remarquables de discipline. Par toute l'Eglise on reçoit l'Eucharistie à jeun, & le vin y doit être mêlé d'eau. Ceux qui sont morts à la grace par le péché, doivent faire pénitence, avant que de s'en approcher; les autres ne doivent pas s'en éloigner long-temps: mais les personnes mariées doivent garder la continence quelques jours avant que de communier. Par toute l'Eglise on offre le sacrifice pour les morts, ce qui prouve que c'est une tradition Apostolique. Les fêtes ont été sagement instituées, afin que les fidéles s'assemblant souvent, s'excitent à la vie de la foi & se réjouissent saintement. Nous célébrons les fêtes des Martyrs, pour nous animer à les imiter & les engager à s'intéresser pour nos besoins. Saint Isidore croit que la tonsure cléricale vient des Apôtres, & qu'ils l'avoient prise des Nazaréens. Il marque qu'en ordonnant l'Evêque, on lui donne le bâton & l'anneau. Il parle des Corévêques, comme subsistans encore, pour être les Vicaires des Evêques à la campagne, avec le pouvoir d'établir des lecteurs, des soudiacres, des exorcistes. Les prêtres & les diacres ne font pénitence que devant Dieu, & les autres la font publiquement. On donne la pénitence à la fin de la vie, mais il est rare qu'on se convertisse si tard, & il ne faut s'y fier.

V. Sa Régle pour les Moines.

Nous avons encore la Régle que saint Isidore composa pour le monastére d'Honori. Elle nous fait voir combien il aimoit la vie

monastique, & combien il étoit propre à conduire ceux qui l'embrassoient. Elle peut servir à l'intelligence des autres, & surtout de celle de saint Benoît. Saint Isidore veut que la clôture du monastére soit exacte, & que la métairie en soit éloignée; que les cellules des freres soient près de l'église, l'infirmerie plus loin, le jardin dans l'enclos. Les moines feront tous les ans à la Pentecôte leur déclaration, qu'ils ne gardent rien en propre. Un moine doit toujours travailler de ses mains, selon le précepte de saint Paul & l'exemple des Patriarches. Chacun doit travailler, non seulement pour sa subsistance, mais pour celle des pauvres. Ceux qui se portent bien & ne travaillent point péchent doublement, par l'oisiveté & par le mauvais exemple. Ceux qui veulent lire sans travailler, montrent qu'ils profitent mal de la lecture qui leur ordonne le travail. Ceux qui font les malades pour ne point travailler, sont plus à plaindre que les vrais malades, puisqu'ils sont malades de l'esprit, & ils doivent être châtiés si on les découvre. Cette Régle prescrit pour chaque jour environ six heures de travail, & trois heures de lecture. L'Abbé doit être d'un âge mûr, & éprouvé dans l'exercice de toutes les vertus. Il pratiquera le premier tout ce qu'il prescrit aux autres. Il fera des conférences trois fois la semaine après Tierce. Il mangera toujours en communauté, sans aucune distinction & aussi pauvrement que les autres. Leur nourriture sera d'herbes & de légumes; & aux jours solemnels ils pourront quelquefois user de la viande la plus légere. Celui qui voudra s'en abstenir le pourra. On dînera depuis la Pentecôte jusqu'au commencement de l'automne;

le reſte de l'année, il n'y aura que le ſouper. Le Carême on jeûnera au pain & à l'eau. Les moines ne porteront point de linge, & n'auront en leurs habits ni propreté ni négligence affectée. Ils coucheront tous en une même chambre qui ſera toujours éclairée; c'étoit ce que nous appellons le dortoir. Cette Régle fait un long dénombrement des fautes plus légéres ou plus graves. Elle marque auſſi en détail les fonctions de tous les officiers du monaſtére. Le prévôt étoit pour les affaires du dehors, comme un procureur; le ſacriſtain avoit ſoin de l'égliſe; un autre, du veſtiaire & des meubles; le portier, des hôtes; le cellerier, des proviſions de bouche, des greniers & du bétail; les ſemainiers, du ſervice des tables; un autre, des travaux du jardin; un autre, d'inſtruire les enfans donnés au monaſtére; un autre de diſtribuer les aumônes.

II.

VI. S. Hildefonſe.

Saint Hildefonſe étoit comme ſaint Iſidore la gloire de l'Egliſe d'Eſpagne. Dès ſa jeuneſſe il fonda de ſes biens un monaſtére de filles, & ſe conſacra à Dieu dans celui d'Agali, dont il fut Abbé. Ramené enſuite malgré lui à Tolede par l'autorité du Prince, il en fut ordonné Evêque, & tint ce Siége neuf ans. Il fut enterré dans l'égliſe de ſainte Léocadie aux pieds d'Eugene ſon prédéceſſeur. Il laiſſa pluſieurs ouvrages diviſés en quatre parties. La premiére contenoit entre autres le traité de la virginité de la ſainte Vierge, qui eſt le ſeul que nous ayons, & un traité de la propriété des Perſonnes Divines. La ſeconde partie contenoit ſes Lettres: la troiſiéme les Meſſes, les Hymnes, & les Sermons: la quatriéme, pluſieurs petits Ouvrages en vers & en

proſe : entre autres des Epitaphes & des Epigrames. On lui attribue un autre traité de la virginité de la ſainte Vierge, & douze Sermons pour quelques-unes de ſes fêtes ; mais les Sçavans ne croyent pas qu'ils ſoient de lui. Saint Hildefonſe mourut l'an 658.

III.

VII. Jean Moſch.

Jean ſurnommé Moſch étoit moine de Paleſtine, intimement lié avec ſaint Sophrone & avec ſaint Jean l'Aumônier, qui ſe ſervoient utilement de lui pour combattre les hérétiques. Jean Moſch fit divers voyages avec ſaint Sophrone, pour connoître les plus illuſtres ſolitaires des déſerts. Etant allé à Rome avec douze de ſes diſciples, il y compoſa ſon Livre appellé le Pré Spirituel, qu'il nomma ainſi pour marquer qu'il étoit tout ſemé de fleurs, c'eſt-à-dire de miracles, ou d'exemples rares de vertu, qu'il avoit appris dans ſes divers voyages. Ils ſont diviſés en deux cens dix-neuf chapitres, & rangés plutôt ſelon l'ordre des matiéres que du temps. Il cite par tout les auteurs, de la bouche deſquels il avoit appris ces hiſtoires, & de qui eux-mêmes les ſçavoient. Le ſtyle eſt ſimple, mais vif & ſolide, & il rapporte naïvement les faits comme il les avoit oüi raconter, laiſſant au lecteur à y faire des réflexions. On y trouve beaucoup de choſes édifiantes, & l'on y peut remarquer pluſieurs preuves de la foi & de la diſcipline de l'Egliſe. Il y a pluſieurs hiſtoires qui prouvent au moins la créance de Jean Moſch touchant l'Euchariſtie. Il adreſſa ſon Pré Spirituel à Sophrone ſon cher diſciple, ce qui l'a fait citer ſous ſon nom, & il eſt vrai-ſemblable qu'il avoit eu part à cet ouvrage. Jean Moſch mourut l'an 619.

VI.

VIII. S. Antiochus.

Vers l'an 620, les monastéres d'Orient étoient désolés par la guerre des Perses. Ils prirent Ancyre capitale de Galatie, près de laquelle étoit le monastére d'Attaline. Les moines avec leur Abbé Eustathe furent obligés d'abandonner le pays, & de changer souvent de place par la crainte des infidéles. Comme ils ne pouvoient dans ces fréquens voyages porter avec eux beaucoup de livres, l'Abbé Eustathe écrivit à Antiochus moine de la laure de saint Sabas en Palestine, de lui faire un abrégé de toute l'Ecriture Sainte, contenant en un seul volume facile à porter, tout ce qui est nécessaire au salut. En même-temps il le pria de lui mander la vérité, touchant la mort & les vertus des moines de la même laure, qui avoient été tués par les Arabes quelques années auparavant. Antiochus satisfit à la priére de l'Abbé Eustathe par un abrégé de l'Ecriture, distribué en cent trente Chapitres, à la tête desquels est une Lettre, où il raconte le Martyre de quarante-quatre moines ses confreres. Dans le dernier Chapitre, il met le Catalogue des hérétiques depuis Simon le Magicien jusqu'à son temps. A la fin de l'Ouvrage est une longue priére pour appaiser la colere de Dieu, & obtenir le rétablissement des Lieux Saints.

V.

IX. Autres Auteurs.

Saint Anastase Sinaïte écrivit plusieurs Ouvrages, & mourut vers l'an 620. Le plus considérable de ses Ecrits est *le Guide*, qui est une méthode de controverse contre les hérétiques. Nous avons encore de lui onze Livres de considérations anagogiques sur la création du monde : cinq Livres dogmatiques de théologie

gie & quelques Sermons. Il ne faut pas le confondre avec saint Anastase Patriarche d'Antioche, qui étoit mort plus de vingt ans auparavant.

Nous avons la Régle que saint Fructueux de Brague donna à son monastére de Complut. Elle approche de celle de saint Benoît. Il y nomme convers tous ceux qui entrent pour s'engager dans le monastére, comme qui diroit, convertis. Il y a une autre Régle de saint Fructueux, appellée la Régle commune, sans doute parce qu'elle servoit à tous ses monastéres. On y trouve la maniére de gouverner les différentes sortes de personnes qui les composoient. On permettoit aux enfans, tant qu'ils étoient petits, d'aller voir quand ils vouloient leur pere & leur mére: mais quand ils avoient l'usage de la raison, on leur apprenoit la Régle. On leur choisissoit un maître, que l'on déchargeoit de tout autre emploi, pour avoir soin de leur éducation. On avoit une attention particuliére pour ceux qui étoient déja vieux en entrant dans le monastére. On leur donnoit les soulagemens nécessaires, sans négliger de les aider à faire une sérieuse pénitence. On la faisoit faire très-rigoureuse à ceux qui avoient commis de grands crimes avant leur conversion. On recommande avec grand soin la séparation des monastéres des filles d'avec ceux des hommes. Ces monastéres avoient des troupeaux de brebis, pour fournir de quoi soulager les enfans & les vieillards, racheter les captifs & exercer l'hospitalité. Un moine étoit chargé du soin des bergers. Saint Fructueux mourut l'an 670.

Saint Eugene de Tolede étoit mort treize ans auparavant l'an 657. Il fut d'abord clerc

de l'égliſe Royale, ſoit la Cathédrale de Tolede, ſoit la chapelle du Roi. L'amour de la vie monaſtique le fit aller à Sarragoce où il ſe fit moine. Le Roi l'en tira malgré lui, & le fit ordonner Archevêque de Tolede. Il étoit petit, & d'une complexion délicate; mais il étoit enflammé d'un ſaint zéle. Il corrigea le chant, & les offices eccléſiaſtiques. Il écrivit un Traité de la Trinité : ſans doute à cauſe des reſtes de l'Arianiſme en Eſpagne ; & deux petits Livres, l'un en vers de différentes meſures, l'autre en proſe. Il corrigea & augmenta l'ouvrage de Dragonce, de la création du monde. Il gouverna environ douze ans l'égliſe de Tolede, & ce fut lui qui eut pour ſucceſſeur ſaint Hildefonſe.

VI.

X. S. Theodore de Cantorberi.

Saint Theodore de Cantorberi eſt le premier entre les Latins qui ait compoſé un pénitentiel, c'eſt-à-dire, un recueil de Canons pour régler les pénitences des différens péchés. Pluſieurs le copiérent & firent des recueils ſemblables, qui furent depuis mêlés à celui de Theodore, en ſorte qu'il ne ſe trouve plus dans ſa pureté. Ce qui eſt le plus conſtamment de lui, ſont ſix-vingts articles qui contiennent en abrégé la diſcipline des Grecs & des Latins. Voici ce qui nous y paroît de plus remarquable. Les nouveaux baptiſés portoient pendant ſept jours ſur la tête le voile qui leur avoit été mis : c'étoit un prêtre qui l'ôtoit. Le Dimanche il n'étoit pas permis d'aller en bateau ni à cheval, ni de faire du pain. La Reine même n'alloit pas en chariot le Dimanche. On ne mangeoit point de ſang. Chez les Grecs, ſelon ſaint Théodore, les laïques communioient tous les Dimanches, & on interdiſoit à tous ceux qui

y manquoient trois fois de ſuite, l'aſſiſtance à la célébration du ſaint Sacrifice. Les nouveaux mariés étoient un mois ſans entrer dans l'égliſe, & ils faiſoient quinze jours de pénitence avant que de communier. Les oblations pour les morts étoient accompagnées de jeûne. L'Abbé devoit être élû par les moines, & on lui donnoit le bâton paſtoral. Les pénitences étoient déja fort abrégées; les plus grandes n'étoient que de ſept ans.

VII.

Comme cet article eſt fort court, nous croyons devoir y joindre un monument précieux de l'égliſe de France, dans une déciſion de Chrodebert Archevêque de Tours, qui gouvernoit cette Métropole dans le ſeptiéme ſiécle. Etant conſulté au ſujet d'une femme qui étoit tombée dans le crime, il recommande avant toutes choſes de prendre pour regle à ſon égard, ce qui eſt dit de la femme péchereſſe, que beaucoup de péchés lui furent remis, parce qu'elle aima beaucoup, *Quoniam dilexit multum*; & il conclut de ce trait de l'Evangile, que pour juger ſainement de la pénitence, c'eſt ſur-tout à la force de la compoſition, de la crainte de retomber dans le péché, & de l'amour de Dieu produit de tout le deſir du cœur, qu'on doit avoir égard. Car, dit-il, l'humilité peut beaucoup auprès de Dieu, & *la charité obtient tout.* Les péchés, continue cet Evêque, ſont comparés par l'Apôtre à de la paille, à du foin & à du bois, qui ſont des matiéres combuſtibles: c'eſt par l'abondance du feu de l'amour divin qu'on peut les conſumer; & faire ſuccéder en leur place les vertus chrétiennes, que le même Apôtre compare à l'or, à l'argent, & aux

XI. Déciſion de Chrodebert Archevêque de Tours, qui établit la néceſſité d'aimer Dieu plus que toutes choſes pour être juſtifié.

Cette déciſion ſe trouve dans les notes qui ſont au bas de la lettre 83 de S. Leon.

Feu M. de Raſtignac Archevêque de Tours l'a rappellée, en réfutant un miſérable libelle qui attaquoit ſon admirable inſtruction ſur la juſtice chrétienne.

pierres précieuſes. La converſion & la guériſon de l'ame conſiſtent donc proprement à changer d'amour. Il faut, ajoute Chrodebert, que l'amour du péché, qui régnoit auparavant, ſoit chaſſé par un amour nouveau ; par un amour de Dieu, qui ſoit ſouverain & ſe rende maître du cœur : il faut que le pécheur meure à l'affection de ce qu'il a aimé, ce qu'il ne peut faire qu'en commençant à aimer ce qu'il n'aimoit pas : il faut *que l'homme intérieur ſoit renouvellé, que le corps du péché ſoit détruit, que nous ne ſoyons plus aſſervis au péché, qu'étant morts au monde préſent & crucifiés avec Jeſus-Chriſt .... le péché ne regne plus dans* notre corps mortel, mais que le regne du Sauveur, qui n'eſt autre que le regne de ſon amour, *s'établiſſe en nous par ſa grace.*

Ecoutons, pourſuit cet ancien Evêque, ce que S. Paul inſpiré par l'Eſprit de Dieu, nous enſeigne à ce ſujet, lorſqu'il dit : *comme vous avez fait ſervir les membres de votre corps à l'impureté & à l'injuſtice, pour commettre l'iniquité ; faites les ſervir maintenant à la juſtice, pour votre ſanctification ;* c'eſt-à-dire, ſuivant l'interprétation plus étendue que S. Auguſtin donne à ces paroles : « Comme, lorſque » vous avez péché, ce n'eſt pas la crainte qui » vous y a contraints ; mais que vous y avez » été attirés par le plaiſir & l'amour déréglé » du péché : que ce ne ſoit pas non plus la » crainte du ſupplice qui vous force à vivre » ſelon les regles de la juſtice ; mais ſoyez » conduits par le ſaint plaiſir & par l'amour » de la juſtice. » On voit dans la déciſion de cet ancien Archevêque de Tours, que l'affection au péché n'eſt bannie du cœur, que quand l'amour de Dieu en prend la place. On y

Rom. vj. 19.

voit que ce saint amour, victorieux du péché, n'est autre que l'amour de *charité*. On y voit enfin que pour mettre le pécheur en état d'être réconcilié, il faut que cet amour soit souverain, c'est-à-dire, qu'il regne dans le cœur.

VIII.

XII. Liturgie Gallicane. *D. Mabill. Liturg. Gall. c. 5.*

Avant que de terminer cet article, nous rapporterons ce qui regarde la Liturgie Gallicane telle qu'elle étoit pendant les VI, VII, & VIII siécles. On croit qu'elle commençoit comme la Romaine par l'antienne que nous nommons introïte, & il est certain que l'on disoit *Kyrie eleison :* le prêtre disoit d'une voix plus haute ce que l'on nommoit Préface, qui étoit une courte exhortation au peuple à passer saintement la journée. On lisoit ensuite une Prophétie ou une autre leçon de l'ancien Testament, qui étoit suivie d'un Pseaume ou répons, comme maintenant notre Graduel. Le diacre faisoit faire silence, & le prêtre disoit la premiére Oraison, avant laquelle on fléchissoit quelquefois les genoux. Le soudiacre lisoit l'Epître, & ensuite le diacre s'avançoit avec le Livre de l'Evangile, & le lisoit sur l'ambon. Aux fêtes des saints, on lisoit leurs actes avant ces trois lectures de l'Ecriture. Quand on prêchoit, c'étoit après l'Evangile. On faisoit ensuite sortir les excommuniés ; le diacre apportoit de la sacristie les vases sacrés, & tous les fidéles, tant hommes que femmes offroient du pain & du vin. Le prêtre en ayant mis ce qu'il falloit sur l'Autel, le couvroit de la palle qui étoit un tapis de soie assez grand pour couvrir tout l'Autel. On lisoit ensuite les Dyptiques, qui contenoient les noms des saints dont on ho-

noroit la mémoire par ce Sacrifice, & de ceux pour qui on l'offroit, tant vivans que morts. Après une oraiſon & le baiſer de paix que les fidéles ſe donnoient, le Prêtre diſoit une autre oraiſon, ce que nous appellons la Préface, & que l'on nommoit alors immolation. On y rapportoit en abrégé le Myſtére, ou la vie du ſaint, & elle changeoit à chaque Meſſe comme les autres oraiſons. Elle étoit toujours précédée de ces paroles ſolemnelles *Surſum corda* &. le reſte, qui étoit en uſage dans toutes les égliſes du monde, & elle finiſſoit par le *Sanctus* chanté par tout le peuple. Après le *Sanctus* & à la place du Canon, ſuivoit une autre oraiſon très-courte, & différente pour chaque meſſe. Elle étoit jointe à l'action du Sacrifice ou conſécration par ces paroles, *qui pridiè quam pateretur*, &c. La conſécration du calice étoit ſuivie d'une priére. Une ſeconde collecte ſervoit de Préface à l'Oraiſon Dominicale qui étoit chantée par tout le peuple, comme en Orient, & ſuivie d'une autre oraiſon. Le diacre diſoit alors: Inclinez-vous pour la bénédiction, & l'Evêque prononçoit une bénédiction à pluſieurs repriſes, telle que nos Evêques la donnent encore aux fêtes les plus ſolemnelles. Tout le monde venoit enſuite recevoir la Communion à l'Autel, même les femmes. On donnoit aux hommes l'Euchariſtie dans la main, & ils la portoient eux-mêmes à leur bouche. Les diacres donnoient la Communion du Calice. Ceux qui ne recevoient pas l'Euchariſtie, recevoient des Eulogies ou pains bénis, pour montrer qu'ils ne laiſſoient pas d'être dans la communion de l'Egliſe.

Tout cela ſe connoît par l'ancien Lectionnaire publié en 1685, & par trois anciens Miſſels ou Sacramentaires publiés en 1680. L'Antiphonier n'a pas encore été retrouvé. Les principales différences d'avec la Liturgie Romaine, ſont la premiére Préface, la leçon de l'ancien Teſtament avant l'Epître, les trois Oraiſons, après la lecture des Dyptiques, après la paix, & après la conſécration, la briéveté du Canon & la bénédiction ſolemnelle avant la communion. Les Auteurs de la Liturgie Gallicane étoient, à ce que l'on croit, ſaint Hilaire, qui outre le Livre des Hymnes, en avoit fait un des Myſtéres: Muſée prêtre de Marſeille, qui par ordre de l'Evêque Venerius, tira de l'Ecriture ſainte les leçons pour les fêtes de toute l'année, avec les répons & les capitules convenables. Il compoſa enſuite un Livre des Sacremens, qui outre les priéres & les Préfaces, contenoient auſſi les Pſeaumes que l'on devoit chanter ſelon les leçons. Il mourut peu après le milieu du cinquiéme ſiécle. Sidonius avoit auſſi compoſé un Livre de Meſſes, auquel ſaint Grégoire de Tours fit une Préface.

ARTICLE IX.

Mahomet. Progrès étonnant de cet Impoſteur. Etendue de l'Empire des Muſulmans.

I.

I. Origine de Mahomet.

DAns l'Arabie Petrée qui borde la Mer rouge, eſt la Mecque, ville ancienne, où habitoient alors entre autres une tribu d'Arabes nommés les Coriſiens, qui ſe diſoient deſcendus d'Iſmaël par Cedar ſon fils aîné. De cette tribu étoit la famille d'Haſchem, de laquelle vint Mahomet, ou plutôt Mahommed; car c'eſt ainſi què les Arabes prononcent ſon nom, qui ſignifie déſiré. Il nâquit l'an 568. Il perdit ſon Pere Abdalla à l'âge de deux ans, & Aboutalib un de ſes oncles paternels ſe chargea de ſon éducation. Il le fit entrer dans le commerce, qui étoit l'occupation des habitans de la Mecque à cauſe de la ſtérilité du pays; & à cette occaſion Mahomet voyagea fort jeune en Syrie juſqu'à Damas. Il y épouſa une riche veuve dont il eut des enfans, entre autres une fille nommée Phatima. A l'âge de quarante ans, & l'an de Jeſus-Chriſt 608, Mahomet commença à ſe déclarer prophéte & inſpiré de Dieu pour rétablir la Religion. Il le perſuada d'abord à ſa femme, à ſon eſclave, à ſon couſin Ali fils d'Aboutalib, & à Aboubecre homme fort diſtingué par ſon mérite & par ſes richeſſes. Il gagna encore cinq autres perſonnes, neuf en tout, & quatre

ans après il fit le prophéte & prêcha sa religion. Il ne prétendoit pas qu'elle fût nouvelle, mais il se vantoit de rétablir dans sa pureté celle d'Abraham & d'Ismael, plus ancienne, disoit-il, que celle des Juifs & des Chrétiens.

II. Sa doctrine.

Voici l'abrégé de sa doctrine. Il n'y a qu'un Dieu souverainement parfait & créateur de l'univers. Il a envoyé en divers temps des Prophétes pour instruire les hommes, sçavoir Noé, Abraham, Moyse, & les autres que les Juifs reconnoissent, ausquels il ajoutoit quelques Arabes selon la tradition de son pays. Le plus grand de tous les Prophétes, ajoûtoit-il, a été Jesus fils de Marie, né d'elle, quoique vierge, par miracle. C'est le Messie, le Verbe, l'Esprit de Dieu. Les Juifs le voulurent faire mourir par envie, mais Dieu le sauva par miracle. Jean fils de Zacharie, les Apôtres de Jesus & les Martyrs sont aussi des saints. La loi de Moyse & l'Evangile sont des Livres divins. Mais les hommes ont toujours abusé des graces de Dieu. Les Juifs & les Chrétiens ont altéré la vérité & corrompu les saintes Ecritures. C'est pourquoi Dieu m'a envoyé pour instruire les Arabes. Il faut donc renoncer à l'idolâtrie, n'adorer qu'un seul Dieu, sans lui attribuer rien qui soit indigne de lui, ni personne qui partage avec lui l'honneur qui lui est dû : il faut reconnoître Mahomet pour son Prophéte, croire la résurrection, le jugement universel, l'enfer où les méchans brûleront éternellement, & le paradis qui est un jardin délicieux arrosé de plusieurs fleuves, où les bons jouiront éternellement de toutes sortes de plaisirs sensuels. Mahomet ordonnoit de renoncer à l'idolâtrie, parce qu'elle régnoit encore dans son pays. A l'égard des pratiques extérieures

de la Religion, il ordonna la priére cinq fois le jour à certaines heures, & la pureté du corps comme une disposition nécessaire à la priére. Il ordonna encore l'abstinence du vin, du sang, de la chair de porc, le jeûne en certain temps, & la sanctification du Vendredi. Il recommanda le pélerinage à la Mecque, pour y visiter un temple qui étoit en grande vénération chez les Arabes, qui en attribuoient la fondation à Abraham. Il insista sur la nécessité de faire l'aumône & de payer la dixme. Il exhortoit à prendre les armes pour la défense de la Religion, assurant le paradis à ceux qui mouroient dans ces combats. Il commandoit d'exterminer les idolâtres, & de faire mourir ceux qui abandonnoient sa Religion après l'avoir embrassée. Il prêchoit sur-tout l'abandon à la volonté de Dieu, se fondant sur la prédestination qu'il entendoit mal, & qu'il regardoit comme une destinée fatale. Du verbe *salama* qui signifie s'abandonner à la volonté de Dieu, est venu le nom d'*Islam* qui est le propre nom de la religion de Mahomet, & celui de *Moslemin* qui signifie ceux qui la professent. Nous l'exprimons par celui de Musulmans, & nous les nommerons toujours ainsi.

II.

III. L'Alcoran.

Il faisoit écrire à mesure les instructions qu'il donnoit à ses disciples, & nommoit ces écrits d'un nom général *Al-coran*; c'est-à-dire, la lecture, où, comme nous dirions, l'Ecriture. Il disoit que ces Ecrits lui étoient envoyés du Ciel par le ministére de l'Ange Gabriel, avec lequel il prétendoit avoir de fréquentes conférences. On dit même qu'il tomboit dans un état convulsif, & que pour consoler sa femme qui en étoit affligée, il lui per-

ſuada que ſes convulſions étoient des extaſes pendant leſquelles il s'entretenoit avec l'Ange. Les diſcours de l'Alcoran ſont ſans raiſonnemens, ſans ſuite & ſans liaiſon, mais ils ne ſont pas ſans deſſein. Ils tendent à autoriſer la prétendue miſſion de Mahomet, en aſſurant avec une hardieſſe extrême qu'il parle de la part de Dieu, & rapportant les exemples de Moyſe, des autres Prophétes, de Jeſus-Chriſt même, qui ont toujours trouvé de la réſiſtance de la part des hommes. Il raconte quantité d'hiſtoires de l'ancien & du nouveau Teſtament, mais preſque toutes altérées, & mêlées de fables. Il y a des ignorances groſſiéres, comme quand il confond Marie ſœur de Moyſe avec la Vierge mere de Jeſus. Il y a des contradictions manifeſtes & une infinité de redites. Cependant il donne de temps en temps des préceptes de morale, preſcrit des cérémonies de Religion, ou des loix pour le commerce de la vie, mais le tout ſans aucun ordre. Quelquefois il fait ſon apologie, s'efforçant de répondre aux reproches qu'on lui faiſoit : quelquefois il encourage les ſiens abbattus par une défaite ou par quelque autre accident ; & par tout il répand de grands lieux communs ſur la majeſté de Dieu, ſa puiſſance, & ſa bonté, ſur l'ingratitude des hommes, ſur les peines & les récompenſes de l'autre vie, s'efforçant d'imiter par un ſtyle pompeux & figuré l'éloquence ſublime des vrais Prophétes.

III.

IV. Etats des Arabes.

La doctrine qu'il enſeignoit, & les pratiques qu'il propoſoit, n'étoient pas nouvelles à la plûpart des Arabes. Car quoiqu'il y eût parmi eux un grand nombre d'idolâtres, il y avoit auſſi beaucoup de Juifs & de Chrétiens. De

quelque Religion que fussent les Arabes, ils étoient communément fort ignorans, surtout dans l'Arabie Petrée où les étrangers n'alloient gueres à cause de la stérilité du pays, & de la difficulté de naviger sur la Mer rouge. C'est la province où l'usage des lettres étoit le plus nouveau. Mahomet lui-même ne sçavoit ni lire ni écrire. Avant que les Arabes eussent l'usage des lettres, ils ne conservoient leurs généalogies & leurs histoires, que par des vers, comme toutes les autres nations; mais ces traditions n'étant point fixées par l'écriture, étoient mêlées de quantité de fables. Outre leur poësie, ils avoient une espéce d'éloquence, qui consistoit en des pensées brillantes, des figures hardies, & quelque cadence de périodes. Mais rien de solide ne soutenoit ces discours, qui n'avoient ni ordre, ni justesse de raisonnement. Cependant comme Mahomet excelloit dans cette sorte d'éloquence, & qu'il avoit affaire à des gens fort ignorans, il leur persuada ce qu'il voulut: car il parloit d'une maniére proportionnée à leurs idées & à leurs préjugés. Les Juifs & les Chrétiens leur prêchoient depuis long-temps l'unité de Dieu; les Sabéens mêmes reconnoissoient un premier Etre souverainement parfait. Le vin est rare dans ce pays stérile où on l'apporte de fort loin, & la chaleur fait qu'on y est plus sobre. La circoncision, les ablutions fréquentes, le pélerinage à la Mecque étoient des traditions anciennes chez les Arabes. On étoit accoutumé à voir prier les Chrétiens sept fois le jour & une partie de la nuit, jeûner le Carême, payer la dixme & faire d'abondantes aumônes. Il ne restoit presque plus que d'abolir chez ces peuples l'idolâtrie, déja éteinte dans tout l'Em-

pire Romain, & décriée par tout le monde.

Mahomet ne laissa pas de trouver beaucoup d'opposition sur-tout de la part des Corisiens. On le traitoit d'insensé, de démoniaque & d'imposteur, & sur-tout on lui demandoit des miracles pour preuve de sa mission. Il répondoit: Les miracles viennent de Dieu: les hommes ne sçavent pas quand il les fera paroître. Quand ils verroient des miracles, ils ne se convertiroient pas. Il disoit qu'il n'étoit envoyé que pour prêcher la parole de Dieu; que Dieu avoit fait assez de miracles par Moyse, par Jesus, & par les autres Prophétes. Enfin il se jettoit dans ses lieux communs de la puissance de Dieu, du jugement, de l'enfer, & du paradis. Les Corisiens, après s'être déclarés contre Mahomet, le proscrivirent enfin par un écrit affiché dans le temple de la Mecque. Sa doctrine avoit déja fait quelque progrès dans le reste de l'Arabie, particuliérement à Yatrib, ancienne ville de commerce environ à soixante lieues de La Mecque, du côté de l'Egypte & de la Syrie. Mahomet voulut donc s'y retirer, pour s'y mettre à couvert de ses ennemis, & il envoya devant lui ses disciples. C'est cette retraite fameuse, que les Musulmans nomment l'Hegire, c'est-à-dire, la persécution, & depuis laquelle ils comptent leurs années. Elle commence le seiziéme de Juillet l'an 622 de Jesus-Christ. Ils donnent à Yatrib le nom de *ville du Prophéte*, dans leur langue *Medinat-al-nabi*. Elle est connue sous le nom simple de Medine. Depuis cette retraite, le parti de Mahomet fit des progrès surprenans. Il avoit d'abord pris les armes & levé des troupes avec lesquelles il défit plusieurs fois les Juifs, & les Corisiens, qui firent enfin trêve avec lui.

V. Hegire. Mort de Mahomet. Ses progrès surprenans.

la sixiéme année de l'Hegire. La même année ses disciples à qui on donna le nom de Musulmans le reconnurent pour Seigneur, & en firent la cérémonie sous un arbre. Car il ne prétendoit pas seulement leur enseigner la Religion, mais encore être leur Prince comme leur Prophéte. Il leur permit la pluralité des femmes & il leur en donna l'exemple. Il recommanda l'éducation des enfans & le soin des orphelins, régla les successions, ordonna d'écrire les contrats & d'y garder la bonne foi. Il fit plusieurs loix pour garder la discipline militaire, & touchant le partage du butin. La justice qu'il y observoit lui attira sans doute beaucoup de sectateurs. La huitiéme année les Corisiens ayant rompu la trêve, Mahomet marcha contre eux avec une armée de dix mille Musulmans, entra dans La Mecque sans résistance, & y fut reconnu pour Prophéte & pour Souverain. Il se contenta de faire mourir ses plus grands ennemis. Il fit toujours sa résidence à Medine, & revint seulement à La Mecque en pélerinage. Enfin l'onziéme année de l'Hegire 631 de Jesus-Christ, ce fameux imposteur mourut âgé de soixante-trois ans, ne laissant d'un grand nombre de femmes, que Phatima femme d'Ali son cousin, fils d'Aboutalib. Mahomet avoit conquis presque toute l'Arabie, & étendu sa domination à quatre cens lieues de Medine, tant au levant qu'au midi.

IV.

VI. Successeurs de Mahomet. Conquêtes des Musulmans.

Le même jour que Mahomet mourut, les Musulmans reconnurent pour son successeur Aboubecre un de ses premiers sectateurs. Il prit le titre de Calife, c'est-à-dire, vicaire, ou lieutenant, se disant le vicaire du Prophéte,

Ce fut lui qui recueillit en un ſeul volume l'Alcoran, que Mahomet avoit fait écrire en divers temps & en divers lieux ſelon les occaſions, & qui n'étoit que ſur des feuilles volantes & dans la mémoire des Muſulmans qui l'apprenoient par cœur. Aboubecre étoit âgé de plus de ſoixante ans, & il n'en régna que deux. On louoit ſur-tout ſon déſintéreſſement & ſon équité. Tous les Vendredis, qui ſont pour les Muſulmans les jours de repos, il leur diſtribuoit tout l'argent du tréſor public, & ne ſe réſervoit pour chaque jour qu'environ vingt-quatre ſols de notre monnoie. Il y eut d'abord quelques révoltes à appaiſer, ſur-tout de la part de trois nouveaux prétendus prophétes; mais ils furent défaits & leurs partis diſſipés. Pendant les deux ans que regna Aboubecre, il fit de grandes conquêtes. Vers l'Yrac qui eſt l'ancienne Caldée, il ſubjuga les Arabes ſujets des Perſes; & vers la Syrie il ſe rendit maître des Arabes ſujets des Romains, qui leur ſervirent de guides pour entrer au territoire de Gaze. Le ſucceſſeur d'Aboubrec fut Omar, qui prit avec le titre de Calife celui d'*Emiral-moumenin*, c'eſt-à-dire, commandant des fidéles, & ces titres paſſérent à ſes ſucceſſeurs. Il obſerva exactement la juſtice, & ſuivit la coutume d'Aboubecre, de diſtribuer tous les Vendredis le fonds du tréſor. Omar diſoit que les biens de ce monde ne devoient ſervir qu'au ſoulagement de ceux qui étoient dans la miſére. Ces premiers Califes accoutumés à leur ancienne pauvreté, menoient une vie ſimple & frugale. Omar regna dix ans, pendant leſquels les Muſulmans ruinérent l'Empire des Perſes, & conquirent ſur les Romains la Syrie & l'Egypte. Ils prirent Damas & s'établirent

dans la Phenicie. Jeruſalem fut priſe, & ſaint Sophrone ne ſurvécut guére à cette déſolation dont il avoit été témoin. Jeruſalem, après avoir ſoutenu le ſiége pendant deux ans, ſe rendit enfin par capitulation au Calife Omar préſent en perſonne. Il entra dans la Ville Sainte, vêtu comme par dévotion d'un cilice craſſeux, tiſſu de poil de chameau. S'étant fait montrer la place du Temple de Salomon, il commença lui-même à en ôter les ordures dont elle étoit pleine. Il donna une ſauve-garde pour les habitans, les biens & les égliſes. Il alla à Bethléem, & fit ſa priére dans la grotte où Jeſus-Chriſt étoit né. Cependant les Muſulmans s'étendoient à droite & à gauche, en Syrie & en Egypte. Quelques années après, Omar fit bâtir à Jeruſalem une moſquée à la place du Temple de Salomon. Mais l'édifice ne pouvoit ſe ſoutenir. Les Juifs en attribuérent la cauſe à une croix qui étoit ſur le mont des olives. Elle fut ôtée, & le bâtiment ſubſiſta. Ce fut une raiſon aux ennemis de Jeſus-Chriſt pour abbattre pluſieurs autres croix.

V.

VII. Suite des Conquêtes des Muſulmans.

Etendue de leur Empire.

Les Muſulmans continuerent leurs conquêtes avec une étonnante rapidité. Dès l'an 638 ils prirent Antioche. Le Calife Omar envoya Moavia en qualité d'Emir, pour commander à tout ce qu'ils poſſédoient depuis l'Egypte juſqu'à l'Euphrate. Ainſi la Syrie paſſa en leur puiſſance, après avoir été en celle des Romains pendant 704 ans, depuis que Pompée en fit la conquête l'an de Rome 688. Damas devint la capitale de cette province, & Antioche qui l'avoit été depuis ſa fondation pendant 950 ans, diminua peu à peu, & elle n'eſt plus aujourd'hui qu'un petit village. L'année

suivante 639 les Musulmans passérent l'Euphrate, prirent Edesse & toute la Mésopotamie, & conquirent ensuite la plus grande partie de l'Empire des Perses. Cette conquête de la Perse procura aux Musulmans des richesses immenses.

Après s'être rendu maître de la Palestine, le Calife Omar envoya une grande armée en Egypte sous la conduite d'Arou. Il assiégea Alexandrie qui fut prise après quatorze mois de résistance. Ainsi les Musulmans s'emparerent de l'Egypte, qui avoit été assujetie aux Romains pendant 666 ans, depuis la bataille d'Actium, dans laquelle Auguste défit Antoine & Cleopatre. Alexandrie cessa d'en être la capitale, mais elle a continué de subsister à cause de son port & de son commerce. Amrou donna des lettres de sauve-garde à Benjamin Patriarche des Jacobites, qui avoit été caché dix ans sous le regne d'Héraclius. Depuis ce temps, il y eut toujours un Patriarche Jacobite, outre le Melquite, c'est-à-dire, celui qui suivoit la Religion de l'Empereur. Parmi les Jacobites ou Eutichiens d'Alexandrie, il y avoit un nommé Jean fort estimé à cause de sa science. Amrou avoit beaucoup de considération pour lui. Jean lui demanda les livres qui étoient dans les bibliotheques d'Alexandrie, comme inutiles aux Musulmans. Amrou répondit qu'il ne pouvoit en disposer sans ordre du Calife. Il lui écrivit donc & en reçut cette réponse : Si ce que ces livres contiennent s'accorde avec le Livre de Dieu, le Livre de Dieu nous suffit : s'ils contiennent quelque chose qui y soit contraire, nous n'en avons pas besoin. Ainsi il faut s'en défaire. Amrou fit donc distribuer ces livres dans les bains d'Alexandrie,

& on les en chauffa pendant six mois, quoiqu'il y eût quatre mille bains.

Le Calife Omar fut tué par un Persan, pendant la priére publique, après avoir régné dix ans. On choisit pour son successeur Othman de la famille de Mahomet, âgé de soixante-dix ans, grand jeûneur, & qui méditoit beaucoup l'Alcoran; mais avare, & trop attaché à ses parens. Il ôta le gouvernement d'Egypte à Amrou, & le donna à Abdalla qui lui demanda la permission d'entrer en Afrique, & l'obtint avec des troupes qu'Othman lui envoya de Medine. Les Musulmans eurent de grands avantages dans les combats qui se livrérent; ils imposérent un tribut très-considérable à l'Afrique, & en rapportérent un riche butin. Celui qui commandoit en Syrie y prit plusieurs villes sur les Romains, & attaqua l'isle de Chypre en 648. Le Calife Othman s'étant rendu odieux par son avarice fut massacré, & ses ennemis reconnurent pour Calife, Ali cousin de Mahomet. Ceux qui n'approuvoient pas la mort d'Othman, se déclarérent contre Ali, & ils avoient à leur tête Moavia. Enfin Ali & Moavia partagérent l'Empire; Ali eut l'Arabie & l'Orient, & Moavia eut la Syrie & l'Occident. Ali ayant été assassiné fut honoré comme martyr; & le lieu de sa sépulture est devenu un pélerinage fameux pour les Musulmans. Il y a même une secte considérable, qui parmi eux est schismatique, qui honore Ali comme le légitime successeur de Mahomet. C'est cette secte qui regne aujourd'hui en Perse. Moavia fut ensuite reconnu seul Calife, étant âgé d'environ cinquante ans. C'étoit le septiéme en commençant à Mahomet, mais le premier de la famille d'Om-

mia. Il fit ſa réſidence à Damas capitale de la Syrie, d'où il gouvernoit tout ce grand Empire, qui avoit pour bornes l'Ocean, l'Inde, le fleuve Gihon qui eſt l'Oxus des anciens, les montagnes d'Armenie & de Cilicie, & la Mer Méditerrannée. Avec l'Empire des Perſes fut abolie la religion des Mages adorateurs du feu. Ceux qui ne voulurent pas ſe rendre Muſulmans ſe retirerent aux Indes, & on y en trouve encore aujourd'hui. Ainſi dès le temps de la mort d'Othman, l'Empire des Muſulmans comprenoit l'Arabie entiére, la Perſe, le Coraſan, le Diarbecre, & l'Irac, qui ſont la Méſopotamie, & la Caldée des anciens; la Syrie, la Paleſtine, l'Egypte, une grande partie de l'Afrique. Leurs conquêtes furent un peu rétardées par les guerres civiles; mais auſſitôt après & ſous Moavia même, ils recommencérent à s'étendre & à ravager les terres de l'Empereur Conſtant qui étoit obligé de fuir; Dieu le puniſſant des cruautés qu'il avoit exercées contre le Pape S. Martin, & contre le ſaint Abbé Maxime, le Docteur de l'Orient.

ARTICLE X.

Réflexions sur l'état de l'Egliſe pendant le ſeptiéme Siécle.

I.

I. Maux de l'Egliſe d'Orient. Héréſie des Monothélites ſource d'une multitude de ſcandales.

LA plûpart des Empereurs avoient de grands défauts. Leurs péchés & ceux de leurs ſujets attirérent la colere de Dieu, qui ſe ſervit des Perſes pour les punir, en permettant qu'ils fiſſent des ravages effroyables par tout l'Empire. Le fléau de la famine ſuccéda à celui de la guerre. Mais comme les Chrétiens ne profitérent point de ces calamités, elles ne firent que croître, & Dieu ne ceſſa point d'appeſantir ſon bras. Il punit ſon peuple d'une maniére plus terrible, en l'abandonnant à l'eſprit d'erreur, qu'en l'aſſujettiſſant aux Muſulmans. Qui a pû s'empêcher d'être effrayé, en voyant s'élever en Orient une nouvelle héréſie, capable de renverſer & de détruire ce qui reſtoit de force dans cette pauvre Egliſe? L'eſprit de parti, l'amour des nouveautés, la pente au ſchiſme, méritoient d'être punis par de nouveaux malheurs. Le démon perſuada d'abord qu'il étoit aſſez indifférent d'attribuer à Jeſus-Chriſt une ou deux volontés. Il paſſa de-là à faire croire qu'il étoit indigne de l'homme-Dieu d'avoir deux volontés, étant à craindre qu'on n'admît en lui un combat & des contradictions. Combien de perſonnes s'imaginerent dans le temps, que c'étoit une queſtion peu importante, & que l'on ne diſ-

putoit que faute de se bien entendre ? Il s'agissoit néanmoins d'un dogme essentiel à la Religion, comme nous l'avons fait voir. Si de la nature & de l'objet du procès, on passe à la considération des personnes qui disputoient, quel étonnant spectacle de voir d'une part les Patriarches de Constantinople & d'Alexandrie enseigner l'erreur, étant appuyés de toute la puissance Impériale, & fermant la bouche au petit nombre d'Evêques qui connoissoient le vrai dogme ; tandis que la cause de Dieu n'étoit publiquement défendue que par un saint moine ! Dieu éleva Sophrone sur le Siége de Jerusalem, & donna par-là plus d'autorité à son témoignage. Il falloit que cet illustre défenseur de la foi vît l'Eglise Orientale dans un état bien déplorable, pour avoir recours au moyen qu'il prit, de mener sur le Calvaire son suffragant, & de le conjurer d'aller à Rome représenter l'état où étoit la foi en Orient.

II. Divers excès des partisans de l'erreur. Injustice de l'Ecthese & du Type.

L'erreur étoit si accréditée, qu'elle se répandoit par-tout sans résistance. Les violences inouies exercées contre saint Maxime & contre le Pape saint Martin, sont un mal qui n'a point d'exemple. On a dû remarquer encore dans cet événement, combien l'erreur rend cruels ses partisans, & à quelles extrémités ils sont capables de se porter, quand Dieu permet qu'ils aient en leur disposition l'autorité du Souverain. Les Rois barbares avoient fait moins de maux en Occident, & les Musulmans firent moins gémir l'Eglise en Orient, que les Empereurs Chrétiens qui paroissoient zélés pour la Religion Chrétienne. L'Ecthese d'Heraclius, & le Type de Constant paroissoient dictés par l'esprit de la plus sage politi-

que, & c'étoit un zéle apparent pour la Religion qui les avoit fait publier. Toute la postérité néanmoins les a déteſtés, parce qu'il n'en eſt pas de la foi comme des affaires humaines, & que c'eſt une impiété d'oſer capituler ſur les droits de la Vérité qui ſont impreſcriptibles. La méthode d'impoſer ſilence aux deux partis eſt injurieuſe à Dieu ; & l'Empereur qui vouloit l'employer en auroit ſenti l'injuſtice, s'il eût été queſtion de ſes propres intérêts. Qu'auroit-il penſé du Gouverneur d'une des Provinces de ſon Empire, qui voyant une révolte s'élever contre lui, ſe ſeroit contenté d'impoſer ſilence aux uns & aux autres, & d'ordonner également aux fidéles ſujets de l'Empereur & aux révoltés, de ne ſe donner aucun mouvement ? L'héréſie des Monothélites qui cauſa tant de maux à l'Egliſe d'Orient, affoibliſſoit les forces intérieures de cette Egliſe, tandis que les Muſulmans la dépouilloient de ſes richeſſes extérieures, & lui enlevoient de grandes Provinces.

II.

III. Oeuvre de Mahomet. Ravages que fait en Orient ce faux prophéte. Indifférence des Chrétiens pour la converſion des Muſulmans.

Ce grand événement mérite quelques réflexions particuliéres. Ce fut au commencement du ſeptiéme ſiéle, que le démon forma cette œuvre qui devoit avoir de ſi terribles ſuites. Peu content des ravages cauſés en Orient par les grandes héréſies qu'il y avoit ſemées, & qui avoient enlevé des portions ſi conſidérables de l'Egliſe, il voulut avoir un Empire dont il fût le ſeul maître, & une ſociété qui parût dans le monde auſſi étendue que l'Egliſe catholique qui eſt le royaume de Jeſus-Chriſt. Dieu ſans doute avoit de grands deſſeins, en permettant au démon de réuſſir dans l'œuvre qu'il avoit méditée. Les Paſteurs éclairés de

l'Esprit de Dieu, comme saint Sophrone, voyoient dans cette révolution si surprenante, un effet terrible de la colere de Dieu, qui punissoit par ces châtimens extérieurs les péchés des Chrétiens; & ils les exhortoient à profiter de ce fléau pour se convertir de tout leur cœur.

Lorsque Dieu voulut dans le cinquiéme siécle punir les Chrétiens d'Occident, il envoya une multitude de barbares qui tout d'un coup sortirent du Nord, vinrent fondre sur l'Empire d'Occident, le ravagérent, le partagérent entr'eux, & firent sentir aux Chrétiens tout le poids de la colere de Dieu dont ils étoient les ministres. Dans le cours du même siécle les Chrétiens convertirent ces Barbares, & jouirent sous leur regne de presque tous les avantages dont ils jouissoient avant leur irruption. Pourquoi les Chrétiens d'Orient n'imitérent-ils pas un si bel exemple? Que ne s'appliquérent-ils à convertir leurs maîtres? Combien l'Eglise seroit-elle devenue florissante, & sa Communion étendue, si on eût fait entrer dans son sein les Musulmans? L'entreprise pouvoit paroître d'autant plus facile, qu'on n'avoit point à surmonter les grands obstacles que trouvoient ceux qui annonçoient la foi aux idolâtres. Les Musulmans faisoient profession de croire plusieurs vérités fondamentales du Christianisme, l'unité de Dieu, l'immortalité de l'ame, le jugement dernier, &c. Ils étoient pleins de respect pour Jesus-Christ, pour Moyse & pour les Prophétes: ils étoient prévenus très-favorablement pour les plus saintes pratiques de la Religion Chrétienne, la priére, le jeûne & l'aumône. Il ne paroît pas néanmoins que les Chrétiens ayent essayé de con-

vertir les Musulmans, & que l'on ait pris aucunes mesurespour cela. Cette espéce d'indifférence à l'égard d'une œuvre que Dieu sembloit leur offrir pour servir de matiére à leur zéle, mérite d'être remarquée. Au reste on n'en sera point surpris, quand on fera une attention sérieuse à l'état où étoit l'Eglise Grecque, quand les Musulmans ont formé leur vaste Empire en Orient. L'Eglise Latine avoit incomparablement plus de force dans le cinquiéme siécle, lorsque les Barbares vinrent fondre sur l'Empire d'Occident, que n'en avoit l'Eglise Grecque dans le septiéme, lorsque les Musulmans s'emparérent de plusieurs de ses Provinces. Nous ne croyons pas que personne puisse en disconvenir.

IV. Mahomet a tous les caractéres d'un imposteur.

Passons à une réflexion d'un autre genre sur l'œuvre de Mahomet. Le progrès merveilleux de la Religion Chrétienne nous a fourni une preuve invincible de sa divinité. Il n'en est pas de même de la religion de Mahomet. Son progrès n'a rien qui puisse la faire regarder autrement que comme une œuvre humaine. En considérant cette religion en elle-même, on n'y trouve rien que le démon n'ait pû facilement persuader aux hommes. Il lui étoit aisé de faire goûter les beaux articles de son Symbole. Les Chrétiens & les Juifs avoient préparé les esprits à croire ce que l'Alcoran renferme de beau & de vrai. Mais il falloit d'autres articles propres à faire prospérer une œnvre diabolique. Aussi premiérement la religion de Mahomet défend les études comme pernicieuses. On recommande l'ignorance, & on la couvre sous le nom d'obéissance & de soumission aveugle. Le contraste ne sçauroit être plus frappant entre la Religion chrétienne

&

& celle de Mahomet. Celle-ci craint la lumiére : au contraire la Religion de Jesus-Christ ne craint que de n'être point assez connue. Secondement la morale de Mahomet ne gêne point la cupidité : il promet au contraire après la mort, des biens propres à attirer les hommes charnels, & pendant cette vie il favorise les passions les plus violentes. Enfin les moyens dont on se sert pour établir & pour étendre la religion de Mahomet, qui sont la violence & les armes, achevent de montrer qu'il n'y a dans cette œuvre de ténebres, rien qui ne soit fort naturel, ni rien qui doive beaucoup surprendre. Mahomet, dit le célebre Monsieur Pascal, s'est établi en tuant ; Jesus-Christ, en faisant tuer les siens. Mahomet, en défendant de lire; Jesus-Christ, en ordonnant de lire. Si Mahomet a pris la voie de réussir humainement, Jesus-Christ a pris celle de périr humainement. Tout homme peut faire ce qu'a fait Mahomet, car il n'a point fait de miracles, il n'a point été prédit : nul homme ne peut faire ce qu'a fait Jesus-Christ. Il a été prédit & annoncé par une suite d'hommes extraordinaires & merveilleux. Il a fait des miracles si éclatans & en si grand nombre, que c'étoit leur éclat même qui attiroit la haine & l'envie des Pharisiens. Mahomet lui-même en reconnoît la certitude ; il ne répond au reproche si bien fondé de n'en point faire pour prouver sa mission, qu'en disant que Dieu en avoit assez fait par Moyse, par les Prophétes, & par Jesus-Christ.

III.

V. Peine des Grecs pour le schisme.

Nous pouvons mettre à la suite des maux qui affligérent l'Eglise d'Orient pendant le septiéme siécle, ce qui se passa dans le concile

in Trullo. Les Grecs, au lieu de s'humilier de ce que les plus grandes héréſies & les plus horribles ſcandales avoient pris naiſſance chez eux, ont la témérité de vouloir régler ſeuls la diſcipline de toute l'Egliſe, & d'ordonner à l'Egliſe Romaine de changer ſes uſages. Ils croyent uſer de condeſcendance, en permettant aux prêtres Latins de ne pas demeurer avec leurs femmes. Nous leur donnons, diſent-ils, cette permiſſion, à cauſe de la foibleſſe de leur courage, & de la légéreté des mœurs étrangéres; comme ſi c'étoit une imperfection de tendre à la continence parfaite. On voit toujours dans les Grecs, un fonds d'oppoſition pour les Latins, qui éclate dans toutes les occaſions. On ne ſçauroit trop remarquer ces premiéres étincelles, qui augmentérent juſqu'à cauſer l'effroyable embraſement que nous verrons dans la ſuite. Quelle honte pour les Grecs, d'avoir été tranquilles ſpectateurs de la maniére indigne & barbare dont fut traité le Pape ſaint Martin! Leur ſilence & leur inaction n'ont-t'ils pas leur ſource dans l'averſion ſecrete qu'ils ont toujours eue, & qu'ils conſervent encore aujourd'hui pour les Evêques de Rome?

IV.

VI. Maux de l'Egliſe d'Occident. Defauts dans la nouvelle Egliſe d'Angleterre.

La miſſion en Angleterre eſt aſſurément fort ſainte & très-édifiante. Mais il eſt bon de ſentir combien elle eſt inférieure aux miſſions des premiers ſiécles. Saint Grégoire fut obligé de faire des reproches aux miſſionnaires, de ce qu'ils ſe décourageoient en apprenant la longueur du voyage, & la dureté des Barbares. Les premiers Apôtres n'alloient point prêcher la foi en proceſſion, & ne trouvoient point des Rois qui leur permiſſent de prêcher publique-

ment, en leur fournissant tout ce qui étoit nécessaire à la vie. Après la mort du saint Roi Ethelbert, les missionnaires n'ayant point la protection de son fils, voulurent s'en aller & abandonner l'œuvre que saint Augustin avoit commencée. Les Rois Barbares qui voyoient distribuer aux fidéles l'Eucharistie, vouloient aussi qu'on la leur donnât. On avoit beau leur représenter qu'on ne pouvoit y participer, avant que d'être purifiés : nous ne voulons point, disoient-ils, entrer dans cette fontaine, nous n'en avons pas besoin ; mais nous voulons manger de ce pain, & nous ne laisserons pas prêcher, si on ne nous satisfait dans une chose si facile. Ce trait d'histoire montre que le secret des mystéres ne s'observoit plus, qu'on laissoit assister tout le monde au Sacrifice ; & il fait voir en même-temps l'inconvénient d'avoir négligé cette discipline. Laurent de Cantorberi étoit disposé à suivre l'exemple de Mellit de Londres & de Juste de Rochester, & d'abandonner une mission où il y avoit tant à souffrir. Ce parti fut concerté entre ces trois Evêques. Si saint Grégoire eût encore vêcu, combien cette résolution l'auroit-elle affligé ? Au défaut de ce saint Pape, saint Pierre apparut à Laurent, le frappa long-temps & rudement à coups de fouet, en lui reprochant son peu de courage, & lui disant qu'à son exemple il devoit être prêt à souffrir les chaînes, les coups, les prisons, la mort, & la mort de la croix. Nous avons vû de grands défauts dans la plûpart de ces nouveaux chrétiens Anglois. Le Roi Cadavallo, quoique chrétien, exterminoit d'autres Anglois, sans respect pour le christianisme que ces peuples venoient d'embrasser. Les Irlandois continuoient avec beau-

coup d'opiniâtreté à célébrer la pâque le même jour que les Juifs, & laiſſoient reparoître avec trop d'indifférence quelques articles du Pélagianiſme. Quand on conſidére combien la plûpart des chrétiens Anglois étoient foibles dans le temps de leur plus grande force, on eſt moins ſurpris des malheurs dont nous verrons dans la ſuite que cette égliſe ſera accablée. Après avoir été emportée par les héréſies des derniers ſiécles, elle eſt devenue comme le repaire de toutes les ſectes, & la ſource malheureuſe du libertinage de l'eſprit & de l'impiété, qui de ce pays eſt paſſé chez les peuples voiſins, avec une rapidité qui doit effrayer ceux que Dieu rend attentifs à un mal ſi contagieux.

VII. Scandale que donne le Pape Honorius en ſe déclarant pour l'erreur.

Le Pape Honorius donna à l'Egliſe un ſcandale, qui cauſa une extrême affliction à ſes véritables enfans, & au petit nombre des zélés défenſeurs de la foi. Ce Pape ſe déclara nettement pour Sergius; il dit qu'il étoit entiérement d'accord avec lui; il traita également l'expreſſion de deux opérations ou d'une ſeule, de nouveautés dangereuſes. Honorius n'en vint pas là d'abord. Il avoit commencé par dire que la queſtion d'une ou de deux volontés étoit frivole, que c'étoit une diſpute de mots, & il crut que la prudence demandoit qu'il impoſât ſilence aux deux partis. Un Pape qui faiſoit cette injure à la vérité, de la mettre de niveau avec l'erreur, méritoit d'être abandonné de Dieu, juſqu'à ſe déclarer contre la vérité, & à s'unir avec les partiſans de l'erreur. On ſe rappelle le mot du grand Boſſuet, qui met Honorius au nombre des Papes ſous qui *l'erreur & l'impiété ſe firent une porte large & ſpacieuſe,*

VIII. Maux de divers genres dans les différentes parties de l'Eglise d'Occident.

Les maux qui furent la suite de la domination des Barbares, continuerent d'affliger l'Eglise dans le septiéme siécle, comme ils l'avoient affligée dans le sixiéme. Les Rois voulurent troubler les élections. Nous avons vû combien on s'en plaignoit dans les Conciles. D'un autre côté les Evêques se mêloient trop des affaires temporelles. La simonie continuoit de ravager l'Eglise. L'ignorance gagnoit par tout : les études étoient tombées, & avec elles le bon goût. Les plus grands hommes du septiéme siécle ne se ressentent que trop de cette décadence. Un Evêque qui occupoit un des premiers Siéges d'Espagne, fut dépose pour avoir commis un crime honteux. Nous avons vû dans ce Royaume un mal nouveau, les Evêques mettre en pénitence le Roi Vamba, & sous ce prétexte, dégager ses sujets du serment de fidélité : une entrepriſe aussi inouie ne sçauroit être trop remarquée. On commençoit aussi à user de contrainte à l'égard de la pénitence, & à forcer des idolâtres à recevoir le Baptême. Le Roi Thierri persécuta saint Colomban, parce qu'il le reprenoit de ses désordres. Dagobert menoit une vie fort déréglée, & il faisoit consister sa dévotion à enrichir les monastéres & les églises. S. Amand fut le seul qui eut le courage de reprendre ce Prince. Ebroïn fit de grands maux à l'église de France; il persécuta les plus saints Evêques, & fit mourir saint Leger Evêque d'Autun, après l'avoir traité de la maniére la plus indigne. Saint Eloi trouva le Diocèse dont on le força d'être Evêque, dans un état déplorable. Il eut presque autant à travailler, que s'il se fût trouvé au milieu des idolâtres. Les superstitions dont on se plaignoit dans les siécles précédens, sont

encore plus communes dans celui-ci. Les plus saints Evêques gémissoient de la stérilité de leur ministére à l'égard de la multitude de leurs brebis. L'on commença à voir de saints Pasteurs quitter leurs églises pour se réfugier dans des monastéres. Cette conduite qui étoit contraire à l'esprit de l'Eglise, supposoit un affoiblissement considérable dans les Chrétiens. Un Evêque plein de piété & de zéle pour le salut de son troupeau, séchoit de douleur en voyant le peu de fruit de ses travaux: il étoit porté à s'attribuer ce défaut de fécondité; & l'ennui que lui causoit la vûe de tant de maux auſquels il ne croyoit pas pouvoir remédier, lui rendoit la vie si amere, que souvent il quittoit son troupeau, & se retiroit dans la solitude. Mais ces bons Evêques dont nous parlons, auroient dû considérer que la volonté de Dieu & l'ordre de l'Eglise, les attachoient pour toujours à leurs troupeaux, & que Dieu exigeoit d'eux le travail & non pas le succès.

IX. L'Afrique enlevée à l'Eglise.

Nous avons vû à peine quelques signes de vie en Afrique. Cette illustre église si fertile en grands hommes, si féconde en Martyrs, que Dieu avoit enrichie de ses plus précieux dons, où il avoit répandu sa lumiére avec le plus d'abondance, disparoît tout d'un coup à nos yeux, en sorte que nous n'en parlerons presque plus. Les Musulmans qui s'emparérent vers la fin du septiéme siécle de l'Afrique, & qui l'ont toujours possédée depuis, y ont insensiblement éteint le Christianisme. Quelle perte pour l'Eglise! Quel avertissement pour tous les particuliers qui sont dans son sein, en voyant que Dieu exerce un jugement si terrible sur une nation qui lui avoit été si chére! Passons de ces tristes objets à d'autres plus consolans.

V.

X. Biens de l'Eglise. Saints défenseurs de la foi en Orient. Solitaires d'une vertu extraordinaire.

L'Eglise d'Orient possédoit des hommes d'une sainteté éminente & d'un zéle admirable pour la défense de la foi. Saint Sophrone avoit toutes les qualités que l'on peut désirer dans un Evêque. Chargé par état de la conservation du sacré dépôt, il s'appliquoit avec un soin infatigable à le transmettre tel qu'il l'avoit reçû. La lâcheté des uns, l'indifférence des autres, la prévarication du plus grand nombre, rien ne fut capable de le décourager. L'extrême péril où il vit la Foi, ne fit qu'enflammer davantage son zéle. La vérité quoique contredite & combattue par ceux-mêmes qui auroient dû la défendre, ne perdit rien à ses yeux de son prix & de son excellence. Dieu ne permit pas que ce grand Evêque fût témoin des excès auxquels se portérent les Monothélites. Saint Maxime qui entra dans les travaux de saint Sophrone, & qui éclaira tout l'Orient par sa doctrine & l'édifia par ses vertus, eut la gloire d'arroser de son sang la foi qu'il avoit défendue. L'obscurcissement où avoit été la vérité fut enfin dissipé. Elle fut tirée d'oppression, & triompha d'une maniére éclatante dans le sixiéme Concile général tenu à Constantinople. Qui se seroit attendu qu'il y eût encore assez de force en Orient, pour produire un si heureux changement?

Saint Theodore Siceote & saint Jean l'Aumônier étoient des hommes merveilleux, qui rendoient le Christianisme respectable, l'un, par ses austérités & par ses miracles; l'autre par sa charité & par ses aumônes. Il y avoit encore en Thebaïde des solitaires dont la vie étoit toute céleste. Les uns demeuroient dans des cavernes, les autres dans des cellules.

Il y en avoit près d'Alexandrie, qui vivoient dans une extrême pauvreté & dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. On trouvoit auſſi dans le déſert de Sceté des hommes dont les mortifications étoient incroyables. En liſant la relation des voyages de Jean Moſch & de ſaint Sophrone, on voit avec admiration qu'il y avoit encore en Egypte, de précieux reſtes des merveilles que Caſſien y avoit découvertes deux cens ans auparavant.

VI.

XI. Biens en Italie.

A Rome, nous avons vû au commencement du ſeptiéme ſiécle, le Pape S. Grégoire faire des biens ſans nombre, étendre ſes ſoins à toute l'Egliſe, inſtruire tous les Paſteurs, édifier tous les fidéles, & conſacrer ſa vie & ſes talens au ſervice de ſon peuple. Quel bonheur pour un ſiécle, de poſſéder un ſi ſaint Pape! Plus on étudiera la vie & les Ecrits de ſaint Grégoire, plus on ſe convaincra qu'il eſt au-deſſus de tout éloge. Ce grand homme a ſçû conſerver au milieu de toute ſorte d'affaires & dans une vie très-agitée, une piété tendre & l'eſprit de priére; & dans le rang ſuprême où il étoit élevé, on a toujours admiré en lui l'humilité la plus profonde. Nous avons vû en la perſonne de S. Martin, un autre Pape qui a procuré au S. Siége une gloire d'autant plus grande, qu'il ſemble qu'on devoit moins l'eſpérer. Ce généreux Pontife leva le ſcandale qu'avoit donné Honorius. Bien loin de ſe faire un point d'honneur de ſoutenir ce qu'avoit fait ſon prédéceſſeur, il ne ſongea qu'à réparer ſa faute, & qu'à laver ſon Siége de l'opprobre dont Honorius l'avoit couvert. Il s'oppoſa à l'erreur, comme un mur d'airain, ſouffrit pour

la défense de la foi les traitemens les plus indignes, & scella de son sang le témoignage éclatant qu'il lui avoit rendu. L'amour & le respect que l'on sent pour ce grand homme attendrissent, lorsqu'on le voit accablé d'outrages & d'ignominies; mais il est beau aux yeux de la foi de considérer un Pape, ainsi couvert d'opprobres, un carcan de fer au cou, chargé de chaînes, jetté dans une prison, & traîné si rudement par des escaliers, qu'il les rempliſſoit de son sang. Un Pape ainsi traité pour s'être opposé au regne de l'erreur, étoit un spectacle propre à remplir de joie les Anges du Ciel & les Saints de la terre. Aussi le sang de ce bienheureux Pontife attira sur l'Eglise une abondance de bénédictions, & procura l'heureux changement qui parut dans le sixiéme Concile.

Saint Jean Evêque de Bergame travailloit infatigablement à purger son Diocèse de l'hérésie Arienne, & Dieu lui donna la consolation de voir les fruits de ses travaux, par la conversion sincére de ceux qui étoient les plus attachés à l'Arianisme. Ce saint Evêque ne s'appliqua pas moins à rétablir la pureté des mœurs. Il reprenoit les grands & les Princes même avec une sainte liberté, lorsqu'il s'agissoit de les retirer du péché. Cette vigueur sacerdotale l'exposa à de grands dangers dont Dieu le délivra souvent. Mais enfin Dieu lui accorda la gloire du Martyre. Les chefs des Ariens le firent assassiner l'an 683.

XIII. Biens en Angleterre.

Quoique nous ayons remarqué des défauts dans l'église d'Angleterre nouvellement fondée, nous y avons vû de très-grands biens. Les saints missionnaires touchérent ces payens par la pureté de leur vie, & par l'éclat de leurs miracles. Saint Augustin, saint Wilfrid, saint

Theodore de Cantorberi se consacrérent tout entiers à l'œuvre à laquelle Dieu les avoit appellés. L'Angleterre a eu la gloire d'avoir des Saints parmi ses premiers Rois chrétiens. Saint Benoît Biscop a rendu à cette église des services très-considérables. Saint Paulin d'Yorc, saint Felix de Dommoc, saint Aidan de Lindisfarne, S. Birin de Dorcestre, avoient un zéle apostolique & ils furent les fondateurs de leurs églises. S. Cedde & S. Ceadda rendoient la Religion chrétienne vénérable aux infidéles par la sublimité de leur vertu & par l'éclat de leurs miracles. Le Lecteur se rappelle les différens biens que nous avons vûs en Angleterre, dans ces premiers temps où le Christianisme y étoit dans toute sa ferveur.

VII.

XIII. Biens en Espagne.

L'Espagne nous a présenté les objets les plus consolans. Cette église étoit dans son grand éclat. Saint Isidore, saint Hildefonse, saint Fructueux, saint Eugene en étoient l'ornement & la gloire. Ce grand nombre de conciles tenus à Tolede montre le bon état de cette église, & prouve avec quel soin on remédioit aux abus, & on maintenoit la discipline. Nous avons parlé de la Régle de saint Fructueux, mais nous n'avons rien dit de sa personne. C'est ici le lieu de faire connoître les grands biens qu'il fit en Espagne. Saint Fructueux étoit de la famille Royale, fils d'un général d'armée qui demeuroit entre les montagnes de Léon & de Galice. Dès sa premiére jeunesse, étant avec son pere qui examinoit le nombre de ses troupeaux, il considéroit les lieux les plus écartés, pour y fonder dans la suite des monasteres. Ses parens étant morts, Fructueux reçut la tonsure, donna son bien aux églises, aux pauvres,

& à ses esclaves qu'il mit en liberté. Il en employa aussi une partie à la fondation du monastére de Complut. Il y assembla une nombreuse communauté ; mais ensuite fatigué des visites que lui attiroit sa réputation, il mit un Abbé à Complut & s'alla cacher dans le désert. Il bâtit en divers lieux trois autres monastéres, où se réfugiérent plusieurs personnes nobles, même des Officiers du Roi, & d'où sortirent de grands Evêques. Il en fonda un quatriéme dans l'Isle de Cadis, & un cinquiéme sur la côte voisine. Tant de personnes y vinrent chercher un azyle contre la corruption du siécle, que le gouverneur de la Province s'en plaignit au Roi, parce qu'il craignoit qu'il ne restât personne pour les armées, & pour le service de l'Etat. Les familles entiéres se consacroient au service de Dieu & à la pénitence: les peres avec leurs fils entroient dans les monastéres d'hommes, les meres avec leurs filles dans ceux de femmes. Saint Fructueux vouloit passer en Orient, mais le Roi en étant averti, ne voulut pas que son Royaume perdît un tel trésor. Il fut ordonné malgré lui Evêque de Brague, mais il ne cessa point de pratiquer la vie monastique. Il fonda le monastére de Montel entre Dume & Brague, & y choisit sa sépulture. Il vêcut jusques vers l'an 670. Ses Reliques furent depuis transférées à Compostelle.

VIII.

XIV. Biens en France.

L'église Gallicane possédoit tant de richesses spirituelles, qu'il est difficile de les faire connoître toutes. Saint Colomban, saint Eloi, saint Oüen, saint Amand, dont nous avons parlé, étoient des hommes également puissans en œuvres & en paroles. Comme la vie des Saints tient un rang considérable dans l'his-

toire eccléſiaſtique, nous avons eu ſoin de marquer les grands traits de ceux qui faiſoient la gloire de l'égliſe de France pendant le ſeptiéme ſiécle, ſaint Clou Evêque de Metz, ſaint Hidulphe de Treves, ſaint Prix de Clermont, ſaint Leu de Sens, ſaint Omer, ſaint Valleri, ſaint Riquier, ſaint Joſſe, ſainte Gertrude. Mais il y en a beaucoup d'autres dont nous n'aurions pû rapporter la vie, ſans paſſer les bornes dans leſquelles nous voulons nous renfermer. Saint Merri, ou Mederic, ſaint Celerin, ſaint Baſle, ſaint Furſi fondateur du monaſtére de Lagni, étoient des hommes merveilleux, & qui dans un corps terreſtre menoient une vie toute angélique.

Nous marquerons du moins ici les noms de pluſieurs autres perſonnes d'une éminente ſainteté, qui édifioient l'Egliſe pendant le ſeptiéme ſiécle, & à qui elle rend un culte public: ſaint Acaire Evêque de Noyon; S. Aigulfe Abbé & réformateur de Lerins & Martyr; ſainte Aldegonde fondatrice d'un monaſtére d'où eſt venue la ville de Maubeuge; ſaint Anaſtaſe Perſan martyr; ſaint Ansbert, Archevêque de Rouen; ſaint Aunaire, Evêque d'Auxerre; ſaint Sulpice de Bourges, ſurnommé le pieux pour le diſtinguer d'un plus ancien ſurnommé le ſévére; Saint Bavon diſciple de ſaint Amand; ſaint Chaumond Archevêque de Lyon; ſaint Claude Archevêque de Beſançon; ſaint Cunibert de Cologne; S. Difier de Cahors; ſaint Didier de Vienne; ſaint Dié de Nevers; ſaint Donat de Beſançon; ſaint Drauſin de Soiſſons; ſaint Emmeran Evêque, qui prêcha la foi à Ratisbonne & ſouffrit le martyre; ſaint Euſtaſe Abbé de Luxeu; ſainte Fare fondatrice de Faremoutiers; ſaint Faron Evêque de Meaux;

saint Fiacre Anacoréte ; saint Guilain fondateur du Monastére qui porte son nom ; sainte Valdetrude fondatrice d'un monastére de femmes, qui donna le commencement à la ville de Mons capitale du Hainaut ; saint Hellede & saint Juste Evêques de Tolede ; saint Gombert & saint Amé de Sens ; saint Leger d'Autun ; saint Lezin d'Angers ; saint Regnacaire de Basle ; saint Romain de Rouen ; saint Theodart & saint Lambert de Mastrict ; saint Mommole Abbé de Fleuri, qui y fit apporter les Reliques de saint Benoît ; saint Landry Evêque de Paris, & un grand nombre d'autres Saints qui font voir combien l'Eglise, malgré les maux dont elle gémissoit, étoit encore féconde.

XV. Miracles communs. Fondation de plusieurs saints monastéres.

Pendant le cours du septiéme siécle les dons surnaturels étoient encore communs, les miracles fréquens & en si grand nombre, qu'on ne pouvoit les compter. Il s'en fit une multitude à la translation des Reliques de saint Vast, au tombeau de saint Colomban, de saint Riquier, de saint Josse, de saint Fiacre, & de plusieurs autres Saints. On ne touchoit point en Occident, comme en Orient, aux corps des Saints, mais on mettoit des linges auprès de leur tombeau, & saint Grégoire nous apprend que ces linges faisoient beaucoup de miracles. Ce saint Pape nous apprend aussi que la limaille des chaînes de saint Pierre & de saint Paul opéroit des guérisons. Un Evêque prenoit la lime, & quelquefois il tiroit de ces chaînes des particules en un moment ; quelquefois aussi il limoit long-temps sans en rien tirer. On enfermoit cette limaille dans des croix ou dans des clefs d'or. Il y a un très-grand nombre de Lettres de saint Gré-

goire, où il eſt parlé de ces clefs & de leurs miracles. Enfin pendant le cours du ſeptiéme ſiécle, on établit de tous côtés de ſaints monaſtéres, qui étoient des aſiles contre la corruption du ſiécle, & où l'on voyoit des pénitens pleins de ferveur, & des juſtes qui tendoient à la plus ſublime perfection.

Fin du ſeptiéme Siécle.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Pour le huitiéme Siécle.

An de J. C.

701. MOrt du Pape Sergius. Jean VI lui ſuccede. Vitiza commence à régner en Eſpagne. Il corrompt ſes ſujets & attire la colere de Dieu ſur ſon Royaume.

702. Bede eſt ordonné Prêtre étant âgé de 30 ans.

705. L'Empereur Juſtinien rétabli. Mort de ſaint Adamnam Abbé & Auteur Eccléſiaſtique. Jean VI meurt & a pour ſucceſſeur Jean VII.

707. Jean VII ne tient pas le ſaint Siége deux ans. Après ſa mort, Siſinnius eſt élu Pape, & meurt vingt jours après.

708. Martyre de ſaint Lambert Evêque de Maſtrict. Saint Bonet Evêque de Clermont meurt de même que S. Tetrique d'Auxerre. Saint Hubert eſt ordonné Evêque de Maſtrict. Conſtantin eſt élevé ſur le ſaint Siége.

709. Mort de ſaint Vilfrid. Deux Rois d'Angleterre vont à Rome embraſſer la vie monaſtique. Mort de ſaint Adelme.

710. Les Pictes ou Ecoſſois quittent le ſchiſme à la perſuaſion de leur Roi. Le Pape Conſtantin ſe rend à Conſtantinople par ordre de Juſtinien.

712. Philippique parvient à l'Empire. Il fait couper la tête à Juſtinien & ſe dé-

clare pour le Monothéliſme.

713. Les Muſulmans ou Sarraſins éteignent le Royaume des Goths en Eſpagne & y oppriment les Chrétiens.

714. L'Empereur Philippique eſt dépoſé. Anaſtaſe II eſt élu Empereur. Il ſe déclare pour le ſixiéme Concile. Mort de Pepin l'ancien Maire du Palais. Son fils Charles Martel ſuccéde à ſa puiſſance.

715. Mort du Pape Conſtantin. Grégoire II lui ſuccéde. Anaſtaſe eſt dépoſé. Theodoſe Empereur. S. Rigobert Archevêque de Reims exilé par Charles Martel à qui il avoit refuſé l'entrée de la ville.

716. Mort de ſaint Ceolfrid. Les Moines Hibernois renoncent au ſchiſme. Bede compoſe pluſieurs ouvrages.

717. L'Empereur Theodoſe céde l'Empire à Leon. S. Corbininien né à Châtres près de Paris fonde des égliſes en Baviere.

718. Pelage de la race Royale des Goths regne dans les montagnes des Aſturies. Les Chrétiens d'Orient ſont perſécutés par les Muſulmans. Rétabliſſement du monaſtére du Mont-Caſſin, & de pluſieurs autres en Italie. Mort de ſaint Rupert de Salsbourg.

719. Miſſion de S. Boniface en Allemagne.

720. Mort de ſaint Vulfran.

721. Tranſlation des Reliques de ſaint Lambert à Liége. Fondation de la célébre Abbaye de ſaint Gal en Allemagne. Eudes Duc d'Aquitaine repouſſe les Muſulmans ou Sarraſins. Concile de Rome pour le rétabliſſement de la diſcipline.

722. Les Reliques de ſaint Auguſtin ſont tranſférées de l'Iſle de Sardaigne à Pavie.

723. Saint Boniface eſt ordonné Evêque & fait de grands fruits en Allemagne.

727. L'Empereur Leon veut abolir les ſaintes Images. Saint Germain Patriarche de Conſtantinople s'y oppoſe. Révolte contre l'Empereur à cette occaſion en Orient & en Italie. Saint Germain eſt chaſſé de ſon Siége. Les Iconoclaſtes exercent de grandes violences.

729. Mort de ſaint Egbert.

730. Mort de ſaint Corbinien.

731. Mort de Gregoire II. Gregoire III. lui ſuccede. Il écrit à l'Empereur Léon en faveur des Images. Saint Jean Damaſcene écrit pour les ſaintes Images.

732. Les Muſulmans ravagent la France. Ils ſont défaits près de Poitiers. Saint Eucher d'Orleans eſt exilé par Charles Martel. Martyre de ſaint Porcaire le jeune, Abbé de Lerins & de cinq cens Moines. Concile de Rome pour les Images.

735. Mort du vénérable Bede.

737. Mort de ſ[illegible]t Pardoux premier Abbé de Gueret.

739. Les Sarraſins reviennent en France & prennent pluſieurs villes.

Mort de ſaint Villebrod premier Evêque d'Utrech.

740. Alfonſe le catholique remporte des victoires ſur les Sarraſins & augmente le Royaume des Chrétiens en Eſpagne.

741. Charles Martel meurt aprés avoir diſtribué les Provinces de France à ſes deux fils Carloman & Pepin. Gregoire III envoie une Légation en France, pour demander du ſecours contre les Lombards. Il promet à cette condition de ne plus

obéir à l'Empereur. Mort de Grégoire III. Mort de l'Empereur Leon. Conſtantin Copronyme regne ſeul. Les Muſulmans perſécutent les Chrétiens en Orient. Zacharie eſt élevé ſur le ſaint Siége.

742. Saint Chrodegang eſt élu Evêque de Metz. Il fonde le Monaſtére de Gorze. Carloman convoque un Concile en Germanie.

Naiſſance de Charlemagne.

743. Concile de Liptines en Cambreſis.

744. Concile de Soiſſons. Concile de Rome. Fondation du Monaſtére de Fulde par ſaint Sturme diſciple de ſaint Boniface. Mort de Luitprand Roi des Lombards.

745. Concile de Rome contre quelques Impoſteurs.

746. Pluſieurs égliſes & pluſieurs monaſtéres de la Paleſtine ſont renverſés par un grand tremblement de terre.

747. Concile de Cloveshou. Le Prince Carloman quitte le monde, ſe retire dans un Monaſtére, & laiſſe toute l'autorité à ſon frere Pepin.

750. Rachis Roi des Lombards ſe retire au Mont-Caſſin.

752. Pepin eſt élu & ſacré Roi de France par le conſeil du Pape Zacharie. En lui commence la ſeconde race des Rois de France. Childeric III eſt enfermé dans le Monaſtére de ſaint Bertin. Mort du Pape Zacharie. Etienne II lui ſuccéde. Aſtolfe Roi des Lombards prend Ravenne & met fin à l'Exarcat qui duroit depuis 180 ans. Fondation du monaſtére de Nonantule. Guerre civile entre les Ommiades & les Abbaſſides. Les Chré-

tiens en souffrent beaucoup.

753 Concile de Verberie.

754. Concile des Iconoclastes composé de 338 Evêques dont aucun ne réclame pour la vérité. Le Pape appelle les François en Italie contre les Lombards. Le Pape Etienne passe en France pour implorer la protection de Pepin. Assemblée de Quiercy. Pepin donne plusieurs terres & plusieurs villes d'Italie à l'église de Rome.

755. Mort de Carloman. Astolfe assiége Rome. Le Pape écrit au Roi de France une Lettre où il fait parler saint Pierre. Pepin attaque Astolfe & lui prend vingt-deux villes qu'il donne à l'église de Rome. Martyre de saint Boniface. Concile de Vernon pour le rétablissement de la discipline.

756. L'Empereur Constantin persécute les Catholiques. Les Moines se retirent de Constantinople. Les Musulmans oppriment les Chrétiens d'Orient.

757. Mort du Pape Etienne. Paul son frere lui succéde. Concile de Compiegne. Les Ambassadeurs de l'Empereur de Constantinople y apportent à Pepin plusieurs présens, entre autres des Orgues.

760. Translation du Chef de saint Jean-Baptiste à Emese.

763. Saint Etienne Abbé est cruellement persécuté pour les saintes Images.

764. Saint Etienne fait beaucoup de Miracles dans son exil.

765. Saint Chrodegang forme dans son église une communauté de Clercs à qui il donne une Régle reçûe depuis par tous les Chanoines.

766. Perſécution générale en Orient au ſujet des ſaintes Images. Saint Virgile eſt fait Evêque de Salsbourg.

767. Concile de Gentilli. Mort du Pape Paul. Intruſion de Conſtantin. La priſon de ſaint Etienne ſe convertit en un Monaſtére. Pluſieurs Moines ſouffrent le martyre, de même que ſaint Etienne. Conſtantin Patriarche de Conſtantinople eſt dégradé & tué.

768. Le faux Pape Conſtantin eſt chaſſé. Etienne III eſt élu canoniquement. Pepin fait ſacrer Rois ſes deux fils Charles & Carloman, & meurt peu après. Charles depuis nommé Charlemagne donne un premier Capitulaire pour le rétabliſſement de la diſcipline de l'Egliſe.

769. Concile de Rome touchant ce qui s'étoit paſſé ſous le faux Pape Conſtantin.

772. Mort d'Etienne III. Adrien élu Pape. Charlemagne va à Rome, défait Didier Roi des Lombards, & ſe rend maître de ce Royaume.

775. Mort de l'Empereur Conſtantin Copronyme. Léon ſon fils lui ſuccéde.

776. Mort de ſaint Gregoire d'Utrecht.

778. Mort de ſaint Ambroiſe Auſpert.

779. Second Capitulaire de Charlemagne.

780. Mort de ſaint Virgile de Salsbourg. Mort de ſaint Sturme Apôtre des Saxons. Leon meurt: Conſtantin ſon fils & Irene gouvernent l'Empire.

782. Les Saxons ſe révoltent & font ſouffrir une cruelle perſécution à ceux d'entre eux qui s'étoient convertis. S. Ludger travaille en Friſe ou Hollande. Charlema-

783

784.

785.

786.

787.

788.

789.

791.

792.

793.

794.

795.

gne défait les Saxons qui embraſſent le Chriſtianiſme. S. Benoît d'Aniane commence à réformer des Monaſtéres.

783. On commmence à répandre les fauſſes Décrétales.

784. Mort de Paul Patriarche de Conſtantinople. Taraiſe lui ſuccéde.

785. Héréſie d'Elipand Archevêque de Tolede & de Felix d'Urgel.

786. Theodulfe eſt élevé ſur le ſiége d'Orleans.

787. Second Concile de Nicée ſeptiéme général. Concile de Calcuth en Angleterre. Charlemagne à Rome. Il fait à l'égliſe de Rome de nouvelles donations. Paul Diacre ſe retire au Mont-Caſſin.

788. Fondation de l'égliſe d'Oſnabruc.

789. Capitulaire pour la Saxe. Aſſemblée d'Aix-la-Chapelle où Charlemagne publie un Capitulaire pour le rétabliſſement de la diſcipline. Publication des Livres Carolins.

791. Concile de Narbonne contre l'héréſie d'Elipand & de Felix d'Urgel.

792. Alcuin vient s'établir en France.

793. Les Danois ou Normands ravagent l'égliſe d'Angleterre.

794. Concile de Francfort. Le Pape Adrien répond aux Livres Carolins. Fondation de l'égliſe de Paderborn.

795. L'Empereur Conſtantin contracte un mariage ſcandaleux. Le Patriarche Taraiſe le reprend. Saint Platon & ſaint Theodore Studite ſe ſéparent de ſa communion. Mort du Pape Adrien. Leon III lui ſuccéde. Alfonſe le chaſte prend Liſbonne ſur les Sarraſins & a ſur eux de grands avantages.

797. Mort de l'Empereur Conſtantin. Sa mere Irene regne ſeule.
799. On exerce des violences contre le Pape Leon.
800. Charlemagne couronné Empereur par le Pape.

HUITIEME SIECLE.

ARTICLE I.

Etat de l'Egliſe & de l'Empire d'Orient.

I.

I. Juſtinien II rétabli. Les Chrétiens perſécutés par les Muſulmans.

L'Empereur Juſtinien que Leonce avoit fait chaſſer onze ans auparavant l'an 694, trouva le moyen de ſe rétablir la cinquiéme année du huitiéme ſiécle. Il en fut redevable aux Bulgares, par le ſecours deſquels il vint à Conſtantinople & y entra par un aqueduc. Leonce fut pris de même qu'Apſimare. Juſtinien les fit enchaîner & promener par toute la ville. On les fit amener enſuite à l'Hippodrome. Pendant la premiére courſe des chevaux, qui dura près d'une heure, il leur tint le pied ſur la gorge, & leur fit enſuite couper la tête. Ils avoient regné l'un après l'autre. Juſtinien regna encore ſix ans depuis ſon rétabliſſement. Il fit crever les yeux à Callinique Patriarche de Conſtantinople, l'envoya en exil, & mit à ſa place Cyrus ſolitaire qui lui avoit prédit ſon rétabliſſement. Juſtinien ne fut pas plutôt tranquille, qu'il envoya à Rome les Canons du Concile *in Trullo*, marquant au Pape Jean VII d'en aſſembler un à Rome, d'y confirmer ce qu'il y approuvoit du Con-

cile *in Trullo* & de rejetter le reſte. Le Pape qui craignoit l'Empereur, n'eut par le courage de dire ce qu'il improuvoit, & temoigna recevoir tous ces Cânons. Dans le même temps les Muſulmans faiſoient ſouffrir aux ſchiſmatiques d'Orient une rude perſécution. Le gouverneur d'Egypte frere du Calife Oualib, fit faire le dénombrement des moines, & exigea d'eux un dinar par tête. Les Arabes nommoient ainſi le ſou d'or des Romains. C'eſt le premier tribut que les moines payerent. Le Calife fit bâtir une moſquée magnifique à Damas ſa capitale, & il fit abbattre pour cet effet la grande égliſe dédiée à ſaint Jean, qui étoit à côté de la moſquée, & fort belle. On dit qu'il en offrit aux Chrétiens quarante mille dinars, mais que comme ils les refuſerent, il la prit ſans leur donner rien.

II. Le Pape Conſtantin en Orient. Fin funeſte de Juſtinien & de ſon fils.

Juſtinien fit dire au Pape Conſtantin de le venir voir à Conſtantinople. Le Pape obéit & s'embarqua. Il ſe rendit de Conſtantinople à Nicomédie où l'Empereur vint le trouver de Nicée. Le Dimanche le Pape célébra la Meſſe devant l'Empereur qui communia de ſa main, ſe recommanda à ſes priéres, & renouvella tous les priviléges de l'Egliſe. On ne dit point quel étoit le ſujet de ce voyage; & ce qu'on y voit de plus remarquable eſt que le Pape reçut par-tout de très-grands honneurs. Juſtinien devenoit chaque jour plus odieux par ſes cruautés. L'armée qu'il avoit envoyée contre la ville de Cherſonne, prit le parti des aſſiégés, & reconnut pour Empereur un Arménien nommé Bardane qui y étoit en exil, & l'appella Philippique. Pendant qu'il alloit à Conſtantinople, on envoya prendre Juſtinien à qui on coupa la tête, que Philippique envoya

envoya à Rome. Tibere fils de Justinien étoit à Constantinople, & il se réfugia dans une église. Il tenoit d'une main un des pieds de la sainte table, de l'autre main la vraie Croix, & avoit des Reliques à son cou. Deux Patrices vinrent pour l'arracher du Sanctuaire; & malgré les larmes de son aieule, mere de Justinien, qui se jettoit à leurs pieds, ils ôtérent à Tibere la Croix qu'ils posérent sur l'autel, & l'un deux mit à son cou le Reliquaire du jeune Prince qu'on égorgea hors de l'église.

II.

III. Regne de Philippique. Il s'efforce de rétablir le Monothélisme. Il est dépouillé de sa dignité.

Bardane ou Philippique étoit Monothélite. Un reclus du monastére de Callistrate lui avoit long-temps auparavant annoncé que l'Empire lui étoit destiné. Ce faux prophéte lui avoit fait promettre en même-temps d'abolir le sixiéme Concile, quand il seroit maître de l'Empire, afin que son regne fût long & heureux. Bardane le lui promit avec serment; & dès qu'il fut reconnu Empereur, il tint parole à son reclus. Il fit ôter du Palais l'image du sixiéme Concile œcuménique, & en assembla un où ce Concile fut condamné. L'Empereur fit aussi chasser le Patriarche Cyrus, & mit à sa place un Monothélite comme lui. Plusieurs Evêques & Sénateurs favorisérent cette entrepriſe de l'Empereur, & on persécuta ceux qui ne voulurent point condamner le sixiéme Concile. On mit dans les Dyptiques les noms de Sergius, d'Honorius, & des autres qui avoient été anathématisés par le sixiéme Concile, dont on fit brûler les actes. Philippique envoya au Pape Constantin une lettre qui contenoit l'erreur des Monothélites, mais le Pape la rejetta de l'avis de son Conseil. Le peuple

alla plus loin; il refusa de reconnoître l'envoyé de l'Empereur. Il y eut un combat, & le Pape envoya des Evêques avec des Evangiles & des croix pour appaiser la sédition. Philippique ne regna pas long-temps: il étoit fort débauché, & fort peu appliqué aux affaires de l'Empire. Sa négligence donna lieu à une incursion des Bulgares, & les principaux officiers des troupes de sa maison conspirérent contre lui. La veille de la Pentecôte, comme il dormoit après un grand repas, on le fit lever, & on le mena à l'hyppodrome où il eut les yeux crevés.

III.

IV. Regne d'Anastase. Il se déclare pour la vraie foi. On l'oblige d'embrasser la vie monastique.

Le lendemain jour de la Pentecôte, le peuple étant assemblé dans la grande église, on élut Empereur Artemius premier Secrétaire, & on le nomma Anastase. On proclama en même-temps le sixiéme Concile, & l'Empereur Anastase écrivit au Pape Constantin une Lettre dans laquelle il faisoit profession de la foi catholique, & recevoit le sixiéme Concile. Le Patriarche de Constantinople écrivit aussi au Pape une grande Lettre, où il se déclaroit pour la foi catholique & demandoit pardon du passé. Le diacre Agathon garde des Chartes de la grande église de Constantinople, qui avoit assisté au sixiéme Concile, fit une belle copie des actes de ce Concile, à la place de celle que l'Empereur Philippique avoit brûlée, & y mit un Avertissement, qui montre avec quel soin les actes du sixiéme Concile furent écrits & conservés. La seconde année de l'Empereur Anastase, Jean Patriarche de Constantinople fut déposé, & Germain Evêque de Cyzique fut transféré à Constantinople, par le suffrage & l'approbation des prêtres, des diacres, de tout

le Clergé, & de tout le peuple, comme le porte l'acte de translation.

Soliman alors Calife des Musulmans fit de grands préparatifs pour armer une flotte contre les Romains. L'Empereur Anastase pour le prévenir, arma promptement une flotte dont il donna le commandement à Jean, diacre de la grande église, qui étoit alors Trésorier général. Les troupes tuérent à Rhodes le diacre Jean, & la flotte se dissipa. Les rebelles retournant à Constantinople passerent en Natolie, où ils forcérent un nommé Théodose d'accepter l'Empire. Anastase ne pouvant résister, prit l'habit monastique, & fut confiné à Thessalonique. Théodose étoit catholique comme Anastase, mais il ne régna que quatorze mois. Leon qui commandoit les troupes des provinces Orientales, & qui défendoit ces provinces contre les Musulmans, obligea Théodose de lui céder l'Empire.

IV.

Ce regne de Leon fut de vingt-quatre ans. Mais ces fréquentes révolutions affoiblirent extrêmement l'Empire & la ville de Constantinople. Les études tomberent absolument, & on négligea entiérement l'art militaire. Les ennemis ne cessoient de prendre des villes, de faire des captifs, de commettre des meurtres; ils couroient impunément les terres de l'Empire, & venoient jusqu'aux portes de Constantinople. Nous parlerons beaucoup de l'Empereur Leon dans l'article suivant, où nous verrons tous les maux qu'il fit à l'Eglise en voulant par-tout abolir les Images.

V.

Leon l'Isaurien Empereur.

Triste état de l'Empire & de l'Eglise d'Orient.

L'an 718 le frere du Calife Soliman assiégea Constantinople, mais il fut obligé de lever le siége, après avoir perdu sa flotte. On

attribua cette faveur à l'intercession de la sainte Vierge. La même année il y eut un grand tremblement de terre en Syrie. Le Calife Omar, qui venoit de succéder à Soliman, en prit occasion de pervertir un grand nombre de Chrétiens. Il exemptoit de tribut les apostats, & faisoit mourir ceux qui demeuroient fermes: ainsi il y eut plusieurs martyrs. Il défendit de recevoir le témoignage d'un Chrétien contre un Musulman, & écrivit à l'Empereur Leon une Lettre dogmatique, pour lui persuader d'embrasser sa religion. Aussi passoit-il pour fort dévot Musulman. On trouva après sa mort dans une chambre où il s'enfermoit, une corde suspendue, où il s'appuyoit, quand il étoit fatigué dans la priére. Son successeur fut Yesib frere de Soliman, qui regna quatre ans. La seconde année de son regne, il parut un imposteur Syrien qui trompa les Juifs, en se disant le Messie Fils de Dieu. Deux ans après, un autre imposteur trompa le Calife Yesib. Il lui dit que s'il vouloit conserver trente ans sa dignité, il devoit écrire une lettre circulaire par tout l'Empire, pour ordonner d'effacer toutes les peintures qui étoient dans les églises des Chrétiens, soit sur des planches de bois, soit en Mosaique sur les murailles, soit sur les vases sacrés, & les ornemens d'autel. Le Calife ajouta foi à cette promesse, & envoya par toutes les provinces ordre d'ôter les saintes Images, & toutes les autres figures. Comme les Chrétiens s'enfuioient, plutôt que de renverser de leurs propres mains les saintes Images, les Emirs ou Gouverneurs envoyés pour ce sujet, y employoient des Juifs & des Arabes, qui brûloient les Images, & gratoient les murailles des églises.

L'Empereur Leon parut d'abord fort contraire aux Juifs. Il les contraignit la sixiéme année de son regne de se faire baptiser. Mais ils se lavoient ensuite, comme pour effacer leur baptême, & mangeoient avant que de recevoir l'Eucharistie. Il fit aussi baptiser par force les Montanistes, qui en furent si outrés & dans un tel désespoir, qu'ils se brûlerent dans leurs églises. Le même Empereur, irrité de ce que le Pape Grégoire II l'empêchoit de dépouiller les églises de leurs richesses en Italie, comme il faisoit dans les autres lieux, tenta plusieurs fois de lui faire perdre la vie & de faire ordonner un autre Pape. Mais les Romains secondés des Lombards, s'opposerent au dessein de l'Empereur, & empêcherent les troupes de l'Exarque d'approcher de Rome.

V.

VI. Troubles à Constantinople sous le regne de Constantin Copronyme.

Constantin fils de Léon après avoir régné avec son pere pendant vingt-un ans, commença de regner seul au mois de Juin 741. On lui donna par dérision le surnom de Copronyme, parce que dans son Baptême, il avoit sali l'eau sacrée de ses excrémens. Il étoit grossier, brutal, cruel, impudique. Il fut ennemi des Images comme son pere, & si odieux, que dès le commencement de son regne il se forma des partis contre lui. Artabase qui avoit épousé sa sœur Anne, se mit à la tête des révoltés, & eut d'abord de l'avantage sur Constantin. On fit croire au peuple de Constantinople qu'il avoit été tué, & l'on fit des réjouissances extraordinaires. Le Patriarche Anastase jura en tenant la vraie Croix, que Constantin avoit tenu devant lui des discours impies, & le peuple qui le croyoit mort, crioit qu'il falloit le déterrer. Mais contre

l'attente de tout le monde, il rentra à Constantinople, fit prendre Artabase avec ses deux fils, & leur fit crever les yeux. Ensuite il ordonna qu'on les menât enchaînés devant le peuple pendant une course de chevaux, avec le Patriarche Anastase à qui l'on avoit aussi crevé les yeux. Ce Patriarche fut conduit dans l'hyppodrome, monté sur un âne à reculons, & néanmoins il fut conservé dans son Siége, parce qu'il étoit ennemi des Images.

VII. Les Chrétiens persécutés par les Mufulmans.

Les Mufulmans profiterent de la division qui étoient souvent entre les Romains, & leur firent un grand nombre de captifs. Le Calife avoit fait un peu auparavant mourir tous les Chrétiens pris en guerre dans toutes les villes de son Empire, & il y eut un grand nombre de martyrs. Ce Calife conçut de l'affection pour un moine Syrien nommé Etienne, rustique, mais vertueux. Il proposa aux Chrétiens d'Orient d'élire Patriarche ce bon moine, s'ils vouloient. Ils crurent que cette pensée venoit de Dieu, & en profiterent pour ordonner Etienne Evêque d'Antioche. Ce Siége étoit vaquant depuis quarante ans par l'opposition des Mufulmans. Celui d'Alexandrie étoit alors occupé par un nommé Cosme, qui ne sçavoit ni lire ni écrire, & qui s'occupoit à faire des aiguilles. Il alla trouver à Damas le Calife Icham, & il obtint les églises dont les Jacobites s'étoient emparés. Il rentra même dans l'église patriarchale dont les Jacobites étoient maîtres depuis près d'un siécle. Cosme renonça à l'héresie des Monothélites, qui avoit régné chez les Melquites d'Alexandrie depuis le Patriarche Cyrus, & revint avec son peuple à la créance orthodoxe. Après la mort du Calife Icham, la maison d'Ommia tomba tout-à-coup, & ne

subsista que sept ans pendant lesquels il y eut quatre Califes. Le premier, qui ne regna que quinze mois, & qui fut dépoſé à cauſe de ſes débauches & du mépris qu'il témoignoit pour la religion de Mahomet, perſécuta les Chrétiens, & fit pluſieurs martyrs. Le quatriéme nommé Mérouan, permit aux Chrétiens Melquites d'élire pour Patriarche d'Antioche, Théophilacte prêtre d'Edeſſe diſtingué par ſa vertu, & il ordonna aux Arabes de l'honorer.

VIII. Révolutions dans l'Empire des Muſulmans.

Vers le milieu du huitiéme ſiécle, il y eut en Syrie & en Paleſtine un grand tremblement de terre, qui renverſa pluſieurs égliſes & pluſieurs monaſtéres. L'Empereur Conſtantin profitant des diviſions qui s'étoient depuis peu élevées entre les Muſulmans, prit pluſieurs places en Syrie, & en emmena les habitans à Conſtantinople, & en d'autres lieux de la Thrace. Ces diviſions des Muſulmans aboutirent à l'extinction des Califes Ommiades, dont Mérouan fut le dernier. Le chef du parti qui s'éleva contre lui, fut Ibrahim fils de Mahomet, fils d'Ali chef de la maiſon d'Abas. Cet Abas étoit oncle de Mahomet le prétendu prophéte, au lieu qu'Ommia chef de la branche regnante, n'étoit ſon parent qu'en un degré éloigné. Ibrahim fut reconnu Calife à la Mecque, mais il fut pris par Mérouan qui le fit mourir. Son frere ſoutint le parti, & fut reconnu Calife en Arabie. Il chaſſa Mérouan, & le pourſuivit en Syrie, en Paleſtine & en Egypte, ou, dans le déſeſpoir de ſes affaires, celui-ci fit de grands maux aux Chrétiens. Enfin il fut pris & tué, & en lui finit la race des Califes Ommiades, qui avoit regné 91 ans. Alors Damas ceſſa d'être la capitale de cet Empire. La maiſon d'Ommia ſe conſerva ſeu-

lement en Espagne. Les guerres civiles qui furent entre les Ommiades & les Abbasides, furent utiles à l'Empereur Constantin, qui prit encore de nouvelles villes & soumit les Arméniens. Enflé de ces succès, il se porta à toutes sortes d'excès contre ceux qui refusoient de briser les Images.

IX. Les Chrétiens persécutés par les Arabes Musulmans.

Les Arabes continuerent de persécuter les Chrétiens en Orient. Le Patriarche Melquite d'Antioche fut accusé d'écrire souvent à l'Empereur Constantin pour lui découvrir leurs affaires, & il fut envoyé en exil dans le pays des Moabites, par ordre du Gouverneur de Syrie, oncle du Calife Almansor. Ce même Gouverneur défendit de bâtir de nouvelles églises, & d'exposer en public aucune croix, ou de dogmatiser avec les Arabes touchant la foi Chrétienne. Il étendit les tributs qu'on faisoit payer aux Chrétiens, en sorte qu'on en éxigeoit même des moines reclus & des stylites. Il fit sceller les trésors des églises & fit venir des Juifs pour les leur vendre, mais les Chrétiens les achetérent. Les Arabes défendirent encore aux Chrétiens de tenir les registres publics; mais ils furent bientôt contraints de lever cette défense: car ils ne sçavoient point écrire les chifres, tant ils étoient encore ignorans. Il fut aussi défendu aux Chrétiens d'enseigner les lettres grecques, & de s'assembler la nuit dans les églises dont on ôta les croix. Malgré cette persécution des Arabes, on ne laissa pas de bâtir à Emese sous le regne d'Almansor, une magnifique église en l'honneur de saint Jean-Baptiste, & l'on y transféra son chef, du monostére de la caverne où il avoit été trouvé au milieu du cinquiéme siécle.

L'Empereur Constantin faisoit encore plus de mal aux Chrétiens que les Arabes. L'on en peut juger par la maniére dont le Gouverneur de la Natolie traita les moines, & les religieuses des provinces de Thrace. Il les assembla à Ephese, les mena dans une plaine, & leur dit : Que celui qui veut obéir à l'Empereur prenne un habit blanc, & épouse une femme dans ce moment. Ceux qui ne le feront pas perdront la vûe, & seront exilés dans l'Isle de Chypre. On en vint aussi-tôt à l'exécution : plusieurs souffrirent le martyre, d'autres apostasiérent, & le Gouverneur les traita comme ses amis. L'année suivante 771, il fit vendre tous les monastéres d'hommes & de femmes, avec les vases sacrés, les livres, les bestiaux, & en envoya le prix à l'Empereur. Il brûla tout ce qu'il trouva de livres, tous les reliquaires, & punit ceux qui les portoient, comme coupables d'impiété. Il fit mourir à coups de fouet & par le glaive un grand nombre de moines, & fit crever les yeux à une multitude. Il y en eut à qui on oignit la barbe d'huile & de cire fondue : on y mettoit ensuite le feu, on leur brûloit le visage & la tête : d'autres furent envoyés en exil après plusieurs tourmens. L'Empereur écrivit à ce Gouverneur des lettres de remerciement, ce qui porta les autres à l'imiter. Mais Constantin ne survécut pas longtemps à cette persécution. Car étant allé à la guerre contre les Bulgares, il fut attaqué de charbons aux jambes qui lui donnerent une fiévre violente. Il s'embarqua pour retourner à Constantinople, mais il mourut dans le vaisseau l'an 775.

X. Fureur de l'Empereur Constantin contre les moines & les images.

VI.

Son fils Leon surnommé Chazare lui suc-

XI Leon Cha-

zare Empereur.

céda & regna cinq ans. Il y en avoit vingt-quatre que son pere l'avoit associé à l'Empire. Il fit d'abord paroître du respect pour les moines, & mit dans les premiers Siéges des Evêques tirés d'entre les Abbés.

Les Chrétiens persecutés par les Musulmans.

Le Calife Aboujatare Almansor mourut la même année. Dès l'an 762 de Jesus-Christ, il avoit fait bâtir sur le Tigre la ville de Bagdad, au moment marqué par les astrologues. Elle fut depuis la capitale de l'Empire des Musulmans, & la résidence des Califes. Almansor étant venu à Jerusalem sur la fin de son régne, fit marquer aux mains les Chrétiens & les Juifs; ce qui obligea plusieurs Chrétiens à s'enfuir par mer sur les terres de l'Empire. Le successeur d'Almansor fut son fils Mahomet Almahadi qui regna dix ans. La cinquiéme année de son regne, 780 de Jesus-Christ, il vint à Jerusalem, & envoya un de ses officiers, avec ordre de faire apostasier tous les esclaves des Chrétiens & de rendre les égliſes désertes. Il vint jusqu'à Emèse, promettant de ne forcer personne à apostasier, sinon les enfans des infidéles; mais quand il eut ainsi découvert ceux qui étoient Juifs ou Chrétiens, il commença à les tourmenter plus cruellement que ne le faisoient les payens dans les premiers siécles. Il y eut des femmes qui souffrirent mille coups de nerfs de bœuf & plusieurs autres tourmens, & qui demeurerent victorieuses. Le Calife s'avança jusqu'à Damas & rendit désertes plusieurs égliſes, sans avoir égard aux traités que les Arabes avoient faits avec les Chrétiens.

L'Empereur Leon fit paroître la cinquiéme & derniére année de son regne son aversion pour les images, qu'il avoit dissimulée au com-

mencement. Comme il étoit passionné pour les pierreries, il eut envie d'une couronne que l'Empereur Heraclius avoit mise dans la grande église : il la prit, & la porta ; mais il lui vint à la tête des charbons dont il mourut l'an 780.

VII.

XII. Regne de Constantin & d'Irene.

Les Chrétiens opprimés par les Musulmans

Etat de ces infidéles.

Il eut pour successeur son fils Constantin qui n'avoit que dix ans. L'Impératrice Irene sa mere prit le gouvernement de l'Empire. Comme elle étoit catholique, on commença sous son regne à parler librement pour les saintes Images, & il fut permis d'embrasser la vie monastique. Mais les Chrétiens qui vivoient sous la domination des Musulmans, étoient dans une si grande oppression, qu'ils ne pouvoient tenir aucune assemblée sur les affaires générales de l'Eglise. On leur envoya des députés de Constantinople, pour conférer avec les Patriarches catholiques d'Alexandrie & d'Antioche, & avec les plus célébres Abbés. Mais ces Légats furent obligés de s'en retourner à Constantinople, sans avoir pû même voir ces Patriarches. On leur représenta qu'il n'y alloit pas seulement de leur vie, mais de la perte de toutes les églises ; que les Musulmans sur le moindre soupçon se porteroient aux dernieres extrémités, & qu'ainsi il ne falloit pas penser à s'assembler ni à faire le moindre mouvement. Les Musulmans qui tenoient les Chrétiens dans une telle crainte, changerent alors de Maître. Le Calife Mahadi mourut, & son fils qui régna après lui, n'eut qu'un regne de quinze mois. Il eut pour successeur son frere Aaron, qui régna près de vingt-quatre ans, & fut un des plus illustres de tous les Califes. Il étoit fort zélé Musul-

man : tous les jours il faisoit cent génuflexions, & distribuoit d'abondantes aumônes. Il fut le dernier des Califes qui fit en personne le pélerinage de la Mecque, & il le fit plusieurs fois pendant son regne. Quand il ne le faisoit pas, il défrayoit trois cens pélerins. Etant si zélé pour sa religion, il n'est point surprenant qu'il fit beaucoup de maux aux Chrétiens, surtout aux Melquites, toujours les plus odieux aux Musulmans.

XIII. S. Philarete & sainte Anthuse.

Le jeune Constantin étant en âge d'être marié, l'Impératrice Irene envoya demander au Roi Charlemagne sa fille Rotrude, qui lui fut accordée, & avec laquelle il fut fiancé ; mais quelques années après, Irene fit épouser à ce jeune Prince malgré lui une Armenienne nommée Marie. Elle étoit de basse naissance, & elle fut redevable à son élévation, au mérite d'un de ses oncles nommé Philarete qui avoit une vertu singuliére. Voici un trait de sa charité. Un de ses voisins ayant perdu son bœuf, vint le trouver comme il labouroit. Philarete le voyant dans l'affliction, détacha un de ses bœufs qu'il lui donna, & se mit à tirer lui-même sa charue avec l'autre bœuf. Sa niéce devenue Impératrice l'enrichit : il continua ses aumônes avec plus d'abondance, & mourut dans une heureuse vieillesse. L'Eglise Grecque l'honore le deuxiéme de Décembre. Constantin avoit de son côté une tante très-sainte, nommé Anthuse fille de Constantin Copronyme, qui refusa tous les établissemens qui lui furent proposés. Se trouvant libre après la mort de l'Empereur, elle distribua la plus grande partie de ses biens aux pauvres, aux églises, aux monastres, & employa le reste à racheter les captifs. Elle étoit la mere des or-

phelins & des enfans abandonnés ; elle les rassembloit, les élevoit & les instruisoit. Elle mettoit les vieillards dans les hôpitaux & prenoit soin des mourans. Irene & Constantin l'inviterent souvent à prendre part avec eux au gouvernement de l'Empire, mais elle le refusa constamment. Elle reçut le voile des mains du Patriarche Taraise, & se retira dans le monastére d'Eumenie où elle mourut.

VIII.

XIV. Divers événemens.

Dès la premiére année du mariage de Constantin, la division éclata entre lui & sa mere Irene. Constantin âgé de vingt ans voyoit avec chagrin qu'il n'avoit aucun pouvoir : il résolut donc de faire arrêter sa mere, & de la reléguer en Sicile; mais Irene l'ayant sçû, punit ceux qui étoient entrés dans la conjuration, accabla son fils de reproches, & le fit même frapper.

Les Arabes attaquoient de temps en temps les Romains. Théophile qui commandoit les troupes de l'Empereur, s'étant trop avancé, fut pris & mené au Calife Aaron, qui lui fit de grandes promesses pour l'engager à renoncer au Christianisme. Après l'avoir pressé longtemps, voyant qu'il demeuroit ferme, il lui fit couper la tête ; & ainsi Théophile souffrit le Martyre. L'Eglise l'honore le 22 Juillet. L'Impératrice Irene vouloit regner seule, & forcer toutes les troupes de faire serment de n'obéir qu'à elle. Les troupes irritées de cette entreprise, proclamerent Constantin seul Empereur l'an 790. Cette même année, il y eut à Constantinople un incendie qui brûla une partie du Palais Patriarchal, & en particulier l'endroit où étoient les originaux des explications de S. Jean Chrysostome sur l'Ecriture. Deux ans après, Constantin se laissa persuader par

sa mere & par plusieurs Grands, de la déclarer encore Impératrice. Ce jeune Prince étoit foible & léger, & croyoit aux Astrologues, qui l'engagerent à attaquer imprudemment les Bulgares, qui eurent la victoire. Comme il avoit épousé malgré lui l'Impératrice Marie, il conçut pour elle de l'aversion, & voulut faire rompre son mariage. Irene qui le lui avoit fait contracter, lui conseilloit elle-même de le dissoudre, voulant le rendre odieux à tout le monde, & ramener ainsi à elle la souveraine autorité. Le jeune Empereur desiroit épouser une des filles de la chambre de Marie, & pour cet effet il publia que Marie avoit voulu l'empoisonner, mais il ne put le persuader à personne. Il fit tous ses efforts pour gagner le Patriarche Taraise & lui faire approuver ce divorce; mais le Patriarche lui représenta qu'il se couvriroit d'infamie devant toutes les nations, & qu'après une telle action, il ne pourroit plus réprimer les adulteres & les autres débauches. Il le menaça de l'excommunier s'il exécutoit son dessein, & dit qu'il souffriroit la mort & les plus cruels supplices, plutôt que de l'approuver.

XV. L'Empereur contracte un mariage scandaleux. Persécution de ceux qui le condamnent. Mort de Constantin.

Constantin ne fut point touché des représentations du Patriarche. Sa passion l'emporta: il obligea l'Impératrice Marie de se faire religieuse : déclara Impératrice Théodore, & fit faire la cérémonie du mariage par un prêtre économe de l'église de Constantinople. Ce mariage causa un grand scandale à Constantinople, & dans toutes les provinces. Les gouverneurs crurent pouvoir suivre l'exemple que l'Empereur leur donnoit, & la débauche devint par-tout commune. Saint Platon & saint Théodore son disciple, furent les seuls qui

porterent leur zéle contre ce scandale, jusqu'à se séparer de la communion de l'Empereur. Le Patriarche Taraise n'exécuta pas sa menace, & ne crut pas devoir excommunier l'Empereur, de peur de lui donner occasion de prendre le parti des Iconoclastes, comme le jeune Prince menaçoit de le faire. L'Empereur irrité contre saint Platon, le fit enfermer dans une cellule, où on lui donnoit à manger par un trou, avec ordre de ne le laisser voir à personne; & il étoit gardé dans le monastére dont étoit Abbé le prêtre qui avoit fait la cérémonie du mariage de l'Empereur. On envoya à saint Platon des Evêques, pour l'engager à donner quelques signes d'approbation au mariage de Constantin, mais il demeura ferme & soutint la persécution un an entier. S. Théodore excommunia aussi l'Empereur, qui le fit maltraiter à coups de fouet, aussi-bien que les moines dont il étoit Abbé. On les déchira de coups, & on fit couler de leurs coups des ruisseaux de sang. On les envoya ensuite en exil à Thessalonique. Les moines & les Evêques de la Chersonese, du Bosphore, des côtes & des isles voisines, touchés de l'exemple de Platon & de Théodore, déclarérent l'Empereur excommunié, & mépriserent également ses promesses & ses menaces. Il les fit donc bannir, mais ils n'en devinrent que plus hardis à parler contre ce mariage scandaleux, & ramenerent plusieurs de ceux qui s'étoient laissés entraîner à imiter l'Empereur. Irene sa mere, voyant combien la conduite de Constantin affligeoit les gens de bien, prenoit le parti de ceux qu'il persécutoit, pour le rendre encore plus odieux. Saint Théodore écrivit au Pape tout ce qui s'étoit passé, & en

reçut une réponſe pleine de louanges de ſa fermeté. Ce Pape étoit Leon III.

L'Empereur Conſtantin fut empoiſonné par les artifices de ſa mere qui avoit gagné les principaux officiers, & on lui creva les yeux avec tant de violence qu'il en mourut : c'étoit l'an 897. Irene rappella auſſi-tôt les exilés, & regna ſeule encore cinq ans. Ce que nous allons dire de la grande affaire des Iconoclaſtes, achevera de faire connoître l'état où fut l'Egliſe d'Orient pendant le huitiéme ſiécle.

ARTICLE II.

Héréſie des Iconoclaſtes. Saints défenſeurs de la foi. Septiéme Concile général.

I.

I. L'erreur entre dans l'Egliſe ſous la protection de l'Empereur.

La nouveauté repouſſée par l'ancienne tradition.

LEs Muſulmans étoient ſi zélés contre l'idolâtrie, qu'ils reprochoient aux Chrétiens leur négligence à en abolir toutes les pratiques. Un Evêque de Phrygie nommé Conſtantin, fut ſenſible à leurs reproches, & confirma l'Empereur Leon l'Iſaurien dans l'opinion qu'il avoit reçûe des Muſulmans, que l'honneur que l'on rendoit aux Images de Jeſus-Chriſt & des Saints, étoit une idolâtrie. L'Empereur s'imaginoit auſſi, que les malheurs de l'Empire étoient un effet de la colere de Dieu irrité de l'honneur rendu aux Images. Il aſſembla donc le peuple, & dit publiquement qu'on ne pouvoit honorer les Images, ſans favoriſer l'idolâtrie, & qu'ainſi on devoit renoncer à

une pratique contraire à l'Ecriture qui défend de faire aucune image pour l'adorer. Le peuple gémit à ce diſcours. Mais Germain Patriarche de Conſtantinople réſiſta courageuſement à l'Empereur, & ſoutint que les Images avoient toujours été en uſage dans l'Egliſe, & déclara qu'il étoit prêt à mourir pour leur défenſe. Il eſſaya auſſi de ramener les Evêques qui étoient dans les ſentimens de l'Empereur. Il écrivit trois Lettres à ce ſujet, expliqua ſolidement la doctrine de l'Egliſe & démêla les équivoques, faiſant voir que les Chrétiens ne rendoient aux ſaintes Images, qu'un culte qui ſe rapporte aux originaux, de la même maniere que l'on reſpecte la ſtatue & le portrait de ſon Souverain, ou de toute autre perſonne pour qui l'on eſt plein de vénération. Quand nous adorons, dit cet illuſtre défenſeur de la foi, l'Image de Jeſus-Chriſt, nous n'adorons ni le bois, ni les couleurs; mais c'eſt le Dieu inviſible qui eſt dans le ſein du Pere, que nous adorons en eſprit & en vérité. La foi chrétienne, ſon culte, & ſon adoration, ſe rapportent à Dieu ſeul. Nous n'adorons aucune créature, & nous ne rendons point à des ſerviteurs comme nous, l'honneur qui n'eſt dû qu'à l'Etre ſouverain. En permettant de faire des Images, nous ſommes infiniment éloignés de diminuer la perfection du culte divin. Car nous n'en faiſons aucune pour repréſenter la Divinité inviſible, que les Anges mêmes ne peuvent comprendre.

Mais, continue ſaint Germain, puiſque le Fils de Dieu a bien voulu ſe faire homme pour notre ſalut, nous faiſons l'Image de ſon humanité pour fortifier notre foi, pour montrer qu'il n'a pas pris notre nature par imagina-

tion, mais réellement & véritablement, & pour nous rappeller le ſouvenir de ſon Incarnation. Nous faiſons de même l'Image de ſa ſainte Mere, qui étant femme & de même nature que nous, a conçû & enfanté le Dieu tout-puiſſant. Nous admirons auſſi & nous eſtimons heureux les Apôtres, les Martyrs, les Prophétes, & tous les autres Saints qui ont été vrais ſerviteurs de Dieu, qui ſe ſont diſtingués par leurs bonnes œuvres, par le témoignage qu'ils ont rendu à la vérité, par leur patience dans les ſouffrances, qui ſont ſes amis, & ont acquis un grand crédit auprès de lui. Nous peignons leurs Images, pour nous ſouvenir de leur courage & de leurs vertus. Au reſte nous ne leur rendons pas l'adoration qui n'eſt dûe qu'à Dieu; mais nous ſommes pleins d'affection pour eux, & nous tâchons de fortifier par la peinture, la foi des vérités que nous avons appriſes. Car étant compoſés de chair & de ſang, les choſes ſenſibles peuvent être utiles à notre ame.

II. Travaux de S. Germain de Conſtantinople.

Le Patriarche Germain n'ignoroit pas que l'Empereur avoit gagné un nombre d'Evêques, & qu'ils étoient convenus d'enlever des égliſes toutes les Images, pour ôter tout prétexte aux Muſulmans d'accuſer les Chrétiens de favoriſer l'idolâtrie. C'eſt pourquoi il s'adreſſa à l'Evêque de Phrygie premier auteur du ſcandale, & lui dit: Ne ſcandaliſez pas le peuple innocent: ſouvenez-vous du terrible jugement de Dieu contre ceux qui ſont aux autres un ſujet de chûte: & ſçachez que juſqu'à ce que vous ayez rendu à votre Métropolitain la Lettre dont je vous ai chargé pour lui, je vous défends au nom de la ſainte Trinité de faire aucune fonction d'Evêque; car j'aime mieux uſer

de quelque rigueur, que de me rendre moi-même coupable devant Dieu. Il écrivit encore à l'Evêque de Claudiopolis qui s'étoit déclaré contre les Images. Vous avez été, lui dit-il, long-temps avec nous; nous logions ensemble; vous proposiez des questions sur l'Ecriture, sans jamais avoir rien avancé contre les Images des Saints, de Jesus-Christ, & de sa sainte Mere. Cependant j'apprens que vous avez fait ôter les Images, comme par une résolution commune. Souvenez-vous que nous devons éviter en tout les nouveautés, sur-tout quand c'est un scandale pour les fidéles, & que l'on s'oppose à une coutume établie depuis si long-temps dans l'Eglise. D'ailleurs nous devons réfuter les calomnies que les infidéles publient contre l'Eglise, & montrer sa noble & divine immobilité. Ce n'est pas d'aujourd'hui, que les Juifs & les vrais idolâtres nous ont fait ce reproche pour nous décrier. Les Images des Saints qui sont chez les Chrétiens, ne servent qu'à les exciter à la vertu, comme feroient les discours des gens de bien. Car la peinure est une histoire abrégée, & tout se rapporte à la gloire du Pere céleste. Depuis la fin des persécutions on a tenu plusieurs Conciles œcuméniques, qui ont fait des canons pour corriger les moindres abus. Auroient-ils gardé le silence sur l'honneur rendu aux Images, s'il conduisoit à l'idolâtrie, comme on le prétend, & s'il nous éloignoit de Dieu? Car celui qui a promis aux Apôtres d'être avec eux jusqu'à la fin du monde, la promis de même à ceux qui devoient gouverner l'Eglise après eux. Et puisqu'il a dit qu'il seroit au milieu de deux ou de trois assemblés en son nom, il n'auroit pas abandonné de si

grandes multitudes aſſemblées par le zéle de ſa Religion, ſans leur communiquer ſes lumiéres ; d'autant plus que cette coutume n'eſt pas ſeulement établie dans un petit nombre de villes, mais preſque dans tous les pays & dans les premiéres & les plus illuſtres égliſes. Il dit encore : On ne doit point être ſcandaliſé de ce qu'on préſente aux Images des Saints des lumiéres ou des parfums. Ce ſont des ſymboles de leurs vertus, pour marquer leur lumiére ſpirituelle, & l'inſpiration du Saint Eſprit. Ce qui eſt bien important, c'eſt que Dieu a ſouvent fait des miracles à l'occaſion des Images, comme des guériſons de malades, des charmes rompus, & d'autres merveilles dont nous avons été témoins. Saint Germain ne parle que des Images de plate peinture, & il n'y en avoit point d'autres dans les égliſes, ſelon l'uſage que les Grecs obſervent encore aujourd'hui.

III. Le Pape ſe déclare contre l'erreur.

Saint Germain ne manqua pas d'écrire au Pape Grégoire II ce qui ſe paſſoit en une affaire ſi importante. Le Pape lui répondit par une grande lettre, où d'abord il le félicite ſur la vigueur avec laquelle il défend la doctrine de l'Égliſe. L'honneur qu'on rend aux Images n'a, dit-il, rien de commun avec l'idolâtrie. Comme par l'Incarnation du Fils de Dieu, tout s'eſt paſſé réellement, qu'il eſt né, qu'il a fait des miracles, qu'il a ſouffert, qu'il eſt reſſuſcité ; plût à Dieu que le ciel, la terre, la mer, tous les animaux, toutes les plantes puſſent raconter ces merveilles par la parole, par l'écriture, ou par la peinture. C'eſt ainſi que l'égliſe de Rome étoit d'accord avec celle de Conſtantinople.

II.

L'entrepriſe de l'Empereur Leon contre les Images, lui attira une révolte des peuples de la Grece & des Cyclades. Ils armérent une flotte ſous prétexte de zéle pour la Religion, & menérent avec eux un nommé Coſme pour le couronner Empereur. Les rebelles furent entiérement défaits, dans une bataille que l'Empereur Leon leur livra près de Conſtantinople. Qu'il eſt déplorable de voir des gens attachés à la vérité, ſe conduire ſi mal, & prendre pour s'oppoſer à l'erreur, des moyens ſi contraires à l'eſprit de l'Evangile! Ce ſuccès encouragea l'Empereur Leon à perſécuter les Catholiques. Il fit de nouveaux efforts pour gagner le Patriarche Germain, qui s'étoit déclaré contre les rebelles, & qui rempliſſoit ainſi toute juſtice. L'Empereur employoit pour le ſéduire les promeſſes les plus flatteuſes. Il gagna Anaſtaſe, diſciple & ſyncelle du Patriarche, en lui promettant de le mettre ſur le Siége de Conſtantinople. S. Germain qui n'ignoroit pas la mauvaiſe diſpoſition d'Anaſtaſe, ſe contenta de lui repréſenter ſa trahiſon avec ſageſſe & avec douceur. L'Empereur voyant que ce Patriarche étoit inébranlable, le prit en averſion. Il accuſa d'idolâtrie tous les Empereurs qui avoient regné avant lui, tous les Evêques, & tous les Chrétiens. Car il étoit trop ignorant, pour comprendre la différence du culte relatif & du culte abſolu. Il ne condamnoit pas ſeulement la vénération des Images, il rejettoit auſſi l'invocation des Saints, & avoit en horreur leurs Reliques. L'année ſuivante 730 le ſeptiéme de Janvier, il tint un Conſeil où il fit un decret contre les Images, & voulut obliger le Patriarche d'y ſouſ-

IV.

Pluſieurs de ceux qui défendoient la vérité, emploient des moyens que la Religion condamne & que Dieu ne benit pas.

Mort du Patriarche S. Germain.

crire. Mais le ſaint vieillard le refuſa courageuſement, & aima mieux renoncer à ſa dignité. Il ôta ſon pallium, & dit ces paroles dignes d'un Docteur de l'Egliſe : Il m'eſt impoſſible, Seigneur, de rien innover contre la foi, & il faut tenir un Concile œcuménique. L'Empereur irrité envoya à la maiſon Patriarchale, des officiers armés pour l'en chaſſer à coups de poing & avec outrage, quoiqu'il fût âgé de quatre-vingts ans. Il ſe retira dans ſa maiſon paternelle, pour y pratiquer la vie monaſtique, laiſſant dans une extrême déſolation la ville de Conſtantinople, dont il avoit tenu le ſiége près de quinze ans. Il finit ſaintement ſa vie dans cette retraite, & l'Egliſe honore ſa mémoire le douziéme de Mai. Les Grecs honorent le même jour l'Abbé Etienne, que ſaint Germain fit venir de Paleſtine pour réformer les moines de Conſtantinople. Ce ſaint Patriarche avoit compoſé un Ouvrage que nous n'avons plus, où il défendoit ſaint Grégoire de Nyſſe contre ceux qui l'accuſoient d'Origeniſme ; & on lui a attribué quelques Ecrits, que les meilleurs critiques croient être d'un autre Germain Patriarche de Conſtantinople, plus nouveau de cinq cens ans.

III.

V. Progrès de l'erreur. Perſécution.

Auſſi-tôt que ſaint Germain eut été chaſſé, Anaſtaſe fut ordonné Patriarche de Conſtantinople, & mis en poſſeſſion à main armée. Il fut vil eſclave de la Cour ; & l'Empereur Leon ne trouvant plus d'obſtacle, voulut forcer tout le monde de recevoir ſon decret contre les Images. Dans le veſtibule du Palais de Conſtantinople, étoit une Image de Jeſus-Chriſt ſur la croix, pour laquelle on avoit une ſinguliére vénération. On diſoit que le

grand Conſtantin l'avoit fait faire en mémoire de la croix qui lui apparut au ciel, & on en racontoit pluſieurs miracles. L'Empereur Leon voulut commencer par cette Image, & envoya pour l'abbattre un de ſes écuyers nommé Join. Des femmes qui ſe trouvérent préſentes, s'efforcérent par leurs priéres de le détourner de ce ſacrilége, mais il ne les écouta point. Il monta à une échelle, & donna trois coups de hache dans le viſage de la figure. Les femmes tirérent l'échelle, firent tomber Join, le tuérent ſur la place, & le mirent en piéces. L'Image fut néanmoins abbatue & brûlée, & l'Empereur fit mettre à la place une ſimple croix; car les Iconoclaſtes honoroient la croix, pourvû qu'elle n'eût pas de crucifix. Les femmes qui avoient maſſacré Join, coururent au Palais Patriarchal, & firent de vifs reproches à Anaſtaſe, l'appellant infâme ennemi de la vérité. Anaſtaſe alla ſe plaindre à l'Empereur, & obtint que ces femmes fuſſent punies du dernier ſupplice. On fit mourir dix autres perſonnes à l'occaſion de cette même Image. Pluſieurs Chrétiens d'Occident furent témoins de cette injuſtice, & portérent chez eux ces triſtes nouvelles. Comme l'Empereur Leon étoit ignorant, il perſécuta principalement les gens d'étude, & aboiit les Écoles des ſaintes Lettres qui avoient ſubſiſté depuis le grand Conſtantin. Il y avoit à Conſtantinople près du Palais, une Bibliothéque fondée par les Empereurs, contenant plus de trente mille volumes. Le bibliothécaire étoit un homme d'un mérite diſtingué, & il en avoit douze autres ſous lui, qui enſeignoient gratuitement les ſciences profanes, & la doctrine chrétienne. Leur mérite étoit ſi reconnu, que les

Empereurs mêmes avoient coutume de ne rien faire d'important ſans les conſulter. L'Empereur Leon employa les promeſſes & les menaces, pour leur faire approuver le deſſein qu'il avoit d'abolir les Images ; mais enfin déſeſpérant d'y réuſſir, il fit entourer la bibliothéque de faſcines & de bois ſec, & la brûla avec les livres & ceux qui les gardoient. Il voulut en même-temps obliger, tant par violence que par careſſes, tous les habitans de Conſtantinople d'ôter toutes les Images de Jeſus-Chriſt, de la Vierge, & des Saints ; de les brûler au milieu de la ville, & de blanchir toutes les égliſes peintes. Comme pluſieurs refuſoient d'obéir, on coupa la tête à quelques-uns, on fit ſouffrir à d'autres divers ſupplices, & pluſieurs tant clercs que moines & ſimples laïques, remportérent la couronne du martyre dans cette occaſion.

IV.

VI. Zéle des Papes Grégoire II & Gregoire III pour la défenſe de la Foi.

Dès qu'on eût entendu parler en Italie de cette perſécution, on abbatit les images de l'Empereur & on les foula aux pieds. On reſolut d'élire un autre Empereur & de le mener à Conſtantinople, mais le Pape arrêta l'exécution de ce deſſein. Les Lombards profitoient de ces troubles pour faire du progrès en Italie. L'Empereur envoya des gens pour ſe ſaiſir du Pape ; mais le peuple Romain, les Grands & les petits s'obligérent par ſerment, à mourir plutôt que de permettre que l'on fît aucun mal au Pape, qui défendoit la Foi, avec tant de zéle. Les Lombards ſe joignirent aux Romains, pour empêcher l'Empereur d'exécuter les mauvais deſſeins qu'il avoit contre Grégoire II. Ce Pape de ſon côté, pour s'attirer de plus en plus la protection de Dieu, faiſoit d'abondantes aumônes,

mônes, s'appliquoit au jeûne & à la priére, & faiſoit tous les jours des proceſſions. Il rendoit graces au peuple de ſon attachement, l'exhortoit à faire du progrès dans la vertu, & à conſerver la Foi, mais en même-temps à demeurer fidéle à l'Empire Romain. Les Grecs ont néanmoins accuſé le Pape Grégoire II, d'avoir ſouſtrait l'Italie à l'obéiſſance de l'Empereur, mais il en faut plutôt croire ceux qui ont écrit en Italie. Ce Pape mourut l'an 731, & l'Egliſe l'honore entre les Saints.

Il eut pour ſucceſſeur Gré[illegible] III, qui donnoit l'exemple de toutes [illegible]s. Dès le commencement de ſon Po[illegible]l écrivit à l'Empereur Leon, & lui dit : Qui vous oblige à regarder en arriére, après avoir ſi bien marché pendant les premiéres années de votre regne ? Vous dites que c'eſt une idolâtrie d'honorer les Images ; vous ordonnez de les abolir, ſans craindre le jugement de Dieu, qui punira les auteurs d'un tel ſcandale. Pourquoi n'avez-vous pas conſulté les hommes ſçavans ? Comme vous êtes groſſier & ignorant, nous ſommes obligés de vous parler avec force, mais avec vérité. Quittez votre préſomption, & nous écoutez humblement. Les déciſions de l'Egliſe n'appartiennent pas aux Empereurs, mais aux Evêques. C'eſt pourquoi comme les Evêques qui ſont établis pour gouverner les égliſes, ne ſe mêlent point des affaires temporelles, les Empereurs doivent auſſi ne point ſe méler des affaires eccléſiaſtiques, & ſe contenter de celles qui leur ſont confiées. Vous nous avez écrit d'aſſembler un Concile œcuménique : mais nous ne le jugeons pas à propos. C'eſt vous qui êtes auteur du trouble ; tenez-vous en repos, & le monde ſera en paix. Les égliſes

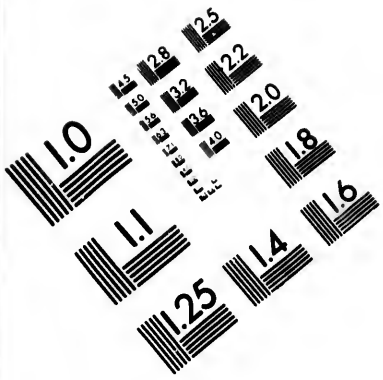

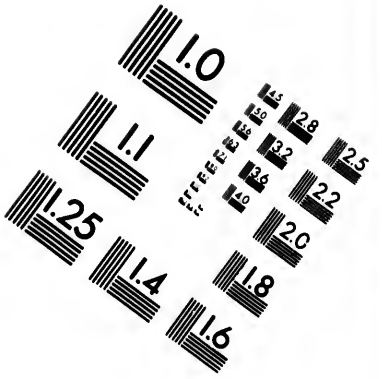

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

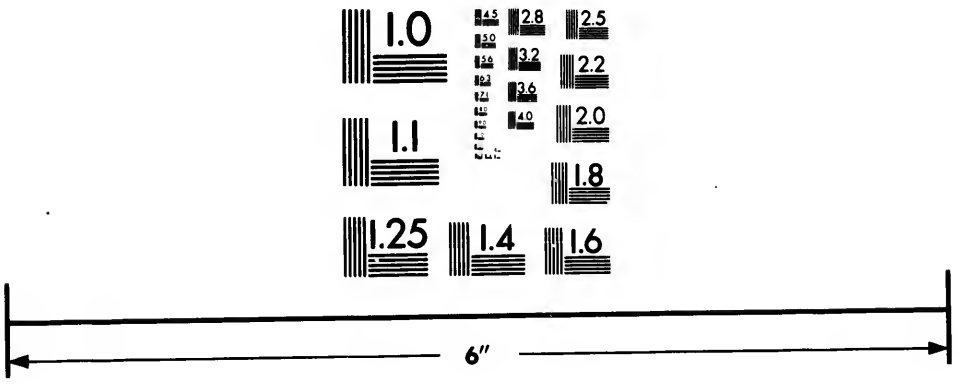

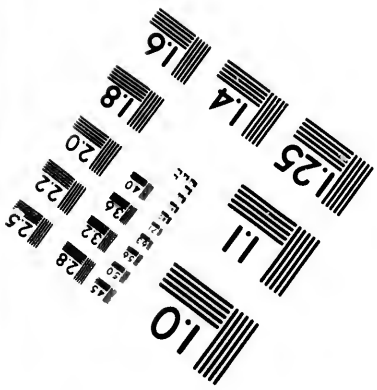

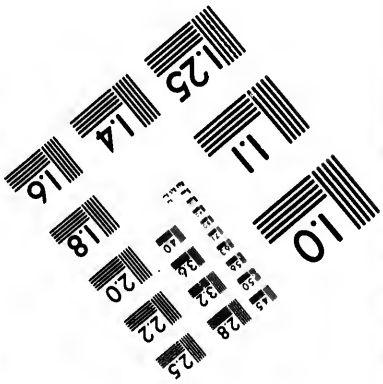

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.0

étoient tranquilles, lorſque vous avez allumé le feu de la diviſion. Le Pape marque enſuite à l'Empereur comment tout l'Occident eſt indiſpoſé contre lui. Vous croyez nous épouvanter, ajoute-t-il, en diſant : J'enverrai à Rome, & j'en ferai enlever Grégoire chargé de chaînes, comme Conſtantin fit enlever Martin. Mais ſçachez que nous ne craignons point vos menaces. A une lieue de Rome vers la Campanie, nous ſommes en ſûreté.

VII. Lettre du Pape à l'Empereur.

L'Empereur Leon écrivit de ſon côté au Pape, qui lui répondit en ces termes : La vie m'eſt devenue inſuportable, en voyant que vous demeurez dans vos mauvaiſes diſpoſitions. Vos prédéceſſeurs ornoient les égliſes, & vous travaillez à les défigurer. Les peres & les meres tenant entre leurs bras leurs petits enfans nouveaux baptiſés, leur montrent avec le doigt les hiſtoires de la Religion : on inſtruit de la même maniére les jeunes gens & les nouveaux convertis ; par ce moyen ſi ſimple on les édifie, on éleve leur eſprit & leur cœur à Dieu. Vous êtes cauſe que le peuple privé de ces objets innocens, s'occupera de fables, de chanſons profanes, de flutes, & de ſemblables badineries, au lieu des ſaintes Images qui les portoient à bénir Dieu & à lui rendre graces. Il lui marque enſuite la différence de l'Empire & du Sacerdoce. Comme, dit-il, il n'eſt pas permis à l'Evêque de donner les dignités temporelles ; l'Empereur auſſi ne doit point ſe mêler des élections du clergé. Chacun de nous doit demeurer dans ſa vocation. Voyez-vous, Seigneur, la différence des Evêques & des Princes ? Si quelqu'un vous a offenſé, vous confiſquez ſes biens, vous le banniſſez, ou lui ôtez même la vie. Les Evêques n'en uſent pas

ainsi ; mais si quelqu'un a péché, & s'en confesse, au lieu de lui couper la tête, ils lui imposent des jeûnes, des veilles & des priéres ; le trésor de l'Eglise est leur prison, la croix & l'Evangile sont les chaînes dont ils désirent de le charger. Après l'avoir fait arriver à une vraie conversion, ils lui donnent le sacré Corps & le précieux Sang de Notre-Seigneur, & l'envoient pur & sans tache devant Dieu. Un Pape qui parloit ainsi, étoit bien éloigné de prétendre ôter à l'Empereur sa puissance temporelle. Le Pape Gregoire III envoya cette lettre & la précédente par le prêtre George, qui eut la foiblesse de n'oser la rendre à l'Empereur. Il la rapporta à Rome, & confessa sa faute. Le Pape lui fit de grands reproches, & vouloit le dépoſer dans un concile ; mais à la priére des Evêques, il se contenta de le mettre en pénitence, & le renvoya avec les mêmes lettres. L'Empereur fit retenir en Sicile les lettres, sans permettre que le prêtre George les apportât à Constantinople, & le tint lui-même en exil pendant près d'un an.

V.

VIII. Réclamation en faveur de la vérité en Occident. Persécution de l'Empereur Léon.

Cette conduite de l'Empereur obligea le Pape d'assembler un Concile à Rome dans l'église de saint Pierre. Il s'y trouva quatre-vingts treize Evêques. Les prêtres, les diacres & tout le clergé de Rome y assistérent, avec les nobles, les Consuls, & le reste du peuple. Il fut ordonné dans ce Concile, que quiconque mépriseroit l'usage de l'Eglise touchant la vénération des saintes Images, les ôteroit, les profaneroit, ou en parleroit avec mépris, seroit privé du Corps & du Sang de Jesus-Christ, & séparé de la communion de l'Eglise. Ce

decret fut ſouſcrit ſolemnellement par tous ceux qui aſſiſtoient au Concile, & on y joignit les autorités des Papes précédens. Enſuite le Pape envoya par Conſtantin défenſeur, des lettres à l'Empereur Léon. Elles furent retenues comme les précédentes, & le porteur Conſtantin mis dans une étroite priſon où on le laiſſa près d'un an. On lui ôta enſuite les lettres par force, & on le renvoya après l'avoir maltraité. Toute l'Italie en corps envoya une requête à l'Empereur pour la conſervation des Images, mais on l'arracha à ceux qui en étoient chargés: on les retint huit mois, & on les renvoya honteuſement. Le Pape ne laiſſa pas d'écrire encore à ce ſujet à l'Empereur & au Patriarche Anaſtaſe, & envoya à Conſtantinople ces lettres qui furent auſſi ſans effet. Au contraire, l'Empereur irrité contre le Pape & contre l'Italie révoltée, arma une grande flotte qu'il y envoya: mais elle fit naufrage dans la mer Adriatique. Cet accident ne fit qu'irriter d'avantage l'Empereur: il augmenta conſidérablement la capitation dans la Calabre & dans la Sicile, fit tenir regiſtre de tous les enfans mâles qui naiſſoient, & confiſqua dans les terres d[illegible] obéiſſance, les patrimoines de ſaint Pier[illegible] de Rome qui montoient à 224000 liv. En Orient il perſécuta cruellement ceux qui ſoutenoient l'honneur des ſaintes Images, mais il évitoit de les faire mourir, pour les priver de la conſolation & de l'honneur du martyre. Il ſe contentoit ordinairement de les reſſerrer en priſon, de les tourmenter, & de les bannir. Les Grecs n'ont pas laiſſé de conſerver la mémoire de ceux qui ſouffrirent dans cette perſécution des Iconoclaſtes, & on les trouve la plûpart dans le

Ménologe de l'Empereur Basile. Mais il n'est pas toujours aisé de discerner sous quel Empereur ils ont souffert ; & on a quelquefois confondu Léon Isaurien avec Léon Arménien qui ne regna que dans le neuviéme siécle.

IX. L'erreur fait d'étranges progrès en Orient sous Constantin Copronyme. Lâcheté de la plûpart des Evêques.

Constantin Copronyme marcha sur les traces de son pere Léon, & employa toute son autorité pour abolir les Images. Afin de réussir plus sûrement dans ce dessein, il assembla un Concile l'an 754. Il s'y trouva trois cens trente-huit Evêques ; il n'y avoit aucun Patriarche, ni aucun député des grands Siéges, de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem. Le Siége de Constantinople étoit vacant ; car Anastase étoit mort la même année, d'une maladie qui lui faisoit jetter les excrémens par la bouche. Ce Concile s'assembla dans le Palais d'Hierie sur la côte d'Asie vis-à-vis de Constantinople, & dura six mois. L'Empereur Constantin le jour même que le Concile fut terminé, mit en possession du Siége de Constantinople de sa propre autorité le moine Constantin Evêque de Sylée, & le revêtit du pallium. Il ne nous reste de ce concile que la définition de foi, qui a pour titre : Définition du saint & grand Concile œcuménique. Après un assez long préambule, le concile dit, que Jesus-Christ nous a délivré de l'idolâtrie, & nous a appris à adorer Dieu en esprit & en vérité. Mais, ajoute-t'il, le démon ne pouvant souffrir la beauté de l'Eglise, a insensiblement ramené l'idolâtrie sous l'apparence de Christianisme, en faisant rendre de grands honneurs à des choses créées. C'est pourquoi comme le Sauveur a envoyé autrefois ses Apôtres pour la destruction des idoles, il a de même suscité maintenant ses

ſerviteurs nos Empereurs, pour nous inſtruire, & pour renverſer les inventions du démon. C'eſt ainſi que ces Evêques courtiſans ſe reconnoiſſent diſciples des Empereurs. Ils déclarent enſuite qu'ils reçoivent les ſix Conciles œcuméniques, font pluſieurs ſophiſmes pour combattre l'honneur que l'on rend aux Images, alleguent des paſſages de l'Ecriture & des Peres, & concluent que l'on doit rejetter de l'Egliſe avec horreur, toute image peinte de quelque maniére que ce ſoit, & défendent à toute perſonne à l'avenir d'en faire aucune, de la dreſſer dans une égliſe ou dans une maiſon particuliére : ſous peine aux Evêques, aux prêtres & aux diacres de dépoſition, aux moines & aux laïques d'anathême : ſans préjudice des peines portées par les loix impériales.

Il eſt défendu, ſous prétexte d'abolir les Images, de s'emparer des vaſes ſacrés, & de ſe rendre maîtres des égliſes. Le concile prononce enſuite pluſieurs canons, dont les premiers ne contiennent que la doctrine catholique ſur la Trinité & ſur l'Incarnation. Mais il y en ajoute pluſieurs contre les Images de Jeſus-Chriſt & des Saints. Il reconnoît au reſte que l'on doit avoir recours à l'interceſſion de la ſainte Vierge, comme très-puiſſante auprès de Dieu, & que les Saints doivent être priés & honorés ſelon la Tradition de l'Egliſe. Après cela tous les Evêques déclarérent qu'ils ſouſcrivoient avec joie à ce decret ; ils félicitérent l'Empereur d'avoir aboli l'idolâtrie, & anathématiſerent ſaint Germain de Conſtantinople, George de Chypre, & ſaint Jean Damaſcene qui défendoit la foi par ſes Ecrits, & qui le faiſoit avec d'autant plus de force & de liberté, qu'il étoit dans une Province aſſujettie

aux Muſulmans, & ſur laquelle l'Empereur n'avoit plus aucune autorité. Ils répétérent pluſieurs fois l'anathême contre cet illuſtre Docteur de l'Orient, qu'ils chargerent des qualifications les plus odieuſes. Auſſi-tôt après ce concile des Iconoclaſtes, l'Empereur Conſtantin alla dans la place publique avec le nouveau Patriarche & les autres Evêques, & ils publiérent le decret du concile, répétant les anathêmes contre Germain, George & Jean Manſour, (Jean Damaſcene.) Ce decret fut porté dans les provinces, & l'on vit par-tout les Catholiques conſternés, & les Iconoclaſtes changer les vaſes ſacrés, & défigurer les égliſes. On brûloit les Images, on abbattoit ou on enduiſoit les murailles qui en étoient peintes; mais on conſervoit celles qui n'avoient que des arbres, ou des oiſeaux, ou d'autres animaux.

V I.

X. Zéle d'un grand nombre de ſaints moines pour la Foi.

S Etienne ſurnommé le jeune.

La perſécution étoit générale; mais elle étoit plus violente contre les moines, que l'Empereur Conſtantin haïſſoit particuliérement. Alors les plus zélés d'entr'eux s'aſſemblererent au mont ſaint Auxence, monaſtére célébre près de Nicomédie, dont le ſaint Fondateur avoit aſſiſté au Concile de Calcédoine. Etienne en étoit alors le ſixiéme Abbé, & ce ſaint homme étoit également recommandable par ſa vertu & par l'auſtérité de ſa vie. Il étoit né à Conſtantinople l'an 714. Son pere & ſa mere qui avoient de grands biens, étoient encore plus riches des biens de la grace. Il fut élevé avec ſoin dans la piété & dans les Lettres, & on le nourrit dès l'enfance du lait des divines Ecritures. Cette nourriture céleſte le préſerva du poiſon des nouveatés profanes.

La violence de la perſécution obligeoit ſouvent ceux qui étoient oppoſés à l'erreur, de quitter leur pays pour éviter une tentation à laquelle le très-grand nombre ſuccomboit. Les parens d'Etienne furent de ce nombre. Ils emmenerent avec eux leur fils, qu'ils mirent à l'âge de quinze ans dans le monaſtére de S. Auxence. La mort de ſon pere l'ayant rappellé à Conſtantinople, il vendit ſon bien, & le diſtribua aux pauvres. Il avoit deux ſœurs, dont l'une étoit déja Religieuſe à Conſtantinople. Il emmena l'autre en Bythinie avec ſa mere, & les mit toutes deux dans un monaſtére de femmes, voiſin du ſien. Il fut choiſi pour gouverner le monaſtére du mont ſaint Auxence à l'âge de trente ans. C'étoit un nombre de petites cellules éparſes ſur la montagne, au bas de laquelle il y avoit un autre monaſtére. Etienne étoit renfermé dans une des cellules qui étoient ſur la montagne, & il s'y occupoit de la priére & du travail des mains. Il copioit des livres, ou faiſoit des filets; de ſorte qu'outre ſa ſubſiſtance, il gagnoit encore de quoi faire l'aumône. Les autres moines menoient la même vie, & profitoient des exemples & des inſtructions de leur ſaint Abbé.

Le trouvant un jour accablé de douleur à la vûe du progrès que faiſoit l'erreur des Iconoclaſtes, ils lui dirent: Mon pere, nous ſommes dans un embarras extrême, craignant que l'amour de cette vie, ſi naturel à l'homme, ne nous faſſe trahir les intérêts de la Vérité. Etienne leur conſeilla de ſe retirer vers le Pont-Euxin, ou en Chypre, ou à Rome, & d'abandonner Conſtantinople. Les moines ſuivirent ſon conſeil, firent la priére au milieu des larmes, & ſe dirent le dernier adieu. L'Em-

pereur Constantin avoit contre les moines tant d'aversion, qu'il les appelloit des abominables dont on ne devoit pas même se souvenir. Il fit mourir à coups de fouet André moine célébre, surnommé le Calybite, qui lui reprochoit hardiment son impiété. Il envoya ensuite vers saint Etienne un Patrice nommé Calliste, pour l'exhorter à recevoir le decret du dernier concile, & lui donner pour marque d'estime & d'amitié des dattes & des figues. Etienne dit au Patrice: Je ne puis souscrire à la décision de ce faux concile, qui contient une doctrine hérétique. Je ne veux pas attirer sur moi la malédiction du Prophête, en nommant doux ce qui est amer. Je suis prêt à mourir pour l'honneur des saintes Images: quand je n'aurois qu'autant de sang qu'il en peut tenir dans le creux de ma main, je veux bien le répandre pour l'Image de Jesus-Christ. Au reste reportez la nourriture que l'Empereur héresiarque m'envoie: l'huile du pécheur ne parfumera point ma tête.

XI. Souffrances du saint Abbé pour la Foi.

L'Empereur irrité de cette réponse renvoya le Patrice & des soldats, avec ordre de tirer Etienne de sa cellule, de le garder dans le monastére d'en bas, jusqu'à ce que l'Empereur eût décidé ce qu'il en feroit. La cellule de saint Etienne étoit un trou dans le sommet de la roche. Il avoit creusé à l'Orient une petite niche pour faire sa priére, mais si basse qu'il n'y pouvoit tenir que courbé: le reste de la grotte étoit découvert. C'étoit plutôt un tombeau qu'une cellule. Il demeuroit là exposé aux ardeurs de l'été, & aux rigueurs de l'hiver. Son habit n'étoit qu'une tunique de peau, & il portoit par-dessus une chaîne de fer en croix depuis les épaules jusqu'aux

reins. Les soldats étant arrivés à cette cellule ; en tirerent le saint homme, & furent obligés de le porter. Car il avoit été si long-temps dans ce trou, que ses jambes étoient pliées, & qu'il ne pouvoit ni les dresser, ni les remuer. Les soldats surpris de ce spectacle & touchés de compassion, le prirent à deux, lui faisant mettre les mains sur leurs épaules, & lui tenant les genoux. Ils l'enfermerent dans le monastére & le garderent. Cependant saint Etienne chantoit avec ses moines une priére qui dit : J'ai rencontré les voleurs de mes pensées. Il vouloit marquer qu'on l'avoit tiré de sa contemplation. Ces soldats se disoient : Hélas ! ces moines qu'on maltraite ainsi sans sujet, ont raison de nous appeller des voleurs. Saint Etienne & ceux qui l'accompagnoient, demeurerent ainsi enfermés pendant six jours sans manger. Le septiéme, l'Empereur envoya un autre officier, qui remit le saint homme dans sa cellule. Car il étoit obligé de partir pour la guerre contre les Bulgares, qui attaquerent les Romains l'an 763. Les soldats avant que de partir, se recommanderent aux priéres de saint Etienne.

XII. Les ennemis de la vérité ont recours à la calomnie & aux moyens les plus iniques.

Mais le Patrice donna de l'argent à un des moines nommé Sergius, pour l'engager à accuser son saint Abbé. Ce misérable sortit du monastére, & inventa diverses accusations, qui parurent frivoles. Enfin il chargea le serviteur de Dieu d'avoir un commerce infâme avec une veuve de qualité, nommée Anne, qui avoit pris l'habit de religieuse dans un monastére de femmes, qui étoit au pied de la montagne. Les calomniateurs suborneront une esclave qui la servoit, & lui promirent de la marier à un officier du Palais, afin de lui faire

dire ce qu'ils vouloient contre ſa maîtreſſe & contre Etienne. Ils envoyerent l'écrit d'accuſation à l'Empereur, qui donna ordre auſſi-tôt qu'on ſe ſaisît d'Anne, & qu'on la lui amenât au camp. Le Lieutenant de Conſtantinople, à qui cet ordre avoit été envoyé, l'exécuta ponctuellement. Il arriva au monaſtére lorſque les religieuſes chantoient Tierce. Les ſoldats qui l'accompagnoient, entrerent inſolemment dans l'égliſe. Le chant fut changé en cris & en gémiſſemens. La ſupérieure fut obligée de laiſſer aller Anne, à qui elle donna une compagne en leur diſant: Allez, mes enfans, vers l'Empereur, & répondez avec ſageſſe aux queſtions qu'il vous fera. Allez en paix: que le Seigneur ſoit avec vous. Elles prirent leurs manteaux, ſe mirent à genoux, reçurent ſa bénédiction & partirent. Quand elles furent arrivées à l'armée, l'Empereur les fit ſéparer, & dit à Anne en particulier: Je crois ce que l'on m'a dit de vous. Déclarez-moi comment cet impoſteur vous a fait renoncer à la ſplendeur de votre famille, pour prendre cet habit de ténébres. Il nommoit ainſi l'habit monaſtique, parce qu'il étoit noir. Anne lui répondit: Seigneur, tourmentez-moi, faites-moi mourir, vous n'entendrez de moi que la vérité. Je ne connois cet homme que comme un Saint qui me conduit dans la voie du ſalut. L'Empereur demeura aſſis, ſe mordant le bout du doigt, & remuant l'autre main en l'air: c'étoit ſon geſte ordinaire. Il fit garder Anne, & renvoya ſa compagne malgré elle au monaſtére. L'Empereur étant revenu à Conſtantinople, fit enfermer Anne dans la priſon du bain qui étoit très-obſcure, avec des fers aux mains. Il la fit menacer des derniers ſuppli-

ces, si elle n'avouoit son prétendu crime. Enfin ce Prince l'interrogea au milieu de tout le peuple, & lui dit en lui montrant quantité de nerfs de bœuf: Je te les ferai tous user sur le corps, si tu ne déclares publiquement ton infamie. Elle ne répondit rien; & aussitôt huit hommes robustes la prirent par les deux mains, & l'étendirent en l'air en forme de croix, tandis que deux autres la frappoient de toutes leurs forces, l'un sur le ventre, l'autre sur le dos. Elle ne disoit que ces paroles: Je ne connois point cet homme pour le mal, comme vous dites. Alors on lui confronta l'esclave, qui l'accusa avec serment. Elle étendoit la main contre elle, & lui crachoit au visage. L'Empereur voyant qu'Anne ne parloit plus, crut qu'elle étoit morte de la violence des coups, & la fit jetter dans un des monastéres de Constantinople. Il n'est plus parlé d'elle depuis.

XIII. Fourberie insigne des persécuteurs des gens de bien. Suite des souffrances de S. Etienne.

L'Empereur qui ne cherchoit qu'un prétexte pour faire mourir saint Etienne, engagea par une lâche & indigne supercherie, un jeune homme de ses confidens, à aller solliciter le saint Abbé à lui donner l'habit monastique. Le fourbe dit au serviteur de Dieu, qu'il répondroit de son ame au Souverain Juge, s'il refusoit de lui donner un asyle pour se sauver. Saint Etienne se laissa toucher par les larmes feintes de l'hypocrite; & quand il eut reçu l'habit, il alla trouver l'Empereur comme on en étoit convenu. L'Empereur le montra en public dans son habit de moine, & se plaignit de la désobéissance d'Etienne, qui portoit l'audace jusqu'à séduire les gens de son Palais. On mit aussi-tôt en piéces l'habit du faux moine, on lui versa de l'eau comme pour

le purifier, on le revêtit d'un habit militaire, & l'Empereur le déclara ſon Ecuyer. En même-temps il envoya au mont ſaint Auxence un grand nombre de gens armés, qui diſperſerent les moines, mirent le feu au monaſtére & à l'égliſe, & les réduiſirent en cendres juſqu'aux fondemens. Ils tirerent ſaint Etienne de ſa caverne, le frapperent à coups de bâton, le prirent à la gorge & lui déchirerent les jambes dans des épines : ils lui crachoient au viſage & l'accabloient de toutes ſortes d'injures. On l'enferma enſuite dans un monaſtére près de Chryſopolis, où l'on envoya pluſieurs Evêques pour le ſéduire. Ces Evêques après avoir fait leur priére, & verſé des larmes ſur l'état dans lequel ils voyoient ſaint Etienne, lui dirent ; Homme de Dieu, comment vous imaginez-vous en ſçavoir plus que les Empereurs, les Archevêques, les Evêques & tous les Chrétiens? Croyez-vous que nous voudrions perdre nos ames ? Saint Etienne répondit : Conſidérez ce que le Prophête Elie dit à Achab : Ce n'eſt pas moi qui trouble Iſraël, c'eſt vous & la maiſon de votre pere. C'eſt vous qui avez innové. L'Evêque de Nicomédie, qui étoit un jeune homme, ſe leva pour donner un coup de pied au ſaint Abbé aſſis à terre, mais un des gardes le prévint, & frappa dans le ventre le ſaint homme. L'Empereur ſçachant que les Evêques n'avoient rien gagné ſur Etienne, l'envoya en exil dans l'Iſle de Proconeſe près de l'Helleſpont. Avant que de partir, il guérit le ſupérieur du monaſtére, abandonné des Médecins.

Saint Etienne étant arrivé à Proconeſe, ſe logea dans une caverne qu'il trouva dans un lieu déſert ſur la mer, & il ſe nourriſſoit des herbes qu'il trouvoit. Ses diſciples chaſſés du

Mont saint Auxence, ayant appris le lieu de son exil, se rassemblérent autour de lui, & firent un nouveau monastére. Sa mere même & sa sœur vinrent le trouver dans cette Isle. Pour lui, il fit faire une petite cage où il s'enferma pour continuer ses austérités. Il y faisoit une infinité de miracles. Comme il annonçoit en même-temps la vérité, & se déclaroit dans toutes les occasions pour les saintes Images, l'Empereur le rappella promptement, pour empêcher, disoit-il, qu'il n'enseignât au peuple l'idolâtrie. Il le fit donc mettre dans une prison obscure, les fers aux mains & les entraves aux pieds. Quelques jours après, il l'interrogea, le chargea d'injures; & le trouvant inébranlable, il l'envoya lié par le cou & les mains derriére le dos au Prétoire, pour le faire juger selon les loix, parce qu'il avoit foulé aux pieds l'image de l'Empereur. Le saint homme avoit fait cette action, pour faire sentir quel crime c'étoit de fouler aux pieds l'Image de Jesus-Christ & de la sainte Vierge.

XIV. Persécution générale.

Cependant plusieurs officiers & plusieurs soldats furent accusés d'honorer les Images. L'Empereur les fit punir rigoureusement en diverses maniéres, & il ordonna que tous ses sujets fissent serment de ne rendre aucun honneur aux Images. Il obligea le Patriarche Constantin de faire le même serment sur la vraie Croix. Mais peu de temps après il le bannit, & fit ordonner Patriarche, Nicetas esclave d'origine. Il voulut aussi rendre absolument mépriſable l'habit monastique. Il fit donc passer dans l'hyppodrome tous les moines qu'on put arrêter, tenant chacun malgré soi une femme par la main. Le peuple s'en divertissoit, crachoit sur eux, & les traitoit indignement. Il condamna aussi à la mort quel-

ques-uns des premiers officiers, pour avoir été viſiter ſaint Etienne dans ſa priſon & avoir compati à ſes ſouffrances. La perſécution devint enſuite générale. Elle s'étendoit aux Evêques, aux moines, aux Magiſtrats, aux ſimples particuliers. L'Empereur ne vouloit pas qu'on priât la ſainte Vierge & les Saints. Il faiſoit déterrer & conſumer les Reliques les plus reſpectées, & il traitoit d'impies ceux qui les honoroient. Il fit jetter dans la mer la châſſe de ſainte Euphemie, qui étoit à Calcedoine, ne pouvant ſouffrir l'huile précieuſe qui en dégoutoit en préſence de tout le peuple. Mais la Relique fut conſervée miraculeuſement. Cette égliſe ſervit d'attelier pour forger des armes, & les ouvriers faiſoient leurs ordures dans le Sanctuaire.

Saint Etienne étoit toujours dans ſa priſon à Conſtantinople. Il prédit en y entrant, que ce ſeroit ſa derniere demeure. Il eut la conſolation d'y trouver trois cens quarante-deux moines de divers pays. Les uns avoient le nez coupé, d'autres les yeux crevés, ou les mains coupées, pour avoir refuſé de ſigner le decret contre les ſaintes Images. Quelques-uns avoient perdu les oreilles; d'autres montroient les marques des coups de fouets qui les avoient déchirés: d'autres avoient la barbe brûlée, & leur viſage tout défiguré par la poix qu'on y avoit miſe. Etienne voyant les marques des ſouffrances de ces ſaints Confeſſeurs, béniſſoit Dieu de la patience qu'il leur avoit inſpirée, & s'affligeoit de n'avoir encore rien ſouffert de ſemblable. Mais les Confeſſeurs le regardoient comme leur Paſteur & leur maître, écoutoient ſes inſtructions, & lui découvroient leur intérieur. La priſon du Prétoire devint un monaſtére, où tout l'Office ſe faiſoit

réguliérement. Les gardes & tous ceux qui entendoient parler de ce saint Abbé, l'admiroient & le regardoient comme un Ange sur la terre.

XV. Martyre du saint Abbé Etienne.

L'Empereur ayant appris qu'Etienne avoit converti sa prison en un monastére, fut outré de colere, & fit rechercher tous ceux qui avoient un moine pour parent, pour ami, ou pour voisin. On les envoyoit en exil, après les avoir déchirés de coups. On dénonçoit qui on vouloit : les esclaves accusoient leurs maîtres : Constantinople étoit dans la désolation. L'Empereur donna ordre que l'on menât Etienne au lieu où l'on exécutoit les criminels, afin qu'on lui coupât la tête ; mais il le fit ensuite reconduire en prison, ne voulant pas le faire mourir d'une mort si douce. Il exhorta ses courtisans à lui procurer la satisfaction qu'il desiroit depuis long-temps, & à le débarasser de l'abominable moine qui troubloit son repos. Aussi-tôt une troupe de courtisans courut à la prison, & se saisit du saint homme. Ils le jetterent par terre, attachérent des cordes aux fers qu'il avoit aux pieds, & le traînerent dans la rue, le frappant sur la tête & par tout le corps à coups de pied, de pierres, & de bâtons. Un de ces malheureux voyant qu'Etienne levoit les yeux au ciel pour prier, dit : Quoi cet abominable veut mourir comme un Martyr ! En même temps il prit un morceau de bois dont il frappa la tête du saint & le tua sur le champ. Cet homme qui s'appelloit Philomathe tomba aussi-tôt, grinçant les dents & agité du démon, qui le tourmenta jusqu'à la mort. On continua de traîner le corps de saint Etienne, en sorte que son sang arrosoit le pavé. On lui jetta contre le ventre une grosse pierre qui l'ouvrit en deux, & fit sortir ses

intestins. On le frappoit encore quoiqu'il fût mort. Les femmes mêmes s'en mêloient, aussi-bien que les enfans, que l'on faisoit sortir des écoles par ordre de l'Empereur, pour courir après avec des pierres. Un cabaretier qui le vit, le croyant vivant, lui donna un si grand coup de tison, qu'il lui cassa le derriére de la tête, en sorte que la cervelle se répandit. Les courtisans allérent raconter à l'Empereur toutes ces horreurs : il les reçut avec joie, les fit mettre à table avec lui, & éclatoit de rire en apprenant les circonstances de cette mort. Elle arriva comme l'on croit, le 28 Novembre de l'an 766, ou 767. Saint Etienne étoit dans la cinquante-troisiéme année de son âge. On le nomme le jeune pour le distinguer du premier Martyr.

La même année l'Empereur fit amener à Constantinople le Patriarche Constantin, de l'Isle où il étoit en exil. On le déchira de coups, en sorte qu'il ne pouvoit plus marcher : on le porta dans l'église de sainte Sophie, & on le fit asseoir devant le Sanctuaire. A chaque reproche qu'on lui faisoit, on le frappoit au visage. Ensuite on le fit monter sur l'ambon, & le Patriarche Nicetas envoya des Evêques pour lui ôter le pallium, & l'anathématisa. On le fit après cela sortir de l'église à reculons. On voit ici un exemple de la dégradation qui devoit précéder la peine de mort. Le lendemain, jour de spectacle dans l'hyppodrome, on lui rasa la tête entiérement, la barbe, les sourcils, on le revêtit d'un habit de laine sans manches, & on le mit à rebours sur un âne dont il tenoit la queue entre ses mains. On lui fit ainsi passer toute la carriére au milieu du peuple qui crachoit sur lui & le char-

XVI. Suite de la persécution.

geoit d'injures. L'âne étoit mené par son neveu à qui on avoit coupé le nez. Quand ils furent arrivés à l'endroit où les chevaux s'arrêtoient, on le jetta de dessus l'âne, & on lui mit le pied sur la gorge. Quelques jours après, l'Empereur lui envoya dire par des Patrices: Que dites-vous de notre concile & de notre foi? Le malheureux Constantin croyant appaiser l'Empereur, répondit: Votre foi est pure, & vous avez bien fait de tenir ce concile. C'est-là, dirent les Patrices, ce que nous voulions apprendre de ta bouche impure. Va maintenant aux ténebres & à l'anathême. Il fut condamné à mort, & eut la tête coupée dans le lieu ordinaire des exécutions. On pendit sa tête par les oreilles, dans une place où elle fut trois jours exposée à la vûe du peuple. C'est ainsi que le Patriarche Constantin fut traité par l'Empereur, dont il avoit baptisé les deux enfans nés de sa troisiéme femme, ce qui étoit alors regardé comme une alliance spirituelle.

Depuis ce temps l'Empereur fut encore plus furieux contre les Catholiques. Il fit arrêter un célébre stylite nommé Pierre, qui n'obéissoit point à ses ordonnances impies, le fit lier par les pieds, & traîner par la ville. Il en fit jetter d'autres dans la mer, enfermés dans des sacs où étoient attachés des pierres. D'autres eurent les yeux crevés, le nez coupé, ou furent déchirés de coups. Ces cruautés s'exerçoient à Constantinople & dans les provinces. L'Empereur qui vouloit paroître plein de zéle contre l'idolâtrie, menoit une vie digne d'un persécuteur des Saints. Elle se passoit dans les concerts de musique, dans les festins, dans les spectacles. Il étoit esclave des passions les plus infâmes, & ne pouvoit souffrir ceux qui vi-

voient d'une maniére réguliére. Il changeoit les monastéres en logemens de soldats Iconoclastes. Il leur donna entr'autres celui de saint Dalmace, qui étoit le premier de Constantinople, & un grand nombre des plus considérables. Il en ruina d'autres de fond en comble. Il fit mourir les Personnes du plus haut rang, qui avoient embrassé la vie monastique; sur-tout ceux qui avant leur pénitence, avoient vêcu à la Cour, & avoient été confidens de ses infâmes débauches, craignant qu'ils ne découvriſſent sa turpitude.

VII.

XVII. La paix rendue à l'Egliſe.

Après sa mort, la persécution diminua. Son fils Leon Chasare, quoiqu'ennemi des Images, fit peu de mal à ceux qui les honoroient. Mais la paix fut rendue à l'Egliſe d'Orient sous le jeune Constantin & sa mere Irene. Comme elle étoit catholique, il fut permis de respecter les saintes Images & d'embrasser la vie monastique. Le Siége de Constantinople étoit occupé par Paul, recommandable par sa science & par sa piété. On l'avoit ordonné malgré lui la derniére année du regne de Leon, après la mort de Nicetas. Comme il avoit eu la foibleſſe de souscrire au concile des Iconoclastes, il voulut réparer sa faute en descendant de son Siége pour faire pénitence dans un monastére. L'Impératrice le fit prier par les personnes les plus distinguées de rester dans sa dignité; mais il réſista à toutes les sollicitations, & déclara qu'il ne vouloit plus penser qu'à la mort. Il confessa publiquement qu'il étoit coupable d'avoir gardé le silence, & de ne s'être point déclaré pour la Vérité par la crainte de la persécution, & dit à l'Impératrice qu'elle ne pouvoit se sauver, si elle

n'assembloit un Concile œcuménique pour remédier aux maux de l'Eglise. Peu de temps après cette déclaration, le Patriarche Paul mourut en paix, fort regretté de l'Impératrice & de tous les gens de bien : car c'étoit un homme vénérable, qui faisoit des aumônes incroyables, & en qui tout le monde avoit confiance.

L'Impératrice Irene voulant lui donner un bon successeur, assembla les personnes les plus éclairées & les plus zélées pour le bien de l'Eglise. On nomma tout d'une voix Taraise Secrétaire de l'Empire, qui refusa long temps, & ne se rendit que quand on lui eut promis qu'on assembleroit un Concile général pour rendre la paix à l'Eglise. Dès qu'il eut été ordonné, il écrivit au Pape Adrien de concert avec l'Impératrice Irene & son fils Constantin, pour le prier de venir en Orient, ou d'y envoyer des Légats, & de concourir au projet du Concile universel pour confirmer l'ancienne tradition touchant les Images. Taraise écrivit aussi aux Evêques & aux prêtres d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem. Il leur envoya sa profession de foi touchant la Trinité, l'Incarnation, & l'invocation des Saints. Il approuva les six Conciles œcuméniques, condamna celui des Iconoclastes, & pria ceux à qui il écrivoit d'envoyer des Légats pour tenir leur place dans le Concile, & d'écrire des lettres pour concourir à la réunion de l'Eglise. Le Pape Adrien fit réponse à l'Empereur & au Patriarche. Il déplora les maux de l'Eglise d'Orient, & félicita l'Empereur du zéle qu'il témoignoit pour y remédier. Je vous supplie, dit-il, de faire honorer les Images, comme nous faisons en Occident, selon la tradition de no

Peres. Nous vous envoyons les passages des Peres qui autorisent cette sainte pratique. Nous vous supplions à genoux & prosternés à vos pieds, de faire rétablir les Images en leur ancien état. Si on ne peut le faire, à cause des hérétiques, sans tenir un Concile, il faut d'abord condamner le faux concile tenu contre toutes les régles, & proteſter qu'il y aura une pleine liberté. Il traitoit la queſtion fort au long, distinguant avec soin ce que les Iconoclastes ne cessoient de confondre. Il demandoit ensuite la restitution des patrimoines de saint Pierre, se plaignoit du titre d'Evêque universel que Taraise avoit pris, & de ce qu'on l'avoit fait passer subitement de l'état laïc à la dignité de Patriarche; mais on ne fit point traduire en grec cette fin, de peur d'indisposer les esprits. Les lettres pour la convocation du Concile au nom de Constantin & d'Irene, furent envoyées à tous les Evêques de leur obéissance. Ils se rendirent à Constantinople, & les Légats du Pape & des Patriarches d'Orient y arrivérent en même temps. L'Empereur & sa mere étoient en Thrace hors de Constantinople. Leur absence rendit plus hardis les Evêques engagés dans l'héréſie des Iconoclastes, qui étoient le plus grand nombre, & soutenus par la plûpart des laïcs. La sédition devint si grande, que l'Impératrice fut obligée de différer la convocation du Concile. Elle fit venir des troupes, pour chasser celles qui avant servi sous l'Empereur Constantin son beau-pere, étoient imbues de ses erreurs. Elle les cassa toutes, & par ce moyen elle vint à bout de faire assembler le Concile, qui se tint à Nicée dans l'église de sainte Sophie l'an 787.

VIII.

XVIII. Septiéme Concile général.

Les cinq premiéres ſeſſions.

Les Légats du Pape ſont nommés les premiers dans les actes : Taraiſe Patriarche de Conſtantinople eſt nommé enſuite : après lui les Prêtres, Légats & Députés des Siéges Apoſtoliques d'Orient, & enſuite les Evêques au nombre de trois cens ſoixante-dix-ſept, tous des pays qui obéiſſoient à l'Empereur de Conſtantinople. Tout ſe paſſa ſelon les régles dans ce Concile. On y reçut les Evêques qui témoignerent un regret ſincére d'avoir ſuivi le parti de l'erreur ; à cauſe de la multitude des coupables, on crut pouvoir ſe diſpenſer de ſuivre toute la rigueur de la diſcipline. On lut & on examina les lettres du Pape & des Patriarches d'Orient, qui renfermoient la vraie doctrine. Celle qui étoit écrite au nom des Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jeruſalem, eſt remarquable. Ces Evêques parlent toujours de l'Empereur de Conſtantinople comme de leur Maître, & traitent d'ennemis les Arabes ſous leſquels ils vivoient depuis près de 150 ans, ſans avoir encore pû s'accoutumer à leur domination. Ils déclarent qu'ils reçoivent les ſix Conciles œcuméniques, & rejettent celui que l'on nommoit le ſeptiéme. Ils ajoutent : L'abſence des trois Patriarches & des Evêques qui leur ſont ſoumis, ne doit pas vous empêcher de vous aſſembler, puiſqu'elle ne vient pas de leur choix, mais de la violence de ceux qui les tiennent ſous leur puiſſance. Il ne ſe trouva au ſixiéme Concile aucun Evêque de ces quartiers, ſans que ce Concile en ait ſouffert aucun préjudice, ſur-tout le très-ſaint Pape de Rome y ayant conſenti, & s'y étant trouvé par ſes Légats. Ces paroles ſont très remarquables dans la bouche de ces Orientaux

qui n'avoient aucun intérêt de flatter l'égliſe de Rome. On lut enſuite leur confeſſion de foi, où ils reçoivent les traditions de l'Egliſe touchant la vénération des Saints, leurs Reliques & leurs Images. On diſcuta dans une autre ſeſſion les autorités des Peres. On rapporta des paſſages formels, dont quelques-uns montroient que Dieu avoit fait des miracles par les Images. Pour les confirmer, on lut un diſcours attribué à ſaint Athanaſe, contenant le récit d'un miracle qu'on diſoit arrivé à Beryte ſur un image de Jeſus-Chriſt percée par les Juifs, dont il ſortit du ſang qui guérit pluſieurs malades. Les Evêques furent touchés de cette lecture, juſqu'à répandre des larmes. Il eſt néanmoins certain que cette piéce n'eſt point de ſaint Athanaſe, & il y a même tout-à-fait lieu de douter de la vérité de l'hiſtoire qu'elle contient. Parmi les Evêques de ce Concile, il ne paroît pas qu'il y en eût aucun verſé dans la critique : car on y rapporta pluſieurs autres piéces fauſſes. Mais ce défaut ne nuit point à la déciſion du Concile, clairement fondée ſur la Tradition. On peut remarquer à cette occaſion combien il eſt utile de connoître l'hiſtoire, la chronologie, la différence des mœurs & des ſtyles, pour diſcerner les piéces authentiques d'avec les apocryphes.

XIX. Sixiéme ſeſſion.

La ſixiéme ſeſſion fut toute employée à réfuter la déciſion du concile des Iconoclaſtes. Le faux concile diſoit que les Chrétiens étoient retombés dans l'idolâtrie. On répondit qu'on ne pouvoit accuſer l'Egliſe d'idolâtrie, ſans faire injure à Jeſus-Chriſt. C'eſt à quoi ſe réduit la réponſe à cette accuſation. En parlant du ſixiéme Concile, le ſecond de Nicée nom-

ma toujours le Pape Honorius entre ceux qui y furent condamnés, ſans que les Légats du Pape qui y étoient préſens, s'en ſoient plaints. Le concile des Iconoclaſtes avoit dit que l'Euchariſtie étoit la ſeule image permiſe de Jeſus-Chriſt. Voici comment le ſecond Concile de Nicée répond à cette objection. Aucun des Apôtres ni des Peres n'a dit, que le ſacrifice non ſanglant fût l'image du corps de Jeſus-Chriſt, car ce n'eſt point ce qu'ils avoient appris de lui. Il ne leur a pas dit: prenez & mangez l'image de mon corps, mais prenez & mangez, ceci eſt mon corps. Il eſt vrai qu'avant la conſécration quelques Peres ont appellé les dons, antitypes; mais après la conſécration on les a nommés, ils ſont, & on les croit proprement le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt. Au contraire ces habiles gens (les Iconoclaſtes) voulant abolir les ſaintes Images, ont introduit une autre image qui n'en eſt point une, mais le Corps & le Sang; en quoi ils font encore plus paroître d'impiété que d'ignorance. Ils ſe raprochent néanmoins de la vérité, en diſant que c'eſt un Corps divin. Ce que diſent ici les Evêques pour réfuter le concile des Iconoclaſtes, qu'on n'a jamais donné à l'Euchariſtie le nom d'image, doit s'entendre d'une image ordinaire, qui repréſente ſeulement l'original, ſans le contenir: c'étoit de telles images qu'il étoit queſtion avec les Iconoclaſtes. Mais on ne peut nier d'ailleurs, que les Peres Latins ne diſent quelquefois, que l'Euchariſtie eſt la figure ou le ſigne du corps de Jeſus-Chriſt, comme nous le nommons communément le ſaint Sacrement. Les Peres Grecs la nomment auſſi quelquefois Type & quelquefois Antitype, même après

après la consécration. Mais quand les Peres de Nicée n'auroient pas fait assez d'attention à ces passages des Anciens, il est toujours évident qu'ils croyoient que l'Eucharistie étoit le propre & véritable Corps de Jesus-Christ, & qu'ils n'accusoient point les Iconoclastes d'avoir une créance contraire. *Perpétuité, liv. viij. c. 7.*

Le Concile des Iconoclastes, pour prouver que les Images ne sont pas de tradition Apostolique, avoit dit qu'elles ne sont consacrées par aucune priére, mais qu'elles demeurent telles que les peintres les ont faites. Le Concile de Nicée ne nie pas le fait: mais il soutient qu'il y a plusieurs choses qui sont saintes par leur nom seul, sans aucune consécration. Nous croyons, dit-il, recevoir quelque avantage en baisant les vases sacrés, quoiqu'ils n'ayent reçû aucune bénédiction. Encore à présent il n'y a point dans l'Eucologe des Grecs, de priéres ni de bénédictions pour les croix, les images & les vases sacrés. Les Evêques de Nicée répondent ensuite aux passages de l'Ecriture & des Peres, objectés par le concile des Iconoclastes, mais ils insistent principalement sur la Tradition perpétuelle & sur l'infaillibilité de l'Eglise. Enfin en répondant à l'anathême contre Germain, George & Mansour, ils font l'éloge de ces trois grands hommes, saint Germain Patriarche de Constantinople, saint Georges de Chypre & saint Jean Damascene.

XX. Septiéme session. Définition de Foi. Fin du Concile.

La définition de Foi fut lûe dans la septiéme session. Elle étoit conçûe en ces termes: Nous décidons que les saintes Images, soit de couleurs, soit de piéces de rapport, ou de quelque autre matiére convenable, seront exposées, soit dans les églises, sur les vases, les

habits ſacrés, les murailles, ſoit dans les maiſons & dans les chemins. Car plus on voit ſouvent dans leurs Images Jeſus-Chriſt, ſa ſainte Mere, & les Saints, plus on ſe ſent porté à ſe ſouvenir & à aimer les originaux. On doit rendre à ces Images le ſalut & l'adoration d'honneur, & non pas le culte de latrie qui ne convient qu'à la Nature Divine; mais on approchera de ces Images l'encens & le luminaire, comme on en uſe à l'égard de la croix, des Evangiles & des autres choſes ſacrées, le tout ſelon la pieuſe coutume des Anciens. Car l'honneur de l'Image eſt rapporté à l'original qu'elle repréſente. Telle eſt la doctrine des ſaints Peres & la Tradition de l'Egliſe catholique. Ceux qui oſent penſer ou enſeigner autrement, nous ordonnons qu'ils ſoient dépoſés, s'ils ſont Evêques ou clercs; & excommuniés, s'ils ſont moines ou laïques. Ce decret fut ſouſcrit par les Légats & par tous les Evêques au nombre de trois cens cinq.

On écrivit enſuite deux lettres, l'une à l'Empereur & à ſa mere, l'autre au Clergé de Conſtantinople, pour les inſtruire de ce qui s'étoit paſſé. Dans la lettre à l'Empereur on explique les divers ſens du mot d'adoration, & l'on fait voir que ſouvent il ne ſignifie que ſalut & proſternement. L'Empereur & l'Impératrice les ayant reçûes, écrivirent au Patriarche Taraiſe d'amener tous les Evêques à Conſtantinople. Quand ils furent arrivés, l'Impératrice marqua un jour pour les aſſembler, & elle ſe trouva même avec eux; ce fut le vingt-troiſiéme d'Octobre de la même année 786. Cette Aſſemblée qui ſe tint à Conſtantinople fut la huitiéme & derniére ſeſſion du ſecon-

Concile de Nicée. L'Impératrice s'assit à la premiére place avec l'Empereur son fils. Ils invitérent le Patriarche à parler le premier; ils parlerent eux-mêmes, & les Evêques leur répondirent par de grandes acclamations. On lut ensuite la définition du Concile, qui fut approuvée de nouveau, & l'Empereur & l'Impératrice y souscrivirent. Cette action fut publique & en présence du peuple. Après de nouvelles acclamations des Evêques & du peuple, l'Impératrice fit des présens aux Evêques & les renvoya à leurs églises. Ainsi finit ce Concile qui est le second de Nicée & le septiéme œcuménique. Les Grecs en font mémoire dans leur Ménologe, le douziéme jour d'Octobre. Nous parlerons des canons de ce Concile dans l'article de la discipline.

ARTICLE III.

Eglises d'Angleterre, de Hollande & d'Allemagne.

I.

L'An 703 le Roi Alfrede assembla un concile à Nestrefield, où se trouverent presque tous les Evêques d'Angleterre, & l'Archevêque de Cantorberi y présida. Saint Vilfrid y fut invité, & on lui promit de lui faire satisfaction; mais on ne lui tint point parole. Les Evêques & les Abbés qui avoient usurpé les biens de son monastére, les conserverent. Saint Vilfrid alla à Rome demander justice au Pape Jean VI, qui assembla un Concile. On exa-

I Eglise d'Angleterre. Conciles touchant l'affaire de S. Vilfrid. Fin de ce saint Evêque.

mina les plaintes de saint Vilfrid & des députés de l'Archevêque de Cantorberi, & l'on tint pour cette affaire pendant quatre mois soixante & dix congrégations. Saint Vilfrid y fut pleinement justifié, & les actes de ce Concile furent lûs à haute voix devant tout le peuple selon la coutume des Romains. Après un jugement si favorable, saint Vilfrid vouloit demeurer à Rome, & y finir sa vie, déja fort avancée, dans le détachement de toutes les choses du monde. Mais le Pape & tout son Concile lui commanderent de retourner en Angleterre, pour la consolation des fidéles & la joie de ses amis. Il emporta de Rome des Reliques & des choses précieuses pour l'ornement des églises, & repassa en France. Il eut à Meaux une très-grande maladie qui le réduisit à l'extrémité; mais en ayant été guéri assez promptement, il retourna en Angleterre. L'Archevêque de Cantorberi touché de l'autorité du Pape, se réconcilia sincérement avec saint Vilfrid. Il tint un Concile en pleine campagne près d'une riviére. Le Roi y assista avec ses Seigneurs, les Evêques, les Abbés & une Abbesse dont on estimoit les conseils. Saint Vilfrid étoit présent. On lut les lettres du Pape: on pria Dieu d'inspirer à l'Assemblée des pensées de paix & une charité sincere. Après une mure délibération, la conclusion du Concile fut que tous les Evêques, le Roi & les Seigneurs feroient une paix véritable avec l'Evêque Vilfrid, & lui rendroient ses deux monastéres avec leurs revenus. Ils s'embrassérent tous, communiérent ensemble, & après avoir rendu graces à Dieu, chacun se retira chez soi. Saint Vilfrid, peu de temps avant sa mort, étant à Ripon, en présence de ceux

Abbés & de huit moines ses meilleurs amis, fit ouvrir son trésor par celui qui en gardoit les clefs, & tirer devant eux tout ce qu'il avoit d'or, d'argent & de pierreries, & en fit quatre parts. La premiére pour les églises de sainte Marie & de saint Paul de Rome; la seconde pour les pauvres; la troisiéme pour les prévôts de ses deux monastéres, afin qu'ils eussent de quoi faire des présens aux Rois & aux Evêques; la quatriéme pour être partagée à ceux qui l'avoient suivi dans ses voyages. Il mourut l'an 709 âgé de soixante-seize ans. L'Abbé de Ripon fit célébrer tous les jours pour lui une Messe particuliére, & tous les ans son anniversaire. Il faisoit distribuer aux pauvres la dixme de ses troupeaux outre les aumônes journaliéres.

II. Divers événemens qui regardent l'église d'Angleterre.

On voyoit sans cesse aller à Rome par dévotion, des Anglois de toute condition & de tout sexe, même des nobles, des Ducs & des Rois. L'un de ces Rois fut Cenred Roi de Mercie ou des Anglois Occidentaux, qui après avoir regné quatre ans, renonça à sa Couronne, & alla à Rome où il embrassa la vie monastique, & acheva sa vie dans les priéres, les jeûnes, & les aumônes. Il amena avec lui Offa Roi des Saxons Orientaux, qui étant jeune, bien fait, & chéri de ses sujets, quitta pour Jesus-Christ sa femme, son pays, & son Royaume, & embrassa aussi à Rome la vie monastique. Tout deux y moururent promptement, comme ils l'avoient ardemment désiré. Ethelrede qui avoit regné plus de trente ans sur les Merciens, s'étoit aussi fait moine, mais sans sortir d'Angleterre. Il fut depuis Abbé de Bardenei.

Nous ne marquerons point ici les noms des

différens Princes qui regnoient dans les sept Royaumes dont l'Angleterre étoit composée. Un tel détail seroit fort peu utile aux fidéles, que nous avons principalement en vûe dans cet Abrégé. Nous ne parlerons que de quelques-uns des plus célébres. Ina étoit Roi des Saxons Occidentaux à la fin du septiéme siécle & au commencement du huitiéme. Il se signala par plusieurs expéditions contre les Bretons de Cornouaille, les Rois de Kent, de Mercie & les Saxons Méridionaux. L'an 726, après un regne glorieux de trente-sept ans, Ina alla à Rome sous le Pontificat de Grégoire II, fit bâtir le college Anglois & une belle église: il imposa une taxe d'un sol par maison dans ses Etats, pour fournir à l'entretien du college destiné à former les eccléſiastiques Anglois. Enfin il quitta la couronne & embrassa la vie monastique, & Ethelburge sa femme se fit religieuse. Le vénérable Bede donne à Ina le titre de Saint.

Vers le milieu du huitiéme siécle, les Seigneurs de Mercie élurent pour Roi Offa, différent de celui dont nous avons parlé plus haut. Il se fit redouter des Rois ses voisins, & se rendit célébre par ses victoires sur les Gallois. Mais il se déshonora par l'horrible perfidie avec laquelle il fit mourir Ethelbert Roi d'Estanglie, qui étoit venu lui demander sa fille en mariage. Il alla à Rome en 794 pour calmer les remords de sa conscience, & obtint du Pape des indulgences. Mais elles ne pouvoient lui être utiles qu'autant qu'il étoit vraiment converti, & qu'il faisoit tout ce qui étoit en son pouvoir pour satisfaire à la justice divine. Offa augmenta alors le tribut établi par Ina pour l'entretien du college Anglois

Ce tribut appellé Romescot, c'est-à-dire, tribut de Rome, fut ensuite appellé denier de S. Pierre, parce que l'argent se comptoit à Rome à la fête de S. Pierre aux Liens. Offa mourut en *796.*

II.

Saint Ceolfrid, disciple & successeur de saint Benoît Biscop, gouvernoit au commencement du huitiéme siécle, les deux monastéres de Viremouth & de Jarrou. Il avoit été à Rome avec son maître: il étoit très-instruit, plein de ferveur & de zéle. Il augmenta les revenus de ses monastéres, y fit plusieurs oratoires, leur procura des ornemens & des vases sacrés. Il augmenta sur-tout la bibliotheque que Benoît avoit commencée. Il y ajoûta trois Bibles de la version de saint Jerôme, & un livre de Cosmographie très-bien écrit.

III. S. Ceolfrid engage les Ecossois à renoncer au schisme.

Vers l'an 710, Naiton Roi des Pictes qui habitoient le pays que nous appellons l'Ecosse, instruit par la méditation continuelle des Ecritures, renonça à l'erreur qu'il avoit suivie jusqu'alors touchant l'observation de la pâque, & ramena tous ses sujets à l'usage de l'Eglise catholique. Les Pictes avoient eu pour apôtre saint Colomban l'ancien, qui étant Irlandois, leur avoit enseigné les traditions de son pays. Le Roi Naiton voulant donc ramener ses sujets avec plus de facilité, chercha du secours chez les Anglois, & envoya des députés à saint Ceolfrid, le priant de l'instruire sur ce sujet. Il lui demandoit aussi des architectes pour bâtir une église de pierre, promettant de la faire dédier en l'honneur de saint Pierre, & de suivre autant qu'il pourroit les usages de l'église de Rome. Saint Ceolfrid lui envoya des architectes, & lui écrivit une grande lettre

où il prouve doctement, que l'on doit célébrer la pâque comme l'Eglise Catholique : il y marque les divers cycles d'Eusebe, de Théophile, de saint Cyrille, & enfin celui de Denys le petit, qui duroit encore. Quant à la tonsure, il reconnoît que c'est une chose indifférente en soi ; mais il soutient que l'on doit préférer celle de saint Pierre, où la couronne étoit entière, à celle de Simon le magicien qui n'étoit que par devant. Il suppose cette tradition, dont il ne paroît pas que personne doutât alors. Cette lettre ayant été lûe en présence du Roi & de plusieurs des plus sçavans, & traduite en la langue du pays, le Roi se mit à genoux, & rendit graces à Dieu de lui avoir fait connoître la lumiere. Il ordonna à tous ses sujets de s'y conformer, & l'ordre fut aussi-tôt exécuté par le Clergé & par le peuple.

IV. Mort de S. Ceolfrid. Les moines de Hy quittent le schisme.

Les Anglois continuoient toujours leurs pélérinages à Rome, & saint Ceolfrid mourut en y retournant. Voyant que son grand âge ne lui permettoit plus d'instruire ses disciples, ni de leur donner l'exemple d'une parfaite régularité, il jugea à propos de faire élire un autre Abbé, & d'aller mourir à Rome. Il ne se laissa point toucher par les larmes des moines. Le troisiéme jour après qu'il eut déclaré son dessein, on célébra la Messe de grand matin, les assistans y communiérent, & il leur donna la paix sur les degrés de l'autel, l'encensoir à la main. On chanta les litanies, que les gémissemens des freres interrompoient, & il leur dit adieu. Ils le conduisirent jusqu'au bord de la riviere avec une croix d'or, & des cierges allumés portés par des diacres. Il se mit à genoux, fit encore une

prière & partit, laissant environ six cens moines dans les deux monastéres de Jarrou & de Viremouth. Etant en France, il tomba malade, & mourut à Langres l'an 716 âgé de soixante-quatorze ans. Il fut enterré dans le monastére des saints martyrs Speusippe, Eleusippe, & Melasippe, aujourd'hui nommé saint Geome pour dire les saints Jumeaux. La même année les moines Hibernois de l'isle de Hy quitterent enfin leur schisme, & suivirent l'usage de l'Eglise catholique à l'égard de la pâque & de la tonsure ecclésiastique. Dieu se servit pour un si grand bien, de saint Egbert Anglois qui avoit embrassé la vie monastique en Irlande. Il vint au monastére de Hy, où il fut reçû avec honneur; & comme il étoit très-instruit & très-zélé, il persuada à ces bons moines de renoncer à leur mauvaise tradition. On croit qu'ils prirent en même-temps la Régle de saint Benoît.

III.

La plus grande lumiére de l'église d'Angleterre en ce temps-là, fut saint Boniface apôtre l'Allemagne, dont nous parlerons bientôt. Bede, qui fut encore un des grands ornemens de l'église d'Angleterre dans le huitiéme siécle, raconte un grand nombre de miracles qui s'y faisoient, & nous apprend que la vie monastique fleurissoit dans le pays de Northumbre à la faveur de la paix, dans le temps où il finit son histoire, c'est-à-dire l'an 731. On n'eut pas soin de la continuer après lui; & pendant plusieurs siécles nous ne connoissons plus si bien l'église d'Angleterre. Vilfrid le jeune, qui avoit été Abbé dans l'église d'Yorc, en fut fait Evêque vers l'an 717. On croit que cette église étoit servie par des moines, comme

V.

Etat de l'église d'Angleterre pendant le cours du huitiéme siecle.

Lettres du vénérable Bede & de S. Boniface, sur l'état de cette église.

la plûpart des égliſes d'Angleterre. Il orna ſon égliſe de vaſes précieux, & s'appliqua à l'inſtruction de ſon troupeau & au ſoulagement des pauvres. Après avoir gouverné l'égliſe d'Yorc pendant quinze ans, il fit ordonner Edbert à ſa place, & ſe retira pour paſſer le reſte de ſa vie dans la ſolitude & dans la priére. Edbert étoit frere du Roi Edbert qui regnoit alors à Northumbre. Il avoit été mis dès ſon enfance dans un monaſtére, & il gouverna l'égliſe d'Yorc pendant trente-quatre ans. Il reçut du Pape Grégoire III le pallium & la dignité Archiépiſcopale ; ainſi il fut le ſecond Archevêque d'Yorc, en comptant ſaint Paulin pour le premier.

Nous avons une lettre du Vénérable Bede à l'Evêque Edberd. Elle eſt un illuſtre témoignage de ſon amitié pour cet Evêque, & de ſon zéle pour le bien de l'Egliſe. Avant toutes choſes, dit-il, évitez les converſations inutiles, & appliquez-vous à la méditation des ſaintes Ecritures, principalement des Epîtres de ſaint Paul à Timothée, & à Tite, du Paſtoral de ſaint Grégoire & de ſes homelies ſur les Evangiles. Comme il ne convient pas d'employer les vaſes ſacrés à des uſages profanes, il n'eſt pas moins indécent que celui qui eſt conſacré au ſervice des autels, faſſe au ſortir de l'égliſe des actions, ou diſe des paroles peu dignes de ſon état. Ayez toujours avec vous des perſonnes capables de vous aider, & de vous ſoutenir dans les tentations ; & ne faites pas comme certains Evêques, qui ne ſont accompagnés que de gens de plaiſir & de bonne chere, capables de les amuſer par des entretiens frivoles. Comme votre diocèſe eſt grand, que vous ne pouvez

seul aller par-tout, même en un an, il faut y supppléer en mettant dans chaque village des prêtres capables d'instruire. Chacun doit sçavoir par cœur le Symbole & l'Oraison Dominicale. Je les ai traduits en Anglois en faveur de ceux qui ne sçavent pas le latin. On dit qu'il y a dans les montagnes inaccessibles de notre nation, des villages où jamais on n'a vû d'Evêque exercer aucune fonction spirituelle. Cependant aucun de ces villages n'est exempt de payer des redevances à l'Evêque. Aussi bien loin de prêcher gratuitement, selon le précepte de l'Evangile, on reçoit, sans prêcher, l'argent qu'on ne doit pas prendre même en prêchant. Le meilleur moyen, dit-il encore, de rétablir notre église est de multiplier les Evêques. Car ne vaut-il pas mieux partager ce fardeau immense à plusieurs, que d'en accabler un seul? C'est pourquoi le saint Pape Grégoire avoit ordonné d'établir douze Evêques, dont celui d'Yorc seroit le Métropolitain. Je voudrois que vous rempliſſiez ce nombre avec le secours du Roi. (C'étoit Ceolulse, qui avoit beaucoup de piété.) On pourroit prendre des monastéres pour ériger ces nouveaux Evêchés. Ce qui en rendra l'exécu- plus facile, c'est le grand nombre de lieux qui portent très-mal à propos le nom de monastéres, quoiqu'il n'y ait aucune régularité. Ce seroit donc un grand bien, d'employer utilement ces terres, occupées par des gens qui ne font que du scandale, ou qui du moins sont fort inutiles à l'Eglise & à l'Etat. Dès le siécle précédent il y avoit en Espagne de ces monastéres sans discipline, dont saint Fructueux de Brague se plaignoit. Bede dit que cet abus régnoit en Angleterre depuis trente ans.

Continuant de donner ses avis à l'Evêque Edbert, il l'exhorte à faire en sorte que le peuple soit bien instruit de ce qui regarde la foi & les mœurs, à enseigner combien est salutaire la fréquente Communion; telle qu'elle se pratique en Italie, en Gaule, en Afrique, en Grece, & par tout l'Orient. Mais, ajoute-t'il, les laïques de notre province, même les plus pieux, ne communient qu'à Noël, à l'Epiphanie, & à Pâques, quoiqu'il y ait une infinité de personnes d'une vie très-pure, de tout âge & de tout sexe, qui sans aucune difficulté pourroient communier tous les Dimanches, & les Fêtes des Apôtres & des Martyrs, comme vous avez vû faire à Rome. On voit que ce sont les personnes d'une vie très-pure, que Bede veut que l'on porte à la Communion fréquente.

Parmi les lettres de saint Boniface, il y en a une écrite à Ethelbald Roi des Merciens. Ce Prince Anglois faisoit beaucoup d'aumônes, réprimoit les violences avec zéle, maintenoit la justice & la paix dans son Royaume. Mais il étoit esclave de l'impureté & s'abandonnoit à cette passion honteuse. Saint Boniface lui écrivit, tant en son nom qu'en celui des sept autres Evêques d'Allemagne. Après avoir loué ses bonnes qualités, il lui rapporte les passages de l'Ecriture qui prouvent l'énormité de ce péché, & cite l'exemple des payens qui punissent la débauche dans l'ancienne Saxe. Il lui représente les suites funestes du scandale qu'il donne à tous ses sujets; il lui dit que la nation des Anglois étoit décriée en France & en Italie à cause de ces débauches; & que c'étoit pour punir de semblables désordres, que Dieu avoit abandonné aux Sarra-

sins l'Espagne, la Provence, & la Bourgogne. Il paroît que le Roi profita de ces avis; car quelques années après, il assista en personne au Concile national d'Angleterre qui se tint Cloveshou, où l'on fit des canons pour obliger les Anglois à mener une vie plus réglée.

Vers la fin du huitiéme siécle le Royaume de Northumbre fut éteint, le dernier Roi Ethelred ayant été tué en 794. On tint un concile à Finchal auquel présidoit l'Archevêque d'Yorc. On y ordonna le rétablissement de l'ancienne discipline. Vers le même temps les Danois, qu'on appelloit aussi nation du Nord ou Normands, firent une descente en Angleterre. Ils pillérent de tous côtés, tuérent les prêtres, les moines, & les religieuses, renversérent les autels, enlevérent les trésors des églises.

IV.

VI. Eglise d'Hollande. Ses premiers Apôtres.

Saint Vilfrid fut le premier qui annonça l'Evangile aux Frisons, dont le pays étoit ce que nous appellons maintenant la Hollande. Comme il n'y fut qu'en passant, il n'y fit pas beaucoup de fruit. Saint Edberd entreprit d'y prêcher la Foi vers la fin du septiéme siécle. C'étoit un noble Anglois, qui se retira en Irlande & y embrassa la vie monastique. Lorsqu'il fut Prêtre, il se sentit animé d'un saint zéle pour travailler à la conversion des idolâtres dont il étoit environné. Il s'embarqua donc pour cette sainte entreprise. Mais il l'abandona, quand il vit qu'il avoit presque fait naufrage dès le port. Il crut devoir se borner à travailler à la réunion des Irlandois schismatiques. Un de ses compagnons nommé Vicbert, qui avoit aussi demeuré long-temps en Hibernie, menant la vie d'anaçorete dans une

grande perfection, s'embarqua, paſſa en Friſe, & pendant deux ans de ſuite prêcha l'Evangile à cette nation & à ſon Roi Ratbod. Mais comme il n'y faiſoit aucun fruit, il revint en Hibernie ſervir Dieu en ſilence, & édifier ſes freres par ſes bons exemples. Saint Edbert voyant qu'il n'avoit pû paſſer en Friſe, & que les travaux de Vicbert avoient été infructueux, eſſaya d'y envoyer encore des hommes pleins de zéle & de vertu. Il en choiſit douze, dont le chef étoit Villebrod Anglois, né en Northumbre vers le milieu du ſeptiéme ſiécle. Dès l'âge de ſix ou ſept ans ſon pere le mit dans l'Abbaye de Ripon, où il fut élevé ſous la conduite de ſaint Vilfrid & y embraſſa la vie monaſtique. A l'âge de vingt ans il en ſortit du conſentement de ſon Abbé, pour aller en Irlande ſe perfectionner auprès de ſaint Edbert. Il avoit été élevé au ſacerdoce, & il étoit âgé de trente-trois ans, quand il fut envoyé en Friſe par ce ſaint Prêtre, qui vêcut juſqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans & mourut l'an 729. Les douze miſſionnaires furent bien reçûs par Pepin, Maire du Palais, qui venoit de conquérir pour les François la Friſe citérieure entre le Rhin & la Meuſe. Il leur accorda ſa protection, défendit de leur faire aucune peine, & promit des graces à ceux qui embraſſeroient la Foi. Ce moyen fut l'occaſion de la converſion d'un grand nombre d'idolâtres. Alors les miſſionnaires choiſirent Suidebert l'un d'entr'eux, pour être ordonné Evêque. Il le fut par ſaint Vilfrid; mais différens troubles excités dans les pays par où il paſſoit, l'obligérent d'aller trouver Pepin, qui lui donna une Iſle dans le Rhin pour bâtir un monaſtére où il mourut l'an 713.

VII. Evêque de S. Villebrod. Ses travaux, & ceux de S. Vulfrand.

Cependant saint Villebrod & les autres missionnaires travailloient avec succès à la conversion des Frisons, sous la protection de Pepin l'ancien, Maire du Palais. Ce Prince l'envoya à Rome avec des présens & des lettres, & le Pape Sergius le sacra Archevêque des Frisons l'an 696. Il lui donna le pallium, & le nom de Clement au lieu de celui de Villebrod, sous lequel néanmoins il est plus connu. Pepin lui donna, pour y établir son Siége, la ville nommée Viltbourg par les anciens habitans, & *Trajectum* par les Gaulois Romains, aujourd'hui Utrecht. Saint Vilbrod y bâtit une église sous le titre de saint Sauveur, & y fixa sa résidence. Comme il convertit un grand nombre d'infidéles pendant cinquante ans qu'il prêcha, il fonda plusieurs autres églises & quelques monastéres. Il alla même prêcher la foi dans la partie de la Frise qui obéissoit à Ratbod. Ce Prince le reçut avec honneur, mais il ne profita point de ses instructions. Le saint Evêque passa chez les Danois, peuple très-farouche, à qui commandoit Ougende, plus cruel que les bêtes les plus féroces. Saint Villebrod voyant qu'il n'y avoit rien à espérer en ce pays-là, se contenta d'en amener trente jeunes enfans. On raconte de lui plusieurs miracles qui augmentérent sa réputation.

Saint Vulfran se joignit à lui pour travailler à la même œuvre. Il étoit né à Milli en Gatinois, dont son pere étoit Seigneur. Il fut élu Archevêque de Sens; & ayant gouverné cette église quelques années, il forma le dessein d'aller prêcher en Frise. Il s'embarqua par la Seine sur l'Océan, & porta avec lui son calice, sa patene, & un autel consacré aux quatre coins, & qui renfermoit des reliques au milieu.

Etant arrivé en Frise, il convertit beaucoup d'idolâtres. Il baptisa le fils du Roi Ratbod, qui mourut portant encore l'habit blanc. Il ressuscita un jeune homme qui avoit été pendu en l'honneur des dieux du pays. Il fut baptisé, & depuis prêtre & moine de Fontenelle : il laissa dans le monastére plusieurs titres & plusieurs livres écrits de sa main, qu'il avoit très-bonne. C'étoit la coutume de ces payens, de faire mourir en l'honneur de leurs dieux celui sur qui tomboit le sort. Il tomba un jour sur les enfans d'une veuve, dont l'un n'avoit que sept ans & l'autre cinq, & ils devoient être noyés dans la mer ; car il y avoit diverses maniéres d'immoler ces espéces de victimes. On les exposa en un lieu où la haute marée devoit arriver. Comme elle commençoit à gagner, le plus grand tenoit son petit frere entre ses bras, s'efforçant de le retirer de l'eau. Le Roi Ratbod étoit présent à ce triste spectacle, avec une multitude innombrable de peuple, sans avoir pitié de ces pauvres enfans. Saint Vulfran les demanda, & le Roi lui dit : Si ton Christ les peut délivrer, qu'il soient à lui. Le saint Evêque ayant fait sa priére, la mer laissa à sec le lieu où étoient les enfans près de mourir ; il les rendit à leur mere désolée & les baptisa. On crut qu'il avoit marché sur les eaux, & une grande multitude se convertit.

Le Roi Ratbod avoit écouté les instructions de saint Vulfran & étoit prêt à recevoir le Baptême. Il entroit déja dans les fonts, quand il conjura le saint Evêque de lui dire, où étoit le plus grand nombre des Rois & des Princes de la nation des Frisons, s'ils étoient dans le paradis qu'il lui promettoit, ou dans

l'enfer dont il le menaçoit. Les Princes vos prédécesseurs, lui dit saint Vulfran, sont certainement damnés : mais quiconque croira désormais & sera baptisé, aura la vie éternelle avec Jesus-Christ. Alors Ratbod retira le pied des fonts baptismaux, & dit : Je ne puis me résoudre à quitter la compagnie des Princes mes prédécesseurs, pour demeurer avec un petit nombre de pauvres dans ce Royaume céleste. Quelque chose que lui pût dire saint Vulfran, il demeura dans son opiniâtreté, tandis que plusieurs Frisons se convertissoient. Saint Vulfran ayant prêché en Frise pendant cinq ans, alla finir saintement sa vie dans l'abbaye de Fontenelle l'an 719.

VIII. Fin de S. Villebrod. Ses premiers successeurs sur le Siége d'Utrecht.

Saint Villebrod étant fort âgé, choisit Oüinfrid, depuis nommé Boniface, pour son successeur ; & comme le saint Evêque le pressoit fortement, Oüinfrid lui dit enfin que le Pape l'avoit destiné pour les nations de la Germanie Orientale. Saint Villebrod n'insista point, lui laissa suivre sa vocation, & lui donna sa bénédiction. Il mourut vers l'an 739. Pour continuer l'œuvre de saint Villebrod, Dieu suscita saint Grégoire, qui étoit françois, d'une famille alliée aux Rois de France. Il s'attacha à saint Boniface dès l'âge de quinze ans, & fit toujours depuis des progrès dans la vertu. Après la mort de saint Eoban second Evêque d'Utrecht, Gregoire gouverna cette église, quoiqu'il ne fût que Prêtre & Abbé de la communauté qu'il avoit dans cette ville. Il étoit aidé dans son travail par des disciples qu'il avoit formés. Ils étoient de diverses nations, François, Anglois, Frisons, Bavarois, & Suéves. Dès le matin il s'asséioit pour les instruire & satisfaire à leurs questions. Plusieurs devin-

rent Evêques & servirent utilement l'Eglise, entr'autres saint Ludger qui a écrit sa vie, & à qui le saint Abbé avoit fait présent de l'Enchiridion de saint Augustin. Saint Gregoire d'Utrecht menoit une vie commune, mais très-simple & très-sobre. Il traitoit ses calomniateurs comme ses meilleurs amis. Dans un voyage qu'il fit à Rome avec saint Boniface, il amassa plusieurs volumes des saintes Ecritures. Il détestoit l'avarice; & quand il avoit de l'argent il le donnoit aussi-tôt aux pauvres. Il mourut après avoir reçu le corps & le sang de Notre-Seigneur vers l'an 776. Son neveu Alberic lui succéda dans le gouvernement de l'église de Frise, & fut sacré Evêque d'Utrecht.

V.

IX. Eglise d'Allemagne. S. Boniface en devient l'Apôtre. Travaux de ce grand homme.

Saint Boniface Apôtre de l'Allemagne naquit en Angleterre vers l'an 680. Son nom anglois, comme nous l'avons dit, étoit Oüinfrid. Il embrassa dès l'enfance la vie monastique, & étudia dans les endroits où étoient les meilleures études. Il apprit la grammaire & la poësie, & il lut les commentaires sur l'Ecriture. Il s'appliquoit au sens historique & littéral, & approfondissoit en même-temps les sens spirituels & figurés. Son Abbé le fit ordonner Prêtre à l'âge de trente ans vers l'an 710. Il commença aussi-tôt à instruire les peuples avec un grand zéle, & à travailler au salut des ames. Il alla à Rome avec des lettres de recommandation de son Evêque. C'étoit Daniel Evêque de Vincheſtre, célébre par sa science & par sa vertu. Ouinfrid fit connoître au Pape Gregoire II le desir qu'il avoit de travailler à la conversion des infidéles. Le Pape lui donna des reliques qu'il demandoit, avec

la commission de prêcher l'Evangile à toutes les nations infidelles où il pourroit arriver. La lettre est de l'an 719. Il passa d'abord en Lombardie, & de-là en Turinge, où il commença à faire usage de sa commission. Il prêcha aux Grands & au peuple, pour les ramener à la connoissance de la vraie Religion altérée & presque éteinte par de faux docteurs. Il y trouva des Evêques & des Prêtres zélés pour le service de Dieu ; mais il y en avoit d'autres qui s'étoient abandonnés à l'incontinence. Il fit ce qu'il put pour les engager à mener une vie conforme aux canons. Il passa en Frise où saint Villebrod vouloit l'établir son successeur, comme nous avons dit. Dès qu'il en fut sorti, il alla dans la Hesse, où il convertit un grand nombre d'idolâtres & bâtit un monastére. Ensuite il s'avança vers la Saxe, convertit & baptisa plusieurs milliers d'infidéles. Le Pape ayant appris le succès de ses travaux, le fit venir à Rome, l'interrogea sur la doctrine de l'Eglise, & l'exhorta à conserver cette doctrine & à la prêcher aux autres. Le Pape l'ordonna Evêque, & changea son nom en celui de Boniface. Il lui donna un livre de canons pour lui servir de régle dans sa conduite, & le chargea de six lettres, dont une étoit pour Charles Martel, une pour tous les Evêques & tous les chrétiens, & les autres pour ceux chez qui Boniface devoit travailler. Sans doute que ce saint Evêque qui connoissoit le génie de ces peuples, les avoit fait dresser d'une maniere propre à produire le bon effet qu'il en attendoit.

X. Suite des travaux de S. Boniface.

On voit par plusieurs lettres le commerce que saint Boniface entretenoit avec ses amis d'Angleterre. Il arriva en Turinge, où il parla

aux Princes & aux chefs du peuple, & les excita à embrasser de nouveau la Religion chrétienne qu'ils avoient abandonnée. Car elle y avoit été introduite par Thierri fils de Clovis, quand il conquit cette province. Mais l'autorité des Rois de France s'affoiblissant, la Turinge avoit été opprimée & ravagée par des Tyrans, & le peuple qui restoit s'étoit soumis à la domination des Saxons. D'ailleurs il y étoit entré des faux freres qui empoisonnoient les ames par une doctrine perverse. Ces missionnaires relâchés exciterent une rude persécution contre saint Boniface; mais il les repoussa avec zéle, armé de la force de la vérité. La foi se renouvella, & la moisson fut grande, quoiqu'il y eût peu d'ouvriers. Ils manquoient des choses les plus nécessaires à la vie, & ils se trouverent souvent réduits à de grandes extrémités. Le nombre des fidéles venant à croître, celui des missionnaires s'accrut aussi. On rétablit bien-tôt les égliſes, & on bâtit un monastére sur le bord de la riviére d'Or, où les moines subsistoient du travail de leurs mains. Alors saint Boniface écrivit au Pape Grégoire II, pour lui rendre compte du fruit de sa mission, & des traverses que lui suscitoient les faux freres. Le Pape le consola, & lui dit: Ne vous laissez point abattre par les menaces. Dieu vous protégera; ayez soin seulement de mettre en lui toute votre confiance, puisque vous prêchez la vérité.

Saint Boniface consulta Daniel son ancien Evêque, touchant ces prêtres séducteurs, qui causoient un si grand préjudice à sa mission. Ils portoient le rélâchement jusqu'à dire, que l'on pourroit ordonner prêtres des hommes qui vivoient dans l'habitude du crime. Je crains,

disoit S. Boniface, qu'en communiquant avec eux, je ne me rende coupable devant Dieu. Je vous prie de me dire comment je dois me conduire. Je vous demande encore une grace, qui est de m'envoyer le livre des Prophétes, que l'Abbé Oüinbert autrefois mon maître a laissé en mourant, où six Prophêtes sont en un même volume écrit en lettres fort distinctes. Vous ne pouvez me procurer une plus grande consolation dans ma vieillesse, car je ne puis trouver de livre semblable dans ce pays-ci; & ma vûe s'affoiblissant, je ne puis plus distinguer aisément les lettres menues & liées ensemble. On voit par ce qui reste de chartres & de manuscrits de ce temps-là, combien l'écriture ordinaire étoit défigurée par les liaisons. Comme les lunettes n'étoient pas encore en usage, dès que la vûe s'affoiblissoit, on avoit besoin de lettres plus grosses. Saint Boniface continue: Je vous envoie de petits présens, sçavoir une chasuble qui n'est pas toute de soie, mais mêlée de poil de chevre, & une serviette à long poil pour essuyer vos pieds. Il le console sur ce qu'il avoit perdu la vûe. Nous avons la réponse de l'Evêque Daniel, où il console Boniface à son tour, & lui conseille de suivre les exemples des Saints, en supportant avec patience ce qu'il ne peut corriger. Vous ne pouvez vous séparer des faux freres pour les choses corporelles, sans sortir de ce monde, comme dit saint Paul: il suffit que vous vous en sépariez dans l'oblation sacrée. Il rapporte ensuite les maximes de saint Augustin, touchant la tolérance des méchans qu'on ne peut corriger, & touchant la nécessité de ne pas déchirer l'Eglise sous prétexte de la purger. Il l'exhorte à user de con-

descendance au milieu de ces peuples barbares.

XI. Réputation de ce grand homme. Succès de ses travaux.

La réputation de saint Boniface s'étendoit déja dans la plus grande partie de l'Europe, & l'on parloit par tout de ses travaux apostoliques. Il lui venoit d'Angleterre un grand nombre de serviteurs de Dieu, dont plusieurs embrassérent la vie monastique, & travaillérent à retirer les Germains de l'idolâtrie. Car ils se dispersoient au loin, & prêchoient dans les villages & dans les bourgades, les uns dans la Hesse, les autres dans la Turinge. Le Pape Gregoire III accorda le pallium & le titre d'Archevêque à saint Boniface, en lui envoyant la résolution des cas que Boniface lui avoit proposés. Encouragé dans sa mission, il bâtit de nouvelles églises, ausquelles il joignoit des monastéres nombreux. Il entretenoit un commerce continuel de lettres avec l'église d'Angleterre, dont il tiroit de grands secours. Il alla vers l'an 732 visiter la Baviere. Saint Corbinien Evêque de Frisingue étoit mort l'année précédente, & saint Boniface trouva la Baviere troublée par un hérétique qui favorisoit des pratiques idolâtres. Il le condamna selon les canons, en délivra le pays, rétablit la discipline, & retourna à son Diocèse. Il fit ensuite un voyage à Rome, pour conférer avec le Pape Grégoire III qu'il n'avoit jamais vû. Il y fut respecté universellement, & suivi d'une multitude de François, de Bavarois, d'Anglois & d'un grand nombre de personnes d'autres nations. Le Pape le chargea de présens & de reliques. Il y avoit alors quatre Evêchés en Allemagne, Ausbourg, Spire, Constance, Strasbourg; & Passau en Baviere. Saint Boniface pendant son voyage de Rome, invita plusieurs Anglois à

venir travailler à sa mission. Il y attira entre autres saint Villebalde & saint Vunebalde qui étoient ses parens. Etant parti de Rome il passa en Baviere où il prêcha long-temps la parole de Dieu. Il y rétablit la pureté de la foi, & chassa des séducteurs qui par divers artifices avoient perverti beaucoup de monde. Du consentement du Duc Odilon, il divisa la Province de Baviere en quatre Diocèses, Frisingue, Reginum depuis nommé Ratisbonne, Salsbourg & Passau.

XII. S. Sturme disciple de S. Boniface.

De retour en Allemagne, saint Boniface fonda le célébre monastére de Fulde, par les soins de saint Sturme un de ses plus fidéles disciples. Sturme étoit né en Baviere de parens nobles & chrétiens qui le confiérent à saint Boniface, comme plusieurs autres qui lui offrirent leurs enfans. Le saint Evêque l'amena en Hesse & le mit au monastére de Frislar, sous la conduite de saint Vigbert qui l'instruisit avec grand soin. Le jeune homme apprit les Pseaumes par cœur, & lisoit sans cesse l'Ecriture sainte, dont il cherchoit les sens spirituels. Sa vie étoit très-pure; son humilité & sa charité le rendoient aimable à tout le monde. Il fut ordonné Prêtre du consentement de toute la communauté, & commença à prêcher au peuple des environs. Il faisoit de grands miracles, guérissoit les malades, & délivroit les possédés. Après qu'il eut exercé pendant trois ans les fonctions de Prêtre, Dieu lui inspira de se retirer dans le désert. Il communiqua cette pensée à saint Boniface qui l'approuva comme venant du Ciel. Il l'envoya avec deux compagnons, chercher dans les bois un lieu propre pour de vrais serviteurs de Dieu. Ils entrerent dans ces déserts, qui étoient

tous couverts de grands arbres : & après avoir marché trois jours, ils arrivérent en un lieu nommé Hirsfeld, & crurent que c'étoit l'endroit que Dieu leur avoit destiné. Ils y bâtirent de petites cabanes couvertes d'écorces d'arbres, & y demeurérent long-temps, s'appliquant aux jeûnes, aux veilles & à la priére. Tels furent les commencemens du monastére de Hirsfeld l'an 736. Quelque temps après, saint Sturme alla trouver saint Boniface, & lui fit la description de sa nouvelle demeure. Le saint Evêque lui conseilla de chercher un lieu plus éloigné & plus sûr. Il monta sur un âne, chantant des Pseaumes & priant sans cesse. Il s'arrêtoit où la nuit le prenoit. Mais de peur que les bêtes ne mangeassent son âne, il coupoit du bois pour l'enfermer dans une espéce de petit retranchement. Etant un jour arrivé au grand chemin de Mayence, il rencontra une grande multitude de Sclavons qui se baignoient dans la Fulde. C'étoit un peuple venu du Nord, qui depuis plus d'un siécle ravageoit l'Empire, & s'étendoit jusques dans le cœur de la Germanie. Ils se moquérent du saint homme, mais ils ne lui firent aucun mal. Enfin il trouva un lieu tel qu'il le cherchoit depuis long-temps. Saint Boniface le demanda au Prince Carloman pour y fonder un monastére, & Carloman le lui accorda.

XIII. Fondation du célébre monastére de Fulde

Suite des travaux de S. Boniface.

Saint Sturme en commença donc l'établissement avec sept autres moines l'an 744. Deux mois après, saint Boniface y alla lui-même avec des ouvriers, qui aidérent les moines à défricher la terre & à bâtir l'église. Le saint Evêque passa quelque temps avec eux, & se retiroit souvent pour prier sur une montagne voisine, que l'on appelloit pour cette raison

raison Mont-l'Evêque. L'année suivante, il revint les voir, leur donna de solides instructions, & leur persuada de ne point user de vin, mais seulement de petite biére. Il mit à leur tête saint Sturme, & continua tant qu'il put de les visiter tous les ans. Le monastére prit le nom de la riviére de Fulde sur laquelle il étoit bâti. On y suivoit la régle de saint Benoît; & pour la mieux observer, les moines envoyérent aux grands Monastéres pour s'instruire de leurs pratiques. Saint Sturme par ordre de saint Boniface partit avec deux freres, alla à Rome, visita tous les monastéres d'Italie, & surtout le Mont-Cassin. Il forma à son retour sa communauté de Fulde sur ce qu'il avoit vû de plus parfait. Le monastére croissoit de jour en jour. Saint Sturme eut la consolation d'y voir quatre cens moines, sans compter les novices, & d'autres personnes qui s'y réfugioient comme dans un port de salut. Saint Boniface fonda aussi en Germanie des monastéres de filles. Il fut aidé dans cette bonne œuvre par sainte Liobe Angloise & sa parente. Elle fut consacrée à Dieu dès l'enfance, & fit de grands progrès dans la vertu. Elle travailloit des mains, & s'appliquoit en même-temps à la lecture. Saint Boniface la fit venir en Allemagne, & s'en servit pour y former des religieuses; comme pour former des moines, il se servoit de saint Sturme qu'il appelloit son hermite. Il bâtit pour elle un manastére qui devint une grande communauté, d'où furent depuis tirées les Abbesses de plusieurs autres monastéres. Sainte Liobe avoit le don des miracles.

XIV. Derniers travaux de ce

Saint Boniface fut fixé dans le Siége de Mayence, & en fut fait Archevêque. Cette

grand homme. Son Martyre. Ses Ouvrages.

église avoit été dans les premiers temps Métropole de la Province Romaine nommée la première Germanie ; ensuite elle fut soumise à Cologne, & depuis à Vormes. Mais on lui rendit la dignité de métropole en faveur de saint Boniface, & sa juridiction s'étendit sur douze Evêchés : Strasbourg, Spire, Vormes, Cologne, Liége, Ausbourg, Virsbourg, Burabourg, Erfort, Eichstat, Constance & Coire. Saint Boniface, quoique fort âgé & accablé d'infirmités, retourna en Frise où il convertit & baptisa un grand nombre de payens. Il se donna pour successeur dans le Siége de Mayence, Lulle un de ses plus fidéles disciples. Il étoit né en Angleterre, & avoit été moine dans le monastére de Malmesburi. Il fut ordonné Archevêque de Mayence du consentement du Roi Pepin, des Evêques, des Abbés, du Clergé & de tous les Seigneurs. Saint Boniface partit ensuite pour faire un nouveau voyage en Frise, où il convertit encore plusieurs milliers de payens, abbatit des temples d'idoles, & éleva des églises. Il étoit aidé par saint Eoban qu'il avoit ordonné Evêque d'Utrecht après la mort de saint Villebrod, & par dix autres missionnaires qui l'accompagnoient. Il avoit marqué un jour pour la confirmation de ceux qu'il avoit baptisés, & qui s'étoient retirés chez eux. En les attendant, il étoit avec sa suite sur la Bourde, riviére qui séparoit alors la Frise Orientale de l'Occidentale. Le jour venu, on vit approcher, non pas les Néophites que l'on attendoit, mais une troupe de payens furieux qui fondirent sur les tentes du saint Evêque. Saint Boniface exhorta les Prêtres & ses autres compagnons à se préparer courageusement au martyre

Aussi-tôt les payens les attaquérent l'épée à la main, comme des furieux, les mirent tous à mort & pillérent les tentes. Ils emportérent les coffres où étoient les livres & les châsses des Reliques, croyant y trouver beaucoup d'or & d'argent. Quand ils virent qu'il n'y avoit que des livres dans les coffres, ils les jetterent en divers lieux où on les trouva entiers long-temps après.

Le martyre de saint Boniface arriva le cinquiéme de Juin de l'an 755, quarante ans après qu'il fut entré en Germanie, la trente sixiéme année de son Episcopat, & la soixante & quinziéme de son âge. Les compagnons de son martyre furent jusqu'au nombre de cinquante-deux. Peu de temps après sa mort, Cuthbert Archevêque de Cantorberi ordonna dans un Concile de célébrer sa fête tous les ans. Le bruit de sa mort s'étant répandu dans la province de Frise, les Chrétiens s'assemblérent & attaquerent les payens, qui s'enfuirent & furent tués en grand nombre. Les Chrétiens pillerent leurs pays, & emmenerent leurs femmes, leurs enfans & leurs esclaves.

Les payens ne pouvant résister, prirent le parti de se convertir & d'embrasser le Christianisme. On sent que de pareilles conversions ne devoient point être fort sincéres. Le corps de saint Boniface fut porté d'abord à Utrecht où on l'enterra. Ensuite l'Archevêque Lulle le fit transférer à Mayence, où le peuple vouloit le retenir. Mais enfin la volonté du saint Evêque fut exécutée, & il fut enterré dans l'église de Fulde. On y rapporta aussi les livres que les payens avoient dispersés après sa mort, & on y en voit encore trois. Le premier contient l'ancienne concordance des Evan-

giles. Le second teint du sang du Martyr, contient la lettre de saint Léon à Théodore de Frejus, le Traité de saint Ambroise du Saint Esprit, & plusieurs autres ouvrages. Le troisiéme est un livre des Evangiles, que l'on dit être de la main de saint Boniface. Les Ouvrages qui nous restent de lui les plus certains, sont ses Lettres, qui sont en grand nombre, recueillies sans ordre, avec plusieurs autres qui lui sont adressées, ou écrites par ses disciples. On y voit son zéle, sa sincérité, son humilité. On lui attribue aussi des statuts, ou instructions aux Evêques & aux Prêtres en trente-six articles. Saint Boniface doit être regardé comme l'Apôtre de l'Allemagne, & le restaurateur de la discipline en France. Son monastére de Fulde devint l'Ecole la plus célébre de toute l'Eglise d'Occident, pendant le huitiéme & le neuviéme siécle. Parmi ses disciples les plus distingués sont, saint Burchard Evêque de Virsbourg, saint Lulle Archevêque de Mayence, saint Villebalde Evêque d'Eichstat qui a écrit la vie de son maître, saint Grégoire Abbé qui gouverna le Diocèse d'Utrecht, saint Sturme & saint Vunebalde.

ARTICLE IV.

Eglises de France, d'Italie & d'Espagne.

I.

I. Eglise de France. Regne de Charles Martel S. Rigobert Archevêque de Reims

PEpin qui s'étoit emparé de toute l'autorité sous le nom de Maire du Palais vers la fin du septiéme siécle, continua de regner au commencement du huitiéme sous le nom de Childebert III frere de Clovis III. Il mourut l'an 714, & laissa plusieurs enfans. L'un d'entre eux fut Charles, depuis surnommé Martel, à qui la même année nâquit un fils qui fut baptisé par saint Villebrod, & nommé Pepin comme son ayeul. Charles succéda à la puissance de son pere, mais ce ne fut pas sans opposition sur tout de la part de Reinfroi Maire du Palais d'Austrasie, & de Chilperic II que Reinfroi avoit fait déclarer Roi. Charles leur faisant la guerre, voulut prendre Reims, mais il en trouva les portes fermées. Saint Rigobert qui en étoit Evêque, s'étoit saisi des clefs. Il logeoit sur une des portes, & Charles lui cria de la faire ouvrir, afin qu'il pût aller faire ses priéres à l'église de Notre-Dame. Saint Rigobert lui dit: Je ne veux point vous abandonner cette ville pour la piller, comme vous en avez déja pillé d'autres. Charles en colere, le menaça que s'il revenoit victorieux, il ne le laisseroit pas à Reims. Il tint parole, & étant devenu le maître, il chassa saint Rigobert de son Siége, quoique ce saint Evêque fût son parain; & il mit à sa place Milon, qui avoit

déja l'Evêché de Treves, quoigu'il n'eût que la tonsure. Milon posséda contre toutes les régles ces deux grands Siéges pendant quarante ans. Saint Rigobert avoit succédé dans le Siége de Reims, à saint Rieul dont il étoit parent. Il rétablit la discipline dans son clergé, & fut le premier qui lui fit un fond commun du revenu de plusieurs terres qu'il leur donna. On en compte six qui comprenoient plus de quarante manses ou familles, & dont la principale étoit Germicourt que Pepin lui avoit donnée. Saint Rigobert mourut à Germicourt l'an 733. Son corps fut depuis transféré au monastére de saint Thierri.

II. Les Arabes Musulmans ou Sarrasins portent la terreur dans toute la France. Désolation de cette église.

L'église de France dès le commencement du huitiéme siécle, fut affligée par les incursions des Arabes Musulmans, à qui nos auteurs donnent ordinairement le nom de Sarrasins. Ayant chassé les Goths, d'Espagne, où ils avoient été appellés par le Comte Julien, ils passerent les Pyrenées. L'an 719 ils prirent Narbonne, & y mirent garnison. En 721 Zama qui commandoit pour le Calif Yesib, assiégea Toulouse; mais Eudes Duc d'Aquitaine tua Zama, & mit en fuite les Musulmans. Ils revinrent quatre ans après avec plus de succès, sous la conduite d'Abderame, & firent quelques conquêtes. Eudes les repoussa encore, & sous sa conduite les François tuérent une multitude prodigieuse de Sarrasins. Après cette grande victoire, Albi, Rodès, & Castres furent reprises sur eux. Outre le nom de Sarrasins que nos auteurs donnent aux Musulmans, quelques-uns les appelloient aussi Vandales, parce qu'ils en avoient pris la place. De-là vient que les Arabes eux-mêmes nomment l'Espagne Andalous, nom qui est resté

à une des derniéres Provinces qu'ils ont occupée. Les Musulmans firent un dernier effort sur la France en 731 sous la conduite du même Abderame, qui l'année précédente avoit passé le Rhône & pris la ville d'Arles. Ils s'avancérent le long du Rhône & de la Saone jusqu'à la riviere d'Ionne, & prirent Avignon, Viviers, Valence, brûlerent un grand nombre de monastéres & d'égliſes, prirent Lyon, Mâcon, Chalons, Beſançon, Beaune, Dijon, & Auxerre. Enfin ils aſſiégerent Sens, mais l'Evêque Ebbon fit avec les habitans de la ville une ſortie ſi vigoureuſe, qu'il les repouſſa & les mit en fuite. Ainſi leur progrès furent arrêtés de ce côté-là. Saint Ebbon avoit été moine & abbé de ſaint Pierre le Vif. Après cette victoire ſur les Sarraſins, il ſe retira & finit ſes jours dans la ſolitude. Vers le midi Abderame en perſonne attaqua l'Aquitaine, profitant de la diviſion qui étoit entre les François. Car Charles Martel y étoit venu l'an 731, pour faire la guerre à Eudes qui ne pouvoit ſouffrir ſon autorité. Abderame entra donc l'année ſuivante dans cette Province déſolée; & d'abord ayant paſſé la Garone, il ruina la ville de Bearn aujourd'hui Leſcar, Oleron & Auſch. Il prit Aire, Daxe & Lapurde que l'on croit être Bayonne. Il ravagea le pays de Comminges & de Bigorre. Il avoit intérêt d'être maître de ce pays & des paſſages des Pyrenées, pour empêcher les François d'aller au ſecours des reſtes des Goths, qui vivoient indépendans ſur les montagnes d'Aſturies. Les Sarraſins prirent enſuite Bordeaux dont ils brûlerent les égliſes. Ils paſſerent la Garonne & la Dordogne, & défirent en bataille Eudes qui vouloit s'oppoſer à eux. Comme Dieu vouloit

châtier les Chrétiens, & les réveiller de leur aſſoupiſſement par ces calamités temporelles, rien ne réſiſta aux Sarraſins; ils prirent Agen, Perigueux, Saintes, enfin Poitiers, où ils brûlerent l'égliſe de ſaint Hilaire, & menaçoient de brûler auſſi celle de ſaint Martin de Tours.

III. Les Sarraſins font en France un grand nombre de Martyrs.

Alors Charles Martel oubliant ſa querelle particuliére pour l'intérêt public, vint au ſecours d'Eudes, & joignit ſes troupes aux ſiennes. Sept jours ſe paſſerent en eſcarmouches. On en vint enfin à une bataille générale, où les François firent plier en un moment les Sarraſins. Abderame fut tué lui-même, & la nuit termina le combat. La victoire de Charles arrêta les progrès des Sarraſins, & peu après il reprit ſur eux tout ce qu'ils avoient dans les Gaules. Mais les égliſes ſe ſentirent longtemps de leurs ravages. On ignore la ſuite des Evêques de la plûpart des villes dont ils s'étoient rendus maîtres. Dans les catalogues qui en reſtent, on trouve des vuides conſidérables, depuis la fin du ſeptiéme ſiécle juſqu'au neuviéme. On compte pluſieurs Martyrs en ces diverſes incurſions des Sarraſins. Saint Théofred abbé de Monaſtiers dans le Diocèſe du Puy, connu du peuple ſous le nom de ſaint Chafre, fut maſſacré pour n'avoir point voulu découvrir ſes moines qu'il avoit fait cacher. Saint Porcaire abbé de Lerins, ſecond du nom, (car le premier vivoit deux cens ans auparavant) gouvernoit au moins cinq cens moines, qui ſe préparerent comme lui au martyre par la priére & par la ſainte Communion. Il cacha les reliques de ſon égliſe, & envoya en Italie ſeize enfans & trente-ſix jeunes moines. Les Sarraſins firent priſonniers les cinq cens moines qui étoient reſtés avec ſaint Por-

caire, séparerent les vieillards & les tourmentérent les premiers, pour intimider les autres, à qui ils faisoient de grandes promesses, s'ils vouloient embrasser leur religion. Mais les trouvant inébranlables, ils les firent tous mourir en diverses maniéres. L'Eglise les honore le douziéme d'Août. Dans le territoire de Vienne, plusieurs moines & beaucoup d'autres personnes furent tués par les Sarrasins: les églises furent brûlées & tout le pays ravagé. A Luxeu l'Abbé fut tué avec ses moines, le monastére demeura quinze ans sans Abbé, & la psalmodie perpétuelle y cessa; le monastére de Bese fut aussi ruiné. Les Sarrasins après avoir été défaits, firent encore de grands ravages à leur retour. Ils tuoient tous les Chrétiens qu'ils rencontroient, brûloient les monastéres & les églises. Saint Pardoux premier Abbé de Gueret les détourna de sa maison par ses priéres. Il fut célébre par l'austérité de sa vie & par ses miracles.

II.

L'an 741, le Pape Gregoire III voyant qu'il ne pouvoit résister aux Lombards, s'adressa à Charles Martel, & lui envoya deux légations. Les Légats étoient chargés de grands présens, entr'autres des clefs du sépulcre de saint Pierre, avec une partie de ses chaînes; & ils promettoient que si on leur accordoit du secours contre les Lombards, le Pape se retireroit de l'obéissance de l'Empereur qui ne secouroit point l'Italie, & donneroit le Consulat de Rome à Charles. On n'avoit jamais oui parler en France d'une pareille légation venue de Rome. Il reste deux Lettres du Pape Grégoire III écrites à cette occasion. Nous sommes, dit-il, dans une extrême affliction, voyant

IV. Le Pape Gregoire III a recours à Charles Martel contre les Lombards.

que le peu qui nous restoit pour la nourriture des pauvres & le luminaire des églises, est maintenant consumé par les violences des Rois Lombards. Ils ont détruit toutes les métairies de saint Pierre, & enlevé le bétail qui y restoit. Il conjure Charles par le jugement de Dieu & dans les termes les plus pressans, de ne pas préférer l'amitié du Roi des Lombards à celle de saint Pierre. Comme ces lettres furent sans effet, le Pape Grégoire en écrivit encore une, où il dit en parlant des Lombards: Ils ont enlevé tout ce que Vous & vos Ancêtres avez donné à saint Pierre. Son église est dépouillée & désolée. On voit par-là que les Princes François avoient fait dès-lors à l'église de Rome des offrandes considérables. On voit aussi qu'il n'étoit pas question de lui conserver des Principautés & des Seigneuries; mais seulement des revenus utiles pour l'entretien des pauvres & du luminaire.

V. Les Sarrasins font de nouveaux ravages en France. Fin glorieuse de Charles Martel.

Ce qui avoit empêché jusques-là Charles Martel de rompre avec les Lombards, c'étoit le besoin qu'il avoit d'eux pour repousser les Sarrasins. Car Dieu avoit encore affligé la France de ce fléau en 737, parce qu'on avoit peu profité des châtimens qu'il avoit déja exercés par leur ministére. Ils prirent encore Avignon, Arles, Marseille, Orange, Aix, Apt, & plusieurs autres villes de la même Province, & ravagerent aussi celles d'Embrun & de Vienne. Le Roi des Lombards, à qui Charles Martel avoit recours, l'aida à chasser les Sarrasins & à reprendre les villes dont ils s'étoient emparés. Charles étant venu en France, tomba malade à Verberie sur Oise. Il partagea le Royaume des François à ses deux fils Carloman & Pepin. Carloman qui étoit l'aîné eut

l'Austrasie, la Suabe nommée depuis l'Allemagne, & la Turinge. Pepin eut la Bourgogne, la Neustrie, & la Provence. Charles Martel mourut à Quiercy sur Oise la même année 741, après avoir gouverné en Souverain pendant plus de trente ans la Monarchie Françoise, & avoir rendu son nom célébre par un très-grand nombre de victoires éclatantes. Il fut enterré dans l'église de saint Denys, à laquelle il avoit fait des présens considérables. Il avoit déclaré la guerre aux peuples voisins de la France, pour les convertir à la Religion chrétienne. Du moins il disoit que c'étoit-là son principal motif. Il régna sans prendre le titre de Roi. Il eut divers avantages sur les Frisons, & réunit la Frise à la Couronne. Il défit aussi plusieurs fois les Saxons, & jouit avant sa mort de la soumission où le bruit de sa valeur avoit mis toute l'Europe.

VI. Carloman & Pepin Ducs des François. Retraite de Carloman.

Carloman & Pepin furent toujours très-unis. Pepin croyant qu'il étoit plus utile de faire cesser l'interregne, fit proclamer Roi Childeric III. Pepin & Carloman défirent les Bavarois, les Allemands, les Sclaves, & les Saxons. Carloman qui avoit donné de si grandes marques de sa valeur, en avoit encore plus donné de sa piété & de son amour pour la Religion. Il protégea toujours saint Boniface, fit tenir plusieurs conciles, & fit de grandes libéralités aux pauvres, aux églises, & aux monastéres. Quand il se vit veuf, il renonça au monde, pour ne s'occuper que de son salut, & pour faire pénitence dans la retraite, d'avoir fait tuer une grande multitude d'Allemands qui s'étoient révoltés. Il laissa ses Etats à son frere Pepin & prit le chemin de Rome. Il passa par le monastére de saint Gal, fondé depuis vingt-sept

ans dans le lieu de la retraite & de la sépulture de ce Saint. Les miracles qui s'y faisoient, y attiroient un grand concours de peuple & beaucoup d'offrandes. On s'en servit pour fonder un monastére, qui devint une des plus célébres Ecoles d'Allemagne. Carloman continua son voyage, & arriva à Rome avec quelques-uns de ses plus fidéles serviteurs. Il fit de riches présens à saint Pierre, s'offrit lui-même au saint Apôtre, & reçut l'habit monastique de la main du Pape Zacharie. Il bâtit un monastére sur le mont Soracte en l'honneur de saint Sylvestre, & y demeura quelque temps. Mais comme les François qui venoient à Rome en pélerinage, se croyoient obligés d'aller rendre leurs devoirs à leur ancien Maître, Carloman se trouva importuné de ces visites, & passa au Mont-Cassin où il fit veu de stabilité. Il pratiqua les exercices les plus rigoureux de la vie monastique. On dit même qu'il servoit à la cuisine, gardoit les troupeaux à la campagne, & travailloit au jardin. Il mourut en 755 à Vienne en Dauphiné au retour d'un voyage qu'il avoit fait en France, & son corps fut porté au Mont-Cassin.

III.

VII. Fin de la premiere Race des Rois de France.

L'an 752, saint Burchard Evêque de Virsbourg fut envoyé à Rome avec Fulrad chapelain du Prince Pepin, pour consulter le Pape Zacharie touchant les Rois de France, qui depuis long-temps n'en avoient plus que le nom, sans aucune autorité. On demandoit donc au Pape s'il étoit à propos que les choses demeurassent dans cet état. Le Pape répondit, que pour ne point renverser l'ordre, il étoit convenable de donner le nom de Roi à celui qui

Pepin prend le titre de Roi de l'avis du Pape.

en avoit le pouvoir. Cette réponse ayant été apportée en France, Pepin fut élu Roi selon l'usage des François, & sacré à Soissons par saint Boniface Archevêque de Mayence, accompagné de plusieurs autres Evêques. Sa femme Bertrade fut aussi reconnue Reine. Pepin regna plus de seize ans, & en lui commença la seconde Race des Rois de France. Childeric III dernier Roi de la premiére Race, jeune Prince foible & mépriſé, fut enfermé dans le monastére de Sithieu ou de saint Bertin, & son fils Thierri dans celui de Fontenelle. Fulrad, qui eut part à cette négociation, étoit né en Alsace de parens nobles, & y posséda de très-grands biens. Il étoit prêtre & Archichapelain du Palais, c'est-à-dire que tout le clergé du Palais étoit sous sa conduite. Il fut Abbé de saint Denys en France, & fonda en son pays plusieurs monastéres. Ainsi finit l'illustre Race de Clovis, après avoir régné plus de cens soivante & dix ans dans les Gaules.

VIII. Le Pape Etienne en France. Piété de Pepin surnommé le Bref. Sa mort.

Le Pape Etienne successeur de Zacharie fit une chose fort remarquable pendant le temps qu'il demeura en France, où il vint implorer le secours de Pepin. Il consacra de nouveau dans l'église de S. Denys pour Rois de France par l'onction de l'huile, Pepin & ses deux fils Charles & Carloman avec la Reine Berthe ou Bertrade, & défendit aux Seigneurs François par l'autorité de S. Pierre, sous peine d'excommunication, que jamais eux ni leurs descendans se donnassent des Rois d'une autre Race. On croit aussi que le Baptême des deux jeunes Princes avoit été différé jusqu'alors, & que le Pape fut leur parrain. Car dans plusieurs de ses lettres, il nomme le Roi Pepin,

son compere spirituel, la Reine Bertrade, sa commere; & les deux Princes, ses enfans spirituels. Ces noms étoient alors des titres d'honneur, & ils étoient en quelque sorte consacrés par la Religion. Le Pape donna de grands priviléges à l'Abbaye de saint Denys, & y laissa son pallium que l'on conserve encore. Ce fut aussi pendant ce séjour du Pape en France, que les clercs de sa suite apprirent aux François à mieux chanter les offices de l'Eglise. En même-temps que le chant fut réformé, l'usage des orgues fut introduit. Pendant que Pepin tenoit à Compiegne l'assemblée générale de la nation, il reçut des Ambassadeurs de l'Empereur Constantin, qui entre autres présens lui envoyoit des orgues. Tous les historiens l'ont remarqué, parce que ce furent les premiéres que l'on vit en France. Pepin avoit souvent donné des marques de sa piété: mais nous en avons une assez singuliére dans une lettre écrite à saint Lulle Archevêque de Mayence, pour ordonner des priéres publiques, en actions de graces de l'abondance des fruits de la terre. Nous jugeons à propos, dit-il, que chaque Evêque dans son Diocèse fasse des litanies, c'est-à-dire des processions, sans jeûne, mais seulement pour louer Dieu, & que chacun fasse des aumônes. Ordonnez de notre part que chacun donne sa dixme, soit qu'il le veuille, ou non. C'est que les dixmes n'étoient d'abord que des aumônes volontaires. Un autre monument de la piété du Roi Pepin, fut l'Abbaye de Pruym qu'il fonda à la priére de la Reine Berthe, dans le Diocèse de Treves, & qui devint très-célébre. Avant que de mourir, le Roi Pepin assembla à saint Denys tous les Seigneurs & les E-

vêques de son Royaume. De leur consentement il le partagea à ses deux fils Charles & Carloman, qui furent tous deux couronnés en un même jour, Charles à Noion, & Carloman à Soissons. Charles étoit âgé de vingt-un ans, & Carloman de dix-sept. C'est ce Charles que la grandeur de ses actions fit depuis nommer Charlemagne. Le Roi Pepin mourut quelques jours après, le vingt-quatriéme de Septembre 768, & fut enterré à saint Denys où il avoit donné de grands biens.

L'ambition divisa d'abord Charlemagne & Carloman, à l'occasion du partage de leurs Etats. Didier Roi des Lombards & le Duc de Baviére entretinrent cette division, qui fut éteinte par la mort de Carloman. Ainsi Charlemagne devint Maître de toute la Monarchie Françoise. Nous ferons le portrait de ce grand Prince au commencement de l'histoire du neuviéme siécle.

IV.

IX. Egl.se d Italie. Suite des Papes Fin du Pontificat de Sergius. Jean VI. Fon'ation du monastére de S. Vincent en Campanie.

Le Pape Sergius ramena par ses instructions à l'unité de l'Eglise l'Archevéque d'Aquilée & ses suffragans, qui avoient tenu un concile, où par ignorance ils faisoient difficulté de recevoir le cinquiéme Concile général. Il répara & orna plusieurs églises, & fit faire entre autres choses, un grand encensoir d'or avec ses colomnes & son couvercle, où l'on brûloit des parfums les jours de fête pendant la messe. Il fit transférer le corps du grand saint Léon, de l'endroit où il étoit enterré, & lui fit un tombeau dans l'église de saint Pierre. Il ordonna que l'on chantât à la Messe *Agnus Dei* pendant que l'on rompoit les Hosties. Il institua des processions, qui devoient sortir de saint Adrien pour aller à sainte Marie en qua-

tre fêtes ; ſçavoir l'Annonciation, la Nativité de la ſainte Vierge, ſa Dormition, c'eſt-à-dire ſa bienheureuſe mort, la fête de ſaint Simeon que nous appellons la Préſentation de Notre-Seigneur & la Purification de la ſainte Vierge. On voit par-là l'antiquité de ces fêtes. Sergius tint le S. Siége près de quatorze ans, & mourut l'an 701. Six ſemaines après ſa mort on élut Jean VI, Grec de nation, qui ne l'occupa que trois ans. De ſon temps Giſulfe Lombard Duc de Benevent vint ravager la Campanie, ſans que perſonne lui réſiſtât. Il pilloit, brûloit les maiſons, & enlevoit beaucoup de captifs. Alors le Pape envoya des Evêques avec des ſommes conſidérables tirées des tréſors de l'égliſe de Rome, racheta tous les captifs, & obligea Giſulfe à ſe retirer avec ſes troupes. Le même Giſulfe donna la place où fut fondé l'an 703 le monaſtére de ſaint Vincent ſur le mont Apennin en Campanie. Dieu ſe ſervit pour l'établiſſement de cette maiſon qui fut depuis très-célébre, de trois perſonnes nobles, enfans de deux freres, qui quitérent tout, leur pays, leurs parens, & leurs richeſſes pour s'occuper uniquement de leur ſalut, & pratiquer les conſeils de l'Evangile. Ils ſorirent de leurs terres avec un équipage conforme à leur naiſſance. Mais enſuite ils renvoyérent leurs domeſtiques & leurs chevaux, donnérent leurs habits à des pauvres qu'ils rencontrérent, & ſe revêti ent de leurs haillons. Ils furent d'abord reçus par l'Abbé du monaſtére de Farfe dans le pays des Sabins, qui leur montra l'Oratoire de ſaint Vincent comme propre à leur établiſſement. Cet Abbé s'appelloit Thomas. Il avoit rétabli le monaſtére de Farfe, qui devint depuis ſi célébre & ſi

riche pendant plusieurs siécles, qu'on dit qu'il avoit dans sa dépendance plus de six cens églises.

X. Jean VII; Sisinnius, Constantin, Grégoire II, Papes.

Après la mort du Pape Jean VI on élut Jean VII pour lui succéder, & ce fut ce dernier Pape qui eut la foiblesse de renvoyer à l'Empereur Justinien les canons du Concile *in Trullo*, sans y faire le moindre changement. De son temps Aribert Roi des Lombards rendit à l'église de saint Pierre quelques patrimoines usurpés. L'acte de donation fut écrit en lettres d'or. Ce Pape répara plusieurs églises, en orna d'images quelques-unes, où il mit aussi son portrait. Il fit faire un calice d'or de trente marcs, orné de pierreries. Il mourut après un pontificat de deux ans & demi. Son successeur fut Sisinnius dont le pontificat ne fut que de vingt jours. Il étoit si tourmenté de la goutte, qu'il ne pouvoit porter les mains à sa bouche : mais il avoit beaucoup de courage, & il entreprit la réparation des murs de Rome. On ordonna après sa mort Constantin, qui avoit une douceur merveilleuse, & qui tint le saint Siége sept ans. C'est le septiéme Pape de suite venu de Syrie ou de Grece. Jean V étoit Syrien; Conon de Thrace; Sergius Syrien; Jean VI & Jean VII Grecs; Sisinnius & Constantin Syriens. La persécution des Arabes & les fréquentes révolutions de l'Empire, obligeoient peut-être plusieurs Grecs & Orientaux à se réfugier à Rome. Le Pape Constantin ordonna Felix Archevêque de Ravenne, qui soutenu par la puissance séculiére, refusa de faire à l'église de Rome les promesses que ses prédécesseurs avoient accoutumé de faire. Mais peu de temps après, l'Empereur Justinien envoya à Ravenne le Général de l'armée de Sicile,

qui prit la ville & emmena l'Archevêque & tous les rebelle chargés de chaînes à Constantinople. Il fit crever les yeux à l'Archevêque Felix, & l'envoya en exil dans le Pont ; ce qu'on regarda à Rome comme une punition divine. Le Pape Constantin eut ordre de l'Empereur Justinien d'aller à Constantinople, & il obéit. On ne dit point quel fut le sujet de ce voyage, pendant lequel le Pape reçut par-tout de grands honneurs. L'Archevêque de Ravenne rappellé de son exil se reconcilia avec le Pape Constantin qui le rétablit sur son Siége, quoiqu'il fût aveugle. Benoît Archevêque de Milan disputa devant le Pape Constantin, pour le droit de sacrer l'Evêque de Pavie ; mais il perdit sa cause, parce que de toute antiquité ce droit appartenoit au Pape. L'Evêque de Pavie étoit alors Pierre, recommandable par sa grande piété, & que l'Eglise honore le septiéme de Mai. Constantin eut pour successeur Grégoire II né à Rome, dont le pontificat fut d'environ seize ans. Il avoit suivi à Constantinople le Pape Constantin, & y avoit donné des preuves de sa capacité & de ses talens. Il possédoit l'Ecriture sainte, & s'exprimoit heureusement. Sa conduite étoit irréprochable, & il soutint vigoureusement les droits de l'Eglise. Il répara diverses églises ruinées, & entreprit de réparer les murs de Rome, ce qu'il ne put achever.

XI. L'Italie ravagée par les Lombards. Grégoire II travaille à rétablir la discipline monastique.

L'Italie étoit alors en proie aux Lombards. Ils prirent Cume au préjudice de la paix, & refusérent de rendre cette ville, quelque instance que le Pape leur en fît. Ils furent également insensibles aux promesses qu'il leur faisoit de leur accorder de grands présens, & aux menaces les plus terribles de la colére

Dieu. Le Pape encouragea par ses lettres le peuple de Naples, & le Duc qui y commandoit. Ils surprirent pendant la nuit la ville de Cume, ayant à leur tête ce Duc & un soudiacre. Le Pape donna néanmoins pour la racheter trente livres d'or qu'il avoit promises. Ce soudiacre à la tête des troupes est remarquable, aussi-bien que le diacre qui commandoit la flotte de l'Empereur Anastase. Quelque temps auparavant, un diacre de l'église de Pavie s'étoit revêtu des armes du Roi Cunibert, & s'étoit fait tuer pour lui dans un combat.

Un des premiers soins du Pape Grégoire II fut de travailler à rétablir en Italie la discipline monastique. Pour relever le monastére du Mont-Cassin, ruiné par les Lombards environ cent quarante ans auparavant, il y envoya Petrone citoyen de Bresse, qui étoit venu en pélerinage à Rome, & y avoit embrassé la vie monastique. Il y trouva quelques solitaires qui vivoient dans les ruines de l'ancien monastére. Il fit une communauté de ces solitaires, & des moines du monastére de Latran qui l'avoient accompagné. Petrone fut élu supérieur, & il devint ainsi le sixiéme Abbé depuis saint Benoît. Il y apporta le bras d'un Saint qui avoit souffert le martyre dans son pays, ce qui montre que dés-lors on divisoit les Reliques en Occident. Ce rétablissement du Mont-Cassin arriva l'an 718, & depuis ce temps il fut très-célébre, & considéré comme la source où l'on devoit puiser la pure observance de la régle de saint Benoît. Petrone fut aidé dans cette œuvre par les trois cousins dont nous avons parlé, qui quinze ans auparavant avoient fondé le monastére de saint Vincent à quatre lieues du Mont-Cassin. Le Pape Grégoire II

rétablit encore à Rome les monastéres qui étoient près de l'église de saint Paul, réduits en solitude depuis long-temps, & y mit des moines pour y chanter les louanges de Dieu le jour & la nuit. Après la mort de sa mere il fit de sa maison un monastére, auquel il donna des maisons dans la ville & des terres à la campagne.

XII. Translation des Reliques de S. Augustin. Mort du Pape Grégoire II.

Ce fut sous son pontificat que l'on fit la translation des Reliques de saint Augustin. Luitprand Roi des Lombards apprit que les Sarrasins qui s'étoient rendus maîtres de la Sardaigne, profanoient le sépulcre de ce saint Docteur, dont les Reliques y avoient été apportées du temps de la persécution des Vandales. Luitprand affligé de cette indignité, & excité par les exhortations de Pierre Evêque de Pavie, envoya des Ambassadeurs en Sardaigne avec beaucoup d'or & d'argent, pour racheter ce précieux trésor, & l'apporter à Pavie où il faisoit sa résidence, ce qui fut exécuté. Les Reliques de saint Augustin furent mises dans l'église du monastére de saint Pierre, qui dès le siécle suivant porta le nom de saint Augustin. L'Eglise fait mémoire de cette translation le vingt-huitiéme de Février. Il arriva d'autres événemens considérables sous le pontificat de Grégoire II. Ce Pape favorisa de tout son pouvoir la mission de saint Boniface en Allemagne. Il s'opposa avec zéle à l'hérésie des Iconoclastes. Il fit de grandes libéralités aux églises & aux monastéres, & mourut l'an 73[illegible]. Il est compté entre les Saints.

XIII. Pontificat de Grégoire III.

Lorsqu'on faisoit ses funérailles, tout le peuple de Rome, comme par inspiration divine, enleva le prêtre Grégoire qui y assistoit, & l'élut Pape. C'étoit un Syrien plein de douceur

de sagesse, & bien instruit des saintes Ecritures. Il savoit les Pseaumes par cœur, & s'étoit appliqué à en pénétrer les sens spirituels & cachés. Il savoit le grec & le latin, parloit bien, prêchoit avec beaucoup de force & d'agrément. Il aimoit les pauvres & réunissoit plusieurs excellentes qualités. Nous avons vû comment il écrivit à l'Empereur Leon, pour combattre l'héréſie des Iconoclastes. Il ne soutint pas avec moins de zéle les intérêts temporels de Rome. Le Duc de Spolete s'étant révolté contre Luitprand son maître, se réfugia à Rome, & le Pape refusa de le rendre au Roi. Il vint donc assiéger Rome, & enleva quatre villes qui en dépendoient. Ce fut dans cette extrémité que Grégoire III implora si vivement le secours de Charles Martel, & qu'il lui promit de se soustraire à la domination de l'Empereur Léon, & de le proclamer Consul de Rome. Une proposition si nouvelle paroît être l'époque de la grandeur temporelle des Papes. Grégoire III répara & orna plusieurs églises de Rome, entr'autres celle de saint Pierre, où il fit amener six colomnes précieuses, qu'il plaça autour du sanctuaire des deux autés devant la Confession de saint Pierre, près des six anciennes. En réparant plusieurs glises, il y fit faire des peintures, & leur fit des ésens magnifiques. Il rétablit des monastéres inés & en fonda de nouveaux. Il fit la dépense nécessaire pour rebâtir une grande partie des murailles de Rome. Il mourut après voir tenu le saint Siége près de onze ans. Martyrologe Romain le met aussi entre Saints.

V.

XIV. Zacharie Pape. Rois Lombards Piété de quelques-uns.

Le successeur de Grégoire III fut Zacharie Grec de nation. Il étoit plein de douceur & de bonté, & si éloigné de la vengeance, qu'il combla d'honneur ceux qui l'avoient le plus persécuté avant son pontificat. Il aima le clergé & le peuple de Rome, jusqu'à exposer sa vie dans les troubles qui agitoient alors l'Italie, par la révolte des Ducs de Spolete & de Benevent contre le Roi Luitprand. L'on voit dans un Traité que Zacharie fit dès le commencement de son pontificat avec le Roi Luitprand, qu'on distinguoit le duché de Rome toujours dépendant de l'Empire, des patrimoines de l'église de Rome. Zacharie ordonna un Evêque à Terni en présence du Roi & d'un grand nombre de Lombards. Il fit cette auguste cérémonie avec tant de modestie & de recueillement, & dit les prières d'une manière si touchante, que le Roi & les assistans ne purent retenir leurs larmes. Après la Messe le Pape invita le Roi à dîner, & le traita si bien, qu'il disoit n'avoir jamais fait si bonne chere. Il obtint du Roi ce qu'il voulut, & revint à Rome comme en triomphe. Il assembla aussitôt le peuple, & rendit graces à Dieu par une procession générale. Environ deux ans après mourut Luitprand, qui avoit regné trente-un ans. C'étoit un Prince pieux, chaste, vaillant & de bon conseil, quoiqu'il n'eût point étudié les Lettres. Il s'appliquoit à la priére & faisoit de grandes aumônes. Il fit bâtir dans son Palais un oratoire du Sauveur, & établit des Prêtres & des clercs pour lui chanter tous les jours l'Office divin, ce qu'aucun autre Roi n'avoit fait auparavant. Il bâtit des églises dans tous les lieux où il avoit coutume de demeu-

rer, & plusieurs monastéres. Son successeur fut son neveu Hildebrand, qui ne regna que sept mois; car s'étant rendu odieux aux Lombards, ils le dépoſérent, & mirent à sa place Rachis Duc de Frioul. Il ne posséda sa dignité que cinq ans & demi. Le Pape Zacharie lui inspira un si grand dégoût du monde, qu'il renonça à la Couronne, & reçut l'habit monastique. Il se retira au Mont-Cassin où il finit ses jours. Sa femme & sa fille qui s'étoient retirées avec lui, bâtirent dans le voisinage un monastére de filles, où elles passerent le reste de leur vie dans une grande régularité. La retraite de Rachis arriva l'an 750, & il eut pour successeur dans le Royaume des Lombards, son frere Astolfe. Le Duc de Benevent vint au Mont-Cassin, & fut si édifié de la piété des moines, qu'il donna au monastére tout le territoire d'alentour. Sa femme changea un temple d'idoles qui étoit sur le Mont-Cassin, en une église où elle mit ce qui étoit néceſſaire pour le service divin.

XV. Actions édifiantes du Pape Zacharie. Sa mort.

Le Pape Zacharie fut celui qui conseilla aux François de donner le nom de Roi aux Maires du Palais qui en avoient l'autorité. Il racheta beaucoup d'esclaves, que des marchands Vénitiens vouloient mener en Afrique pour les vendre aux infidéles. Il rebâtit presque à neuf le Palais de Latran, & y fit faire une salle où il fit peindre une carte universelle du monde. Il mit à l'église de saint Pierre dans une armoire, tous les livres néceſſaires pour les leçons des matines pendant toute l'année. Il bâtit de grands édifices, & fit aux églises des présens très-considérables. Il établit une distribution d'aumônes aux pauvres & aux malades de tous les quartiers de Rome. Il avoit

aussi soin des étrangers & des pélerins. Il augmenta les pensions annuelles des clercs, & les traitoit en tout comme un bon pere. Il traduisit les Dialogues de saint Grégoire en grec qui étoit sa langue naturelle, en faveur de ceux qui n'entendoient pas le latin. Son pontificat fut de dix ans. Il fut enterré à saint Pierre, & le Martyrologe Romain le compte entre les Saints. Après la mort du Pape Zacharie, tout le peuple élut pour lui succéder un prêtre nommé Etienne, & le mit en possession du Palais de Latran. Mais le troisiéme jour à son réveil il perdit la parole & mourut le lendemain. Comme il n'avoit point été sacré, on ne le compte point entre les Papes.

XVI. Pontificat d'Etienne II. S. Anselme fonde deux monastéres.

Tout le peuple s'assembla ensuite, & choisit un diacre nommé Etienne second du nom. Il étoit né à Rome, & fut élevé auprès des Papes, qui l'avoient fait passer par tous les Ordres ecclésiastiques. Il aimoit l'Eglise, prêchoit avec force la parole de Dieu, & s'appliquoit à soulager tous ceux qui étoient dans la misére. Il rétablit des hôpitaux abandonnés & en fonda de nouveaux. Cependant Astolfe Roi des Lombards, profitant de la foiblesse des Grecs, assiégea Ravenne & la prit. Ainsi finit l'Exarcat en Italie, après avoir duré cent quatre-vingts-ans. Astolfe poussant ensuite ses conquêtes, attaqua le Duché de Rome, voulut se rendre maître de la Province, & charger la ville d'un tribut annuel d'un sou par tête. Le Pape lui fit de grands présens pour obtenir la paix. Mais Astolfe n'accorda rien. Ce Roi avoit un beau-frere nommé Anselme, qui après avoir été Duc de Frioul, quitta le monde & fonda le monastére de Fanan à sept lieues de Modene. Le Roi lui donna ensuite la terre

de Nonantule à deux lieues de Modene, qu'Anſelme & ſes moines défrichérent par le travail de leurs mains, & où ils fondérent un monaſtére. Aſtolfe confirma cette donation par une chartre, où il oblige ſeulement les moines à lui fournir quarante brochets au grand Carême, & autant au Carême de ſaint Martin. Aſtolfe accompagna ſon beau-frere Anſelme à Rome, où le Pape conſacra Anſelme Abbé en préſence de pluſieurs Evêques aſſemblés en concile. Cela prouve que la guerre qu'Aſtolfe avoit avec les Romains, étoit entiérement interrompue en hyver. Saint Anſelme fonda pluſieurs hôpitaux où l'on nourriſſoit beaucoup de pauvres. Il gouverna cinquante ans le monaſtére de Nonantule, & eut ſous ſa conduite juſqu'à onze cens cinquante moines, ſans compter les enfans & les novices.

VI.

XVII. Divers moyens employés par Etienne II pour arrêter les progrès des Lombards en Italie. Ce Pape vient demander du ſecours en France.

Aſtolfe ne perdoit point de vûe le deſſein qu'il avoit formé de ſe rendre Maître de toute l'Italie. Il menaça donc les Romains de les paſſer tous au fil de l'épée, s'ils ne ſe ſoumettoient à ſa puiſſance. Etienne II les exhorta à implorer la miſéricorde de Dieu, & fit une proceſſion où l'on portoit pluſieurs reliques. Ce Pape portoit lui-même ſur ſes épaules une image de Jeſus-Chriſt, que l'on diſoit n'avoir point été faite de main d'homme. Il marchoit nuds pieds, comme tout le peuple, qui avoit la cendre ſur la tête & qui pouſſoit de grands cris. Le Pape voyant qu'il ne pouvoit retenir le Roi des Lombards, ni par priéres ni par préſens, après lui en avoir fait de très-conſidérables; voyant d'ailleurs qu'il ne recevoit aucun ſecours de l'Empereur, réſolut de s'adreſ-

ſer aux François à l'exemple de Grégoire III & de Zacharie. Ainſi il écrivit au Roi Pepin une lettre pleine de vives expreſſions de douleur, qu'il envoya par un pélerin. Il ajoutoit: Envoyez des Ambaſſadeurs à Rome, pour m'engager à vous aller trouver. Pepin le fit, & le Pape vint à bout de paſſer en France où il fut reçû avec de grands honneurs. Le Roi alla au-devant de lui à une lieue de Pontyon en Champagne où il devoit le recevoir. Quand il l'eut joint, il deſcendit de cheval, & ſe proſterna avec la Reine, ſes enfans & les Seigneurs de ſa Cour. Le Pape & ceux qui l'accompagnoient, rendirent graces à Dieu chantant à haute voix des Hymnes & des Cantiques ſpirituels, juſqu'à Pontyon où ils arrivérent le jour de l'Epiphanie l'an 754.

Le Pape fit de grands préſens au Roi & aux Seigneurs. Mais le lendemain il parut avec tout ſon clergé ſous la cendre & le cilice, & ſe proſterna aux pieds du Roi Pepin, le conjurant par la miſéricorde de Dieu & par les mérites de ſaint Pierre & de ſaint Paul, de délivrer le peuple Romain de la domination des Lombards. Pepin lui promit de ſuivre ſes avis, & d'attaquer Aſtolfe. La guerre fut réſolue, & Aſtolfe réduit à s'enfermer dans Pavie. Alors Aſtolfe promit tout ce qu'on voulut: mais quand les troupes de Pepin furent retirées, il ne rendit rien de tout ce qu'il avoit pris. Le Pape Etienne fut reconduit à Rome par pluſieurs Seigneurs, & il y porta des reliques de ſaint Denys, qu'il mit dans un monaſtére qu'il fonda pour des moines Grecs. Quand il vit que ce qu'il avoit prévû arrivoit, & qu'Aſtolfe, bien loin de rendre aucune place, recommençoit à maltraiter les Romains

il en écrivit au Roi Pepin & lui parla ainsi : Je vous conjure par le Seigneur notre Dieu, sa glorieuse Mere, toutes les Vertus célestes, & saint Pierre qui vous a sacré Roi, de faire tout rendre à la sainte Eglise de Dieu. Vous rendrez compte à Dieu & à saint Pierre, au jour terrible du jugement, de la maniére dont vous les aurez défendus. C'est vous que Dieu a choisi pour cette grande œuvre, par sa prescience de toute éternité. Car ceux qu'il a prédestinés, il les a appellés, & ceux qu'il a appellés, il les a justifiés. C'est ainsi que le Pape Etienne applique les paroles de saint Paul à des affaires temporelles.

XVIII. Lettre singuliére du Pape au Roi Pepin.

Quelque temps après, le Pape écrivit une autre lettre à Pepin, avec de nouveaux tours d'éloquence & les figures les plus vives. Cependant Astolfe fit le siége de Rome pendant trois mois, ravageant par le fer & par le feu tous les dehors, & donnant des assauts tous les jours. Le Pape dans cette extrémité usa d'un artifice sans exemple dans toute l'histoire de l'Eglise. Il écrivit au Roi & aux François une lettre au nom de saint Pierre, le faisant parler lui-même, comme s'il eût encore été sur la terre. Le titre imité des Epîtres canoniques commence ainsi : Pierre appellé à l'Apostolat par Jesus-Christ Fils du Dieu vivant. Il fait parler avec lui la Vierge, les Anges, les Martyrs, & tous les Saints, afin que les François viennent promptement au secours de leur mere spirituelle. Je vous conjure, dit-il, par le Dieu vivant, de ne pas permettre que ma ville de Rome soit plus long-temps assiégée par les Lombards, afin que vos corps & vos ames ne soient point livrés aux flammes éternelles. Si vous ne m'obeissez au plutôt, sachez que par l'au-

torité de la sainte Trinité, & la grace de mon Apostolat, vous serez privés du Royaume de Dieu & de la vie éternelle. Cette lettre est importante, pour connoître le génie du huitiéme siécle, & jusqu'où les hommes les plus graves sçavoient pousser la fiction, quand ils la croyoient utile. Au reste elle est pleine d'équivoques, comme les précédentes. Le mot d'Eglise signifie ici, non l'Assemblée des fidéles, mais les biens temporels consacrés à Dieu: le troupeau de Jesus-Christ sont les corps & non pas les ames: les promesses temporelles de l'ancienne Loi sont mêlées avec les spirituelles de l'Evangile; & les motifs les plus sacrés de la Religion sont employés pour une affaire d'Etat. Pepin se rendit à de si vives instances, & força Astolfe de rendre tout ce qu'il avoit pris. Il en fit une donation à saint Pierre, à l'église de Rome, & à tous les Papes à perpétuité, & l'acte en fut gardé dans les Archives de cette église. L'Abbé Fulrad Conseiller du Roi Pepin, mit le Pape en possession de toutes les villes au nombre de vingt-deux. Voilà le premier fondement de la Seigneurie temporelle de l'église de Rome. C'est là proprement, dit le P. Daniel, le commencement de la domination temporelle des Papes, qui ajouta un grand relief à leur pontificat. Jusqu'au temps du grand Constantin, dit encore cet Auteur, l'appanage le plus ordinaire des successeurs de S. Pierre étoit les persécutions & souvent le martyre.

XIX. Astolfe Roi des Lombards étant mort l'an
Fin d'Etienne II 756, Didier Duc de Toscane se fit reconnoître
Pontificat de Paul, & d'Etienne III. Roi sans combat, promettant au Pape de faire rendre les villes qui restoient en la possession des Lombards. Le Pape Etienne mourut l'an

née suivante, après avoir tenu le saint Siége cinq ans. Il assembloit souvent son clergé pour l'exhorter à étudier sérieusement l'Ecriture sainte & les bons livres. Son frere Paul fut élu pour lui succéder, & son pontificat fut de dix ans. Il avoit une grande charité, qui le portoit à visiter, même pendant la nuit, ceux qui souffroient & qui avoient besoin de soulagement. Il fit des bâtimens considérables, fonda des monastéres, orna les églises. Il écrivit beaucoup de lettres au Roi Pepin pour demander du secours, tantôt contre les Grecs, qui vouloient reprendre Ravenne, tantôt contre les Lombards & le Roi Didier. Le détail de ces sortes d'affaires temporelles n'appartient point à l'Histoire Ecclésiastique; ainsi nous n'en parlerons pas. Il est étonnant que ce Pape, à l'exemple de son prédécesseur, les confonde toujours avec le spirituel. Comme si les Lombards Chrétiens & Catholiques depuis plus de cinquante ans eussent été les ennemis de la Religion, plutôt que les Herules & les Goths Ariens, à qui les Papes n'avoient pas fait difficulté d'obéir. Ou, comme si le Roi de France n'eût pas été libre d'examiner, s'il étoit juste en soi & utile à son Etat, de faire la guerre aux Lombards. Ce qui est remarquable, c'est que les lettres de ce Pape aussi-bien que des autres, sont datées du regne de l'Empereur de Constantinople, comme étant toujours le vrai Souverain de Rome. Le Senat & le peuple Romain écrivant à Pepin, ne nomment point le Pape leur Seigneur, mais seulement leur Pasteur & leur Pere. Après la mort du Pape Paul, un Seigneur laïc engagea par prières & par menaces l'Evêque de Preneste à l'ordonner Evêque de Rome, & il demeu- Constantin Antipape.

ra plus d'un an en possession du S. Siége. Les séditieux qui l'avoient mis en place, l'y maintinrent par toutes sortes de violences. C'est le premier exemple à Rome d'une pareille intrusion. Le peuple refusa de reconnoître ce faux Pape Constantin ; on lui creva les yeux, & on nomma Etienne III, qui avoit beaucoup de mérite. Avant son exaltation, comme il n'y avoit point de Maître à Rome, il s'y commit bien des désordres. Le Pape Etienne tint un Concile où l'on cassa tout ce qu'avoit fait le faux Pape Constantin. On décida qu'il falloit consacrer de nouveau ceux qui avoient été ordonnés par Constantin. Quelques Théologiens croyent que ce n'étoit point une véritable ordination, mais une simple cérémonie de réhabilitation, pour leur rendre l'exercice de leurs fonctions. Etienne III mourut après un pontificat de trois ans & demi.

XX. Pontificat d'Adrien. Commencement de celui de Léon III Fin du Royaume des Lombards en Italie.

Il eut pour successeur Adrien, né à Rome d'une très-noble famille. Il avoit beaucoup de mérite joint à un extérieur fort avantageux. Il étoit très attaché à l'ancienne discipline, de sauver la vie aux criminels pour leur donner le temps de faire pénitence. Il tint le S. Siége vingt-quatre ans. Didier Roi des Lombards obligea par ses infidélités le Pape Adrien d'avoir recours à Charlemagne. Ce Pape en reçut le secours qu'il demandoit. Charlemagne passa les Alpes & assiégea Didier dans Pavie. Le siége dura six mois. Didier fut obligé de se rendre, & fut envoyé en France dans le monastére de Corbie, où il fit pénitence le reste de sa vie & mourut saintement. Ainsi finit le Royaume des Lombards, qui avoit duré plus de deux cens ans en Italie ; & Charlemagne prit depuis ce temps-là le titre de Roi des

François & des Lombards. Le Pape Adrien fit beaucoup de bonnes œuvres pendant ſon Pontificat. Il donna aux égliſes de Rome des vaſes & des ornemens, dont le poids montoit à 1400 liv. d'or, & à près de 1800 liv. d'argent. Il fit de grandes réparations aux égliſes & en bâtit de nouvelles. Il rétablit pluſieurs monaſtéres où il fit refleurir la diſcipline & la régularité. Il ordonna des diſtributions conſidérables d'aumônes, & donna pluſieurs terres pour cet effet. Il fut enterré à ſaint Pierre de Rome l'an 795. Charlemagne le pleura comme ſon frere, & fit faire pour lui des priéres & des aumônes. Il en envoya de ſon tréſor à toutes les villes Métropolitaines, & donna des dalmatiques & des chappes à toutes les égliſes épiſcopales d'Angleterre. Enfin Charlemagne voulant laiſſer un monument éternel de ſon amitié pour Adrien, compoſa ſon épitaphe en vers laiſſns élégiaques. Le jour même de la ſépulture du Pape Adrien, on élut Leon III qui étoit né à Rome, & qui avoit d'auſſi excellentes qualités que ſon prédéceſſeur. Nous parlerons de lui dans l'hiſtoire du neuviéme ſiécle, à laquelle appartient la plus grande partie de ſon long Pontificat.

VII.

XXI. Egliſe d'Eſpagne. Triſte état auquel le Roi Vitiza la réduit.

Le Roi Egica étant mort, ſon fils Vitiza, qu'il avoit déja aſſocié à la Couronne, lui ſuccéda la premiére année du huitiéme ſiécle. Il fit paroître beaucoup de clémence au commencement de ſon regne, rappella les exilés, & ſoulagea ſon peuple : mais il commit enſuite de grandes injuſtices & s'abandonna à la débauche. Il avoit pluſieurs femmes & des concubines. Les Grands ſuivirent ce pernicieux

exemple. La corruption de la Cour gagna parmi le peuple, & infecta même le Clergé. Gonderic étoit alors Archevêque de Tolede, & illuſtre par ſa ſainteté & même par ſes miracles. Il eut pour ſucceſſeur Sinderede, qui perſécuta les perſonnes les plus vénérables de ſon Clergé. Le Roi Vitiza l'y excitoit, ne pouvant ſouffrir le mérite de ces hommes vertueux qui lui réſiſtoient en face, & lui reprochoient la turpitude de ſa vie. Au lieu de profiter des avis de la plus pure portion du Clergé, le Roi voulut que tout le monde s'abandonnât aux mêmes déſordres que lui : il ordonna aux clercs d'avoir des concubines, & un commandement ſi étonnant produiſit une corruption extrême. Il donna l'Archevêché de Tolede, même avant la mort de Sinderede, à ſon frere Oppa déja Archevêque de Seville. Il rappella les Juifs, & donna plus de priviléges à leurs Synagogues que n'en avoient les égliſes.

XXII. Jugemens de Dieu ſur ce Royaume. Les Arabes Muſulmans mettent fin au Royaume des Goths en Eſpagne.

Dieu punit dès cette vie un Prince ſi criminel, & ſa juſtice éclata ſur lui & ſur toute l'Eſpagne. Roderic, dont Vitiza avoit fait aveugler le pere, ſe révolta & fut ſoutenu par les Grands du Royaume. Il fit arracher les yeux à Vitiza lui-même, & fut proclamé Roi l'an 711, mais il ne régna qu'un an. Car Dieu qui vouloit exercer ſes jugemens ſur l'Eſpagne, y envoya l'anné ſuivante les Arabes Muſulmans qui étoient Maîtres de l'Afrique. L'Archevêque Sinderede voyant les ennemis approcher de Tolede, abandonna ſon troupeau & ſe réfugia à Rome. Oppa frere du Roi Vitiza, qui avoit uſurpé ce Siége, livra la ville au Gouverneur d'Afrique, qui fit mourir les principaux, & ſoumit toute l'Eſpagne juſqu'à

Sarragoce qu'il trouva ouverte. Ce Gouverneur Musulman brûloit les villes, faisoit mettre en croix les plus riches citoyens, égorgeoit les jeunes gens & les enfans, & répandoit partout la terreur. Les villes qui restoient, demanderent la paix & se soumirent. Il y eut néanmoins beaucoup d'habitans qui s'enfuirent sur les montagnes, où plusieurs périrent de faim & de misére. Les Musulmans firent leur capitale Cordoue, qui l'avoit été sous les Romains. Ainsi finit le Royaume des Goths en Espagne, après y avoir duré trois cens ans.

VIII.

XXIII. Le Christianisme se rétablit peu à peu en Espagne.

Quoique les Musulmans fussent les Maitres presque par-tout, la Religion chrétienne ne laissoit pas de subsister comme dans le reste de leur empire. Il s'y conserva même un petit nombre de Chrétiens indépendans de leur puissance. Ils vivoient dans les montagnes des Asturies, où ils firent Roi Pelage, qui étoit de la race Royale des Goths. L'Evêque Oppa qui étoit d'intelligence avec les Musulmans, exhorta Pélage à se soumettre; mais Pélage répondit: Nous espérons que de la petite montagne où nous sommes, viendra le salut de l'Espagne, & que Dieu, après nous avoir châtiés, nous fera sentir les effets de sa miséricorde. C'est pourquoi nous ne craignons point cette multitude d'infidéles. Alors les Musulmans attaquerent le Roi Pélage. Mais quoique les Chrétiens fussent en petit nombre, ils remporterent une victoire qui fut regardée comme miraculeuse. Ils se rassemblerent ensuite, repeuplerent plusieurs villes ruinées, rétablirent les églises, & rendirent à Dieu de solemnelles actions de graces. L'église d'Espagne possédoit plusieurs Evêques recommandables

État des Chrétiens sous la puissance des Arabes.

par leur science & par leur piété, qui soutenoient la Religion au milieu des infidéles. Le Roi Pélage mourut l'an 737, & eut pour successeur son fils Fafila qui ne régna que deux ans. On mit sur le trône après lui, Alfonse qui descendoit du Roi Recarede. Alfonse, surnommé le Catholique, remporta plusieurs victoires sur les Musulmans, affoiblis par les pertes qu'ils avoient faites en France, & leur enleva plusieurs villes. On en compte jusqu'à trente dont les principales sont, Lugo, Portugal, Brague, Salamanque, Segovie, Astorga, Leon. Il tua tous les Musulmans qui y demeuroient, & emmena avec lui les Chrétiens en Asturie, en sorte que ces villes furent désertes. Il bâtit de nouveau, ou répara plusieurs églises, & régna glorieusement pendant dix-huit ans. Il laissa pour successeur son fils Froila l'an 757. Plusieurs monastéres subsistoient encore en Espagne, même sous la domination des Musulmans. On voit, par une sauvegarde que deux Capitaines de cette nation donnerent aux habitans de Conimbre & des environs, comment les Chrétiens vivoient sous la puissance des Arabes. Cet acte porte que les Chrétiens payeront le double des impôts que payoient les Arabes. Chaque église payera vingt-cinq livres d'argent pesant, les monastéres cinquante, les Cathédrales cent. Les Chrétiens auront des juges, mais ces juges ne pourront condamner à mort. Si un Chrétien entre dans une Mosquée, ou parle mal de Mahomet, on le fera mourir, ou il se fera Mahométan. Les Evêques ne maudiront point les Princes Musulmans sous peine de mort. Les Prêtres ne diront leurs Messes qu'à portes fermées

XXIV. Divers événemens qui regardent l'égliſe d'Eſpagne.

Le Roi Froïla eut des avantages conſidérables ſur les Muſulmans. Il établit à Oviedo un Evêché. C'étoit d'abord un monaſtére, fondé pour y mettre des Reliques de ſaint Vincent. On rapporte au regne de Froïla la fondation de divers monaſtéres, dont l'état où étoit réduite l'Eſpagne, n'a pas permis de conſerver des mémoires autentiques. Froïla ayant tué de ſa main ſon frere, fut tué lui-même après avoir regné onze ans, & eut pour ſucceſſeur Aurelius ſon couſin germain dont le regne fut de ſix ans. Silo ſuccéda à Aurelius, & regna neuf ans. Il apporta de Merida le corps de ſainte Eulalie, & le mit dans un monaſtére qu'il fonda. La Couronne paſſa à Alfonſe fils du Roi Froïla, qui fut nommé le chaſte, parce qu'il garda la continence avec la Reine Berthe, qui étoit françoiſe. Il remporta des victoires conſidérables ſur les Muſulmans. Il ſe rendit Maître de Lisbonne, & envoya à Charlemagne des préſens du butin qu'il avoit fait ſur eux. Il fixa ſa réſidence à Oviedo, & y bâtit une égliſe pour y mettre la châſſe des Reliques, que les Eſpagnols regardoient comme la ſauve-garde de leurs Etats. On diſoit que ces reliques étoient, du ſang ſorti par miracle d'un crucifix percé par des Juifs, du bois de la vraie Croix, une partie de la Couronne d'epines & du ſaint Suaire, le pallium donné à ſaint Ildefonſe par la ſainte Vierge, & pluſieurs autres ſemblables à cette derniére. Le Roi Alphonſe regna pendant cinquante ans.

ARTICLE V.

Auteurs Eccléſiaſtiques.

I.

I. S. Jean Damaſcène. Idée générale de ſa vie.

JEan nâquit à Damas d'un pere plus illuſtre encore par ſa piété que par ſa nobleſſe. Ce vertueux pere fit inſtruire ſon fils dans les ſaintes Lettres, & lui fit auſſi étudier les ſciences profanes. Jean renonça aux richeſſes de ſon pere, & ſe retira dans le monaſtére de ſaint Sabas près de Jeruſalem où il paſſa ſa vie. Il fut ſurnommé Manſour, c'eſt-à-dire racheté, mais il eſt plus connu ſous le nom de Damaſcène. Le ſupérieur le mit ſous la conduite d'un vieillard très-expérimenté dans la ſcience des Saints. Ce guide mena Jean dans ſa cellule, & lui donna pour premiére régle de conduite, de ne jamais faire ſa volonté propre. C'eſt-là, dit-il, le fondement de la piété. Offrez à Dieu vos travaux & vos peines, ne vous glorifiez ni de votre ſcience ni de vos talens. Reconnoiſſez que par vous-même vous n'êtes qu'ignorance & que foibleſſe; n'écrivez à perſonne; gardez le ſilence, & ſoyez bien perſuadé qu'il y a du danger à dire méme de bonnes choſes, lorſqu'il n'y a point de néceſſité marquée. Jean obſerva ces avis exactement; & quand il fut bien affermi dans la vertu & ſur tout dans l'humilité, on lui fit faire uſage de ſa ſcience pour défendre l'Egliſe, & éclairer tout l'Orient dont il fut le plus grand Docteur de ſon temps. On ignore l'année de ſa mort.

II. Premier Discours du saint Docteur pour la défense des saintes images.

Nous avons de lui trois discours qu'il écrivit pour la défense des saintes Images. Le premier commence par ces paroles convenables à l'humilité de la profession monastique : La connoissance que j'ai de mon indignité, devoit me réduire à un silence perpétuel, & m'engager à ne m'occuper qu'à pleurer mes péchés ; mais la tempête dont l'Eglise est agitée me force de parler, parce que je crains Dieu plus que l'Empereur. Ses commandemens injustes doivent d'autant plus exciter notre zéle, qu'ils ont plus de poids pour séduire les peuples. Car il y en a peu qui considérent que les Rois de la terre sont soumis au Roi du Ciel, & doivent obéir à ses loix. Il pose pour fondement de son discours ce principe certain, que l'Eglise ne peut errer, & qu'il n'est pas permis de la soupçonner d'un abus aussi grossier que l'idolâtrie. Entrant ensuite en matiére, il dit : Je sçais que celui qui est véritable a dit : vous ne vous ferez point d'images de ce qui est au ciel ou sur la terre. Aussi je n'adore qu'un seul Dieu, & je ne rends qu'à lui un culte de latrie. Le dessein de Dieu en défendant de faire aucune image, a été de détourner de l'idolâtrie les Juifs qui y étoient portés. D'ailleurs pourroit-on faire une image du Dieu invisible, qui n'a ni bornes ni figure ? Mais depuis que le Verbe s'est fait chair, on peut peindre l'image de son humanité, sa Naissance de la Vierge, son Baptême dans le Jourdain, sa Transfiguration, sa Croix, sa Sépulture, sa Résurrection, son Ascension. Saint Jean Damascène explique ensuite les différentes significations du mot d'image & du mot d'adoration. Il y a une adoration qu'on ne rend qu'à l'Etre souverainement parfait, devant qui tout doit

s'anéantir; il y en a une autre qui n'eſt qu'un ſimple honneur & une marque de reſpect. L'honneur rendu aux Images ſe rapporte aux objets originaux qu'elles repréſentent. L'ombre, ou la ceinture des Apôtres guériſſoit les maladies & chaſſoit les démons; pourquoi donc n'honoreroit-on pas leurs Images? Ne ſoyez point novateurs, ajoute ſaint Jean Damaſcène en parlant aux Iconoclaſtes, & n'ébranlez pas les bornes immobiles poſées par nos Peres, qui ont établi les uſages de l'Égliſe par leurs Ecrits & par la pratique conſtante des fidéles. Ici il rapporte le célébre paſſage de ſaint Baſile tiré de ſon livre du Saint-Eſprit, & celui de ſaint Paul: Demeurez ferme & conſervez les traditions. Il rapporte auſſi pluſieurs paſſages des Peres, & termine ainſi ſon diſcours: Nous n'obéirons point à l'ordre de l'Empereur qui contredit la Tradition. Ce n'eſt point agir en pere, mais en voleur, que d'exercer des violences, au lieu de perſuader par la raiſon. Ce n'eſt pas aux Princes qu'il appartient de décider ſur ces matiéres, mais aux Conciles.

III. Second & troiſiéme diſcours ſur la même matiére.

Au commencement du ſecond Diſcours, ſaint Jean Damaſcène dit qu'il eſt obligé de parler, parce que le talent de la parole lui a été confié, ce qui ſemble marquer que dès-lors il étoit Prêtre. Il marque les divers artifices du démon pour ſéduire les hommes. Ce même impoſteur qui autrefois faiſoit adorer juſqu'aux images des bêtes, prend une autre forme pour tromper, en perſuadant de ne pas même honorer les choſes ſenſibles, qui peuvent nous rappeller la mémoire des merveilles que Jeſus-Chriſt a opérées pour notre ſalut, & les combats que les Saints ont ſoutenu contre le démon. Il déclare qu'il ne veut point pro-

noncer anathême contre les auteurs de cette erreur, parce qu'il attend leur correction. Il emploie les mêmes preuves que dans le premier Diſcours. Afin de diminuer l'impreſſion que pouvoit faire l'autorité de l'Empereur, il marque ainſi la différence des deux Puiſſances, la ſpirituelle & la temporelle. Jeſus-Chriſt, dit ſaint Paul, a établi dans ſon Egliſe des Apôtres, des Prophétes, des Paſteurs & des Docteurs: il ne dit pas des Empereurs. Le gouvernement politique leur appartient; mais celui de l'Egliſe regarde les Paſteurs & les Docteurs. La violence que l'on exerce eſt un vrai brigandage. On vient d'exiler le bien-heureux Germain & pluſieurs autres. Adreſſant enſuite la parole à l'Empereur, il dit: Nous vous obéiſſons, Seigneur, en ce qui regarde la vie civile; mais dans les matiéres eccléſiaſtiques, nous reconnoiſſons nos Paſteurs. Les Chrétiens d'Orient regardoient encore les Empereurs de Conſtantinople comme leurs Princes légitimes. Ils conſervoient les loix Romaines, & la langue Greque en laquelle écrivoit ſaint Jean Damaſcène. Le troiſiéme Diſcours pour les Images ne contient preſque rien qui ne ſoit dans les deux premiers, mais il eſt ſuivi d'un plus grand nombre de paſſages.

IV. Autres Ouvrages du ſaint Docteur. Son grand Traité de l'Expoſition de la Foi orthodoxe.

Saint Jean Damaſcène écrivit une lettre contre certains hérétiques qui rapportoient à Jeſus-Chriſt ſeul le triſagion, & y ajoutoient, *crucifié pour nous*. Il prouve que cette maniére de louer Dieu ſe rapporte à la ſainte Trinité, & qu'on l'emploie pour montrer l'unité de ſubſtance, & la Trinité des Perſonnes. C'eſt pour cela, dit-il, que nous plongeons trois fois au Baptême; une fois en nommant chaque perſonne. C'eſt pour cela que dans l'obla-

tion des divins Myſtéres, après que le peuple a chanté le triſagion, le Prêtre ajoute: Vous êtes Saint, Roi des ſiécles, votre Fils unique eſt Saint, & votre Saint Eſprit. Au contraire, à l'élévation du pain ſacré de l'Euchariſtie, nous diſons: un Saint, un Seigneur, un Jeſus-Chriſt. On trouve dans la Liturgie attribuée à ſaint Chryſoſtôme ces paroles citées par ſaint Jean Damaſcène.

Outre cette Lettre & les Diſcours ſur les Images, nous avons un grand nombre d'Ecrits de ce ſaint Docteur. Ses Ouvrages ſont dogmatiques ou moraux. Le plus conſidérable des traités de doctrine eſt l'expoſition de la foi orthodoxe, qui eſt un corps entier de Théologie, & qui a ſervi depuis de modéle à la plûpart des ſcholaſtiques. Il eſt diviſé en quatre livres, dont le premier traite des attributs de la Trinité. En parlant du Saint Eſprit, il dit qu'il procede du Pere, ſans ajoûter & du Fils. Dans le ſecond livre il parle de la création des Anges, du monde viſible, où il méle beaucoup de philoſophie naturelle, ſelon les principes d'Ariſtote qu'il avoit fort étudié. Il eſt un des premiers qui ont joint cette Philoſophie à la Théologie. Il explique de même la nature de l'homme, & s'étend beaucoup ſur les facultés & les paſſions. Il finit ce ſecond livre par la chûte de l'homme. Dans le troiſiéme il explique avec exactitude la doctrine de l'Egliſe ſur l'Incarnation, ſur-tout la diſtinction des deux natures & des deux volontés, contre les héréſies qui avoient cours en Orient. Il parle dans le quatriéme livre de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt. Il paſſe enſuite aux ſacremens; & à l'occaſion du baptême, il parle de la foi & du myſtére de la Croix.

V. Doctrine admirable de S. Jean Damascène sur l'Eucharistie.

En traitant de l'Eucharistie : il dit : Si la parole de Dieu est vivante & efficace ; s'il a dit, que la lumiére soit faite, & la lumiére a été faite ; si le ciel & la terre & toutes les beautés que le monde renferme, ont été faites par la parole de Dieu, aussi-bien que l'homme cette créature si admirable ; si le Verbe Dieu lui-même s'est fait homme, parce qu'il l'a voulu, & s'est formé un corps du sang très-pur de la sainte Vierge : ne peut-il pas faire le pain son corps, & le vin son sang ? L'Ange répondit à la sainte Vierge qui demandoit, comment cela se fera-t-il ? Le Saint Esprit surviendra en vous. Si vous demandez : Comment le pain devient-il le corps de Jesus-Christ, & le vin & l'eau son sang ? Je réponds aussi : Le Saint-Esprit survient & opére cette merveille qui surpasse la raison & la pensée humaine. Si vous demandez la maniére dont ce miracle se fait, il vous suffit d'entendre que c'est par le Saint-Esprit : nous n'en sçavons pas davantage, sinon que la parole de Dieu est véritable, toute-puissante, efficace ; & la maniére incompréhensible.

Le pain & le vin, dit encore le saint Docteur, ne sont pas la figure du corps de Jesus-Christ ; mais ils sont le corps même de Jesus-Christ uni à la Divinité ; puisque le Seigneur nous assure que c'est son corps & non la figure de son corps ; & qu'il nous dit que c'est son sang & non la figure de son sang. Il avoit dit auparavant aux Juifs : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & ne bûvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Ma chair est véritablement viande & mon sang est véritablement breuvage. Et ailleurs : celui qui me mange vivra. Approchons nous-en

donc avec tremblement, avec une conſcience pure, avec une foi ferme & aſſurée, & Dieu nous traitera ſelon la fermeté & l'immobilité de notre foi. Honorons-le avec une parfaite pureté de corps & d'eſprit. Approchons-nous-en avec un ardent deſir ; & mettant nos mains l'une ſur l'autre en forme de croix, recevons le corps de Jeſus-Chriſt : appliquant enſuite ſur nos yeux, nos lévres, notre viſage ce divin Charbon, recevons-le afin qu'il conſume nos péchés, qu'il éclaire nos cœurs, & qu'étant tout enflammés par la participation de ce feu divin, nous devenions nous-mêmes tout divins. Je rapporte ces paſſages d'autant plus volontiers, qu'ils ſont tirés des Ouvrages d'un Docteur que le miniſtre Claude eſtime, & qui vivoit dans un ſiécle que ce fameux Calviniſte met encore au nombre des beaux jours. L'Egliſe des huit premiers ſiécles, dit-il, étoit une Egliſe bien inſtruite. On peut juger par les paſſages que nous avons rapportés, ſi ce miniſtre a raiſon de dire que ſaint Jean Damaſcène penſoit comme les ſacramentaires ſur l'Euchariſtie. D'autres Calviniſtes plus ſincéres & plus judicieux, comme les Centuriateurs de Magdebourg, conviennent que ſaint Jean Damaſcène dit pluſieurs choſes en faveur de la Tranſubſtantiation. *De tranſubſtantiatione habet multa Damaſcenus.*

Centur 8. c. 4.

Saint Jean Damaſcène après avoir parlé de Jeſus-Chriſt, raconte la généalogie de la ſainte Vierge, ſa naiſſance de ſaint Joachim & de ſainte Anne, ſon éducation au temple, & différentes circonſtances de ſon mariage, & il le fait ſelon les traditions qu'il croyoit véritables. Il montre qu'il faut honorer les Saints & leurs reliques, & inſiſte ſur le culte des Images.

Tillemont ſur la ſainte Vierge.

donne le catalogue des ſaintes Ecritures pour l'ancien Teſtament, dans lequel il ſuit le canon des Hebreux ; il ajoute au nouveau, ce que l'on croyoit alors des canons des Apôtres. Il finit par ce qui regarde la fin du monde.

VI. Autres Ouvrages de ce Docteur.

Entre les autres Traités dogmatiques de ſaint Jean Damaſcène, le plus ſingulier eſt la diſpute contre un Sarraſin ou Muſulman. Il explique la maniére dont on doit lui répondre. On y voit les principales objections que les Muſulmans propoſoient ordinairement aux Chrétiens, ſur la divinité du Verbe, ſur l'Incarnation, la cauſe du mal, le libre arbitre. On y voit que les Chrétiens employoient quelquefois l'autorité de l'Alcoran pour les combattre. Saint Jean Damaſcène les réfute plus au long dans ſon Traité des héréſies, où il inſiſte principalement ſur ce que Mahomet n'avoit donné aucune preuve de ſa miſſion. Ce Traité renferme cent trois héréſies en autant d'articles. Les quatre-vingts premiers ſont tirés de ſaint Epiphane. Les ſuivans regardent les Neſtoriens, les Eutychiens & leurs différentes branches, & pluſieurs autres hérétiques inconnus d'ailleurs. Il n'oublie pas les Monothélites ni les Iconoclaſtes. Le principal Ouvrage moral de ſaint Jean Damaſcène, ſont les Paralleles, c'eſt-à-dire, la comparaiſon des maximes des Peres avec celle de l'Ecriture. Elles ſont rangées par matiére ſelon l'ordre de l'alphabet grec, & diviſées en trois livres. Il y a encore pluſieurs ſermons ſur différentes fêtes, & pluſieurs hymnes. Car les Grecs reconnoiſſent ce Saint pour l'un des principaux auteurs des hymnes qu'ils chantent dans leur Office.

II.

VII. Le vénérable Bede. Sa vie & ſes Ouvrages.

Bede nâquit l'an 673 en Angleterre aux confin de l'Ecoſſe dans le territoire du double monaſtére de Viremouth & de Jarou. Il n'avoit que ſept ans, lorſque ſes parens le mirent dans ce monaſtére pour y être élevé. Il demeura d'abord à Viremouth ſous ſaint Benoît Biſcop qui avoit fondé cette maiſon ; enſuite il alla à Jarou où il paſſa toute ſa vie. Elle fut uniquement employée à méditer l'Ecriture ſainte, & à étudier les ſciences, ſans ſe diſpenſer des exercices réguliers, c'eſt-à-dire, de la pſalmodie & du travail des mains qui étoit fort recommandé dans ce monaſtére. Sans en ſortir il apprit le latin, le grec, la verſification latine, l'aſtronomie, l'arithmétique, en un mot toutes les ſciences. A l'âge de dix-neuf ans il fut ordonné diacre, quoiqu'il en fallût vingt-cinq ſelon les canons ; mais quelquefois le mérite en faiſoit diſpenſer. Il fut ordonné Prêtre à trente ans l'an 702. Ce fut depuis ce tems-là qu'il s'appliqua à écrire, principalement ſur l'Ecriture ſainte. Il compoſa d'abord ſa petite explication de l'Epître de ſaint Jean, & l'explication de l'Apocalypſe. Il fit enſuite un commentaire ſur les Actes des Apôtres, un autre ſur l'Evangile de ſaint Luc. Nous avons auſſi les trente queſtions ſur les livres des Rois, un commentaire ſur Samuel, un ſur ſaint Marc, un ſur ſaint Paul, & ſur les Epîtres canoniques. Tous ces commentaires font voir combien Bede avoit étudié ſaint Auguſtin. Son bon goût & ſa piété l'avoient porté à puiſer dans les Ouvrages de cet illuſtre Docteur, comme dans les ſources les plus pures.

VIII. Autres Ouvrages de Bede. Sa mort.

Bede compoſa l'an 724 le livre des ſix âges du monde, qui lui attira des reproches de quelques ignorans. Ils le traitoient d'hérétique, faiſoient contre lui des chanſons, & lui reprochoient comme un grand crime, d'avoir dit que Notre Seigneur ne s'étoit pas incarné dans le ſixiéme âge du monde. Le fondement d'un ſi grand bruit, étoit que Bede, préférant avec ſaint Jerôme l'original hébreu à la verſion des ſeptante, ne comptoit pas cinq mille ans avant la venue de Jeſus-Chriſt. Bede affligé de cette accuſation d'héréſie, écrivit une apologie où il juſtifia doctement ſa chronologie, & montra qu'il n'y avoit aucun fondement à l'opinion qui couroit alors, que le monde devoit durer ſix mille ans. Il prouva que l'on ne doit chercher par aucune conjecture le tems de la fin du monde, que Dieu a voulu nous cacher. Ce reſpectable Auteur écrivit auſſi la vie des cinq Abbés qui avoient gouverné juſqu'alors les deux monaſtéres de Viremouth & de Jarou, ce qui comprend l'hiſtoire de ces monaſtéres. Enfin il écrivit l'hiſtoire Eccléſiaſtique des Anglois, qui fut un de ſes derniers Ouvrages. Cette hiſtoire eſt diviſée en cinq livres dont le premier commence à l'entrée de Jules Céſar dans la grande Bretagne, & finit à la mort de ſaint Grégoire. Les quatre ſuivans contiennent tout ce qui étoit arrivé depuis. Il en ſçavoit beaucoup par lui-même; & pour le reſte, il reçut de bons mémoires des différens Royaumes dans leſquels l'Angleterre étoit alors partagée. Il joignit à ſon hiſtoire un abrégé qui contient les dates des principaux faits, & finit à l'an 731. Car ce qui eſt au-delà a été ajoûté depuis. Il le finit par un ſommaire de ſa vie, & un catalogue des Ouvrages qu'il avoit pu-

bliés juſqu'à cette année, la cinquante-neuviéme de ſon âge. Ce ſont des explications ſur la plûpart des livres de l'Ecriture, tirées des Ouvrages des Peres, & ſur-tout de ſaint Auguſtin; des Traités de l'Equinoxe, par rapport au calcul de la Pâque qu'il avoit étudié avec ſoin à cauſe de l'erreur des Irlandois; un Martyrologe, pluſieurs Vies des Saints, ſon Hiſtoire, & quelques autres Ouvrages moins importans que nous avons pour la plûpart. On lui en attribue qui ne ſont pas de lui.

Il paſſa ſa vie dans une grande innocence, & une application continuelle à ſervir l'Egliſe, ſoit en étudiant, ſoit en inſtruiſant de vive voix & par écrit. Il avoit travaillé à une traduction de l'Evangile de ſaint Jean en Anglois, & avoit mis pluſieurs beaux paſſages de l'Ecriture en vers Anglois. Il mourut étendu ſur le pavé de ſa cellule, en chantant les louanges de Dieu l'an 735, âgé de ſoixante & trois ans. L'Egliſe honore ſa mémoire le vingt-ſeptiéme de Mai, & les anciens lui ont donné le nom de ſaint. On lui a depuis attribué le titre de Vénérable. On n'en voit pas d'autre raiſon, ſinon que l'on qualifioit ainſi les plus ſaints moines. Ses Ouvrages furent très-eſtimés dès ſon vivant; & peu après ſa mort, ſaint Boniface les demanda à l'Archevêque d'Yorc, comme devant lui être fort utiles dans ſa miſſion.

IX. Doctrine de ce vénérable Auteur ſur la Grace.

Voici comment il parle en expliquant ces paroles de ſaint Jean, *je ſuis le Sep de la vigne & vous en êtes les branches. Celui qui demeure en moi & en qui je demeure porte beaucoup de fruit: car ſans moi vous ne pouvez rien faire.* Nous voyons ici, mes très-chers freres, une grande preuve de la néceſſité de la grace, qui porte la lumiére dans le cœur des humbles

en même-tems qu'elle ferme la bouche aux ſuperbes. Quelque bien donc que vous puiſſiez imaginer, fut-ce quelque choſe de grand, ou quelque choſe de moins conſidérable, vous ne pouvez le faire ſans le ſecours de celui, ſans lequel vous ne pouvez rien faire. Cette vérité nous eſt clairement montrée dans la comparaiſon de la vigne, dont ſe ſert le Sauveur. Car quoique la branche de la vigne porte du fruit, lorſque le vigneron la cultive & la prépare pour lui en faire porter; cependant ſi elle ne demeure attachée au ſep & ne tire du ſuc qui ſort de la racine, elle ne peut porter d'elle-même aucun fruit, en quelque gré qu'on veuille le ſuppoſer.

La foi qui opére par la charité, dit ailleurs le même Docteur, eſt un don de Dieu, parce que pour croire, pour aimer, pour faire le bien que nous connoiſſons, il faut que nous le recevions d'une maniére toute gratuite & ſans aucun mérite précédent de notre part. La loi qui a été donnée par Moyſe, marque bien ce qu'il faut faire & ce qu'il faut éviter, mais ce n'eſt que par la grace de Jeſus-Chriſt qu'on accomplit ce qu'elle demande. Elle pouvoit bien montrer ce qu'il falloit faire pour être juſte, mais c'eſt la grace de Jeſus-Chriſt répandue par l'eſprit de charité dans le cœur des fidéles, qui fait accomplir ce que la loi commande. Quand on accomplit ce que la loi ordonne, c'eſt Jeſus-Chriſt qui le fait faire par ſa grace. La grace & la vérité a été faite par Jeſus-Chriſt, parce qu'en nous donnant ce don de ſon Eſprit, il nous a donné de pouvoir entendre ſpirituellement & accomplir la loi. Ce fidéle diſciple de ſaint Auguſtin ne pouvoit parler plus clairement de la différence des

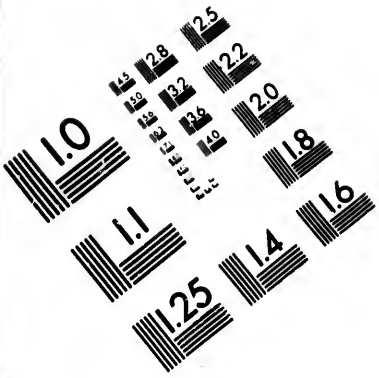

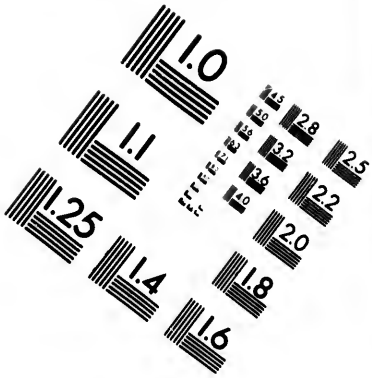

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

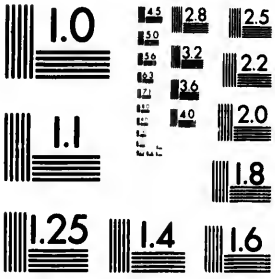

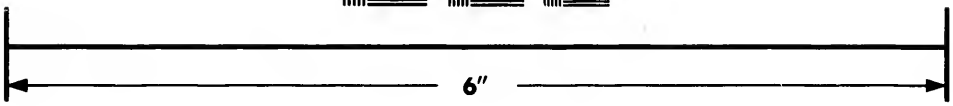

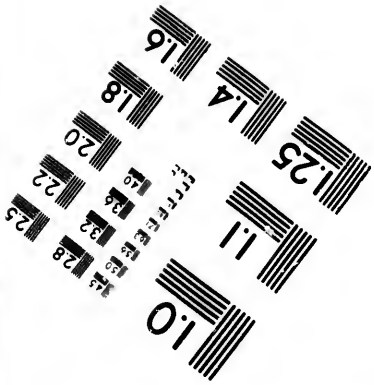

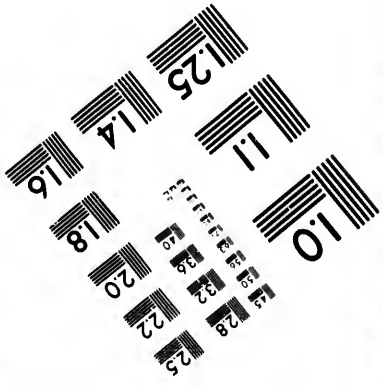

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.8
1.1
1.0

deux alliances, de la foibleſſe de la volonté & de la force de la grace.

III.

X. S. Adamnan.

Saint Adamnan étoit Prêtre, & Abbé de Hy en Hibernie. Le ſéjour qu'il fit en Northumbre, lui donna moyen de s'inſtruire des uſages de l'égliſe d'Angleterre ; & les plus Savans l'exhortérent à s'y conformer, puiſque c'étoit ceux de l'Egliſe univerſelle. On lui fit ſentir qu'ils devoient être préférés à ceux des Hibernois qui étoient en ſi petit nombre, & réduits à un petit coin du monde. Saint Ceolfrid voyant la ſageſſe, l'humilité, & la piété de ſaint Adamnan, entreprit de le perſuader & y réuſſit. Saint Adamnan écrivit en trois livres la vie de ſaint Colomban premier Abbé de Hy, qu'il ne faut pas confondre avec le grand Colomban de Luxeu. Il compoſa auſſi une deſcription des Lieux ſaints, ſur la relation d'un Evêque des Gaules qui avoit fait le voyage de Jeruſalem. Nous avons ces deux Ouvrages. Il dit que dans la vallée de Joſaphat il y avoit une égliſe où l'on montroit le ſépulcre de la ſainte Vierge ; mais, ajoute-t'il, on ne ſçait en quel temps, par qui, ni comment ſon corps en a été ôté, ni en quel lieu il attend la Réſurrection. On croyoit donc dès-lors que la ſainte Vierge étoit morte à Jeruſalem, comme il le marque enſuite formellement ; mais on ne croyoit pas encore qu'elle fût reſſuſcitée. Il dit auſſi que l'on gardoit la vraie Croix à Jeruſalem, & qu'on la montroit ſolemnellement trois fois la ſemaine. Il mourut l'an 70[illegible]

IV.

XI. S. Adelme.

Saint Adelme premier Evêque de Schirburn étoit d'une famille noble du Royaume d'Oueſex, & fut d'abord inſtruit dans le mon[illegible]

tére de ſaint Auguſtin de Cantorberi où il apprit le grec & le latin. Il ſe fit moine enſuite dans le monaſtere de Malmesbury, où il étudia les arts liberaux. Il fut le premier des Anglois qui apprit les régles de la verſification latine. Il cultiva auſſi la poëſie Angloiſe, & fit dans cette langue des cantiques pour retenir dans l'égliſe le peuple, qui étant encore demi barbare, ſe retiroit promptement auſſi-tôt que la Meſſe étoit dite. Il faiſoit de plus une choſe fort ſinguliére ; car il ſe mettoit ſur un pont à la ſortie de la ville, chantoit lui-méme ſes cantiques devant les paſſans qui s'aſſembloient autour de lui, & il tâchoit par ce moyen extraordinaire de leur inſinuer les vérités qu'ils n'auroient pas voulu écouter dans des ſermons. Outre la poëſie, il étudia auſſi les loix Romaines, le calcul & l'aſtronomie. Sa réputation étoit ſi grande, qu'on le conſultoit de tous côtés, & qu'il venoit même des François pour ſe rendre ſes diſciples. Il ne les formoit pas moins à la vertu qu'aux ſciences, & lui-même travailloit à avancer toujours dans la piété. Il fut fait Abbé de Malmesbury, qui devint très-célébre par le grand nombre de perſonnes que la réputation de ſaint Adelme attiroit. Il fut chargé par un concile d'écrire contre les erreurs des Hibernois. Il étoit fort âgé lorſqu'on le fit évêque de Schirburn. Outre ſon livre contre la pratique des Hibernois, il en fit un en vers & en proſe, dans lequel il fait l'éloge de pluſieurs Saints, & principalement de ſaint Benoît, qu'il loue comme le premier maître de la vie monaſtique. Il avoit auſſi écrit contre les principaux vices, quelques énigmes & quelques lettres. Il mourut l'an 706.

XII. Paul diacre, & Paulin d'Aquilée.

Paul diacre d'Aquilée étoit un des plus ſçavans hommes du huitiéme ſiécle. Il fut inſtruit dès l'enfance dans les arts libéraux, & eut beaucoup de crédit à la Cour du Roi Didier. Charlemagne ayant abbaiſſé ce Roi, eut pour Paul autant d'amitié qu'en avoit eu Didier. Mais quelques années après, des envieux l'accuſérent d'avoir conſpiré contre ce Prince, qui le rélégua dans une Iſle des côtes d'Italie. Il s'en ſauva, & alla à Benevent où il fut bien reçu par la fille du Roi Didier. Ce fut à la priére de cette Princeſſe, qu'il continua l'abregé de l'hiſtoire Romaine d'Eutrope, depuis Julien l'apoſtat juſqu'à Juſtinien. Il ſe retira enſuite au Mont-Caſſin, & y embraſſa la vie monaſtique. On l'engagea à compoſer une explication de la Régle de ſaint Benoît. Charlemagne ayant appris ſa retraite, l'en félicita par une lettre en vers latins, à laquelle Paul répondit de même. Avant ſon éxil, il écrivit l'hiſtoire des Evêques de Mets à la priére de l'Evêque Enguerran. Mais le plus célébre de ſes Ouvrages, eſt l'hiſtoire des Lombards depuis leur origine juſqu'à ſon temps. On ignore l'année de ſa mort.

Paulin qui fut d'abord maître de grammaire, & depuis Patriarche d'Aquilée, étoit célébre par ſa doctrine à la fin du huitiéme ſiécle. Il étoit ami particulier d'Alcuin dont nous parlerons dans l'hiſtoire du neuviéme ſiécle. Il compoſa trois livres contre l'héréſie de Felix Evêque d'Urgel en Eſpagne, qui prétendoit que Jeſus-Chriſt étoit Fils de Dieu par adoption & de nom ſeulement. Paulin dédia ſes livres à Charlemagne, par ordre duquel il les avoit écrits. Il fit un autre Ouvrage où il par

tant en son nom qu'en celui de tous les Evêques d'Italie, de l'obéissance dûe à Charlemagne.

V I.

XIII. Livres Carolins.

Le Pape Adrien avoit envoyé à Charlemagne des actes du second Concile de Nicée, pour les faire examiner & approuver par les Evêques d'Occident, qui n'y avoient pas été appellés. Les Evêques de France trouvérent la décision des Grecs contraire à leur usage, qui étoit d'avoir des Images dans les églises, mais non de leur rendre aucun culte. Ils composérent donc sous le nom du Roi un long Ecrit divisé en quatre livres, avec une grande préface où ils parlent contre le concile des Iconoclastes, & contre celui de Nicée. Dans le corps de l'Ouvrage, l'Auteur entreprend de réfuter les autorités alléguées par le Concile de Nicée. Il avoue qu'il ne connoît ni la Vie ni les Ecrits de saint Gregoire de Nysse. Il trouve mauvais que le Concile de Nicée compare les Images à l'Eucharistie dont il releve la dignité, & dit que les Images n'ont aucune consécration, & tiennent tout ce qu'elles sont du peintre ou du sculpteur. Il y avoit donc dès-lors en Occident des Images en relief, & on n'y bénissoit pas les Images [illegible] qu'en Orient. L'Auteur prétend aussi [illegible]re à la comparaison des Images avec la croix, les vases sacrés, & les livres de l'Ecriture sainte. Il releve la vertu de la croix, sans démêler l'équivoque de la croix prise pour la Passion de Jesus-Christ, pour le bois qui en a été l'instrument, & pour les Images de cette croix matérielle. Car s'il est permis d'honorer la vraie Croix & ses Images, parce qu'elles nous font souvenir de la Passion de Jesus-

Christ ; pourquoi ne sera-t-il pas permis d'honorer l'Image de Jesus-Christ même. Il en est de même à proportion des vases sacrés. Ce sont toujours des choses matérielles, & des ouvrages de la main des hommes, dont la vénération ne peut être que relative. Cet endroit est le plus foible des livres Carolins ; car c'est ainsi que l'on nomme cet Ouvrage. Sur ce que l'on dit que l'honneur de l'Image passe à l'original, l'Auteur convient que les gens instruits peuvent en user ainsi ; mais il soutient que c'est une occasion de scandale pour les ignorans. Ainsi il ne seroit plus question que de bien instruire les peuples.

Il reproche à Constantin Métropolitain de Chypre d'avoir dit : Je reçois & j'honore les Images selon l'adoration que je rends à la sainte Trinité. Mais c'est une erreur de fait, fondée sans doute sur une mauvaise traduction. Car dans l'original Grec & dans les deux anciennes versions que nous avons, Constantin de Chypre parle ainsi : Je reçois & j'honore les saintes Images, & je ne rends qu'à la seule Trinité la supreme adoration de latrie : ce qui fait un sens fort différent. Cependant c'est principalement cet article qui rendit odieux en Occident le second Concile de Nicée. L'Auteur des livres Carolins prétend que l'honneur que l'on rend aux Reliques des Saints, ne tire point à conséquence pour leurs Images : mais il ne dit rien de solide pour le prouver. Il reproche aux Peres de Nicée, d'avoir employé pour preuves des Ecrits apocriphes ; mais il ne fait la critique que de quelques-uns. Il est vrai qu'il réfute assez bien plusieurs applications forcées de l'Ecriture. Enfin il soutient que le Concile des Grecs n'est point œcumé-

nique, parce qu'il n'est point assemblé de toutes les parties de l'Eglise, ni la décision conforme à la doctrine de l'Eglise universelle. Car il convient qu'un Concile de quelques provinces peut passer pour universel, quand sa doctrine est catholique. Tout cet Ecrit montre une grande prévention des François contre les Grecs. Ils les chicannent sur plusieurs points de peu d'importance : ils emploient beaucoup d'expressions dures, de mauvais raisonnemens, & des preuves qui n'ont point de rapport au sujet.

XIV. Réponse du Pape Adrien aux livres Carolins.

Ces livres furent envoyés au Pape Adrien, qui y répondit par une longue lettre adressée à Charlemagne. Il traite toujours ce Prince avec un très-grand respect, malgré la dureté de l'Ecrit auquel il répond. Car comme le Pape avoit présidé au septiéme Concile par ses Légats, le mépris de ce Concile retomboit sur lui, & faisoit du moins voir clairement, que les François étoient persuadés que la seule autorité du Pape ne suffisoit pas pour faire recevoir un Concile, sans le consentement des principales églises. Dans sa réponse le Pape Adrien commence par soutenir ce que Taraise avoit dit, que le Saint Esprit procede du Pere par le Fils, & emploie pour le prouver plusieurs autorités des Peres. Cette réponse est remarquable, en ce qu'elle fait voir que l'église de Rome ne reprochoit rien alors aux Grecs sur cet article. A l'égard de l'objection tirée de l'avis de Constantin de Chypre, à qui l'on faisoit dire qu'il adoroit les Images comme la sainte Trinité ; le Pape se contente de rapporter la définition du Concile, où l'honneur dû aux Images est nettement distingué du culte dû à la Nature Divine. Il parle de deux Conciles tenus à Rome

contre les Iconoclastes. Douze Evêques de France avoient assisté au dernier, & néanmoins on y avoit ordonné que les Images seroient honorées. Il rapporte les exemples de plusieurs Papes, qui avoient fait faire dans les églises de Rome des Images que l'on y voyoit encore. Enfin il rapporte le dernier article des livres Carolins où il est dit, non que l'on défend d'adorer les Images, mais que l'on n'y contraint personne. Le Pape Adrien dit en adressant la parole à Charlemagne : Cet article est différent des précédens : nous reconnoissons qu'il est de vous, en ce que vous faites profession de suivre le sentiment de saint Grégoire. Il cite en même-temps plusieurs passages de ce saint Pape. On ne peut assez admirer la douceur avec laquelle Adrien répond à un Ecrit si plein d'emportement, & de mauvais raisonnemens. Le Pape ne vouloit pas d'ailleurs offenser Charlemagne, dont la protection lui étoit si nécessaire.

ARTICLE VI.

Conciles & Discipline.

I.

I. Concile de Germanie. *An.* 742.

IL y eut en Angleterre au commencement du huitiéme siécle un Concile, où l'on examina les plaintes de saint Vilfrid. Il y en eut un à Rome en 721 sous Grégoire II. On y fit dix-sept canons, dont plusieurs regardent les mariages illégitimes. Ils furent souscrits par vingt-trois Evêques, par quatorze Prêtres & quatre Diacres. Il y en eut un autre à Rom

l'an 732 pour les Images. Mais nous n'en voyons point sur la discipline, qui soit plus remarquable que celui de Germanie qui se tint l'an 742. Carloman qui le convoqua, dit que par le conseil des Serviteurs de Dieu & des Seigneurs de sa Cour, il avoit assemblé les Evêques de son Royaume avec leurs Prêtres, pour apprendre d'eux comment on pouvoit faire observer la loi de Dieu, & rétablir la discipline ecclésiastique qui avoit reçû de si mortelles atteintes. Ce Concile de Germanie étoit composé de six Evêques, de Cologne, d'Ausbourg, de Virsbourg, d'Utrecht, de Strasbourg & d'Eichstat. Saint Boniface y présidoit en qualité d'Archevêque de Germanie. On y fit seize canons, que quelques Auteurs réduisent à sept. On confirme d'abord les Evêques établis par l'Archevêque Boniface, à qui on donne le titre d'envoyé de saint Pierre: On tiendra tous les ans un Concile pour le rétablissement de la discipline. Les Prêtres ou les clercs déréglés ne jouiront point des biens de l'Eglise: au contraire, ils seront dégradés & mis en pénitence. Les clercs ne porteront point d'armes & n'iront point à la guerre, excepté ceux qui sont choisis pour y célébrer la Messe & porter les Reliques, sçavoir un ou deux Evêques, que le Prince pourra mener avec leurs chapelains & leurs prêtres. C'est la premiére fois qu'on trouve le nom de chapelain. Le Concile continue: Nous défendons aussi à tous les serviteurs de Dieu, c'est-à-dire les clercs, de chasser ou de courir dans les bois avec des chiens ou des faucons. Quand l'Evêque, selon les canons, fera la visite de son Diocêse, le Prêtre sera toujours prêt à le recevoir avec le peuple assemblé. Les

Evêques & les Prêtres inconnus ne seront point admis au ministére, avant l'approbation de l'Evêque en son synode. Chaque Evêque avec le secours du Comte, aura soin de préserver le peuple de Dieu de toutes les superstitions payennes, sacrifices des morts, sorts, caractéres, augures. Les personnes consacrées à Dieu qui seront tombées dans un péché d'impureté, seront mises en prison pour faire pénitence au pain & à l'eau. Si c'est un Prêtre, il y demeurera deux ans, après avoir été fouetté jusqu'au sang, & l'Evêque pourra augmenter la punition. Si c'est un clerc d'un ordre inférieur ou un moine, après avoir été fouetté trois fois, il sera un an en prison. Il en sera de même des religieuses voilées, & elles seront rasées. Ce n'étoit donc pas encore l'usage de raser les religieuses en leur donnant l'habit. Les Prêtres & les diacres ne porteront point des manteaux semblables à ceux des laïques, mais des chasubles. Les moines & les religieuses observeront la Régle de saint Benoît. C'est le premier canon qui ait rendu cette Régle générale; mais l'usage l'avoit déja établie dans la plûpart des monastéres. Le Pape Zacharie, à qui saint Boniface avoit fait part des canons de ce Concile, les approuva, & remercia Dieu du zéle qu'il avoit inspiré à ces Evêques.

II. Lettre de S. Boniface sur ce qui s'étoit fait dans ce Concile.

Saint Boniface écrivit à Cutbert Archevêque de Cantorberi ce qui s'étoit fait dans ce Concile, & y ajouta ce qui suit, qui n'est pas dans les canons. Nous avons ordonné que tous les ans les canons seroient lûs dans le Concile, & que le Métropolitain veillera pour voir si les Evêques ne négligent point leurs troupeaux. Chaque Evêque rapportera au Concile ce qu'il ne pourra corriger dans son Diocèse, comme

je dois faire part au Saint Siége des abus que je ne puis abolir dans une Province. Saint Boniface se plaint ensuite des obstacles que trouvoient les bons Pasteurs. Combattons, dit-il, pour le Seigneur, car nous sommes dans des temps fâcheux & difficiles. Mourons, s'il le faut, pour les saintes loix de nos Peres, afin de posséder avec eux l'héritage de la vie éternelle. Ne soyons pas des chiens muets, des sentinelles endormies, ou des mercenaires qui fuient en voyant le loup. Soyons des Pasteurs zélés & vigilans : annonçons la vérité aux grands & aux petits, aux riches & aux pauvres, aux hommes de tout âge & de toute condition ; parlons à temps & à contre-temps, comme nous le recommande saint Grégoire dans son Pastoral. Je ne puis vous dissimuler, ajoute saint Boniface, ce qui fait gémir ici tous les vrais serviteurs de Dieu. Votre église d'Angleterre est décriée à cause de certains désordres, auxquels on pourroit remédier, si un Concile & vos Princes défendoient aux femmes & aux religieuses les fréquens voyages à Rome. La plûpart y perdent leur honneur & c'est un scandale pour toute l'Eglise. Il ajoûte un mot contre la curiosité dans les habits & les ornemens superflus, qui commençoient à s'introduire dans les monastéres.

III. Concile de Léptines. *An.* 743.

Pour exécuter le premier canon du Concile de Germanie, le Prince Carloman en assembla un le premier de Mars de l'an 743 à Léptines maison Royale, aujourd'hui Lestines dans le Cambresis. Saint Boniface y présidoit. On y fit seulement quatre canons. Le premier confirme le Concile précédent, dont tous les Evêques, les Comtes & les Gouverneurs promettent d'observer les canons. Les Abbés & les

moines reçoivent la Régle de saint Benoît. Le second canon regarde les biens ecclésiastiques. Il permet au Prince, à cause des nécessités de la guerre, de prendre une partie des biens de l'Eglise à titre de précaire, pour l'aider à entretenir ses troupes. Ce précaire étoit une espéce de fief accordé à un homme de guerre pour faire le service, & seulement à vie, comme tous les biens de l'Eglise l'ont toujours été. Le troisiéme canon défend les adultéres & les mariages illicites. Le dernier renouvelle la défense des superstitions payennes, sous peine de quinze sols d'amende. Il ne s'agit ici que de sous d'argent qui valoient vingt-cinq sols de notre monnoie. On trouve à la fin de ce concile des formules en langue Tudesque des renonciations, & de la profession de foi que l'on fait au Baptême. On y voit la différence de cette langue & de l'Allemand d'aujourd'hui.

IV. Concile de Soissons. *An.* 744.

Le Prince Pepin fit de son côté assembler un Concile à Soissons l'an 744, pour la partie de la France qui lui étoit soumise. Il y eut vingt-trois Evêques. On ne doute point que saint Boniface n'y présidât. Il y avoit des Prêtres & d'autres clercs, & le Prince Pepin y assistoit avec les principaux Seigneurs. On y fit dix canons dont le premier est pour la conservation de la Foi, & le rétablissement de la discipline affoiblie sous les Princes précédens. Les autres canons sont les mêmes que ceux des Conciles tenus dans les Etats de Carloman. Le dernier canon porte, que celui qui n'en observera pas les décrets, sera jugé par le Prince même avec les Evêques & les Comtes, & condamné à l'amende selon la loi. Comme ces assemblées étoient mixtes, d'Evêques & de Seigneurs, on joignoit les peines temporelles aux spirituelles.

II.

Vers le même temps, le Pape Zacharie tint un Concile à Rome dans l'église de saint Pierre avec quarante Evêques d'Italie, vingt-deux Prêtres, six diacres, & tout le reste du Clergé de Rome. Parmi tant de noms il ne s'en trouve presque aucun barbare: ce qui marque qu'on ne recevoit guéres dans le Clergé que des Romains. Ce Concile fit quinze canons, la plûpart touchant la vie cléricale & les mariages illicites. Il est défendu aux Evêques & aux clercs de loger avec des femmes, de porter des habits séculiers, ou de grands cheveux. On ne fera les ordinations qu'aux quatre-temps. Les clercs feront juger leurs différends par l'Evêque, & les Evêques les leurs par le Pape; ce qu'il faut entendre des Evêques d'Italie. V. Concile de Rome. *Même année.*

Ce fut aussi vers le même temps que deux Prêtres nommés Virgile & Sidoine, qui travailloient en Baviere sous la conduite de saint Boniface, écrivirent au Pape Zacharie, qu'il s'étoit trouvé dans cette Province un prêtre qui ne sçachant pas le latin baptisoit ainsi: *Baptizo te in nomine Patria, & Filia, & Spiritua sancta*; & que Boniface avoit dit qne l'on devoit réitérer le baptême ainsi donné. Le Pape lui marqua qu'il s'étonnoit de sa décision. Nous ne pouvons, dit-il, consentir que l'on baptise de nouveau ceux que ce prêtre a baptisés ainsi par une simple ignorance de la langue, sans introduire aucune erreur. Car on ne baptise point ceux mêmes qui ont été baptisés par les hérétiques, pourvû que ce soit au nom de la Trinité.

L'an 745 le Prince Carloman, par le conseil de saint Boniface, fit assembler un Con- VI. Concile de

Germanie & de Rome contre deux fanatiques.

cile où l'on examina la cause de plusieurs clercs séduits par deux imposteurs, Adalbert & Clément. Ils prétendoient être en commerce avec les Anges, & avoir reçu de Dieu les dons les plus miraculeux. Ils avoient séduit beaucoup de peuple, & même des Evêques ignorans, qui prenoient ces fanatiques pour des hommes d'une éminente sainteté. Ils faisoient de petites croix qu'ils donnoient au peuple, & de petits oratoires où ils assembloient beaucoup de monde pour prier. Ils passoient pour des hommes qui connoissoient les pensées les plus secretes de ceux qui les venoient voir. Ils étoient en même-temps si pleins d'orgueil, qu'ils osoient se comparer aux Apôtres, & distribuer de leurs cheveux & de leurs ongles, afin qu'on les gardât comme des reliques. Ces imposteurs furent condamnés dans ce Concile de saint Boniface; & la même année le Pape en assembla un à Rome pour le même sujet. Il n'étoit composé que de sept Evêques des environs de Rome. Il y avoit dix-sept Prêtres, des diacres, & le reste du Clergé. L'Evangile étoit au milieu de l'assemblée. Le Concile condamna ces séducteurs, & témoigna de l'indignation de leurs excès de folie & d'extravagance, mêlés avec certains traits qui paroissoient beaux, & qui avoient ébloui les ignorans.

An. 745.

III.

VII. Concile de Cloveshou.

An. 747.

Cuthbert Archevêque de Cantorberi, & Ethelbalde Roi des Merciens, profitérent des avis que saint Boniface leur avoit donnés; comme il paroît par un Concile national d'Angleterre tenu à Cloveshou l'an 747. Il y avoit douze Evêques de différentes provinces, plusieurs Prêtres & d'autres moindres clercs. Le

Roi Ethelbalde y assistoit en personne avec les Grands de son Royaume. L'Archevêque y présenta deux lettres du Pape Zacharie. Elles contenoient des avis salutaires à tous les habitans de la grande Bretagne, les exhortoient à mener une vie plus réglée, & menaçoient d'anathême ceux qui mépriseroient ces avis. On lut aussi sans doute la lettre de saint Boniface à Cuthbert, puisqu'elle se trouve à la tête des actes de ce Concile. Les Evêques Anglois ayant examiné les Homélies de S. Grégoire & les décrets des Peres, firent trente canons qui ne contiennent que des avis généraux aux Evêques, de bien remplir leurs devoirs & de suivre les anciennes régles. On peut néanmoins y observer quelques particularités. Tous les Prêtres doivent savoir expliquer en langue vulgaire le Symbole, l'Oraison dominicale, les paroles de la célébration de la Messe & de l'administration du Baptême, & des autres offices ecclésiastiques. Ils chanteront d'une maniére simple & modeste; & ceux qui ne peuvent chanter, se contenteront de prononcer en lisant. On observera les fêtes de toute l'année, en suivant le Martyrologe Romain. C'est la premiére fois que nous trouvons qu'il en soit fait mention, & ce Concile veut sans doute parler de celui de Bede. On ordonna en particulier la fête de saint Gregoire, & celle de saint Augustin son disciple. On exhorta à la fréquente Communion, non seulement les moines, mais encore les laïques, les enfans qui ont conservé leur innocence, & les personnes plus âgées vraiment converties. En exhortant à l'aumône, ce Concile blâme l'abus qui commençoit à s'introduire, de prétendre par des aumônes di-

minuer ou changer les peines imposées par le Prêtre pour la satisfaction des péchés. L'aumône ne dispense pas de prier, de jeûner, de punir la chair, sur-tout quand on a besoin de la mortifier pour remédier aux péchés qu'elle a fait commettre. Le Concile condamne aussi ceux qui s'imaginoient pouvoir s'acquitter de leurs pénitences par d'autres personnes qui jeûnoient ou prioient pour eux. La même chair, dit-il, qui a porté au péché, doit être punie; autrement les riches se sauveroient plus aisément que les pauvres, contre la parole formelle de l'Evangile. L'Archevêque Cuthbert envoya aussi-tôt par un de ses diacres les actes de ce Concile à saint Boniface de Mayence, qui l'en félicita par une lettre fort obligeante.

VIII. Quelques points de Discipline.

Pepin avoit envoyé à Rome consulter le Pape Zacharie sur plusieurs points de discipline, qui se rapportoient à trois chefs principaux, l'Ordre épiscopal, la pénitence des homicides, les mariages illicites. Le Pape répondit en rapportant les anciens canons contenus dans le code de l'église de Rome; c'est-à-dire, des Apôtres, de Nicée, d'Antioche, & les autres avec les décretales des Papes: ce qui semble montrer que ces canons étoient peu connus en deça des Alpes. Cette lettre est accompagnée d'une autre particulière pour saint Boniface, par laquelle le Pape lui recommande de faire assembler un concile, où la cause d'Adalbert & de Clément soit examinée de nouveau avec soin. Il est remarquable que le Pape renvoie encore sur les lieux la cause d'Adalbert & de Clément, déja jugée au concile de Rome. L'année suivante 748, le Pape écrivit à saint Boniface, pour répondre à plusieurs lettres qu'il en avoit reçues. Il veut que l'on baptise

ceux dont le baptême est incertain, & il ne parle pas de baptême sous condition. Quant au feu pascal, dit le Pape dans une autre lettre, notre usage est, que le jeudi saint pendant qu'on consacre le saint Crême, on mette l'huile de toutes les lampes de l'église en trois grandes lampes que l'on place dans un lieu secret, & que l'on a soin de faire brûler continuellement; ensorte que cette huile puisse suffire jusqu'au troisiéme jour. Mais nous ne connoissons point ces cristaux dont vous parlez. C'étoit des miroirs ardens, ou des pierres pour faire du feu nouveau. On voit ici que l'usage présent de battre le fusil pour allumer le cierge pascal, n'est pas de la premiére antiquité. Le Pape continue : Il seroit bon de ne point ordonner de Prêtres avant trente ans : mais en cas de nécessité, on les peut ordonner à vingt-cinq. A l'égard des ordinations que vous avez faites hors des temps légitimes; comme la nécessité & la pauvreté des ordinans vous y a obligé, nous espérons que Dieu vous pardonnera cette faute & nous l'en prions, d'autant plus que c'est le zéle qui vous a fait agir. Telles étoient alors les dispenses : des indulgences pour une faute commise; non des permissions pour la commettre. *Fleury.*

IV.

IX. Concile de Verberie. *An.* 753.

Le Roi Pepin tint un concile à Verberie la seconde année de son regne 753. Ce concile étoit proprement l'assemblée de la nation. On y fit, comme l'on croit, vingt-un canons de discipline. La plûpart regardent les mariages. Le mariage au troisiéme dégré de parenté est nul. Au quatriéme dégré on impose pénitence aux parties, sans les séparer; mais on n'accorde point de permission pour contracter

un tel mariage. La servitude rend le mariage nul, en sorte que celui qui a épousé une femme esclave la croyant libre, peut en épouser une autre. Défense aux clercs de porter des armes.

X. Assemblée de Quiercy. *An.* 754.

Le Roi Pepin tint à Quiercy l'année suivante l'assemblée de tous les Seigneurs de son Royaume. Le Pape Etienne qui étoit présent, répondit à divers points de discipline sur lesquels il fut consulté. Sa réponse contient dix-neuf articles, dix sur le mariage, cinq sur le baptême, quatre sur le Clergé. Les questions sur le mariage regardent sur-tout son indissolubilité. Il y est défendu d'épouser sa commere, soit de baptême, soit de confirmation; ce qui montre qu'à la confirmation il y avoit aussi des parains. On met en pénitence le Prêtre, qui ayant de l'eau, a baptisé avec du vin; mais on l'excuse, s'il n'y avoit point d'eau. Ce n'est pas que ce baptême soit approuvé, mais le Prêtre est exempt de peine canonique. On approuve le Baptême donné, en cas de nécessité, en versant de l'eau sur la tête avec une coquille ou avec les mains. La consultation fait voir que cette manière de baptiser par infusion, aujourd'hui la plus commune, étoit rare alors, & que l'on baptisoit ordinairement par immersion. On voit que plusieurs Prêtres doutoient de la validité de leur ordination; ce qui venoit de ces faux Evêques dont se plaignoit saint Boniface. Le Pape Etienne résolut la plûpart des questions proposées, par les autorités ou des anciennes décrétales de saint Leon, de saint Innocent, de saint Sirice, ou des canons de Calcedoine, d'Antioche, de Néocesarée, de Carthage.

L'an 755, le Roi Pepin fit assembler à Ver

Château royal que quelques Sçavans placent entre Paris & Compiegne, presque tous les Evêques des Gaules, pour le rétablissement de la discipline. On s'y proposa seulement de remedier aux plus grands abus, en attendant un temps plus favorable pour faire refleurir la discipline dans son ancienne perfection, & abolir tous les relâchemens qui s'étoient introduits. On y fit vingt-cinq canons, dont voici quelques-uns. Il y aura deux conciles tous les ans, l'un le premier de Mars, l'autre le premier d'Octobre. Le mois de Mars est appellé dans un statut de ce Concile, le premier mois, ce qui montre qu'alors l'année commençoit au mois de Mars. Les monastéres seront réformés par l'Evêque; si l'Evêque ne le peut, par le Métropolitain; & par le Concile, si le Métropolitain n'est point obéi. Une Abbesse ne sortira de son monastére, que du consentement de l'Evêque. Les moines pourront passer d'un monastére relâché dans un plus réglé, avec la permission de l'Evêque. Les monastéres Royaux rendront compte aux Rois de leurs biens, les autres à l'Evêque. On appelloit monastéres Royaux ceux que les Rois avoient fondés. Ils étoient soumis seulement à l'Archichapellain du Roi. Tout mariage doit être public. Il ne sera permis à personne, pas même aux laïques, de recevoir quelque chose pour rendre la justice.

XI. Concile de Vern. *An.* 755.

L'Assemblée générale de la nation des François fut tenue à Compiegne l'an 757. On la compte entre les Conciles, comme les autres de ce temps-là, parceque les Evêques y assistoient de même que les Seigneurs. Les Legats du Pape se trouvérent à celui-ci. On y fit dix-huit canons, qui regardent presque tous le ma-

XII. Conciles de Compiegne, & d'Attigni. *An.* 757. 765.

riage, & ont rapport à ceux de Verberie. La lepre est jugée une cause de dissolution du mariage, & on permet à la partie saine de se remarier. Les Seigneurs marioient volontiers leurs vassaux dans les fiefs, pour les y tenir plus attachés. Ceux qui quittoient leur pays à cause du droit nommé Faide, ne pouvoient se remarier. Ce droit de Faide étoit la vengeance permise par les loix barbares aux parens d'un homme tué, en quelque lieu qu'ils trouvassent le meurtrier. Ce fut dans cette Assemblée de Compiegne, que Pepin reçut des Orgues que l'Empereur d'Orient lui avoit envoyées avec d'autre présens. On voit dans ce concile que le Roi portoit partout avec lui des Reliques.

La quatorziéme année du regne de Pepin 765, Saint Chrodegand Evêque de Mets présida à un Concile, ou Assemblée générale de la nation Françoise, tenue à Attigni sur Aisne, dans le diocèse de Reims. Il n'en reste que les noms des Evêques, qui y assisterent au nombre de vingt-sept avec dix-sept Abbés; & une promesse reciproque qu'ils se firent qu'à la mort de quelqu'un d'eux, chacun feroit dire cent fois le pseautier, & célébrer cent Messes par les Prêtres de son diocèse, & que l'Evêque diroit lui-même trente Messes. On trouve des promesses semblables en d'autres conciles de ce temps-là.

V.

XIII. Regle de S. Chrodegang.

Saint Chrodegand est sur-tout célébre par la communauté des clercs qu'il forma dans son église, avec des revenus suffisans pour les décharger de tous les soins temporels. Il leur donna une Régle qui fut depuis reçue par tous les chanoines, & que nous avons encore. Le nom de chanoine, ou canonique, se donnoit d'abord

bord à tous les clercs, soit parce qu'ils étoient écrits dans le canon ou catalogue de l'église, soit parce qu'ils vivoient selon les canons. Mais depuis on l'attribua particuliérement à ceux qui vivoient en commun, à l'exemple du clergé de saint Augustin, & avant lui de saint Eusebe de Verceil. C'est pour de tels chanoines que saint Chrodegand composa sa Régle, tirée presque toute de celle de saint Benoit, autant que la vie monastique pouvoit convenir à des clercs qui servoient l'Eglise. La Régle de saint Chrodegang dans sa pureté ne contient que trente-quatre articles, avec une préface où il déplore le mépris des canons, & la négligence des Pasteurs, du Clergé & du peuple. En entrant dans la communauté, on donnera ses biens solemnellement à l'église de saint Paul de Mets; mais on pourra s'en réserver l'usufruit & disposer de ses meubles pendant sa vie. Les Prêtres auront la disposition des aumônes qui leur seront données pour leurs Messes, pour la confession, ou l'assistance des malades, à moins que l'aumône ne soit donnée pour la communauté. C'est la premiére fois qu'il est parlé d'aumônes pour des Messes ou d'autres fonctions ecclésiastiques. Les chanoines ont la liberté de sortir le jour; mais à l'entrée de la nuit, tous doivent se rendre à saint Etienne, qui est la cathedrale de Mets, pour chanter Complies. Il n'est plus permis après cet Office, de boire, de manger, ni de parler, mais on doit garder un profond silence, jusqu'après Prime du lendemain. Celui qui se trouvera hors du cloître à l'heure de Complies, ne pourra entrer, ni même frapper à la porte, jusqu'à ce qu'on vienne aux Nocturnes. C'est que le peuple y venoit encore alors.

L'Archidiacre, le Primicier, ni le Portier ne donneront aucune dispense de cette Régle, dont ils ne soient en état de rendre compte à l'Evêque. Tous les chanoines logeoient donc dans un cloître exactement fermé, & couchoient en différens dortoirs communs, où chacun avoit son lit. Aucune femme n'entroit dans le cloître, ni même aucun laïque sans permission. Les chanoines se levoient la nuit à deux heures pour les Nocturnes, comme les moines, selon la Régle de saint Benoît. Ils mettoient entre les Nocturnes & les Laudes, un intervalle pendant lequel il étoit défendu de dormir, mais qu'on devoit employer à apprendre les Pseaumes par cœur, ou à les chanter, ou à faire de bonnes lectures. Les chanoines doivent se traiter avec respect, & ne se point nommer simplement par leur nom. Après l'Office de Prime, on tiendra le chapitre tous les jours. On y lira un article de la Régle, des homelies des Peres, ou quelque autre livre propre à instruire ou à édifier. L'Evêque ou le supérieur y fera les corrections. Au sortir du chapitre, chacun ira au travail des mains qui lui sera prescrit.

On ne mangeoit point de viande pendant une partie de l'année. Il y avoit sept tables dans le réfectoire, pour les différens Ordres du Clergé. La quantité de pain n'est point bornée. Entre les alimens de Carême, on compte le fromage. La boisson est réglée : trois coups au plus à dîné, deux à soupé. Tous les chanoines feront la cuisine chacun à son tour, excepté le supérieur & quelques autres occupés plus utilement. A l'égard des vêtemens, on donnera aux anciens tous les ans une chappe neuve, & aux jeunes les vieilles. Les Prêtres

les diacres qui font souvent le service, auront deux tuniques par an, ou de la laine pour en faire, & deux chemises. Pour leur chaussure, chacun aura tous les ans un cuir de vache & quatre paires de pantoufles ; on leur donnera de l'argent pour acheter le bois ; & toute cette dépense du vestiaire & du chauffage, se prenoit sur les rentes que l'église de Mets levoit dans la ville & à la campagne. On aura un soin particulier des chanoines malades. Un clerc les servira. Ceux qui feront un voyage garderont autant qu'il leur sera possible la Régle de la communauté. Il est ordonné aux clercs de se confesser deux fois l'année. C'est la premiere fois que nous trouvons la confession commandée : mais saint Chrodegand regarde ce précepte comme un adoucissement des anciennes régles, qui vouloient que l'on découvrit aux supérieurs toutes les mauvaises pensées. Il veut que les clercs reçoivent le corps & le sang de Notre-Seigneur tous les Dimanches & les grandes fêtes, à moins qu'ils n'ayent les raisons pour s'en éloigner. Le chanoine coupable d'un grand crime recevra d'abord la discipline, & sera mis ensuite en prison, sans avoir de communication avec personne. En sortir de la prison, il fera encore pénitence publique, si le Supérieur le juge à propos. On compte parmi les fautes graves, de ne s'être pas tenu à la croix. C'étoit une croix au milieu du cloître, où par pénitence on faisoit demeurer quelques temps debout ou à genoux. Cette Régle de saint Chrodegand fut depuis suivie par tous les chanoines, comme celle de saint Benoît par tous les moines. Ce saint Evêque mourut en l'an 766.

VI.

XIV. Concile de Gentilli. *An. 767.*

L'Empereur Conſtantin avoit envoyé en France des Ambaſſadeurs, qui furent reçus dans un Concile tenu à Gentilli près de Paris, où le Roi Pepin célébra la fête de Pâque l'an 767. Il y avoit à ce Concile des Légats du Pape Paul. Les Grecs agitérent avec ces Légats une queſtion ſur la Trinité, ſçavoir ſi le Saint-Eſprit procéde du Fils comme du Pere. Car les Grecs reprochoient dès-lors aux Latins, d'avoir ajouté aux ſymboles de Conſtantinople le mot *filio que*. Il y fut auſſi parlé des Images, & l'on examina s'il falloit en mettre dans les égliſes. Il paroît que les Ambaſſadeurs Grecs vouloient juſtifier auprès du Roi Pepin l'Empereur leur Maître, accuſé par les Romains de troubler l'Egliſe en Orient, & que par recrimination ils accuſoient les Romains d'errer ſur la Trinité. On ignore ce qui fut décidé dans ce Concile.

XV. Concile de Rome. *An. 769.*

On en tint un à Rome l'an 760, où le faux Pape Conſtantin fut condamné. On y traita auſſi de la vénération des Images. On anathématiſa le concile tenu par les Iconoclaſtes.

Evêques des monaſtéres.

Quand le Concile fut fini, le Pape, tous les Evêques, le Clergé & le peuple allérent en proceſſion à ſaint Pierre, nuds pieds & en chantant des cantiques, pour implorer la miſéricorde de Dieu.

Nous voyons dans l'hiſtoire du huitiéme ſiécle, que l'Abbé de ſaint Martin de Tours & celui de ſaint Denys en France, obtinrent du Pape Adrien le droit d'avoir des Evêques particuliers. On en compte juſqu'à douze à ſaint Martin de Tours, & l'uſage de ces Evêques des monaſtéres ne fut aboli qu'à la fin du onzieme ſiécle. Ils n'étoient pas titulaires, com-

me si le monastére & ses dépendances eussent été un Diocèse, mais du genre de ceux qui ont été ordonnés sans titre, ou qui après l'avoir quitté se retiroient dans des monastéres, & y faisoient les fonctions, comme dans des lieux exempts de la juridiction des Evêques ordinaires. Quelquefois l'Abbé étoit Evêque du monastére; quelquefois aussi c'étoit une personne differente.

VII.

XVI. Canons du septiéme Concile général.

Le second Concile de Nicée, septiéme général, fit vingt-deux canons de discipline. Le premier recommande l'observation de tous les anciens, des Apôtres, de ceux des six Conciles généraux, des Conciles particuliers & des Peres. Celui qui est ordonné Evêque doit absolument savoir le pseautier; & le Métropolitain doit l'examiner avec soin, & voir s'il est véritablement disposé à étudier les canons & l'Ecriture sainte, & à y conformer sa vie & les instructions qu'il doit donner au peuple. La persécution des Iconoclastes avoit obligé les meilleurs sujets de se cacher, & de se retirer dans des lieux éloignés, ce qui les avoit rendus rustiques, leur avoit ôté le moyen d'étudier. Ainsi le Concile se contente qu'ils sachent le plus nécessaire, & soient disposés à s'instruire. L'examen par lequel commence encore aujourd'hui la cérémonie de l'ordination des Evêques, paroît être un reste de cette discipline. Toute élection d'Evêque, de Prêtre, ou de diacre, faite par l'autorité séculiére, sera nulle. Le Concile semble condamner absolument les interdits locaux, dont nous avons vu quelques exemples en Occident. Il renouvelle les canons contre la Simonie, & ceux qui ordonnent de tenir chaque année les Con-

ciles provinciaux. Il eſt ordonné de mettre des Reliques dans toutes les égliſes qui ſeront conſacrées. Les clercs qui ont permiſſion de demeurer chez les Grands, ne doivent pas s'y charger d'affaires temporelles, mais de l'éducation des enfans ou de l'inſtruction des domeſtiques. Le luxe dans les habits eſt expreſſément défendu à tous les clercs. Le Concile permet que l'on offre quelque choſe librement aux monaſtéres où l'on entre ; mais il défend toute convention ſimoniaque, ſous peine de dépoſition pour l'Abbé clerc, ou d'expulſion pour l'Abbeſſe, ou pour l'Abbé laïque qui auront exigé quelque choſe.

VIII.

XVII. Autres conciles.

L'an 789, il ſe tint à Calcut en Angleterre un Concile, auquel aſſiſtérent les Evêques d'Oſtie & de Todi Légats du Pape Adrien ; le Roi de Northumbre, avec tous les Evêques & les Seigneurs. On y dreſſa vingt canons, dont le premier recommande la Foi de Nicée & des ſix Conciles généraux. Ils n'avoient pas encore de connoiſſance du ſeptiéme. On ordonna de ne baptiſer qu'à Pâque hors le cas d'une grande néceſſité. On défendit d'offrir le ſaint Sacrifice dans des calices & des patenes de corne. On défendit auſſi tous les reſtes des ſuperſtitions payennes.

Charlemagne fit aſſembler, quelques années après, un Concile à Narbonne pour diverſes affaires eccléſiaſtiques, & principalement pour faire condamner l'erreur de Felix Evêque d'Urgel en Eſpagne, qui diviſoit Jeſus-Chriſt comme les Neſtoriens, prétendant que ſelon ſon humanité il n'étoit que Fils adoptif de Dieu, au lieu que ſelon ſa Divinité il étoit Fils

Fils naturel. On ne voit point ce qui s'y passa touchant Felix qui étoit présent.

Cette erreur fut condamnée dans le Concile de Frioul tenu par Paulin Patriarche d'Aquilée. Charlemagne avoit eu de grands avantages sur les Avares & sur les Huns, qui avoient longtemps insulté les Chrétiens. Avant que de marcher contr'eux, il avoit ordonné que l'on fit des priéres accompagnées de jeûnes & de processions nuds pieds, pendant trois jours, pour implorer le secours de Dieu. Les victoires qu'il remporta, donnérent occasion à Paulin d'Aquilée de tenir un Concile avec ses suffragans. Il proposa de condamner ceux qui se plaignoient de l'addition de *filioque* faite au Symbole de Constantinople, de même que ceux qui suivoient l'erreur de Felix & d'Elipand Espagnols. Ce Concile fit aussi quatorze canons, dont le premier est contre la simonie, les suivans touchant la vie exemplaire que doit mener le Clergé. On défend aux clercs les chansons profanes, les instrumens de musique, & les grands divertissemens. Les mariages clandestins sont défendus. Les contractans ne seront pas d'un âge trop inégal. La clôture des religieuses sera exactement observée. L'Evêque lui-même n'ira chez elles qu'accompagné de clercs.

L'an 794, toutes les provinces de l'obéissance de Charlemagne s'assemblérent à Francfort sur le Mein près de Mayence. Ce n'étoit encore alors qu'une maison Royale. Deux Légats du Pape y assistérent. On y réfuta l'erreur des Espagnols, & on leur écrivit une lettre synodique au nom de tous les Evêques de Germanie, de Gaule, & d'Aquitaine. On y rejetta le second Concile de Nicée, les Peres de Fran-

fort s'appuyant sur les raisons qui sont exposées dans les livres Carolins.

IX.

XVIII. Trait singulier de discipline.

Nous terminerons cet article par un trait assez remarquable qui se trouve dans l'histoire des Evêques d'Auxerre. S. Tetrique qui occupoit le Siége de cette église au commencement du huitiéme siécle, avoit été Abbé du monastére de saint Germain; on compte quatorze moines de cette maison qui devinrent Evêques d'Auxerre. Saint Tetrique dès la premiere année de son Pontificat, régla dans un synode comment les Abbés & les Archiprêtres de diverses églises du Diocèse, devoient venir faire l'Office dans l'église cathédrale de saint Etienne, dont par conséquent le clergé n'étoit pas assez nombreux pour y satisfaire continuellement. La premiére semaine de Janvier, c'étoit les moines de saint Germain; la seconde, le clergé de saint Amateur; la troisiéme, saint Pierre (dans le pays saint Pere); & ainsi des autres marqués pour chaque mois; excepté le *mois de Septembre* où l'on donnoit vacance. L'économe de l'église fournissoit à ce clergé pendant la semaine la rétribution nécessaire; & ceux qui venoient trop tard, ou qui faisoient l'Office négligemment, étoient privés de vin pendant quarante jours. Que si le Vidame, *vice dominus*, manquoit à fournir ce qui leur étoit dû, on l'enfermoit dans un monastére, pour faire pénitence au pain & à l'eau pendant six mois. Le Vidame étoit chargé du gouvernement de la maison de l'Evêque. L'économe avoit l'administration de tous les biens de l'église. Dans le septiéme siécle saint Aunaire Evêque d'Auxerre avoit fait un réglement à peu près semblable.

ARTICLE VII.

Réflexions sur l'état de l'Egliſe pendant le huitiéme ſiécle.

NOus allons mettre ſous les yeux du Lecteur les maux qui affligeoient l'Egliſe, & les biens qui faiſoient ſa conſolation pendant le huitiéme ſiécle. C'eſt le moyen d'avoir quelque idée de l'état où elle étoit alors.

I.

I. Maux de l'Egliſe d'Occident. Scandales & abus de divers genres, dans les Egliſes d'Angleterre, d'Allemagne & de France.

Les moines Irlandois continuoient de célébrer la Pâque le même jour que les Juifs, ſans être touchés ni de l'autorité de toute l'Egliſe qui les déſaprouvoit, ni des inſtances que les plus grands hommes leur faiſoient, pour les ramener à l'uſage de l'Egliſe Catholique. Pluſieurs Anglois de tout ſexe & de toute condition alloient à Rome en pélerinage. Cette nouvelle dévotion des pélerinages deviendra très-commune, & ſera une des cauſes de la ruine de la diſcipline. Des Rois quitterent leur Couronne, pour aller à Rome embraſſer la vie monaſtique. Peut-être que ſi ces Princes euſſent eu plus de lumiére, ils auroient compris qu'il étoit plus utile pour l'Egliſe & plus digne d'un Roi chrétien, de ſe conſacrer au bien de ſon peuple & de faire honorer Dieu dans ſes Etats, que de ſe retirer dans un monaſtére. On doit ſans doute admirer la piété de ces Rois: mais on voudroit qu'elle eût été plus éclairée. La perſécution excitée contre ſaint Vilfrid eſt un mal qui étonne, quand on fait attention à tout le bien que ce ſaint Miſſionnaire avoit

fait en Angleterre, & quand on considére en même-temps que les Evêques étoient les principaux auteurs de cette persécution. D'un autre côté on est fâché de voir qu'un aussi saint homme que saint Vilfrid, ait eu tant d'argent à distribuer avant sa mort. C'est un défaut que nous n'avons pas trouvé dans les grands hommes & les saints Missionnaires des beaux siéeles de l'Eglise. Il y avoit en Angleterre des monastéres sans régle & sans discipline. Ce mal dont saint Fructueux de Brague se plaignoit en Espagne dans le siécle précédent, continue dans celui-ci en Angleterre.

La conversion des Saxons ne fut pas l'ouvrage de la seule persuasion. L'autorité de Charlemagne y contribuoit beaucoup. Aussi fut elle très-peu solide. Ils retournoient de temps en temps à l'idolâtrie, & se faisoient encore Chrétiens quand ils avoient été vaincus. Les Missionnaires eux-mêmes, quoique fort zélés & très-vertueux, étoient déconcertés dès que l'autorité & la puissance du Prince leur manquoient.

La conduite des Chrétiens de Frise & d'Allemagne à l'égard des payens qui avoient fait mourir saint Boniface, est déplorable. Ils font sur le champ une armée, attaquent les payens, les tuent, font leurs femmes & leurs enfans captifs, pillent leurs terres, & obligent ceux qui restoient de se convertir. Quelles étranges conversions! Les Chrétiens des premiers siécles étoient animés d'un esprit bien différent. L'Allemagne étoient pleine de mauvais prêtres & de mauvais Evêques, qui favorisoient tous les désordres des peuples. Ces ouvriers corrompus s'opposoient aux travaux des bons Missionnaires, & saint Boniface eut be-

coup à souffrir de leur part, pendant tout le temps de sa mission en Allemagne.

En France, un Evêque d'Auxerre nommé Savaric qui étoit de grande naissance, s'écartoit des devoirs de son état, & ne s'occupoit que d'affaires temporelles. Il étoit plus propre à commander une armée, qu'à gouverner un Diocèse. Il attaqua à main armée les pays d'Orléans, de Nevers, de Tonnerre, d'Avalon, & de Troyes, & s'en rendit maître. Comme il s'avançoit avec des troupes nombreuses vers la ville de Lyon pour la subjuguer, il périt d'un coup de foudre. C'est ici un mal nouveau. Ce scandale arriva dans un temps où l'autorité Royale étoit presque éteinte en France, & les guerres civiles fréquentes. Milon, qui n'avoit que la tonsure, posséda pendant quarante ans les deux grandes églises de Treves & de Reims, & les désola pendant une si longue usurpation. Gevilieb Evêque de Mayence avoit succédé à son pere, qui fut blessé à mort en combattant contre les Saxons. Pour consoler cet Evêque guerrier, on lui donna pour successeur son fils, quoiqu'il fût encore laïque, & qu'il eût été élevé à la Cour. Peu de tems après, marchant avec Carloman contre les Saxons, il s'informa du nom de celui qui avoit tué son pere. Il le fit prier de le venir trouver, & le tua sur le champ. Une action si noire ne fut blâmée de personne, & il continua de faire ses fonctions d'Evêque. Dans la suite saint Boniface le fit déposer. L'autorité séculiére qui appuya cette déposition, empêcha cet Evêque de se pourvoir à Rome, comme il l'avoit d'abord résolu. Un Archidiacre d'Auxerre nommé Régenfroi, tua son Evêque pendant qu'il dormoit, & le Siége vaqua trois ans. C'étoit un effet

du désordre qui régnoit en France sous les Rois fainéans. Ces exemples peuvent suffire pour donner une idée des maux de l'église de France pendant la plus grande partie du huitiéme siécle. Les Conciles n'étoient plus si fréquens. Les clercs, comme les Evêques, oublioient l'esprit de leur état, pour ne s'occuper que d'affaires temporelles. L'ignorance & la corruption du Clergé influoient sur les fidéles. Dieu leva sa verge sur son peuple, & appesantit sur lui son bras vengeur. Il envoya les Sarrasins ou Musulmans, qui ravagérent les Provinces, pillérent les villes, & exercérent des châtimens capables de faire impression sur les plus stupides.

II.

II. Suite des maux de l'Eglise d'Occident. Jugemens du Dieu sur l'Espagne.

Ce fléau fut beaucoup plus terrible en Espagne, parce qu'il y avoit de plus grandes prévarications à punir. Cette église, si florissante pendant le cours du septiéme siécle, étoit tombée dans l'état le plus déplorable dès le commencement du huitiéme. Qu'eussent pensé les Peres qui avoient tenu tous ces Conciles de Tolede, si peu de temps auparavant, si on leur eût dit que dès la génération suivante, il resteroit à peine quelques légers vestiges de la discipline si pure qui y avoit été établie? On vit sensiblement alors, combien les Rois peuvent influer dans l'état heureux ou malheureux d'une église. Lorsque Dieu voulut dans le septiéme siécle répandre ses bénédictions sur l'Espagne, il commença par inspirer une sincére piété au Roi Récaréde. Ce Prince fut le principal auteur de tout le bien qui se fit sous son régne; & par ses soins & son autorité l'Espagne se renouvella & changea de face. Au commencement du huitiéme siécle, le Roi Vi-

tiza fut l'inſtrument du démon pour détruire tout le bien, & pour réduire cette égliſe à la dernière déſolation. La vertu des Chrétiens dans les premiers ſiécles, étoit indépendante de la protection ou de la mauvaiſe volonté des Princes. Ce qu'il y a de fort remarquable dans la chûte de l'égliſe d'Eſpagne, c'eſt que le Roi n'abbattit pas les Chrétiens par la violence des tourmens, mais par les attraits de la volupté. Plus Dieu leur avoit donné de lumiéres & de faveurs, plus il fut irrité de leur ingratitude. Auſſi déploya-t'il ſur l'Eſpagne toutes les rigueurs de ſes vengeances. Les Muſulmans en furent les zélés miniſtres. Comme il y eut néanmoins au milieu de la prévarication générale, des reſtes fidéles qui gémiſſoient des déſordres publics, Dieu auſſi tempéra par bonté les effets de ſa juſtice. On vit ſe former en Eſpagne un petit Royaume, qui inſenſiblement s'accrut, & y conſerva la Religion chrétienne.

III.

III. Maux en Italie.

Que de maux en Italie! Les guerres dont elle étoit ſans ceſſe le théâtre, y portoient tous les déſordres qui en ſont la ſuite. La déciſion du Pape Zacharie, qui donna lieu au ſacre de Pepin & à la ſeconde race de nos Rois, eſt une choſe inouie : on n'avoit point encore vû de pareille lettre venue de Rome. Les Papes du huitiéme ſiécle avoient la plûpart des qualités très eſtimables ; mais ils étoient auſſi pleins de zéle pour le temporel de l'égliſe de Rome. Que d'inſtances! Que de priéres! Que d'artifices pour engager les François à les délivrer des Lombards! Tout ce qu'il y a de plus ſacré dans la Religion étoit employé pour des affaires purement temporelles. Quand une fois

les Papes eurent obtenu la donation de Pepin & de Charlemagne, que ne firent-ils pas pour bien cimenter ces donations, & pour en obtenir de nouvelles? Nous avons vû auſſi des Abbés célébres, tels que Fulrad, poſſéder de grandes richeſſes, & ne pas ſe faire un ſcrupule d'avoir pluſieurs bénéfices.

La jalouſie & la diviſion entre les Grecs & les Latins, parurent de nouveau pendant le huitiéme ſiécle. On commença à parler hautement de ces mots *filioque*. Les Grecs reprochérent aux Latins d'avoir fait cette addition au Concile de Conſtantinople. D'un autre côté les Occidentaux, & ſur-tout les François, témoignérent beaucoup d'éloignement pour les Grecs, & chicannérent ſur les expreſſions les plus innocentes du ſeptiéme Concile. Le Pape Adrien eut beaucoup de peine à rappeller les François à des ſentimens plus équitables.

Elipand Archevêque de Tolede enſeigna que Jeſus-Chriſt comme homme n'étoit que Fils adoptif de Dieu, & il entraîna beaucoup de monde dans ſon erreur. Le Pape, Charlemagne, les perſonnes les plus habiles s'oppoſérent à ce ſcandale, ſans pouvoir le détruire. Felix Evêque d'Urgel, diſciple d'Elipand, renonça à l'erreur & s'y attacha enſuite de nouveau.

IV. Chûte de la Diſcipline. Ignorance.

On ſe plaignoit par-tout de l'affoibliſſement de la diſcipline : les ſaints Paſteurs étoient inconſolables en voyant combien on s'étoit éloigné de ſa pureté : les Rois eux-mêmes étoient obligés de défendre aux clercs de porter des armes & d'aller à la chaſſe. Ces déſordres étoient une ſuite de l'entiére décadence des études, & de l'ignorance qui régnoit par-tout, & en particulier de ce qu'on ne ſe

mettoit point en peine de connoître l'Antiquité. Dès qu'on négligeoit les études, il étoit naturel de penser que les clercs, qui d'ailleurs ne travailloient plus des mains, croupiroient dans une molle & honteuse oisiveté, ou s'occuperoit à des choses peu conformes à l'esprit de leur état. L'ignorance entretenoit aussi le Clergé dans la rusticité & dans la barbarie. On se plaignoit dans tous les Conciles, des clercs homicides. On exerçoit des violences qui n'étoient pas réprimées. On arracha les yeux au faux Pape Constantin après son expulsion : on arracha encore à plusieurs les yeux & la langue, & ces inhumanités n'étoient point punies.

IV.

C'est ici le lieu de marquer un mal nouveau, qui devoit avoir de si terribles suites par rapport à la discipline de l'église; nous parlons des fausses décrétales dont l'auteur vivoit dans le huitiéme siécle. La collection où elles se trouvent, porte le nom d'Isidore Mercator, qui paroît avoir été Espagnol. Cet imposteur dit dans la préface, qu'il a été obligé par quatre-vingts Evêques & par d'autres serviteurs de Dieu, de faire cet Ouvrage, & qu'après les canons des Apôtres il y a inséré quelques lettres décrétales des anciens Papes, Clement, Anaclet, Evariste & des autres jusqu'à saint Sylvestre; mais il ne dit point où il les a trouvées. Elles étoient inconnues à Denys le petit, qui avoit recueilli deux cens ans auparavant les décrétales des Papes, seulement depuis saint Sirice. D'ailleurs elles portent des caractéres visibles de fausseté. Elles sont toutes d'un même style, lequel convient beaucoup mieux au huitiéme siécle qu'aux trois premiers. Elles

V. Fausses décrétales.

ſont longues, remplies de lieux communs, & ; comme on l'a découvert en les examinant ſérieuſement, remplies de divers paſſages de ſaint Leon, de ſaint Gregoire, & d'autres Auteurs poſtérieurs aux Papes dont elles portent le nom. Leurs dates ſont preſque toutes fauſſes. La matiére de ces lettres en découvre encore la ſuppoſition. Elles parlent d'Archevêques, de Primats, de Patriarches, comme ſi ces titres avoient été reçus dès la naiſſance de l'Egliſe. Elles défendent de tenir un Concile, même provincial, ſans la permiſſion du Pape, & repréſentent comme ordinaires les appellations à Rome. On s'y plaint des uſurpations fréquentes des biens temporels des égliſes. On y ſuppoſe que les Evêques tombés dans le crime, peuvent, après avoir fait pénitence, exercer leurs fonctions comme auparavant ; ce qui eſt contraire à toute la diſcipline des beaux ſiécles de l'Egliſe. Enfin, la principale matiére de ces décrétales, ſont les accuſations formées contre les Evêques. Il n'y en a preſqu'aucune qui n'en parle, & qui ne donne des régles pour les rendre difficiles. Auſſi Iſidore fait aſſez voir dans ſa préface, qu'il avoit cette matiére fort à cœur. Il y ſoutient qu'il y avoit plus de vingt canons du Concile de Nicée. Il parle du ſixiéme Concile tenu l'an 686, ce qui prouve qu'il ne peut être, comme quelques-uns l'ont fauſſement cru, ſaint Iſidore de Seville. Outre les décrétales des Papes, la collection d'Iſidore contient les canons des Conciles d'Orient, d'une verſion plus ancienne que celle de Denys le petit, & pluſieurs canons des Conciles de Gaule & d'Eſpagne. Cependant l'artifice de cet impoſteur, tout groſſier qu'il étoit, trompa toute l'Egliſe Latine. Ces fauſſes décrétales

ont paſſé pour vraies pendant huit cens ans, & à peine ont-elles été abandonnées dans le ſiecle dernier. Mais aujourd'hui, ce ſeroit vouloir être convaincu de la plus groſſiére ignorance, que de n'en pas reconnoître la fauſſeté. Ce fut Riculfe Archevêque de Mayence, ſucceſſeur de ſaint Lulle, qui répandit le premier en France cette collection. Qu'un pareil Ouvrage ait été reçû ſans oppoſition & ſans réclamation, c'eſt une marque que l'ignorance étoit bien profonde, & que le mauvais goût avoit par-tout prévalu.

VI. Etendue du mal que firent les fauſſes Décretales

Pour ſentir toute l'étendue du mal que produiſirent les fauſſes décrétales, il faut conſidérer qu'elles établirent des maximes nouvelles, en les faiſant regarder comme étant de la premiére antiquité, & qu'elles affoiblirent la plûpart des canons, & énervérent toute la vigueur de la diſcipline. Le fauſſaire dont le démon ſe ſervit pour faire à l'Egliſe une plaie ſi terrible, ſentoit qu'il révolteroit trop, en rapportant des canons directement contraires à ceux dont la pratique étoit univerſelle dans l'Egliſe; il ſe contenta donc d'en forger qui ne faiſoient qu'adoucir & affoiblir les anciens. Mais pour réuſſir dans le deſſein qu'il avoit de changer entiérement la diſcipline, il prit un détour & s'appliqua à étendre à l'infini les appellations au Pape. Il eut ſoin de répandre dans tout ſon Ouvrage cette maxime, que non ſeulement tout Evêque, mais tout Prêtre, & en général toute perſonne qui ſe croit vexée, peut en toute occaſion appeller directement au Pape. L'impoſteur regardoit cet article comme fort important, car il y revient ſans ceſſe & il y inſiſte à chaque page. Il avoit ſans doute raiſon de regarder ce moyen comme le plus

propre à renverser toute la discipline, ce qui étoit le but auquel il tendoit. Les mauvais prêtres & les autres pécheurs indociles avoient par-là une ressource infaillible, pour éviter, ou du moins pour éloigner la correction. Il étoit impossible que le Pape fût toujours bien informé; & il étoit aisé de prévoir que les Evêques, rebutés de la longueur des procédures, de la dépense & de la fatigue des voyages & de tant d'autres difficultés, perdroient courage & souffriroient les désordres qu'ils ne pourroient empêcher. Que deviendroit un Etat, où il seroit permis d'appeller à la personne même du Souverain, des sentences rendues dans des tribunaux ordinaires? Quel est le criminel qui manquât de prétextes pour éluder le jugement le plus régulier? L'espérance de l'impunité multiplieroit les méchans, & donneroit un libre cours à toutes sortes de violences & d'injustices. Les foibles & les innocens aimeroient mieux souffrir l'oppression, que de s'épuiser en fatigues & en dépenses, pour demander un jugement équitable qu'il seroit si difficile d'obtenir.

V.

VII. Maux de l'Eglise d'Orient

Combien ils étoient grands & variés.

Les maux qui affligeoient l'Eglise d'Occident étoient à peu près les mêmes dans celle d'Orient. Mais il y en avoit encore plusieurs d'un autre genre, comme nous l'avons vû, auxquels il est important de faire attention. Les Empereurs de Constantinople, qui se disoient les protecteurs de la Religion Chrétienne, donnérent la plûpart dans des excès qui deshonoroient le Christianisme, & dont les chefs des Musulmans auroient rougi. Justinien fit arracher les yeux à un Patriarche de Constantinople. Il tint pendant une heure entiére le pied

sur la gorge de Tibere & de Leonce étendus devant son siége. Philippique ne se contenta pas de faire couper la tête à Justinien, il fit arracher des autels son fils qu'on égorgea par son ordre. Les fréquentes révolutions qui arrivérent dans l'Empire avant le regne de Leon, donnérent lieu à des maux sans nombre. On ne voyoit par-tout que violences, que meurtres, que brigandages. Les études tomboient, & la discipline se relâchoit de plus en plus. Le regne de Leon mit fin aux révolutions des regnes précédens; mais il fut encore plus funeste à l'Eglise par la cruelle persécution des Iconoclastes, dont cet Empereur & Constantin son fils furent les zélés protecteurs. On vit peu de Chrétiens disposés à remplir toute justice. Les uns, & ce fut le grand nombre, cédérent lâchement aux volontés injustes de ces Empereurs, & préférerent leur fortune & leur repos à la justice & à la vérité. D'autres résistérent, mais ils oubliérent en même-temps l'attachement & le respect dûs aux Puissances établies de Dieu, & ne firent point attention qu'il ne peut jamais y avoir de raison légitime de se révolter contre son Souverain.

VIII. Héresie des Iconoclastes, source d'une multitude de scandales, & de crimes.

Rien ne montre mieux l'extrême foiblesse à laquelle étoit réduite l'Eglise d'Orient, que le Concile des Iconoclastes. Constantin Copronyme assemble à Constantinople trois cens trente-huit Evêques; & dans un si grand nombre, on n'en voit aucun qui ait réclamé pour la vérité, & qui ait eu le courage de résister aux volontés de l'Empereur. Avec cette autorité apparente d'un Concile qu'ils osoient appeller œcuménique, les Iconoclastes se crurent en droit d'exercer par tout les plus grandes violences, sous prétexte de zéle contre l'idolâtrie.

Pour éviter les reproches des Muſulmans, & pour lever le prétendu ſcandale que la vénération des Images leur cauſoit, ces furieux ne craignoient pas de donner à tous les fidéles un ſcandale très-réel, en foulant aux pieds ce qui avoit été juſqu'alors honoré, en profanant les vaſes ſacrés, en défigurant les égliſes, en déterrant & outrageant les Réliques les plus ſacrées. Quel contraſte! Dans les premiers ſiécles, le zéle pour l'idolâtrie faiſoit par-tout couler le ſang des Martyrs. Dans le huitiéme, un prétendu zéle contre l'idolâtrie, alloit juſqu'à perſécuter cruellement ceux qui étoient ſoupçonnés, quoique très-injuſtement, de n'en avoir pas aſſez d'horreur. Saint Jean Damaſcène remarqua cet artifice de l'eſprit ſéducteur.

Ceux qui ne connoiſſent point aſſez de quel prix eſt le dépôt des vérités révélées, auroient pu croire qu'un point de doctrine tel que celui qu'on ſoutenoit contre les Iconoclaſtes, n'étoit point aſſez important pour mériter que l'on s'exposât à tout ſouffrir plutôt que de l'abandonner. Ne peut-on point ſe paſſer d'Images? S'en ſervoit-on dans les temps apoſtoliques? Les ignorans & les chrétiens groſſiers peuvent aiſément en abuſer : les perſonnes éclairées & ſpirituelles n'en ont pas beſoin pour s'élever juſqu'à Dieu. Ainſi pouvoient raiſonner les politiques, qui ne manquent jamais de raiſons pour ſe diſpenſer de ſacrifier leurs propres intérêts à la vérité. Mais une piété ſolide & éclairée ne connoît point tous ces vains raiſonnemens. Elle ne croit pas qu'il ſoit permis de manquer aux moindres devoirs, ni de donner atteinte à aucune vérité. On vit dans cette perſécution, comme dans les pré-

cédentes, le caractére de l'erreur, qui eſt de rendre furieux & inhumains ceux qui ſont ſes diſciples. Les Iconoclaſtes alloient par-tout comme des forcenés; & revêtus de l'autorité de l'Empereur, ils faiſoient ſouffrir les plus cruels ſupplices aux perſonnes de tout âge, de tout ſexe, & de toute condition, qui condamnoient leur faux zéle & combattoient leur impiété. On ne peut lire ſans horreur l'indignité & la barbarie avec laquelle fut traité le ſaint Abbé Etienne. La mort même de cet homme ſi recommandable par ſa vertu & par ſes miracles, ne fut pas capable d'appaiſer la fureur de ſes lâches perſécuteurs. Le Patriarche Conſtantin fut un terrible exemple des jugemens que Dieu exerce ſur ceux qui veulent accommoder leur conſcience avec leur fortune. Ce malheureux Evêque étoit beaucoup trop complaiſant pour les volontés de l'Empereur; mais on trouva qu'il ne l'étoit pas encore aſſez. Il fut traité comme les plus zélés défenſeurs de la Foi, ſans avoir la gloire & la conſolation de mourir pour la Foi. Nous allons maintenant rappeller les principaux traits qui peuvent faire ſentir combien l'Egliſe avoit encore de force dans le huitiéme ſiécle.

VI.

IX. Biens de l'Egliſe. Biens en Angleterre & en Allemagne.

Les Anglois eurent pitié de leurs voiſins, & continuérent l'œuvre que ſaint Vilfrid avoit commencée. Saint Villebrod qui fonda l'égliſe d'Utrecht, & ſaint Vulfrand qui le ſeconda dans ſes travaux, avoient l'un & l'autre le don des miracles & un zéle Apoſtolique. L'Archevêque de Cantorberi tint des Conciles, où l'on fit des canons pour conſerver la ſainteté & la liberté des égliſes, pour punir les adultéres, ceux qui violoient les jeûnes & la ſanctifica-

tion des Dimanches. Les deux Puiſſances concoururent à l'obſervation de ces canons. Saint Adamnan & ſaint Adelme ramenérent non-ſeulement l'Angleterre, mais les pays voiſins, à l'obſervation légitime de la Pâque. Saint Adamnan fit même revenir un grand nombre d'Irlandois, qui étoient les plus opiniâtres. Nous avons vû un Roi des Ecoſſois faire le même bien dans tout ſon Royaume. Saint Egbert acheva l'œuvre de ſaint Adamnan, & perſuada les moines d'Hibernie, qui avoient toujours refuſé de quitter leur uſage au ſujet de la Pâque. La ferveur régnoit dans pluſieurs monaſtéres d'Angleterre. On donnoit à l'Irlande le nom d'Iſle ſainte, tant il y avoit de perſonnes d'une éminente piété. On y alloit de tous côtés pour y trouver un aſyle aſſuré, & travailler à ſa ſanctification, ſous la conduite des hommes merveilleux qui y menoient une vie toute céleſte.

Saint Ceolfrid laiſſa à ſa mort plus de ſix cens moines dans ceux de Viremouth & de Jarou. Nous avons vû un grand nombre de ſaints Evêques dans ce pays. Le Vénérable Bede éclaira cette égliſe par ſes Ecrits & l'édifia par ſa vertu. La plus grande lumiére de l'égliſe d'Angleterre dans le huitiéme ſiécle, fut ſaint Boniface Apôtre d'Allemagne, que nous avons tâché de faire connoître. Cet homme apoſtolique étendoit ſes ſoins à tout. Il fondoit des monaſtéres qui étoient comme des pepiniéres, d'où il tiroit des coopérateurs dont il avoit beſoin. Il paſſoit d'une province à l'autre, pour fortifier les égliſes & réformer les abus qui pouvoient s'y gliſſer. Il triompha également de la malice des payens & des artifices des faux freres. Il établit de nouveaux Evêchés, & en-

tretint un commerce continuel avec l'église de Rome & celle d'Angleterre. Il assembla des Conciles en France & en Allemagne ; & il n'avoit pas moins de zéle pour la pureté & le rétablissement de la discipline, que pour la propagation de la Foi. Ses travaux apostoliques furent couronnés par le martyre.

La Baviere eut des Evêques célébres par leur sainteté. Saint Rupert de Salsbourg, & saint Corbinien de Frisingue, qui étoient tous deux François, firent de grands biens dans cette province, & travaillérent avec un grand zéle à avancer l'œuvre de Dieu. Saint Virgile né en Irlande, qui fut aussi envoyé en Baviere & mis sur le Siége de Salsbourg après saint Rupert, se distingua par sa piété & par sa doctrine. Il renouvella son Diocèse, & envoya d'excellens ouvriers fonder l'église de Carinthie. Saint Grégoire qui gouverna l'église d'Utrecht, forma beaucoup de disciples capables de continuer la mission à laquelle il s'étoit consacré.

VII.

X. Biens en France.

Charlemagne, pour étendre la Religion dans la Saxe, distribua le pays à des Evêques, des Prêtres & des Abbés, qui y prêchérent l'Evangile. Saint Sturme travailla à gagner ce peuple à Dieu, aussi-bien que saint Villehade, & tous deux sont regardés comme les Apôtres des Saxons. Saint Ludger s'appliqua infatigablement à la même œuvre. On tint en France plusieurs Conciles, où l'on s'efforça de remédier aux abus & de rétablir la discipline. On alla à la source du mal, en tâchant de bannir l'ignorance. Il y avoit plusieurs saints Evêques, saint Rigobert à Reims, saint Tetrique à Auxerre, saint Bonet à Clermont, saint Chrodegang à Metz, saint Moran à Rennes, saint

Eucher à Orléans. Le Siége de Maſtricht fut auſſi occupé par deux ſaints Evêques, ſaint Lambert & ſaint Hubert. Saint Lambert s'acquitta de tous les devoirs d'un bon Paſteur. Mais le cruel Ebroin, ennemi déclaré de tous les ſaints Evêques, le fit dépoſer. Il ſe retira dans le monaſtére de Stavelo, où il vêcut pendant ſept ans dans l'obſervance exacte de la vie monaſtique. La mort d'Ebroin rendit le ſaint Paſteur à ſon égliſe. Il reprit ſes fonctions avec une nouvelle application, brûlant de zéle pour le ſalut des ames confiées à ſes ſoins. Il convertit beaucoup d'infidéles dans ſon Diocèſe, adoucit leur férocité par ſa patience, & abatit pluſieurs temples & pluſieurs idoles. Il fut tué par un homme puiſſant, qui ſe vengea ſur lui d'un meurtre commis par deux neveux du ſaint Evêque. Son martyre arriva en un village appellé *Leodium*, d'où ſon corps fut porté à Maſtricht. Saint Hubert ſon ſucceſſeur fit transférer quelque temps après ce ſaint corps au lieu de ſon martyre, où il ſe faiſoit un grand nombre de miracles. On y bâtit enſuite une égliſe magnifique, & les miracles que Dieu continua d'y opérer, y attirérent un grand peuple. Ainſi Leodium ou Liége qui n'étoit qu'un petit village, à une lieue de Tongres dans une vallée agréable, devint une grande ville, & l'on y transféra le Siége Epiſcopal, qui de Tongres avoit paſſé à Maſtricht.

XI. Biens en Italie.

La plûpart des Papes du huitiéme ſiécle avoient de la piété & du zéle pour le bien de l'Egliſe. Ils appuyoient de leur autorité ſaint Boniface, & tous les bons miſſionnaires. Ils condamnoient au contraire les mauvais ouvriers, & n'avoient pour eux aucun ménagement. Ils employoient les richeſſes de l'Egliſe

à racheter des captifs, & à d'autres bonnes œuvres. Ils secoururent l'Eglise d'Orient, écrivirent à ceux qui défendoient la vérité & qui souffroient pour elle, afin de les consoler & de les encourager. Pendant que l'erreur étoit accréditée à Constantinople par un Concile très-nombreux, le Pape Gregoire III en assembla un à Rome de près de cent Evêques, où la vérité triompha. Rome fut un asyle pour les bons moines qui étoient traités en Orient comme des séducteurs, & à qui l'on donnoit même le nom d'abominables. Le Pape Adrien seconda le zéle du Patriarche Taraise, pour rendre la paix à l'Eglise Greque. Il employa toute son autorité pour faire recevoir en France & en Angleterre le septiéme Concile. Il réfuta avec sageſſe & avec modération les livres Carolins, que les Evêques François avoient engagé Charlemagne de publier. La discipline & la régularité fleurissoient dans plusieurs monastéres d'Italie, comme dans plusieurs autres des différentes parties de l'Eglise. Saint Ambroise Autpert Abbé de saint Vincent près de Bénévent y faisoit beaucoup de bien, & se rendoit enore plus recommandable par sa piété, qu'il ne l'étoit par sa science.

XII. Biens en Espagne & en Orient.

Les Chrétiens se relevérent insensiblement en Espagne, & plusieurs profitérent des châtimens par lesquels Dieu avoit voulu les rappeller à lui. Alphonse le Catholique, & Alphonse le Chaste travaillérent à réparer les ruines de leur égliſe, & à appaiſer la colere de Dieu. L'Egliſe d'Orient changea de face à la fin du huitiéme siécle. Elle avoit enfanté un grand nombre de Martyrs, dont le sang attira sur elle une nouvelle bénédiction. La vérité triompha dans un Concile œcuménique, &

l'on tâcha de remédier à tous les maux qu'avoient fait les Empereurs Leon & Conſtantin Copronyme. L'erreur ayant ceſſé d'être appuyée de l'autorité impériale, ne trouva plus de crédit auprès des Evêques, dont la crainte avoit auparavant fermé la bouche, & qui ne s'étoient prêté à tout ce que la Cour avoit voulu, que pour ne point attirer ſur eux ſa diſgrace, & ne ſe point priver de ſes faveurs.

Fin du huitiéme Siécle.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Pour le neuviéme Siécle.

An de J. C.

801. ALcuin rétablit les études en France.

802. Nicephore Empereur. S. Ludger eſt fait premier Evêque de Munſter.

803. Irene meurt en exil. Concile d'Aix-la-Chapelle où l'on ſupprime les Corévêques. Charlemagne termine la guerre de Saxe & accorde la paix à condition que les Saxons ſe feront Chrétiens. Second Concile de Cloveshou ou Cliffe en Angleterre.

804. Mort d'Alcuin.

806. Mort du Patriarche Taraiſe. Nicephore lui ſuccede. Charlemagne fait le partage de ſes Etats entre ſes enfans. Retraite de ſaint Guillaume Duc d'Aquitaine.

807. Les Réliques de ſaint Cyprien arrivent en France.

808. Souffrances de ſaint Platon & de ſaint Theodore Studite.

809. Mort de ſaint Ludger. Concile de Conſtantinople en faveur des diſpenſes. Mort du Calif Aaron Rachid. Guerres civiles entre les Muſulmans. Les Chrétiens en ſouffrent beaucoup.

811. Mort de l'Empereur Nicéphore. Michel Curopalate lui ſuccéde. Il fait rechercher les Manichéens.

812. Mort de ſaint Guillaume.

813. Mort de ſaint Platon. Le monaſtére

de Stude est très-florissant. L'Empereur Michel est dépose. Leon Arménien est élevé à l'Empire. C'est à cette année que finit l'histoire de Théophane. Sixiéme Concile d'Arles. Concile de Mayence. Concile de Châlons sur Saone. Concile de Reims. Concile de Tours. Charlemagne fait couronner Empereur son fils Louis.

814. Mort de Charlemagne. L'Empereur Leon forme le dessein d'abolir les Images. Le Patriarche Nicéphore est chassé. Persécution des Iconoclastes.

816. Le Pape Leon meurt. Etienne IV lui succéde. Les Evêques assemblés à Aix-la-Chapelle font dresser la régle des Chanoines & des Chanoinesses. Concile de Celchyt en Angleterre.

817. Mort du Pape Etienne. Paschal I élevé sur le saint Siége. Louis le Débonnaire confirme les donations faites à l'église de Rome par Pepin & par Charlemagne & en fait de nouvelles. Louis associe son fils Lothaire à l'Empire. S. Benoit d'Aniane travaille à réformer les moines. Chûte des Abbés d'Orient. S. Théodore Studite défend la vérité avec un grand courage.

820. Mort de l'Empereur Leon. Michel le Begue monte sur le trône. On trouve à Rome le corps de sainte Cecile. Amalaire publie son traité des Offices Ecclésiastiques,

821. Mort de saint Benoît d'Aniane. Saint Théodore Studite sort de prison de même que les autres Confesseurs. Théodulse d'Orléans meurt après avoir été rappellé d'exil. Jonas lui succéde.

822. Michel renouvelle la persécution. L'Empereur Louis dans le Concile ou Parlement d'Attigni rend à l'Eglise la liberté de choisir ses Pasteurs. Raban est élu Abbé de Fulde.

823. Fondation de la nouvelle Corbie, aujourd'hui Corvey.

824. Mort de Paschal. Eugene II élu Pape.

826. Conversion du Roi de Danemarc. Mort de saint Théodore Studite. Concile de Rome pour la réformation du Clergé.

827. Mort d'Eugene. Valentin Pape. Translation des Reliques très-communes. Eginhart écrit l'histoire de plusieurs de ces translations. Ansegise Abbé de Fontenelles fait un recueil des Capitulaires. Mort de saint Hildegrin Evêque de Châlons sur Marne, l'un des Apôtres de la Saxe. Grégoire IV succéde au Pape Valentin. Les Musulmans s'établissent en Crete & y abolissent le Christianisme. Ils s'étoient depuis peu rendus Maîtres de la Sicile. Grégoire IV rebâtit la ville d'Ostie. Le Patriarche saint Nicephore meurt dans son exil.

828. L'Empereur Louis envoie des Commissaires dans tous ses Etats pour examiner les désordres. Il fait assembler quatre Conciles.

829. Sixiéme Concile de Paris. Les épreuves superstitieuses sont défendues dans un Parlement de Vormes. Saint Anscaire va prêcher l'Evangile dans la Suede. Mort de l'Empereur Michel le Begue; son fils Théophile qui lui succéde, persécute les Catholiques.

830. Révolte contre l'Empereur Louis,

831. Paſcaſe Ratbert écrit ſon traité du Corps & du Sang de Notre-Seigneur.

833. De l'avis du Pape & des Seigneurs, Louis eſt déclaré déchu de la dignité Impériale qui eſt déférée à ſon fils Lothaire. Louis le Débonnaire eſt mis en pénitence publique par les Evêques, afin que ſa retraite ſoit ſans retour. Les Muſulmans s'appliquent à l'étude ſous le Calife Almamon. Théophile perſécute cruellement ſaint Théodore de Jeruſalem, ſaint Théophane & ſaint Methodius. Saint Anſcaire eſt ordonné premier Evêque de Hambourg.

834. Rétabliſſement de l'Empereur Louis.

835. Il ordonne que l'on célébre en France & en Allemagne la fête de tous les Saints. Il la fixe au premier de Novembre. Hilduin compoſe ſes Aréopagiques.

836. Second Concile d'Aix-la-Chapelle.

838. Les Muſulmans prennent Amorium, font des Confeſſeurs & des Martyrs.

840. Mort de Louis le Débonnaire. Mort d'Agobard de Lyon.

841. Bataille de Fontenai dans laquelle Louis de Baviere & Charles défunt Lothaire & partagent ſes Etats. Les Normands ravagent les Provinces Occidentales de France.

842. Mort de l'Empereur Théophile. Son fils Michel encore enfant lui ſuccéde. L'Impératrice Théodora Mere de Michel & les Tuteurs du jeune Empereur rétabliſſent les Images & mettent fin à l'héréſie des Iconoclaſtes. Mort d'Alphonſe le chaſte Roi d'Aſturie. Les Sarraſins pillent l'Italie & emportent de grandes richeſſes.

844. Mo

844. Mort de Gregoire IV. Sergius II lui succéde. Loup est élu Abbé de Ferrieres. Concile de Verneuil sur Oise. Saint Methodius qui étoit devenu Patriarche de Constantinople, fait rapporter le corps de saint Theodore Studite. L'Impératrice Théodora fait alliance avec les Bulgares, & renvoie la sœur du Roi qui s'étoit instruite de la Religion chrétienne pendant sa captivité. Paschase Ratbert est fait Abbé de Corbie.

845. L'Impératrice fait mourir plus de cent mille Manichéens. Les autres se rendent aux Musulmans. Les Captifs d'Amorium consomment leur Martyre. Les Normans entrent dans Paris, ravagent la ville & les environs. Hincmar est fait Archevêque de Reims dans un Concile de Beauvais. Concile de Meaux pour la discipline. Les Normands prennent Hambourg & détruisent tout ce qu'avoit fait saint Anscaire. Conversion des Sclaves.

846. Concile de Paris. Les Sarrasins vont à Rome & pillent les églises de saint Pierre & de saint Paul. Mort de saint Joannice.

847. Mort du Pape Sergius. Leon IV est élu. Saint Ignace succéde à saint Méthodius sur le Siége de Constantinople. Raban est élu Archevêque de Mayence & tient un Concile pour réglor la discipline.

848. Autre Concile de Mayence où Raban fait condamner Gotescalc. Nomenoy qui s'étoit emparé de la Bretagne, du Maine & de l'Anjou, se fait reconnoître Roi de Bretagne. Il érige trois nouveaux Evêchés, à Dol, à Tréguier & à saint Brieux.

qui étoient des monaſtéres, & déclare l'égliſe de Dol Métropolitaine. Elle a joui de ce droit pendant 300 ans. Le Pape fortifie Rome contre les Sarraſins.

849. Mort de Valafrid Strabon. Commencement du Royaume de Navarre. Hincmar de Reims condamne Goteſcalc dans un Concile à être fouetté publiquement & mis en priſon. Ce moine traité ſi indignement fait une profeſſion de foi exacte. Saint Prudence Evêque de Troyes ſoutient la doctrine de ſaint Auguſtin, à laquelle il craignoit que la condamnation de Goteſcalc ne portât préjudice.

850. Commencement de la grande perſécution des Arabes en Eſpagne. Concile de Pavie.

851. Martyrs de Cordoue.

852. Scot Erigenes Irlandois écrit ſur la prédeſtination par l'ordre d'Hincmar. Saint Prudence réfute cet ouvrage qui étoit infecté des erreurs des Pélagiens. Saint Aurelle, ſaint Felix, ſaint Georges & pluſieurs autres Chrétiens ſouffrent le martyre à Cordoue en Eſpagne. L'égliſe de Lyon défend les vérités de la grace & de la prédeſtination.

853. Concile de Soiſſons.

854. L'Empereur Michel commet d'horribles impiétés. Saint Anſcaire travaille à étendre la foi dans le Dannemarc & dans la Suede.

855. Saint Remi Archevêque de Lyon préſide au troiſiéme Concile de Valence où l'on établit la vraie doctrine ſur la grace. Mort du Pape Leon IV. Benoît III lui ſuccéde. Mort de l'Empereur Lothaire

Mort de saint Anscaire. Saint Rembert lui succéde. Conversion des Bulgares. Mort de saint Aldric Evêque du Mans.

856. Les Normands font encore de grands ravages dans la France. Mort de Raban Archevêque de Mayence.

857. Les Normands font en France de nouveaux ravages.

858. Le Pape Benoît III meurt, & a pour successeur Nicolas I. Bardas oncle de l'Empereur Michel rétablit les études à Constantinople. Le Patriarche Ignace l'excommunie à cause de ses désordres. Bardas fait exiler Ignace & met Photius sur le Siége de Constantinople.

859. Photius persécute ceux qui étoient attachés à saint Ignace. Martyre de saint Euloge. Concile de Savonieres près de Toul. Concile de Langres. Ratram moine de Corbie écrit sur l'Eucharistie.

860. Saint Adon Archevêque de Vienne. Concile de Touzi.

861. Les Normands ravagent encore la France. Concile de Constantinople contre le Patriarche Ignace.

863. Le Pape condamne Photius.

866. Bardas est mis à mort. Basile associé à l'Empire. Photius suppose un Concile œcuménique où il dépose le Pape. Il écrit contre les Latins.

867. Mort de l'Empereur Michel. Basile Empereur. Ignace rétabli à Constantinople. Concile de Troyes. Le Pape Nicolas répond aux reproches des Grecs. Il meurt cette même année. Adrien II lui succéde. Enée Evêque de Paris & le moine Ratram écrivent contre les Grecs.

868. Mort de Goteſcalc. Mort de ſaint Nicolas Studite. Mort de ſaint Covoïon Abbé de Redon.

869. Mort du Roi Lothaire. Huitiéme Concile général.

870. Photius écrit contre le Concile. Les Normands ravagent l'Angleterre. Saint Meſt réforme les moines Anglois. Le Pape Adrien blâme Charles le Chauve de s'être emparé du Royaume de Lothaire. Hincmar Evêque de Laon eſt condamné au Concile de Douzi.

871. Les Bulgares reçoivent le Rit Grec. Converſion des Ruſſes. Charles le Chauve écrit avec force au Pape.

872. Mort d'Adrien. Jean VIII lui ſuccéde.

874. Concile de Ravenne. Mort de l'Empereur Louis II. Charles le Chauve Empereur.

876. Concile de Ponthion. Mort de Louis le Germanique.

877. Concile de Ravenne. Mort de Charles le Chauve. Son fils Louis le Begue lui ſuccéde au Royaume de France.

878. Le Pape Jean paſſe en France. Il aſſemble un Concile à Troyes. Photius trouve le ſecret par ſes impoſtures de ſe faire rappeller d'exil. Mort de ſaint Ignace. Photius rétabli ſur le Siége de Conſtantinople.

879. Photius aſſemble le faux huitiéme concile où l'on détruit tout ce qui s'étoit fait dans le véritable huitiéme Concile.

880. Mort de ſaint Methodius Apôtre des Sclaves & des Bohémiens. Charles le Gros eſt couronné Empereur.

882. Mort du Pape Jean VIII. Il a po

ſucceſſeur Marin II. Mort d'Hincmar de Reims. Les Normands ravagent encore la France qui eſt dans un grand déſordre.

884. Mort du Pape Marin. Adrien III lui ſuccéde. Photius écrit une lettre violente contre les Latins. Les Sarraſins font de grands ravages en Italie, & y détruiſent le Mont-Caſſin.

884. Mort d'Adrien III. Etienne V Pape.

886. Mort de l'Empereur Baſile. Son fils Leon VI lui ſuccéde. Il chaſſe Photius. Les Normands aſſiégent Paris.

887. Mort de Charles le Gros. Ses Etats ſoumis à différens Rois.

888. Conciles de Mayence & de Metz.

891. Mort du Pape Etienne V. Formoſe lui ſuccéde. Alfred le grand Roi d'Angleterre fait fleurir la ſcience & la piété dans ſon Royaume. Mort de Photius vers ce tems-ci.

892. Gui & Lambert ſont couronnés Empereurs. Charles le ſimple eſt reconnu Roi.

895. Concile de Tribur près de Mayence.

896. Arnould ſe rend maître de Rome & ſe fait couronner Empereur. Mort du Pape Formoſe. Etienne VI eſt élevé ſur le ſaint Siége. Il condamne Formoſe ſon prédéceſſeur & le fait déterrer. Mort d'Etienne. Romain, Théodore II, Jean IX, ſont élus Papes l'un après l'autre & meurent la même année.

899. Mort de l'Empereur Arnould. Son fils eſt reconnu Roi de Germanie.

900. Les Hongrois ravagent l'Italie. Alphonſe III qui régnoit ſur les Chrétiens d'Eſpagne établit Oviédo Métropole, &

bâtit une égliſe magnifique à Compoſtelle pour y mettre le corps de ſaint Jacques. Mort du Pape Jean IX. Benoît IV eſt élevé ſur le ſaint Siége. Mort de ſaint Alfred Roi d'Angleterre.

NEUVIEME SIECLE.

ARTICLE I.

Charlemagne.

I.

I. Charlemagne considéré comme Prince. Son portrait.

CHarles, à qui ſes grandes actions & ſon mérite extraordinaire ont fait donner le ſur-nom de Grand, étoit né vers l'an 742 de Pepin le premier des Rois de France de la ſeconde Race, & de Bertrade. Il étoit encore jeune lorſqu'il fut reconnu ſeul Roi des François, après la mort de ſon pere Pepin & celle de ſon frere Carloman. Ce Prince étoit de la plus haute taille, avoit les yeux grands & vifs, un viſage gai & ouvert, le nez aquilin. On voit encore ſon portrait ſur quelques ſceaux de ſes lettres. On dit qu'il ne portoit en hyver qu'un ſimple pourpoint fait de peau de loutre, ſur une tunique de laine bordée de ſoye; qu'il mettoit ſur ſes épaules un ſayon (eſpece de manteau) de couleur bleue; & que pour chauſſure, il ſe ſervoit de bandes de diverſes couleurs croiſées les unes ſur les autres. Ce fut lui qui fit les premiéres loix ſomptuaires, c'eſt-à-dire, celles qui reglent le prix des étoffes, & la maniére dont les particuliers doivent s'habiller, ſelon leur rang & leur condition. Il avoit trois qualités

qu'il eſt rare de voir réunies dans un Souverain, beaucoup de courage & de valeur dans la guerre ; un amour ardent pour les ſciences ; & une attention continuelle à procurer le bien de ſes ſujets.

II. Sa valeur dans la guerre.

Il n'appartient point à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de relever la valeur militaire. Auſſi je ne dirai qu'un mot de celle de Charlemagne. Il ſubjuga les Saxons, arrêta leurs révoltes, & s'en rendit entiérement maître : il réprima les Muſulmans, & arrêta leurs progrès en Eſpagne : il défit les Huns & les Avares : il s'aſſujettit toute l'Italie, & fonda le ſecond Empire d'Occident, qui contenoit toute la France, l'Allemagne, l'Italie, & une partie de l'Eſpagne. Ce grand Prince ne fit jamais la guerre ſans de puiſſantes raiſons ; & il montroit par toute ſa conduite, qu'il étoit perſuadé qu'il y a plus de véritable grandeur à rendre ſes ſujets heureux & tranquilles, qu'à étendre bien loin ſes conquêtes. Ce caractére au reſte n'étonne point dans un Roi qui aimoit les ſciences, & chériſſoit les Savans.

III. Son amour pour les ſciences.

Il étoit affligé de voir l'ignorance & le mauvais goût qui régnoient par-tout ; & il employa ſa puiſſance & ſon autorité à faire reparoître dans ſon éclat, la lumiére dont on n'appercevoit preſque plus que quelques foibles rayons. Quand il pouvoit découvrir un habile homme, il ne négligeoit rien pour ſe l'attacher, & il ſe faiſoit gloire de devenir ſon diſciple. Ayant rencontré à Pavie le célébre Alcuin, il le preſſa de paſſer en France, ſe lia intimement avec lui, & lui donna toujours le titre de maître. Il apprit de lui la rhétorique, la dialectique, & principalement l'aſtronomie à laquelle il s'appliqua beaucoup. Il étoit éloquent & s'expri-

moit aisément, parloit aussi-bien le latin que le tudesque, qui étoit sa langue maternelle, & entendoit assez bien le grec. Il établit dans le Palais où il avoit une belle bibliothéque, une Ecole ou Académie. Il y rassembloit tous les Savans qu'il pouvoit découvrir, soit en France, soit en Angleterre, soit en Espagne. Dans toutes ses ordonnances il recommandoit les bonnes études, faisoit sentir les maux que produit l'ignorance, & n'épargnoit rien pour venir à bout de la bannir de ses Etats. Il proposoit tous les moyens propres à exciter l'émulation, & à faciliter les études de quelque genre qu'elles fussent. Quiconque vouloit s'appliquer aux sciences, étoit assuré de la protection de ce grand Prince, & ressentoit les effets de sa libéralité. Il comprenoit que rien ne fait tant d'honneur à une Nation que les Lettres & les Sciences, & la réputation d'avoir beaucoup de personnes qui y excellent que sans cet avantage elle n'en a presque aucun sur les peuples barbares, qui peuvent l'égaler en multitude, en forces, en richesses; mais qui sont autant inférieurs à un peuple instruit & savant, que le corps est inférieur à l'esprit. Il aidoit les desseins de ceux qui étudioient, les distinguoit dans les occasions, les choisissoit pour les emplois, les animoit par des récompenses. Il les regardoit comme la gloire de son Royaume, & la source d'un bien solide & durable. Il leur inspiroit le desir de contribuer autant qu'il leur étoit possible, à l'instruction de leurs concitoyens. Il mettoit en crédit les expériences de Phisique & de Médecine, comme utiles au bien public. La bonté qu'on lui connoissoit pour les hommes de Lettres, étoit une recommandation publique pour les sciences. Il des-

cendoit jusqu'à vouloir être instruit de la manière dont la jeunesse étoit élevée ; persuadé qu'étant la pepinière de l'Etat, le bonheur ou le malheur d'un Royaume dépend de la bonne ou mauvaise éducation que reçoivent les enfans.

IV. Son affection pour ses Sujets.

Enfin la valeur militaire & l'amour des sciences, étoient relevées dans Charlemagne par une attention continuelle à procurer le bien de ses sujets. Il se regardoit comme le pere de son peuple, & savoit qu'il étoit confié à ses soins par la providence à qui il en rendroit compte. Son amour pour ses sujets étoit réel & sincere ; & il sentoit qu'il n'étoit digne de régner sur les hommes, qu'autant qu'il les aimoit & qu'il travailloit à s'en faire aimer. Cet amour étoit tendre & compatissant, sensible à tous les biens & à tous les maux des autres, généreux & effectif. Les obstacles ne l'arrêtoient point, l'ingratitude ne l'éteignoit point, le peu de mérite du peuple ne le rallentissoit jamais. Il étoit universel, embrassoit tout & s'étendoit à tout. Ce Prince portoit dans son cœur chaque province, chaque ville, chaque famille. On sentira combien Charlemagne est reconnoissable à ces traits, en considérant les principales actions de sa vie dont je vais donner une idée, qui prouvera qu'il n'étoit pas seulement un grand Prince, mais qu'il étoit encore un Prince véritablement Chrétien.

II.

V. Charlemagne considéré comme Prince Chrétien. Il va à Rome visiter les églises des

Il seroit difficile de faire l'énumération de tous les services que Charlemagne a rendus à l'Eglise. A l'âge de vingt-sept ans, il résolut de satisfaire le desir ardent qu'il avoit de visiter les églises des saints Apôtres, & alla à Rome accompagné de plusieurs Evêques & Abbés et

qui il remarquoit plus de piété. Il y mena aussi des Seigneurs & des troupes pour sa sureté. Il hâta sa marche afin d'arriver assez-tôt à Rome pour y célébrer la grande fête de Pâques. Le Pape Adrien II envoya tous les Magistrats de Rome au-devant du Roi, jusqu'à dix lieues. Quand il fut près de la ville, le Pape fit aller au-devant toutes les troupes, & tous les enfans que l'on instruisoit dans les écoles, & ceux-ci portoient des rameaux d'olivier, & chantoient les louanges du Roi. On portoit aussi les croix, comme on avoit coutume de faire à la réception d'un Exarque ou d'un Patrice. Dès que Charlemagne vit les croix, il descendit de cheval avec les Seigneurs qui l'accompagnoient, & alla à pied à l'église de saint Pierre. Il embrassa le Pape qui l'attendoit sur les degrés, & le prit par la main. Ils entrérent ainsi dans l'église, le Roi ayant la droite sur le Pape, & tout le clergé chanta à haute voix : Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Le Pape célébra le Baptême solemnel devant le Roi, qui édifia tous les fidéles par la piété qu'il fit paroître pendant ces saints jours. Le Pape le pria le mercredi de confirmer la donation qu'il avoit faite au Pape Etienne à Quierci avec le Roi Pepin son pere & Carloman son frere. Le Roi la fit lire, l'approuva avec tous les Seigneurs, & la signa de sa main, c'est-à-dire, qu'il y mit une croix ou un monogramme ; car quoiqu'il fût d'ailleurs savant, il ne savoit pas écrire. On appelle monogramme un chiffre composé des lettres du nom, qui semblent n'en faire qu'une ; & Charlemagne est le premier de nos Rois, qui en introduisit l'usage ordinaire. Les Evêques & les Seigneurs souscrivirent aussi à la donation. Le Roi en mit

saints Apôtres. Il donne dans tous ses voyages des marques de sa piété.

de sa propre main une copie sur le corps de saint Pierre. Elle étoit plus ample que celle de Pepin.

Charlemagne donna aussi des marques de sa piété dans ses autres voyages à Rome. Il fit le second l'an 781. Il y fit baptiser à Pâques son fils Carloman par le Pape Adrien, qui changea son nom en celui de Pepin. Ensuite il le sacra Roi d'Italie, & son frere Louis Roi d'Aquitaine. Car Charlemagne l'avoit aussi amené avec la Reine Hildegarde son épouse, mere de ces deux Princes qui étoient encore enfans. Depuis son premier voyage à Rome, le Pape Adrien lui avoit souvent fait des plaintes de Leon Archevêque de Ravenne, qui s'étoit mis en possession de la plûpart des villes d'Emilie, prétendant que le Roi les lui avoit données. Le séjour des Empereurs & des Exarques de Ravenne, avoit donné de l'ambition aux Archevêques. Ainsi il n'est pas étonnant qu'à l'exemple des Papes, ils vouluſſent attribuer à leurs églises de grands domaines, & avoir part aux libéralités des Rois de France. Charlemagne de son côté se plaignit au Pape de ce que les Romains vendoient des esclaves aux Sarrasins, & de ce que les Evêques d'Italie menoient une vie peu conforme à la sainteté de leur état. Le Pape nia le fait, & prétendit que c'étoit une calomnie. Il se plaignit encore des Napolitains qui avoient usurpé les patrimoines de S. Pierre. On voit que les plaintes du Pape & du Roi n'avoient pas le même objet. Charlemagne étoit fort touché du spirituel, tandis qu'Adrien s'occupoit beaucoup du temporel de son église. Mais les affaires temporelles des églises, même de celle de Rome, ne sont pas la matiére de l'histoire ecclésiastique. C'est pourquoi nous

n'entrerons pas dans ces sortes d'affaires, qui ne peuvent ni édifier ni instruire les fidéles. Le Roi alla une troisiéme fois en Italie l'an 787 & y passa l'hyver. Il accorda des priviléges à plusieurs égliſes, & ajouta à la donation qu'il avoit faite au Pape, les villes qu'il venoit de prendre sur le Duc de Benevent. Le Pape par reconnoissance déclara que si le Duc de Baviére n'exécutoit tout ce qu'il avoit promis au Roi, ni Charlemagne ni son armée ne seroient coupables d'aucun péché, pour les homicides, les incendies, & les autres maux qui arriveroient en Baviére. C'est la premiére fois qu'on ait vû un Pape prononcer sur la justice d'une guerre.

III.

Pendant que Charlemagne célébroit à Rome les fêtes de Pâques, il y eut une dispute entre les chantres Romains & les Gaulois. Les Romains prétendoient avoir conservé le chant tel que saint Grégoire l'avoit enseigné, & que les Gaulois l'avoient corrompu. D'un autre côté les Gaulois soutenoient que leur chant étoit plus beau, & chargeoient de reproches les Romains, qui à leur tour traitoient les Gaulois de grossiers & de rustiques. La dispute ne finissant point, le Roi demanda à ses chantres quel étoit le plus pur, de la source ou des ruisseaux. Ils convinrent que c'étoit le source. Retournez donc, leur dit-il, à la source de saint Grégoire: car il est clair que vous avez corrompu le chant ecclésiastique. Alors il demanda des chantres au Pape, qui lui en donna avec des Antiphoniers de S. Gregoire, que le Pape Adrien lui-même avoit notés à la Romaine. Ainsi l'on voit que dès-lors il y avoit des notes pour le chant. Le Roi étant de retour en France, mit un de ses chantres à Metz pour l'Austrasie, & l'autre

VI.

Son zéle pour établir des écoles.

Son amour pour l'Ecriture & les Ecrits des saints Peres.

à Soissons pour la Neustrie. Il ordonna que dans toutes les villes, les maîtres de chant devinssent leurs disciples, & leur donnassent à corriger les Antiphoniers que chacun avoit gâtés à sa fantaisie. Ainsi tous les chantres François apprirent la note Romaine. Mais la rudesse de leur gosier & leur prononciation barbare, les empêchoient de bien exprimer les tremblemens, les passages, & tous les agrémens du chant. L'école de Metz fut la plus célébre, & n'avoit que celle de Rome au-dessus d'elle. Les chantres Romains apprirent encore aux François à jouer des orgues. Charlemagne amena aussi de Rome des maîtres de grammaire & d'arithmétique, & établit par-tout des écoles. Il y en avoit une à la suite de sa Cour, en plusieurs Cathédales, & dans un grand nombre de monastères. La plus célébre étoit alors celle de Fulde, comme on voit par une lettre qu'il écrivit à l'Abbé de cette maison. Nous croyons qu'il est utile, dit Charlemagne, que dans les Evêchés & les monastéres de notre Royaume, outre la régularité des mœurs, on s'applique encore aux sciences, & qu'on les enseigne à ceux qui en sont capables. Car nous avons souvent reçû de différens monastéres, des lettres qui renferment à la vérité de bonnes choses, mais dont le style est si grossier, & montre tant d'ignorance, que l'on a lieu de craindre que les auteurs de ces lettres ne puissent point entendre les saintes Ecritures. C'est pourquoi nous vous exhortons à vous appliquer à l'étude, & à choisir les personnes les plus capables d'instruire les autres. La même lettre fut envoyée aux Métropolitains, pour la communiquer à tous les Evêques leurs suffragans, & à tous les monastéres. Charlema

gne fit auſſi corriger les Livres de l'ancien & du nouveau Teſtament, altérés par l'ignorance des copiſtes, & il fit faire un recueil des plus beaux morceaux des Peres de l'Egliſe. Ce Prince ne pouvoit ſe laſſer de lire le grand Ouvrage de ſaint Auguſtin de la Cité de Dieu.

VII. Son zéle pour la converſion des infidéles. Il travaille à rétablir la diſcipline.

On voit par toute la conduite de Charlemagne, qu'il n'avoit d'autre ambition que de faire regner Dieu dans ſes Etats. Il ne ſe réjouiſſoit d'avoir vaincu une nation, que quand il réuſſiſſoit à l'aſſujettir à l'heureux joug de Jeſus-Chriſt. Il cherchoit par-tout de ſaints & de zélés miſſionnaires, pour les envoyer travailler à la converſion des payens. Il ſecondoit leurs travaux, les encourageoit par ſes exhortations, & les appuyoit de toute ſon autorité. Il envoyoit des préſens aux chefs des Muſulmans, & entretenoit un commerce de lettres avec eux, dans la vûe de les rendre favorables aux Chrétiens qui leur étoient ſoumis. Il avoit tant de zéle pour la foi de l'Egliſe, qu'il écrivit lui-même à Elipand, pour tâcher de le ramener à la vraie doctrine dont cet Evêque s'écartoit. Il fonda les égliſes d'Oſnabruc, de Paderborn, de Brême, & ne ſe rendit maître de toute la Friſe, que pour la rendre chrétienne. Mais l'œuvre principale de Charlemagne fut le rétabliſſement de la diſcipline, dont il fut le reſtaurateur en Occident. Il publia pluſieurs Capitulaires ou Edits, dans leſquels il fit également paroître ſa lumiére & ſa piété. Il ordonna la réforme des monaſtéres & du Clergé, défendit toutes ſortes de ſuperſtitions, réprima les déſordres & les ſcandales; il intimida les méchans, & mit en honneur les gens de bien. Il exhortoit les Evêques & le Pape même à travailler avec zéle à l'œuvre de Dieu,

& à tout ce qui pouvoit contribuer à faire reſpecter la Religion. Pour poſer les fondemens d'une ſolide réforme, il employa deux moyens qui font voir combien ce Prince avoit de ſageſſe & de diſcernement. Il fit aſſembler des Conciles, ſouvent & dans toutes les provinces; & il conjuroit les Evêques de ſuivre dans leurs déciſions l'Ecriture & les anciens canons. Le ſuccès répondit à l'attente de ce grand Roi; & l'on vit bientôt l'Egliſe d'Occident changer de face, & la régularité rentrer dans la plûpart des états. L'autre moyen fut l'établiſſement des petites écoles dans toutes les paroiſſes pour les enfans, & des grandes dans toutes les égliſes Cathédrales & dans preſque tous les monaſtéres. En travaillant ainſi à faire bien inſtruire la jeuneſſe, c'étoit aller à la ſource du bien, & Charlemagne ne pouvoit tendre plus directement au but qu'il ſe propoſoit. Son zéle pour l'Egliſe le faiſoit uſer d'une pieuſe induſtrie, pour animer les Evêques & les obliger d'étudier la théologie. Il les conſultoit ſur divers points de doctrine, & leur demandoit des éclairciſſemens ſur les matiéres les plus difficiles. Son deſſein étoit de les engager à approfondir les matiéres, afin qu'ils fuſſent en état d'inſtruire ſolidement les peuples. C'eſt ainſi qu'en jugeoit Théodulfe Evêque d'Orléans. Car, dit-il, ce grand Prince ne ceſſoit de porter les Evêques à l'étude des ſaintes Ecritures, le Clergé à l'obſervation de la diſcipline, les moines à la régularité, les Grands à donner de bons exemples & de bons conſeils, les Juges à la juſtice, les Supérieurs à l'humilité, les inférieurs à l'obéiſſance, tous à la vertu & à la concorde.

IV.

L'an 800 Charlemagne fit un nouveau voyage en Italie, pour examiner les accusations intentées contre le Pape Leon. Comme il ne se présenta personne pour les soutenir, on s'en rapporta au serment du Pape, qui prit les Saints Evangiles & dit à haute voix : Je n'ai aucune connoissance d'avoir commis ces crimes dont les Romains m'ont chargé. Alors tous les Evêques & le Clergé chantérent une litanie, & louérent Dieu, la sainte Vierge, saint Pierre, & tous les Saints. Le jour de Noël de cette même année 800 le Roi vint à saint Pierre entendre la Messe. Comme il étoit debout, incliné devant l'autel pour faire sa priére, le Pape lui mit sur la tête une couronne très-précieuse : & en même-temps tout le peuple de Rome s'écria : A Charles Auguste couronné de la main de Dieu, grand & pacifique Empereur des Romains, vie & victoire. On le répéta plusieurs fois, en invoquant plusieurs Saints. Ainsi il fut reconnu Empereur de tout le peuple, qui lui donna cette marque de reconnoissance, pour la protection qu'il avoit accordée à l'église de Rome. Après les acclamations, le Pape se prosterna devant lui, le reconnoissant pour son Souverain ; & dès-lors, au lieu du titre de Patrice, on lui donna celui d'Empereur & d'Auguste. Aussi-tôt le Pape l'oignit d'huile sainte, lui & son fils le Roi Pepin ; & après la Messe, Charlemagne fit de riches présens aux principales églises de Rome. Ce Prince au reste s'attendoit si peu à ce couronnement, qu'il le souffrit avec beaucoup de répugnance. Il protesta même que malgré la solemnité de la fête, il ne seroit point venu à l'église, s'il avoit pû prévoir le

VIII.

Il est couronné Empereur malgré sa répugnance.

dessein du Pape. C'est qu'il voyoit bien que le titre d'Empereur le rendroit odieux aux Grecs, sans rien ajouter à sa puissance réelle. Il étoit déja maître de la plus grande partie de l'Italie, depuis la ruine des Lombards. Il étoit Souverain de Rome en particulier, puisqu'on lui prêtoit serment de fidélité, & qu'il y exerçoit la justice soit par lui-même, soit par ses commissaires, même dans la cause du Pape. Mais les Romains croyoient avoir leurs raisons pour donner à Charlemagne le titre d'Empereur, qui fut ainsi rétabli en Occident, après avoir été éteint pendant plus de trois cens ans.

V.

IX. Combien il étoit estimé & aimé. Il a égard à toutes les justes remontrances qu'on lui fait.

Le Calife Aaron Maître de l'Orient avoit tant d'estime pour Charlemagne, qu'il disoit que de tous les Princes lui seul méritoit d'être honoré. Il lui envoya des présens considérables. Le Roi en envoya d'autres au Calife, qui lui accorda d'avoir en sa puissance le saint Sépulcre, dont le Patriarche de Jerusalem lui fit apporter l'étendart & les clefs. Ce grand Empereur n'étoit pas moins aimé de ses sujets qu'estimé des étrangers. Il tenoit souvent des assemblées, qui depuis furent nommées Parlemens, où l'on délibéroit sur tout ce qui pouvoit contribuer à la gloire de Dieu & au bonheur de ses peuples. On croyoit voir un bon pere au milieu de sa famille. Il avoit égard à toutes les justes remontrances qu'on lui faisoit. Nous en voyons un bel exemple dans ce qui se passa à Vormes, où il tint un parlement l'an 803. Tout le peuple lui présenta une requête dont voici la substance. Nous prions tous à genoux votre Majesté, que désormais les Evêques soient dispensés d'

ler à la guerre. Mais quand nous marcherons avec vous contre l'ennemi, nous demandons qu'ils demeurent dans leurs Diocèses, occupés de leur sacré ministére, qu'ils prient pour vous & pour votre armée, qu'ils célébrent le saint Sacrifice, qu'ils fassent des processions & des aumônes. Ils nous aideront plus par leurs priéres que par l'épée, levant les mains au ciel, à l'exemple de Moyse. Nous ne voulons donc point permettre qu'il en vienne avec nous, sinon deux ou trois bien instruits & choisis par les autres, pour donner la bénédiction & réconcilier ceux qui sont en danger. Nous demandons la même chose à l'égard des Prêtres, & nous desirons qu'il n'en vienne à l'armée que quelques-uns, qui soient également recommandables par leur science & par leur piété. Nous déclarons au reste que nous ne faisons pas cette demande dans le dessein de profiter des biens ecclésiastiques: nous protestons, tenant des pailles à la main & les jettant devant Dieu, ses Anges, Vous & tous les assistans, que nous ne voulons ni usurper les biens d'Eglise, ni souffrir que qui que ce soit s'en empare.

L'Empereur entérina cette requête, & bientôt après il y fit droit dans une plus grande assemblée où il parla ainsi: Voulant nous corriger nous-mêmes & donner l'exemple à nos successeurs, nous ordonnons qu'aucun Prêtre n'aille à l'armée, sinon deux ou trois Evêques choisis par les autres, pour instruire & réconcilier, & avec eux de bons Prêtres pour imposer des pénitences, célébrer la Messe, prendre soin des malades, donner l'Onction de huile sainte & le Viatique. Ils ne porteront point d'armes, mais seulement les Re-

liques, & les Vaſes ſacrés, & ſe contenteront d'attirer la bénédiction céleſte ſur les combattans. Les autres Evêques qui demeurent dans leurs égliſes, enverront leurs vaſſaux bien armés, avec nous ou à nos ordres, & prieront pour nous & pour notre armée. Car les peuples & les Rois qui ont permis aux Prêtres de combattre avec eux, n'ont point eu l'avantage dans leurs guerres. En faiſant le contraire, nous eſpérons obtenir la victoire contre les payens, & enſuite la vie éternelle. L'Empereur déclare encore que par cette défenſe, il ne prétend diminuer ni la dignité des Evêques, ni les biens de leurs égliſes; qu'il les honorera d'autant plus, qu'ils s'attacheront davantage aux fonctions de leur miniſtére. Il défend aux laïques ſous de grandes peines d'uſurper aucun bien d'Egliſe. On voit par-là & par la proteſtation contenue dans la requête, ce qui engageoit les Evêques à porter les armes: ils craignoient que poſſédant de grandes terres, ils ne fuſſent regardés comme inutiles à l'Etat, s'ils ne fourniſſoient des troupes pour les armées, comme les autres Seigneurs; & que des laïques ne s'emparaſſent de leurs biens, ſous prétexte de faire le ſervice. Ils craignoient auſſi qu'en ne conduiſant point leurs troupes en perſonne, ils ne fuſſent mépriſés par les Francs, nation toute guerriere, chez qui il n'y avoit que les ſerfs & les perſonnes viles qui ne portoient point les armes. On ſent bien que de pareilles raiſons n'auroient pas fait grande impreſſion ſur les Evêques des beaux ſiécles de l'Egliſe.

VI.

X. Son Teſtament. Charlemagne étant âgé de ſoixante-neuf ans ne s'occupa plus que des penſées de la mort

Il fit un testament pour régler le partage de ses meubles & de ses trésors. Son dessein étoit de faire des aumônes, comme on le pratiquoit alors communément parmi les Chrétiens, & de prévenir les contestations entre ses héritiers. Il partagea en trois tous ses effets, & des deux tiers il fit vingt-une portions pour les vingt-une Métropoles de son Royaume. En chacune, l'Archevêque devoit partager l'aumône de l'Empereur en trois, dont il retiendroit un tiers pour son église, & donneroit les deux tiers à ses suffragans. Quant au tiers du total, l'Empereur s'en réservoit la disposition jusqu'à la mort, & en destinoit encore la moitié en aumônes. Il défendit de partager tout ce qui servoit à sa chapelle; mais il ordonna de vendre sa bibliothéque au profit des pauvres. Il y avoit entre les curiosités de son trésor, une table d'or & trois d'argent. Il donna à saint Pierre de Rome une de ces tables d'argent, qui étoit quarrée & contenoit la description de la ville de Constantinople; à l'Evêque de Ravenne la seconde, qui étoit ronde, & sur laquelle étoit gravée la figure de la ville de Rome. La troisiéme plus grande étoit composée de trois ronds, & renfermoit une carte universelle du monde. Il la laissa avec la table d'or pour être partagée entre ses héritiers & les pauvres. Ce testament fut signé par les Evêques, les Abbés, & les Seigneurs qui étoient présens.

VII.

XI. Mémoires importans qui prouvent la piété de Charlemagne.

Il y a deux mémoires de la même année 811, qui font voir combien Charlemagne s'occupoit de pensées sérieuses dans ces derniers tems de sa vie. C'étoit des questions qu'il vouloit proposer aux Grands pour le bien de l'Eglise

& de l'Etat. Premiérement, dit-il, je veux séparer les Evêques, les Abbés, & les Comtes, & leur parler en particulier. Je leur demanderai pourquoi ils ne cherchent point à s'entraider dans les différentes situations où ils se trouvent ? Jusqu'où les Evêques & les Abbés peuvent se mêler d'affaires temporelles; & comment on peut expliquer cette parole de l'Apô-
1. *Tim.* 2 4. tre : Quiconque est engagé dans le service de Dieu, ne doit point se mêler d'affaires séculiéres ? A quoi tout chrétien renonce au Baptême, & comment il viole les promesses qu'il y a faites ? Je les ferai convenir, continue ce pieux Prince, que ce n'est point croire en Dieu comme il faut, que de s'imaginer pouvoir négliger ses commandemens & ses menaces; qu'il faut voir si nous sommes véritablement Chrétiens, par l'examen sérieux de nos mœurs & de notre vie ; qu'on doit examiner la conduite des Evêques, puisque c'est à eux surtout que l'Apôtre a dit : Soyez mes imitateurs. Je demanderai quelle doit être la vie de ceux qu'on nomme chanoines, & celle des moines. Ce Mémoire étoit adressé aux Evêques.

Le second contient les mêmes questions plus étendues, & ajoûte : Il faut se souvenir que l'année passée nous fîmes des jeûnes de trois jours, pour demander à Dieu de nous faire connoître ce qui pouvoit lui déplaire dans notre conduite. Nous voulons exécuter à présent ce que nous avions projetté pour notre renouvellement. Nous désirons connoître les devoirs des ecclésiastiques, afin de ne leur demander que ce qui leur est permis, & qu'ils ne nous demandent que ce que nous devons leur accorder. Nous les prierons de nous expliquer nettement ce qu'ils appellent quitter le monde & prendre

Dieu pour son partage, & en quoi on peut distinguer ceux qui renoncent au siécle de ceux qui y demeurent. Si c'est avoir quitté le monde, que de travailler sans cesse à augmenter ses revenus, en promettant le Paradis & menaçant de l'enfer, pour persuader aux personnes simples de se dépouiller de leurs biens & d'en priver leurs héritiers légitimes? Ce que l'on doit dire de ceux qui sous prétexte d'honorer Dieu & les Saints, transferent des reliques d'un lieu à un autre, y bâtissent de nouvelles églises, & exhortent avec ardeur les fidéles à y donner leurs biens? Quoique tout Chrétien doive avoir sans cesse devant les yeux les promesses faites au Baptême, c'est néanmoins aux ecclésiastiques à en montrer l'exemple. Il faut donc considérer sérieusement ce que c'est qu'accomplir ou violer ces promesses, & quel est ce satan auquel nous avons renoncé; de peur de le suivre sans y penser. Par quel canon il est ordonné de remplir les communautés, de personnes qui n'ont aucune sorte de mérite? De quelle utilité il est pour l'Eglise, qu'un supérieur de communauté s'applique plus à avoir un grand nombre de sujets, qu'à en avoir de bons; à les faire bien chanter, qu'à les faire vivre saintement? Il ne faut pas négliger le chant & la lecture; mais la pureté des mœurs est infiniment plus importante. Il est bon que les églises soient bien bâties, & bien ornées; mais l'ornement de la vertu est tout autrement estimable. Ce qui est extérieur appartient proprement à l'ancienne loi; au lieu que la pureté des mœurs est propre à la nouvelle. Si Jesus-Christ & ses Apôtres sont nos modéles, qu'il y a dans l'Eglise de choses à réformer! Ces deux Mémoires sont très-utiles pour connoître les mœurs

du Clergé de ce temps-là & la vertu de l'Empereur.

VIII.

XII. Il fait couronner son fils Louis. Marques de piété qu'il donne en cette occasion.

Un an avant sa mort, Charlemagne fit venir d'Aquitaine le Roi Louis, qui restoit seul de ses trois fils. Car Pepin Roi d'Italie étoit mort en 810, & Charles Roi de Germanie l'aîné de tous, étoit mort l'année suivante, sans laisser d'enfans. Louis étant donc arrivé à Aix-la-Chapelle, l'Empereur son pere y tint une grande Assemblée composée des Evêques, des Abbés, des Ducs, des Comtes, & de tous les Seigneurs François. Il les exhorta à être fidéles à son fils, & leur demanda à tous, s'ils vouloient bien qu'il lui donnât le titre d'Empereur. Ils répondirent que cette pensée venoit de Dieu. Le Dimanche suivant Charlemagne prit les habits Royaux avec la couronne sur la tête, s'avança jusqu'à l'autel & y fit mettre une autre couronne. Après qu'ils eurent longtemps prié lui & son fils, il lui parla devant toute l'Assemblée des Evêques & des Seigneurs, & l'exhorta à aimer & à craindre Dieu, à garder en tout ses commandemens, à protéger les églises, à aimer ses neveux & tous ses parens. Honorez, ajouta-t-il, les Evêques, comme vos peres: aimez le peuple, comme vos enfans: réprimez les méchans pour tâcher de les faire rentrer dans la voie du salut: soyez le consolateur des pauvres & des affligés: établissez des officiers fidéles, désintéressés, & qui ayent la crainte de Dieu: n'en destituez aucun qu'avec connoissance de cause, & montrez vous toujours irrépréhensible devant Dieu & devant les hommes. Après plusieurs autres avis salutaires, il demanda à son fils s'il étoit résolu de les observer. Louis répondit, qu'avec le

cours de Dieu il les observeroit de tout son cœur. Alors Charlemagne lui ordonna de prendre de ses propres mains la couronne qui étoit sur l'autel & de la mettre sur sa tête, lui faisant ainsi connoître qu'il ne tenoit l'Empire que de Dieu. Louis se mit la couronne sur la tête, & le peuple s'écria : Vive l'Empereur Louis, & célébra ce jour avec de grands sentimens de joie. Charlemagne rendit graces à Dieu, & dit avec David : Soyez beni, Seigneur, vous qui avez mis aujourd'hui mon fils sur mon trône à mes yeux. Ensuite ils entendirent la Messe & retournerent au Palais, le pere appuyé sur son fils qui le soutenoit en marchant. Peu de temps après, Charlemagne le renvoya chargé de présens magnifiques : ils s'embrasserent tendrement, & répandirent beaucoup de larmes, comme s'ils avoient prévû qu'ils ne se reverroient plus.

IX.

XIII. De quelle maniére il passe les derniéres années de sa vie. Avec quel soin il se prépare à la mort.

Charlemagne demeura à Aix-la-Chapelle, & ne s'occupa plus que de la priére, de l'aumône, & de la correction de quelques exemplaires des Livres sacrés. Il regarda comme un grand honneur de passer la fin de sa vie à rendre corrects les textes des quatre Evangiles. Il y travailla avec des Grecs & des Syriens. Il avoit toujours montré beaucoup de zéle pour la Religion, & avoit donné des preuves d'une piété sincére. Il ne manqua jamais d'aller à l'église le matin & le soir, & d'assister aux nocturnes & au saint Sacrifice. Il avoit grand soin que tout s'y fit avec toute la décence convenable, & il avertissoit souvent ceux qui gardoient les églises, de n'y rien souffrir qui ne fut digne de la sainteté du lieu. Il donna des vases d'or & d'argent & des habits sacerdotaux,

en ſorte que pendant le ſaint Sacrifice aucun des clercs, ni même les portiers ne ſervoient dans leur habit ordinaire. Il corrigea très-exactement la maniére de lire & de chanter ; & quoiqu'il y fût très-habile, il ne liſoit point publiquement, mais il ſe contentoit par modeſtie de chanter bas & avec les autres. Ce ſont les paroles d'Eginhart, qui montrent qu'en ce temps-là les plus grands Seigneurs regardoient comme un honneur, de faire dans l'égliſe les fonctions de chantres & de lecteurs, & nous en voyons auſſi des preuves à Conſtantinople. Ce pieux Empereur ſoutenoit ſes priéres continuelles par des aumônes abondantes. Il ne les bornoit pas à ſon Empire qui étoit ſi vaſte : il les entendoit au-delà des mers, en Syrie, en Egypte, en Afrique, à Jeruſalem, à Alexandrie & à Carthage. Il envoyoit de l'argent par-tout où il ſavoit qu'il y avoit des Chrétiens dans la miſére. Entre les lieux de piété, il avoit une vénération ſinguliére pour ſaint Pierre de Rome. Il envoya pour ſon tréſor une très-grande quantité d'or, d'argent, de pierreries, & des préſens immenſes pour les Papes. Cependant, ajoute l'Hiſtorien de ſa vie, pendant tout ſon regne, il ne fit à Rome que quatre voyages de dévotion. Réflexion qui montre combien les pélerinages étoient fréquens. On doit mettre auſſi parmi les preuves de la piété de Charlemagne, ce grand nombre de loix qu'il établit en faveur de l'Egliſe. Nous en rapporterons pluſieurs dans l'article de la diſcipline. En voici une qui eſt aſſez remarquable. Nous voulons, dit l'Empereur, que tous nos ſujets, Romains, Francs, Allemands (& les autres qui y ſont nommés) obſervent cette loi que nous avons tirée du code Théo-

dosien : quiconque ayant un procès en demandant ou en défendant, en quelque cause que ce soit, aura choisi le jugement de l'Evêque, il lui sera aussi-tôt envoyé, malgré l'opposition de la partie adverse ; & ce que l'Evêque aura décidé sera exécuté, sans qu'il soit permis de se pourvoir contre son jugement. Cette loi se trouve à la vérité à la fin du code Théodosien, comme étant de Constantin, adressée à Ablave : mais les plus savans Critiques la croyent supposée, & nous ne voyons point qu'elle ait été exécutée depuis Constantin jusqu'à Charlemagne. L'autorité que cet Empereur lui a donnée, la croyant véritable, a servi de prétexte aux Evêques des siécles suivans, pour étendre au-delà de toutes bornes leur juridiction.

X.

XIV. Sa maladie. Sa mort, Ses funérailles.

Au mois de Janvier 814 la fiévre prit à Charlemagne au sortir du bain. Il crut que la diéte suffiroit pour la guérir, & il ne prit pour nourriture qu'un peu d'eau. Mais la pluréſie s'y étant jointe, il fit venir l'Archevêque Hildebalde son premier Chapelain, qui accompagné d'autres Evêques, lui donna l'Extrême-onction & le Viatique, c'est-à-dire, le Corps & le Sang de Notre-Seigneur. Deux jours après se sentant à l'extrémité, il fit le signe de la croix sur son front, sur sa poitrine & sur tout son corps, & mourut en disant *In manus tuas*, &c. C'étoit le vingt-huitiéme de Janvier. Il avoit âgé de soixante & douze ans, dont il avoit regné quarante-cinq comme Roi de France, & treize comme Empereur. On l'enrelit le jour même ; & après que le corps t été lavé & embaumé selon la coutume, on disposa à l'inhumer dans l'église qu'il avoit

fait bâtir à Aix-la-Chapelle en l'honneur de la sainte Vierge. On le revêtit premiérement d'un cilice qu'il portoit toujours secretement: on mit par-dessus, ses habits Impériaux avec la pannetiére d'or qu'il portoit dans ses voyages de Rome comme pélerin. Il étoit assis dans son sépulcre sur un siége d'or: il avoit une épée garnie d'or à son côté, & tenoit sur ses genoux un Evangile couvert d'or: ses épaules étoient renversées sur la chaise, le visage couvert d'un linge; la couronne qui contenoit du bois de la vraie Croix, attachée à la tête avec une chaîne d'or: on remplit toute la niche qui lui servoit de sépulcre, de beaume, de musc, d'autres aromates, de quantité d'or: ensuite il fut fermé & scellé: par dehors on mit une arcade dorée, avec son image & son épitaphe.

XV. Ce qui a empêché de le mettre dans le catalogue des Saints.

Il fut regretté non-seulement des gens de bien & de tous ses sujets, mais des étrangers & des payens mêmes. Plusieurs églises particuliéres l'invoquent comme Saint, quoiqu'en d'autres, comme à Metz, on fasse tous les ans un service pour le repos de son ame. Le grand nombre de ses femmes a donné atteinte à sa réputation; & sans cette tache, qui est considérable, on le mettroit au nombre des plus grands Saints. M. Fleuri fait voir qu'il peut se faire que Charlemagne n'ait eu qu'une femme à la fois. Or, ajoute ce judicieux Historien, il est juste de supposer tout ce qui est naturellement possible, plutôt que de croire qu'un Prince admirable ait vécu & soit mort dans la débauche sans qu'on soit assuré de sa pénitence. Au reste en mettant Charlemagne dans le cas le plus favorable, & en supposant qu'il n'a jamais eu qu'une femme à la fois, nous n'avons garde de vouloir l'excuser d'avoir contracté neuf

Tom. x. l. xlvi.

riages successifs. Nous laissons à Dieu le jugement de cette faute, & nous nous contentons de dire qu'elle eût été jugée fort grande, lorsque la discipline de l'Eglise étoit dans sa vigueur. Saint Grégoire de Nazianze regardoit les mariages qui passent le troisiéme, comme des excès d'intempérance. Saint Basile qui imposoit un an de pénitence aux simples Bigames, disoit que dans plusieurs églises, on leur en imposoit une de deux années, & il ordonnoit d'augmenter cette pénitence à proportion de la réitération du mariage. Ce même Pere, si sage & si éclairé, nous apprend qu'après les troisiémes nôces, l'Eglise ne les comptoit plus, & regardoit ces unions comme illégitimes. Ce saint Docteur en apporte de solides raisons, qui montrent combien il est étonnant qu'un Prince tel que Charlemagne, ait donné dans cet excès.

ARTICLE II.

Eglises de France, d'Italie, d'Angleterre, & d'Espagne.

I.

I. Eglise de France. Régne de Louis le Débonnaire.

APrès la mort de Charlemagne, son fils Louis qu'il avoit fait proclamer Empereur, vint d'Aquitaine à Aix-la-Chapelle, & se fit présenter les trésors. Il en donna à ses sœurs la part qui leur appartenoit: il en envoya à Rome une grande partie, distribua le reste aux pauvres & aux Evêques, pour le repos de l'ame de son pere, & ne

garda pour lui que la table d'argent où étoit gravée une Mappemonde ; encore en donna-t-il le prix. Il renouvella tous les priviléges que ſes peres avoient accordés aux égliſes. Il donna à Bernard ſon neveu le Royaume d'Italie, dont néanmoins il ſe réſerva la Souveraineté. Il rendit des honneurs extraordinaires au Pape Etienne IV qui l'étoit venu trouver ; & ce bon Roi porta ſi loin ſes témoignages de reſpect, qu'il ſe proſterna trois fois à terre aux pieds du Pape, qui à la troiſiéme fois le releva. Son ſucceſſeur Paſcal I obtint de l'Empereur l'Acte important qui commence par ces mots : *Ego Ludovicus &c.* par lequel l'Empereur Louis ajoute aux donations de ſon pere & de ſon ayeul, la ville & le Duché de Rome, les Iſles de Corſe & de Sardaigne, & de grands revenus en Campanie & en Calabre, avec cette clauſe remarquable : Sauve ſur ces Duchés notre domination en tout & leur ſujettion. Bernard Roi d'Italie, indigné de ce que l'Empereur avoit fait couronner Lothaire ſon fils aîné, ſe révolta ; mais ſon parti fut bientôt diſſipé. Il eut les yeux crevés, & en mourut trois jours après. Les Evêques de Milan, de Crémone, & Théodulfe d'Orléans, accuſés d'avoir favoriſé la révolte, furent dépoſés & envoyés dans des monaſtéres. Quelque temps après, l'Empereur les fit venir en ſa préſence, leur pardonna, & les renvoya à leurs égliſes. Théodulfe d'Orleans mourut en retournant à la ſienne. Il avoit toujours proteſté de ſon innocence.

II. Piété de l'Empereur Louis.

L'Empereur fit pénitence publique de la rigueur avec laquelle il croyoit avoir puni les révoltés, & il s'appliqua à réparer tout le mal qu'il s'accuſoit d'avoir fait en cette occaſion. Il diſtribua pour cet effet de grandes aumônes

& fit faire beaucoup de priéres par des personnes consacrées à Dieu, cherchant à se le rendre propice par toute sorte de moyens. Il témoigna un ardent desir de réformer tous les abus introduits par la négligence des Evêques & des Seigneurs. C'étoit dans le Parlement d'Attigni que l'Empereur Louis formoit ces édifians projets. On y fit un Capitulaire dont le second article est très-important, en ce qu'il rend à l'église la liberté des élections.

III. Son zele pour la gloire de Dieu, & le salut de ses sujets.

L'an 825 l'Empereur Louis tint à Aix-la-Chapelle un Parlement, où il publia un Capitulaire qui contient des avis généraux à tous ses sujets, & une instruction pour des Commissaires qu'il envoyoit dans toutes les Provinces. L'Empereur exhorte les Evêques à prendre soin de leurs troupeaux, & à maintenir la régularité dans les monastéres. Nous vous prions, dit-il, de nous aider à remplir nos devoirs. Lorsque vous trouverez des obstacles au bien, par la faute d'un Abbé, ou d'un Comte, ou de quelque autre personne, avertissez-nous-en aussi-tôt, afin que votre autorité soit appuyée de la nôtre. Ayez grand soin d'instruire solidement vos Prêtres, & de les réformer si le peuple s'en plaint avec raison. Ne détournez rien des biens des églises, & veillez aux réparations. Etablissez des écoles dans tous les lieux où il n'y en a pas encore, pour les enfans & pour les ministres de l'Eglise. Il exhorte les Gouverneurs des Provinces à vivre dans une grande union avec les Evêques, à être les protecteurs de l'Eglise & des pauvres, & à contribuer de leur pouvoir au bien que les ministres de l'Eglise tâcheront de faire. Ce même Capitulaire marque ensuite les noms des Commissaires. Il y en avoit deux dans chaque Province, un Evê-

que & un Comte. Leur fonction étoit de veiller ſur la conduite des Evêques, des Juges & des Officiers, d'écouter les plaintes, de terminer ſur les lieux toutes les affaires autant qu'ils le pouvoient, & de rapporter les autres à l'Empereur. Ces commiſſions étoient honorables pour les Evêques qui en étoient chargés ; mais il n'étoit pas poſſible qu'elles ne les détournaſſent beaucoup de leurs fonctions eſſentielles.

Trois ans après, l'Empereur tint une autre aſſemblée au même lieu. On y chercha les cauſes des maux dont les gens de bien gémiſſoient, & les remédes qu'on y pouvoit apporter. Vala, Abbé de Corbie, vénérable par ſon âge, par ſa naiſſance & par ſon mérite, y parla fortement, & ſe plaignit que les deux Puiſſances, l'eccléſiaſtique & la ſéculiére, entreprenoient ſur les droits l'une de l'autre : que l'Empereur quittoit les affaires de l'Etat pour s'occuper de celles de l'Egliſe, & que les Evêques s'appliquoient trop aux affaires temporelles. Il ſe plaignit auſſi que les Evêchés n'étoient point donnés ſelon les canons, ni les régles des élections obſervées. L'Empereur ordonna qu'on tînt des Conciles dans les différentes parties de ſon Royaume. Il écrivit à tous ſes ſujets une lettre générale, où il marquoit ce qui lui faiſoit plus de peine. Qui ne voit, diſoit-il, que Dieu eſt irrité de nos péchés, par tant de fléaux dont il afflige notre Royaume depuis tant d'années ? La famine continuelle, la mortalité des beſtiaux, la peſte ſur les hommes, la ſtérilité des fruits, diverſes maladies, & la miſére du peuple. Nous avons donc ordonné que pour appaiſer la colere de Dieu, il ſe tiendra quatre Conciles, afin de remédier aux maux de l'Egliſe.

II.

Ce bon Empereur s'attira par sa foiblesse un étrange traitement. Ermingarde sa premiére femme lui laissa trois fils qu'il déclara Rois tous trois. Il associa à l'Empire Lothaire qui étoit l'aîné, & lui donna l'Italie ; à Pepin qui étoit le second, l'Aquitaine ; & au troisiéme nommé Louis, la Baviére. Après la mort de leur mere, il épousa Judith dont il eut un quatriéme fils nommé Charles. Sa mere voulut aussi lui assurer un Royaume ; & l'Empereur Louis lui donna à ce titre ce que l'on nommoit alors Allemagne, c'est-à-dire, le haut Rhin avec une partie de la Bourgogne. Judith pour se fortifier contre les Princes du premier lit, fit venir à la Cour Bernard fils de saint Guillaume Duc d'Aquitaine, & lui donna la premiére charge du Palais. Bernard, homme ambitieux & violent, fomenta la division entre le pere & les enfans, & fit plusieurs choses dont l'odieux retomboit sur l'Empereur. L'on en vint à une révolte déclarée, & pendant quelque temps Lothaire eut toute l'autorité. Dans un Parlement tenu à Nimegues, Louis soutenu par les Seigneurs la reprit, mais la division continuoit toujours. Le pere avoit son parti parmi les Grands & les Evêques : les enfans avoient aussi le leur. Lothaire vint à bout par promesses, par menaces, par des présens, de faire passer de son côté presque toutes les troupes de son pere. Alors, de l'avis du Pape & des Seigneurs, on regarda Louis comme déchu de la dignité impériale, & on la déféra à Lothaire qui l'accepta & se fit prêter serment. On partagea ensuite de nouveau l'Empire entre les trois freres, Lothaire, Pepin, & Louis. Lothaire & les chefs de son parti voyant que tout

IV. Ses enfans se révoltent contre lui.

le monde avoit pitié de Louis, & craignant d'être abandonnés, crurent devoir pousser les choses à une telle extrémité, qu'il n'y eût point de retour.

V. Les Evêques le mettent en pénitence, & le déclarent déchû de la dignité Impériale.

Ils résolurent donc de mettre l'Empereur Louis en pénitence publique, afin qu'il ne pût jamais porter les armes, ni reprendre le soin des affaires de la vie civile. Les auteurs de cet étrange conseil furent Ebbon Archevêque de Reims, Agobard de Lyon, Bernard de Vienne, Barthelemi de Narbonne, Yessé d'Amiens, Elie de Troyes, Erebold d'Auxerre. Lothaire mena son pere à Compiegne, où les Evêques en le fatiguant & en le pressant, le firent consentir à recevoir la pénitence publique. De Compiegne on le conduisit à Notre-Dame de Soissons, où prosterné par terre sur un cilice devant l'autel, il confessa publiquement qu'il avoit fort mal rempli ses devoirs, & il lut tous ses prétendus crimes, écrits sur un papier que les Evêques lui avoient donné. Il ôta ensuite la ceinture militaire & ses armes, & les jetta au pied de l'autel. Il prit un habit de pénitent, & les Evêques lui imposérent les mains. La postérité a detesté toute cette manœuvre. Il semble même que les Evêques en avoient honte eux-mêmes; car aucun d'eux n'osa se nommer dans l'acte qu'ils en dresserent. C'est le second exemple d'une entreprise si énorme des Evêques sur la puissance temporelle, sous prétexte de pénitence. On se rappelle le premier, qui est celui des Evêques d'Espagne contre le Roi Vamba.

VI. Il est rétabli. Sa piété. Sa mort.

L'Empereur Louis ne demeura pas longtemps dans l'état violent auquel son fils Lothaire l'avoit réduit. Louis & Pepin ses deux autres fils l'en délivrerent; & dans un Parlement où

il se trouva beaucoup de Seigneurs & plus de quarante Evêques, on déclara nul tout ce qui avoit été fait contre l'Empereur Louis, & l'on procéda contre les Evêques coupables de cet attentat. Il vécut encore six ans, pendant lesquels il donna de grandes marques de piété. Il étoit bien instruit de l'Ecriture sainte, aimoit beaucoup la priére, faisoit d'abondantes aumônes, étoit sobre dans le boire & le manger, s'habilloit modestement, ne faisoit rien sans conseil, étoit libéral jusqu'à la magnificence. Mais il donnoit trop de temps au chant des pseaumes & à la lecture. Il ne lui en restoit plus pour les affaires, qu'il abandonnoit à ses Ministres. C'est le premier Roi de France du nom de Louis. Son extrême douceur, & sa facilité à pardonner, lui ont fait donner le surnom de Débonnaire, auquel on attachoit alors l'idée d'une bonté excessive mêlée de trop de simplicité. Il mourut dans de grands sentimens de piété l'an 840, étant âgé de 64 ans, la vingt-septiéme année de son régne comme Empereur. Son corps fut transporté de Vormes à Metz, où il fut enterré dans l'église de saint Arnoul près d'Hildegarde sa mere. Ce Prince étoit de taille médiocre, avoit les yeux grands, le nez long, les épaules larges, les bras si forts que personne ne manioit mieux que lui un arc ou une lance. Il avoit la voix mâle, parloit latin comme sa langue naturelle, & entendoit le grec. Il avoit appris dans sa jeunesse des poësies payennes; mais depuis il ne vouloit ni les lire ni les entendre. Son plaisir étoit d'étudier les divers sens de l'Ecriture sainte. Il alloit tous les matins à l'église, où il se prosternoit le visage contre terre. Il répandoit souvent

Son portrait.

Guerre entre ses enfans.

des larmes dans le saint exercice de la priére. En quelque endroit qu'il fût, il y avoit des logements pour les pauvres, pour lesquels il eut toujours une affection paternelle. Après sa mort, Lothaire prétendoit se rendre maître de tout ce qu'avoit son pere ; mais le Roi Louis, & Charles (car Pepin étoit mort quelques années auparavant) se réunirent contre leur aîné, & Lothaire fut entiérement défait dans la fameuse bataille de Fontenai.

III.

VII. Ravages des Normands.

Les Normands profitérent de la division des trois freres qui occupoient toutes leurs forces au dedans du Royaume, & commencerent à ravager impunément les côtes de l'Océan. On appelloit en général Normands, c'est-à-dire hommes du Nord, les Barbares encore payens qui venoient de Dannemarc, de Norvege, & des pays voisins. Ils pillerent Rouen, & brûlerent le monastére de saint Oüen, celui de Jumieges, & ensuite toutes les égliſes & les villages le long de la Seine, & se rembarquerent chargés d'une immense butin. C'étoit en 841. Deux ans après, ils rentrerent par l'embouchure de la Loire, attaquerent Nantes, l'escaladerent & la prirent. L'Evêque fut tué dans l'égliſe avec les Prêtres & les clercs ; il y eut des moines massacrés jusques sur l'autel, & tout fut rempli de carnage. Ils regagnerent leurs vaisseaux avec toutes les richesses qu'ils avoient pu amasser, & de grandes troupes de captifs de tout sexe, de tout âge & de toute condition.

VIII. Ravages des Sarrasins. Nouveaux ravages des Normands.

En même-temps que les Normands attaquerent l'Empire François par l'Ocean, les Sarrasins y entrerent par la Méditerranée, & firent par-tout de grands ravages. Ils passerent en

Italie, où ils s'emparerent de plusieurs places, firent une multitude de captifs, enleverent des richesses considérables, & pillerent le riche trésor du Mont-Cassin. Peu de temps après, les Normands remontérent par la Garonne jusqu'à Toulouse, & porterent par-tout la désolation. Ils se partagerent ensuite. Quelques uns attaquerent la Galice, d'autres les parties d'Espagne plus éloignées, d'où ils furent repoussés par les Musulmans. Ils trouverent le moyen de rentrer encore en France par la Seine avec six vingts bâtimens, & aborderent à Rouen. Quand ils virent combien les Seigneurs du pays étoient foibles, ils débarquérent, se répandirent de tous côtés, pour exécuter les justes jugemens de Dieu qui vouloit châtier son peuple. Ils tuérent beaucoup de Chrétiens, firent encore plus de prisonniers, pillerent toutes les richesses qu'ils purent trouver, brûlerent villages, églises, monastéres. Enfin ils remonterent jusqu'à Paris, & y entrerent sans résistance, parce qu'ils trouverent la ville abandonnée de ses habitans, aussi-bien que les monastéres d'alentour. C'est en cette occasion qu'on emporta les plus précieuses Reliques en différens lieux, entre autres celles de saint Germain & de sainte Genevieve. Le Roi Charles ne se délivra de ces barbares, envoyés visiblement de Dieu pour punir les péchés des Chrétiens, qu'en leur donnant de grosses sommes d'argent. Ils passerent ensuite dans le Royaume de Louis, où ils avoient à exécuter aussi les arrêts de la divine justice. Ils désolerent la Frise, prirent Hambourg, & brûlerent l'église que saint Anscaire venoit d'y bâtir. Cependant l'Italie étoit toujours inquiétée par les Sarrasins ou Musulmans. N'ayant

pu entrer dans la ville de Rome, ils pillerent les égliſes de ſaint Pierre & de ſaint Paul qui étoient dehors. Ils en emporterent les ornemens & les richeſſes, & cauſerent aux autres villes d'Italie des maux incroyables.

IX. Suite des ravages des Normands.

Vers l'an 855 les Normands recommencerent à ravager la France. Ils entrérent dans Orléans & la pillerent, ſans que perſonne leur réſiſtât. La même année d'autres Normands s'embarquérent ſur la Seine, ravagérent les villes ſituées des deux côtés de la riviere, & même les monaſtéres & les villages qui en étoient éloignés. L'hiver ne les empêcha pas de continuer leurs courſes ſi funeſtes; ils attaquerent Paris, & brûlerent l'égliſe de ſainte Genevieve & toutes les autres, excepté la Cathédrale, ſaint Germain des Prez & ſaint Denys, qui furent rachetées par de grandes ſommes d'argent. Les Fidéles ne perdirent jamais de vûe les principales Reliques que la fureur des Barbares les obligeoit de cacher. Ils eurent un ſoin particulier de la châſſe de ſainte Genevieve, que Dieu leur rendoit infiniment précieuſe par les miracles qui l'accompagnoient par-tout. On rebâtit bientôt l'égliſe que les Barbares avoient brûlée, & ce fut après que la châſſe y eut été reportée, qu'on l'éleva derriere le grand Autel, où elle a toujours été depuis. Ceux des Normans qui étoient au bas de la Loire, pillerent la Touraine & les environs juſqu'à Blois. Ils attaquerent Chartres, & l'Evêque s'enfuyant à pied, voulut paſſer à la nage la riviére d'Eure & s'y noya. Quelques années après, ces Barbares, dont Dieu ſe ſervoit pour exercer ſes jugemens, revinrent encore en France & y entrerent par la Somme; ils prirent tout ce qu'ils trouverent dans le monaſ-

tére de saint Valery, pillerent Amiens & les environs, & mirent tout à feu & à sang. Ceux qui étoient sur la Seine attaquerent la ville de Noyon, prirent l'Evêque & les personnes les plus distinguées, les emmenerent & les tuérent en chemin. Ils avoient tué auparavant les Evêques de Bayeux & de Beauvais. La crainte de ces Barbares obligea les moines de saint Denys en France, de transférer les Reliques des saints Martyrs à Nogent, une de leurs terres dans le Hurepoix. D'autres Normands désolérent toute la Provence, & ce que nous appellons maintenant le Dauphiné. De-là ils passérent en Italie jusqu'en Toscane, prirent Pise & d'autres villes qu'ils ravagerent.

IV.

X. Troubles dans l Empire François.

Un an après la bataille de Fontenai, les deux Rois Louis & Charles allerent à Aix-la-Chapelle qui étoit la capitale de l'Empire François. Lothaire y avoit passé après sa défaite, & de-là en Saxe. Dans le désespoir de ses affaires, pour s'attacher les Saxons, il leur donna la liberté de suivre la Religion qui leur plairoit davantage. Ils retournerent aussi-tôt au paganisme, ce qui montre ce que l'on doit penser de ces conversions qui se font, pour ainsi dire, l'épée à la main. Charles & Louis délibérerent de ce qu'ils feroient des Etats que Lothaire avoit abandonnés, & ils résolurent de s'en rapporter à la décision des Evêques & des Prêtres qui étoient avec eux en grand nombre. Les Evêques déciderent que c'étoit par un juste jugement de Dieu, que Lothaire après avoir été vaincu, avoit abandonné une partie de ses Etats, & que Dieu l'avoit donnée à ses freres meilleurs que lui. Mais ils ne leur permirent d'en prendre possession, qu'après s'être assurés

qu'ils étoient disposés à se gouverner eux & leurs sujets selon la volonté de Dieu. Les deux freres choisirent ensuite chacun douze personnes pour faire le partage du Royaume que Lothaire avoit laissé. Cet Empereur ne fit ensuite que languir, & comme il n'espéroit pas revenir de sa maladie, il se retira dans le monastére de Prum, où il se fit couper les cheveux & prit l'habit monastique. Il partagea les Etats qu'il avoit en deça des Alpes à ses deux fils qui étoient auprès de lui. Charles eut la Provence jusques vers Lyon, & Lothaire le reste jusqu'aux embouchures du Rhin & de la Meuse. Ce pais fut nommé le Royaume de Lothaire, & de-là est venu le nom de Lotharinge ou Lorraine. Louis qui étoit l'aîné, avoit déja le Royaume de Lombardie & le titre d'Empereur. L'Empereur Lothaire ne vécut que six jours depuis qu'il eut prit l'habit monastique, & mourut l'an 853, après avoir regné quinze ans depuis la mort de son pere.

Le Roi Charles le Chauve, qui voyoit sans cesse la France attaquée par les Barbares, étoit hors d'état de leur résister. Il n'avoit presque plus d'autorité. Les Comtes & les autres Seigneurs commençoient à vivre en Souverains: le Royaume étoit plein de violences & de brigandages. Pour y remédier, Charles assembla à Quiercy les Evêques & les Seigneurs, & fit faire un recueil de passages de l'Ecriture & des canons, pour montrer combien sont criminels ceux qui prennent par violence le bien d'autrui. Mais des exhortations & des avertissemens étoient de foibles moyens pour réduire des Seigneurs qui avoient les armes à la main: aussi n'eurent-ils aucun effet, & les désordres ne firent que croître toûjours. Pour aller d'un

Province dans une autre, il falloit différer jusqu'à ce qu'il se trouvât une nombreuse compagnie de voyageurs : encore devoit-on s'attendre à être attaqué & à combatre.

V.

XI. Sages avis donnés à Louis de Baviere par les Evêques.

Louis de Baviere surnommé le Germanique, fut invité à passer en France par un grand nombre de Seigneurs mécontens du gouvernement de Charles le Chauve, sur-tout de ce qu'il ne les défendoit point contre les Normands. Le Roi Louis y vint avec une armée, & manda aux Evêques de se trouver à Reims pour y prendre les moyens de rétablir l'Eglise & l'Etat. Les Evêques lui écrivirent, pour lui représenter les raisons qui les empêchoient d'obéir. Ils se plaignirent ensuite de ce qu'il n'avoit pas profité de l'avis salutaire qu'ils lui avoient donné, de se reconcilier avec le Roi Charles son frere, l'exhorterent à examiner sérieusement devant Dieu les vrais motifs de son voyage, & lui demanderent s'il voudroit qu'un autre le traitât comme il traitoit son frere. Pensez, disoient-ils, à l'heure à laquelle votre ame sortira de votre corps, dépouillée de toute sa puissance & de ses richesses, & n'ayant avec elle que le bien ou le mal qu'elle aura fait. Les Evêques ajoûtent : Nous avons appris que dans les Diocèses où vous passez, on commet des crimes & des abominations qui surpassent celles de payens, & nous en voyons une partie. Cependant vous prétendez venir pour corriger des abus & procurer la paix. Si vous voulez rétablir l'Eglise, conservez donc ses priviléges, n'inquiétez point les Evêques, & laissez-les exercer en paix leurs fonctions : permettez de tenir les Conciles Provinciaux dans les temps réglés par les canons ; conservez les

biens des égliſes & de leurs vaſſaux. (Car depuis que les richeſſes des égliſes étoient devenues conſidérables, les Evêques avoient jugé à propos de donner des terres à des hommes libres, pour augmenter les troupes du Royaume, & pour aſſurer aux égliſes des défenſeurs.) On voit ici l'origine des fiefs dépendans des égliſes. Les Evêques exhortent enſuite le Roi Louis à rétablir les monaſtéres & les hôpitaux. Puiſque vous prétendez, lui diſent-ils, remédier aux maux publics, commencez par vous corriger vous-méme. Vivez en ſecret avec autant de retenue, que quand vous êtes expoſé à la vûe de tout le monde : jugez-vous vous-même plutôt ſur le témoignage de votre conſcience, que ſur les diſcours flatteurs de ceux qui vous environnent. Que la régularité de votre Palais ſerve de modéle aux maiſons des particuliers Que les officiers de votre Cour ſoient des hommes pleins de zéle pour la gloi-de Dieu, & de charité pour le ſoulagement des pauvres. Etabliſſez des Comtes & des Miniſtres déſintéreſſéz, qui ne cherchent que le bien du peuple. Nous autres Evêques nous ne ſommes pas des ſéculiers, qui puiſſions faire des ſermens, contre la défenſe de l'Ecriture & des canons. On ne doit point en exiger de nous, étant obligés de garder une entiére fidélité à votre frere. Des mains qui ont reçu l'onction du ſaint chrême, & qui par la priére & le ſigne de la croix font que le pain & le vin deviennent le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt, ne doivent point ſervir à un tel ſerment ; n'écoutez pas ceux qui nous traitent de perſonnes viles. Jeſus-Chriſt n'a pas choiſi des riches & des nobles pour les revêtir de l'autorité du ſacerdoce, mais des pauvres & des pécheurs. Notre m

bleſſe eſt d'être les ſucceſſeurs des Apôtres. Cependant nous ferons comme vous nous l'avez ordonné, des jeûnes, des priéres, & des proceſſions, pour demander à Dieu qu'il appaiſe cette tempête. Cette lettre fut portée à Louis de Baviére par l'Archevêque de Rouen & l'Evêque de Châlons. Elle étoit au nom de tous les Evêques des Provinces de Reims & de Rouen, & l'on croit qu'Hincmar en fut Auteur.

VI.

XII. Mort de Louis de Baviere. Regne de Louis II.

Le voyage du Roi Louis n'eut gueres d'autre effet que de multiplier en France les déſordres & les pillages. Ce Prince mourut dans ſon Palais de Francfort l'an 876, après avoir régné trente-ſix ans depuis la mort de ſon pere. On loue ſa piété & ſa juſtice dans la diſtribution des dignités eccléſiaſtiques & ſéculiéres. Ses trois fils, Carloman, Louis, & Charles, partagérent ſes Etats.

Louis II l'aîné des fils de l'Empereur Lothaire, avoit ſuccédé à ſon pere dans le Royaume d'Italie & dans l'Empire. Il regna vingt ans aſſez paiſiblement, & il remporta pluſieurs victoires ſur les Sarraſins, qui avoient attaqué la partie Méridionale de l'Italie. Ce fut lui dont Photius rechercha l'amitié, & qui envoya des députés au huitiéme Concile. Etant mort ſans enfans mâles, Charles le Chauve Roi de France alla promptement en Italie, gagna le Pape, & ſe fit déclarer & couronner Empereur & Roi d'Italie, à l'excluſion de ſon neveu Carloman fils de Louis de Baviere, qui étoit accouru en Italie pour le même deſſein.

XIII. Regne de Lothaire le jeune.

Lothaire ſecond fils de l'Empereur Lothaire mourut avant ſon frere Louis, ayant fait une action qui l'empêcha d'avoir aucun repos pen-

dant toute sa vie, & qui fut enfin cause de sa perte. Comme il avoit une inclination déréglée pour Valdrade, il travailla à faire rompre son mariage avec Thietberge. Il gagna un grand nombre d'Evêques ; mais il y en avoit d'autres qui l'accusoient publiquement d'adultére. Le Pape Nicolas I cassa la sentence du Synode qui avoit rompu le premier mariage, & menaça Lothaire de l'excommunication. Ce Prince en eut une si grande peur, qu'il alla en Italie pour appaiser le Pape. Il promit à Adrien II qui venoit de succéder à Nicolas I, de suivre en tout ses avis. Le Pape le fit approcher de la sainte Table, & lui dit de recevoir hardiment le Sacrement du salut éternel, s'il avoit une ferme résolution de rompre pour toujours le commerce criminel qu'il avoit eu avec Valdrade ; sinon, de n'être point assez téméraire pour le recevoir, de peur qu'il ne tournât à sa condamnation. Le Roi, sans héſiter, reçut la Communion de la main du Pape. La plûpart de ceux qui accompagnoient le Roi se présentérent aussi à la Communion, & il n'y en eut que quelques-uns qui n'eurent point la hardiesse d'en approcher. Lothaire dîna ensuite avec le Pape à qui il fit de riches présens. Le Pape lui donna une Bonne, une palme & une férule. La férule est une plante d'Afrique, dont la tige ferme & légere servoit de bâton aux vieillards pour se soutenir, & aux maîtres pour punir leurs disciples. C'étoit alors la marque d'autorité pour les Evêques, comme la crosse le fut depuis. Lothaire sortit de Rome plein de joie, se croyant bien dans ses affaires. Mais la main de Dieu s'appesantit sur lui. La fiévre le prit à Lucques, & la maladie se mit parmi tous ceux de sa suite. Il les vit tous mourir

devant ses yeux ; & il mourut ensuite lui-même après avoir regné quatorze ans.

XIV. Charles le Chauve couronné Empereur.

Aussi-tôt que Charles le Chauve eut appris la mort de son neveu Lothaire, il alla en diligence à Metz où il fut couronné solemnellement par les Evêques, qui lui firent promettre auparavant qu'il se conduiroit en tout comme un Roi très-chrétien. Hincmar avança dans cette occasion un fait que personne n'avoit avancé avant lui, savoir que Clovis avoit été sacré d'une huile descendue du ciel. Charles le Chauve mourut à Brios, village en deçà du Mont-Cenis, empoisonné par un Juif nommé Sédécias son médecin qui avoit toute sa confiance. Aucun ancien historien ne nous a appris si ce médecin avoit été puni, & nous ignorons quels avoient été les instigateurs de ce crime. Charles le Chauve avoit regné trente-sept ans depuis la mort de son pere, près de deux ans comme Empereur, & en avoit vécu 54. Il fut enterré au monastére de Nantua dans le Diocèse de Lyon ; & sept ans après, ses os furent transférés à saint Denys, où il avoit desiré d'être inhumé, parce qu'il avoit voulu en être Abbé. On le loue d'avoir procuré par son autorité & par ses bienfaits, le rétablissement des Lettres que Charlemagne son ayeul avoit commencé. Il avoit attiré des Savans de tous côtés, & principalement d'Hibernie, & avoit entretenu une Ecole dans son Palais. Il laissa de sa premiére femme Ermentrude Louis âgé de près de trente-quatre ans, qui régna en France après lui, & qui est connu sous le nom de Louis le Begue.

XV. Regne de Charles le Gros.

Carloman & Louis fils de Louis de Baviere moururent assez jeunes, & tous les Etats de ce Prince demeurerent à son troisiéme fils Charles

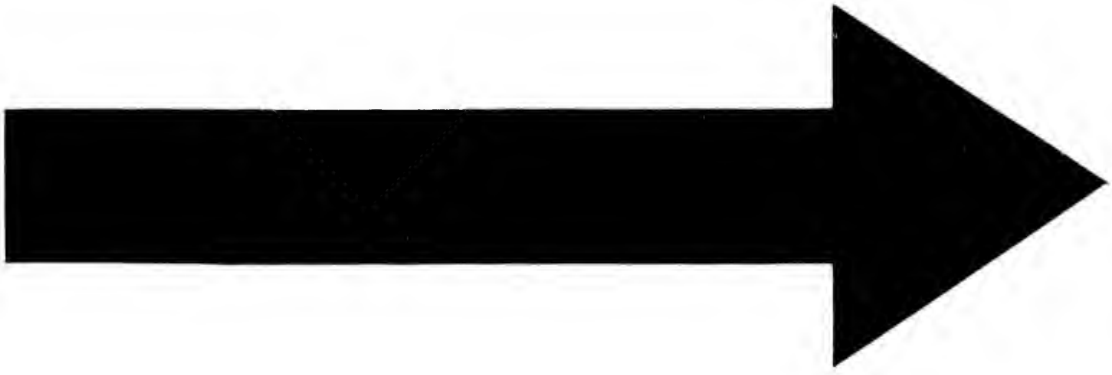

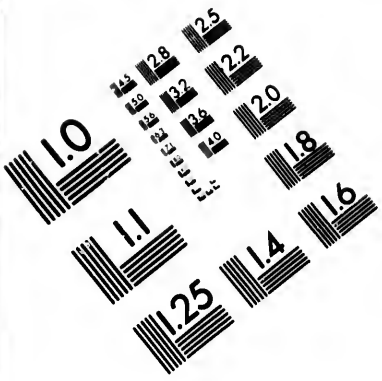

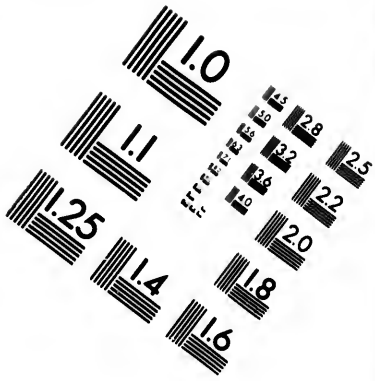

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

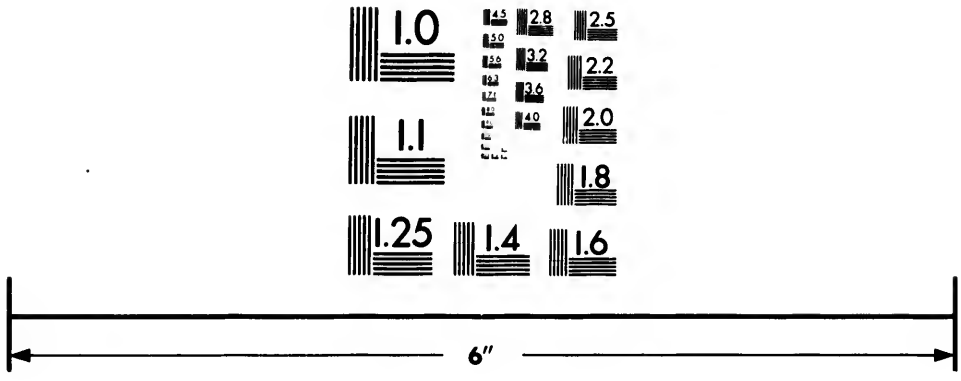

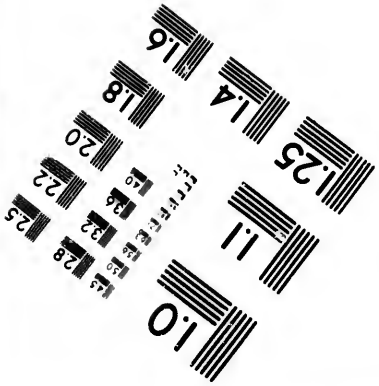

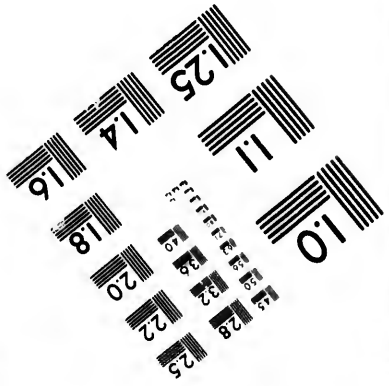

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

Trouble & confusion en France.

qui fut surnommé le Gros. Louis le Begue ne regna pas deux ans. Il laissa deux fils, Louis & Carloman, qui furent reconnus Rois, & couronnés dans l'Abbaye de Ferrieres par l'Archevêque de Sens. Boson Duc de Lombardie profita de la foiblesse de ces Princes, qui moururent fort jeunes, pour se faire couronner Roi de Provence. Charles le Gros, que le Pape Jean VIII avoit couronné Empereur, tomba dans une telle foiblesse de corps & d'esprit, que tous les Seigneurs l'abandonnerent, & reconnurent pour Roi Arnoul fils de Carloman. L'Empereur Charles mourut peu de temps après, & les Royaumes qu'il avoit possédés, se diviserent. Une partie de l'Italie reconnut pour Roi, Berenger fils du Duc de Frioul; une autre partie élut Gui fils de Lambert Duc de Spolette. En France l'Assemblée de la Nation établit pour Roi, Eudes Comte de Paris fils de Robert le fort, & ayeul de Hugues Capet, & dont l'origine a formé tant d'opinions différentes. Eudes défendit le Royaume contre les Normands, comme son pere. Les Evêques & les Seigneurs firent reconnoître Roi, le jeune Charles fils de Louis le Begue, âgé de quatorze ans: il est connu sous le nom de Charles le simple. Le Roi Arnoul se fit couronner Empereur, après avoir pris Rome d'assaut. Il ne jouit de cette dignité que quelques années, & il mourut l'an 899. Son fils Louis âgé de sept ans lui succéda dans le Royaume de Germanie, & c'est ce qui lui a fait donner le nom de Louis de Germanie. La fin de la seconde Race des Rois de France ne fut que trouble & que confusion. Les Normands en profitérent, pour continuer d'exercer par-tout d'horribles violences.

VII.

XVI. Eglise d'Italie. Pontificat de Leon III. Ses bonnes qualités. Sages avis que lui donne Charlemagne.

Leon III fut mis sur le saint Siége l'an 795, & il le tint vingt ans & près de six mois. Il avoit été élu par tous les Evêques, le Clergé, les Grands & le peuple de Rome. Il étoit né à Rome, & avoit été élevé dans le Palais de Latran. Ses mœurs étoient pures, ses discours éloquens, & son caractére plein de fermeté. Quand il trouvoit quelque vrai serviteur de Dieu, il se l'attachoit, & prenoit plaisir à prier & à s'entretenir avec lui des vérités saintes de la Religion. Il portoit tout le monde à faire l'aumône selon son pouvoir, & il donnoit lui-même l'exemple d'une charité compatissante pour les pauvres. Il visitoit les malades, & les consoloit par la lecture de l'Ecriture sainte. Quand il fut Pape, ses excellentes qualités parurent avec un nouvel éclat. Il rendoit justice à tout le monde, & faisoit de grandes libéralités. Il augmentoit la rétribution du Clergé, & fit aux églises de Rome de si riches présens, qu'il n'est pas possible de les rapporter en détail. Il en envoya aussi à Charlemagne avec les clefs de la confession de saint Pierre, & l'étendart de la ville de Rome. Le Roi envoya l'Abbé de saint Riquier pour recevoir le serment de fidélité des Romains, & pour faire au Pape des présens beaucoup plus considérables que ceux qu'il en avoit reçûs. On croit que ce fut de ces présens de Charlemagne, que le Pape Leon fit faire tant de vases & d'ornemens précieux pour les églises de Rome. Le Roi accompagna ces présens d'une lettre, par laquelle il exhortoit le Pape à travailler pour la gloire de l'Eglise, & à faire observer en tout les saints canons. Il avoit aussi donné à l'Abbé de saint Riquier une ins-

truction écrite, par laquelle il lui prescrivoit d'avertir le Pape de tous ses devoirs. Représentez-lui souvent, dit le Roi, que la dignité dont il est revêtu, est peu durable; au lieu que la récompense de celui qui s'acquittera bien des devoirs qui y sont attachés, sera éternelle. Parlez-lui fortement contre la simonie, & représentez-lui tous les abus dont nous avons souvent parlé ensemble.

XVII. On attente à sa vie. Comment il se vange de ses ennemis. Sa mort.

L'an 799 il arriva à Rome un étrange scandale. Le Pape Leon étant sorti à cheval du Palais Patriarchal pour faire la procession du jour de saint Marc, des parens du Pape Adrien étant à la tête de beaucoup de gens armés, se jettérent sur Leon. Le peuple qui étoit à la procession fut épouvanté & s'enfuit. Les assassins étendirent le Pape par terre, lui donnérent des coups de bâton, le déchirerent, le laissérent étendu dans son sang, s'efforcérent de lui arracher les yeux & la langue, & l'enfermérent dans une étroite prison. Des gens de bien trouvérent le moyen de l'en tirer, & le firent descendre par la muraille de la ville. Il alla trouver à Paderborn Charlemagne qui le reçut avec de grands honneurs. Leur entrevûe fut accompagnée d'hymnes & de cantiques spirituels, & ils répandirent beaucoup de larmes en s'embrassant. Le Pape commença *Gloria in exc*[illegible] & tout le Clergé continua cette priére. Se[illegible] nemis étant au désespoir de ce qu'il leur avoi[illegible] échappé, envoyérent au Roi des députés chargés de plusieurs accusations contre le Pape. Le Roi alla à Rome pour les examiner; ma[illegible] il ne se présenta personne pour les soutenir & l'on s'en rapporta au serment du Pape, q[illegible] assura qu'il n'avoit commis aucun des crim[illegible] dont on l'avoit chargé. Quinze ou seize a[illegible] aprè[illegible]

après, quelques-uns des premiers citoyens de Rome voulurent encore tuer le Pape Leon. Comme son autorité étoit affermie, & qu'il connoissoit l'excessive douceur de l'Empereur Louis le Debonnaire, il fit mourir de sa propre autorité tous ceux qui avoient eu part à la conjuration. L'Empereur blâma fort cette action, & envoya son neveu sur les lieux pour en prendre connoissance, disant qu'il étoit inconcevable que le premier Evêque du monde fût vangé d'une maniére si sévére, Mais le Pape trouva le secret de l'appaiser. Pendant son long Pontificat, les églises de Rome furent enrichies par les libéralités des Rois de France, & des pélerins qui venoient continuellement à Rome. Il fit mettre aux fenêtres de la Basilique de Latran des vîtres de diverses couleurs, & c'est la premiére fois qu'il en est parlé. On dit que ce Pape disoit quelquefois sept & même neuf Messes par jour. C'est-à-dire, que quand la solemnité de la fête & la multitude du peuple obligeoit d'en dire plusieurs, il vouloit les célébrer toutes. Il mourut l'an 816. La Congrégation des Rites fit ajouter son nom au martyrologe Romain dans le siécle dernier.

VIII.

Etienne IV fut élu & ordonné Pape dix jours après la mort de Leon. Ce fut devant Louis le Debonnaire se prosterna trois fois. Il mourut sept mois après son ordination. Pascal I fut élu tout d'une voix par le clergé & par le peuple. Il tint le S. Siége sept ans & trois mois. Sous son Pontificat il se commit à Rome des meurtres qu'il fut accusé d'avoir conseillé. Son nom est dans le martyrologe Romain. Eugene III qui lui succéda, étoit

VIII. Etienne IV. Pascal I. Eugene II. Valentin. Gregoire IV. Sergius.

recommandable par sa doctrine & par sa vertu. Quand il eut été sacré, Louis le Debonnaire envoya son fils Lothaire à Rome avec Hilduin Abbé de saint Denys, pour examiner les plaintes continuelles que l'on faisoit contre les Papes & les juges de Rome. Eugene tint le S. Siége trois ans & trois mois. On élut après sa mort Valentin qui ne vécut que six semaines après son ordination. Gregoire IV. qui fut choisi pour lui succéder, ne fut sacré que trois mois après, parce qu'il fallut attendre que l'Empereur Louis eût envoyé un commissaire, pour examiner si l'élection étoit canonique. Grégoire tint le S. Siége seize ans. Ce ne fut pas sans résistance qu'il se vit imposer une charge dont il connoissoit le poids & les dangers. Il répara plusieurs églises, & fortifia la ville d'Ostie contre les courses des Sarrasins, qui pilloient toutes les Isles & les côtes voisines. Ce Pape vint en France pour porter Louis le Debonnaire à se reconcilier avec son fils Lothaire. Les Evêques du parti du pere écrivirent au Pape une lettre dans laquelle ils se plaignoient qu'il fût venu sans être mandé. Comme le bruit couroit que le Pape vouloit les excommunier, ils dirent hautement qu'il n'en avoit pas le pouvoir, qu'il ne pouvoit disposer de rien dans leurs Dioceses, & qu'il s'en retourneroit excommunié lui-même, s'il osoit les excommunier contre les canons. Ils le menaçoient même de le déposer, & le Pape en étoit allarmé. Mais Vala Abbé de Corbie, qui étoit du parti de Lothaire, le rassura, & lui dit qu'il avoit le pouvoir d'aller par-tout prêcher la Foi, & procurer la paix des églises. Ce fut peut-être par son conseil, que le Pape écrivit au Evêques attachés à l'Empereur Louis, une lettre q

releve la Puissance ecclésiastique au-dessus de la temporelle, & soutient que dans cette occasion ils devoient lui obéir plutôt qu'à l'Empereur. Ces mouvemens du Pape aboutirent enfin à lui faire commettre une grande faute; car il déclara qu'on devoit regarder l'Empereur Louis comme déchu de la dignité Impériale. Il mourut l'an 844, & eut pour successeur Sergius dont le Pontificat fut de trois ans.

XIX. Leon IV. Benoit III.

A la mort de Sergius on élut Leon IV; & comme on n'osoit ordonner le Pape sans la permission de l'Empereur, on attendit son consentement pendant deux mois. La crainte des Sarrasins qui venoient de piller l'église de saint Pierre, & qui étoient encore au voisinage de Rome, empêcha qu'on attendît plus longtemps; mais on déclara que l'on ne prétendoit point déroger à la fidélité qui étoit dûe à l'Empereur. Le Pape Leon défendit vaillamment Rome contre les Sarrasins. Il donna à la seule église de S. Pierre près de six mille Marcs d'argent, & il orna à proportion plusieurs autres églises. Il enferma de murailles celle de saint Pierre, & travailla aussi à réparer les murs de Rome qui tomboient en ruine. Il fit rétablir les portes & rebâtir les tours, visitant souvent les ouvrages, tantôt à pied, tantôt à cheval. Il institua l'Octave de l'Assomption de la sainte Vierge, qui ne se célébroit point encore à Rome. On en faisoit la fête sans octave, & on l'appelloit alors Dormition & non Assomption. Il fonda plusieurs monastéres, & en rétablit d'anciens qui dépérissoient. Il y en eut un où il mit des moines Grecs, pour y faire l'Office jour & nuit. Entre les ornemens qu'il renouvella, on marque une croix d'or, qu'un

ſoudiacre portoit devant le cheval du Pape, ſelon la coutume. Les murs qui environnoient l'égliſe de ſaint Pierre, formoient comme une nouvelle ville que le Pape nomma de ſon nom Leonine. On fit autour une proceſſion ſolemnelle, nuds pieds & la cendre ſur la tête; on chantoit des pſeaumes, des hymnes, & des cantiques; on jettoit de l'eau bénite ſur les murs, & le Pape dit trois oraiſons, une à chaque porte. Leon IV mourut l'an 855, ayant tenu le S. Siége huit ans. Auſſi-tôt le Clergé de Rome, les Grands & le peuple s'aſſemblérent, & après avoir prié Dieu de leur faire connoître celui qui devoit être leur Paſteur, ils élurent tout d'une voix le Prêtre Benoît. C'eſt entre le Pontificat de Leon IV & celui de Benoît III, que l'on a placé la fable de la Papeſſe Jeanne. Cette fable eſt ſi abſurde, qu'on ne ſe donne plus la peine de la réfuter. Anaſtaſe entra dans Rome avec des troupes, & força le Palais de Latran, d'où il chaſſa Benoît après l'avoir chargé d'injures & de coups. Ce prêtre Anaſtaſe vouloit être Pape & avoit gagné les députés de l'Empereur. Mais le peuple Romain demeura ferme à ſoutenir Benoît qui fut ſacré ſolemnellement & tint le Siége deux ans & demi. Il aſſiſtoit avec tout le Clergé aux funérailles des Evêques, des Prêtres & des diacres, & il ordonna que ſes ſucceſſeurs feroient la même choſe. Ce fut ſous ſon Pontificat, qu'Ethelulfe Roi d'Angleterre vint à Rome, & offrit à S. Pierre une couronne d'or du pois de quatre livres, & pluſieurs autres preſens. Ce même Roi laiſſa par ſon teſtament trois cens marcs d'or par an à l'égliſe de Rome, cent pour S. Pierre, cent pour S. Paul, cent pour les aumônes du Pape.

Le successeur de Benoît fut Nicolas, premier du nom. Quelques jours après son ordination, l'Empereur Louis fils de Lothaire marcha à pied devant ce Pape, menant son cheval par la bride. Ce Pontife confirma la doctrine catholique touchant la Grace & la Prédestination. Nous parlerons beaucoup de lui dans l'article de Photius. Nicolas I expliquoit fort mal ces paroles de saint Pierre : soyez soumis au Roi, comme étant au-dessus de tous ; prétendant que cette soumission n'est dûe qu'aux Rois qui sont au-dessus des autres par leurs vertus ; & ne faisant point attention que cet Empereur à qui saint Pierre vouloit qu'on obéît, étoit Néron. D'ailleurs il soutenoit qu'il appartient aux Evêques, & même à tous les fidéles, de juger si un Prince est Roi légitime ou tyran. Il voulut tirer à conséquence la cérémonie du couronnement de l'Empereur, & il fit entendre que c'étoit du successeur de saint Pierre que les Empereurs recevoient leur autorité, puisque c'étoit d'eux qu'ils avoient reçû la couronne & l'épée. Un des plus grands évenemens du Pontificat de Nicolas I, a été la conversion de Boris Roi des Bulgares, & de sa nation. Ce Roi envoya en 866 son fils avec plusieurs Seigneurs à Rome, portant de grands présens. Ils consulterent le Pape sur cent & six questions ; & les réponses à ces consultations sont célebres. Le Pape Nicolas I tint le saint Siége près de dix ans. Dans les derniers temps on a mis son nom dans le Martyrologe Romain. On loue sa charité pour les pauvres, dont il avoit un catalogue, & à qui il faisoit distribuer de la nourriture tous les jours. On venoit le consulter de tous les pays sur diverses questions, & chacun étoit satisfait de ses réponses.

XX. Nicolas I.

XXI. Adrien II. Lettre du Roi Charles le Chauve à ce Pape.

Il eut pour successeur Adrien II, dont le Pontificat fut de cinq ans. Le jour de son sacre il refusa les présens que les Papes avoient coutume de recevoir, excepté ce qui pouvoit servir sur les tables. Il faut, disoit-il, renoncer à ce honteux commerce d'argent, donner gratuitement ce que nous avons reçû gratuitement, & partager les oblations des fidéles avec les pauvres, pour qui elles nous sont données. Pendant la cérémonie, le Duc de Spolette entra dans Rome avec des troupes, abandonna la ville au pillage, & n'épargna ni les églises ni les monastéres. L'Empereur priva ce Seigneur de son Duché, & le Pape l'excommunia. Hincmar Evêque de Laon avoit fait beaucoup de mal. On n'y remédia qu'avec une extrême lenteur; encore le Pape Adrien dont nous parlons s'y opposa-t-il, en vertu des fausses décrétales qui lui attribuent le droit de juger seuls les Evêques. Ce même Pape se plaignoit au Roi Charles le Chauve de ce qu'il ne recevoit point avec assez de soumission ses réprimandes. Le Roi lui écrivit une lettre très-ferme, où il lui dit entre autres choses: Vos lettres portent: Nous voulons & nous ordonnons par l'autorité Apostolique, qu'Hincmar de Laon vienne à Rome devant nous. Nous admirons où l'auteur de cette lettre a trouvé qu'un Roi, obligé de corriger les méchans & de punir les crimes, doive envoyer à Rome un coupable jugé selon les régles. Nous autres Rois de France, nous n'avons point paru jusqu'ici pour être les Lieutenans des Evêques; mais ce sont les Rois que Dieu a établis pour commander sur la terre, qui ont permis aux Evêques de régler les affaires selon leurs Ordonances. Vos prédécesseurs n'ont point été

aux nôtres, comme vous venez de nous écrire. Le Roi rapporte ensuite deux lettres de saint Grégoire, pour montrer avec quelle modestie il écrivoit, non-seulement aux Rois de France, mais aux Exarques d'Italie. Il insiste sur la dignité Royale établie de Dieu, & rapporte le passage du Pape Gélase sur la distinction des deux Puissances, la spirituelle & la temporelle. Les Evêques qui avoient condamné Hincmar, répondirent sur le même ton. Le Pape voyant la fermeté du Roi & des Evêques de France, écrivit des lettres fort différentes de celles qu'il avoit auparavant envoyées; il fit des excuses, & donna au Roi de grandes louanges.

IX.

XXII. Pontificat de Jean VIII, de Marin, & d'Adrien III.

Jean VIII succéda au Pape Adrien II, & tint le saint Siége dix ans. Nous avons de lui 320 lettres, où l'on voit qu'il étoit fort occupé des affaires temporelles de l'Italie & de tout l'Empire François, & qu'il prodiguoit les excommunications, en sorte qu'elles passoient en formules. Il faisoit aussi modérer les pénitences en faveur des voyages de Rome. Ce fut par son ordre que Jean diacre de l'église de Rome, & auparavant moine du Mont-Cassin, écrivit en quatre livres la vie de saint Grégoire le Grand qui avoit vécu près de trois cens ans auparavant. Lambert Duc de Spolete, qui avoit recouvré son Duché, arrêta à Rome le Pape Jean VIII, & voulut même empêcher qu'on ne lui portât des vivres. Des Evêques, des prêtres & des moines qui étoient venus à saint Pierre en procession pour y offrir le saint Sacrifice, furent chassés à coup de bâton. Pendant un mois il n'y eut aucun office ni le jour ni la nuit. Quand Lambert

se fut retiré, le Pape fit porter au Palais de Latran le trésor de saint Pierre ; il couvrit l'autel d'un cilice, fit fermer toutes les portes de l'église, & renvoya les pélerins qui y venoient de tous les pays du monde. Il alla ensuite en France pour se plaindre des violences de Lambert. Le Roi Louis le Begue qui étoit à Tours, le fit prier d'aller à Troyes, pour y tenir le Concile que le Pape demandoit. Lorsqu'il étoit à Chalon sur Saône, on lui déroba pendant la nuit des chevaux, & dans le monastére de Flavigny on lui prit une écuelle d'argent. Il publia une sentence d'excommunication contre ces voleurs, qu'il nommoit sacriléges. Jean VIII se donna de grands mouvemens pour rendre le Concile très-nombreux. Il fut peu utile pour ses intérêts temporels, & moins encore pour ceux de la Religion. Ce Pape mourut l'an 882, & on élut Marin qui ne vécut après son ordination que quatorze mois. Il ne se crut pas obligé de soutenir ce que son prédécesseur avoit fait contre les regles de l'Eglise. Il condamna Photius, & rétablit au contraire dans son Siége Formose Evêque de Porto. Adrien III qui lui succéda, ne tint le S. Siége que seize mois.

XXIII. Etienne V. Formose. Etienne VI. Romain. Théodore. Jean IX.

On choisit après lui Etienne V pour le remplir. Ce Pape avoit d'excellentes qualités. Il soulagea les pauvres & orna les églises. On faisoit toujours à sa table de saintes lectures, même lorsqu'il donnoit à manger aux Grands. Il consacroit un temps considérable au saint exercice de la priére. Comme les sauterelles ravageoient l'Italie, il promit une récompense à quiconque lui en apporteroit un boisseau; mais comme ce moyen étoit fort insuffisant, il alla à l'oratoire de S. Grégoire, y pria long-

temps avec larmes, & bénit de l'eau qu'il fit jetter sur les bleds & les vignes en implorant la miséricorde de Dieu. Il mourut après avoir tenu le S. Siége six ans. Formose fut élu pour lui succéder, à cause de sa science & de sa vertu. Il ne fut point ordonné, parce qu'il étoit déja Evêque, mais seulement intronisé. C'est le premier exemple d'un Evêque transféré d'un autre Siége à celui de Rome. Formose le remplit quatre ans & demi. Il eut pour successeur Etienne VI, qui mourut quinze mois après son ordination. Il tint un Concile où il condamna Formose son prédécesseur. Il fit déterrer son corps, & le fit apporter au milieu de l'assemblée. On le mit dans le siége Pontifical, revêtu de ses ornemens, & on lui donna un avocat pour répondre en son nom. Alors Etienne parlant à ce cadavre, comme s'il eût été vivant, lui fit diverses questions, & lui dit des injures. Ensuite on le condamna, on le dépouilla des habits sacrés, on lui coupa trois doigts, puis la tête, & enfin on le jetta dans le Tibre. Le Pape Etienne fit plus. Il déposa tous ceux que Formose avoit ordonnés, & les ordonna de nouveau. Mais il fut bientôt puni de ces violences inouies. On le prit, on le chassa du S. Siége, on le mit chargé de fers dans une obscure prison, & on l'étrangla. Son successeur fut Romain qui mourut quatre mois après. Théodore qui ne vêcu que vingt jours après son ordination, rappella les Evêques chassés de leurs Siéges, rétablit les clercs ordonnés par Formose & déposés par Etienne, & fit reporter solemnellement dans la sépulture des Papes le corps de Formose, qui avoit été trouvé par des pêcheurs. On élut pour succéder à

Théodore Jean IX, moine de l'Ordre de S. Benoît qui tint le S. Siege deux ans & quinze jours, & qui mourut au commencement du mois d'Août de l'an 900.

X.

XXIV. Eglise d'Angleterre. Regne d'Egbert & d'Ethelvolph.

Egbert, du sang royal des Princes Saxons de Vestsex, ayant été banni par le Roi Brithrik à qui il faisoit ombrage par ses belles qualités, qui lui attiroient l'estime de tout le monde, se retira en France où Charlemagne le reçut avec bonté. Il fut élu Roi en 800 par les Vest-Saxons, qui lui envoyerent des Députés pour le prier d'accepter la Couronne. Il étoit alors à Rome où Charlemagne l'avoit mené, & il en partit aussi-tôt, après avoir reçû de nouvelles marques de l'affection de ce grand Prince qui lui avoit tenu lieu de pere. Egbert ne fut pas plutôt sur le trône, qu'il pensa à se rendre Maître de toute l'Isle. Il commença à exécuter son projet en 819, & réduisit successivement sous sa domination les sept Royaumes d'Angleterre. Après ses conquêtes il n'en posséda que quatre en propre, & n'avoit que la Souveraineté sur les trois autres, qui continuerent d'être gouvernés par des Rois particuliers. Egbert mourut en 837, & ne laissa qu'un fils nommé Ethelvolph, ou Ethelulfe. En 855 ce Roi vint en France avec son fils Alfrede qui fut dans la suite si célebre par sa sainteté, & entreprit le voyage de Rome, où il fit de grandes libéralités, répara le college Anglois, & étendit dans tout le Royaume le Romescot ou denier de S. Pierre. Après avoir demeuré un an à Rome, il repassa en France & épousa Judith fille de Charles le Chauve. Il y eut des révoltes pendant son absence, comme il étoit aisé de le prévoir. Mais il n'y avoit rien qu'on ne sacri-

fût alors pour faire des pélerinages. Etelvolph mourut en 857 après avoir regné vingt ans.

XXV. Ravages des Danois ou Normands, Martyrs.

Ce fut sous son regne que les Danois ou Normands firent de si terribles ravages en Angleterre. Ils trouverent encore moins de résistance sous les foibles regnes de ses fils. En 867 ils entrerent en Northumbre, prirent la ville d'Yorc, & pillerent toute la Province. Ils détruisirent entre autres le monastére de Bardeney, & tuérent tous les moines dans l'église. En 870, ils vinrent encore en plus grand nombre sous la conduite de plusieurs chefs. Comme on parloit par tout des horribles violences qu'ils exerçoient, Ebba Abbesse de Collingham assembla ses religieuses en chapitre, & leur dit: je sçai un moyen pour nous mettre à couvert de l'insulte de ces barbares. Elles promirent de prendre ce moyen. Alors l'Abbesse prit un rasoir, & se coupa le nez & la lévre d'en haut jusqu'aux dents. Toutes les religieuses en firent autant. Les Normands qui vinrent lendemain, voyant ces filles si défigurées en eurent horreur & se retirerent; mais ils brûlerent le monastére & les religieuses qui y étoient enfermées. Dans cette même irruption, les Normands détruisirent les autres célébres monastéres de ce pays; celui de Lindisfarne, où étoit un Siége Epiſcopal; ceux de Tarrou & de Viremouth; celui d'Eli, dont ils tirent toutes les religieuses. Edmond Roi d'Eſtangle fut pris, attaché à un arbre, percé de fléches, & décapité. Théodore Abbé de Croyland dans les Royaumes des Merciens, fut tué lorsqu'il étoit à l'autel, tous les moines égorgés, les Reliques & les livres mis en un monceau, & brûlés. Les Normands mirent ensuite le feu aux bâtimens du monastére. Ils

allerent le lendemain à celui de Madesham-sted dont ils trouverent les portes fermées. Ils le prirent; & un de leurs chefs qui avoit été bleſſé, tua de ſa main les quatre-vingt quatre moines qui y étoient. Les autels furent renverſés, les ſépulcres briſés, la bibliotheque qui étoit conſidérable brûlée, les Reliques foulées aux pieds, l'égliſe brûlée avec tous les bâtimens, & le feu y fut pendant quinze jours.

XI.

XXVI. Regne d'Alfrede.

L'Angleterre change de face ſous ce ſaint Roi.

L'Angleterre changea de face ſous le regne d'Alfrede qui fut le dernier des quatre fils d'Etelvolph. Les Danois ſe rendirent maîtres de tout le pays l'an 877. Mais Alfrede qui avoit été obligé de ſe cacher dans un bois pendant ſix mois, raſſembla ſes troupes diſperſées, défit les barbares, & les obligea de ſe rendre aux conditions qu'il voulut. Il exigea que leur Roi ſe feroit baptiſer, que ceux qui voudroient l'imiter demeureroient dans le pays, & que les autres en ſortiroient. Les Danois accepterent ce parti: leur Roi Guthrum reçut le Baptême, & Alfrede fut ſon parrain. Il donna aux Danois convertis les deux Royaumes d'Eſtangle & de Northumbre, qui étoient preſque déſerts; & il fit des loix conjointement avec Guthrum, pour contenir & affermir ces nouveaux chrétiens. On y emploie les peines temporelles pour appuyer l'autorité des Evêques, mais ces peines ne ſont que pécuniaires. Le Roi Alfrede donna auſſi des loix aux Anglois ſes anciens ſujets, & il eſt regardé comme le principal légiſlateur de la nation. Il reſte un recueil de ces loix, dans lequel il dit qu'il a ſuivi ce qu'il a trouvé de meilleur dans celles de ſes prédéceſſeurs. Ce recueil commence par le Décalogue, avec un extrait des

loix de Moyse & le décret du premier Concile tenu par les Apôtres à Jerusalem. Il envoya un Evêque à Rome pour y porter des offrandes, avec ordre d'en porter au[illegible] jusques dans les Indes à saint Thomas. L'Evêque fit heureusement ce grand voyage, & rapporta des Indes des pierreries & des parfums; mais il rapporta de Rome quelque chose de beaucoup plus précieux, qui étoit du bois de la vraie Croix, que le Pape Marin envoya au Roi Alfrede avec plusieurs autres présens; & à la priére du Roi, il affranchit de tout tribut l'école que les Anglois avoient à Rome.

XXVII. Travaux de ce saint Roi pour faire refleurir la Religion Chrétienne en Angleterre.

Son zéle pour répandre la lumiére dans ses Etats.

Alfrede ayant établit par ses loix la tranquillité publique, s'appliqua à relever les études, persuadé que c'étoit un des principaux moyens de faire fleurir par-tout la Religion & la piété. Pour cet effet, il envoya en France des Ambassadeurs, & en fit venir deux moines, Grimbald & Jean, tous deux Prêtres & célébres par leur science & par leur vertu. Ils vinrent en Angleterre vers l'an 884 avec quelques autres Savans. Le Roi Alfrede profita beaucoup de leurs instructions, leur donna des biens considérables, & leur rendit de grands honneurs. Il appella aussi auprès de lui Plegmond de la nation des Merciens, & le fit Archevêque de Cantorberi. Ce fut par le secours de ces pieux & savans hommes qu'Alfrede releva les études, tellement tombées en Angleterre, qu'à peine y trouvoit-on quelqu'un qui entendît le latin. Il y avoit à Oxford une Ecole dont les maîtres prétendoient que leur méthode venoit de saint Gildas, remontant même jusqu'à saint Germain d'Auxerre. Ces vieux Docteurs se déclarérent contre les nouveaux venus, & il y eut entre eux une rupture entiére. Le Roi les écou-

ta avec une extrême patience, leur donna des avis ſalutaires, & vint à bout par ſa douceur de les reconcilier. Comme on ne voyoit preſque plus aucune trace de la diſcipline monaſtique en Angleterre, & que les Anglois n'avoient que du mépris pour cette vie pauvre & laborieuſe, le Roi fit venir de jeunes étrangers, & ſur-tout des François, pour repeupler les monaſtéres.

Ce grand Prince ne ſe contenta pas de protéger les gens de Lettres & de favoriſer les études; il s'y appliqua lui-même, & travailla à l'inſtruction de ſes ſujets. Il n'avoit pas cependant étudié dans ſa jeuneſſe, & ne s'étoit occupé que de la chaſſe, ſelon les mœurs de ſa nation. Il avoit plus de douze ans quand il apprit à lire; & quoiqu'il eût toujours eu un grand deſir d'étudier, les guerres des Danois ne lui en avoient pas donné le loiſir. Depuis que ſon Royaume fut en paix, il s'appliqua ſérieuſement à l'étude avec les Savans qu'il avoit attirés. Il recueillit les anciens Vers Saxons qui contenoient l'hiſtoire de la nation, & compoſa lui-même des cantiques pleins d'inſtructions ſolides. En faveur de ceux qui n'entendoient pas le latin, & qui étoient en ſi grand nombre, il traduiſit avec le ſecours des Savans qui étoient auprès de lui, les livres qu'il crut les plus utiles, entr'autres le Paſtoral de ſaint Grégoire, l'hiſtoire de Paul Oroſe & celle de Bede. Il parle ainſi dans la préface du Paſtoral, adreſſée à l'Evêque de Londres. J'ai ſouvent conſidéré combien la nation Angloiſe a autrefois eu de grands hommes, tant eccléſiaſtiques que ſéculiers. Ils faiſoient de ſi bonnes études, que les étrangers venoient chez nous pour y recevoir la lumiére. Mais de no-

tre temps à peine pourroit-on trouver quelques Anglois en-deçà de l'Humbre, qui entendissent les priéres les plus communes, ou qui pussent traduire quelque Ecrit de latin en Anglois. Je ne me souviens pas d'en avoir vû un seul au midi de la Tamise, quand je commençai à regner. Graces à Dieu, il y a maintenant des personnes capables d'en instruire d'autres, & j'ai eu soin de les mettre en place. C'est pourquoi je vous exhorte à faire part de votre science aux ignorans, avec autant de générosité que vous faites part aux pauvres de vos biens temporels. Pensez sérieusement à la punition que nous mériterons, si nous ne transmettons pas à d'autres la sagesse que Dieu nous a communiquée. Nous nous glorifions du nom auguste de Chrétiens; mais on en trouve peu qui rempliſſent les devoirs du Christianisme. Avant les derniéres guerres, les égliſes étoient fournies de quantité de livres; mais les eccléſiastiques n'en profitoient point, parce qu'ils ne les entendoient pas. Nos ancêtres ne s'étoient point aviſés de les traduire en langue vulgaire, parce qu'ils ne s'imaginoient pas que jamais on dût tomber dans une telle ignorance. Il me paroît donc néceſſaire de traduire en notre langue les meilleurs livres, & de faire en sorte que la jeuneſſe Angloiſe apprenne à lire pour profiter de ce qui eſt écrit en Anglois. Enſuite on enſeignera le latin à ceux que l'on pourra pouſſer plus loin dans les études. C'eſt dans ce deſſein qu'au milieu des embarras & des affaires de mon Royaume, j'ai entrepris de traduire en Anglois le Paſtoral. J'en ai envoyé un exemplaire en chaque égliſe Cathédrale. Je défends au nom de Dieu qu'on ôte le livre de l'égliſe, parce que nous ne savons

pas combien de temps il y aura des Evêques aussi instruits qu'il y en a maintenant. C'est pourquoi je veux que ces livres demeurent toujours à leur place, à moins que l'Evêque ne veuille les prêter à quelqu'un pour les transcrire.

XXVIII. Ses aumônes. Saint usage qu'il fait de son temps.

Ce Roi si sage & si zélé fit tenir un grand nombre de Conciles; car on peut donner ce nom aux assemblées générales de sa nation, qu'il convoquoit deux fois l'an, qui n'étoient composées que des Evêques & des Seigneurs, & où les Evêques avoient toujours la principale autorité. Il y en eut une en 886 dans la ville de Londres qui avoit été long-temps déserte, mais que ce Roi avoit repeuplée, & qui commença dès lors à devenir la capitale de l'Angleterre. Il envoyoit à Rome des aumônes de temps en temps. Il partageoit en deux son revenu, & en consacroit la moitié à des œuvres de piété. Il la soudivisoit en quatre parties: la premiére, pour toutes sortes de pauvres; la seconde, pour des monastéres d'hommes & de filles, qu'il avoit fondés; la troisiéme, pour les écoles qu'il avoit établies; la quatriéme, pour tous les monastéres, non seulement d'Angleterre, mais des autres pays. Il partageoit aussi son temps en deux; il donnoit la moitié de la journée aux exercices de Religion, & l'autre aux affaires de son Royaume & aux besoins du corps. Il entendoit tous les jours la Messe, célébroit l'Office divin à toutes les heures, & alloit même la nuit à l'église secretement. Il faisoit chaque jour de saintes lectures, & méditoit les vérités qu'il avoit appriſes. Il avoit toujours sur lui un pseautier, & un cahier de papier blanc pour écrire les sentences de l'Ecriture dont il avoit été le plus touché. Il les recueillit, & en fit un

manuel qu'il reliſoit ſans ceſſe avec un plaiſir ſingulier.

XXIX.
Son éminente piété.
Ses Ecrits,
Sa mort.

Pour mieux régler ſon temps ; comme il n'avoit point encore d'horloge, il fit faire ſix cierges d'un certain poids, qui duroient chacun quatre heures ; & ſes chapelains l'avertiſſoient tour à tour, quand il y en avoit un de brûlé. Pour les garantir du vent, il les fit mettre dans des lanternes de cornes qu'il inventa ; car quoiqu'elle fuſſent en uſage ailleurs pluſieurs ſiécles avant Jeſus-Chriſt, on ne les connoiſſoit pas encore en Angleterre. La piété dont Alfrede avoit donné des marques dès l'enfance, ne fit que croître pendant toute ſa vie. Dans ſa jeuneſſe, comme il étoit tourmenté par de violentes tentations, il ſe levoit la nuit & s'alloit proſterner dans l'égliſe, pour demander à Dieu la grace de le délivrer de ces tentations humiliantes, ou de lui envoyer quelque maladie douloureuſe qui en fût le contrepoids. Il fut exaucé. Il eut pendant vingt-cinq ans une colique qui lui cauſoit des douleurs ſi aigues, que les Médecins jugeoient qu'il y avoit quelque choſe de ſurnaturel. Les guerres qu'il eut à ſoutenir pendant ſa jeuneſſe, ne lui firent rien perdre de ſa piété. Il profitoit de tous les momens où ſes affaires lui permettoient de reſpirer, pour s'entretenir de tout ce qui pouvoit le faire avancer dans la vertu, ou y faire avancer ceux qui l'approchoient. Il laiſſa un grand nombre d'Ecrits dont il y en avoit dix de ſa compoſition, entr'autres un recueil de loix de différens peuples, les Loix des Saxons Occidentaux, un Traité contre les mauvais juges, des Sentences des ſages, des Paraboles, les différentes fortunes des Rois. On compte neuf Ouvrages qu'il avoit traduits, dont les principaux

sont l'histoire d'Oroſe, celle de Bede, le Paſtoral & les Dialogues de saint Gregoire, la Conſolation de Boëce, qui étoit ſon livre favori, les Pſeaumes de David, dont il avoit traduit près de la moitié quand il mourut. Ce fut le vingt-cinquiéme d'Octobre de la derniére année du neuviéme ſiécle. Il étoit âgé de cinquante-deux ans & en avoit regné environ vingt-huit.

XII.

XXX. Egliſe d'Eſpagne. S. Jacques de Compoſtelle. Commencement du Royaume de Navarre.

Les Muſulmans étoient maîtres de la meilleure partie de l'Eſpagne. Le reſte obéiſſoit à trois Princes chrétiens. Alfonſe le chaſte Roi d'Aſturie, ayant régné cinquante ans, étoit mort l'an 842, & Ramir fils de Veremond avoit été élu en ſa place. Il bâtit une fort belle égliſe en l'honneur de la ſainte Vierge à deux mille pas d'Oviedo, & après avoir regné ſept ans, il mourut en paix. Son fils Ordogne lui ſuccéda, & regna ſeize ans. Il repeupla pluſieurs villes, d'où Alfonſe avoit chaſſé les Muſulmans, entr'autres Tuy, Aſtorga, & Leon. On dit que le corps de l'Apôtre saint Jacques avoit été trouvé à Compoſtelle en Galice du temps d'Alfonſe le chaſte, & que ce Prince y avoit fait bâtir une petite égliſe. Il eſt certain que pendant le neuviéme ſiécle on croyoit que les Reliques de saint Jacques frere de saint Jean, avoient été tranſférées de Jeruſalem à l'extrémité de l'Eſpagne, & qu'elles y étoient en grande vénération. C'eſt ainſi qu'Uſuard & Adon en parlent dans leurs martyrologes. Mais on n'a aucun titre certain qui puiſſe perſuader que ce corps eſt celui de S. Jacques le Majeur plutôt que de quelque autre Saint.

Cependant il s'étoit élevé un nouveau Royaume vers les Pyrenées. En 831, Aznar Comte

de la Vasconie Françoise, mécontent de Pepin Roi d'Aquitaine, passa les Pyrenées, fit révolter une partie de la Navarre, & s'en appropria la Souveraineté, qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée en 836. Sanche son frere lui succéda sous le titre de Comte de Pampelune. Il laissa l'autorité à son fils Garcie qui fut reconnu par le reste des Navarrois, qui secouerent entiérement le joug de la domination Françoise. Tel fut le commencement du Royaume de Navarre. La Catalogne & le Roussillon appartenoient aux François ; & les églises de Barcelone, d'Urgel, de Girone, & d'Elne, aujourd'hui Perpignan, reconnoissoient Narbonne pour leur Métropole. Le fils de Garcie qui eut le nom de Garcie Ximenés fut le premier qui porta le nom de Roi de Navarre. Il mourut en 880, & eut pour successeur son fils Fortun qui regna jusqu'au commencement du dixiéme siécle. Alors il renonça au monde & embrassa la vie monastique, ayant laissé la couronne à Sanche son frere. C'étoit la crainte d'être assujettis aux Musulmans, qui avoit porté les différens peuples de la Navarre à secouer le joug des Espagnols & des François. Ils ne recevoient ni des uns ni des autres aucun secours contre les infidéles, & ils s'imaginerent que c'étoit une raison suffisante pour se rendre absolument indépendans.

XIII.

XXXI. Persécution sous les Musulmans. Martyrs.

Le Prince des Musulmans d'Espagne étoit Abderame III, qui régna trente-un ans. L'an 843, une flotte de plus de cent bâtimens attaqua Lisbonne ; & l'année suivante une flotte encore plus considérable vint attaquer Seville, & ensuite Cadix. C'étoit sans doute des Normands. Ils firent de grands ravages, mais les

Musulmans les repoussèrent ensuite. Sous le regne d'Abderame les Chrétiens furent cruellement persécutés. Le Prêtre Parfait, né à Cordoue, fut un des premiers qui répandit son sang pour Jesus-Christ. Pendant qu'il étoit en prison, chargé de fers, il veilloit, jeûnoit, & prioit sans cesse, pour se fortifier dans la Foi qu'il avoit eu le malheur d'abandonner auparavant. Le Cadi le fit tirer de la prison, pour le faire mourir à la fête qui tient lieu de Pâque aux Musulmans. Parfait fut mené au-delà du fleuve Betis, dans une grande plaine au midi de la ville de Cordoue, pour y être exécuté. Le peuple accourut en foule à ce spectacle. Le saint Martyr répéta les malédictions qu'il avoit données à Mahomet & à ses sectateurs, & il eut la tête tranchée; c'étoit l'an 850. Un marchand nommé Jean fut accusé dans le même temps d'avoir mal parlé de Mahomet. Le Cadi lui fit donner plus de cinq cens coups de fouet, & le fit mettre sur un âne à rebours & promener par toute la ville. On le mit ensuite en prison, chargé de fers, & S. Euloge qui a écrit cette histoire, l'y trouva quand il y fut mis lui-même. Ces deux martyrs, Parfait & Jean, animérent les autres Chrétiens par l'exemple de leur courage. Plusieurs moines quittérent leurs solitudes, & vinrent parler publiquement contre le faux prophête. Les Musulmans en furent épouvantés & craignirent une révolte. Car les Chrétiens étoient en grand nombre, comme on voit par les églises & les monastéres dont il est parlé dans l'histoire de cette persécution; & cette histoire est hors de tout soupçon, ayant été écrite dans le temps même par saint Euloge Prêtre, qui étoit présent & qui fut lui-même un des Martyrs. Nous voyons dans cette histoire

quel étoit l'état des Chrétiens en Espagne sous les Musulmans. C'étoit deux nations distinguées comme aujourd'hui les Grecs & les Turcs. Les Chrétiens gardoient leurs mœurs, leur langue qui étoit un latin corrompu, & leurs noms qui étoient en partie Gots & en partie Romains.

XXXII. Autres Martyrs d'Espagne. S Aurele & sainte Natalie. S. Felix & sainte Liliose.

Plusieurs moines souffrirent le martyre, entr'autres Isaac Sanche né à Albi, d'où il avoit été amené captif; Valabonse, & un grand nombre d'autres: il y eut aussi des femmes qui confesserent courageusement Jesus-Christ. Les plus illustres sont, Flore, Marie, Natalie, & Liliose, qui furent mises à mort en même-temps que saint Felix, saint George, & saint Aurele. L'histoire de ces Martyrs est si célébre, que nous croyons devoir en rapporter les principales circonstances.

Aurele né à Cordoue d'une famille noble & riche, étoit fils d'un pere Mahométan & d'une mere Chrétienne. Etant demeuré orphelin dans son enfance, il fut élevé par une de ses tantes dans la Religion Chrétienne & dans la piété. Quand il fut en âge d'être marié, sa famille le pressa de prendre cet engagement, & lui fit épouser Natalie ou Noelle qui avoit une solide vertu. Aurele avoit un parent nommé Felix, qui après avoir renoncé par foiblesse à la vraie Religion, & avoir ensuite reconnu sa faute, n'avoit pas le courage de l'avouer publiquement; & il se contentoit de déplorer sa chûte en particulier avec Liliose sa femme, qui étoit toujours demeurée dans la Foi de Jesus-Christ. Ces deux familles étoient très-unies par l'amitié & encore plus par la charité. Un jour Aurele étant allé à la place publique, y vit un marchand nommé Jean, qu'on venoit

battre de verges, & que l'on promenoit par la ville monté sur un âne. Aurele touché de ce spectacle rentra dans sa maison & dit à sa femme : Il y a long-temps que vous m'exhortez au mépris du monde, & que vous me parlez de la vie monastique. Je crois que l'heure est venue d'aspirer à une plus grande perfection. Vivons désormais comme frere & sœur; appliquons-nous à la priére, & préparons-nous au martyre par la pureté & par le détachement de toutes les créatures. Natalie reçut cette proposition comme venant du ciel. Depuis ce moment leur vie devint un modéle de vraie pénitence. Ils couchoient à terre sur des cilices, jeûnoient souvent, prioient sans césse, méditoient les pseaumes pendant la nuit, & prenoient un grand soin des pauvres. Aurele visitoit les Confesseurs que les Musulmans retenoient dans les prisons, & Natalie alloit voir celles de son sexe qui étoient aussi enfermées à cause de leur attachement à Jesus-Christ.

XXXIII. S. Euloge. Sainte Marie & sainte Flore. S. George.

Parmi les Confesseurs étoit un saint Prêtre nommé Euloge, qui a écrit l'histoire des Martyrs de Cordoue, & qui remporta ensuite lui-même la Couronne du Martyre. Aurele le consulta sur ce qu'il devoit faire de ses biens & de deux filles qu'il avoit. Euloge, après l'avoir exhorté en général à tout quitter pour Dieu, lui conseilla d'envoyer ses enfans dans un lieu sûr, où ils pussent être élevés chrétiennement, & de vendre son bien pour le distribuer aux pauvres, en en réservant une partie pour la subsistance de ses enfans. Marie & Flore que Natalie avoit visitées dans les prisons, souffrirent le martyre peu de temps après. L'entretien qu'Aurele avoit eu avec Euloge. Natalie & Aurele ne songerent plus qu'à se

parer à mourir pour Jesus-Christ, après avoir suivi le conseil qu'Euloge leur avoit donné. Mais avant que leurs desirs fussent accomplis, un moine de Palestine nommé George arriva à Cordoue. Il étoit né près de Bethléem, & avoit passé vingt-sept ans dans le monastére de S. Sabas proche de Jerusalem, où vivoient alors cinq cens moines sous la conduite de l'Abbé David. George étoit Diacre, & savoit les langues Greque, Latine & Arabe. Il étoit venu recueillir quelques aumônes; mais il y trouva la Couronne du martyre. Il concerta avec Aurele & Natalie, Felix & Liliose le moyen de l'acquerir. Ils convinrent que les deux femmes Natalie & Liliose iroient à l'église le visage découvert, dans l'espérance qu'on les arrêteroient. C'étoit chercher le péril; mais il paroît que par une exception des regles ordinaires, l'Esprit de Dieu leur inspira ce courage pour animer les autres fidéles.

XXXIV. Fin glorieuse des Confesseurs de Cordoue.

Comme elles revenoient de l'église, un Officier demanda à leurs maris ce qu'elles y étoient allé faire. Nos femmes, dirent-ils, sont Chrétiennes, & nous aussi sommes disciples de Jesus-Christ. L'Officier en avertit aussi-tôt le Juge, qui envoya des soldats pour les arrêter. Les deux maris & les deux femmes sortirent avec joie. Le moine George voyant que les soldats ne l'emmenoient pas, leur dit: Pourquoi voulez-vous obliger les Fidéles à embrasser votre fausse religion? Alors les soldats se jetterent sur lui, le maltraiterent cruellement & le renverserent à terre. Natalie le voyant étendu, lui dit: Levez-vous, mon frere, marchons. Il répondit avec tranquillité: Ma sœur, c'est autant de gagné. On le releva à demi mort, & on le mena devant le Juge avec les autres. D'abord

ce Juge leur parla avec douceur, & leur fit de magnifiques promesses, s'ils vouloient renoncer au Christianisme. Mais ils répondirent tous: Vos promesses sont vaines & ne nous touchent pas. Nous mépriſons cette vie passagere, parce que nous espérons en obtenir une meilleure. Ils furent conduits en prison chargés de chaînes. Cinq jours après on les en tira pour les présenter encore devant le Juge, qui les voyant inébranlables, les condamna à la mort, excepté le moine George, à qui il laissa la liberté de se retirer, parce qu'il ne lui avoit entendu rien dire contre Mahomet. George aussi-tôt dit que c'étoit un imposteur; & ces paroles qui furent regardées comme un blasphéme, le firent condamner comme les autres. Ils furent tous cinq exécutés le vingt-septiéme de Juillet de l'an 852. Sept ans après, le Prêtre Euloge eut la tête tranchée, pour avoir donné retraite & soutenu dans la persécution une fille à qui on vouloit faire abandonner la vraie Religion. Cette fille nommée Léocritie eut aussi la gloire de mourir pour la Foi.

XXXV. Suite de la persécution.

Comme le nombre des Chrétiens qui se présentoient au martyre augmentoit chaque jour, les Musulmans craignirent une révolte; Abderame tint conseil, & il y fut résolu d'emprisonner les Chrétiens, & de faire mourir sur le champ, quiconque parleroit de Mahomet avec mépris. Alors les Chrétiens se cachérent pour la plûpart; plusieurs se déguiserent, s'enfuirent, & changerent souvent de retraite. Plusieurs aussi ne voulant ni s'enfuir, ni se cacher, renoncérent à Jesus-Christ & en pervertirent d'autres. Des prêtres & des laïques qui avoient d'abord loué la constance des martyrs changerent d'avis & blâmerent leur indiscré-

tion.

tion. Le Roi Abderame fit assembler à Cordoue les Métropolitains de diverses Provinces, & on tint un Concile pour chercher les moyens d'appaiser les infidéles. On fit un décret qui défendoit de s'offrir de soi-même au martyre ; mais c'étoit en termes allégoriques, selon le style du temps, en sorte qu'on contentoit les Musulmans, sans néanmoins blâmer les Martyrs. Le Roi Abderame étant monté sur une terrasse de son Palais, & voyant des corps des martyrs encore attachés à des pieux, commanda de les brûler. En même-temps il perdit la parole & mourut la nuit suivante. Mahomet son fils aîné lui succéda & regna trente-cinq ans. Il n'étoit pas moins ennemi des Chrétiens; & dès le premier jour de son régne, il chassa ceux qui étoient au Palais, & les priva de leurs charges. Il commanda ensuite d'abbattre toutes les églises bâties depuis peu, & accabla les Chrétiens d'impôts-que de faux freres levoient avec beaucoup de rigueur.

XXXVI. La Religion se rétablit en plusieurs villes d'Espagne.

Alfonse III succéda à son pere Ordogno l'an 862. Il fortifia Oviedo & y fit transférer les Reliques des autres villes, pour les mettre en sureté contre les courses des Normands. Il bâtit une église magnifique à Compostelle, au lieu de la petite qu'Alfonse le chaste y avoit fait construire. Il bâtit encore d'autres églises, repeupla plusieurs villes, entr'autres Porto, qu'on nommoit alors Portugal, Brague, Viseu Tuy, & y établit des Evêques. Le Pape Jean érigea Oviedo en Métropole, à la priére Roi qui marqua les limites de cette nouvelle Province ecclésiastique. Alfonse III surnommé le Grand régna quarante-huit ans, & mourut au commencement du dixiéme siécle.

ARTICLE III.

Etat de l'Empire & de l'Eglise d'Orient.

I.

I. Nicephore Empereur. Mort du Patriarche Taraise. Nicephore élu en sa place.

AU commencement du neuviéme siécle Irene régnoit seule en Orient, après la mort de son fils Constantin. Mais Nicephore qu'elle avoit fait son grand Tréforier, se révolta contre elle & se fit déclarer Empereur. Il l'obligea de lui découvrir où étoient tous les tréfors de l'Empire, & la relégua ensuite dans un monastére qu'elle avoit fondé. Elle y mourut l'an 803. Nicephore étoit un parfait hypocrite, & la duplicité étoit son plus grand talent. Le Patriarche Taraise, qui gouvernoit l'église de Constantinople depuis vingt-un ans, mourut l'an 806. Quoiqu'il fût accablé de vieillesse & de maladie, il offroit encore le saint Sacrifice, s'appuyant sur une table de bois que l'on mettoit devant l'autel; ce qui montre qu'on n'eût osé s'appuyer sur l'autel même. On célébra sa fête à Constantinople sept ans après sa mort. L'Empereur choisit pour lui succéder Nicéphore, qui fut élu du commun consentement du Clergé & du peuple. Saint Platon & saint Théodore Studite s'y opposérent fortement, parce que Nicephore n'étoit que laïque, & qu'ils craignoient que cet exemple, joint à celui de Taraise, ne fût d'une dangereuse conséquence. L'Empereur fut irrité de leur opposition, qu'il fit prendre saint Platon, & le tint près d'un mois dans

étroite prison. Nicephore fut ordonné Patriarche le jour de Pâques de la même année 806. Son pere, qui avoit été Secetaire de l'Empereur Constantin Copronyme, perdit sa charge, fut traité d'une maniére indigne, & envoyé en exil, parce qu'il honoroit les Images.

Nicephore ne dégénéroit point de la vertu de son pere. Il étoit bien instruit de toutes les vérités de la Religion, & possédoit aussi les sciences profanes. Il fonda un monastére dans un lieu desagréable, où il se retiroit souvent pour prier. Il fut élevé malgré lui à la dignité de Patriarche; & pendant son ordination il prit une ferme résolution de s'exposer à tout, plutôt que d'abandonner la vraie Foi. Il arriva dans le même temps un grand trouble à Constantinople. Le Prêtre Joseph, que le Patriarche Taraise avoit dépose pour avoir donné la bénédiction nuptiale à Constantin & à Theodore, gagna les bonnes graces de l'Empereur Nicephore, & l'engagea à le faire rétablir. Ce Prince demanda cette grace au Patriarche Nicephore, qui résista d'abord, mais qui ensuite crut pouvoir user de condescendance, pour empêcher l'Empereur de faire un plus grand mal. Il rétablit donc le prêtre Joseph dans un Concile de quinze Evêques. Saint Théodore Studite s'y opposa vigoureusement, de même que saint Platon, ce qui leur attira une longue & cruelle persécution. L'Empereur fit déclarer dans un Concile fort nombreux, que le mariage de Constantin avec Théodore avoit été légitime par dispense. Les deux saints Abbés qui défendirent alors les régles de l'Eglise contre l'abus des dispenses, reçurent dans cet étrange concile les plus indignes traitemens.

II. Troubles dans l'Eglise & l'Empire d'Orient. Fin funeste de l'Empereur Nicephore.

L'Empereur Nicephore ſe rendoit fort odieux par ſon avarice & par ſon impiété. Il favoriſoit les Manichéens qui étoient en Phrygie & en Lycaonie ; il aimoit leurs oracles & leurs ſuperſtitions. Il les laiſſa en liberté dans ſon Empire, & ces ſéducteurs en profitérent pour s'étendre & ſe multiplier. Il impoſa des tributs ſi extraordinaires, que tout le monde ſe plaignoit hautement. Il reçut dans la guerre qu'il fit aux Bulgares, la juſte punition qu'il méritoit. Enflé du ſuccès qu'il eut d'abord, il refuſa la paix qu'on lui offroit. Crumne Roi des Bulgares en étant indigné, combattit ſi courageuſement, qu'il défit l'armée de Nicephore & le tua. Il lui fit couper la tête, qui ſervit de jouet aux Bulgares, & il fit faire une coupe de ſon crâne, pour s'en ſervir dans les feſtins ſolemnels, ſelon l'ancienne coutume des Scythes. Pluſieurs Patrices, & toute la fleur de l'armée des Chrétiens périt dans cette occaſion. Il y eut un grand nombre de captifs, que les Bulgares, encore payens, voulurent faire renoncer à la Foi. Ils leur firent ſouffrir pluſieurs tourmens ; couperent la tête aux uns, pendirent les autres, ou les percérent de fléches ; le reſte mourut en priſon. L'Egliſe honore ces Martyrs le vingt-troiſiéme de Juillet.

II.

III. Regne de Michel, & de Léon l'Arménien.

On déclara Empereur Michel Curopalate gendre de Nicephore. Le Patriarche Nicephore, avant que de le couronner, lui fit promettre par écrit de conſerver la Foi orthodoxe. L'Empereur Michel étoit magnifique dans ſes libéralités. Comme il avoit du zéle pour la Religion, il étoit affligé du ſchiſme de l'égliſe de Conſtantinople, & il travailla efficacement à l'éteindre. Le prêtre Joſeph fut chaſſé

Martyrs en Orient.

& saint Platon & saint Theodore Studite furent rappellés de leur exil. Le Pape Leon approuva & confirma la paix. L'Empereur Michel avoit des qualités fort estimables, mais il manquoit de capacité pour la conduite des affaires, & il étoit gouverné par les principaux officiers. Dans la guerre qu'il eut à soutenir contre les Bulgares, les troupes s'enfuirent devant les ennemis; & se voyant abandonné, il se retira dans un monastére.

Leon né en Arménie fut choisi pour lui succéder dans l'Empire. Il fit si bien garder Constantinople, que le Roi des Bulgares étant venu jusqu'aux portes de la ville, n'osa l'assiéger. Mais ayant sçû que Leon vouloit le faire tuer dans une entrevûe que cet Empereur demandoit pour conférer, il se retira en fureur, brûla les églises, ravagea tout le pays jusqu'à Andrinople, l'assiégea & la prit. Il en emmena tous les habitans captifs en Bulgarie, entre autres l'Archevêque Manuel, qui profita de son exil pour convertir à la Foi Chrétienne un grand nombre de Bulgares. Mais le Roi Crumne étant mort, son successeur irrité de ces conversions, fit couper les bras à l'Archevêque, le fit ensuite couper par le milieu du corps, & le donna à manger aux bêtes. D'autres Evêques souffrirent de cruels tourmens, & eurent la tête tranchée. L'exemple de leur courage anima plusieurs Chrétiens, & l'on en compte trois cens soixante & dix-sept qui furent mis à mort, pour n'avoir pas voulu renoncer à la Foi. L'Eglise Greque les honore tous comme Martyrs le vingt-deuxiéme de Janvier.

IV. L'Empereur se déclare contre les

L'Empereur Leon l'Arménien voulant affermir sa puissance, fit enfermer dans des Isles des monastéres séparés, Michel son prédé-

Images. Fourberie de l'Archevêque de Sylée.

ceſſeur, ſa femme Procopia, & ſes deux fils Théophilacte & Nicetas, qu'il rendit eunuques. Ils changérent tous trois de nom en embraſſant la vie monaſtique. Le pere prit celui d'Anaſtaſe, & vécut encore trente-deux ans, juſqu'à l'an 845. Théophilacte prit le nom d'Euſtrate, & mourut cinq ans après ſon pere. Nicetas prit le nom d'Ignace, & fut depuis Patriarche de Conſtantinople, célébre par ſa vertu & par ſes ſouffrances. L'Empereur Leon étoit de petite taille : mais bien fait : ſa voix étoit un tonnerre. On le nommoit Caméléon, tant à cauſe de ſa taille, que de ſon inconſtance & de ſon hypocriſie. Il parut d'abord catholique ; mais dès la ſeconde année de ſon régne, enflé par le ſuccès de ſes armes contre les Bulgares, il ſe déclara contre les ſaintes Images. Il y fut excité par un magicien, qui lui promettoit un long régne s'il les aboliſſoit. L'Empereur pour y réuſſir, ſe ſervit de Jean Léconomante, ainſi nommé parce qu'il ſe ſervoit d'un plat pour prédir l'avenir, & d'Antoine Métropolitain de Sylée. Tout le mérite de cet Archevêque étoit d'être plaiſant, & de ſavoir faire agréablement un conte. Ces deux miſérables qui ſe jouoient de la Religion & des choſes les plus ſacrées, ſe prêtérent à tout ce que voulut l'Empereur Leon, & formérent ſon conſeil pour le deſſein qu'il avoit d'abolir les Images. Je rapporterai un trait qui ſuffira pour faire connoître le caractére de l'Archevêque de Sylée. Nicephore Patriarche de Conſtantinople ayant appris que cet Archevêque favoriſoit l'entrepriſe de l'Empereur, le fit venir en particulier, & lui demanda ſi ce que l'on diſoit de lui étoit véritable. Antoine le nia, & lui donnna par écrit une déclaration

par laquelle il faisoit profession d'honorer les Images, & anathématisoit ceux qui croyoient le contraire. Comme cette action eut pour témoins tous les Métropolitains qui se trouvoient alors à Constantinople, l'Empereur en eut connoissance, & lui en fit des reproches. Je me suis moqué d'eux, répondit ce fourbe; je voulois vous faciliter les moyens d'exécuter votre dessein.

III.

V. Témoignages rendus à la vérité.

La premiére chose qu'on conseilla à l'Empereur, fut de proposer une Conférence, & d'exiger qu'on prouvât le culte des Images par l'Ecriture. En même-temps l'erreur eut recours à la violence; car elle se fait toujours connoître à ce caractére. On laissoit en liberté ceux qui paroissoient disposés à obéir aux ordres de l'Empereur, tandis qu'on mettoit en prison ceux qui résistoient. Les ennemis des saintes Images trouvérent une vigoureuse résistance de la part d'un grand nombre de Pasteurs & de Fidéles. Le Patriarche Nicephore adressoit à Dieu de ferventes priéres, & exhortoit les Catholiques à demeurer fermes. Les Evêques eurent le courage de représenter à l'Empereur en parlant à lui-même, que toutes les églises étant en paix, il étoit contraire à toutes les régles de remuer de nouveau une affaire terminée; qu'on n'avoit pas besoin de conférer sur une question décidée par un Concile œcuménique, & que la tradition de toutes les églises étoit un point fixe auquel on demeuroit fermement attaché. L'Evêque de Nicée dit à l'Empereur: Comment voulez-vous que nous conférions avec les Iconoclastes, tandis que vous les soutenez? Ne savez-vous pas que les Manichéens mêmes l'emporteroient si vous

étiez de leur parti ? Ecoutez, dit l'Evêque de Sardes en parlant aussi à l'Empereur : depuis plus de huit cens ans que Jesus-Christ est venu au monde, on le peint & on l'adore dans son Image ; qui sera assez hardi pour abolir une tradition si ancienne ? Seigneur, dit saint Théodore Studite, ne troublez pas l'ordre de l'Eglise. L'Apôtre dit que Dieu y a mis des Apôtres, des Prophêtes & des Pasteurs, & des Docteurs ; mais il n'a point parlé des Empereurs. Vous êtes chargé de l'Etat & de l'armée : prenez-en soin, & laissez les affaires de l'Eglise aux Pasteurs & aux Théologiens.

VI. Les Défenseurs de la Foi sont persécutés.

Leur courage.

Etrange conduite des partisans de l'erreur.

L'Empereur irrité de ces remontrances si généreuses, chassa de sa présence les Evêques & les Abbés, leur défendit de paroître devant lui & de parler davantage. Quand ils furent retirés, chacun reçut un ordre du Préfet de Constantinople de rester chez soi, sans avoir aucun commerce les uns avec les autres, & sans parler en aucune sorte des matiéres de la Religion. Saint Théodore Studite dit à ceux qui lui apportérent cet ordre : Voyez vous-même s'il est juste d'obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu. Nous nous ferons plutôt couper la langue que d'abandonner la défense de la Foi. En effet il continua de parler & d'écrire pour encourager les foibles, animer les timides & féliciter les forts ; & il vit souvent le Patriarche Nicephore pour le soutenir dans l'abattement où il étoit. Ce saint Abbé écrivit aux moines, pour leur représenter l'obligation où ils étoient de venir au secours du petit nombre des Confesseurs de la Foi. C'est trahir la vérité, disoit-il, que de n'oser ouvrir la bouche pour la défendre ; & d'aimer mieux vivre tranquille & à son aise, que de souf-

pour la bonne Cause. Mais, disent-ils, qui sommes nous? Je réponds qu'ils sont Chrétiens, & qu'en cette qualité il ne leur est pas permis d'être indifférens dans une occasion où la Foi est en péril.

L'Empereur ayant gagné un grand nombre d'Evêques, leur fit décider dans un Concile tout ce qu'il voulut. Il chassa ensuite le Patriarche Nicephore, & mit en sa place un nommé Théodote, qui étoit d'un assez bon caractére, mais qui n'avoit aucune des qualités propres à un Evêque. Il connoissoit peu l'Ecriture sainte, ne possédoit point la science ecclésiastique, & avoit toujours mené une vie très-mondaine. Les ennemis des Images commencérent à les effacer, à les brûler, & à les profaner en toutes maniéres. Saint Théodore Studite, pour réparer ce scándale autant qu'il étoit en lui, ordonna à tous ses moines de prendre chacun des Images à la main, & de les porter solemnellement à la procession du Dimanche des Rameaux. Ils firent ainsi le tour du monastére, en chantant des hymnes qui marquoient le respect qu'ils avoient pour les saintes Images. L'Empereur en étant averti, envoya faire défense à Théodore de jamais en faire de semblable sous peine de mort; mais le saint Abbé n'en eut que plus de courage pour enseigner la Foi catholique, & pour fortifier tous ceux qui le consultoient. Le nouveau Patriarche fut ordonné le jour de Pâques l'an 815. Aussi-tôt qu'il eut pris possession du Palais Patriarcal, il commença à tenir une grande table & à faire faire bonne chere à ceux qui avoient coutume de vivre sobrement; au lieu de la gravité & de la modestie qui régnoient auparavant dans cette maison, on

n'y faisoit que rire, jouer, & tenir des discours très-peu édifians.

IV.

VII. Concile des Iconoclastes. Après Pâques l'Empereur fit tenir un Concile composé des Iconoclastes, & des Evêques qui avoient cédé à ces violences. Ils s'assemblérent dans l'église de sainte Sophie, ayant à leur tête le nouveau Patriarche Théodote. Les Abbés de Constantinople furent appellés au Concile, mais ils refusérent d'y assister, & exposérent les motifs de leur refus dans une lettre que saint Théodore Studite composa au nom de tous. Les canons, disoient ces saints Abbés, nous défendent de rien faire, parce que nous sommes sous la conduite du très-saint Patriarche Nicephore. D'ailleurs nous avons appris que votre assemblée ne tend qu'à renverser ce qui a été établi par le second Concile de Nicée. C'est pourquoi nous vous déclarons, que nous avons la même Foi que toutes les églises qui sont sous le ciel, fondés non-seulement sur le second Concile de Nicée, mais sur toute la Tradition écrite & non écrite depuis l'avenement de Jesus-Christ. Nous ne recevons rien qui y soit contraire, quand même par impossible, Pierre, ou Paul, ou un Ange descendu du Ciel l'enseigneroit; nous sommes disposés à tout souffrir, & la mort même, plutôt que d'abandonner cette ancienne Foi. Ces paroles font voir, que ces généreux Défenseurs de la vérité n'étoient point des roseaux agités du vent; qu'au milieu d'une violente tempête, ils étoient comme des colomnes inébranlables; que malgré les troubles, les obscurcissemens & les disputes la Vérité n'avoit rien perdu à leurs yeux de son prix & de sa certitude. Les deux moines

présentérent cette lettre au Concile furent renvoyés, après avoir été traités indignement. Dans la premiére session de cette assemblée d'iniquité, on lut la définition de foi du concile tenu par l'autorité de Constantin Copronyme sous le nom de septiéme concile. On la confirma, & on anathématisa le vrai septiéme Concile & les Patriarches orthodoxes.

VIII. Horribles violences des partisans de l'erreur.

Le second jour on amena au Concile quelques Evêques catholiques, que des Iconoclastes croyoient les plus faciles à intimider. On déchira leurs habits, & on les fit demeurer à la porte de l'église comme des criminels. Ils furent ensuite traînés au milieu de l'assemblée, dont les Présidens les firent tenir debout, leur offrant de les faire asseoir avec eux, s'ils vouloient changer de sentimens. Mais les trouvant fermes dans la confession de la Foi catholique, & dans la vénération des Images, il les firent jetter par terre, & les assistans leur mitent le pied sur la gorge; ensuite ils les firent relever & sortir à reculons, crachant sur eux, & leur donnant des coups de poing dans le visage, en sorte que quelques-uns étoient tout en sang. Enfin on les livra à des soldats qui les menerent en prison. Après les Evêques, on fit entrer les Abbés des plus célébres monastéres, qui ne furent vaincus ni par les caresses ni par les menaces, & on les mena aussi en diverses prisons. Qu'on le remarque bien: les partisans de l'erreur se trahissent toujours par leurs actions. Quand on a pour soi la vérité & la raison, on est bien éloigné d'avoir les procédés si notoirement injustes. La nature de l'arbre se connoît par ses fruits. C'étoit une lumiére sûre pour les simples. Il n'y avoit personne qui ne fût en état de dire: ces

Evêques assemblés en concile ont beau vanter leur zéle contre l'idolâtrie, & déclarer que c'est ce zéle qui les porte à condamner les Images: leur conduite les démasque; & les horribles violences qu'ils exercent, sont une marque certaine qu'ils ne font point l'œuvre de Dieu.

IX. Persécution. Souffrances de plusieurs saints Evêques.

La seconde session finit par des acclamations pour l'Empereur, & des anathêmes contre les chefs des Catholiques. On dressa ensuite la prétendue définition de foi, qui fut souscrite par tous les Evêques qui formoient le concile. Pour la faire exécuter, on fit effacer toutes les peintures des églises avec de la chaux, que ceux qu'on y employoit mêloient souvent de leurs larmes, tant ils le faisoient à regret. On brisoit les vases sacrés, on mettoit en piéces les ornemens, on coupoit à coups de hache les tableaux peints sur du bois, & on les brûloit au milieu de la place publique. La persécution fut dès-lors très-violente, sur tout contre le Clergé & contre les moines. Les plus illustres d'entre les Evêques persécutés, sont Michel de Synnade & Théophilacte, qui se signalérent par leur fermeté contre les Iconoclastes en présence de l'Empereur Leon l'Arménien, & qui furent tous deux envoyés en exil. Théophilacte y vécut trente ans. Saint Euthymius Métropolitain de Sardes, fut aussi un de ceux qui souffrirent davantage pour la Cause de l'Eglise, de même que saint Emilien de Cyzique, & George Evêque de Mitylene Métropole de l'Isle de Lesbos. Ces Evêques honoroient la cause qu'ils défendoient par une vie édifiante & vraiment ecclésiastique, tandis que les autres Evêques menoient une vie toute mondaine & toute séculiére.

Les plus célébres Abbés qui rendirent témoignage à la vérité sont saint Théodore Studite, saint Nicétas de Medicion, saint Théophane de Singriane, saint Macaire de Palecite, saint Jean de Cathares. Nous parlerons ailleurs de saint Théodore Studite. L'Abbé Nicetas fut enfermé dans une prison si infecte, qu'elle étoit par elle-même un horrible supplice. S. Macaire avoit reçu de Dieu le don des miracles, & il en fit un si grand nombre, qu'on le nomma le Thaumaturge. Il fut en prison pendant tout le regne de Leon. Saint Jean de Cathares avoit le don de Prophétie. Il avoit prédit à ses freres la persécution de Leon l'Armenien. Sa communauté fut dispersée, son monastére pillé, & il fut mené à Constantinople chargé de chaînes. Comme il reprocha hardiment à l'Empereur son impiété, il fut frappé avec un nerf de bœuf, & demeura un an & demi les fers aux pieds dans une obscure prison. Le plus illustre de tous les laïques qui eurent la gloire de souffrir pour la vérité, fut le Patrice Nicetas parent de l'Impératrice Irene. Il fut gouverneur de Sicile, & il montroit par toute sa conduite, qu'il se regardoit comme le pere des pauvres & des orphelins. Quand il vit l'Empereur déclaré contre les Images, il renonça à sa dignité & embrassa la vie monastique. Comme il refusa d'obéir à l'Empereur qui lui ordonnoit de brûler l'Image du Sauveur, ou de la lui envoyer, il fut exilé & mourut après avoir beaucoup souffert.

X. Confession glorieuse de plusieurs saints Abbés, & du Patrice Nicetas.

L'Empereur voyant que les Evêques & les Abbés qu'il avoit chassés, s'affermissoient davantage dans leur exil, en fit revenir plusieurs à Constantinople. On les y laissa en repos pendant quelque temps. Ils furent ensuite livrés

XI. Affoiblissement de plusieurs défenseurs de la vérité.

Zéle de S.

Théodore Studite.

à Jean Léconomante, qui les sépara les uns des autres dans des prisons obscures. Ils n'avoient d'autres lits que la terre nue, ni d'autre nourriture qu'une once de pain moisi, & un peu d'eau puante qu'on leur passoit par un petit trou. Quand Jean vit qu'ils étoient disposés à mourir plutôt que de trahir la vérité, il leur dit : on ne vous demande autre chose que de communiquer une fois avec le Patriarche Théodote, & on vous renverra à vos monastéres, sans exiger que vous changiez de sentimens. Plusieurs se laissérent séduire par ces paroles; & étant sortis de prison, ils travaillerent à en entraîner d'autres dans leur chûte. Car c'est le nom que la postérité a donné à cette démarche; qui nous paroîtroit fort excusable, si notre jugement n'étoit point fixé par celui de l'Eglise, qui a regardé l'affoiblissement de ces Abbés comme une prévarication. Ce que l'on nous demande, se disoient les uns aux autres ces Confesseurs las de souffrir, est si peu de chose! Que n'usons-nous d'un peu de condescendance ? N'est-il pas permis d'accorder ce qui n'est pas essentiel, pour ne point tout perdre ? Ils ne faisoient point attention que pour être fidéles à la vérité, on ne doit point abandonner un pouce de terrein à ceux qui l'attaquent. Saint Nicetas céda à l'autorité & aux instances des vieillards qui s'étoient affoiblis. Ils allerent tous ensemble dans un oratoire dont on avoit conservé les peintures, & ils communiérent de la main de Théodote, qui dit anathême à ceux qui n'adorent pas l'Image de Jesus-Christ. Mais Nicetas se repentit bientôt de cette faute, & résolut de la réparer publiquement. Sa généreuse rétractation lui attira toutes sortes de mauvais traitemens, qu'il supporta avec beau-

coup de courage. S. Thodore Studite, qui connoissoit l'hypocrisie de la plûpart des Iconoclastes, ne se laissa ébranler par aucune menace, ni séduire par aucun artifice. Il travailloit infatigablement à soutenir les Orthodoxes, & écrivoit aux Patriarches & au Pape même, de qui il recevoit des lettres consolantes, qui montroient l'accord de toutes les Eglises. Le Pape Pascal ne se contenta point de consoler les Confesseurs ; il ouvrit un asile à ceux qui étoient violemment persécutés, & fonda à Rome un monastére pour les Grecs qui étoient obligés de fuir, & qui y firent l'Office en leur langue le jour & la nuit.

V.

XII. Mort de Leon. Michel Empereur. Martyrs.

La persécution fut arrêtée par la mort tragique de l'Empereur Leon. Michel chef des confédérés, (c'étoit un corps de troupes à qui on donnoit ce nom) blâmoit hautement la cruauté de l'Empereur. Sa valeur l'avoit rendu fort libre dans ses discours. Leon le fit arrêter la veille de Noël de l'an 820 ; & l'ayant examiné lui-même, il le condamna à être brûlé en sa présence dans le fourneau des bains du Palais. L'exécution devoit se faire le jour même de Noël : mais l'Impératrice Théodosia reprocha à l'Empereur le peu de respect qu'il avoit pour une si grande Fête, où il devoit recevoir le Corps de Notre-Seigneur. Craignant donc de s'attirer la colere de Dieu, il confia Michel au concierge du Palais, après lui avoir fait mettre des fers aux pieds dont il avoit lui-même la clef. Mais il dit à l'Impératrice son épouse : vous verrez, vous & vos enfans, ce qui en arrivera, pour m'avoir empêché d'exécuter aujourd'hui ce que j'avois résolu. Michel envoya demander à l'Empereur la permission de se

confesser; mais celui qu'il avoit envoyé, au lieu d'aller trouver le confesseur, alla dire de sa part aux conjurés, que si on ne le délivroit par un coup hardi, il découvriroit tout. Les conjurés formérent donc le dessein de sauver Michel. Comme le clergé du Palais, qui logeoit dehors, avoit coutume de venir chanter Matines pendant la nuit, les conjurés à la faveur des ténébres, se glissérent avec eux habillés en clercs avec des épées sous les bras, & se tinrent à l'écart jusqu'au moment du signal. C'étoit le vers d'une hymne à la louange des trois enfans dans la fournaise, que les Grecs chantent encore au même Office des Matines du jour de Noël. L'Empereur Leon qui avoit une très-belle voix, la chantoit lui-même. Quand il commença à l'entonner, les conjurés entrérent en foule. D'abord ils se jettérent sur le chef du clergé qui étoit de la même taille que l'Empereur, & qui portoit aussi un bonnet fort pointu. Le grand froid les avoit obligés de se couvrir la tête, ce qu'ils ne faisoient pas ordinairement. L'eccléſiastique les désabusa en découvrant sa tête qui étoit chauve, & Leon se retira dans le sanctuaire. Il prit une croix avec laquelle il tâchoit de parer les coups qu'on lui portoit. Un des conjurés d'une taille de géant, lui en donna un si grand, qu'il lui abbattit le bras avec l'épaule, & un autre lui coupa la tête. Telle fut la fin de Leon l'Armenien, qui avoit régné sept ans & demi. Son corps fut traîné dans la ville, & jetté dans l'Hyppodrome. Ses quatre fils furent envoyés avec leur mere dans l'Isle Proté, où on les fit eunuques.

Michel sortit de la prison du concierge, & s'assit sur le trône ayant encore les fers aux pieds. Tous ceux qui étoient dans le Palais le

proclamérent Empereur. Vers le midi, ayant à peine fait rompre les fers à coups de marteau, il alla à la grande égliſe ſe faire couronner par le Patriarche. Il étoit né à Amorium en Phrygie, & on le nomma Michel le Begue à cauſe de la difficulté qu'il avoit à parler. Il rappella les exilés, & ne voulut gêner perſonne, quoiqu'il n'honorât point les Images. Il avoit été élevé dans la ſecte des Manichéens, & il étoit ſi ignorant qu'il ſavoit à peine lire. Il ne vouloit pas qu'on inſtruisît les enfans, ni dans les livres des anciens Grecs, ni dans ceux des Chrétiens. Il ſe piquoit ſeulement de ſavoir bien diſtinguer les mulets propres à être montés, de ceux qui l'étoient à porter des fardeaux; de pouvoir juger au coup d'œil les chevaux bons à la courſe, ou au combat. Malgré ſa prétendue indifférence à l'égard des affaires de l'Egliſe, il fit beaucoup de maux aux Catholiques, & ſur-tout aux moines, contre leſquels il inventoit de nouveaux ſupplices. Méthodius, zélé pour la Foi, fut exilé après avoir reçû ſept cens coups de fouet. On l'enferma enſuite dans un ſépulcre étroit & obſcur, ſeul avec un criminel. On offrit à Méthodius de le tirer de cette affreuſe priſon, s'il vouloit déshonorer l'Image de Jeſus-Chriſt; mais il répondit toujours qu'il aimoit mieux mourir que d'en avoir la penſée. Michel fit auſſi chaſſer de Conſtantinople pour la même cauſe Euthymius Evêque de Sardes, à qui on donna tant de coups de nerfs de bœuf, que le ſaint Evêque en mourut. L'Egliſe perdit vers le même-temps deux de ſes plus intrépides défenſeurs, par la mort de S. Théodore Studite & du Patriarche ſaint Nicephore. L'Empereur Michel mourut l'an 829 après avoir regné près de neuf ans.

VI.

XIII. Regne de Theophile. Cruelle persécution. Martyre de S. Theodore & de S. Théophane. Jean Léconomante le plus grand ennemi des Catholiques est mis sur le Siége de C. P.

Son fils Théophile lui succéda & regna douze ans. Il témoigna d'abord un grand zéle pour la justice & pour la Religion, mais ensuite il se déclara plus fortement encore que son pere contre les saintes Images. Car il ne défendit pas seulement de les honorer, mais même d'en faire & de les garder. On effaça donc encore une fois les peintures des églises, pour y représenter des bêtes & des oiseaux; on brûla toutes les Images que l'on put trouver, & l'on remplit les prisons d'Evêques & de moines qui résistoient aux volontés injustes de l'Empereur. Il en vouloit particuliérement aux moines. Il leur défendit de sortir de leurs monastéres, en sorte que ne pouvant avoir les choses nécessaires à la vie, plusieurs moururent de faim & de misére; d'autres étoient obligés de changer d'habit, ce que la nécessité rendoit fort excusable. Il y avoit aussi dans tous les villages, des receveurs pour accabler d'impositions ceux qui ne mépriſoient pas les saintes Images. L'Empereur ne put gagner son épouse Theodora, ni sa belle-mere Theoclista, qui lui parlérent même avec liberté contre la persécution que souffroient les Catholiques. Les moines du monastére de saint Abraham firent aussi paroître un grand courage, mais ils employoient des preuves qui n'étoient pas des plus solides. Pour prouver que les Images étoient reçûes dès le temps des Apôtres, ils alléguoient le portrait de la sainte Vierge fait par saint Luc, & l'Image miraculeuse de Jesus-Christ qu'il avoit lui-même imprimée sur un linge; car on ne doutoit point alors de ces faits. L'Empereur irrité de leur liberté, les chassa de Constantinople après leur avoir fait souffrir plusieurs tourmens

Ils se retirérent près du Pont-Euxin, & y moururent des coups de fouet qu'ils avoient reçûs. Leurs corps demeurérent long-temps sans sépulture ; mais ils se conservérent, & depuis on les honora comme des Reliques de Martyrs. Théophile traita avec encore plus de cruauté saint Théodore de Jérusalem & saint Théophane son frere, que l'Empereur Michel avoit exilés pour la même cause. On les fit venir à Constantinople, & l'Empereur les fit frapper en sa présence avec une barbarie sans exemple. On les étendit sur des bancs, & on écrivit sur leurs visages avec un instrument de fer, douze vers qui exprimoient leur prétendue révolte. Cette affreuse opération fut longue, & ne finit qu'avec la jour. Les saints Martyrs dirent en sortant: Sachez que cette inscription nous fera ouvrir la porte du Ciel, & qu'elle vous sera montrée en présence de Jesus-Christ. Car on n'a jamais fait rien de semblable, & vous avez trouvé le secret de faire regretter le regne des anciens persécuteurs. On les remit ensuite en prison, & on les envoya en exil où Théodore mourut quelque temps après.

Antoine de Sylée avoit été mis sur le Siége de Constantinople. L'Empereur Théophile lui donna pour successeur Jean Léconomante qui n'étoit ni moins scélérat ni moins impie. Il avoit eu toute la confiance de Michel le Begue, qui l'avoit nommé précepteur de son fils Théophile, lequel le fit Syncelle & enfin Patriarche. Cet Evêque plein de ruses & d'ambition, avoit sçu s'attacher si fort le jeune Prince qu'il avoit élevé, qu'on croyoit qu'il y avoit du prestige & de l'enchantement. Ce que l'on en disoit ne doit point surprendre, car les histoires de ce temps-là sont pleines de faits qui

prouvent que les Grecs ajoûtoient beaucoup de foi aux prédictions & aux charmes.

XIV.
Souffrances de S. Méthodius

Le Confeſſeur Méthodius avoit été tiré du ſépulcre qui lui ſervoit de priſon. Il en ſortit comme un mort reſſuſcité, n'ayant que la peau & les os, & pas un cheveu à la tête. Il demeura dans ſon particulier à Conſtantinople, parce qu'il n'y avoit aucun monaſtére qui fût exempt de l'héréſie. Il viſitoit les Confeſſeurs qui avoient ſouffert comme lui pendant la perſécution. Il voyoit auſſi des Sénateurs, & même des hérétiques, & il en convertiſſoit quelques-uns par la douceur de ſon caractére, par la force de ſes raiſons, & par la profonde connoiſſance qu'il avoit des ſaintes Ecritures. On en parla à l'Empereur Théophile, qui le fit venir & lui dit: Après ce que vous avez ſouffert, ne ceſſerez-vous point d'exciter des diſputes, pour un objet auſſi frivole que les Images? Méthodius lui répondit: Si les Images ſont ſi peu de choſe, pourquoi avez-vous tant de ſoin de multiplier les vôtres? Théophile irrité de cette réponſe, le fit dépouiller juſqu'à la ceinture, & ordonna qu'on lui donnât ſix cens coups de fouet. Comme il étoit tout en ſang & prêt à expirer, on le fit deſcendre par un trou dans une cave du Palais, d'où quelques perſonnes pieuſes le tirerent pendant la nuit, & le firent panſer. L'Empereur confiſqua la maiſon où l'on avoit donné retraite au ſaint Confeſſeur; & voyant qu'il ne pouvoit rien gagner ſur Méthodius par la violence, il voulut eſſayer la douceur & les careſſes. Il conféroit avec lui, & prenoit plaiſir à lui entendre expliquer les plus grandes objections que les Iconoclaſtes tiroient de l'Ecriture. Enfin il le fit loger dans le Pala

Son zéle.
Il adoucit l'Empereur Théophile.
Mort de ce Prince.

avec ses officiers ; ce qui donna occasion à Méthodius d'en désabuser plusieurs, & même les plus intimes confidens de l'Empereur, & de l'adoucir lui-même. Il commença à avoir moins d'aversion pour les Catholiques & moins d'attachement à son erreur. Cet Empereur mourut l'an 842. La guerre si cruelle qu'il avoit faite aux Défenseurs de la vérité, a rendu sa mémoire odieuse, quoiqu'il ait fait d'un autre côté plusieurs actions éclatantes de justice. Il se piquoit de savoir la musique, & faisoit chanter dans l'église des hymnes & des versets de sa composition. On dit même qu'en un jour solemnel il battit la mesure dans la grande église de Constantinople, & donna à cette occasion cent livres d'or au Clergé.

VII.

Son fils Michel encore enfant lui succéda sous la conduite de l'Impératrice Théodora sa mere, avec un conseil que Theophile lui avoit laissé, composé de Théoctiste qui étoit revêtu des deux plus grandes charges de la cour, du Patrice Bardas frere de l'Impératrice, & de son oncle Manuel maître des offices, originaire d'Arménie. Dès le temps qu'il y commandoit, il fut instruit de la doctrine catholique touchant les Images par plusieurs Abbés de divers monastéres, en qui il avoit confiance. Etant alors tombé malade, les moines de cette ville le vinrent voir & l'assurerent qu'il guériroit, s'il promettoit de travailler selon son pouvoir au rétablissement des saintes Images. Il le promit & recouvra la santé. Manuel se voyant donc l'un des tuteurs du jeune Empereur Michel, tint la promesse qu'il avoit faite, & persuada aux deux autres tuteurs & à l'Impératrice Théodora de faire honorer les

XV. Regne de Michel. Fin des Iconoclastes. Triomphe de la vérité.

Images. On chassa de Constantinople Jean Léconomante, & on assembla dans le Palais un Concile très-nombreux, qui anathématisa les Iconoclastes, confirma le second Concile de Nicée, & mit sur le Siége de Constantinople Méthodius, qui avoit tant souffert pour la Religion sous Michel le Begue & sous Théophile. Ensuite l'Impératrice donna un festin à tous les Confesseurs qui avoient souffert pendant la persécution, & elle établit une fête en mémoire de cet heureux changement. On la nomma la fête de l'Orthodoxie, & les Grecs la célebrent encore le second Dimanche de Carême. Le Confesseur Théophane qui avoit été traité avec tant de barbarie par l'Empereur Théophile, fut élevé sur le Siége de Nicée, & l'hérésie des Iconoclastes fut entiérement chassée de l'Eglise, environ six vingt-ans après que l'Empereur Leon l'Isaurien l'eut introduite. Claude de Turin, qui seul en Occident avoit soutenu cette hérésie, étoit mort depuis quelque temps.

XVI. Le Roi des Bulgares est instruit de la Religion chrétienne.

L'Imperatrice Théodora renouvella le traité de paix avec le Roi des Bulgares, & lui rendit sa sœur qui étoit captive, en échange d'un bo moine que les Bulgares avoient pris lon temps auparavant. La sœur du Roi des Bu gares pendant sa captivité s'étoit fait in truire de la Religion, & elle en inspira l' mour à son frere. Ces précieuses semences fr ctifiérent en leur temps. L'Impératrice entr prit ensuite de convertir les Manichéens Pauliciens d'Armenie, & elle étoit résolue chasser ceux qu'elle ne pourroit convertir. plûpart se retirérent chez les Musulmans. A bien loin d'éteindre cette hérésie, qui fai de grands ravages, elle lui donna occa

Les Manichéens se retirent chez les Musulmans

Mort de saint Methodius

de s'étendre, & fournit aux Musulmans un puissant secours contre les Romains.

Saint Méthodius mourut après avoir tenu quatre ans le Siége de Constantinople. On dit qu'il portoit une bandelette qui lui soutenoit le menton, parce qu'il avoit eu les mâchoires brisées pendant la persécution. Ses successeurs l'ont portée depuis comme un ornement. On élut pour succéder à saint Methodius, S. Ignace encore plus illustre. Nous en parlerons dans un autre article.

VIII.

XVII. Impiétés de l'Empereur Michel.

L'Empereur Michel étant devenu en âge de gouverner par lui-mêmd, s'abandonna à toute sorte de débauches. Il avoit toujours auprès de lui une troupe de libertins qu'il combloit d'honneurs. Tournant la Religion en ridicule, il faisoit porter à ces jeunes débauchés des ornemens Pontificaux tissus d'or, & contrefaire les plus saintes cérémonies. Il donnoit le nom de Patriarche à leur chef nommé Gryllus, & aux autres les noms des onze Métropolitains des premiers Siéges. Il se glorifioit d'être de la troupe. Ces impies imitoient les chants de l'Eglise avec des guitarres, dont ils jouoient tantôt plus doucement, tantôt plus fort, pour représenter ce que les Prêtres récitoient seulement, ou chantoient à haute voix. Ils avoient des vases d'or ornés de pierreries, qu'ils rempliſſoient de vinaigre pour distribuer aux assistans. Ces impies faisoient des processions dans la ville, où Gryllus étoit monté sur un âne & suivi de tous les autres. Un jour cette troupe de phrénétiques ayant rencontré le Patriarche Ignace qui marchoit en procession avec son Clergé, Gryllus ravi d'avoir trouvé une si belle occasion, commen-

ça à lever sa chasuble & à sonner de la guitarre. Tous les autres l'imitérent, firent un grand bruit, & chargérent d'injures le Patriarche & son Clergé. Une autre fois l'Empereur fit appeller sa mere Théodora, pour recevoir la bénédiction du Patriarche. Cette pieuse Princesse croyant que c'étoit Ignace, se présenta avec respect & se prosterna. C'étoit Gryllus qui cachoit son visage. Cet insolent fit une chose malhonnête, & dit quelques paroles infâmes. L'Impératrice ainsi outragée, prédit à son malheureux fils que Dieu l'abandonneroit. Enfin Michel obligea sa mere de se retirer avec ses filles, & il les fit enfermer dans un Palais.

XVIII. Bardas Ministre d'Etat releve les études.

Il donne divers scandales.

Sa punition.

Basile associé à l'Empire, fait tuer Michel qui s'étoit rendu fort odieux.

Bardas frere de cette Princesse, homme d'esprit, mais fort corrompu, profita de la foiblesse de son neveu qui ne pensoit qu'à ses plaisirs, pour s'emparer de toute l'autorité. Il releva à Constantinople les études tombées depuis long-temps par la rusticité & l'ignorance des Empereurs précédens. Il établit dans le Palais de Magnaure des écoles de Mathématiques & de Philosophie. Il s'appliquoit lui-même à la Jurisprudence, & assistoit continuellement aux jugemens qui se rendoient. Mais ses mœurs ne répondoient pas à son amour pour les sciences. Outre son ambition sans bornes, il étoit fort débauché, & donnoit dans les excès les plus honteux. Le Patriarche Ignace se vit obligé de l'avertir des scandales qu'il causoit, & de lui refuser la Communion à cause de son endurcissement. C'est pourquoi Bardas chercha les moyens de rendre le Patriarche odieux à l'Empereur Michel, & enfin il le fit reléguer dans une Isle. La Cour mit en sa place Photius, qu'il

très-important de bien connoître à cause du grand rôle qu'il joua dans le monde. Nous en parlerons dans un autre article. Bardas eut une fin digne de tout le mal qu'il avoit fait pendant son ministére. L'Empereur Michel à qui il étoit devenu fort suspect, le fit mettre en piéces, & fit porter au bout d'une pique quelques-uns de ses membres. En même-temps il éleva aux premiéres charges Basile Macédonien, qui avoit eu grande part à la mort de Bardas. Comme Michel étoit fort dissipé & incapable de gouverner, il associa Basile à l'Empire, afin qu'il gouvernât pour lui, & il le couronna solemnellement le jour de la Pentecôte de l'an 866. Mais il s'en dégoûta bientôt, parce que Basile, bien loin de prendre part à ses débauches & à ses jeux impies, s'efforçoit de l'en retirer par ses sages conseils. Michel n'avoit garde d'en profiter : au contraire, il faisoit chaque jour de nouvelles extravagances. Quand il étoit ivre, il commandoit de couper le nez à l'un, les oreilles à l'autre, la tête à un troiséme. On n'exécutoit pas de pareils ordres, parce que l'on savoit qu'il s'en repentiroit après. Enfin il voulut faire tuer Basile dans une partie de chasse. Mais Basile en ayant été averti, le fit tuer lui-même par ses propres gardes dans un moment où il étoit ivre. Michel avoit régné près de vingt-six ans depuis la mort de son pere Théophile.

IX.

XIX. Basile regne seul Ce qu'il fait par rapport à la Religion.

Basile, qui commença alors à régner seul, étoit de basse naissance. Il étoit venu de Macédoine à Constantinople en fort pauvre équipage, dans le dessein de travailler à y faire fortune. La force de son corps & son adresse à dompter les chevaux le firent connoître, & il

s'éleva par degrés juſqu'à l'Empire. Dès le lendemain qu'il fut déclaré ſeul Empereur, il chaſſa Photius du Siége de Conſtantinople, & rétablit le Patriarche Ignace. Il s'appliqua enſuite, de concert avec ſaint Ignace, à remédier aux grands maux qu'avoit fait Photius. Nous verrons par quelles voies Photius rentra en faveur. Ce fut ſous le regne de Baſile que ſe tint le huitiéme Concile général, & qu'arrivérent d'autres grands événemens que nous rapporterons. Baſile eut ſoin de bien orner les égliſes, & l'on en compte juſqu'à quarante-deux, qu'il fit bâtir ou réparer à Conſtantinople ou aux environs. La plus magnifique étoit celle qu'il fit en l'honneur de Jeſus-Chriſt, de l'Ange Gabriel, du Prophéte Elie, de la ſainte Vierge, & de ſaint Nicolas. Le toît étoit couvert de cuivre; les murailles en dedans, revêtues de marbre; les tables d'autel & les baluſtres, d'argent doré; le pavé, de marbre de piéces de rapport. Devant la principale porte au couchant, étoit une grande cour. Il y avoit deux fontaines magnifiquement ornées. A la porte du Septentrion étoit une gallerie couverte, ſur le plafond de laquelle on avoit peint les glorieux combats des Martyrs. Au midi, entre l'égliſe & le Palais, étoit une grande place, où l'Empereur jouoit à la paulme à cheval. Derriére l'égliſe, étoit un jardin. Ainſi on gardoit encore l'ancien uſage de mettre de grands eſpaces entre les égliſes & les autres bâtimens. On peut prendre une idée des peintures de ce temps-là, par un manuſcrit des Oeuvres de ſaint Gregoire de Nazianze, que l'on garde à la bibliothéque du Roi. Peut-être quelques-uns regardoient-comme un effet du zéle de l'Empereur Ba

pour la Religion, les cruautés qu'il exerça contre les Infidéles. Car l'Empereur Constantin son petit-fils, qui a écrit son éloge, remarque qu'ayant pris plusieurs Musulmans de l'Isle de Crete, il leur fit souffrir divers supplices. Il y en eut qu'il fit écorcher entiérement, sur-tout ceux qui avoient renoncé à la Foi chrétienne. A d'autres il faisoit seulement enlever des laniéres de la peau depuis la tête jusqu'aux talons. Il en faisoit élever plusieurs avec des poulies, pour les plonger dans des chaudiéres de poix, disant qu'ils étoient dignes d'un tel baptême.

X.

XX. Regne de Léon le Philosophe. Son recueil des Constitutions impériales.

Leon VI succéda à son pere Basile, & régna vingt-cinq ans. Son amour pour les Lettres le fit surnommer le sage ou le Philosophe. Il chassa Photius du Siége de Constantinople & l'envoya en exil, où il ne vécut pas long-temps. Etienne, frere de l'Empereur, fut choisi pour remplir ce Siége. Il s'acquitta de tous les devoirs d'un bon Pasteur, & mourut l'an 895 n'ayant gouverné l'église de Constantinople que six ans. C'est à lui que sont adressées toutes les Novelles de l'Empereur Leon son frere, touchant les matiéres ecclésiastiques. Ces Novelles tendent la plûpart à abroger les nouveautés introduites par Justinien. Mais l'Empereur Leon fit un ouvrage beaucoup plus considérable sur le Droit Romain. Car trouvant imparfaite la compilation de Justinien, à ce qu'elle étoit encore divisée en plusieurs corps, le Digeste, le Code, & les Institutes, sans compter les Novelles composées depuis; il fit refondre, pour ainsi dire, & rédire en un seul corps toutes les loix contenues dans ces livres, & divisa ce nouveau re-

cueil en six parties & en soixante livres. On les nomma les Basiliques, soit parce que l'Empereur Basile avoit commencé cet Ouvrage, soit pour dire les Constitutions Impériales, le nom de Basile en grec signifiant Roi & Empereur. C'est ce Droit que les Grecs ont toujours suivi depuis. Il fut composé en grec, au lieu que les livres de Justinien étoient en latin. Mais comme on ne le parloit plus à Constantinople dès le temps de Justinien, ils avoient été presque aussi tôt traduits en grec.

ARTICLE IV.

Empire des Musulmans.

I.

I. Etat de l'Empire des Musulmans. Guerre civile. Les Chrétiens persécutés.

LE Calife Aaron Rachid vivoit encore au commencement du neuviéme siécle. Il régna vingt-trois ans, & en vécut quarante-huit. C'est un des plus illustres Califes. Il étoit si dévot Musulman, qu'il fit huit fois le pélerinage de la Mecque étant Calife. Il fut le dernier qui le fit en personne. Quand il ne pouvoit y aller, il entretenoit trois cens pélerins à ses dépens. Il donnoit tous les jours aux pauvres des sommes considérables & faisoit ces génuflexions. Il aimoit & honoroit les Savans & il étoit libéral jusqu'à la magnificence. Avant sa mort il partagea ses Etats à trois de ses fils qui se firent une guerre cruelle après sa mort. Cette guerre civile causa de grands désordres en Syrie, en Egypte, & en Afrique: on ne voyoit par-tout que meurtres & que pillages

A Jerusalem, les églises de la Résurrection, du Calvaire, & toutes les autres furent profanées & abandonnées; & dans les déserts, les deux grandes Laures de saint Cariton & de S. Sabas, & les autres monastéres de S. Eutyme & de S. Théodore, furent aussi abandonnés. L'an 812, plusieurs Chrétiens moines & laïques s'enfuirent de Palestine & de toute la Syrie, ne pouvant souffrir les violences des Musulmans pendant cette anarchie. Ce n'étoit partout que meurtres & que brigandages. On étoit exposé à toute sorte d'infamies, & un assez grand nombre de Chrétiens souffrit le martyre. Plusieurs se réfugiérent dans l'Isle de Chypre, & de-là à Constantinople, où l'Empereur Michel le Begue & le Patriarche Nicéphore les reçurent avec beaucoup d'humanité. Le Patriarche donna un monastére considérable à ceux qui vinrent à Constantinople, & envoya à ceux qui demeurérent en Chypre un talent d'or, qui monte à soixante & quatre mille livres de notre monnoie. Policien Patriarche Melquite d'Alexandrie, qui avoit envoyé des députés au septiéme Concile, tint ce Siége quarante-six ans & mourut au commencement du neuviéme siécle. Comme il étoit habile médecin, & qu'il avoit guéri par ses remédes une personne que le Calife aimoit, il obtint des lettres pour rentrer dans toutes les églises que les Jacobites avoient usurpées sur les Melquites, ce qui fut exécuté. Pendant la guerre civile qui suivit la mort du Calife Aaron, Alexandrie fut prise & pillée, & les monastéres voisins furent brûlés.

II.

Almamon qui avoit succédé à Aaron dans la dignité de Calife, aimoit fort les Lettres

II. Les Musulmans com-

mencent à étudier sous le regne d'Almamon.

& les Savans ; ce fut principalement sous son Regne, que les Musulmans commencérent à s'appliquer à l'étude. Ils n'avoient d'abord voulu étudier que leur loi, leur langue, & un peu de médecine, & ils demeurerent en cet état sous les Califes Ommiades. Almansor, second des Abbasides, étudia de plus la Philosophie & l'Astronomie ; mais Almamon son petit-fils poussa ces études beaucoup plus loin. Il fit des dépenses extraordinaires pour amasser les livres les plus curieux écrits en syriaque & en grec, afin de puiser la science dans les sources, & il pria les Empereurs Grecs de lui envoyer ce qu'ils en avoient. Il fit ensuite chercher les meilleurs interprétes, & les chargea de les traduire en Arabe. Il excita ses sujets à les étudier & à faire des conférences auxquelles il assistoit. Il favorisoit les Savans de quelque Religion qu'ils fussent. Il recevoit avec reconnoissance les présens qu'ils lui faisoient de leurs Ouvrages. En peu de temps il eut tout ce qu'il y avoit de plus rare chez les Chrétiens Orientaux de toutes les sectes. Il s'appliqua sur-tout à l'Astronomie, & laissa des tables du mouvement des astres qu'il avoit faites lui-même : aussi eut-il à sa Cour plusieurs Astronomes célébres. Mais ils poussoient cette étude jusqu'à l'Astrologie judiciaire ; & cette superstition si ancienne & si ridicule, fit depuis ce temps de nouveaux progrès. Almamon embrassa la doctrine des Motazales, espéce d'hérétiques parmi les Musulmans, qui mêloient à la Religion une philosophie très-subtile, prétendant qu'on ne devoit en aucune sorte distinguer les attributs de Dieu de son essence, ni dire que Dieu sait par sa science ou qu'il juge par sa justice, mais par son essen-

III. Idée générale de leurs études.

Depuis ce temps-là les Musulmans continuerent de cultiver les sciences. Ils ont eu un nombre incroyable de gens habiles, surtout des Arabes & des Persans, & ils ont écrit de quoi remplir de grandes bibliothéques. Ils étudiérent avec ardeur les traditions qu'ils attribuoient à Mahomet & à ses premiers disciples, les vies de leurs prétendus saints, les cas de conscience sur leurs pratiques de Religion, comme la priére, les purifications, le jeûne, le pélerinage. Ils s'appliquérent aussi à leur Théologie scholastique, où ils examinent tant de questions subtiles sur les attributs de Dieu. D'autres étudioient l'Alcoran & ses commentaires, plutôt en Jurisconsultes qu'en Théologiens, pour y trouver la décision de leurs différends; car ce livre est leur unique loi, même pour le temporel. La langue Arabe étoit alors la langue des Savans, & de là plûpart des peuples dans tout ce vaste Empire, & c'est par-tout la langue de leur Religion. Ils l'étudioient sur-tout dans l'Alcoran; & pour apprendre mieux cette langue par l'usage, les curieux alloient de toutes parts à la ville de Bassora, qui étoit pour eux ce qu'étoit Athenes pour les anciens Grecs.

IV. Leur horreur de l'idolâtrie.

Les Musulmans avoient une telle horreur de l'idolâtrie, qu'ils ne croyoient pas qu'il leur fût permis de prononcer seulement les noms des faux dieux; & entre tant de milliers de volumes qu'ils ont écrits, à peine y en a-t-il quelqu'un où ces noms se trouvent. Ils étoient donc infiniment éloignés d'étudier toutes ces fables extravagantes & dangereuses, dont nos poëtes modernes ont été si curieux, & qu'on a tant de soin de faire apprendre aux jeunes gens. Ce même éloignement qu'ils avoient de l'idolâtrie, les empêchoit de cultiver la

Poësie, la Peinture & la Sculpture. Ces arts pouvoient s'exercer sans le secours des fables des payens; mais les Musulmans craignoient qu'insensiblement les Poëtes & les Peintres ne ramenassent le goût des folies du paganisme. Une triste expérience nous apprend que leur crainte n'étoit que trop fondée; car dans les pays mêmes qui sont en possession de la vraie Religion, en France, en Espagne, en Italie; les poësies, les ouvrages de peinture & de sculpture, ne présentent que trop souvent des objets indignes de sages payens, & rappellent toute la corruption & toutes les horreurs de l'idolâtrie. Les Arabes Musulmans pour qui nous avons tant de mépris, & que nous regardons comme des gens ignorans & grossiers, étoient en cela beaucoup plus spirituels que nous, & ont donné aux Chrétiens une leçon dont il seroit à souhaiter qu'ils eussent profité.

V. Sciences auxquelles ils s'appliquoient.

A l'égard de l'éloquence & de la Politique, qui sont nées dans les républiques les plus libres, la forme du gouvernement des Musulmans ne leur donnoit pas lieu de les étudier avec soin. Ils vivoient dans un Empire entiérement despotique; où il ne falloit ouvrir la bouche que pour flatter son Prince & applaudir à toutes ses pensées; & où l'on n'étoit pas en peine de chercher ce qui étoit le plus avantageux à l'Etat, mais les moiens d'obéir à la volonté du Maître. Il n'y eut donc point d'autres livres des anciens qui fussent à leur usage, que ceux des Mathématiciens, des Médecins, & des Philosophes. Mais comme ils se soucioient peu de Politique & d'Eloquence, Platon ne leur convenoit pas. Aristote fut beaucoup plus de leur goût avec sa Dialectique & sa

Métaphysique ; aussi l'étudiérent-ils avec une ardeur incroyable. Ils s'appliquérent encore à sa Physique, sur tout aux huit livres qui ne contiennent que les principes généraux ; car ils goûtoient moins la Physique particuliére, qui a besoin d'observations & d'expériences, & qui néanmoins est plus sûre & sans comparaison plus utile. L'étude de la Médecine étoit chez eux fort superficielle. Ils avoient une tradition de remedes qu'ils n'examinoient pas. Ils ne connoissoient presque point l'Anatomie, qui est néanmoins si nécessaire. Mais ils faisoient grand cas de la Chimie, qu'on dit même qu'ils ont inventée. Ils y ont mêlé tous les vices que l'on a tant de peine à en séparer encore à présent, la vanité des promesses, l'extravagance des raisonnemens, la superstition des opérations, & tout ce qui a produit les charlatans & les imposteurs. Pour les Mathématiques, les Princes mêmes Musulmans en faisoient leurs délices, & ils en ont perfectionné les parties les plus utiles, comme la Géométrie & l'Arithmétique. Ils ont inventé l'Algebre & le Zéro pour multiplier par dix, qui a rendu les opérations d'Arithmétique si faciles.

III.

VI. Guerre entre l'Empereur & les Musulmans. Amorion prise par ces Infidéles.

L'an 838, l'Empereur Théophile qui faisoit la guerre aux Musulmans, s'avança dans la Syrie, ravageant tout le pays & emmenant un grand nombre de captifs. Enfin il assiégea Sozopetra où étoit né le Calife Moutasein. Ce Calife écrivit à Théophile, pour le prier d'épargner cette ville à sa considération, mais il ne fut pas écouté. Théophile prit la ville & la ruina ; il tua une partie des habitans, & mit les autres en captivité. Le Calife en fut telle-

ment indigné, qu'il leva beaucoup plus de troupes que n'avoit fait aucun de ses prédécesseurs, & fit écrire sur les boucliers de ses soldats, Amorion, pour marquer qu'il en vouloit à cette ville, qui étoit la patrie de Théophile. On conseilloit à cet Empereur d'en sauver les habitans en les faisant passer ailleurs. Mais il crut qu'il étoit de son honneur de la défendre, & il y mit le Patrice Aërius Gouverneur d'Orient, avec deux des plus vaillans capitaines de l'Empire. Ils défendirent si bien la ville, que le Calife y perdit soixante & dix mille hommes, quoique le siége ne durât que treize jours. Enfin le Calife l'attaqua par un endroit foible & la prit d'assaut. Il passa au fil de l'épée tous les habitans & les soldats, excepté les chefs & les officiers, qu'il envoya à Bagdad. Quad il y fut revenu, il les fit mettre aux fers avec les entraves aux pieds dans une prison affreuse, où on ne voyoit pas le moindre jour en plein midi. On leur y donnoit un peu de pain & d'eau pour nourriture, la terre pour lit, & pour habits des haillons pleins de vermine.

VII. Les Musulmans s'efforcent de pervertir les Chrétiens.

Quand on les vit affoiblis & languissans, on commença à les solliciter de changer de Religion. Le Calife leur envoya des Docteurs qui passoient pour les plus habiles des Musulmans. Ils témoignoient avoir été attirés par la compassion, & ils apportoient aux prisonniers de l'argent & des habits pour les gagner. Car le Calife disoit qu'il comptoit pour rien la conquête d'une ville en comparaison de celle des ames. Comme les Chrétiens rejettoient avec horreur la proposition de renoncer à Jesus-Christ, les Musulmans les conjuroient de les écouter, & d'user seulement d'un peu

condescendance & de dissimulation. Il en venoit d'autres sous le même prétexte, de leur faire l'aumône, qui les plaignoient jusqu'à verser des larmes sur leur triste situation. Quel dommage, disoient-ils, que des hommes pleins d'esprit & de courage, & de la plus grande noblesse, soient chargés de fers! Il ne faut pas s'étonner que des gens d'un tel mérite ne connoissent point la vérité. Leur ignorance vient du défaut d'instruction. Ils les pressoient ensuite de changer de Religion, & de suivre celle du grand prophéte Mahomet.

Quelque temps après, il en vint encore d'autres du nombre des Faquirs ou moines Musulmans, qui donnerent aussi l'aumône aux captifs, & les embrassérent avec de grands témoignages d'amitié. Ils s'assirent ensuite, & crurent leur proposer un argument sans réplique, en leur disant: Un Dieu juste n'accorde pas sa puissance & sa protection à ceux qui ne le servent pas selon sa volonté: puisqu'il nous favorise & nous assujettit les Romains, & qu'il nous donne des terres fertiles & des armées victorieuses, il en faut conclure que nous observons ses commandemens, & que nous lui rendons un culte qui lui est agréable. Les Chrétiens répondirent que les avantages temporels ne décidoient rien en faveur de la Religion. Vos conquêtes, dirent-ils, ne sont pas plus étendues que celles des Perses, qui ont subjugé presque tout le monde; des Grecs, qui ont vaincu les Perses; & des anciens Romains, dont l'Empire étoit si étendu. Suivoient-ils la vraie Religion? N'étoient-ils pas plongés dans l'idolâtrie? Dieu donne quelquefois la victoire à ceux qui le servent; souvent aussi il permet qu'ils soient vaincus quand ils l'offensent,

pour les châtier par la main des méchans. Il en faut revenir au fond, & examiner quelles ſont les preuves de la miſſion de Mahomet. Les Chrétiens demeurerent ſept ans entiers dans cette horrible priſon. Ils rendoient graces à Dieu de ce qu'il leur donnoit ce moyen d'expier leurs péchés paſſés, & prioient pour la converſion des Muſulmans. L'Empereur Théophile fut ſi affligé de la priſe d'Amorion, & du refus que fit le Calife de recevoir la rançon des priſonniers, qu'il en mourut de chagrin.

IV.

VIII. Les Muſulmans s'étendent & font des Colonies.

Les Muſulmans d'Eſpagne & d'Afrique exécutérent de leur côté les arrêts de la juſtice divine ſur les Chrétiens qui s'affoibliſſoient toujours de plus en plus. Comme ils ſe trouvérent trop reſſerrés en Eſpagne dont pluſieurs provinces ſont ſtériles, ils ſongerent à faire des colonies Ils aborderent en pluſieurs Iſles ſans trouver aucun vaiſſeau qui s'opposât à leur deſcente, parce qu'on les avoit tous raſſemblés pour la défenſe de Conſtantinople. Ayant remarqué que le terroir de l'Iſle de Crete étoit excellent, ils y revinrent l'année ſuivante; & auſſi-tôt qu'ils furent débarqués, leur chef fit brûler les vaiſſeaux pour les obliger de s'y établir. Ils défirent Photin que l'Empereur avoit envoyé contre eux, & bâtirent la ville de Candie, dont toute l'Iſle a pris le nom. Ils aſſujettirent trente villes, dont une ſeule conſerva la Religion chrétienne. L'Evêque de Gortyne nommé Cyrille, ſouffrit le martyre pour n'avoir pas voulu renoncer à Jeſus-Chriſt. D'un autre côté les Muſulmans d'Afrique entrerent en Sicile l'an 820 & prirent Palerme. Etant enſuite devenus maîtres de toute la Sicile, ils firent de fréquentes deſcentes en Calabre

en Lombardie. Ce fut pour s'opposer à leurs incursions, & pour assurer l'embouchure du Tibre, que le Pape Gregoire IV entreprit de rebâtir la ville d'Ostie tombée en ruine. Il la nomma de son nom Gregoriopolis. Aucun de ses prédécesseurs n'avoit fait un aussi grand ouvrage pour l'utilité publique.

Les Chrétiens Jacobites ou Eutichiens témoignerent du zéle pour s'étendre. Leur Patriarche Joseph ordonna des Evêques, & les envoya en Afrique. Il paroît assez clairement que les Abissins ou peuple d'Etyopie, étoient en communion avec lui. Le Patriarche Melquite & les Chrétiens qui étoient sous sa conduite étoient plus odieux aux Musulmans, parce qu'ils passoient pour plus dévoués à l'Empereur Romain, dont ils suivoient la Religion.

IX. Origine des Turcs.

L'histoire nous apprend que la plûpart des princes chefs de la religion des Musulmans étoient foibles, cruels, débauchés, & gouvernés par leurs officiers. Les Turcs profiterent de la foiblesse des Califes pour se faire redouter: c'étoit le nom qu'on donnoit aux habitans du Turkestan frontiere de la Tartarie. Ils eurent toute l'autorité sous le Calife Montaz, & ils firent donner le gouvernement d'Egypte à Ahmed dont le pere avoit été esclave Turc. Il avoit le cœur grand, mépriſoit les mœurs grossieres des Turcs, aimoit à laisser par-tout des preuves de sa libéralité & de sa magnificence. Il gouverna en Souverain l'Egypte & la Syrie pendant quinze ans. Les Chrétiens gémissoient dans l'Empire des Musulmans sous une dure servitude. On les accabloit d'impôts, & la plûpart étoient réduits à l'aumône.

ARTICLE V.

Schisme de Photius. Huitiéme Concile général.

I.

I. S Ignace Patriarche de Constantinople.

APrès la mort de saint Méthodius, saint Ignace fut mis sur le Siége de Constantinople. Il étoit fils de Michel qui céda l'Empire l'an 813 à Leon l'Arménien, & de Précopia fille de l'Empereur Nicephore. Il étoit le dernier de leurs enfans, & s'appelloit d'abord Nicetas; mais quand son pere perdit la Couronne, il se fit couper les cheveux & prit le nom d'Ignace, comme nous l'avons dit. Il étoit alors âgé de quatorze ans, & il donna dès ce temps-là des marques de la grande sainteté qu'on devoit un jour admirer en lui. Ayant embrassé la vie monastique, il fit de tels progrès dans la vertu, qu'après la mort de son Abbé il fut forcé de prendre sa place. Il établit des monastéres dans les trois Isles, de Platos, Hyatros, & Térébinthe, que l'on nommoit les Isles du Prince. Il fut ordonné prêtre par Basile Evêque de Paros dans l'Hellespont, qui avoit beaucoup souffert dans la persécution des Iconoclastes. Comme ceux qui honoroient les saintes Images ne vouloient point communiquer avec les Iconoclastes, on menoit de Constantinople & des villes voisines de Bythinie les enfans au Prêtre Ignace pour les baptiser. Il instruisoit tous ceux qui s'adressoient à lui, & les fortifioit contre les

artifices & les violences des hérétiques. Il assistoit aussi ceux qui étoient persécutés, empriſonnés, bannis, & dépouillés de leurs biens. Il étoit aidé dans ses bonnes œuvres par sa mere & sa sœur, qui vécurent long-temps, & qui consacrerent leurs richesses au soulagement de tous ceux qui souffroient pour la Foi. Saint Ignace avoit environ quarante-huit ans, quand il fut élevé sur le Siége de Constantinople, qu'il tint plus de trente ans, en y comprenant le temps de l'usurpation de Photius.

II. Son exil. Lâcheté des Evêques.

Nous avons dit que Bardas oncle du jeune Empereur Michel, & qui gouvernoit l'Empire, menoit une vie fort déréglée, tandis qu'il travailloit à rétablir les études à Constantinople. Le Patriarche Ignace ne put souffrir le scandale que ce Prince donnoit à tout l'Empire. Il avertit Bardas en particulier, & le conjura d'avoir pitié de son ame; mais les charitables avis du saint Pasteur ne servirent qu'à l'irriter de plus en plus. S'étant présenté dans l'égliſe pour participer aux saints Myſtéres le jour de l'Epiphanie de l'an 858, le Patriarche lui refusa la Communion, & Bardas en fureur le menaça de lui passer son épée au travers du corps. Saint Ignace de son côté le menaça de la colere de Dieu. Depuis ce temps-là Bardas ne chercha qu'à rendre le Patriarche suspect & odieux à l'Empereur Michel, & enfin il le fit exiler dans l'Isle Térébinthe. A peine y avoit-il été trois jours, qu'on lui envoya les Evêques qui passoient pour les plus considérables, afin de l'engager à s'accommoder au temps & à donner la démission de sa dignité. Ces mêmes Evêques avoient promis par écrit & avec le serment le plus sacré de ne jamais déposer Ignace. Néanmoins étant venu trou-

ver le saint Patriarche, ils firent tous leurs efforts & employerent les promesses & les menaces, pour l'obliger à donner sa démission par écrit. Il demeura inébranlable. Cependant plusieurs Evêques se plaignoient de l'injustice qu'on faisoit à Ignace, & menaçoient de ne point reconnoître pour Patriarche le successeur qu'on prétendoit lui donner, ce qui causeroit un schisme. Pour éviter cet inconvénient, Bardas les prit en particulier, & promit à chacun d'eux le Siége de Constantinople, s'ils vouloient abandonner Ignace. Ces Evêques lâches & ambitieux y consentirent à ce prix. Bardas leur dit que l'Empereur leur tiendroit parole, mais que quand il les feroit venir pour leur offrir le Siége de Constantinople, ils devoient par modestie faire semblant de le refuser. Ils en convinrent : l'Empereur les manda chacun séparément, leur offrit la place d'Ignace ; ils refuserent & ils furent pris au mot : ainsi ils firent inutilement une si indigne bassesse.

II.

III. Photius intrus sur le Siége de Constantinople. Ses violences. Souffrances de S. Ignace & de ceux qui lui étoient attachés.

La Cour choisit pour Patriarche de Constantinople le fameux Photius, dont nous ferons bien-tôt le portrait. Ignace fut enlevé à la sollicitation de Photius & enfermé dans une étable de chévres. Il fut ensuite transféré dans un fauxbourg près de Constantinople, où on le frappa si cruellemnnt au visage, qu'on lui fit tomber les dents. On lui mit des entraves aux pieds, & on l'enferma dans une étroite prison. Tous ces indignes traitemens tendoient à extorquer de lui un acte de démission, par lequel il parût qu'il avoit quitté volontairement son Siége. Plusieurs Evêques prirent sa défense & anathématiserent Photius. Mais ce

ambitieux de son côté appuyé de l'autorité de l'Empereur, assembla un Concile dans l'église des Apôtres, & prononça une sentence de déposition contre Ignace qui étoit absent. Il déposa aussi quelques Evêques qui eurent la générosité de lui reprocher son injustice, & les fit mettre dans une prison du Palais, qui étoit très-infecte. Saint Ignace y étoit avec eux chargé de chaînes, & d'autres étoient dans la prison du Prétoire. Enfin il fut exilé à Mytilene dans l'Isle de Lesbos. On chassa de Constantinople tous ceux qui étoient soupçonnés de lui être attachés : plusieurs furent déchirés de coups ; l'un d'eux eut la langue coupée, parce qu'il parloit trop librement. Comme Photius voyoit que plusieurs murmuroient d'une procédure si irréguliere, dans laquelle on avoit foulé aux pieds toutes les régles, il s'avisa d'envoyer des Légats à Rome, & de prier le Pape Nicolas d'en envoyer de son côté à Constantinople sous prétexte d'éteindre les restes de l'héréſie des Iconoclastes, mais en effet pour faire autoriser par les Légats Romains la déposition d'Ignace. Ce fourbe marquoit au Pape, qu'Ignace ayant représenté qu'il ne pouvoit plus exercer ses fonctions à cause de sa vieillesse & de sa mauvaise santé, avoit quitté l'église de Constantinople, s'étoit retiré dans un monastére qu'il avoit fondé, où l'Empereur & lui-même (Photius) lui rendoient tous les honneurs convenables.

IV. Légats du Pape à C. P. Violence qui leur est faite.

L'Empereur Michel écrivit aussi au Pape, lui envoya une ambassade fort honorable avec de très-riches présens pour l'église de saint Pierre. Il y avoit parmi ces présens une patêne & un calice d'or ornés de pierreries. Per-

sonne n'alla à Rome de la part d'Ignace, parce que ses ennemis ne le permirent pas. Le Pape Nicolas, qui ignoroit tout ce qui s'étoit passé à Constantinople, se tint sur ses gardes, & ne voulut rien faire qu'avec maturité. Il envoya deux Légats avec ordre de condamner les Iconoclastes, mais de se borner dans l'affaire d'Ignace à faire des informations juridiques, afin d'en faire ensuite leur rapport à Rome. Quand les Légats furent arrivés à Constantinople, on ne les laissa parler à personne pendant trois mois, de peur qu'ils n'apprissent de quelle maniere Ignace avoit été déposé. Ensuite on leur déclara que s'ils ne se rendoient aux volontés de l'Empereur, on les enverroit en exil, où ils seroient réduits à la plus affreuse misere. Après huit mois de résistance les Légats se rendirent.

V. Concile très-nombreux dans lequel S. Ignace est déposé.

Cependant le Patriarche Ignace fut rappellé de Mitylene, & remis dans l'Isle de Térébinthe où il souffrit plusieurs mauvais traitemens. Dans le même temps une nouvelle nation de Scythes très-cruelle nommée Ros, c'est-à-dire, les Russes, firent des incursions à l'entrée du Pont-Euxin. Ils pilloient les maisons & tuoient les hommes, jusqu'aux Isles les plus voisines de Constantinople. Ils ravagerent aussi les monastéres d'Ignace, & firent mourir à coups de haches vingt-deux de ses plus fidéles domestiques. Le saint Evêque l'ayant appris, se contenta de dire ces paroles de Job: Que le nom du Seigneur soit béni. Vers le même temps, c'est-à-dire, en 861, Photius fit assembler un Concile à Constantinople dans l'église des Apôtres, où se trouverent trois cens dix-huit Evêques, entre lesquels étoient les Légats du Pape. L'Empereur y assistoit, avec tous les

Magistrats & un peuple innombrable. Ignace eut ordre de se rendre à ce Concile. Il se revêtit de l'habit de Patriache, & marcha à pied, accompagné de plusieurs Evêques, d'un nombre de Prêtres, de beaucoup de moines & de laïques. L'Empereur lui envoya défendre sous peine de la vie lorsqu'il étoit dans la rue, de se présenter autrement qu'en habit de simple moine. Ignace obéit, & fut mené dans le Concile. L'Empereur commença par le charger d'injures, & le pressa ensuite de donner sa démission. Mais comme on ne put l'obtenir, on le renvoya. On le cita pour les autres sessions. Ignace dit qu'il n'iroit point, parce qu'on ne faisoit rien selon les régles. Il reprocha aux Légats du Pape d'avoir reçu les présens de Photius usurpateur de son Siége, & demanda d'être mené au Pape. Il lui écrivit une lettre qu'il prioit qu'on lui fît rendre, où il alléguoit la lettre du Pape Innocent en faveur de saint Chrysostome.

Dix jours après, on mena Ignace au Concile, & on produisit contre lui soixante & douze témoins que l'on avoit préparés depuis long-temps. On les fit venir l'un après l'autre, & ils jurerent qu'Ignace avoit été ordonné sans aucun décret d'élection. Après plusieurs disputes, le Concile prononça contre lui la sentence de déposition. Un soudiacre, qu'Ignace avoit interdit de ses fonctions à cause de sa mauvaise conduite, lui ôta par derriere le pallium & les autres habits sacrés, en criant qu'il étoit indigne du sacerdoce, selon la formule de la déposition. Les Légats du Pape crierent de même, & Ignace demeura couvert de haillons que l'on avoit mis exprès par dessous. On tint ensuite une autre séance, où l'on traita du

culte des Images, mais seulement pour sauver les apparences; car c'étoit le prétexte dont on s'étoit servi pour engager le Pape à envoyer des Légats, quoiqu'il n'y eût presque plus d'Iconoclastes. On fit aussi dans cette séance dix-sept canons dont la plûpart regardent les moines & les monasteres.

III.

VI. Souffrances de S. Ignace. Sa requête au Pape.

Photius fit ensuite enfermer Ignace dans le sépulcre de Constantin Copronyme, en la même église des Apôtres, où il le livra à trois hommes cruels qui le frapperent sur le visage, le dépouillerent pendant un froid fort rude, & l'étendirent sur le marbre en forme de croix. Il fut quinze jours dans cette prison, & on lui en fit passer huit sans lui donner aucune nourriture, & sans le laisser ni dormir ni s'asseoir. Enfin ces hommes barbares auxquels Photius avoit confié le saint Evêque, le monterent sur le coffre de marbre où étoit le corps de Copronyme, & qui étoit en forme de bierre. Après l'y avoir assis, ils lui attacherent aux pieds de grosses pierres, & accompagnerent ces tourmens d'injures & de railleries. Après qu'il eût passé toute la nuit dans cette cruelle posture, ils le détacherent & le firent tomber si rudement, que le pavé fut teint de son sang. Lorsqu'il étoit en cet état & qu'il pouvoit à peine respirer, un de ses trois bourreaux lui prit la main de force, & lui fit marquer une croix sur un papier qu'il tenoit, & qu'il porta ensuite à Photius qui y ajoûta ces mots: Ignace indigne Patriarche de Constantinople, je confesse que je suis monté sur ce Siége sans décret d'élection, & que j'ai gouverné tyranniquement. Après qu'on eût envoyé à l'Empereur cete prétendue souscription, Ignace fit

délivré de sa prison, & eut un peu de relâche. Ce fut alors qu'on croit qu'il fit sa requête au Pape. Elle fut composée par le moine Théognoste, au nom d'Ignace, de dix Métropolitains, de quinze Evêques, & d'un très-grand nombre de prêtres & de moines. Ignace y raconte la persécution qu'il avoit soufferte, & prie le Pape de prendre la défense de l'innocence opprimée, à l'exemple de ses prédécesseurs. Cette requête fut portée au Pape par Théognoste même, qui fit le voyage de Rome secretement, & sans avoir aucun scrupule de mettre un habit séculier, afin d'être moins connu. Il instruisit le Pape de tout ce qui s'étoit passé.

VII. Fuite du saint Patriarche.

Cependant Photius n'étant pas encore content, conseilla à l'Empereur de faire ramener Ignace à l'église des Apôtres, de le faire monter sur l'ambon pour y lire sa déposition & l'anathématiser lui-même, & ensuite de lui faire arracher les yeux & couper la main. Le jour de la Pentecôte Ignace vit tout d'un coup sa maison environnée d'une multitude de soldats armés. Alors pour se dérober à la fureur de son persécuteur, il prit l'habit séculier d'un pauvre esclave, mit sur ses épaules un bâton où pendoient deux corbeilles, & sortit ainsi comme un pauvre payſan à la faveur de la nuit, sans être apperçu de ses gardes. Il marchoit pendant en larmes, accompagné d'un de ses disciples nommé Cyprien. Il passa sans être découvert, dans les Isles de la Propontide, changeant souvent de demeure, & se cachant dans les cavernes, les montagnes & les lieux déserts, où il souffroit de grandes incommodités, & vivoit des aumônes des fidéles, tout Patriarche qu'il étoit & fils d'Empereur. Pho-

tius ayant manqué son coup, le faisoit chercher dans tous les monasteres & toutes les villes. Il envoya même six vaisseaux légers pour chercher Ignace dans toutes les Isles & sur toutes les côtes, avec ordre, si on le trouvoit, de le faire mourir comme un rebelle qui renversoit l'Etat. Il fut plusieurs fois rencontré, mais son habit d'esclave empêcha toujours qu'il ne fût reconnu.

VIII. Trèmblement de terre à C. P.

Pendant que le saint Patriarche souffroit une persécution si cruelle, la ville de Constantinople fut agitée d'un grand tremblement de terre qui dura quarante jours. Tout le peuple crioit que Dieu vengeoit les injustes violences exercées contre Ignace. L'Empereur même & Bardas effrayés jurerent publiquement de ne lui faire aucun mal, ni à celui qui l'auroit caché, & qu'il pouvoit retourner en sûreté dans son monastere. Alors Ignace se découvrit, eut permission de vivre èn liberté dans son monastere, & le tremblement de terre cessa aussi-tôt.

Retour de S. Ignace.

Il est justifié à Rome. Il est rétabli sur son Siége & Photius chassé.

En 863, le Pape Nicolas ayant appris la prévarication de ses Légats à Constantinople, assembla à Rome un Concile de plusieurs Provinces. L'Evêque Zacharie, le seul des Légats qui étoit présent, (car l'autre étoit en France) fut convaincu même par sa confession d'avoir consenti à la déposition d'Ignace & d'avoir communiqué avec Photius. Le Concile le déposa & l'excommunia; & on remit à un autre Concile le jugement du Légat absent. Ce même Concile condamna Photius & déclara Ignace injustement condamné. Photius fut chassé du Siége de Constantinople aussi-tôt après la mort de l'Empereur Michel, & Ignace fut solemnellement rétabli. L'Empereur Basile l'honora à proportion de ce qu

avoit été humilié. Ignace se servit de la confiance que l'Empereur avoit en lui, pour l'engager à assembler un Concile œcuménique, afin de remédier à tant de scandales. Ce fut le huitiéme Concile général, dont nous parlerons bien-tôt, & auquel S. Ignace eut la consolation d'assister avant sa mort.

IX. Mort de S. Ignace. Ses miracles.

Ce saint Patriarche âgé de près de quatre-vingts ans tomba malade, & en peu de jours fut à l'extrémité. Au milieu de la nuit, comme on disoit l'Office près de lui, le lecteur lui demanda sa bénédiction selon la coutume. Ignace fit le signe la croix sur sa bouche, & dit d'une voix mourante : De quel saint honore-t'on aujourd'hui la mémoire ? On lui répondit, de saint Jacques frere du Seigneur, votre ami. Il répondit avec un grand sentiment d'humilité : C'est mon maître. Il dit ensuite adieu aux assistans, prononça la bénédiction, & expira aussi-tôt. C'étoit l'an 878 le vingt-quatriéme d'Octobre, jour auquel les Grecs font la fête de saint Jacques le mineur. On revêtit le corps de saint Ignace de son habit Pontifical, & par-dessus on mit le pallium de saint Jacques qu'on lui avoit envoyé de Jerusalem quelques, années auparavant. On enferma le saint corps dans un cercueil de bois, & on le porta à sainte Sophie pour faire sur lui les prieres ordinaires. Les tréteaux sur lesquels il avoit été posé, & le drap qui le couvroit, furent mis en pieces par le peuple, pour être gardés comme des reliques. On transféra le corps à l'église de Menas, où il fut quelque temps en dépôt, & les femmes possédées du démon y furent délivrées. On le mit ensuite dans une barque, & le passa à l'église de saint Michel qu'il avoit bâtie, & on l'enterra dans un tombeau de

marbre, où il se fit plusieurs miracles. L'Eglise Grecque & Latine honorent sa mémoire le jour de sa mort.

IV.

X. Caractere de Photius. Ses qualités humaines. Comment il s'éleve sur le Siége de C. P.

Photius étoit d'une naissance très-illustre. Il cultiva avec soin son esprit, naturellement grand & élevé. Ses richesses lui faisoient trouver facilement toute sorte de livres, & sa passion pour la gloire alloit jusqu'à lui faire passer les nuits à la lecture. Aussi devint-il le plus savant homme, non-seulement de son siécle, mais des précédens. Il savoit la grammaire, la poëtique, la rhétorique, la philosophie, la médecine, & toutes les sciences profanes. Il n'avoit pas négligé la science ecclésiastique; & quand il se vit en place, il s'y rendit très-habile. Il avoit à la Cour deux grandes charges, celle de premier Ecuyer & celle de premier Secrétaire. Mais que sert-il à l'homme de posséder tous ces avantages humains, s'il n'a pas le don qui apprend à en faire un bon usage? La naissance, l'esprit, la science, les richesses, les dignités se trouvoient réunies dans Photius; mais ces qualités qui paroissent aux hommes si estimables, n'ont pas empêché que celui qui les possédoit, n'ait été regardé par la postérité comme un monstre qui a fait un abus criminel des talens qu'il n'avoit reçus que pour les consacrer à la gloire de Dieu, & pour les faire servir à sa propre sanctification. Quoiqu'il ne fût que simple laique lorsque saint Ignace fut chassé du Siége de Constantinople, Bardas le fit nommer par la Cour pour le remplir. Comme ce n'étoit [illegible] moins qu'une election canonique, tous les Evêques s'y opposerent d'abord, & en élurent trois autres d'un consentement unanime. La C[illegible]

les gagna peu à peu excepté cinq, qui réſiſterent plus long-temps. Mais ces cinq voyant que la multitude des Evêques avoit cédé, craignirent d'être écraſés étant en ſi petit nombre. Ils céderent donc, mais à condition que Photius embraſſeroit la communion d'Ignace, l'honoreroit comme ſon pere, & ne feroit rien d'important ſans ſon conſentement. Photius le promit; & à ces conditions il fut ordonné par Gregoire de Syracuſe qu'Ignace avoit dépoſé à cauſe de ſes crimes. De laïque il fut fait Evêque en ſix jours. Le premier jour on le fit moine, le ſecond lecteur, le troiſiéme ſoudiacre, le quatriéme diacre, le cinquiéme prêtre, & le ſixiéme qui fut le jour de Noël de l'an 858. on l'ordonna Patriarche de Conſtantinople.

XI. Violences de Photius. Sa profonde diſſimulation. Ses lettres artificieuſes au pape.

Deux mois n'étoient pas encore paſſés depuis ſon ordination, qu'il commença malgré ſes promeſſes & ſes ſermens de perſécuter tous les eccléſiaſtiques qui étoient attachés à Ignace, les faiſant fouetter & déchirer de coups. Il employoit enſuite les careſſes, les préſens & les promeſſes, pour gagner ceux que les mauvais traitemens ne pouvoient abbattre. Pendant qu'il exerçoit ces violences, voici de quelle maniere ce parfait hypocrite écrivoit au pape Nicolas. Quand je penſe, diſoit-il, à la grandeur de l'Epiſcopat, à la foibleſſe humaine, & à la mienne en particulier, j'ai toujours été ſurpris qu'il puiſſe ſe trouver quelqu'un qui veuille ſe charger d'un poids ſi accablant. Je ne puis exprimer quelle eſt ma douleur de me voir chargé moi-même. Mon prédéceſſeur ayant quitté ſa dignité, le Clergé, les métropolitains aſſemblés, & ſur-tout l'Empereur plein de bonté pour les autres & cruel

pour moi ſeul, ſe ſont jettés ſur moi ; & ſans avoir égard à mes raiſons & à ma réſiſtance, m'ont forcé de me charger de l'Epiſcopat. Ainſi malgré mon déſeſpoir & mes larmes, ils l'ont emporté. Photius met enſuite ſa profeſſion de Foi, qui eſt entiérement catholique, & où il ſpécifie les ſept Conciles généraux. Il reçut du Pape une réponſe à laquelle il ne s'attendoit pas. Son élection n'y étoit point confirmée, non plus que la condamnation du Patriarche Ignace. Il chargea donc l'Ambaſſadeur que l'Empereur envoyoit à Rome, d'une lettre où il plaidoit ſa cauſe avec tous les artifices de ſa rhétorique. Nous rapportons volontiers les paroles d'un homme qui eſt devenu ſi fameux, & qu'on ne ſauroit aſſez connoître. Il eſt bon de rapprocher ſes paroles de ſes actions : c'eſt le moyen d'avoir de lui une idée juſte. Rien, dit-il, n'eſt plus précieux que la charité, qui reconcilie les peres avec les enfans, & réunit les perſonnes les plus oppoſées. C'eſt elle qui m'a appris à ſouffrir patiemment les reproches piquans de votre Sainteté, & de ne les attribuer qu'à votre zéle pour la diſcipline de l'Egliſe. Mais en uſant de la liberté qui doit être entre des freres, & entre les peres & les enfans, je vous écris pour me défendre & non pour vous contredire. Au lieu de me reprendre, vous deviez avoir pitié de moi, puiſque j'ai été forcé. Dieu à qui rien n'eſt caché ſait la violence que j'ai ſoufferte. On m'a mis en priſon comme un criminel ; on m'a donné des gardes ; on m'a élu malgré moi. Je pleurois, je m'affligeois, tout le monde le ſait. Ne devois-je donc pas plutôt recevoir des conſolations que des reproches ?

J'ai perdu la paix & les douceurs de la vie, que je goûtois chez moi au milieu d'une troupe de savans amis, dans l'étude des sciences & de la sagesse, & dans la recherche de la vérité. J'ai perdu ces avantages & beaucoup d'autres, & c'est la cause de mes larmes. Car je savois, avant même que de l'avoir éprouvé, les soins & les embarras de la place où je suis. Que n'ai-je point à souffrir en combattant la simonie, le peu de respect dans les églises, l'impénitence des pécheurs ? Je prévoyois ces peines, & c'est ce qui me faisoit fuir. Mais, dit-on, on a violé les canons qui défendent d'élever un laïque à l'Episcopat. Qui les a violés ? Celui qui a fait violence, ou celui qui l'a soufferte ? Il falloit résister. J'ai résisté & plus qu'il ne falloit ; & si je n'avois craint un plus grand malheur, j'aurois résisté jusqu'à la mort. Au reste l'église de Constantinople n'a point reçû jusqu'ici ces canons qu'on dit avoir été violé. C'étoit le concile de Sardique, & les Décrétales des Papes Celestin, Leon & Gelase, que le Pape Nicolas avoit alléguées dans sa premiere lettre à Photius. Il continue : Je pourrois en demeurer là ; car je ne prétends pas me justifier. Je n'ai jamais desiré cette place, & j'y demeure malgré moi. Mais il faut justifier nos peres Taraise & Nicephore. On dit qu'ils ont été ordonnés évêques contre les régles. Mais nous ne connoissons point ces régles. Chacun doit garder les siennes. Nous ne jeûnons qu'un Samedi ; les autres en jeûnent davantage. A Rome on ne trouve point de Prêtre marié : nous avons appris à ordonner prêtres ceux qui se contentent d'un seul mariage. Photius ajoûte : Bien loin de blâmer ceux que l'on choisit d'entre les laïques pour les élever à l'Episcopat, on de-

XII. Son hypocrisie.

vroit les combler de louanges d'avoir si bien vécu, qu'on les ait préféré à ceux qui étoient déja dans le Sacerdoce. Ce n'est ni l'habit, ni la figure des cheveux, ni la longueur du temps; c'est la bonne vie qui rend digne de l'Episcopat. Je ne le dis pas pour moi, qui n'avois ni l'habit, ni la sainte vie. Je le dis pour Tarasse mon grand oncle & pour Nicephore. Je le dis pour Ambroise, que les Latins auroient honte de condamner, lui qui est la gloire de leur pays, & qui a composé en leur langue tant d'Ecrits si utiles. Ils ne condamneront pas non plus Nectaire, s'ils ne veulent condamner avec lui le Concile qui confirma son ordination. Et néanmoins ils n'étoient pas même baptisés ni l'un ni l'autre.

XIII. Sa fourberie. Son indifférence à l'égard des impiétés de l'Empereur Michel. Zéle de l'Archevêque Basile.

En même-temps que Photius tenoit un langage si séduisant, il fut convaincu d'avoir fabriqué des lettres, & conduit toute une manœuvre dont à peine on croiroit un homme capable. Il engagea un misérable qui portoit l'habit de moine, & qui étoit inconnu à Constantinople, à lui remettre devant tout le monde une lettre que Photius lui-même avoit composée, en disant qu'il l'apportoit de la part du Pape. La fourberie fut découverte, & Photius tira des mains de la justice celui qui l'avoit servi, & lui procura même une charge considérable. Cet indigne Patriarche n'étoit pas moins criminel, en dissimulant les impiétés de l'Empereur Michel, qui se moquoit des plus saintes cérémonies de la Religion avec les compagnons de ses débauches. Basile Archevêque de Thessalonique, vieillard vénérable, eut le courage de l'en reprendre, à l'occasion d'un tremblement de terre qui arriva à Constantinople, disant que ses impiétés

roient la colere de Dieu. Mais l'Empereur irrité lui fit donner des soufflets si violens que les dents lui tomberent, & lui fit déchirer le dos à coups de fouet. Photius au contraire, faisoit assiduement sa cour à l'Empereur, & mangeoit à sa table avec ses bouffons sacrileges.

XIV. Photius condamné par le Pape qui écrit une belle lettre à l'Empereur.

Après que le Pape Nicolas eût condamné Photius dans un Concile, l'Empereur envoya à Rome une lettre remplie d'injures. Photius qui en étoit l'auteur, faisoit assez sentir à quels excès il étoit capable de se porter. Le Pape répondit à l'Empereur, & commença sa réponse par une priere, afin que Dieu lui inspirât ce qu'il devoit dire dans cette occasion. Comme l'Empereur témoignoit un grand mépris du Siége de Rome, le Pape en releve les priviléges. Ils sont, dit-il, établis de la propre bouche de Jesus-Christ. Ils ont été avant votre régne, & subsisteront après vous, & tant qu'il y aura des Chrétiens. Vous demandez que nous vous livrions des moines qui vous ont offensé. Ceux que vous désignez ne nous ont jamais dit aucun mal de vous. Vous ne les demandez que pour les maltraiter. Nous croyez-vous capables de les livrer? Les payens mêmes ne le feroient pas. Vous voulez nous épouvanter en nous menaçant de ruiner notre ville & notre pays. Mais nous nous appuyons sur la protection de Dieu; & tant que nous aurons un souffle de vie, nous ferons notre devoir. Le Pape conclut en exhortant l'Empereur à ne point entreprendre sur les droits de l'Eglise, comme l'Eglise n'entreprend point sur les droits de l'Empire. Jesus-Christ, dit-il, a séparé les deux Puissances, afin que les Empereurs chrétiens eussent besoin des Pontifes pour la vie éternelle, & que les Pontifes se

servissent des loix des Empereurs pour les affaires temporelles.

V.

XV. Photius travaille à s'accréditer de plus en plus. Moyens indignes qu'il employe.

La mort du Cesar Bardas ôta à Photius un puissant protecteur. Mais il ne perdit pas courage. Il sçut s'accommoder au temps, & il commença à se déchaîner contre Bardas après sa mort, autant qu'il l'avoit loué & flatté pendant sa vie. Cet habile courtisan travailla à gagner les bonnes graces de Basile, & ménageoit aussi Michel, ne sachant auquel des deux demeureroit la souveraine autorité. Cependant voyant que plusieurs se séparoient de sa communion depuis la sentence prononcée contre lui par le Pape Nicolas, il les persécuta ouvertement. Il dépouilloit les uns de leurs dignités, les autres de leurs biens; il en bannissoit quelques-uns, ou les faisoit mettre en prison, & plusieurs souffrirent divers tourmens. Il n'épargnoit ni l'âge, ni le sexe, ni la condition. Il chassa des hermites du mont Olympe, & fit brûler leurs cellules. Il fit enterrer jusqu'au milieu du corps un de ceux qui refusoient de communiquer avec lui. Pour se faire plus de partisans, Photius employa deux moyens; le premier de faire ordonner par l'Empereur, que tous les legs pieux laissés par testament seroient distribués par ses mains. Ainsi il paroissoit fort libéral; car on ne faisoit point toujours attention que c'étoit le bien d'autrui qu'il donnoit avec tant de générosité. L'autre finesse étoit d'obliger tous ceux qui venoient à lui pour apprendre les sciences profanes, de promettre par écrit qu'ils seroient toujours dans sa communion. Ainsi tous ses disciples, qui étoient en grand nombre, se trouvoient engagés à le soutenir, & il y avoit parmi eux des

personnes de la plus haute distinction. Ce goût de Photius, de vouloir enseigner les sciences profanes aux personnes de condition, est remarquable.

XVI. Le Pape Nicolas menace l'Empereur & Photius.

Cependant le Pape Nicolas envoya à Constantinople plusieurs lettres, dans lesquelles il protestoit qu'il ne communiqueroit jamais avec Photius, à moins qu'il n'abandonnât un Siége qu'il avoit usurpé. Vous assurez, dit le Pape en écrivant à l'Empereur, que sans notre consentement Photius ne laissera pas de garder son Siége, & d'être dans la communion de l'Eglise, & que nous ne rendrons pas meilleure la condition d'Ignace. Nous croyons au contraire, que l'Eglise n'oubliera pas les canons de Nicée, qui défendent aux uns de recevoir ceux qui ont été excommuniés par les autres. Nous croyons qu'un membre séparé ne subsistera pas long-temps, & que les autres suivront enfin leur chef. Au reste le S. Siége a fait ce qu'il a dû : le succès dépend de Dieu. Nous reçumes l'année derniére une lettre qui porte votre nom, & qui contenoit tant d'injures & de blasphêmes, que celui qui l'a écrite semble avoir trempé sa plume dans la gorge du serpent. Nous vous exhortons à faire brûler cette infâme lettre. Sinon, sachez qu'en plein Concile de tout l'Occident, nous en anathématiserons les auteurs. Ensuite nous la ferons attacher à un poteau, sous lequel on allumera un grand feu, pour la brûler à votre honte aux yeux de toute les nations qui viennent au tombeau de saint Pierre. Le Pape Nicolas, dont d'ailleurs nous respectons le zéle & les intentions, pouvoit-il croire que de telles menaces feroient impression sur un jeune Prince impie qui se moquoit de la Religion, & sur un furieux tel que Photius,

capable de se porter aux plus grands excès? Il semble qu'un pere prudent, modéré & compatissant, est plus porté à gémir sur l'aveuglement & la phrénésie d'un fils dénaturé, qui cherche à lui ôter la vie & à se l'ôter en même-temps à soi-même, qu'à user de menaces & à employer les châtimens. Le Pape Nicolas écrivit aussi à Photius, & au Cesar Bardas, quoiqu'il fût mort plus de six mois auparavant, ce qui montre combien il y avoit peu de commerce entre Rome & Constantinople.

XVII. Photius entreprend de déposer le Pape. Son incroyable superchérie.

VI.

Lorsque Photius eut appris que le Pape persistoit à le regarder comme excommunié, il résolut de l'excommunier & de le déposer lui-même. Pour réussir dans une entreprise si folle & si téméraire, il supposa un concile œcuménique, où il faisoit présider les Empereurs Michel & Basile avec des Légats des trois grands Siéges d'Orient. Il paroissoit des accusateurs, qui publioient les prétendus crimes du Pape Nicolas, & en demandoient justice à ce concile imaginaire. On voyoit des témoins dont les dépositions appuyoient ces plaintes : mais Photius prenoit le parti du Pape, & disoit qu'il ne falloit pas le condamner absent. Les Evêques du concile réfutoient ses raisons ; & cédant bien-tôt aux leurs, il recevoit les accusations & examinoit la cause. Enfin il condamnoit le Pape pour un grand nombre de différens crimes supposés, & prononçoit une sentence d'excommunication & de déposition contre ceux qui communiqueroient avec lui. Après avoir dressé ces actes tels qu'il lui plût, il les fit souscrire par une vingtaine d'Evêques, & y ajoûta près de mille fausses signatures. On y voyoit celle des deux Empereurs, des trois Légats d'Orient,

de tous les Sénateurs, de plusieurs Abbés & d'un grand nombre de clercs. Ces actes furent envoyés à l'Empereur Louis qui régnoit en Italie, avec plusieurs présens. On prioit Louis de chasser de Rome Nicolas, comme ayant été condamné par un Concile œcuménique.

XVIII. Photius écrit contre les Latins.

Alors Photius ne gardant plus de mesures avec le Pape, s'adressa aux Orientaux, & composa une lettre circulaire qu'il envoya au Patriarche d'Alexandrie & aux autres, & dans laquelle il parle ainsi: Les hérésies sembloient étouffées, & la Foi se répandoit de cette ville Impériale parmi les nations infidéles: les Arméniens avoient quitté l'hérésie des Jacobites pour se réunir à l'Eglise: les Bulgares, nation barbare & ennemie de Jesus-Christ, avoient renoncé aux superstitions payennes pour embrasser la Foi. Mais des hommes sortis des ténebres de l'Occident sont venus ravager ces nouvelles plantes, & corrompre en eux la pureté de la Foi par leurs erreurs. Il veut parler des Légats que le Pape avoit envoyés en Bulgarie. Premiérement, dit Photius, ils leur ordonnent de jeûner les samedis, quoique le moindre mépris des traditions tende à renverser la Religion. Ils retranchent du Carême la premiére semaine, & permettent de manger pendant tout ce saint temps des laitages & du fromage. Ils favorisent l'hérésie des Manichéens, en rejettant les Prêtres engagés dans un mariage légitime. Ils réiterent l'onction du saint Crême à ceux qui l'ont reçue des Prêtres. Mais le comble de l'impiété, c'est qu'ils ont osé ajouter des paroles nouvelles au sacré Symbole autorisé par tous les Conciles, en disant que le Saint-Esprit ne procéde pas du Pere seul, mais encore du Fils. Photius se déchaine

contre cette doctrine, jusqu'à dire que ceux qui la soutiennent ne sont pas Chrétiens. Il s'efforce de la réfuter par des raisonnemens subtils, & prétend que ce dogme est contraire à l'Evangile & à tous les Peres.

C'est cette impiété, ajoute Photius, que ces Evêques de ténebres ont voulu répandre surtout chez les Bulgares. Quand nous avons appris une telle nouvelle, nos entrailles ont été émues, comme celle d'un pere qui voit ses enfans égorgés par des bêtes cruelles. Nous avons condamné dans un Concile ces ministres de l'Antechrist, ces empoisonneurs publics. Nous avons reçu d'Italie une lettre qui contient d'étranges plaintes contre l'Evêque de Rome. Il faudra examiner cette affaire dans un Concile œcuménique. Cette lettre circulaire de Photius est la premiére piéce qui soit sortie de l'Eglise Greque, pour accuser ouvertement d'erreur toute l'Eglise Latine. Mais il est remarquable que Photius ne l'en a accusée que depuis sa condamnation, quoique l'addition au Symbole & les autres choses qu'il nous reproche ne fussent pas nouvelles. Car il est certain que, lorsqu'il écrivit au Pape sa lettre synodique, & qu'il lui envoya sa profession de Foi pour faire approuver son ordination, l'Eglise Latine n'avoit pas une autre croyance, ni d'autres pratiques que sept ou huit ans après. Photius lui-même disoit alors, que chaque église devoit garder ses usages, & il en donnoit pour exemple le jeûne des samedis & le célibat des Prêtres.

XIX. Lettre importante du Pape Nicolas aux Evêques d'Occident.

Le Pape Nicolas ayant appris les plaintes que les Grecs faisoient contre les Latins, écrivit aux Evêques d'Occident une lettre fort importante, où il dit : Au milieu des maux dont nous

sommes affligés, aucun ne nous est plus sensible que les injustes reproches des Empereurs Grecs qui nous accusent d'héréſie. Leur haine vient de ce que nous avons condamné l'ordination de Photius; & leur envie, de ce que le Roi des Bulgares nous a demandé des miſſionnaires & des inſtructions. Comme il eſt conſtant que tout l'Occident a toujours été d'accord avec le S. Siége ſur tous les points ſur leſquels ils nous attaquent, il faut nous unir tous pour repouſſer ces calomnies. Examinez la matiere dans des Conciles particuliers, & envoyez-nous vos obſervations que nous joindrons à la réponſe que nous ferons. Ils oſent dire que quand les Empereurs ont paſſé de Rome à Conſtantinople, la primauté de l'égliſe de Rome & ſes priviléges ont auſſi paſſé à l'égliſe de Conſtantinople. C'eſt pour cela que Photius prend le titre de Patriarche univerſel. C'eſt la premiere fois que nous trouvons exprimée nettement cette prétention des Grecs, qui eſt le fondement de leur ſchiſme. Le Pape continue: Nous vous prions d'étudier la matiere & de nous donner vos avis. Au reſte les Grecs ne nous font ces reproches que par récrimination. Autrefois ils nous combloient de louanges & relevoient l'autorité du S. Siége: mais depuis que nous avons condamné leurs excès, ils nous ont chargé d'injures. N'ayant rien trouvé, graces à Dieu, de perſonnel à nous reprocher, ils ont oſé attaquer les traditions de nos Peres, que jamais leurs ancêtres n'ont oſé reprendre. Le Pape Nicolas ne ſurvécut guéres à cette lettre. Les réponſes aux reproches des Grecs n'eurent point lieu, parce que Photius fut chaſſé de Conſtantinople par l'Empereur Baſile, & ſaint Ignace rétabli, &

qu'il ne fut plus question de cette dispute; qu'après que Photius se fût relevé de l'humiliation à laquelle le huitiéme Concile l'avoit réduit.

VII.

XX. On condamne à Rome le faux Concile de Photius.

Saint Ignace écrivit au Pape Adrien qui avoit succédé à Nicolas, une lettre dans laquelle il commence par reconnoître la primauté du Pape, dont il dit que l'autorité est nécessaire pour remédier à tous les maux de l'Eglise. Les Envoyés des Grecs étoient aussi chargés d'une lettre de l'Empereur Basile, qui s'accordoit parfaitement avec celle du Patriarche Ignace. Ils dirent au Pape que l'on avoit trouvé chez Photius après son expulsion, un livre plein de fausſetés contre l'église de Rome & le Pape Nicolas; & ils lui remirent ce livre, qu'Adrien fit examiner. Il contenoit les prétendus actes du concile imaginaire que Photius avoit supposé. On l'examina dans un Concile, & on le condamna à être brûlé. La Sentence fut souscrite par trente Evêques, dont les deux premiers sont le Pape Adrien & le Légat du Patriarche Ignace. Après les souscriptions des Evêques, sont celles de plusieurs Cardinaux, c'est-à-dire, de plusieurs Prêtres & diacres de l'église de Rome. Les actes de ce Concile de Rome n'étoient plus comme ceux des anciens Conciles, des procès-verbaux fidéles de tout ce qui se passoit dans l'assemblée, mais des discours préparés & composés à loisir. Le Concile étant fini, on mit à la porte sur les degrés le livre apporté de Constantinople : on le foula aux pieds & on le jetta au feu.

XXI. Premiere session du huitiéme Concile général.

Le Pape Adrien envoya ensuite à Constantinople trois Légats chargés de deux lettres, l'une pour l'Empereur Basile, & l'autre pour le

Patriarche Ignace. Ils furent complimentés à Theſſalonique par le grand Ecuyer que l'Empereur avoit envoyé au-devant d'eux. On leur donna quarante chevaux de l'écurie Impériale, un ſervice entier de vaiſſelle d'argent pour leur table, & des officiers pour les ſervir. Ils firent leur entrée à Conſtantinople ſur un cheval orné magnifiquement, que l'Empereur avoit fait donner à chacun. Tous les officiers du Palais marchoient devant eux, avec tout le Clergé en chaſubles. Les Légats étoient ſuivis de tout le peuple, qui portoit des cierges & des flambeaux. Dès que les Légats parurent à l'audience de l'Empereur, il ſe leva, prit de ſa main les lettres du Pape qu'ils lui préſenterent, & les baiſa. Il embraſſa enſuite les Légats, & les pria de travailler à rétablir l'union & la paix. Le jour de la tenue du Concile ayant été fixé au cinquiéme d'Octobre 869, on s'aſſembla ce jour-là dans le côté droit des galleries hautes de l'égliſe de ſainte Sophie, où l'on avoit expoſé la vraie Croix & le livre des Evangiles. Les trois Légats, Donat & Etienne Evêques, & le Diacre Marin qui fut depuis Pape, tenoient la premiére place. Ignace Patriarche de Conſtantinople étoit aſſis enſuite, & après lui les Légats des Patriarches d'Antioche & de Jeruſalem, que l'Empereur avoit fait venir avec la permiſſion du Gouverneur de Syrie. Il n'y avoit perſonne de la part de celui d'Alexandrie. Onze des principaux Officiers de la Cour y aſſiſtoient par l'ordre de l'Empereur. Quand ils furent aſſemblés, les Légats & le Patriarche ordonnerent que l'on fit entrer les Evêques que Photius avoit perſécutés. Ils entrerent au nombre de douze, & on leur dit qu'on les eſtimoit bien-heureux d'avoir ſouffert pour la défenſe

de l'innocence opprimée. Ainſi le Concile n'étoit compoſé que de dix-huit perſonnes à la premiere ſeſſion, dans laquelle on examina le pouvoir des Députés.

XXII. Seconde ſeſſion & ſuivantes. Photius donne de nouvelles preuves de ſon hypocriſie,

Dans la ſeconde on reçut la confeſſion des Evêques, des prêtres & des diacres qui avoient ſuccombé dans la perſécution de Photius. Ils témoignerent leurs regrets, & raconterent tout ce qu'on leur avoit fait ſouffrir. On leur impoſa une pénitence & on les rétablit dans leur rang. Dans la cinquiéme ſeſſion, on réſolut de faire comparoître Photius, que l'Empereur avoit fait venir à Conſtantinople. Il répondit aux Officiers qui l'inviterent, par ces paroles du Pſeaume 38, j'ai mis une garde à ma bouche, afin de ne pas pécher par la langue: Liſez le reſte, ajouta-t-il. C'étoit ces paroles: *Cum conſiſteret peccator adverſum me*, tant que le pécheur ſera devant moi. Le Concile fut indigné d'une application ſi odieuſe, & il fut ordonné qu'on l'ameneroit malgré lui. Dès qu'on l'apperçut, les Légats s'écrierent: Eſt-ce-là ce Photius qui a donné tant d'affaires à l'Egliſe, & qui s'eſt efforcé de la renverſer autant qu'il étoit en lui? On lui fit pluſieurs queſtions, auſquelles il oppoſa un ſilence perſévérant. On lui dit que ſon ſilence ne le délivreroit pas de la condamnation. Alors il ouvrit la bouche pour dire ces paroles: Jeſus même par ſon ſilence n'évita pas la ſentence de mort qui fut prononcée contre lui. On voit que Photius ſoutient toujours ſon caractere, qui eſt celui d'un parfait hypocrite. Dans toute l'hiſtoire on ne voit perſonne qui l'ait été dans le même degré. Les Légats d'Orient dirent: Cette comparaiſon de vous à Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt ne mérite point de réponſe. Il n'y a rien de com-

mun entre la lumiere & les ténebres, entre Jesus-Christ & Belial. Photius ne repliqua point, & garda toujours depuis un profond silence, affectant d'imiter le Sauveur dans sa passion.

XXIII. Sixiéme session & les deux suivantes.

L'Empereur Basile assista en personne à la sixiéme session. On fit entrer par son ordre les Evêques du parti de Photius, dont on réfuta les objections. L'Empereur les exhorta à renoncer au schisme, & à profiter d'une occasion si favorable. Photius parut dans la session suivante, & il déclara qu'il n'avoit rien à répondre à toutes les calomnies dont on le chargeoit. Dans la huitiéme session, on apporta par ordre de l'Empereur au milieu de l'assemblée, un vaisseau d'airain plein de feu, & on mit dans un sac toutes les promesses que Photius avoit exigées du Clergé & des séculiers de toute condition, depuis les Sénateurs jusqu'aux plus vils artisans. On apporta en même-temps les livres fabriqués contre le Pape Nicolas, & les actes du concile contre Ignace. Le Recteur de l'hôpital des orphelins prit les papiers & les livres, & les donna aux domestiques des Légats qui les jetterent dans le feu. On découvrit toutes les fourberies de Photius, & on démêla les menées secretes, par lesquelles il avoit tâché de séparer l'Eglise d'Orient de celle d'Occident. On reçut dans cette même session l'abjuration de plusieurs Iconoclastes. L'Empereur les appella l'un après l'autre, les embrassa & les félicita de leur retour à l'Eglise. On lut au nom du Concile un anathême solemnel contre les Iconoclastes, contre leur faux concile & contre leurs chefs, & on finit en répétant les anathêmes déja prononcés contre Photius.

XXIV. Neuviéme ſeſſion.

Le Concile fut interrompu pendant trois mois entiers. Enfin au mois de Février de l'an 870, on tint la neuviéme ſeſſion, qui fut beaucoup plus nombreuſe que les précédentes. L'Empereur n'y étoit pas, mais on vit pour la premiere fois le Légat du Patriarche d'Alexandrie. On mit en pénitence les faux témoins que l'Empereur Michel, ou plutôt Photius, avoit fait dépoſer contre Ignace. Les Légats du Pape ſe plaignirent enſuite de la nouvelle eſpéce d'impiété commiſe par l'Empereur Michel & ſes courtiſans, qui avoient tourné en ridicule les plus ſaintes cérémonies de la Religion. On interrogea ceux qui vivoient encore, & on leur demanda comment ils n'avoient point eu horreur d'un pareil ſacrilege. Hélas! répondirent-ils, nous ſavions bien dans notre conſcience que nous faiſions mal, mais l'Empereur nous le commandoit: que pouvions-nous faire, nous qui ſommes des gens du monde, chargés d'une famille qu'il faut établir? Quoi! leur répliqua-t-on: Auriez-vous adoré une idole, ſi on vous l'eût préſentée? A Dieu ne plaiſe, dirent-ils. Mais ils ne ſe connoiſſoient gueres. Courtiſans comme ils étoient, qui ne tenoient qu'à leur fortune; ſi l'Empereur l'eût ordonné, il ne leur en auroit pas plus coûté pour être idolâtres, que pour être impies & ſacriléges. Ils auroient eu recours aux mêmes excuſes: leur foibleſſe, le déſaveu intérieur, la crainte inſurmontable de mettre leurs enfans à l'aumône.

XXV. Derniere ſeſſion. Condamnation de Photius.

La dixiéme & derniere ſeſſion fut tenue le dernier jour de Février. L'Empereur Baſile y aſſiſta avec ſon fils Conſtantin & vingt Patrices, après leſquels ſont nommés les trois Ambaſſa-

deurs de Louis Empereur d'Italie & de France, ensuite ceux de Michel Roi de Bulgarie, & enfin les Evêques au nombre de cent. On lut vingt-sept canons qui avoient été faits dans le Concile, & dont la plûpart étoient contre Photius. Après les canons on publia la définition du Concile. Deux Métropolitains en firent en même-temps la lecture, l'un au haut, & l'autre au bas de l'assemblée. C'est un long discours, qui contient premiérement une ample confession de Foi, avec anathême contre les hérétiques, particuliérement les Monothélites, entre lesquels le Pape Honorius n'est pas oublié, & contre les Iconoclastes. On approuva les sept Conciles généraux, auxquels on joignit celui-ci comme le huitiéme, & on confirma la condamnation prononcée contre Photius par les Papes Nicolas & Adrien. Ensuite l'Empereur Basile demanda si tous les Evêques étoient d'accord sur cette définition. Le Concile témoigna son consentement par plusieurs acclamations. Tout étant fini, les Légats du Pape & des Patriarches souscrivirent, ensuite les Empereurs, & les Evêques au nombre de cent deux. C'étoit peu, si l'on a égard au grand nombre d'Evêques qui dépendoient encore de l'Empire de Constantinople. Mais Photius avoit dépose la plûpart de ceux que ses prédécesseurs avoient ordonnés, & en avoit mis d'autres à leur place, dont aucun ne fut reconnu pour Evêque dans ce Concile. L'Historien Nicetas dans la vie du Patriarche Ignace parlant de ces souscriptions, dit: Ils souscrivirent, non avec de l'encre, mais, ce qui me fait trembler, ils tremperent leur plume dans le sang du Sauveur. Les actes n'en disent rien, mais la chose n'est pas incroyable.

Définition du Concile. Sa fin.

Le Pape reçut avec grand plaisir la copie des actes du Concile, qu'Anastase avoit eu la précaution d'emporter de Constantinople lorsqu'il revint à Rome. Anastase fut chargé de la traduire en Latin. Il la traduisit mot à mot, & en conservant le tour des phrases grecques. Il ajouta des notes aux marges, pour expliquer ce qui avoit besoin d'éclaircissement. A la tête de sa version il mit une préface en forme de lettre adressée au Pape Adrien. Il y raconte l'histoire du schisme de Photius, & ce qui s'étoit passé dans le Concile. Nous n'avons les actes entiers du huitiéme Concile que dans cette version latine d'Anastase. Les actes grecs qui sont imprimés, n'en sont qu'un abrégé fait avec assez d'exactitude, mais où l'on a beaucoup retranché de l'original.

VIII.

XXVI. Suite du caractere de Photius.

Ses lettres où il prend le ton des anciens Défenseurs de la Foi.

Photius témoigna dans les lettres qu'il écrivit à ses amis, combien il mépriſoit ce Concile. Il est bon de l'entendre parler à ce sujet. Pourquoi vous étonnez-vous, écrivoit-il à un moine nommé Théodose, que des innocens soient condamnés par des profanes? Vous en avez plusieurs exemples anciens & nouveaux. Anne, Caïphe & Pilate jugeoient; & Jesus mon maître & mon Dieu & le Juge de nous tous, étoit amené devant eux & interrogé. Photius ajoute les exemples de saint Etienne, de saint Jacques Evêque de Jérusalem, de S. Paul, & continue: Toute la cruauté des persécuteurs contre les Martyrs nous fournit de pareils exemples. Ceux qui avoient plusieurs fois mérité la mort étoient assis gravement, revêtus de l'autorité de Juges; & ceux dont le monde n'étoit pas digne, comparoissoient devant eux pour recevoir leur sentence de mort

Ne vous étonnez donc point de ce que l'on oſe faire maintenant, & ne croyez pas que la patience de Dieu ſoit une preuve qu'il abandonne les choſes humaines : il diſpoſe tout pour notre bien par les ſecrets impénétrables de ſa Providence. Photius dans une autre lettre écrivoit encore ainſi au même moine : Leur Concile eſt un brigandage de barbares. Les Martyrs, (c'eſt-à-dire lui & ſes complices,) étoient environnés d'une troupe de ſoldats l'épée à la main, qui les menaçoient de la mort. On les faiſoit tenir debout des ſix heures entieres, parce qu'on ne ſe laſſoit point de les maltraiter. C'étoit comme une repréſentation de théâtre où l'on faiſoit paroître divers prodiges, & où on liſoit l'une après l'autre des lettres barbares remplies de blaſphêmes. (Il entend les lettres des Latins) Enfin le ſpectacle finiſſoit ſans la moindre apparence d'action ni de diſcours raiſonnable, mais par des cris inſenſés comme dans des bacchanales. Quoiqu'un attentat ſi impie & ſi inoui ſurpaſſe tous ceux des Juifs, que le Soleil à vûs & que la Lune a cachés ; qu'il l'emporte ſur l'inſolence des Payens, ſur la fureur & la ſtupidité des barbares ; vous ne devez point en être ſurpris, ni conſentir à la moindre penſée de murmure contre la conduite de Dieu qui le permet.

Ailleurs il dit encore : Conſentons à être anathématiſés par ceux qui mépriſent les commandemens du Seigneur, afin que malgré notre négligence il nous enleve de la terre dans le Royaume des Cieux. L'anathême étoit autrefois à éviter & à craindre, quand il étoit lancé contre les impies par ceux qui prêchoient la vraie Religion. Mais depuis que l'impudence inſenſée des ſcélérats condamne les défenſeurs

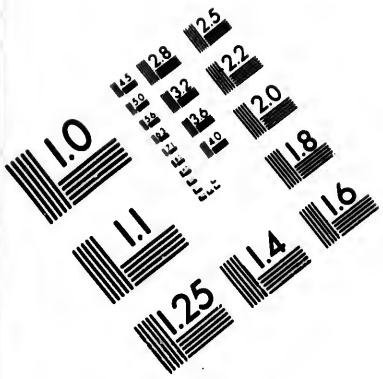

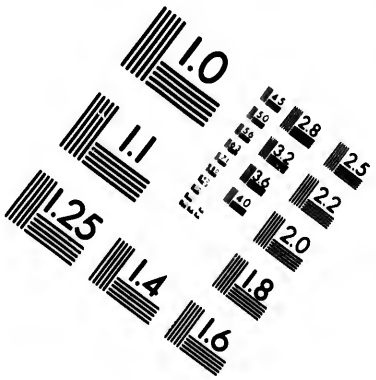

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

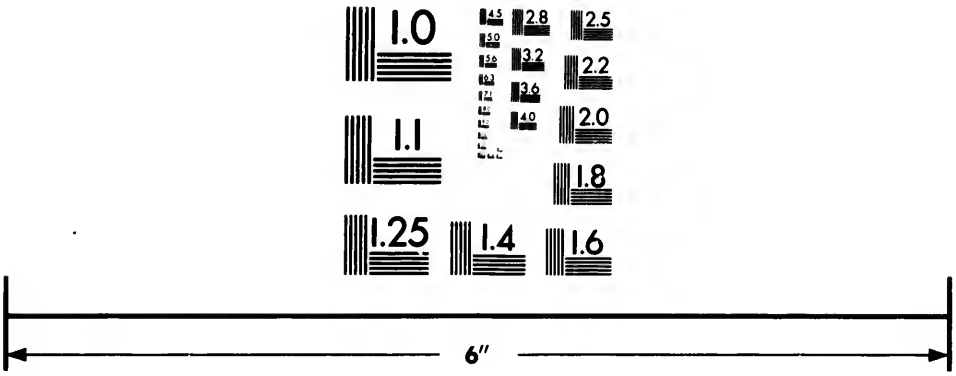

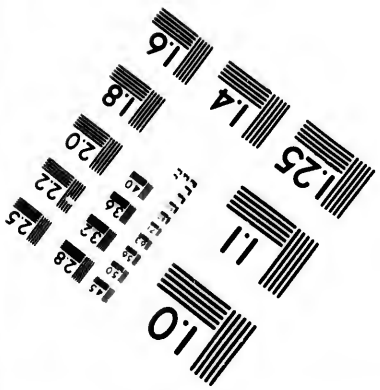

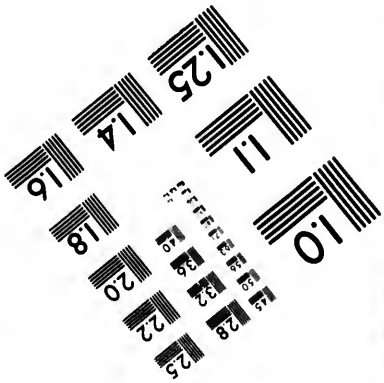

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

de la vraie Foi, au mépris de toute loi divine & humaine & de toute raiſon, & veut faire paſſer pour loi eccléſiaſtique une fureur barbare; cette peine ſi terrible & la derniére de toutes, eſt regardée comme un jeu d'enfant. Elle ne peut que paroître déſirable aux gens de bien. Car ce n'eſt pas l'audace des ennemis de la vérité qui rend terribles les peines, ſur-tout celles de l'Egliſe, mais la conſcience de ceux qui les ſouffrent. L'innocence ſe moque de leurs punitions: ils ne font qu'attirer des couronnes & une gloire immortelle à ceux qu'ils s'imaginent opprimer. C'eſt pourquoi tous les gens de bien aiment mieux mille fois être outragés & anathématiſés par ceux qui ſont ſéparés de Jeſus-Chriſt, que de participer à leurs diſcours impies, en recevant les plus grands applaudiſſemens. Voilà ſans doute de belles paroles, & capables de faire impreſſion ſur ceux qui ne connoiſſoient point à fond celui qui les prononçoit. On vient d'entendre les diſcours de Photius; il faut maintenant voir ſes actions; car c'eſt ce contraſte qui le montre tel qu'il eſt dans le naturel, & qui le développe tout entier.

XXVII. Son inſigne fourberie.

Pendant les huit années que Photius fut exilé il ne ceſſa de tenter tous les moyens de ſe rétablir, & de chercher dans la fécondité de ſon eſprit quelque expédient pour attaquer le Patriarche Ignace. Mais comme le ſaint Evêque ne lui donna aucune priſe, il crut ne devoir ſonger qu'à gagner les bonnes graces de l'Empereur Baſile. Il eut recours à un ſtratagême fort ſingulier, mais tout-à-fait digne de lui: car c'étoit le plus hardi fauſſaire qu'on eût encore vû. Il réſolut de flatter la vanité de l'Empereur par une fauſſe généalogie. Il le faiſoit deſcen-

du fameux Tiridate Roi d'Armenie, inventant des noms & une histoire romanesque. Il ajouta à toute la fable, une prophétie qui annonçoit que le regne de Basile devoit être plus heureux & plus long que ceux de ses prédécesseurs, & mille flatteries semblables qu'il savoit être du goût de l'Empereur. Il écrivit ce bel Ouvrage sur de très-ancien papier, en lettres Alexandrines, imitant le mieux qu'il put l'écriture antique. Il ôta la couverture d'un livre très vieux, dont il le couvrit, & le fit mettre dans la grande bibliotheque du Palais par Théophane alors clerc de l'Empereur, & qui fut depuis Evêque de Césarée en Cappadoce. Il agissoit de concert avec Photius, & il choisit une occasion favorable pour montrer ce livre à l'Empereur, comme le plus important & le plus curieux de sa bibliotheque, ajoûtant en même-temps qu'il n'y avoit que Photius qui pût l'entendre.

XXVIII. Il rentre en faveur, & exerce de grandes violences.

On envoie aussi-tôt chercher Photius, qui dit qu'il ne peut découvrir ce secret qu'à l'Empereur même dont il est parlé dans ce livre. Basile se laissa prendre à cet artifice; & cédant à la curiosité & à la vanité, il fit revenir Photius & lui rendit ses bonnes graces. Il étoit continuellement au Palais, & il vint à bout de gagner entiérement le Prince par ses discours flatteurs & par sa profonde politique. Dans ces circonstances le Patriarche Ignace mourut, & Photius reprit aussi-tôt le Siége de Constantinople. Il recommença à persécuter les amis d'Ignace. Il s'appliqua à prévenir l'opposition que la plûpart des Evêques avoient pour son établissement. Il gagna les uns par des présens & par des translations d'un Evêché à un autre. Il chargea les autres de calomnies & les accusa des crimes les plus honteux. Mais tout

s'évanouissoit aussi-tôt qu'on embrassoit sa communion; & celui qui étoit hier un sacrilege & un débauché, se trouvoit aujourd'hui un homme de bien & un Evêque de mérite. Il livra ceux qui demeurerent attachés au Concile général, à son beau-frere Leon qu'il avoit fait Capitaine des gardes. C'étoit le plus cruel de tous les hommes. Il en fit mourir plusieurs qui demeurerent fermes; & d'autres céderent à la violence des tourmens.

XXIX. Impiété de Photius. Jugemens de Dieu sur l'Empire. Le Pape Jean se laisse surpren par les artifices de Photius.

L'Empereur Basile perdit Constantin son fils aîné, qui fut emporté en peu de jours par une fiévre violente, n'étant qu'à la fleur de son âge. Photius, pour appaiser l'extrême douleur de l'Empereur, mit son fils dans le catalogue des Saints, & consacra en son honneur des églises & des monasteres. Les Catholiques regarderent comme une punition divine du rappel de Photius, la mort de ce jeune Prince & la perte de la grande ville de Syracuse capitale de Sicile. Car elle fut prise en ce même temps par les Musulmans d'Afrique, le peuple emmené en captivité, les églises brûlées, la ville entiérement ruinée, de sorte qu'elle ne s'est jamais bien relevée depuis.

Photius gagna les deux Légats que le Pape Jean avoit envoyés à Constantinople pour l'affaire de B[illegible]rie. Il vint à bout par ses préser & par les menaces de l'Empereur, de leur fair dire que le Pape Jean les avoit envoyés pou condamner Ignace & rétablir Photius, ce q trompa même plusieurs Evêques. Photius e voya à Rome des députés avec des lettres pl nes d'artifices. Le Pape Jean résolut de le r connoître pour Patriarche légitime, & c contre toutes les régles de la discipline de l'E glise; tant il desiroit gagner l'Empereur Basi

& l'engage ment Rom tendoit aut second can qu'il s'est fa gle, par néc nité. Mais l abus, & défe l'avenir.

Photius fit au mois de N de quatre cens che en fut l'an vemens selon gagné les Lég rut pas difficile triarches d'Orie ls vivoient sou tonnante la fa voyer des Légats on que ceux qui uissans & leur do ius fut comblé d éque de Calcédo e divin, releva ience prodigieu donna aussi de ur & à sa modér passions, à son ment. Tous les ges. On remar ns ce concile, u rt d'une si grand gats mêmes du créerent quelque lant le pallium

& l'engager à secourir l'Italie & principalement Rome contre les Sarrasins. Le Pape prétendoit autoriser sa conduite irréguliere par le second canon du Concile de Nicée, qui porte qu'il s'est fait beaucoup de choses contre la régle, par nécessité, ou en cédant à l'importunité. Mais le Concile le rapporte comme un abus, & défend de rien faire de semblable à l'avenir.

IX.

XXX. Concile de Constantinople, faux huitiéme. Eloges donnés à Photius dans cette assemblée.

Photius fit assembler un concile nombreux au mois de Novembre 879, & il y assista près de quatre cens Evêques. Cet indigne Patriarche en fut l'ame, & en dirigea tous les mouvemens selon ses intérêts & ses vûes. Ayant gagné les Légats du Pape Jean VIII, il ne lui fut pas difficile de gagner aussi ceux des Patriarches d'Orient. La servitude dans laquelle ils vivoient sous les Musulmans, rend moins étonnante la facilité de ces Patriarches à envoyer des Légats, pour ou contre Photius, selon que ceux qui les demandoient étoient plus puissans & leur donnoient plus d'aumônes. Photius fut comblé d'éloges dans ce concile. L'Evêque de Calcédoine lui donna le titre d'homme divin, releva la beauté de son esprit, sa science prodigieuse, sa pénétration incroyable. Il donna aussi de grandes louanges à sa douceur & à sa modération à, son empire sur toutes ses passions, à son humilité, à son désintéressement. Tous les Evêques applaudirent à ces éloges. On remarque dans tout ce qui se passa dans ce concile, une bassesse étonnante de la part d'une si grande multitude d'Evêques. Les Légats mêmes du Pape flatterent Photius & prolongerent quelques momens le concile, en donnant le pallium & les belles sandales dont

le Pape faisoit présent au savant Patriarche. On détruisit dans ce concile tout ce qui s'étoit fait dans le précédent, qui est le vrai huitiéme général. Photius y fut reconnu pour Patriarche légitime, & tout ce qui avoit été fait contre lui fut cassé. On défendit de rien ajoûter au Symbole de Constantinople, pour condamner indirectement les Latins qui y avoient ajoûté *Filioque*. Photius y fit son apologie, qui contient presque autant de mensonges que de mots, & le concile reconnut que tout ce qu'il disoit étoit véritable. Dans les acclamations on disoit toujours : Aux saints Patriarches Photius & Jean, longues années, mettant Photius le premier.

XXXI. Lettre étonnante du Pape Jean VIII.

Ce concile paroît n'avoir eu d'autre but, que de faire le panégyrique de Photius depuis le commencement jusqu'à la fin ; & l'on trouve dans ses actes des choses si étonnantes, qu'on peut craindre que cet habile faussaire ne les ait dressés à sa façon. A la fin de ces mêmes actes on trouve une lettre du Pape Jean à Photius, que les Grecs n'ont pas manqué depuis de citer souvent contre les Latins. Ce Pape regarde comme un scandale dans l'Eglise l'addition *Filioque*. » Non-seulement, dit-il, nous ne parlons pas ainsi, mais nous regardons comme très-coupables ceux qui ont eu l'insolence de le faire les premiers. Ce sont des transgresseurs de la parole de Dieu, des corrupteurs de la doctrine de Jesus-Christ, des Apôtres & des Peres qui nous ont donné le Symbole ; & nous les rangeons avec Judas, comme déchirant les membres de Jesus-Christ. Etant aussi sages que vous êtes, vous savez qu'il n'est pas aisé de faire entrer nos Evêques dans ce sentiment ; c'est pourquoi il faut user de douceur & d'œco-

nomie

nomie, & exhorter peu à peu les autres à renoncer à ce blasphéme. » Voilà sans doute des expressions fort étonnantes. Que les François ayent eu tort d'introduire cette addition, à la bonne heure. Mais puisqu'elle exprime une vérité, comment le Pape Jean pouvoit-il tenir le langage que nous venons d'entendre ? Sa complaisance pour Photius & pour l'Empereur Basile, qui lui a fait faire tant de fautes, l'engagea encore dans celle-ci qui paroît intolérable. Les Grecs, depuis la consommation de leur schisme, ont toujours tenu ce concile de Photius pour le vrai huitiéme œcuménique.

XXXII. Photius condamné de nouveau à Rome. Son exil & sa fin.

Les Légats du Pape Jean revinrent à Rome fort contens de leur négociation. Le Pape même en félicita l'Empereur & Photius. Mais ayant sçû depuis que Photius n'avoit pas demandé pardon, & avoit même fait casser les jugemens portés auparavant contre lui, & qu'on ne lui faisoit point raison sur la Bulgarie, il condamna Photius, & envoya Marin à Constantinople. L'Empereur fit mettre ce Légat en prison ; & après l'y avoir retenu pendant un mois, il le renvoya à Rome où sa fermeté fut bientôt récompensée. Car il fut élu pour succéder au Pape Jean VIII. Marin continua de procéder contre Photius & condamna son concile. Adrien III marcha sur ses traces, & l'Empereur de son côté écrivit une lettre très-forte contre les Evêques de Rome. Sa lettre fut rendue à Etienne V, qui lui répondit sur le même ton. La lettre du Pape n'arriva à Constantinople qu'après la mort de Basile. Elle fut rendue à Leon son fils qui lui avoit succédé. Comme il n'aimoit pas Photius, il se servit de cette occasion pour le chasser. Il

le relégua dans un monaſtere d'Armenie, & fit élire Patriarche de Conſtantinople Etienne ſon propre frere, comme nous l'avons dit dans un autre article. Photius ne paroît plus depuis, ce qui fait croire qu'il ne ſurvêcut pas long-temps à cette derniere diſgrace.

X.

XXXIII. Ses Ecrits. Sa Bibliotheque.

Ses Ouvrages les plus célébres ſont la Bibliotheque & le Nomocanon. Sa Bibliotheque contient des extraits de deux cens quatre-vingts livres dont la plûpart ont été perdus depuis. On voit par ceux qui reſtent que les extraits ſont fidéles & judicieux. Il y en a de fort longs & de fort importans. Les Auteurs Eccléſiaſtiques dont les Ouvrages ſont perdus, ſont au nombre d'environ quarante, tant théologiens qu'hiſtoriens, ſans compter les Ouvrages perdus des Auteurs dont nous avons les autres Ecrits, comme les Hypotypoſes de ſaint Clément d'Alexandrie; ſans compter auſſi quelques Conciles & pluſieurs Ouvrages d'hérétiques. Photius porte ordinairement ſon jugement ſur chaque Auteur, particuliérement ſur le ſtyle. Sa critique eſt ordinairement fine, judicieuſe & délicate. Dans le premier article de ſa Bibliotheque, il parle d'un Traité du Prêtre Théodore, qui entreprend de prouver que ſaint Denys l'Aréopagite eſt véritablement Auteur des livres des Noms Divins, & de la Hierarchie céleſte & eccléſiaſtique. Théodore ne diſſimule pas les objections que voici: Si ces livres ſont de ſaint Denys qui fut converti par ſaint Paul, comment les Peres des premiers ſiécles n'en ont-ils pas parlé? Comment Euſebe n'en fait-il aucune mention dans ſon Catalogue des Auteurs eccléſiaſtiques? Comment ce livre peut-il entrer dans un ſi grand

détail de pratiques qui n'ont été en usage que long-temps après? Comment enfin peut-il parler de la lettre de saint Ignace qui n'écrivit qu'au commencement du second siécle? Théodore, dit Photius, s'efforce de résoudre ces objections, & de prouver que le livre attribué au grand saint Denys est véritablement de lui. Photius n'en dit pas davantage; mais il montre assez le peu de cas qu'il fait de ces réponses, puisqu'il ne daigne pas même les rapporter; & par conséquent il fait assez voir quel étoit son sentiment sur les prétendus écrits de saint Denys l'Aréopagite. S'il ne s'est pas expliqué plus clairement, c'est sans doute de peur de choquer les préjugés de son siécle. La Bibliotheque de Photius est un Ouvrage qui a toujours été fort estimé.

XXXIV. Son Recueil de Canons & ses Lettres.

Le Nomocanon est un recueil de canons distribué en quatorze titres, & chaque titre en plusieurs chapitres, selon la diversité des matiéres. Ce recueil comprend tous les canons reçus dans l'Eglise Grecque, depuis ceux des Apôtres jusqu'au septiéme Concile œcuménique, ausquels Photius n'a pas manqué d'ajouter ses conciles. Il joint aux canons les loix civiles qui y sont conformes, les rapportant sous chaque chapitre, & renvoyant aux endroits du Code & du Digeste où elles se trouvent. Dans tout cet Ouvrage il ne fait qu'indiquer les canons & les loix, sans rapporter aucun texte. L'Eglise Grecque a toujours fait un très-grand cas de ce Recueil. Il a été imprimé en Grec & en Latin au commencement du siécle dernier, & on le trouve aussi dans les Oeuvres de Balsamon & dans les Pandectes des canons d'Angleterre. La délicatesse du style de Photius & la finesse de son esprit

paroiſſent ſur-tout dans ſes Lettres, auſſi-bien que ſon érudition & l'étude particuliere qu'il avoit faite de l'Ecriture ſainte. Elles ont été données au public ſur un manuſcrit apporté d'Orient en Angleterre, & traduites par Richard de Montaigu Evêque de Norvic, & imprimées à Londres en 1651. Il y en a deux cens quarante-huit. La premiere écrite à Michel Roi de Bulgarie, eſt une ſolide inſtruction pour ce Prince. Il lui propoſe d'abord le Symbole des Apôtres comme le fondement de la Foi; & enſuite il rapporte les définitions des ſept Conciles généraux, dont il fait une hiſtoire abrégée. Il lui fait remarquer qu'on ne peut ſans ſe perdre, s'écarter de la doctrine pure qu'ils ont établie. Il l'exhorte de s'attacher inviolablement à cette Foi, & lui recommande de joindre les vertus & les bonnes œuvres à une Foi vive & ſincere. Il lui donne enfin des régles importantes ſur la vie que doit mener un Prince Chrétien, ſur ſes devoirs eſſentiels & indiſpenſables. La ſeconde lettre, qui eſt bien différente de la premiere, eſt celle qu'il écrivit contre l'égliſe de Rome, & dont nous avons rapporté quelques traits. Nous avons auſſi pluſieurs ſermons & traités de Photius, & en particulier un grand Ouvrage nommé Amphilochia, du nom de celui à qui il eſt adreſſé, contenant la réſolution de pluſieurs difficultés ſur l'Ecriture ſainte.

ARTICLE VI.

Disputes sur la Grace & la Prédestination, & sur l'Eucharistie.

I.

GOteſcalc, autrement nommé Fulgence, étoit né en Allemagne; mais il avoit embraſſé la vie monaſtique à Orbais dans le Diocèſe de Soiſſons. Il y étudia ſérieuſement les Ouvrages de S. Auguſtin, dont il apprit par cœur un grand nombre de paſſages. Il avoit un extrême deſir d'approfondir les queſtions les plus difficiles. Il conſulta Loup Abbé de Ferriéres ſur la queſtion, ſi après la réſurrection les bienheureux verront Dieu des yeux du corps. Je vous exhorte, lui répondit l'Abbé de Ferrieres, de ne plus fatiguer votre eſprit, mon vénérable frere, de ſemblables queſtions, de peur qu'en vous en occupant plus qu'il ne convient, vous ne puiſſiez ſuffire à examiner ou enſeigner des choſes plus utiles. Exerçons-nous dans ce champ ſi vaſte & ſi beau des ſaintes Ecritures : appliquons-nous entiérement à les méditer, & joignons la priere à l'étude. Il ſera digne de la bonté de Dieu, de ſe montrer à nous de la maniere qui nous convient, quand nous ne chercherons point ce qui eſt au-deſſus de nous. Goteſcalc profita d'un avis ſi ſage, & s'appliqua à étudier les grandes vérités que ſaint Auguſtin a développées d'une maniere ſi admirable contre les Pélagiens & les Semi-Pélagiens.

I. Diſputes ſur la grace & la prédeſtination.

Commencement de Goteſcalc.

Lettre que Loup Abbé de Ferrieres lui écrit.

Il étudie les Ouvrages de S. Auguſtin.

II. Raban Archevêque de Mayence écrit peu exactement sur la Grace & la Prédestination. Il condamne Gotescalc.

Comme il étoit fort occupé de cette doctrine toute céleste, il en parla dans un entretien qu'il eut avec Nothingue Evêque de Veronne. Cet Evêque, qui étoit peu instruit sur la matiere de la prédestination & de la réprobation, s'imagina que les sentimens de Gotescalc étoient singuliers & contraires à la doctrine de l'Eglise. Il en parla à Raban Archevêque de Mayence, qui crut que Gotescalc enseignoit que Dieu impose nécessité à tous les hommes. Raban écrivit contre les erreurs qu'il lui attribuoit, & parla lui-même peu exactement de la grace & de la prédestination, en sorte qu'il renouvelloit en partie le Semi-pélagianisme. Gotescalc, après avoir été en pélerinage à Rome & avoir fait divers voyages, vint à Mayence l'an 848, & présenta à Raban sa profession de Foi touchant la prédestination, avec un autre petit Ecrit, où cet Archevêque étoit accusé d'erreur sur cette même matiere. Il semble que Raban n'auroit pas dû être juge dans une affaire sur laquelle il étoit si légitimement suspect. Il fit néanmoins comparoître Gotescalc dans un concile qu'il convoqua ; & après avoir condamné sa doctrine, il le renvoya à Hincmar Archevêque de Reims, dans le Diocèse duquel il avoit été ordonné prêtre. Il lui écrivit en même-temps une lettre Synodale, dans laquelle il traite Gotescalc de moine vagabond, & lui fait dire qu'il y a des hommes qui ne peuvent se corriger, parce que Dieu les a prédestiné à la damnation. Ce rapport n'est point exactement conforme à l'Ecrit de Gotescalc, tel qu'il est cité par Hincmar même. Raban ajoute : Nous vous le renvoyons, afin que vous le renfermiez dans votre Diocèse, & que vous l'empêchiez de séduire le peuple plus long-temps.

III. Hincmar Archevêque de Reims fait condamner Gotescalc sans examen, & le fait traiter indignement. S. Prudence & plusieurs grands hommes se déclarent pour la vraie doctrine.

Hincmar qui étoit charmé de trouver une occasion de se signaler, fit amener Gotescalc à une assemblée de treize Evêques qui se tint à Quiercy, château Royal en Picardie, en présence de Charles-le-Chauve. Il y fut condamné sans beaucoup d'examen, & dépossé du sacerdoce. On lui défendit d'enseigner, & on lui imposa un perpétuel silence. On le condamna de plus à être fouetté, ce qui fut exécuté avec la derniere rigueur. Une telle cruauté étoit du goût d'Hincmar, qui dans la suite fit arracher les yeux à Hincmar son neveu Evêque de Laon. Gotescalc mourut en prison vers l'an 868. Les moines avertirent Hincmar qui étoit à Hautvilliers, que Gotescalc étoit à l'extrémité. Il lui envoya une formule de Foi, qu'il vouloit qu'il souscrivit sous peine d'être privé des sacremens à la mort. Mais Gotescalc la rejetta avec indignation. Hincmar écrivit aux moines de traiter Gotescalc, s'il se rétractoit, comme il leur avoit dit de vive voix; sinon de lui refuser les sacremens & la sépulture ecclésiastique. Gotescalc persévéra dans son refus, & l'ordre d'Hincmar fut exécuté. Saint Prudence de Troyes, Loup Abbé de Ferrieres, & quelques autres grands hommes, se déclarent contre Hincmar. Saint Prudence recueillit plusieurs passages de l'Ecriture & des Peres, & surtout de saint Augustin, pour établir la doctrine de la prédestination. Il y restraint aux élus la volonté de Dieu touchant le salut des hommes, & il y condamne la doctrine des Semi-Pélagiens touchant la grace & le libre arbitre. Il montre ensuite combien l'autorité de saint Augustin est grande dans l'Eglise, & combien il est nécessaire d'empêcher que l'on n'y donne la moindre atteinte. Ratram moine de Corbie com-

posa aussi contre Hincmar deux livres sur la Prédestination, pour obéir à Charles-le-Chauve qui lui avoit ordonné de faire un recueil des passages des Peres sur cette matiere. Il fait voir dans cet Ouvrage que la doctrine de saint Augustin sur la Grace & la Prédestination, est celle de l'Eglise catholique.

IV. Réclamation solemnelle contre les ennemis de la grace qui tâchoient d'obscurcir la doctrine de l'Eglise sur ce point capital.

Hincmar, qui se voyoit attaqué de tous côtés, engagea un Irlandois nommé Jean Scot & surnommé Erigene, de répondre à tout ce qui se disoit contre lui. Mais Jean Scot, en défendant Hincmar, enseigna une doctrine si conforme au Semi-Pélagianisme, que tout le monde en fut indigné. Saint Prudence le réfuta par un Traité de la Prédestination. L'Eglise de Lyon chargea le diacre Flore de réfuter aussi la pernicieuse doctrine de Scot. Il le fit dans un livre où il prouve la foiblesse du libre-arbitre & la nécessité de la grace. L'homme, dit-il, n'a de lui-même ni la bonne volonté, ni l'action; mais il tient l'un & l'autre de Dieu, selon cette parole de l'Apôtre: C'est lui qui opere en nous le vouloir & le faire. C'est donc lui qui inspire à l'homme la grace de bien penser; c'est lui qui est en nous la cause de la bonne volonté, du bon desir & de la bonne action. Celui donc qui refuse de croire que Dieu est la cause souveraine & très-efficace qui précéde notre volonté, afin que nous puissions & vouloir & faire le bien, résiste ouvertement à la vérité, & il est atteint & convaincu de renouveller l'héresie de Pélage. Saint Remi, qui gouvernoit alors l'église de Lyon, désapprouva la doctrine d'Hincmar, & soutint qu'aucun catholique ne pouvoit combattre les sentimens de Gotescalc touchant la Prédestination. Ce jugement de saint Remi est une preuve que Gotescalc ne donnoit

point dans l'excès, comme plusieurs Auteurs le supposent. Sa profession de Foi, qui est exacte, semble le justifier assez. Il paroît seulement qu'il exposoit les vérités de la grace & de la prédestination d'une maniere dure, & qu'il ne mesuroit point assez ses expressions en attaquant ceux qui combattoient sa doctrine. Quoiqu'il en soit de ces défauts de Gotescalc, sur lesquels nous n'osons rien assurer, saint Remi condamna l'excès inoui de cruauté, qui porta des Abbés & des Evêques à faire déchirer de coups ce pauvre Religieux. Ce qui est plus remarquable dans le cours de cette dispute, c'est qu'on convenoit de part & d'autre que de tous les saints Peres, saint Augustin étoit celui dont l'autorité devoit être plus suivie dans ces matieres de la prédestination & de la grace. *Fleuri, liv. 49. n. 5.*

II.

Plusieurs Conciles particuliers qui se tinrent alors, se déclarerent contre le Semi-pélagianisme qui s'efforçoit de reparoître sous une nouvelle forme. Il s'en tint un à Valence l'an 855, des trois Provinces de Lyon, d'Arles & de Vienne. Voici comment les Peres de ce Concile parlent : Nous évitons, disent-ils, les nouveautés de paroles, & les disputes qui ne causent que du scandale, pour nous attacher fermement à l'Ecriture sainte, & à ceux qui l'ont clairement expliquée ; à Cyprien, Ambroise, Jerôme, Augustin, & aux autres Docteurs catholiques. Quant à la prédestination, & aux autres questions qui scandalisent nos freres, nous nous en tenons à ce que nous avons appris dans le sein de l'Eglise. Nous confessons hardiment la prédestination des Elus à la vie, & la prédestination des méchans à la mort. Mais dans le choix de ceux qui seront sauvés, la mi-

V. La précieuse doctrine de S. Augustin sur la Grace établie dans plusieurs Conciles.

sericorde de Dieu précéde leurs mérites; & dans la condamnation de ceux qui périront, leurs démérites précédent le juste jugement de Dieu. Quant à la rédemption du Sang de Jesus-Christ, nous disons que ce prix n'a été donné que pour ceux qui croyent en lui. Touchant la grace par laquelle sont sauvés ceux qui croyent, & sans laquelle aucune créature raisonnable n'a jamais bien vécu; & touchant le libre-arbitre affoibli dans le premier homme, & guéri par la grace de Jesus-Christ, nous croyons ce qu'ont enseigné les Peres par l'autorité de l'Ecriture, ce que le concile d'Afrique & le concile d'Orange ont déclaré, & ce que les Papes ont tenu. Ce canon du Concile de Valence ne pouvoit rien faire de plus utile, que de rappeller les Conciles d'Afrique, où le Pélagianisme avoit été si puissamment confondu, & le second Concile d'Orange, où les vérités de la grace avoient été si solidement établies. Cette seule proposition du Concile d'Orange, Personne n'a de soi-même que le péché & le mensonge, *Nemo de suo habet nisi mendacium & peccatum*, vaut un Traité contre tous les maîtres d'erreur, qui s'efforceroient de relever le libre-arbitre en détruisant la force de la grace.

Saint Remi qui présidoit au Concile de Valence, avoit condamné dès l'année précédente avec l'église de Lyon, quatre Capitules dressés par Hincmar dans l'assemblée de Quiercy en 853, qu'il avoit eu le crédit de faire signer au Roi, lesquels étoient contraires à la doctrine de saint Augustin sur la grace & la prédestination. L'Ouvrage de S. Remi, que nous avons encore, est intitulé, *De tenenda veritate Scripturæ; Qu'il faut s'attacher à la vérité de l'Ecri-*

ture; & saint Prudence ne consentit à l'ordination d'Enée Evêque de Paris, qu'à condition qu'il condamneroit ces Capitules. Hincmar qui les avoit fort à cœur, écrivit un grand Traité de la prédestination en 857, & il en composa un autre deux ans après. M. Fleuri porte un jugement très-judicieux de la conduite & des Ecrits d'Hincmar, en disant qu'on trouve dans sa conduite plus d'artifice que de bonne foi, & dans ses Ecrits plus d'érudition que de jugement & de justesse d'esprit.

VI. Prédestinatiens, secte imaginaire.

Hincmar commence son second Traité de la prédestination par l'histoire de l'hérésie des Prédestinatiens, qu'il suppose s'être élevée dès le temps de saint Augustin. Mais Hincmar est le premier depuis les Semi-pélagiens, qui ait donné du corps à cette hérésie imaginaire. Cet Archevêque artificieux, en réalisant les fausses conséquences que les Semi-Pélagiens tiroient des vérités de la grace & de la prédestination, comme si ces fausses conséquences eussent été avouées & soutenues par des Auteurs de ce temps-là, en fait une secte de Prédestinatiens; & les ennemis de la grace qui sont venus depuis, n'ont pas manqué de s'efforcer de donner aussi du corps à ce vain phantôme. Mais comme saint Augustin ne parle dans aucun de ses Ouvrages de cette prétendue hérésie; que saint Prosper & saint Fulgence n'en disent rien dans leurs Ecrits; qu'on ne voit, depuis les Semi-pélagiens, que quelques Auteurs postérieurs à Hincmar, & fort suspects d'ailleurs, qui en fassent mention; on doit la regarder comme une ruse de la part d'Hincmar, qui aura voulu par-là rendre odieuse la doctrine de ses adversaires, & justifier la conduite qu'il avoit tenue à l'égard de Gotescalc.

III.

VI. Disputes sur l'Eucharistie. Pascase Ratbert.

La dispute sur l'Eucharistie est une des plus célébres qui se soient élevées pendant le neuviéme siécle. Le Traité du Corps & du Sang de Notre-Seigneur, composé par Pascase Ratbert, en fut l'occasion. Il fut élevé dès son enfance dans le monastere de Notre-Dame de Soissons par la charité des Religieuses, à qui il en témoigna sa reconnoissance pendant toute sa vie. Il se retira dans le monastere de Corbie, & s'y appliqua à l'étude avec tant de succès, qu'il acquit une très-grande réputation. Il avoit très-bien appris les Lettres humaines; mais il étudia encore avec beaucoup plus d'ardeur l'Ecriture & les Peres. Il ne manquoit néanmoins à aucun des devoirs de la vie monastique, & ne donnoit à l'étude que le temps qui lui restoit après les avoir remplis tous exactement. Il forma des disciples qui furent depuis très-célébres, & travailla à la fondation de la nouvelle Corbie. La communauté de l'ancienne Corbie le députa pour obtenir de l'Empereur Louis la confirmation de l'élection de Vala; & comme un Seigneur lui demandoit pourquoi ils avoient choisi un homme si sévere, il lui répondit, qu'il falloit prendre pour guide celui qui marchoit devant les autres. Ratbert prit le surnom de Pascase selon l'usage des Savans de son siécle, qui joignoient un nom latin au nom barbare.

VII. Son Traité de l'Eucharistie.

Il écrivit l'an 831 son Traité de l'Eucharistie, d'un style simple en faveur de ceux qui n'étoient pas encore instruits des Lettres humaines, c'est-à-dire, des moines de la nouvelle Corbie; & son but étoit principalement de faciliter l'instruction des jeunes Saxons que l'on élevoit dans ce monastere; aussi compa-

roit-il sa doctrine au lait des enfans. L'Ouvrage n'est point contentieux, mais purement dogmatique. Paschase y expose simplement la doctrine de l'Eglise ; & s'il combat quelque erreur en passant, c'est l'incrédulité des ignorans & des mauvais catholiques; car il n'y avoit point dans l'Eglise de nouvelle erreur sur cette matiere. Dans ce Traité Paschase enseigne principalement trois choses : que l'Eucharistie est le vrai Corps & le vrai Sang de Jesus-Christ ; que la substance du pain & du vin n'y demeure plus après la consécration ; & que c'est le même corps qui est né de la sainte Vierge, qui a souffert sur la croix, qui est sorti du sépulcre. Ce saint & savant Religieux ajoute que c'est un crime horrible que d'assister aux prieres qui se font dans la célébration des saints Mysteres, & de ne pas croire ce qui est attesté par la Vérité même, & ce que toute l'Eglise répandue dans tout le monde regarde comme véritable, *quod totus Orbis credit & confitetur.* Il en conclut que Jesus-Christ est tous les jours immolé véritablement, mais d'une maniere mystérieuse ; que l'Eucharistie est vérité & figure tout ensemble ; qu'elle n'est point sujette aux suites de la digestion. Il établit par-tout la doctrine de la présence réelle, & dit que celui qui ne la croit point est coupable de la plus grande impiété.

IV.

Paschase fut fait Abbé de Corbie l'an 844. Il n'étoit que Diacre, non plus que Louis Abbé de saint Denys, & il n'eut jamais d'Ordre plus élevé. Etant Abbé, il présenta au Roi Charles-le-Chauve son livre de l'Eucharistie, pour tenir lieu du présent que l'on faisoit aux Princes à l'occasion des grandes fêtes. Paschase fit

VIII. Traités de Ratram & de Jean Scot contre Paschase Ratbert.

ce présent au Roi qui le lui avoit demandé, espérant que son Ouvrage deviendroit par-là plus connu, & par conséquent seroit plus utile. Quelques personnes blâmerent seulement les expressions de Paschase. Ratram Prêtre & moine de Corbie, fit un Traité pour combattre les expressions dont Paschase s'étoit servi. Ce Traité a passé long-temps sous le nom de Bertram. Ratram entreprend d'y prouver deux choses ; la premiere, que le corps & le sang de Jesus-Christ, qui sont reçus dans l'Eglise par la bouche des fidéles, sont des figures, si on les considere par l'apparence visible & extérieure du pain & du vin ; quoiqu'ils soient véritablement le corps & le sang de Jesus-Christ par la puissance du Verbe divin. La seconde, que le corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie est différent, non en soi & quant à la substance, mais quant à la maniere d'être, du corps de Jesus-Christ tel qu'il étoit sur la terre, & tel qu'il est dans le ciel sans voile & sans figure. Jean Scot consulté sur ce sujet par Charles-le-Chauve, aussi-bien que Ratram, combattit aussi les expressions de Paschase ; mais il paroît qu'il alla plus loin, & qu'il avança des propositions contraires à la doctrine de l'Eglise sur la présence réelle.

IX. Certitude de la doctrine établie par Paschase Ratbert.

Quelque animée que fût cette dispute, on ne tint point de Concile pour la terminer. Comme il ne s'agissoit point du fond de la doctrine ; mais seulement de quelques termes, on les laissa discuter entre les Théologiens, & les Evêques ne s'en mêlerent point. Au reste il faut convenir que dans le Traité de Ratram, il y a des expressions dures & obscures, qui ont besoin d'être expliquées par d'autres plus claires. Paschase au contraire a représenté fidé-

lement ce qu'on croyoit de son temps, & ce qu'on avoit cru depuis les Apôtres sur le mystere de l'Eucharistie. En effet toutes les liturgies de toutes les Eglises Chrétiennes supposent comme une vérité indubitable, que c'est la chair même qui a été crucifiée pour nous, qui est offerte sur l'autel, & que c'est le sang même que Jesus-Christ a versé sur la Croix, qui est renfermé dans le calice. Après la consécration toutes les liturgies parlent de Jesus-Christ, comme présent dans la chair qui a souffert pour nous & dans laquelle il a expiré sur la Croix pour nos péchés. Il n'y a aucune liturgie, où le Prêtre ne s'adresse pas immédiatement à Jesus-Christ comme étant réellement immolé, comme étant le véritable Agneau, comme nous réconciliant à son Pere par le sang même qu'on est prêt de boire & qu'on boit en effet, en assurant par des protestations que quelques liturgies ont réitérées jusqu'à trois fois, qu'il est le même que celui que Jesus-Christ a répandu sur la Croix pour notre salut. Paschase avoit donc bien raison de dire, que ce qu'il avoit écrit étoit la Foi du monde entier : *Quod totus Orbis credit & confitetur.*

V.

X. Injustices des Calvinistes qui ont osé faire Paschase inventeur de la doctrine de la Transubstantiation.

Cependant les Calvinistes ont jugé à propos de faire Paschase auteur & inventeur de la doctrine de la Transubstantiation. C'est au temps de la publication du livre de ce Religieux, qu'il leur a plu de fixer l'époque du changement arrivé selon eux dans l'Eglise par rapport à ce dogme. On a démontré dans des Ouvrages auxquels les hérétiques ne répondront jamais rien de raisonnable, que ce prétendu changement est une chimere qui n'est fondée que sur

Le livre de la Perpétuité de la foi, par

MM. de Port-Royal.

un amas d'absurdités. Le Traité de Pascase a été absolument inconnu aux églises Grecques & à toutes les églises Orientales. Il y auroit donc au moins de la folie, d'attribuer le changement de ces églises à un petit Ouvrage latin, dont elles n'ont jamais oui parler. Mais dès qu'il est certain que cet écrit ignoré des Grecs, des Syriens, des Egyptiens, des Ethiopiens, n'a pu les porter à changer de foi sur l'Eucharistie, il est également certain qu'il n'a pu causer aucun changement dans l'Eglise Latine, puisqu'elle a la même croyance que les Grecs, comme il est démontré par des preuves de fait indubitables; & qu'il est absolument contre le bon sens de penser, que l'innovation faite dans l'Eglise Latine, a passé sans résistance parmi les Grecs, qui rompirent avec elle sous Photius, & parmi les Communions Orientales également ennemies des Grecs & des Latins.

Traité de la croix, tom. 2. p. 742.

Cependant si le changement est arrivé dans l'Eglise Latine, il n'y a point d'autre moyen d'établir la conformité de sa croyance avec celle des Grecs & des Orientaux, qu'en soutenant que les uns & les autres ont été pervertis par l'Eglise Latine, & cela sans que de part & d'autre on s'apperçut de la séduction, quoique les Grecs fussent brouillés avec l'Eglise Latine, & pleins de cet esprit de schisme qui les en a enfin entiérement séparés; & quoique les Communions Orientales opprimées par les Mahométans, & divisées par leurs hérésies & par les intérêts du Gouvernement & de l'Etat, n'eussent aucun commerce & n'en vouluſſent avoir aucun avec l'Eglise Latine. Il n'y a donc aucun moyen de résister à une si vive lumiere, qu'en supposant que le changement est arrivé dans toutes les Communions Chrétiennes; & qu'el-

les ont toutes dégénéré de l'ancienne Foi des Apôtres & de leurs disciples, qui ne connoissoient d'autre sacrifice que celui que Jesus-Christ a offert une seule fois, & qui ne voyoient dans l'Eucharistie que le signe & la mémoire de ses souffrances & de sa mort.

XI. Impossibilité du changement dans la doctrine qu'il a plû aux Calvinistes, de fixer au neuviéme siécle.

Mais il y a une certitude entiere, que puisque toutes les Communions Chrétiennes sont aujourd'hui réunies dans la même foi que l'Eglise Catholique, elles l'ont reçue des Apôtres, & par conséquent de Jesus-Christ même. Car enfin il est impossible qu'aucune autre voie ait pu réunir tant de nations, si différentes pour le langage, pour les coutumes, pour les préjugés, dans des points aussi éloignés de la pensée des hommes que la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie & le sacrifice continuel de sa mort. Une telle uniformité ne peut être que l'effet d'une même prédication dès l'origine du Christianisme. Il y auroit eu nécessairement de la diversité, si la révélation divine n'avoit pas dès le commencement soumis tous les esprits. Un tel changement qui auroit infecté toutes les églises, auroit causé du partage dans les commencemens. Il auroit dû être la matiere de beaucoup de questions & de disputes; & l'antiquité nous auroit conservé quelques monumens de ces premieres divisions. Car c'est le comble de l'extravagance, de supposer qu'on passât, dans des points aussi essentiels, de la vérité à l'erreur, sans que personne y prît garde, sans que la nouveauté fût remarquée par aucun Evêque, ni aucun Prêtre, ni aucun fidéle. Comment en effet voudroit-on, que dans un Sacrement connu de tous, & qu'un perpétuel usage rendoit si populaire, on pût substituer, sans étonnement, sans s'appercevoir qu'on

changeoit de sentiment & de pensée, la présence réelle de Jesus-Christ, la participation réelle à sa chair & à son sang, à l'ancienne persuasion que le pain & le vin n'étoient que les signes de Jesus-Christ? C'est ignorer absolument les hommes, que de leur attribuer une telle stupidité; & c'est offenser la raison, que d'espérer qu'une telle chimere trouvera quelque vraisemblance.

XII. Double Tradition qui dépose en faveur du dogme de la présence réelle.

Il y a des vérités qui ont une double tradition: celle des faits & des usages communs à toutes les églises, qui leur rendent un témoignage constant & uniforme; c'est ainsi que le baptême, nécessaire pour le salut des enfans, prouve le péché originel, & que les prieres publiques établissent la Foi de l'Eglise sur les vérités de la grace. L'autre tradition est celle des Peres & des Auteurs Ecclésiastiques, qui les ont transmises jusqu'à nous, & qui composent une chaîne de disciples & de maîtres qui remontent jusqu'aux Apôtres. La divine Providence a aussi réuni ces deux traditions par rapport à l'Eucharistie, afin de fixer nos esprits dans la Foi de ce mystere par une double certitude. La premiere de ces traditions, dont il est principalement ici question, a une force invincible. Le précieux dogme de la présence réelle est attesté par des faits & par des usages, qui sont d'un côté si universellement observés, & de l'autre si visibles & si manifestes, qu'aucun fidéle ne peut les ignorer. Et l'on ne peut en cela assez admirer la bonté de Dieu, ni lui rendre d'assez vives actions de graces, de ce qu'il a rendu, pour le peuple même, un tel mystere si sensible & si certain, quoiqu'il soit pour les plus grands esprits un abîme impénétrable.

A l'égard de la tradition des Peres, qui con-

court à établir la même vérité, nous avons rapporté dans chaque siécle, des passages qui prouvent combien est chimérique la prétendue innovation, que les Calvinistes ont jugé à propos de fixer au neuviéme & au dixiéme siécle.

ARTICLE VII.

Plusieurs Saints illustres.

I.

I. S. Platon Abbé.

PLaton naquit à Constantinople l'an 735. Ses parens étoient distingués par leur noblesse & par leurs richesses. Une peste qui désola l'Empire vers le milieu du huitiéme siécle, emporta son pere & sa mere. Platon qui n'avoit alors que douze ans, fut élevé par un de ses oncles, trésorier de l'Empereur. Pendant qu'il étudioit les sciences humaines, il travailloit à faire du progrès dans la piété. Ses belles qualités lui attirerent l'estime des Grands & de l'Empereur même; mais son amour pour Dieu l'élevoit au-dessus de toutes les espérances du siécle. La priere & la lecture des Livres sacrés faisoient ses délices. Il recherchoit la compagnie des vrais serviteurs de Dieu, afin de se soutenir par leurs exemples. Il découvroit le fond de sa conscience à un homme éclairé dans la vie spirituelle, & suivoit ses avis avec docilité. Il résolut enfin de renoncer à tout pour mener une vie plus parfaite. Il donna la liberté à ses esclaves & vendit tous ses biens, dont il distribua une partie aux pauvres, & laissa l'autre à deux sœurs qu'il avoit. Il se retira dans un

monastere éloigné de sa famille, n'ayant alors que vingt-quatre ans. La priere, les saintes lectures, & le travail des mains partageoient tout son temps. Il paîtrissoit le pain, arrosoit la terre & portoit du fumier. Il fut forcé de se charger du gouvernement de ce monastere, appellé les Symboles, n'étant âgé que de trente-six ans. Son élévation ne servit qu'à le rendre plus pénitent & plus humble. Il ne prenoit pour sa nourriture que du pain, des féves, des herbes sans huile, excepté les Dimanches & les Fêtes, où il mangeoit avec la communauté. Il ne bûvoit que de l'eau, & encore souffroit-il quelquefois la soif pendant dix jours, sans prendre le moindre rafraîchissement. Il faisoit dans la priére de fréquentes génuflexions, & travailloit si assidument, qu'il laissa à ses monastéres un très-grand nombre de livres écrits de sa main, sur-tout des extraits des Peres.

Des affaires indispensables obligerent Platon d'aller à Constantinople. Comme il en étoit sorti fort jeune, ses propres neveux ignoroient s'il vivoit encore; mais sa vertu le fit bien-tôt connoître. Il fit de grands fruits dans cette capitale de l'Empire, & Dieu opéra par son ministére un grand nombre de conversions. On voulut le faire Evêque de Nicomédie; mais le ministere eccléſiastique paroissoit si redoutable au saint Abbé, qu'il s'enfuit, pour l'éviter, dans sa chere solitude. Dieu se servit de lui pour réformer plusieurs monastéres, & pour aider à sauver plusieurs de ses parens que Dieu avoit déja désabusés du monde & convaincus de la vanité de ses biens & de ses plaisirs. Pendant que saint Platon gouverna le monastere de Saccudion près de Constantinople, qu'il avoit réformé, on tint le secon

Concile de Nicée, auquel le saint Abbé assista. Nous avons vû avec quelle vigueur il condamna le mariage scandaleux de l'Empereur Constantin, & la persécution qu'il souffrit à ce sujet. Il soutint jusqu'au dernier soupir la pureté de la discipline, & mourut l'an 813 aussi saintement qu'il avoit toujours vécu, étant âgé de soixante-dix-neuf ans.

II.

II. S. Théodore Studite.

Il est fait Abbé.

Diverses actions de ce grand homme.

Théodore neveu de saint Platon nâquit l'an 759, & embrassa la vie monastique à l'âge de vingt-deux ans. Saint Platon se voyant attaqué d'une maladie qui paroissoit mortelle, assembla la communauté de Saccudion, & conjura les moines de déclarer qui ils vouloient avoir pour supérieur après lui. Ils choisirent Théodore, & saint Platon le chargea aussi-tôt du gouvernement. Théodore ne s'attendoit à rien moins; mais il ne put résister au consentement unanime des freres. La liberté avec laquelle Théodore blâma le mariage de l'Empereur Constantin avec Théodote, & le refus qu'il fit de communiquer avec ce Prince, lui attirerent plusieurs mauvais traitemens. On le déchira à coups de fouet, & on l'envoya en exil. Il en fut rappellé après la mort de Constantin, & il retourna à son monastere de Saccudion, où il rassembla son troupeau dispersé, & l'augmenta d'un grand nombre de personnes, que sa réputation attiroit de tous côtés. Mais quelque temps après il fut obligé de l'abandonner, pour éviter les insultes des Musulmans qui faisoient des courses jusqu'aux portes de Constantinople. Il se réfugia dans la ville avec toute sa communauté, & y fut très-bien reçû par le Patriarche Taraise & par l'Impératrice Irene, qui l'obligerent par leurs ins-

tantes prieres de se loger dans le monastére de Stude. Il étoit ainsi nommé de Studius Patrice & Consul, qui vint de Rome s'établir à Constantinople, on ne sait pas bien en quel temps, & fonda une église & un monastere en l'honneur de saint Jean-Baptiste. Constantin Copronyme en avoit chassé les moines, qui depuis s'y étoient rétablis, mais en petit nombre. Théodore y transféra toute sa communauté, qui de son temps monta jusqu'à mille. Ce fut le plus célébre monastere de Constantinople, & Theodore en eut le nom de Studite.

III. Il est persécuté pour son attachement à la discipline.

Saint Théodore fut ensuite persécuté, pour s'être élevé hautement contre Nicephore Patriarche de Constantinople, qui cédant aux volontés de l'Empereur Nicephore, rétablit contre les canons le prêtre Joseph qui avoit fait la cérémonie du mariage de Constantin. Il fut traité indignement de même que saint Platon; mais ils demeurerent inébranlables l'un & l'autre. On convenoit que ce mariage avoit été fait contre les regles, mais on prétendoit qu'on avoit pû user de dispense en cette occasion. On tint plusieurs conciles où l'on agita la question des dispenses. On y décida que le mariage en question avoit été légitime par dispense. Mais saint Théodore prouva que si, sous prétexte de dispense, il étoit permis d'approuver un aussi grand crime que l'adultere, c'en étoit fait des saintes regles & de la discipline de l'Eglise. Pour juger du service que saint Platon & saint Théodore rendoient à l'Eglise par leur fermeté inébranlable & supérieure à tous les tourmens, il faut faire attention au triste état où étoit l'Eglise d'Orient, dont tous les maux venoient de ce qu'on n'y suivoit plus d'autre regle que la volonté des Empereurs. Sous pr

texte de dispense on violoit toutes les loix ; & la complaisance des Evêques dégénéroit tous les jours en une honteuse lâcheté. C'est ce qui engagea saint Théodore à approfondir la question des dispenses, & à montrer par son exemple & par ses Ecrits, de quelle conséquence il étoit, pour arrêter le progrès rapide des maux de l'Eglise d'Orient, de demeurer fermement attaché aux loix & aux régles de l'Eglise.

IV. Il est excommunié & deposé injustement.

Saint Théodore ayant été excommunié & déposé dans un concile, où les Evêques n'étoient que simples exécuteurs des ordres de la Cour, il fut exilé dans une Isle & enfermé dans une prison. L'Empereur fit aussi enfermer tous les moines de Stude dans un bain gardé par des soldats. Il les fit ensuite venir devant lui, & employa les flatteries, les promesses & les menaces pour abbattre les principaux d'entr'eux. Enfin il les fit mettre dans des monasteres qui leur servoient de prison, & dont les supérieurs les traitoient encore plus mal qu'il ne leur étoit commandé. Il y eut de ces saints moines persécutés qui changerent d'habit, se déguiserent en séculiers, & se cacherent où ils purent. Les persécuteurs leur firent un crime de cette prétendue irrégularité ; on empriſonna ceux qu'on put prendre, & ensuite on les bannit.

V. Il écrit à ses amis persécutés. Ses souffrances.

Pendant que saint Théodore étoit en prison, il écrivit à ses amis pour les fortifier & les consoler. Il se servit des lettres de l'Alphabet grec pour marquer les noms de ceux qu'il vouloit désigner, afin que, si ces lettres étoient surprises par ses persécuteurs, ils ne pussent point découvrir ceux dont il parloit. On voit qu'il n'est contraire ni à la sainteté ni au courage, de chercher d'innocentes industries, pour se dérober à la fureur & à la vigilance du démon

& de ceux qui lui servent de ministres. Saint Théodore s'adressa au Pape Leon III, & lui rendit compte de ses souffrances & des maux de l'Eglise d'Orient. Il reçut de ce Pape une lettre de consolation qui lui fut fort agréable. L'Empereur Michel le rappella, & lui donna des marques de son estime & de sa confiance. Mais il fut exposé à de nouveaux combats sous l'Empereur Léon l'Arménien, qui renouvella la persécution contre les saintes Images. Nous avons vû tout ce qu'il eut alors à souffrir, & avec quelle intrépidité il défendit la cause de la Foi. Il eut la douleur d'apprendre la chûte de presque tous les Abbés qui avoient paru les plus fermes. Malgré la vigilance des ennemis de la vérité, & toutes les précautions qu'ils pouvoient prendre, saint Théodore trouvoit le moyen d'écrire de tous côtés, pour fortifier les foibles & encourager les forts. L'Empereur lui fit signifier un ordre de ne plus parler ni écrire; mais le saint Abbé déclara qu'il ne pouvoit y avoir égard; qu'il parleroit & écriroit pour défendre la vérité, tant qu'il auroit un souffle de vie. L'Empereur envoya Nicetas en qui il avoit confiance, avec ordre de resserrer tellement Théodore, qu'il ne vît & ne parlât absolument à personne. Il lui ordonna ensuite de le fouetter cruellement. Le saint homme ôta gaiement sa tunique, & se présenta aux coups en disant: C'est ce que je désirois il y a long-temps. Mais Nicétas voyant à nud ce corps mortifié par les jeûnes & la pénitence, fut aussi-tôt attendri. Il dit qu'il vouloit faire cette exécution seul pour la bienséance; il apporta une peau de mouton qu'il mit sur les épaules de Théodore, & sur laquelle il donna un grand nombre de coups de fouet qu'on entendoit dehors. Il se piqua en

lute le bras pour ensanglanter le fouet, qu'il montra en sortant ; & il parut hors d'haleine des efforts qu'il avoit faits.

Le saint Abbé continua donc de parler & d'écrire comme auparavant. Il s'adressa au Pape Pascal, & lui dit : Vous avez sans doute entendu parler de la persécution que nous souffrons. C'est pourquoi, homme Apostolique, Pasteur établi de Dieu sur le troupeau de Jesus-Christ, venez à notre secours. C'est à vous que le Souverain Pasteur a commandé de confirmer vos freres. Tendez-nous la main : Dieu vous en a donné le pouvoir, puisque vous êtes le premier de tous. Vous ferez une œuvre qui lui sera agréable. Vous releverez ceux qui sont tombés, vous réjouirez toute l'Eglise, vous acquerrez une gloire immortelle comme vos prédécesseurs, qui par le mouvement du Saint-Esprit, ont fait dans des occasions semblables ce que nous vous demandons.

VI. Il décrit la persécution. Ses lettres au Pape & au Patriarche d'Alexandrie.

Dans la lettre au Patriarche d'Alexandrie, il fait une vive peinture des maux dont il étoit témoin. Il ne nomme point celui à qui il écrit, & peut-être ne savoit-il pas son nom à cause de la difficulté du commerce sous la domination des Musulmans. Les autels, dit-il, sont renversés, & les églises profanées. L'Arabe qui vous opprime auroit peut-être honte de ne pas montrer plus de respect pour Jesus-Christ. Les Evêques & les prêtres, les moines & les séculiers, tout est sans force & sans courage. Les uns ont perdu la Foi ; & plusieurs de ceux qui la conservent, communiquent avec des hérétiques. Il en reste pourtant qui n'ont point fléchi le genou devant Baal, & notre Patriarche est le premier. Mais les uns ont été outragés & fouettés ; d'autres mis en prison & ré-

duits à un peu de pain & d'eau, d'autres envoyés en exil : plusieurs errent dans les déserts & sur les montagnes, ou habitent dans des cavernes. Quelques-uns sont morts sous les coups de fouet, & il y en a qui ont été jettés pendant la nuit dans la mer, enfermés dans des sacs. On s'attache même à élever les enfans dans l'erreur, par le livre qui a été distribué aux maîtres d'école. On n'ose parler de la saine doctrine. On ne voit par-tout que des espions pour avertir l'Empereur de ceux qui ne sont point soumis. On examine si l'on n'a pas reçu un livre, ou donné retraite à un exilé, ou rendu service à un prisonnier. J'implore votre assistance ; si vous ne pouvez nous secourir que par vos prieres, elles nous seront très-utiles dans le pressant besoin où nous nous trouvons.

VII. Fureur des persecuteurs. Suite des souffrances du saint Confesseur.

Comme saint Théodore ne cessoit d'écrire pour défendre la Foi, & que rien n'étoit capable de rallentir son zéle, on le resserra davantage ; on l'enferma dans une prison obscure & infecte où il demeura trois ans, souffrant beaucoup de froid pendant l'hiver & une chaleur insupportable en été ; étant dans l'ordure, & n'ayant pas la dixiéme partie de la nourriture qui lui étoit nécessaire. On lui jettoit seulement par un trou de deux en deux jours un petit morceau de pain, & encore ses gardes l'insultoient-ils en même-temps. En cet état il trouvoit le moyen d'écrire, & on rapporte à ces trois ans de prison un grand nombre de ses lettres. Dans une il décrit ainsi sa prison. Après les coups de fouet, on nous a mis mon disciple & moi dans une chambre haute dont on a fermé la porte & ôté l'échelle. Il y a des gardes tout au tour pour empêcher qu'on

n'en approche. Nous vivons de ce que nous avons apporté, & de ce qu'on nous donne de temps en temps par le trou d'une fenêtre. Tant que durera notre provision & ce que le portier de semaine nous donnera secretement, nous vivrons ; quand cela finira, nous finirons aussi. Dieu nous fait encore trop de graces.

Dans une autre lettre il console une communauté de trente religieuses, à qui on avoit ôté leur monastere. Après les avoir maltraitées & dispersées, on les retenoit en prison. On dispersa aussi les moines de Stude, & on donna ce monastere & celui de Saccudion, à un faux frere qui persécutoit ceux qui étoient fidéles à leur conscience. Saint Théodore écrivit aussi à tous les moines dispersés & errans, pour les soutenir dans la Foi & dans la pureté des mœurs. Il craignoit qu'étant obligés de vivre dans différentes maisons particulieres où on leur ouvroit un asyle, ils ne s'affoiblissent dans la piété. C'étoit en effet une situation fort affligeante pour de saints religieux & de saintes religieuses; & ceux qui les y réduisoient étoient doublement coupables, en persécutant des innocens, & en les exposant à mille périls hors de leur monastere. Prenons garde, leur écrivoit saint Théodore, dans quelle maison nous nous retirons. Si nous y trouvons des dangers, il faut la quitter & en chercher une autre. S'il y a du scandale, il faut y remédier. Si nous sommes seuls, il faut prendre un compagnon, pour éviter la malédiction de l'Ecriture. Il faut être fort attentif sur le boire, le manger, le sommeil, le travail ; en prendre ce qui est nécessaire pour soutenir le corps, sans le rendre rébelle à l'esprit. Il écrivit en particulier aux Evêques.

VIII. Son testament. Il souffre de nouveau & enfin est mis en liberté.

Comme il croyoit qu'il mourroit dans cette persécution, il fit un testament en forme de lettre à ses freres absens. Il les prie de lui pardonner les fautes de son gouvernement, & leur demande le secours de leurs prieres. Il compo. sa encore dans sa prison divers Ecrits, entr'autres des Vies de ses freres en vers. Une de ses lettres étant tombée entre les mains de l'Empereur, il donna ordre qu'on le châtiât si sévérement, qu'il n'eût plus envie d'écrire. On le mit donc tout en sang, & on le laissa pour mort. Mais il en revint, & souffrit pendant trois mois des douleurs extrêmes. On le transféra ensuite à Smyrne. L'Archevêque de cette ville le fit mettre dans un cachot souterrein, où il demeura dix-huit mois, & où il reçut pour la troisiéme fois cent coups de fouet. A la mort de Leon l'Armenien, les prisons furent ouvertes, & saint Théodore fut mis en liberté comme les autres défenseurs de la vérité. Il y avoit sept ans entiers qu'il étoit captif.

IX. Sa derniere maladie & sa mort.

Ce saint Confesseur de la Foi tomba dangereusement malade au commencement de Novembre 826. Dès que la nouvelle s'en fut répandue, un grand nombre d'Evêques, d'Abbés, de moines, & d'autres personnes de piété accoururent pour le voir. Ayant beaucoup de peine à parler & à se faire entendre, il dicta à un secrétaire comme il put ce qu'il leur vouloit dire. Il se trouva ensuite beaucoup mieux, alla à pied à l'église, & y célébra le saint Sacrifice. Il parla encore aux assistans, après leur avoir donné la Communion & mangé avec eux, il se remit au lit & donna à l'économe les instructions qu'il crut nécessaires. Deux jours après, le sixiéme du mois qui étoit la fête de saint Paul de Constantinople. Co

feſſeur de la Foi ſous Conſtance, Théodore alla encore à l'égliſe, célébra la Meſſe, & parla aux freres. La nuit ſuivante il connut que ſa fin approchoit, parla pour la derniere fois à ſes moines, & demeura ainſi encore deux jours faiſant le ſigne de la croix ſur ceux qui l'approchoient, ſans pouvoir parler. Il fit faire les prieres ordinaires, reçut l'Extrême-Onction, enſuite le ſaint Viatique, fit allumer des cierges, & commencer les prieres des funérailles. Les freres firent un cercle autour de lui & chanterent le Pſeaume 118 que les Grecs chantent encore aux enterremens. Il rendit l'eſprit pendant cette ſainte cérémonie, étant âgé de ſoixante-ſept ans. Il mourut hors de Conſtantinople dans la péninſule de ſaint Tryphon. Naucrace ſon fidéle diſciple & ſon ſucceſſeur, écrivit une lettre circulaire à tous ceux que la perſécution avoit diſperſés, où il raconte les circonſtances de ſa mort. Sa vie fut écrite quelque temps après par Michel Studite ſon diſciple. L'Egliſe Grecque honore ſa mémoire le jour de ſa mort onziéme de Novembre, & l'Egliſe Latine le lendemain.

X. Ses Ecrits.

Outre le teſtament dont nous avons parlé, ſaint Théodore en laiſſa un plus étendu, qu'il avoit écrit avant la mort de ſaint Platon. Il renferme ſa profeſſion de Foi, & pluſieurs avis pour l'Abbé ſon ſucceſſeur & pour ſes moines. Ce ſont d'excellentes regles pour ceux qui ont embraſſé la vie monaſtique. Il dit à l'Abbé: Vous n'aurez rien en propre, pas même une ſeule piéce d'argent. Vous n'aurez point d'eſclave, ni pour votre uſage particulier, ni pour le monaſtere, même à la campagne; car celui que l'on appelle eſclave, eſt un homme fait à l'image de Dieu. Vous marcherez à pied à

l'exemple de Jesus-Christ, ou vous monterez sur un âne. Vous ne souffrirez aucune propriété dans la communauté, non pas même d'une aiguille. Vous sortirez rarement, & ne quitterez point votre troupeau sans nécessité. Vous ferez le catéchisme ou la conférence trois fois la semaine, soit par vous-même, soit par un autre. Vous n'aurez de liaison avec aucune religieuse. Vous ne parlerez à aucune femme qu'en présence de deux témoins de part & d'autre, vous ferez en sorte de ne la point voir. On recevra les hôtes sans aucune délicatesse. On ne gardera point d'argent dans le monastere; mais vous donnerez aux pauvres tout le superflu, de quelque espece qu'il soit. Vous laisserez aux économes & aux célériers le soin des affaires temporelles, & vous ne vous réserverez que celui des ames; on vous rendra néanmoins compte de tout. Vous ne ferez rien par votre jugement particulier pour le spirituel ou temporel, mais vous prendrez conseil de ceux qui sont plus capables de vous le donner. Ces avis font voir quelle idée on avoit alors en Orient de la vie monastique.

S. Théodore parle ainsi à des Religieuses qui lui avoient demandé quelque instruction. Je vous exhorte à ne pas regarder les exemples qui vous environnent, la vie tiéde & relâchée de la plûpart des Religieuses, qui ne le sont que de nom & en apparence. Regardez les anciens originaux des Saints, dont vous lisez les Vies. Un peintre qui a du goût ne travaille pas sur de mauvais modéles, mais sur l'antique le plus beau & le plus parfait.

Les autres Ouvrages de saint Théodore, selon le dénombrement de Michel Studite, étoient la petite & la grande Catechèse; un vo

lume de sermons sur les principales fêtes de Notre Seigneur, sur la Vierge & saint Jean-Baptiste; l'Histoire des premiers hommes jusqu'à Noé & ses enfans, en vers iambiques; cinq livres de lettres; un traité dogmatique contre les Iconoclastes, & des instructions aux moines en vers iambiques. Nous avons la petite Catechèse, qui est un recueil de cent trente-quatre conférences faites à ses moines, sur les fêtes de toute l'année, & sur divers autres sujets de piété. La grande Cathechèse est une instruction plus étendue sur les devoirs de la vie monastique, qui n'est point encore imprimée. On a donné au public deux cens soixante & quinze lettres de saint Théodore Studite; mais il paroît que le recueil entier est d'environ mille. Nous avons aussi plusieurs Ouvrages contre les Iconoclastes, & cent vingt-quatres Epigrammes en vers iambiques. Les Grecs lui attribuent plusieurs de leurs chants Ecclésiastiques.

Il parle toujours avec grand respect du Concile *in Trullo*, & il le regarde comme faisant partie du sixiéme général; ce qui lui est commun avec tous les Grecs. Il avoit eu d'abord de la peine à regarder comme œcuménique le second de Nicée. Ainsi il n'est pas étonnant que l'on eût de la peine en France à en reconnoître l'autorité. Mais il le reçut ensuite comme vraiment œcuménique, de vive voix & par écrit, & déclara qu'on ne devoit plus avoir égard à ce qu'il en avoit dit auparavant.

III.

XI. S. Benoît d'Aniane. Sa retraite.

Benoît nâquit en Languedoc vers le milieu du huitiéme siécle. Son pere qui étoit Comte de Maguelone, l'envoya tout jeune à la Cour du Roi Pepin, dont il fut échanson; il s'atta-

Ses mortifications.

cha ensuite au service de Charlemagne. Mais bien-tôt la grace lui inspira le désir de renoncer au monde, pour s'occuper uniquement de son salut. Après avoir pris conseil d'un solitaire fort vertueux, il partit de chez lui, comme pour aller à Aix-la-Chapelle où étoit la Cour; mais il s'arrêta en chemin au monastére de saint Seine, d'où il renvoya ses gens. Il y vécut dans une grande mortification, ne se nourrissant que de pain & d'eau, dormant peu, & souvent sur la terre nue, passant quelquefois la nuit en prieres, nuds pieds sur le pavé, même au plus fort de l'hiver. Il demeuroit plusieurs jours sans rompre le silence. Il portoit les plus méchans habits de la communauté, & recherchoit tout ce qu'il y avoit de plus humiliant & de plus bas. Les moines le traiterent d'abord d'insensé; mais ils reconnurent ensuite la solidité de sa vertu & les rares talens qu'il avoit pour le gouvernement. C'est ce qui fit qu'après la mort de leur Abbé, ils élurent Benoît pour lui succéder. Mais le saint homme voyant qu'il y avoit trop à réformer dans ces moines, les quitta & retourna dans son pays, où il bâtit un petit hermitage dans une terre de son patrimoine, près d'un ruisseau nommé Aniane.

XII. Il fonde le monastere d'Aniane. Sa grande vertu.

Il y passa quelques années dans une grande pauvreté, priant Dieu avec larmes qu'il lui découvrît sa volonté. L'éclat de sa vertu attira peu à peu auprès de lui plusieurs disciples, à qui il apprenoit à marcher dans la voie étroite, en y marchant lui-même le premier. Ils n'avoient ni héritages, ni vigne, ni bétail, ni chevaux. Ils travailloient de leurs mains, & ne vivoient ordinairement que de pain & d'eau; néanmoins ils étoient très-contens, & trouvoient leur con-

ſolation dans les larmes même que l'eſprit de componction leur faiſoit répandre continuellement devant Dieu. Cependant leur nombre croiſſoit ; & Benoît ſe trouvant trop reſſerré dans le lieu qu'il avoit choiſi d'abord, il bâtit un nouveau monaſtere un peu plus loin, par les mains de ſes diſciples. Il y travailloit lui-même avec eux, ou il leur préparoit à manger. Le monaſtere étoit grand & ſpacieux, mais les bâtimens pauvres & couverts de chaume ; & il ne les vouloit pas autrement. L'égliſe n'avoit ni ornemens de ſoie ni vaſes ſacrés d'argent, mais de bois & enſuite de verre & d'étain. Quand on lui en donnoit de précieux, il les envoyoit à d'autres égliſes. Sa charité parut dans une grande famine. Benoît aſſiſtoit les pauvres de tout ce qu'il pouvoit avoir, & les moines retranchoient de leur petite portion pour en nourrir les pauvres.

Comme le monaſtere d'Aniane devenoit un aſyle dans lequel chacun vouloit ſe réfugier, Benoît fit faire une nouvelle égliſe & des bâtimens plus ſpacieux & plus ſolides. Il relâcha quelque choſe de cette étroite pauvreté qu'il avoit obſervée juſqus-là. Il amaſſa dans ce monaſtere un grand nombre de livres, établit des chantres & des lecteurs, & eut des Théologiens, dont quelques-uns furent depuis Evêques. Il travailloit avec les autres moines à labourer & à moiſſonner, & aux autres ouvrages les plus pénibles. Pendant le travail, en allant & en revenant, on n'ouvroit la bouche que pour bénir le Seigneur & chanter des Pſeaumes. Il avoit la confiance de tous ſes diſciples, qui trouvoient dans ſes conſeils la lumiere & la conſolation dont ils avoient beſoin.

XIII. Travaux de ce saint Abbé.

Ses soins ne se bornoient pas au monastere d'Aniane ; ils s'étendoient à un grand nombre d'autres, où il établissoit comme dans le sien la pratique exacte de la Regle du grand saint Benoît. Plusieurs communautés presque désertes furent peuplées par des colonies d'Aniane. Quelques Evêques lui demanderent aussi des moines pour rétablir la discipline dans les monasteres de leurs Diocèses. L'Empereur Louis le Débonnaire vouloit avoir Benoît auprès de lui, & lui donna le monastere de Maur-Monster en Alsace. Mais comme ce lieu étoit éloigné d'Aix-la-Chapelle où l'Empereur faisoit sa résidence ordinaire, ce Prince lui fit bâtir un nouveru monastere à deux lieues de cette ville. Il le chargea de veiller sur tous les monasteres de son Royaume ; & ce fut par son ordre que Benoît dans une assemblée d'Abbés, tenue à Aix-la-Chapelle l'an 817, travailla à une réforme générale par des réglemens, qui supposant la pratique exacte de la régle de S. Benoît, établissoient une discipline uniforme dans les choses sur lesquelles cette Régle ne s'expliquoit pas.

XIV. Sa mort Son Code des Regles.

Benoît conservoit à la Cour, lorsqu'il étoit forcé d'y paroître, le même esprit de priere & de recueillement que dans ses monasteres ; & il n'usoit du crédit qu'il avoit sur l'esprit de l'Empereur, que pour lui donner de bons conseils & pour protéger les foibles. Enfin après avoir passé les dernieres années de sa vie dans des infirmités continuelles, causées par ses austérités & ses travaux, il rendit son ame à Dieu le onziéme de Février de l'an 821 étant âgé de soixante-dix ans. Il est honoré comme le restaurateur de la discipline monastique en Occi

dent. Théodulphe Evêque d'Orléans dit que Benoît d'Aniane fut en France & en Allemagne, ce que le grand saint Benoît avoit été dans l'Italie. Cet illustre Abbé avoit si bien réglé son monastere d'Inde pres d'Aix-la-Chapelle, que les moines, qui y venoient de tous les pays pour se former, s'instruisoient sans qu'on leur parlât, seulement en considérant toute la conduite des Religieux de cette maison. Benoît avoit fait pour l'utilité des moines un recueil de toutes les Régles monastiques, connu sous le nom de code des Regles, & divisé en trois tomes. Le premier contient les Régles des moines d'Orient; le second celles des moines d'Occident; le troisiéme celles des religieuses. Il avoit fait aussi la concorde des différentes Régles, dans laquelle elles sont toutes rapportées aux différens chapitres de la Régle de saint Benoît pour lui servir de commentaire.

IV.

La plus illustre colonie d'Aniane fut le monastere de Gelonne, fondé par les libéralités de Guillaume Duc d'Aquitaine qui s'y retira lui-même. Il étoit de la premiere noblesse des François, & il reçut une éducation conforme à sa naissance. On lui apprit les arts libéraux, la Philosophie & les saintes Lettres. Ses parens le recommanderent au Roi Charles-le-Chauve, qui lui donna le premier emploi de son Royaume, & le fit marcher à la tête de ses troupes contre les Sarrasins, avec le titre de Duc d'Aquitaine. Il étoit grand, bienfait, & très-brave. Il chassa d'Orange les Sarrasins, & remporta sur eux de grandes victoires, en sorte qu'ils n'oserent plus revenir dans le pays. Ayant ainsi rendu la paix à l'Aquitaine, il

XV.

S. Guillaume Duc d'Aquitaine.

Ses grandes actions.

Il fonde un monastere.

s'appliqua à y réparer les désordres de la guerre. Il travailloit jour & nuit aux affaires publiques, faisoit observer les loix, terminoit les différends, réprimoit les injustices des Grands, & protégeoit les foibles & les pauvres. Il honoroit les lieux & les personnes consacrés à Dieu, & faisoit de très-abondantes aumônes. Il donnoit des terres & des pensions aux monasteres, dans lesquels Dieu étoit fidélement servi & la régle exactement observée. Il en fonda un nouveau dans les montagnes qui sont entre Lodéve & Montpellier. On nommoit ce lieu Val-Gelon. Il y fit bâtir tous les lieux réguliers, un oratoire, un réfectoire, un dortoir, une infirmerie, un noviciat, un hôpital pour les pauvres, un four, une boulangerie & un moulin. Il posa la premiere pierre de l'église, qui fut dédiée au Sauveur. Les bâtimens étant avancés, il y fit venir des moines d'Aniane qui n'est qu'à une lieue, & dont l'Abbé étoit son ami & son directeur. Il donna au nouveau monastere de grandes terres, des troupeaux, de riches ornemens pour l'église avec beaucoup d'or & d'argent. On a encore la Charte de cette fondation, datée du quatorziéme de Février de l'an 804. Le Duc Guillaume avoit deux sœurs, Albane & Bertane, qui voulant consacrer à Dieu leur virginité, prierent leur frere à genoux & avec larmes, de les offrir dans sa nouvelle église avec toutes ses offrandes. Il le fit, & c'est un exemple singulier de personnes adultes offertes par d'autres. Les deux saintes filles formerent une petite communauté, dont l'église dédiée à saint Barthelemi subsiste encore aujourd'hui à vingt pas du grand monastere.

Le Duc Guillaume étoit comblé d'honneurs & de richeſſes ; il avoit pluſieurs enfans, & une épouſe dont il étoit tendrement aimé ; il avoit la confiance de ſon Prince & l'eſtime de tout le monde ; il jouiſſoit du repos qu'il avoit procuré au pays par ſes victoires. Mais l'amour de Dieu dont ſon cœur étoit embraſé, lui fit connoître le vuide & le néant de tous les plaiſirs & de tous les honneurs du ſiécle. L'exemple de ſes ſœurs le piquoit d'une ſainte émulation, & il avoit honte de leur céder en courage. La vie des moines de Gellone lui paroiſſoit digne d'envie, & lui rendoit ennuieuſe celle qu'il menoit dans le tumulte & l'embarras des affaires. Il prit donc la réſolution de quitter tout, pour ne plus ſervir que Dieu & ne ſonger qu'à ſauver ſon ame. Comme l'Empereur Charles traitoit avec lui comme avec un intime ami, Guillaume crut devoir lui demander permiſſion de ſe retirer. Charles ne put la lui refuſer, ni retenir ſes larmes en l'accordant. Il voulut lui faire de grands préſens, mais le Duc ne lui demanda qu'une Relique de la vraie Croix. L'Empereur la lui donna avec d'autres Reliques. Guillaume eut encore à ſoutenir pluſieurs aſſauts de la part de ſa famille, qui le vouloit retenir : mais enfin il quitta la Cour & la France pour revenir en Aquitaine. Paſſant en Auvergne, il vint à Brioude, & offrit ſes armes à ſaint Julien ſoldat & martyr.

XVI.
Sa retraite.
Sa vie merveilleuſe.

Enfin il arriva au monaſtere de Gellone, où il entra nuds pieds, & revêtu d'un cilice ſous ſes habits précieux. Il offrit à l'égliſe les Reliques qu'il apportoit, avec pluſieurs autres riches préſens. Enfin il s'offrit lui-meme dans le chapitre, où il pria les freres de le recevoir en leur compagnie, pour y vivre ſelon la Régle

de saint Benoît. Ils y consentirent très-volontiers, & préparerent tout pour sa réception, qui fut le jour de saint Pierre de l'an 806. Quoique l'usage fût alors de ne prendre l'habit qu'après le noviciat, il le reçut d'abord, fit couper sa barbe & ses cheveux, & les offrit à Dieu, selon une ancienne cérémonie. Depuis ce moment, Guillaume vécut dans la même pauvreté & la même soumission que le dernier des moines.

Il fit achever les bâtimens du monastere, & tailler dans le roc un chemin afin que l'on pût y arriver plus aisément. Ses deux fils Bernard & Gaucelin, & les Comtes voisins l'aiderent dans ces ouvrages. Ce saint homme se présentoit souvent devant l'Abbé & les moines, se jettoit à leurs pieds, & les conjuroit d'oublier son ancienne dignité, de l'humilier de plus en plus, & de lui donner les offices les plus bas & les plus mépriſables. En effet il servoit à la cuisine, portoit l'eau & le bois, servoit à table & nettoyoit la vaisselle, lui à qui une multitude de domestiques servoient auparavant les mets les plus délicieux. On ne lui permit pas toujours d'exercer ces pénibles travaux, & on voulut qu'il eût plus de temps pour vaquer à la priere & à la méditation des vérités éternelles. Il vécut sept ans dans le monastere, & ayant averti de sa mort prochaine l'Empereur Charles, il mourut le vingt-huitiéme de Mai, & comme l'on croit l'an 812. Le monastere de Gellone a pris son nom, & s'appelle depuis long-temps saint Guillem du désert.

V.

XVII. S Gerauld d'Aurillac.

Nous voyons dans saint Gerauld les mêmes effets de la grace, que nous venons d'admire

dans saint Guillaume. Il étoit d'une famille très-noble. Il gouvernoit avec beaucoup de justice & de prudence les grandes terres & la multitude de serfs qu'il avoit. Il possédoit parfaitement les saintes Ecritures. Il renonça au mariage, & ne songea qu'à mortifier son corps. Comme on lui représentoit un jour, qu'il devoit laisser des successeurs à son illustre famille, il répondit qu'il étoit plus avantageux de mourir sans enfans, que d'en laisser qui n'eussent point la crainte de Dieu. Il étoit le protecteur des foibles & des opprimés, & ses aumônes n'avoient point de bornes. Il vivoit très-frugalement, & ne soupoit jamais, se contentant d'une légere collation. Il invitoit à dîner quelques personnes vertueuses, avec qui il s'entretenoit de la lecture qu'on faisoit toujours pendant le repas. Sa journée étoit employée à terminer des différends, à régler ses affaires, à instruire ses domestiques, à visiter des hôpitaux, à se nourrir de l'Ecriture sainte. Il jeûnoit trois fois la semaine. En quelque occasion que ce fût, ses habits étoient toujours simples & modestes. Il donna la terre d'Aurillac pour y fonder un monastere, envoya de jeunes gens à celui de Vabres, pour y apprendre la discipline monastique & venir ensuite habiter la maison d'Aurillac. Le monastere de Vabres, aujourd'hui Evêché, avoit été fondé dans ce même siécle par Raimond Comte de Toulouse. Saint Gerauld fit au moins sept fois le pélerinage de Rome, tant il avoit de dévotion à saint Pierre, en l'honneur de qui il fit aussi dédier son monastere d'Aurillac; & il s'y seroit consacré lui-même par la profession monastique, s'il n'en eût été détourné par saint Gausbert Evêque de Cahors son directeur, qui

lui représenta qu'il seroit plus utile au prochain dans son état. Il mourut au commencement du dixiéme siécle.

XVIII. S. Prudence Evêque de Troyes. Son attachement à la doctrine de S. Augustin qui est celle de l'Eglise.

VI.

Prudence étoit Espagnol. On croit qu'il vint en France avec les autres Chrétiens d'Espagne, qui s'y retirerent pour se délivrer du joug des Musulmans, & se mettre sous la protection de Charlemagne & de Louis le Débonnaire On ne sait rien de ses actions jusqu'au temps de son Episcopat. Il fut élevé sur le Siége de Troyes un peu avant le milieu du neuviéme siécle. Il falloit qu'il eût employé presque tout son temps jusqu'alors à l'étude de l'Ecriture & de la Tradition, puisque nous voyons qu'il étoit consulté de toutes parts dès le commencement de son Episcopat, & qu'il passoit pour un des plus savans Evêques de l'Eglise Gallicane. Il étoit fort attaché à la doctrine des saints Peres, qu'il prenoit pour guides dans ses décisions. Il avoit sur-tout pour saint Augustin une si grande estime, qu'il ne laissoit échapper aucune occasion, sans témoigner le profond respect dont il étoit rempli pour ce saint Docteur & pour sa doctrine. Il dit qu'elle a reçu cette prérogative de ne pouvoir être renversée, quelques efforts que l'ennemi de la vérité fasse pour la détruire. Il ajoute que le saint Siége & toute l'Eglise Catholique ont toujours concouru à la soutenir; de sorte qu'en y demeurant fermement attaché, on est pleinement assuré de suivre la doctrine de l'Eglise.

XIX. Ses travaux. Son humilité. Son éle. Il est odieux aux ennemis de la Grace.

Le sermon que saint Prudence a fait sur la vie de sainte Maure vierge, nous apprend qu'il entendoit les confessions des fidéles, & qu'il administroit lui-même les sacremens d'Extrême-onction & d'Eucharistie. Il prêchoit aus-

très-souvent, & sur-tout les fêtes solemnelles. Il avoit une profonde humilité ; & c'étoit très-sincérement qu'il s'appelloit toujours le plus mépriſable des ſerviteurs de Jeſus-Chriſt. Ce ſentiment venoit dans le ſaint Evêque, de la perſuaſion où il étoit de la néceſſité d'une grace qui prévienne & détermine la volonté, pour faire la moindre bonne œuvre. Auſſi s'éleva-t-il toujours avec zéle contre ceux qui en condamnant le moine Goteſcalc, tomboient dans les erreurs des Semi-pélagiens, que l'Egliſe avoit ſi juſtement condamnées. Pour défendre donc la Foi orthodoxe ſur ces articles, ſaint Prudence compoſa un recueil de paſſages des ſaints Peres ſur la grace & le libre arbitre, & le préſenta à un Concile où il ſe trouva. On ne ſait pas bien quel étoit ce Concile. On le fit examiner & on l'approuva. Néanmoins ſaint Prudence trouva des adverſaires, même parmi les Evêques. Pluſieurs, qui avoient peu étudié cette importante matiere, & qui en jugeoient plutôt ſur les préjugés de la raiſon orgueilleuſe de l'homme, que ſur la lumiere ſûre de l'Ecriture & de la Tradition, s'imaginoient que Prudence ſe trompoit. On lui attribuoit auſſi, comme ont toujours fait les ennemis des vérités de la Grace, des conſéquences odieuſes qu'il déſavouoit. Le ſaint Evêque ſouffrit ſans ſe décourager, l'injuſtice que lui faiſoient ceux qui le cenſuroient ſans l'entendre. Egalement ferme pour ſoutenir la vérité, & patient pour écouter les difficultés qu'on lui faiſoit, il conſerva toujours le précieux dépôt de la Foi ſans la moindre altération, & ſans jamais oublier la charité qu'il devoit même à ſes ennemis.

XX. Ses dernieres

Il en donna ſur-tout un bel exemple, dans la réfutation qu'il fit du livre où Jean Scot at-

actions. Sa mort.

taquoit la doctrine de l'Eglise sur la Prédestination. Prudence étoit malade, lorsque Vénilon Archevêque de Sens lui envoya cet Ecrit, en le priant de le réfuter. Néanmoins ses infirmités ne l'empêcherent point de l'examiner. Il frémit des impiétés qu'il y découvrit ; & ranimant toutes ses forces, il le réfuta solidement. Il dit que ce téméraire auteur mériteroit d'avoir la langue coupée, pour avoir proféré tant de blasphêmes. Car il étoit persuadé que l'on ne pouvoit faire à l'Eglise une plaie plus sensible, que de donner atteinte aux vérité si importantes de la grace & de la prédestination, dont les ennemis ont toujours été féconds en subtilités & en chicanes. Aussi après la mort d'Ercanrad Evêque de Paris, saint Prudence n'ayant pu se trouver à l'ordination d'Enée, qui avoit été élu pour succéder à Ercanrad, il écrivit qu'il y consentoit, pourvû qu'Enée souscrivît quatre articles qu'il inséra dans sa lettre, sans quoi, dit-il, je ne consens point à son ordination, & je conseille aux fidéles de n'y point consentir. Ces articles établissoient la vraie doctrine de l'Eglise sur la nécessité de la grace & la gratuité de la prédestination. Saint Prudence n'avoit pas moins de zéle pour la discipline que pour la doctrine. Il eût voulu voir autant de chrétiens parfaits, qu'il voyoit d'hommes ; & tous les abus qu'il pouvoit réformer, éprouvoient le feu de son zéle. Il eut occasion de l'exercer dans la commission que Charles-le-Chauve lui donna, de réformer avec saint Loup Abbé de Ferrieres, tous les monasteres de France. Le saint Evêque mourut le sixieme d'Avril de l'an 861. Nous apprenons par une lettre du fameux Hincmar, que S. Prudence est auteur des Annales de nos Rois

connues à p
à cause du m

Saint Ren
du neuviéme
seurs de la
grace. Il écr
son efficacité
ne & l'autre.
doctrine si pré
de Lyon, sur
élever. Nous
Evêque à la d
sur la grace &
ger par le pas
avec quelle fo
de ces vérités
dit-il, n'est po
du premier ho
maintenant qu
grace vivifiant
l'homme ? Ce
Paul : *Nous som*
Jesus-Christ dan
que nous soyo
œuvres, il faut
de David s'acc
moi un cœur pu
moi votre esprit d
que cette autre
Dieu qui opere en
signifient ces pa
vouloir, sinon
e la bonne volo
même langage
es saints Défens
ours demeurés

connues à présent sous le nom de saint Bertin, à cause du monastere où elles ont été trouvées.

VII.

XXI. Saint Remi de Lyon. Son zéle pour la défense de la doctrine de l'Eglise sur la Grace.

Saint Remi fut un de plus savans Evêques du neuviéme siécle, & un des plus zélés défenseurs de la doctrine de saint Augustin sur la grace. Il écrivit en faveur de sa gratuité & de son efficacité, contre ceux qui attaquoient l'une & l'autre. Son zéle pour la défense d'une doctrine si précieuse honora beaucoup le Siége de Lyon, sur lequel son mérite l'avoit fait élever. Nous avons vû la part que prit ce saint Evêque à la dispute qui s'éleva de son temps sur la grace & la prédestination. On peut juger par le passage que nous allons rapporter, avec quelle force & quelle lumiere il parloit de ces vérités capitales. Si la bonne volonté, dit-il, n'est point morte en nous par le péché du premier homme, comment peut-on dire maintenant qu'elle est créée en nous par la grace vivifiante, & que Dieu l'opere dans l'homme? Ce qui a fait dire à l'Apôtre saint Paul: *Nous sommes son ouvrage, étant créés en Jesus-Christ dans les bonnes œuvres.* Main afin que nous soyons ainsi créés dans les bonnes œuvres, il faut nécessairement que ces paroles de David s'accomplissent en nous, *Créez en moi un cœur pur, & renouvellez au dedans de moi votre esprit de droiture & de justice;* aussi bien que cette autre de l'Apôtre saint Paul, *C'est Dieu qui opere en nous le vouloir, &c.* Or que signifient ces paroles, Dieu opere en nous le vouloir, sinon qu'il nous donne & nous inspire la bonne volonté? Saint Remi tient ici le même langage qu'avoient tenu avant lui tous les saints Défenseurs de la Grace. Ils sont toujours demeurés inviolablement attachés aux

expressions des Prophêtes, de saint Paul, des prieres de l'Eglise, & de Jesus-Christ même. Elles sont plus claires que le soleil, & suffisent pour renverser tous les systêmes nouveaux que l'orgueil humain peut inventer.

Si saint Remi se fit gloire de défendre les droits de la grace de Jesus-Christ sur le cœur de l'homme par rapport au salut éternel, il ne s'appliqua pas moins à ne rien faire lui-même qui pût mettre obstacle à l'effet de cette même grace dans son propre cœur. Il observoit exactement les régles que saint Paul prescrit à tous ceux qui seroient chargés du poids du ministere; & rapportant fidélement à Dieu tous les fruits de ses travaux, il n'en attendit d'autre récompense, que celle qui est promise à ceux qui auront persévéré jusqu'à la mort dans les bonnes œuvres. Il mourut l'an 875. Outre la réponse de saint Remi aux trois lettres d'Hincmar de Reims, de Pardule de Laon, & de Raban de Mayence, le saint Evêque a composé un Traité plus court qui a pour titre: De la condamnation de tous les hommes par Adam, & de la délivrance de quelques-uns par Jesus-Christ.

VIII.

XXII. S. Anscaire Archevêque de Hambourg. Sa Mission en Dannemarc & en Suede.

Anscaire fut mis dès l'enfance dans le monastere de Corbie, & fut chargé dans la suite de l'instruction de ses freres. Après la fondation de la nouvelle Corbie en Saxe, il y fut envoié pour exercer la même fonction. Il alla en Dannemarc prêcher la Foi, & travailla avec un grand zéle dans cette mission. Il acheta de jeunes esclaves pour les élever dans la crainte de Dieu, & forma une Ecole qui en peu de temps devint nombreuse. Pendant que cette bonne œuvre prospéroit, le Roi de Suéde fit

demander à l'Empereur Louis le Débonnaire, des missionnaires qui prêchassent la Foi dans ses Etats. Saint Anscaire & Vitmar moines de Corbie furent chargés d'y aller, avec des livres & des présens de l'Empereur. Mais ils furent attaqués par des pirates qui les en déchargerent : ainsi ils arriverent en Suéde ne portant avec eux que la bonne nouvelle du salut, comme les missionnaires des premiers siécles. Ils s'arrêterent à Biorc qui étoit alors la Capitale & le port du Roiaume de Suéde, dans une Isle à deux journées d'Upsal, vers le lieu où est maintenant Stocholm : car l'ancienne ville d'Upsal ne subsiste plus. Le Roi les reçut favorablement, & ils annoncerent l'Evangile avec succès. Plusieurs Chrétiens captifs étoient comblés de joie, de pouvoir enfin participer aux saints Mysteres. Herigaire Gouverneur de la ville & fort chéri du Roi, fut un des premiers que la grace convertit. Ce Seigneur reçut le Baptême, fit bâtir une église dans ses terres, donna de grandes preuves d'une sincere piété, & persévéra très-constamment dans la Foi.

XXIII. Il fonde l'église de Hambourg. Les Barbares détruisent tout ce qu'il avoit formé.

L'Empereur Louis aiant appris le progrès de la Foi chez les Danois & les Suédois, du consentement des Evêques & de l'avis d'un Concile nombreux, établit à Hambourg un Siége Archiépiscopal, à qui devoient être confiés tous les Chrétiens des païs septentrionaux. Saint Anscaire fut donc ordonné solemnellement Archevêque de Hambourg l'an 830. Il avoit alors trente ans. Il exerça ses fonctions dans son nouveau Diocèse avec beaucoup de zéle, & attira à la Foi un grand nombre de païens par l'exemple de sa vertu. Le saint Evêque fit bâtir une église & un monastere, où il mit une bibliothéque composée de livres

très-bien écrits, dont Louis le Débonnaire lui avoit fait présent. Après que saint Anscaire eut travaillé quinze ans à former son église, Dieu permit que sa Foi fut exposée à une rude épreuve. Les Normans entrerent dans l'Elbe avec six cens bâtimens, descendirent à Hambourg & la prirent. Ses clercs se disperserent de côté & d'autre, & lui-même fut obligé de s'enfuir sans avoir le temps de prendre son manteau. Le peuple s'enfuit aussi de tous côtés, quelques-uns furent pris, & la plûpart tués. Les barbares pillerent & brulerent la ville, entr'autres l'église, le monastere & la bibliothéque. S. Anscaire adora les jugemens de Dieu, & répéta souvent ces paroles de Job: Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a ôté; que son saint nom soit béni.

XXIV. Ses nouveaux travaux. Ses vertus.

Pendant que le serviteur de Dieu erroit avec ses moines sans avoir de demeure fixe; pour surcroît d'affliction il apprit que l'Evêque Gausbert qu'il avoit envoié en Suéde, en avoit été chassé. La Suéde fut sept ans sans Prêtres, & sans aucun secours: les obstacles paroissoient croître tous les jours: mais saint Anscaire ne se rebuta point. Il travailla à rétablir la Foi dans les deux Roiaumes de Dannemarc & de Suéde: il y envoioit des Prêtres, à qui il recommandoit le plus parfait désintéressement. Il vouloit qu'ils travaillassent de leurs mains à l'exemple de saint Paul, & qu'ils se contentassent du plus étroit nécessaire. Après le ravage que les Normans avoient fait à Hambourg, on unit à ce Diocèse où il n'y avoit que quatre Paroisses, l'église de Brême. Saint Anscaire vécut encore six ans depuis l'union de ces deux églises, travaillant infatigablement au salut de son troupeau. Il fonda à Brême un hôpital

pour les malades, & pour exercer l'hospitalité à l'égard de ceux qui passoient. Ses aumônes étoient immenses, & il avoit un zéle particulier pour racheter les captifs. Dieu lui avoit accordé le don des miracles. Il guérit un grand nombre de malades par la priere & par l'onction de l'huile. Comme on parloit un jour devant lui de ses miracles, il dit : Si j'avois du crédit auprès de Dieu, je ne lui demanderois qu'un seul miracle, de faire de moi par sa grace un homme de bien. Il se proposoit saint Martin pour modéle. Il portoit jour & nuit un cilice. Il avoit long-temps vécu seulement de pain & d'eau, encore en prenoit-il fort peu. Il se retiroit souvent dans un petit hermitage, qu'il avoit bâti exprès pour y être en repos, & y répandre en liberté des larmes devant Dieu, pendant les intervales de ses fonctions pastorales. Il composa un grand nombre d'oraisons qu'il récitoit à la fin de chaque Pseaume, & il avoit fait un recueil des plus belles sentences des saintes Ecritures.

XXV. *Sa derniere maladie. Sa mort.*

Le saint Evêque avoit toujours espéré que Dieu lui accorderoit la grace de verser son sang pous la Foi. Quand il se vit attaqué de la maladie dont il mourut, il étoit inconsolable d'être privé d'un tel honneur, & il disoit que ses péchés en étoient cause. Sa maladie dura quatre mois, & l'épuisa tellement qu'il n'avoit plus que la peau & les os. Se voiant près de sa fin, la veille de la Présentation de Notre-Seigneur au temple, il fit faire trois grands cierges dont l'un fut allumé devant l'autel de la sainte Vierge, un autre devant l'autel de saint Pierre, & le troisiéme devant l'autel de saint Jean-Baptiste, pour se recommander à leurs

prieres en ce passage terrible. Le jour de la fête, ses prêtres célébrerent chacun la messe en sa présence, & il ne voulut rien prendre que la Messe solemnelle ne fût finie. Après avoir pris un peu de nourriture, il emploia le reste du jour & la nuit suivante, à exhorter ses disciples en commun & en particulier pour les animer à servir Dieu, & à soutenir sa mission chez les païens. Comme on disoit pour lui les Litanies & les Pseaumes des agonisans, il y fit ajouter le *Te Deum* & le Symbole attribué à saint Athanase. Le troisiéme de Février tous les Prêtres célébrerent encore la Messe pour lui : il reçut le corps & le sang de Jesus-Christ, éleva les mains, pria pour tous ceux qui l'avoient offensé, & mourut en répétant plusieurs versets des Pseaumes. Il étoit âgé de soixante & quatre ans, & il en avoit été trente-quatre Evêque. Sa vie a été écrite par saint Rembert son disciple & son successeur. Saint Anscaire avoit une telle idée de la vertu de saint Rembert, qu'il disoit que Rembert étoit plus digne d'être Archevêque, que lui d'être soûdiacre.

ARTICL

ARTICLE VIII.

Auteurs Ecclésiastiques.

I.

ALcuin étoit né en Angleterre dans la Province d'Yorc, de parens nobles & riches, & fut élevé dès l'enfance dans le monastere de la Cathédrale d'Yorc. Il fut bibliothécaire & ensuite chef de l'Ecole de cette église. Il prit le nom latin de Flaccus Albinus, & il est fort connu sous le nom d'Albin. Charlemagne l'engagea à venir s'établir en France & se rendit son disciple. Il l'engagea aussi à écrire contre l'hérésie de Félix & Elipand, & lui donna deux Abbaïes, Ferrieres & saint Loup de Troies, ensuite saint Josse sur mer, & enfin la célébre Abbaïe de saint Martin de Tours, où il rétablit la régularité. Il acheva la fondation du monastere de Cormery en Touraine, commencée par son prédécesseur, & y envoia vingt moines. Il avoit la disposition du revenu de ces Abbayes; & comme leurs terres étoient peuplées de serfs, Elipand de Tolede lui reprochoit d'en avoir jusqu'à vingt mille. Ces richesses lui étoient à charge; il s'en plaignoit à ses amis, & il obtint enfin la permission de se démettre de quelques-unes de ses Abbayes. Toute son occupation étoit de lire, de prier & d'enseigner. Il assistoit tous les jours à la Messe, y servoit comme diacre. Il n'eut jamais de rang plus élevé dans l'Eglise. On voit dans ses écrits beaucoup de zéle pour la Religion, de

I. Alcuin. Sa vie.

tendresse pour ses amis, & une grande modestie qui le porte à soumettre ses Ecrits au jugement de ceux à qui il les envoyoit.

On regarde avec raison Alcuin comme le restaurateur des Lettres en France, ou du moins comme le principal instrument dont Charlemagne se servit pour ce grand ouvrage. Il témoigne en écrivant à ce Prince, qu'il ne tenoit pas à eux deux que l'on ne formât en France une Athènes chrétienne : & l'on voit par ses Ecrits, qu'il travailla à renouveller presque toutes les études. L'Ecole du Palais, qu'Alcuin avoit établie, & dans laquelle il avoit formé plusieurs disciples célebres, continua sous les Rois successeurs de Charlemagne; & comme elle avoit une bibliotheque, il est vrai-semblable qu'elle étoit fixe à Aix-la-Chapelle, séjour ordinaire des Rois. L'Ecole de Tours ne fut pas moins célébre, & Alcuin y enseigna l'Ecriture sainte, la grammaire, l'astronomie, & les autres sciences. Il mourut le jour de la Pentecôte de l'an 804.

II. Ses Ecrits Jugement que les Savans en portent.

Les Ecrits d'Alcuin montrent l'état des études de son temps. Premierement on y trouve un petit Traité des sept arts libéraux, qui semble être tiré de Cassiodore, & on comptoit ainsi ces arts : Grammaire, Rhéthorique, Dialectique, Mathématiques. Les Mathématiques étoient divisées en quatre parties, Arithmétique, Musique, Géométrie, Astronomie. Alcuin fit un Traité plus étendu de Grammaire & l'on voit par une de ses lettres à Charlemagne, combien il avoit à cœur de rétablir l'orthographe, qui en est le fondement, & que la barbarie des deux derniers siécles avoit presque fait oublier. Il fit aussi un Traité de Rhétorique, & un de Dialectique en forme de dialogue

avec Charlemagne. Mais la plûpart de ses Ouvrages sont des explications de l'Ecriture sainte & des Traités de Théologie.

On voit dans tous ses Ecrits plus de travail que de génie, plus de mémoire que d'invention & de choix. Avec toute sa grammaire, sa rhétorique, sa dialectique, il ne parle latin ni purement ni élégamment. Son style est chargé de paroles inutiles, d'ornemens affectés, & de pensées fort communes. Ses raisonnemens sont souvent peu concluans Mais ces défauts lui sont communs avec les Ecrivains de son siécle. Ils n'ont rien d'original, & ne nous apprennent que les faits de leur temps. Ce qu'ils ont fait de vraiment utile, est d'avoir conservé la tradition de la saine doctrine de l'Eglise, & d'avoir multiplié les exemplaires des bons livres de l'antiquité sacrée & profane. Ce qu'il y a de moins bon dans les Auteurs de ce moyen âge, sont leurs poésies. La plûpart n'y entendent d'autre finesse que la versification; & leurs vers ne sont que de la prose mesurée, souvent plus plate que la simple prose, à cause de la contrainte des vers.

III. Ses Lettres.

On trouve dans des lettres d'Alcuin quelques points de discipline ecclésiastique, qui méritent d'être remarqués. Il explique les deux glaives dont il est parlé dans l'Evangile, dans un sens allégorique; mais sans les appliquer aux deux Puissances, temporelle & spirituelle, comme on a fait depuis. Il exhorte Charlemagne à prendre soin de la conversion des Saxons & des Huns nouvellement soumis, à ne leur point imposer dans ces commencemens l'obligation de payer les dixmes à l'Eglise, & à les faire instruire solidement avant leur baptême, selon la méthode prescrite par

ſaint Auguſtin. Il parle encore du Baptême dans une lettre à Paulin d'Aquilée ; & il blâme la coutume d'Eſpagne, de ne plonger qu'une fois les baptiſés, ou de répéter à chacune des trois immerſions le nom des trois Perſonnes de la ſainte Trinité. L'uſage de l'Egliſe catholique étoit de ne nommer qu'une des Perſonnes divines à chacune des immerſions. Il reprend encore dans cette lettre ceux qui doutoient ſi les ames des Saints étoient reçûes dans le Royaume céleſte avant le jour du jugement. Il blâme dans une autre, ceux qui mettoient du ſel dans le pain qui devoit être conſacré. Il prouve la néceſſité de confeſſer ſes péchés aux prêtres, & y exhorte les jeunes gens de l'école de ſaint Martin. Enfin il s'efforce de rendre raiſon pourquoi on nomme les trois Dimanches avant le Carême, Septuagéſime, Sexagéſime, & Quinquagéſime. C'étoit Charlemagne qui lui en avoit fait la queſtion.

II.

IV. Théodulfe d'Orléans. Son Capitulaire.

Théodulfe étoit né d'une famille très-noble au-delà des Alpes, & ſon nom ſemble être Lombard. Il avoit été marié & avoit des enfans. Charlemagne l'amena d'Italie à cauſe de ſa ſcience & de ſon eſprit, & lui donna l'Abbayé de Fleuri & l'Evêché d'Orléans, qu'il poſſéda en même-temps, contre les canons. Il fit un Capitulaire qui contient des inſtructions pour les Prêtres de ſon Diocèſe. Il eſt diviſé en quarante ſix articles, & c'eſt un monument précieux de la diſcipline de ſon temps. Il commence par les exhorter à beaucoup veiller ſur le peuple qui leur eſt ſoumis, (ce qui montre que ces Prêtres ſont les Curés) & à ſe ſouvenir toujours de leur dignité & de l'onction ſacrée

de leurs mains. Il leur recommande de prier ſans ceſſe, de faire de bonnes lectures, & de travailler des mains pour mortifier le corps, ſe procurer le néceſſaire de la vie, & ſecourir les pauvres. Il ajoûte : Quand vous venez au Synode ſelon la coutume, apportez avec vous les habits, les livres & les vaſes ſacrés dont vous vous ſervez dans votre miniſtere, & amenez deux ou trois clercs qui vous aident à célébrer les ſaints Myſteres, afin que l'on voye de quelle maniere vous rempliſſez vos fonctions. Faites vous-même, ou faites faire en votre préſence le pain du ſaint Sacrifice ; & ayez ſoin que le pain, le vin & l'eau qui y ſont néceſſaires, ſoient parfaitement purs & maniés avec une extrême propreté. Les femmes n'approcheront point de l'autel, tandis que le Prêtre offre le ſaint Sacrifice, mais elles demeureront à leurs places, & il ira prendre leurs offrandes. C'eſt une ancienne coutume dans ce pays d'enterrer les morts dans les égliſes, en ſorte qu'elles deviennent des cimetieres. Nous défendons d'y enterrer perſonne à l'avenir, ſi ce n'eſt un Prêtre, ou une perſonne diſtinguée par ſa vertu. On ne doit s'aſſembler dans l'égliſe que pour louer Dieu. Il en faut bannir les diſcours inutiles. Un enfant malade, de quelque paroiſſe qu'il ſoit, étant apporté au Prêtre, doit être baptiſé ſans délai. On portoit donc les enfans à l'égliſe pour le Baptême, même en cas de maladie. Les Prêtres tiendront des écoles dans les bourgs & les villages, & enſeigneront les enfans qui leur ſeront envoyés, ſans rien exiger des parens, ni recevoir que ce qui ſera offert volontairement.

V. Abrégé de Morale chrétienne.

Il rapporte enſuite un abrégé de la morale chrétienne, tiré de la Régle de ſaint Benoit. Il

tienne contenu dans ce Capitulaire,

ordonne que tous les Fidéles apprennent par cœur l'Oraiſon dominicale & le Symbole, comme le fondement de toute la Religion chrétienne ; qu'ils les récitent tous les jours, au moins le matin & le ſoir, avec quelques autres priéres qu'il preſcrit ; qu'ils faſſent ces prieres à l'égliſe, autant qu'il ſera poſſible, ſinon en quelque lieu qu'ils ſe trouvent. Il faut auſſi prier les Apôtres & les Martyrs d'intercéder pour nous. Le Dimanche ne doit être employé qu'à la priére & aux exercices de piété ; & il n'y a de travail permis, que celui qui eſt néceſſaire pour préparer ſa nourriture. S'il y a néceſſité de voyager par eau ou par terre, on n'eſt pas pour cela diſpenſé d'aſſiſter au ſaint Sacrifice & de vaquer à la priere. Il faut faire des aumônes, & ſe réjouir ſpirituellement en mangeant avec ſes amis. Mais on doit corriger l'abus groſſier de ceux qui, après avoir aſſiſté à la Meſſe, emploient le reſte du jour à ſe divertir. Perſonne ne doit manger qu'après l'Office public ; & pour ne point détourner le peuple de la Meſſe ſolemnelle qui ſe dit à Tierce, c'eſt-à-dire à neuf heures, les Prêtres qui diſent des Meſſes particulieres les diront plus matin & ſecrétement. Les Prêtres de la ville & des fauxbourgs viendront à l'égliſe Cathédrale, pour aſſiſter avec tout le peuple à la Meſſe publique & à la prédication ; il n'y a que les Religieuſes qui en ſont diſpenſées, à cauſe de leur clôture. C'étoit donc encore l'uſage de ne faire qu'un Office le Dimanche, même dans les grandes villes.

Il faut enſeigner au peuple quelle eſt la néceſſité d'une juſtice intérieure, & quelle eſt la vraie charité, afin qu'ils ne ſe contentent pas des œuvres extérieures, & que chacun exer-

envers ſoi-même les œuvres ſpirituelles de miſéricorde, comme il exerce les corporelles envers le prochain. L'hopitalité eſt recommandée d'une maniere à faire croire qu'il n'y avoit point alors d'hôtelleries publiques : car on traite d'inhumanité de ne recevoir pas les hôtes gratuitement. Nous devons tous les jours confeſſer à Dieu nos péchés dans la priere; & pour en obtenir le pardon, réciter le Pſeaume 50, le 14, le 39, & les autres qui ont le même objet. La confeſſion que nous faiſons au Prêtre, eſt utile pour recevoir ſes conſeils & la pénitence; & nous devons confeſſer tous nos péchés, même ceux de penſée. La pénitence canonique étoit encore en vigueur; & Théodulfe veut qu'on avertiſſe le peuple, qu'elle doit être auſſi longue & auſſi ſévére pour un faux témoignage, que pour un homicide, un adultere, & les autres crimes, c'eſt-à-dire, de ſept ans; & que ſi un homme qui a commis un de ces crimes ne vient pas ſe confeſſer, parce qu'il craint la longueur de la pénitence, il doit être chaſſé de l'Égliſe & regardé comme un excommunié.

Une ſemaine avant le commencement du Carême, il faut ſe confeſſer aux Prêtres, & recevoir la pénitence. On doit obſerver le Carême en jeûnant exactement tous les jours, excepté les Dimanches. Il n'y a que les enfans & les malades qui en ſoient diſpenſés. Le jeûne doit être accompagné d'aumônes, & l'on doit donner tout ce dont on ſe prive. Pluſieurs s'imaginent jeûner en mangeant auſſi-tôt qu'ils entendent ſonner None, c'eſt-à-dire à trois heures après midi. Ce n'eſt point jeûner, ſi on mange avant Vêpres, c'eſt-à-dire, avant ſix heures du ſoir : il faut alors venir à la Meſſe,

& on peut enſuite prendre ſon repas. Celui qui ne peut aller à la Meſſe, doit faire ſa priere à l'heure de Vêpres & jeûner juſques-là. On doit en ces jours de pénitence, s'abſtenir de toutes ſortes de délices. Celui qui peut ſe paſſer d'œufs, de fromage, de poiſſon & de vin, fait très-bien de s'en priver. En ces ſaints jours les gens mariés doivent garder la continence. Le jeûne eſt peu de choſe, s'il n'eſt accompagné de prieres, de veilles, & d'aumônes. On doit auſſi s'abſtenir des procès & des conteſtations. Tous les Dimanches de Carême, le jeudi, le vendredi, le ſamedi ſaint, & le jour de Pâques ſont des jours de Communion générale. Cela eſt remarquable à l'égard du Vendredi & du Samedi ſaint. On doit ſe diſpoſer avec grand ſoin à la ſainte Communion. Il faut ſe purifier de ſes ſouillures, orner ſon ame des vertus, vaquer à la priere & faire l'aumône.

VI. Autres Ecrits de Théodulfe.

Nous avons dit ailleurs, que Théodulfe ayant été accuſé d'avoir pris part à la révolte de Bernard Roi d'Italie contre l'Empereur Louis le Débonnaire, fut dépoſé avec les Evêques de Milan & de Crémone, & envoyé dans un monaſtere d'Angers. Théodulfe qui avoit toujours proteſté de ſon innocence, fut renvoyé à Orléans l'an 821, mais il mourut en y retournant. Outre ſon Capitulaire & un Traité du Baptême qu'il compoſa, nous avons de lui pluſieurs poëſies recueillies en ſix livres, qui ſont les meilleures de ſon temps; auſſi étoit-il né en Lombardie où les ſciences étoient plus cultivées qu'ailleurs. Il eſt auteur de l'hymne qui commence par ces mots : *Gloria, laus & honor tibi*, qui contient les louanges de la ville d'Angers, où il la fit pendant ſon exil. On en chante encore le commencement à la

procession du Dimanche des Rameaux.

III.

VII. Hilduin. Son Aréopagitique.

Hilduin étoit Archichapelain ou grand-maître de la chapelle du Roi, Abbé de saint Denys en France, de saint Germain près de Paris, aujourd'hui saint Germain des prés, & de saint Médard de Soissons. On voit que cet abus d'avoir l'administration de plusieurs Abbayes devenoit commun. Hilduin ayant favorisé la révolte des enfans de l'Empereur Louis, fut chassé de la Cour l'an 830, & envoyé en Saxe à la nouvelle Corbie, après avoir été dépouillé de sa charge & de ses Abbayes. Mais l'année suivante il trouva le moyen de rentrer dans les bonnes graces de l'Empereur, qui le rappella & lui rendit les deux Abbayes de saint Denys & de saint Germain. Ce Prince ayant été réconcilié solemnellement la premiere fois dans l'église de saint Denys, voulut en témoigner sa reconnoissance au saint Martyr. Il écrivit donc une lettre à Hilduin, pour lui ordonner de recueillir tout ce qui pouvoit se trouver touchant saint Denys, d'en faire une histoire suivie, & de composer un autre volume, de toutes les piéces originales d'où il tireroit son histoire.

Pour exécuter cet ordre, Hilduin composa une histoire de saint Denys, où il prétend que le premier Evêque de Paris est le même que saint Denys l'Aréopagite converti par saint Paul; ce que personne n'avoit encore écrit jusques-là. Il le fait aussi auteur des Ecrits attribués à saint Denys l'Aréopagite, inconnus aux cinq premiers siécles, & cités pour la premiere fois par les Eutychiens dans la conférence tenue à Constantinople l'an 531. Hilduin dit que saint Denys, après avoir gouverné quelque temps l'église d'Athénes, fut envoyé par le Pa-

pe saint Clement dans les Gaules avec plusieurs compagnons. Il joint ensuite tout ce qui est dit de saint Denys dans les Actes, auxquels il ajoute plusieurs circonstances : par exemple qu'étant en prison, comme il célébroit la Messe, Jesus-Christ parut avec plusieurs Anges & le communia de sa main ; qu'il eut la tête tranchée avec Rustique prêtre, & Eleuthere diacre ; que le corps de saint Denys se releva, & prit sa tête entre ses mains étant conduit par des Anges. Il mit à la tête de cette histoire la lettre de l'Empereur Louis & sa réponse, où il indique les originaux dont il dit avoir tiré tout son récit : savoir les prétendus Ecrits de saint Denys, un Aristarque historien grec, dont on ne trouve ailleurs aucune mention, & un autre auteur encore moins digne de créance. Hilduin s'objecte l'autorité de Grégoire de Tours, qui vivoit près de trois cens ans avant lui, & qui ne met saint Denys premier Evêque de Paris, que sous l'Empereur Dece. Il n'y répond qu'en accusant S. Grégoire de simplicité.

Ce recueil d'Hilduin porte le titre d'Aréopagitique ; & il fut si bien reçu, que la plûpart de ceux qui ont écrit depuis ont confondu les deux saints Denys d'Athénes & de Paris. Les Grecs mêmes ont donné dans cette erreur dès le temps d'Hilduin. Toutefois Usuard & Adon dans leurs martyrologes, composés peu de temps après la mort d'Hilduin, distinguent les deux saints Denys, & mettent celui d'Athénes le troisiéme jour d'Octobre, & celui de Paris le neuviéme. Les Savans du dernier siécle ont découvert l'erreur qui avoit prévalu depuis Hilduin, & ont démontré la différence de ces deux Saints, que l'église de Paris honore à présent chacun en son jour.

IV.

VIII. Hincmar de Reims. Diverſes actions de cet Archevêque.

Hincmar étoit François d'une ancienne nobleſſe, & parent de Bernard Comte de Toulouſe. Dès ſon enfance il fut mis au monaſtere de ſaint Denys, pour y être inſtruit ſous l'Abbé Hilduin : mais il ne prit que l'habit de chanoine, comme la plus grande partie de cette communauté tombée dans le relâchement. Il en fut tiré à cauſe de ſes talens & de ſa naiſſance, & envoyé à la Cour de Louis le Débonnaire. Il employa le crédit qu'il avoit auprès de l'Empereur, pour rétablir à ſaint Denys la diſcipline monaſtique par l'autorité des Evêques, ce qui fut exécuté dans un Concile de Paris de l'an 829. Hincmar ſe réforma le premier ; il quitta la Cour, prit l'habit monaſtique, & pratiqua la régle. L'Empereur le rappella à la Cour, & lui donna les deux Abbayes de Notre-Dame de Compiégne & de ſaint Germer, & une terre, qu'il laiſſa à l'infirmerie de ſaint Denys lorſqu'il fut Evêque.

Le Concile de Beauvais tenu l'an 845 choiſit Hincmar pour remplir le Siége de Reims, qui vaquoit depuis qu'Ebbon avoit été dépoſé dix ans auparavant. Nous avons vû le perſonnage qu'il fit dans l'affaire de Goteſcalc, & nous avons parlé des Ouvrages qu'il compoſa à cette occaſion. Hincmar augmenta l'égliſe de ſaint Remi, & fit conſtruire un caveau magnifique, dans lequel il transféra le corps du ſaint Evêque en préſence de tous les Evêques de la Province. Il fut trouvé entier, & on le mit dans une châſſe d'argent avec le linceul dont il étoit enveloppé ; mais une partie du linceul avec le mouchoir qui couvroit la tête fut miſe dans une caſſette d'ivoire, & portée à l'égliſe de Notre-Dame qui eſt la Cathédrale. Hincmar

n'osa rien prendre de ce saint corps ; & Louis Roi de Germanie lui en ayant demandé quelque partie, il lui écrivit qu'il regarderoit comme une grande faute, de diviser un corps que Dieu avoit conservé entier pendant tant d'années. Au devant du sépulcre il mit un ouvrage d'or orné de pierreries, où étoit une petite fenêtre, par laquelle on pouvoit voir le tombeau ; & sur la châsse même, il fit graver une inscription en vers latins, qui marquoit la date de cette translation, le premier jour d'Octobre de l'an 852. C'est ce qui fait que nous célébrons en ce jour la fête de saint Remi, quoiqu'il soit mort le treiziéme de Janvier.

IX. Instruction qu'il donne aux Prêtres.

Un mois après, & le premier jour de Novembre, Hincmar tint un synode, & donna à ses Prêtres une instruction par écrit en dix-sept articles. Il est ordonné à chaque Prêtre ou Curé de bénir de l'eau tous les Dimanches avant la Messe, & d'en jetter sur le peuple qui entre dans l'église ; & de bénir aussi des morceaux de pain du reste des offrandes, pour en distribuer après la Messe, des eulogies à ceux qui n'étoient pas disposés à communier. Après avoir célébré les saints Mysteres, & visité les malades, le Prêtre pourra travailler à la campagne, sans manger avant l'heure réglée selon les différens temps ; c'est-à-dire, plus tard les jours de jeûne. On voit par le sixiéme article, que dès lors la récitation des heures canoniales étoit mise au nombre des obligations des Prêtres : qu'ils étoient obligés de les chanter publiquement aux heures marquées ; mais qu'ils pouvoient dans la necessité prévenir les heures, en les disant en particulier. On voit aussi qu'on ne croyoit point qu'ils se déshonorassent en travaillant à la terre. On défend les festins

entre les laïques à l'occasion des confrairies. Il est ordonné au Prêtre de porter lui-même l'Eucharistie aux malades, & il est défendu de la faire porter par un laïque. L'an 857 Hincmar ajouta trois articles à ceux dont nous venons de parler. Le premier regarde la pénitence publique. Il ordonne que quand un crime aura été commis & qu'il sera public, on avertisse le coupable de venir se présenter à la pénitence. S'il ne se soumet à la pénitence dans la quinzaine, il sera excommunié. Le Curé qui aura manqué d'avertir l'Archevêque du crime commis, sera suspendu de ses fonctions, & mis lui-même en pénitence. On n'exigera rien pour les funérailles. On ne dira la Messe que sur un autel consacré, ou au moins sur une pierre bénite.

X. Ses statuts Synodaux.

Dans les statuts Synodaux qu'il fit l'an 874, il défendit aux chanoines de desservir aucune paroisse, & aux Curés de se mettre dans un monastere de chanoines. Les monasteres des chanoines étoient fermés comme ceux des moines, & c'étoient des lieux de sûreté contre les hostilités qui régnoient alors. Ils veulent, dit Hincmar, avoir en même-temps la sûreté du monastere & le profit de la dime. Il se plaint du peu de soin qu'avoient les Prêtres de s'éloigner de la compagnie des femmes, & de leur avarice qui les portoit à amasser de quoi faire quelque réquisition, au lieu d'employer ce qu'ils pouvoient épargner à faire l'aumône & à exercer l'hospitalité. On voit dans ces mêmes statuts, qu'il n'ordonnoit les Prêtres, que pour remplir un titre vacant. Hincmar donna aussi des instructions aux Archidiacres qu'il avoit établis. Elles tendent à les détourner des exactions sordi-

des. Quand, dit-il, vous visiterez les paroisses de la campagne, vous suivrez mon exemple & ne serez point à charge aux Curés. Vous ne ménerez point avec vous de gens inutiles, & ne ferez point chez eux un trop long séjour. Vous n'aurez d'autre but que d'instruire les Prêtres & le peuple, & de vous informer de leur conduite, & non de vivre aux dépens d'autrui. Vous ne demanderez aux Curés ni argent, ni cochons-de-lait, ni fromages, & vous ne recevrez absolument rien pour votre visite. Informez-vous exactement de la conduite & de la science des clercs que vous amènerez à l'Ordination, & ne vous laissez point gagner par présens, pour en approuver qui seroient indignes. S'il faut établir un nouveau doien, réservez m'en l'élection. On voit ici l'antiquité des doiens ruraux.

XI. Ses démêlés avec Rothade de Soissons, & Hincmar de Laon son neveu.

Hincmar eut plusieurs démêlés pendant son épiscopat. Nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot de ceux qu'il eut avec Rothade évêque de Soissons, & avec Hincmar de Laon son neveu. L'archevêque Hincmar déféra Rothade à un concile tenu près de Senlis en 863, & l'accusa d'avoir injustement déposé un Prêtre de son diocèse, & de n'avoir point voulu se soumettre à son Métropolitain qui vouloit le rétablir; d'avoir dissipé les biens de son église de Soissons; d'avoir mené une vie indigne d'un Evêque. Rothade en appella au saint Siége, & demanda qu'il lui fût permis d'aller à Rome. Hincmar engagea le Roi à lui défendre d'y aller, & le fit citer à un autre concile. Rothade refusa d'y comparoître: mais on le fit venir à un Synode tenu à Soissons, où il fut déposé & ensuite envoyé

en exil & renfermé. Le Roi Charles le Chauve demanda au Pape Nicolas la confirmation du jugement rendu contre Rothade. Mais ce Pape irrité de ce qu'on l'avoit jugé ſans égard à ſon appel, écrivit pluſieurs lettres très-vives contre Hincmar, & obtint du Roi que Rothade fût envoyé à Rome. Les Evêques de France n'y voulurent point envoyer de députés, regardant cette affaire comme finie; mais le Pape déclara Rothade innocent, & caſſa le jugement rendu contre lui en France. Les Evêques le rétablirent, quoiqu'ils fuſſent perſuadés que le Pape n'avoit pas ſuivi les régles canoniques, qui veulent que les Evêques ſoient jugés dans les conciles de leurs Provinces. Cette affaire auroit pu avoir un meilleur ſuccès pour Hincmar, s'il s'y fût pris d'abord avec moins de hauteur, & s'il n'eût point trop étendu le droit de Métropolitain à l'égard de l'Evêque de Soiſſons.

Le même défaut parut dans ſon grand démêlé avec Hincmar Evêque de Laon. Il fut puni de ſon aveugle complaiſance pour un ſi indigne neveu, qu'il avoit élevé & pouſſé dans les dignités eccléſiaſtiques. Cet Evêque oubliant ce qu'il devoit au Roi Charles-le Chauve & à ſon oncle, ſoutint avec chaleur tous les ordres qui venoient du Pape, quoique contraires aux droits du Royaume & aux priviléges de l'Egliſe de France. Ses procédés irréguliers furent condamnés au Concile de Verberie tenu l'an 869. Il en appella au Pape; ce qui fut encore blâmé dans le Synode d'Attigny. Mais ne s'étant pas voulu ſoumettre, ſon oncle le fit dépoſer en celui de Douzi en 871, & le fit mettre en priſon, où deux ans après il eut les yeux crevés. Le Pape Jean VIII étant en

France en 878, réhabilita Hincmar dans le Concile de Troyes, & lui donna la moitié du revenu de l'Evêché. Nous n'entrerons point ici dans le détail des excès auſquels s'étoit porté cet Evêque intraitable & remuant. Hincmar de Reims ſon oncle fit bien des fautes dans toute cette malheureuſe affaire qui fut la ſource de divers ſcandales. On y vit combien il étoit entreprenant & puiſſant à la Cour. Il n'y a point eu de ſon temps d'affaire eccléſiaſtique en France dont il n'ait voulu être juge. Il faut convenir au reſte qu'en quelques occaſions ſon zèle étoit légitime, & avoit pour objet l'obſervation des régles canoniques, & la conſervation des droits des Métropolitains contre les entrepriſes des Papes.

XII. Ses travaux ſur la diſcipline

Il écrivit fortement à Jean VIII contre les appellations des Prêtres à Rome. Il a décidé quantité de queſtions ſur la diſcipline, & a fait un grand nombre de réglemens utiles dans divers Synodes de ſon Clergé. Il a donné des inſtructions & des avis importans aux Rois de France de ſon temps. Dans ceux qu'il a adreſſés à Charles-le-Chauve, il lui dit que Dieu fait les bons Rois & permet les méchans; que le plus grand bonheur d'un peuple eſt d'avoir un Roi vertueux, comme ſon plus grand malheur eſt d'en avoir un vicieux & déréglé; qu'un ſage gouvernement eſt la principale preuve d'une grande puiſſance; que la néceſſité ſeule doit porter les Rois à faire la guerre; qu'ils doivent être continuellement ſur leurs gardes pour n'être pas trompés par des flatteurs.

Sa fin. Ses Ecrits.

Hincmar étant fort âgé, apprit que les Normands venoient aſſiéger Reims, qui ſe trouvoit ſans murailles & ſans défenſe. Il en ſortit pendant la nuit avec le corps de ſaint Remi &

le tréſor de l'égliſe, ſe faiſant porter dans une chaiſe à cauſe de ſa foibleſſe. Les chanoines, les moines & les religieuſes ſe diſperſerent de côté & d'autre, & l'Archevêque ſe ſauva à Epernai où il mourut l'an 882. Ses Ecrits, qui ſont en grand nombre, font connoître qu'il avoit beaucoup lu l'Ecriture & les Peres; mais il étoit moins théologien que canoniſte. Sa principale étude fut celle de la diſcipline de l'Egliſe, qu'il ſoutint avec vigueur contre les Princes & les Papes mêmes. Ses démêlés avec Rothade de Soiſſons, & avec ſon neveu Hincmar de Laon, prouvent qu'il étoit haut & violent. Son ſtyle eſt diffus & embarraſſé, ſon diſcours plein de parentheſes, & accablé de citations. Il montre par-tout plus de mémoire & d'érudition, que de choix & de juſteſſe d'eſprit. Le P. Sirmond a donné en 1645 une Edition des œuvres d'Hincmar en deux volumes in-folio chez Cramoiſi. Après Hincmar l'Egliſe de France tomba dans une grande obſcurité. L'Ecole de Reims fut celle qui ſe ſoutint plus long-temps.

V.

XIII. Amalaire. Son Traité des Offices Eccléſiaſtiques.

Amalaire diſciple d'Alcuin, clerc de l'égliſe de Metz, & depuis Corévêque de Lyon, fut envoyé à Rome l'an 831 par l'Empereur Louis, qui dix ans auparavant il avoit dédié un grand Traité des Offices eccléſiaſtiques, diviſé en quatre livres. Cet Auteur a principalement cherché à rendre raiſon des prieres & des cérémonies de l'Office divin, & il s'eſt fort étendu ſur des raiſons myſtiques dont pluſieurs paroiſſent peu ſolides. Son travail néanmoins eſt d'une grande utilité, pour nous aſſurer du fait, & pour nous montrer que les prieres de la Meſſe & des heures, étoient les mêmes qui ſont mar-

quées dans le sacramentaire & l'antiphonier de saint Grégoire, & que nous disons encore ; & les cérémonies, telles que les représente l'ancien Ordre Romain : de sorte que les Ecrits d'Amalaire font une preuve aussi authentique que feroit un manuscrit de l'an 830.

Il entre dans le détail de toutes les Messes, en commençant à la septuagésime, & marque les introïtes, les Epîtres, les Evangiles, tels que nous les disons encore. Dans le Carême, il s'arrête aux jours qui ont quelque chose de particulier. On commence, dit-il, à jeûner & à dire la Messe à nones le mercredi d'après la Quinquagésime, au lieu qu'auparavant on la disoit à tierce. Il croit avec raison, que les quatre premiers jours de jeûne avoient été ajoutés depuis le temps de saint Grégoire, pour achever le nombre de quarante. Le mercredi de la quatriéme semaine on ajoute à la Messe une leçon & un répons, parce que, dit Amalaire, on fait en ce jour le troisiéme scrutin qui est le plus grand des sept. Les Prêtres touchent les oreilles & les narines des catéchumenes, leur expliquent les Evangiles, & leur donnent l'Oraison dominicale & le Symbole, pour les prononcer le samedi de Pâques. Le Jeudi-saint il y a plusieurs choses particulieres. On ne chante plus *Gloria Patri,* & on ne sonne plus les cloches, ce qui dure les deux jours suivans. On consacre les saintes huiles ; on réserve le corps de Notre-Seigneur pour le lendemain ; on fait un repas commun en mémoire de la Cène ; on lave les pieds des freres & le pavé de l'église, & on dépouille les autels ; enfin les pénitens reçoivent l'absolution. L'Office du Vendredi saint étoit tel qu'il est encore, & l'adoration de la Croix y est marquée.

& défendue contre ceux qui l'attaquoient. Amalaire dit avoir appris que dans l'église où le Pape adoroit la Croix, personne ne communioit, & cet usage est devenu universel. Le Samedi-saint on ne disoit point de Messe, parce qu'elle étoit différée jusqu'à la nuit de la Résurrection.

Ceci peut suffire pour montrer l'utilité qu'on peut tirer des Ecrits d'Amalaire & des autres semblables, pour connoître la sainteté & l'antiquité des cérémonies de l'Eglise. Quand elles n'auroient que neuf cens ans, elles seroient bien vénérables; mais on les regardoit dès-lors comme très anciennes. Amalaire parle dans le premier livre, des Messes de toute l'année; dans le second, des Ordinations & du Clergé, dans le troisiéme, il explique l'Ordinaire de la Messe; & dans le quatriéme, les Offices du jour & de la nuit.

VI.

XIV. Agobard Archevêque de Lyon.

Agobard Archevêque de Lyon écrivit trois Traités contre l'Ouvrage d'Amalaire. Dans le premier il entreprend de réfuter Amalaire, qui accusoit l'église de Lyon d'avoir introduit quelques nouveautés dans le chant ecclésiastique. Il accusa à son tour Amalaire d'avoir enseigné des erreurs dans son Traité des Offices ecclésiastiques. Mais cette critique n'a pas empêché la postérité d'estimer les Ouvrages d'Amalaire. En effet on voit de la part d'Agobard beaucoup d'aigreur & de prévention. Cet Auteur écrivit plusieurs Traités contre les Juifs, qui étoient en grand nombre à Lyon. Il fit aussi un Traité contre les épreuves superstitieuses, que le peuple nommoit alors le Jugement de Dieu, croyant qu'il devoit faire des miracles pour découvrir par ce moyen des crimes ca-

chés. Ces épreuves étoient de plusieurs sortes; le combat singulier de l'accusateur & de l'accusé; l'eau chaude, l'eau froide, le fer chaud; la croix, devant laquelle il falloit se tenir debout jusqu'à ce que l'un des deux succombât, & celui-là étoit jugé le coupable. On a encore les formules des prieres ecclésiastiques qui accompagnoient l'épreuve de l'eau froide, & qui montrent qu'on la regardoit comme un acte de religion. On en attribuoit l'établissement au Pape Eugene II. On disoit une Messe où les accusés communioient: on leur faisoit boire de l'eau bénite, on les plongeoit ensuite dans l'eau, & on prioit Dieu d'empêcher qu'elle les reçut s'ils étoient coupables. C'étoit le moyen de les trouver souvent innocens. Agobard attaqua sur-tout le duel, & montra combien il est contraire à la loi de Dieu, & principalement au précepte de la charité qui en est l'essentiel. Son Ecrit n'est qu'un tissu de passages de l'Ecriture. Il est honoré sous le nom de saint Agebaud. Il avoit sans doute expié par la pénitence la faute qu'il avoit faite en prenant part à la révolte de Lothaire contre l'Empereur Louis.

VII.

XV. Ratram. Son Traité contre les Grecs.

Ratram moine de Corbie a composé plusieurs Ouvrages. Nous avons eu occasion de parler de son Traité de l'Eucharistie & de celui de la Prédestination. Nous en avons un contre les Grecs, divisé en quatre livres. Dans les trois premiers, il traite de la Procession du Saint Esprit; & dans le dernier, il répond à tous les reproches que les Grecs faisoient aux Latins. D'abord il se plaint, de ce que les Empereurs se mêlent de disputer sur les dogmes & sur les cérémonies de la Religion. Leur devoir

dit-il, eſt d'apprendre dans l'Egliſe, & non pas d'y enſeigner. Ils ſont chargés des affaires de l'Etat & des loix civiles ; qu'ils ſe renferment dans leurs bornes, ſans entreprendre ſur le miniſtere des Evêques. Il entre enſuite en matiere, & prouve par l'Ecriture, que le Saint-Eſprit procéde du Fils comme du Pere.

Dans le ſecond livre il emploie les autorités des Peres. Il cite d'abord ſaint Athanaſe ; mais il n'en allégue que des Ouvrages ſuppoſés, les huit livres de la Trinité, la diſpute contre Arius & le Symbole. On convient maintenant que ces Ecrits ſont de Vigile & Tapſe. Il cite auſſi ſaint Gregoire de Nazianze & Didyme l'aveugle. Mais ſes principales preuves ſont tirées des Peres Latins. Il montre que les Grecs ne peuvent les récuſer ſans ſe déclarer ſchiſmatiques, en prétendant que l'Egliſe n'eſt que chez eux. Dans le quatriéme livre, Ratram parle ainſi en répondant aux reproches des Grecs : Il ne s'agit ici que des coutumes des égliſes, qui ont toujours été différentes. Il eſt étonnant que les Grecs nous reprochent le jeûne du ſamedi, eux qui ne trouvent point mauvais que par-tout l'Orient on jeûne le mercredi & le vendredi, quoique ces jeûnes ne ſoient point d'obligation à Conſtantinople. Les Grecs qui ſont les rigides, ſont fort au-deſſous de ceux d'entre les Latins, qui pendant tout le Caréme ne mangent rien de cuit ou ne vivent que de pain, ou même ſeulement d'herbes ſans pain, ne mangent qu'une fois ou deux la ſemaine. Raſer la barbe ou les cheveux, ſont des pratiques bien indifférentes, qui ne méritent pas d'être relevées. Le célibat des Prêtres eſt bien plus important. Il eſt étonnant, dit-il, que les Grecs ne comprennent pas, que les Latins ne

sont dignes que de louange sur cet article. Si c'est condamner le mariage que de s'en abstenir, il a donc été condamné par tous ceux qui ont gardé le célibat, & par Jesus-Christ même, qui toutefois l'a autorisé en assistant à des nôces. Les Prêtres Latins suivent le conseil que leur donne saint Paul d'y renoncer, pour être dégagés des soins de la vie, & plus libres pour la priere & pour l'exercice de leur saint ministere. Ratram prouve ensuite, qu'il n'y a que les Evêques qui doivent faire aux baptisés l'onction du saint Crême sur le front, pour leur donner le Saint-Esprit. Enfin il finit par ce qui regarde la primauté de l'Eglise, que les Grecs prétendoient avoir passé de Rome à Constantinople avec l'Empire.

XVI. Enée Evêque de Paris.

Enée Evêque de Paris écrivit aussi un Traité sur le même sujet. Il est divisé en sept questions. On trouve dans la sixiéme, où il établit la primauté du Pape, une chose fort remarquable. Il dit que le Grand Constantin, avant que de quitter Rome pour fonder Constantinople, donna à l'Evêque de Rome l'autorité Royale, & en fit écrire l'acte authentique, qui fut dès lors répandu par tout le monde. La fausseté de cette prétendue donation de Constantin a été démontrée dans le siécle dernier; & avant Enée on ne voit point d'Auteur qui en ait parlé.

VIII.

XVII. S. Nicephore & Fréculfe de Lisieux.

Nous avons du Patriarche saint Nicephore plusieurs Ecrits; une Histoire abrégée d'environ deux cens ans, depuis la mort de l'Empereur Maurice jusqu'à Irene & Constantin; une Chronologie contenant les catalogues des Patriarches, des Rois & des Princes, Hébreux, Grecs & Romains, & ensuite les Patriarches des cinq grands Siéges de l'Eglise. Il a

compoſé quelques Ouvrages contre les Iconoclaſtes, & on lui attribue dix-ſept canons.

Fréculfe Evêque de Lizieux nous a laiſſé une Chronique, ou abrégé de l'hiſtoire univerſelle diviſé en deux parties, dont la premiere renferme ce qui s'eſt paſſé de plus important depuis la création du monde juſqu'à Jeſus-Chriſt, & la ſeconde commence à Jeſus-Chriſt & finit à ſaint Gregoire.

XVIII. S. Adon. Le Diacre Flore.

Nous avons de ſaint Adon Archevêque de Vienne un Martyrologe, & une Chronique qui commence à la création du monde, & finit au régne de l'Empereur Lothaire & de ſes fils.

Flore diacre de l'égliſe de Lyon, fit des additions au Martyrologe de Bede, & le mit dans la forme où il eſt maintenant. Il fit ſur l'Ecriture des compilations tirées des Commentaires des Peres. On a auſſi de lui un Traité ſur la célébration de la Meſſe, deux diſcours ſur la Prédeſtination, & un Traité ſur la même matiere contre Jean Scot. Il avoit auſſi fait une collection de loix eccléſiaſtiques, dont on a deux fragmens conſidérables donnés au public, l'un par le P. Dacheri dans le douziéme tome du Spicilege, & l'autre par M. Baluze. Enfin Flore eſt auteur de pluſieurs poéſies dont l'objet eſt ſaint & édifiant. P. Mabillon en a donné dans ſes Analectes quelques-unes qui n'étoient pas connues.

IX.

XIX. Loup Abbé de Ferrieres.

Loup nâquit au commencement du neuviéme ſiécle d'une famille illuſtre. Il entra de bonne heure dans l'Abbaye de Ferrieres, où il fit profeſſion. Il fut envoyé en Allemagne à l'Abbaye de Fulde, pour y étudier l'Ecriture ſainte ſous le célébre Raban, qui compoſa à ſa priere ſon commentaire ſur S. Paul. Loup

qui n'étoit encore que diacre, fit de grands progrès dans les sciences ecclésiastiques, & revint en France avec une grande réputation. Il fut ordonné Prêtre & choisi par Charles-le-Chauve pour gouverner l'Abbaye de Ferrieres. En 844 il assista au Concile de Verneuil & fut chargé d'en dresser les Canons. Il assista à d'autres Conciles, & vécut dans une grande réputation de science & de piété jusqu'à l'an 862. On a fait un recueil de cent trente de ses lettres, dont un grand nombre traite de quelques points de doctrine, de discipline & de morale. La quatriéme est une consolation très-chrétienne à Einard sur la mort de sa femme qui étoit fille de Charlemagne. Vous ne devez point dire, lui écrivit cet Abbé, que la confiance avec laquelle vous vous êtes adressé aux Martyrs, a été vaine. Les vœux qui n'ont point été exaucés pour un bien temporel, vous serviront pour la vie éternelle. Souvent Dieu ne nous accorde pas ce que nous voulons, mais ce qu'il nous seroit utile de vouloir. Peut-être Dieu vous a-t-il privé de votre épouse, pour empêcher que votre cœur ne fût partagé, & pour réunir tout votre amour dans celui qui doit en être l'unique objet. Si vous n'êtes pas le maître d'arrêter l'impression de votre douleur, ayez recours à la bonté de Dieu, & abandonnez-vous entiérement à ce Souverain Médecin, qui guérit aisément les plaies que les hommes jugent les plus incurables. Demandez à Dieu pour votre épouse le bonheur éternel, & pour vous-même la persévérance dans les bonnes œuvres, & un progrès continuel dans la piété.

Nous avons de Loup de Ferrieres, outre ce recueil de lettres, des Ecrits sur la Grace & la Prédestination

Prédestination, où il prouve, conformément à la doctrine de S. Augustin, qui est celle de l'Eglise; Que toute la nature humaine a été corrompue par le péché du premier homme, & que tous ses descendans sont tombés avec lui; Que leur liberté a besoin d'être délivrée par la Grace de Jesus-Christ; Que la liberté seule ne peut les porter qu'au mal; & qu'ainsi chacun peut se perdre soi-même, mais que nul ne peut sortir du péché que par le secours de Jesus-Christ; Que ceux qui sont damnés le sont par justice, & que ceux qui sont sauvés, le sont par une miséricorde toute gratuite, parce que depuis le péché du premier homme, nous méritons tous la damnation, que personne n'éviteroit, si Dieu ne nous sauvoit par une pure miséricorde; Qu'il ne faut point chercher la raison pour laquelle il fait miséricorde à l'un, & ne la fait point à l'autre; Qu'il pouvoit la faire à tous, s'il eût voulu; mais qu'il a voulu sauver les uns, & laisser les autres dans la masse de perdition; Que quand il est dit dans l'Ecriture, qu'il veut sauver tous les hommes, ces paroles doivent s'entendre de ceux qui sont effectivement sauvés; Que le mot de *tous* souffre des exceptions, & qu'on peut l'entendre de *toute sorte* de personnes comme l'explique S. Augustin; Que la prédestination est gratuite, & qu'elle n'est point faite en vue des mérites.

Le Loup de Ferrieres a composé encore d'autres Ouvrages qui ont tous été recueillis avec soin par M. Baluze, dans la belle édition qu'il en a enrichie de notes très-savantes, & qui a paru en 1664 chez Muguet. M. Dupin dit que Loup de Ferrieres étoit très-versé non-seulement dans les Belles Lettres & dans les scien-

ces profanes, mais aussi dans la doctrine & la discipline de l'Eglise & dans les Ecrits des Peres Latins; & qu'il n'écrivoit pas seulement avec pureté, agrément & politesse, mais aussi avec beaucoup de justesse & de solidité. M. l'Abbé de la Trappe dans sa célébre dispute sur les Etudes monastiques avec le P. Mabillon, a blâmé l'amour que Loup de Ferrieres avoit pour les lettr s, & pour les sciences profanes. C'étoit, dit cet Abbé, une occupation indigne d'un Moine, qui auroit beaucoup mieux fait de gémir dans le fond de son cloître sur ses propres péchés & sur ceux du monde. Le savant Bénédictin regarde au contraire l'Abbé de Ferrieres comme un des principaux ornemens de l'Ordre Monastique, qui ne s'est pas rendu moins recommandable par l'éminence de sa vertu, que par la solidité de sa doctrine.

X.

XX. Usuard, Eginhart, Jonas d'Orléans, Anségise.

Usuard moine de S. Germain-des-Prez a composé un Martyrologe plus ample que tous les précédens. Genehart secrétaire de Charlemagne a écrit la vie de ce grand Prince, & les Annales qui commencent à l'an 741 & finissent à l'an 829. Pierre de Sicile a composé un Traité, qui contient l'histoire des Manichéens & les dogmes qu'ils soutenoient. Jonas Evêque d'Orléans en a fait un qui a pour titre, Institution des laïques, & qui commence par les obligations du Baptême. Il recommande aux parens & aux parreins l'instruction des enfans. Il se plaint qu'on adouciſſoit la discipline de la pénitence, & que quelques pécheurs cherchoient des prêtres ignorans afin d'être traités avec moins de rigueur. Il se plaint aussi que la plûpart des laïques ne communioient

qu'aux trois grandes fêtes de l'année. Il recommande la fréquente communion, pourvû que l'on ait les dispositions nécessaires. Ansegise Abbé de Fontenelle a fait un recueil des Capitulaires de Charlemagne, & de Louis son fils. Ce recueil divisé en quatre Livres, a toujours été depuis très-célébre.

XXI. Valafride Strabon. S. Aldric Evêque du Mans. Anastase le Bibliothécaire.

Valafride Strabon ami de Gotescalc embrassa la vie monastique dès sa premiere jeunesse. Il étudia à Fulde les saintes Lettres sous le célébre Raban. On a de lui diverses poésies qui font connoître plusieurs personnes considérables de ce siécle. Mais ses deux Ouvrages les plus connus sont la glose ordinaire & le Traité des divins Offices. La glose ordinaire sont des notes très-courtes sur toute la Bible, tirées principalement des commentaires de Raban. Il n'y a point eu d'explication de l'Ecriture-sainte plus célébre pendant plus de six cens ans. Le Traité des divins Offices fut composé après l'an 848. L'Auteur parle très-sagement des images. Il blâme ceux qui les rejettent & ceux qui leur rendent un culte superstitieux. Il dit que chez quelques Scythes on célébroit les divins Offices en langue Tudesque. Valafride mourut l'an 849 âgé de 43 ans. On le surnomma Strabon parce qu'il étoit louche.

S. Aldric Evêque du Mans, illustre par son éminente piété, fit pour l'utilité de ses Prêtres un recueil de canons, tant des anciens Conciles & des décrétales des Papes, que des Ecrits des Peres, des Conciles où lui-même avoit assisté, & des Capitulaires des Rois. Il régla dans un Synode du Clergé de son Diocèse le nombre des Messes, & les autres prieres que l'Evêque devoit dire pour son Clergé, & le Clergé pour son Evêque, tant pendant leur vie

qu'après leur mort. Entre plusieurs réglemens qu'il fit pour le service divin, celui du luminaire paroît remarquable. Il ordonna que dans sa Cathédrale il y auroit toutes les nuits pendant matines quinze lumieres, dix d'huile & cinq de cire, les Dimanches trente d'huile & cinq de cire, & ainsi à proportion, en augmentant jusqu'aux fêtes les plus solemnelles qui en devoient avoir au moins cent quatre-vingt-dix d'huile & dix de cire. On peut juger par cet exemple comment les autres églises étoient éclairées, & pourquoi dans les fondations & les donations qu'on leur faisoit, il est tant parlé de luminaire. S. Aldric mourut l'an 876.

Anastase Abbé & Bibliothécaire de l'église de Rome savoit très bien le grec & le latin. Il assista au huitiéme Concile où il fut fort utile aux Légats du Pape. Il a traduit les Actes de ce Concile, ceux du septiéme, un recueil de différentes piéces concernant l'histoire des Monothélites, & plusieurs autres Monumens de l'Eglise grecque. On le croit aussi Auteur des Vies des Papes : il est du moins certain qu'il a écrit plusieurs de ces vies.

Le neuviéme siécle a été fertile en Commentateurs sur l'Ecriture sainte. Mais leurs Commentaires ne sont que des compilations tirées des Ouvrages des Peres. C'est ainsi que sont composés les Commentaires de Claude Evêque de Turin, de Raban Archevêque de Mayence, de Pascase Ratbert Abbé de Corbie, de Flore diacre de l'église de Lyon, de Remi moine de S. Germain d'Auxerre, & de plusieurs autres Auteurs du neuviéme siécle, sur divers livres de l'Ecriture-sainte. Nous avons parlé ailleurs des Ouvrages de saint Théodore Studite, & de ceux du fameux Photius.

ARTICLE IX.

Conciles & Discipline.

I.

AU commencement du neuviéme siécle, Paulin Patriarche d'Aquilée tint un Concile à Altino, d'où il écrivit à Charlemagne, pour le prier de réprimer des violences & des excès qui n'étoient que trop fréquens. Voici ce qui donna lieu à ce Concile. Venise étoit alors gouvernée par un Duc & des Tribuns annuels. Le Duc nommé Jean, pour faire sa cour à l'Empereur Nicephore, voulut qu'un Grec fût ordonné Evêque d'Olivolo, une des Isles qui composent Venise, & où est encore la principale église. Les Tribuns prierent Jean Patriarche de Grade, de ne pas ordonner celui que le Duc avoit choisi. Le Patriarche fit plus, car il l'excommunia; ce qui irrita si fort le Duc, qu'il mena une flotte contre Grade, la prit, & précipita le Patriarche d'une tour très-haute. Ce fut cette violence qui donna lieu au Concile que tint l'Archevêque d'Aquilée. Il y implora le secours de Charlemagne. C'est tout ce que l'on sait de ce Concile.

I. Concile d'Altino. *An.* 802.

L'an 803, Charlemagne fit tenir à Ratisbonne un grand Concile dont il nous reste un Capitulaire de sept articles. Les plus importans sont ceux qui regardent les Corévêques. Il fut réglé qu'ils ne pourroient faire aucune des fonctions Episcopales, & qu'ils seroient mis au rang des simples Prêtres. Cette disci-

II. Concile de Ratisbone de 803.

pline est conforme à celle des anciens Conciles d'Ancyre & de Néocésarée. Mais l'Ordonnance du Concile de Ratisbonne ne fut pas si-tôt exécutée, & les Corévêques eurent encore de l'autorité pendant plus d'un siécle. Ce ne fut que vers le milieu du dixiéme, qu'ils cessèrent d'en avoir en Orient & en Occident. Il étoit difficile de les contenir dans leurs bornes légitimes, & les Evêques ignorans ou négligens se déchargeoient volontiers sur eux de leurs fonctions.

III. Concile d'Arles, en 813.

Voici les canons les plus remarquables du Concile d'Arles tenu l'an 813. Chaque Archevêque exhortera ses suffragans à instruire solidement les prêtres & le peuple des mysteres de la Foi. Les Evêques sont indispensablement obligés de bien savoir l'Ecriture-sainte & les canons, & ils ne doivent absolument s'occuper qu'à prêcher & à instruire. Les Prêtres doivent aussi prêcher; & c'est un devoir aux parens d'instruire leurs enfans; & aux pareins, ceux qu'ils ont tenu sur les fonts. Chaque Evêque visitera son Diocèse tous les ans, & prendra la défense des pauvres opprimés. Les Evêques auront soin que les chanoines & les moines observent leur Régle. On ne doit point enterrer dans les églises. Les pécheurs publics doivent être mis en pénitence publique.

II.

IV. Autres Conciles tenus en France.

Concile de Reims & de Mayence en 813.

On tint la même année des Conciles à Reims, à Mayence, à Châlon & à Tours. Les Evêques se proposoient pour régle dans ces Conciles l'Ecriture-sainte & les Ouvrages des Peres, & particulierement le Pastoral de saint Grégoire. Les Abbés & les moines y lisoient entre eux la Régle de saint Benoît, & on s'y excitoit par une sainte émulation à un renouvellement

solide, & à la conservation de la discipline. On fit dans ces Conciles un grand nombre de canons, dont voici ceux qui nous ont paru les plus remarquables. Les Evêques, les Abbés, & les Ministres de l'Eglise feront lire l'Ecriture-sainte pendant leur repas. Les Prêtres ne passeront point d'une moindre cure à une plus considérable. On ne baptisera qu'à Pâques & à la Pentecôte. Les parens auront grand soin d'envoyer leurs enfans aux écoles des Prêtres ou des monasteres, pour s'instruire comme il faut de la Religion & l'enseigner ensuite aux autres. Les parreins auront le même soin de leurs enfans spirituels. Si l'Evéque est absent ou malade, il y aura toujours quelqu'un pour prêcher les Dimanches & les fêtes. On comptoit donc que l'Evêque devoit prêcher ordinairement. On observera les fêtes suivantes: le jour de Pâques avec toute la semaine, l'Ascension, la Pentecôte comme Pâques, saint Pierre & saint Paul, saint Jean-Baptiste, l'Assomption de la sainte Vierge, saint Michel, saint Remi, saint Martin, saint André; à Noël quatre jours, l'octave de Noël, c'est-à-dire, la Circoncision, l'Epiphanie, la Présentation de Notre-Seigneur. On fera dans chaque Diocèse les fêtes des Martyrs & des Confesseurs dont on a des Reliques, & la Dédicace de l'église. On observera le jeûne des quatre-temps, & quiconque violera le jeûne commandé sera excommunié. On fera la grande litanie pendant trois jours, c'est-à-dire, les Rogations, & on y marchera nuds pieds avec la cendre & le cilice. Les yvrognes seront excommuniés jusqu'à ce qu'ils se corrigent.

Les ministres de l'autel & les moines, ne doivent point absolument se mêler d'affaires

temporelles. Les Evêques & les Abbés choisiront pour administrer leur temporel, des hommes vertueux, justes, doux, désintéressés. Les Prêtres porteront toujours l'orarium ou étole pour marque du sacerdoce. Les chanoines vivront selon les canons, ils s'appliqueront à l'étude & à la prière, & se mettront en état de pouvoir instruire les peuples. Les Abbés vivront avec leurs moines selon la Régle de S. Benoît, comme ceux qui étoient présens à ce Concile nous l'ont promis.

III.

V. Concile de Châlon. An. 813.

Les Evêques établiront des écoles, où les clercs apprendront les bonnes Lettres, & les saintes Ecritures. Les Evêques s'abstiendront dans leurs visites, de tout ce qui peut être à charge, ou causer du scandale. On ne doit pas négliger l'onction des malades, qui est un remède pour l'ame & pour le corps. Il faut implorer le secours de l'Empereur, afin que les pécheurs publics fassent pénitence publique, & soient excommuniés & réconciliés selon les canons. Il faut confesser les péchés de pensée comme ceux qui sont extérieurs. Un vrai pénitent doit se priver absolument de tous les plaisirs du corps. Quelques-uns péchent, dans l'espérance d'effacer leurs péchés par des aumônes: or il ne faut pas pécher pour faire l'aumône, mais la faire parce qu'on a péché. On doit imposer la pénitence selon l'Ecriture & les régles de l'Eglise, & bannir absolument les livres que l'on nomme pénitentiels, dont les erreurs sont certaines & les auteurs incertains; & qui flattent les pécheurs, en imposant pour de grands péchés des pénitences légeres, & différentes de celles qui ont toujours été imposées.

Il y a beaucoup d'abus dans les pélerinages qui se font à Rome, à Tours & ailleurs. (Il est remarquable que c'étoit-là les deux plus célébres pélerinages.) On impute à quelques-uns de nos freres les Evêques, de persuader à des personnes riches de renoncer au monde, pour donner leurs biens à l'Eglise : cela doit être fort éloigné de notre pensée. Les Evêques ne doivent chercher que le salut des ames, & user des biens de l'Eglise, non comme de leur bien propre, mais comme d'un bien dont ils ne sont que les œconomes, & qui leur a été confié pour le soulagement des pauvres. Nous avons peu de chose à dire aux Abbés & aux moines, parce qu'ils font profession de la Régle de saint Benoît, qui leur marque tous leurs devoirs. Le Concile renvoie les religieuses à la même Regle. Il donne aux chanoinesses plusieurs réglemens, qui regardent principalement la clôture, le silence & la régularité des Abbesses.

VI. Concile de Tours. 813.

Ce Concile de Tours est le quatriéme de cette ville, & on y fit cinquante canons. Chaque Evêque aura des homélies, contenant les instructions nécessaires pour son troupeau ; & il aura soin de les traduire clairement en langue Tudesque ou en langue Romaine rustique, afin que tout le monde les puisse entendre. C'étoit les deux langues qui avoient cours en France : la premiere étoit la langue des Francs & des autres peuples Germaniques, qui étoient alors répandus dans l'Empire François, & cette langue est demeurée au-delà du Rhin. La langue Romaine rustique étoit celle des anciens habitans Gaulois Romains, c'est-à-dire, le latin déja fort corrompu, d'où est venu notre françois. Au reste ce canon fait voir que dès

lors le commun du peuple n'entendoit plus le latin. On ne doit point ordonner de Prêtre qui n'ait trente ans. Avant l'ordination il demeurera à l'Evêché pour apprendre ses devoirs, jusqu'à ce que l'on puisse être assuré de sa régularité. L'Evêque aura grand soin d'instruire ses Prêtres touchant le Baptême, & les renonciations qui s'y font. Il aura aussi un soin particulier de pourvoir à la subsistance des pauvres. On ne donnera point le voile aux jeunes veuves, & aux filles, avant l'âge de vingt-cinq ans. On réformera sur la Régle de saint Benoît, les monastéres où cette Régle a été observée.

IV.

VII. Régle des Chanoines. *An.* 816.

L'an 816 les Evêques assemblés à Aix-la-Chapelle, dressérent à la priere de l'Empereur une Régle pour les chanoines, composée d'extraits des Peres & des canons. Le Concile rendit graces à Dieu d'avoir inspiré ce zéle à l'Empereur; & profitant de la libéralité avec laquelle il leur fournissoit des livres, ils composérent une Régle en faveur de ceux qui en manquoient, ou qui n'avoient point assez de capacité pour en profiter. Ils en firent une autre qui fut rédigée en un volume séparé, pour les religieuses chanoinesses. Le principal auteur de cette collection fut Amalaire diacre de l'église de Metz, dont nous avons parlé, à qui l'Empereur en donna la commission La Régle des chanoines contient 145 articles, dont les 113 premiers ne sont que des extraits des Peres & des Conciles touchant les devoirs des Evêques & des clercs. On y combat premiérement l'erreur populaire de ceux qui croyent, que les préceptes de l'Evangile ne sont que pour les moines & les clercs. On marque ensuite la distinction des moines & des chanoines. Quoique

les chanoines n'ayent pas des pratiques aussi austéres, ils ne doivent pas moins s'appliquer que les moines, à fuir le vice & à embrasser la vertu. Les chanoines doivent loger dans les cloîtres exactement fermés, où il y ait des dortoirs, des réfectoires, & les autres lieux réguliers. On voit encore de ces bâtimens dans plusieurs villes Episcopales. On ordonne que les nobles seront admis dans le Clergé, sans exclure les personnes de basse condition qui en seront jugées dignes. Les chanoines iront à l'église avec modestie, assisteront à tous les Offices, chanteront debout sans bâton pour s'appuyer, à moins qu'ils ne soient trop foibles. Ils viendront tous les jours à la conférence, c'est-à-dire au chapitre, où on lira cette Régle & d'autres livres d'édification. Ils y demanderont pardon de leurs fautes, & recevront la correction. Ils y traiteront de leur avancement spirituel & des affaires de l'Eglise.

Les enfans & les jeunes clercs seront logés tous dans une chambre du cloître, sous la conduite d'un sage vieillard, qui les instruira & veillera sur leur conduite. Les Evêques établiront un hôpital pour recevoir les pauvres, & lui assigneront un revenu suffisant aux dépens de l'Eglise. Les chanoines iront y assister les pauvres; c'est pourquoi l'hôpital sera situé de telle sorte qu'ils y puissent aller aisément. C'est sans doute l'origine la plus certaine des hôpitaux fondés près des églises Cathédrales, & dirigés par les chanoines. Il y aura un portier choisi d'entre les chanoines, qui ne laissera entrer ni sortir personne sans congé; & après Complies, il portera les clefs au Supérieur. Les femmes n'entreront point dans le cloître, & aucun des freres ne leur parlera sans témoins.

Cette Régle est très-célébre, & a servi pendant plusieurs siécles à former les chanoines, & à les distinguer de tout le reste du Clergé. Celle de saint Chrodegand Evêque de Metz en étoit comme le modéle.

La Régle des chanoinesses contient vingt-huit articles. Les six premiers sont des extraits de saint Cyprien, de saint Athanase, de saint Jerôme, de saint Cesaire, touchant les devoirs des Vierges consacrées à Dieu. Le reste prescrit ce que doivent faire ces religieuses, & est conforme à ce qui étoit ordonné aux chanoines, autant que le souffre la diversité du sexe. Elles étoient engagées par le vœu de chasteté, mangeoient en même réfectoire, couchoient en même dortoir, & gardoient exactement la clôture. Elles étoient voilées & vêtues de noir. On leur recommande d'être toujours occupées de la priere, de la lecture, du travail des mains, de faire elles-mêmes leurs habits, de la laine & du lin qu'on leur fourniſſoit. Elles élevoient de jeunes filles dans le monastere. Les Prêtres qui leur administroient les Sacremens, avoient leur logement & leur église au dehors, & n'entroient dans le monastere que pour leurs fonctions. Car l'église des religieuses étoit intérieure. Le Prêtre y entroit accompagné d'un diacre & d'un soudiacre, & en sortoit aussi-tôt après la messe.

V.

VIII. Concile de Celchyt, l'an 816. Concile de Paris en 825.

En Angleterre on tint un Concile la même année 816 en un lieu nommé Celchyt. Le Roi des Merciens y assistoit en personne avec plusieurs Seigneurs : l'Archevêque de Cantorberi y présidoit, & il y avoit douze Evêques de différentes Provinces, des Abbés, des Prêtres & des diacres. On y fit onze canons. Les égliſes

seront dédiées par l'Evêque diocésain, avec l'aspersion de l'eau bénite & les autres cérémonies marquées dans le rituel : ensuite l'Eucharistie sera renfermée dans une boëte avec les Reliques, & gardée dans la nouvelle église. S'il n'y a point de Reliques, l'Eucharistie suffira, comme étant le corps & le sang de Notre-Seigneur Jesus-Christ. Tout jugement ou acte confirmé par le signe de la croix, sera inviolablement observé. On voit dans ce temps-là le même respect en Orient, pour le signe de la croix dans les souscriptions : il étoit regardé comme une espece de serment. On voit par un canon, qu'on joignoit le jeûne & l'aumône aux prieres pour les morts. On y voit aussi que l'on commençoit dans les pays froids, à introduire le Baptême par infusion.

On trouve des choses remarquables dans un Capitulaire d'Heiton Evêque de Basle. Les Prêtres, dit-il, réciteront par cœur le Symbole de saint Athanase tous les Dimanche à Prime. Ils auront tous les livres nécessaires pour leur instruction. Les pélerins qui vont à Rome, se confesseront avant que de partir, parce qu'ils doivent être liés ou déliés par leur Evêque ou leur Curé, & non par un étranger. Ici sous le nom d'étranger, le Pape est manifestement compris comme les autres. Les Prêtres ne manqueront jamais aux heures canoniales du jour & de la nuit C'est le premier réglement que nous avons vû touchant l'obligation des heures canoniales. *Fleuri tom. x. p. 223.*

Les Evêques de France s'assemblerent à Paris l'an 825 au sujet de la division qui étoit entr'eux & le Pape, par rapport au septiéme Concile. On ne sait point quelle fut la suite de cette assemblée, & de la négociation de

Jéremie de Sens & de Jonas d'Orléans auprès du Pape. Mais il eſt certain que les François ſoutinrent encore quelque temps, qu'il ne falloit ni briſer ni adorer les Images, ſans recevoir le ſecond Concile de Nicée, ni ſe ſoumettre en ce point à l'autorité du Pape qui l'avoit approuvé; & néanmoins il eſt également certain, qu'ils furent toujours en communion avec le S. Siége, ſans que l'on y voye un moment d'interruption.

V I.

IX. Concile de Rome, l'an 826.

Le Pape Eugene tint à Rome un Concile l'an 826. Soixante & deux Evêques y aſſiſterent avec le Pape, tous d'Italie & des Provinces ſoumiſes aux François. Il y avoit auſſi dix-huit Prêtres, ſix diacres & pluſieurs clercs. Un diacre lut au nom du Pape un petit diſcours, pour ſervir de préface aux canons; encore étoit-il copié du Concile de Grégoire II: ce qui fait conjecturer, qu'ils ne ſavoient plus ni parler ſur le champ, ni rien compoſer d'original. On publia enſuite trente-huit canons, la plûpart pour la réformation du Clergé. Les prêtres ignorans ſeront ſuſpendus de leurs fonctions, pour leur donner le temps de s'inſtruire. Il falloit que l'ignorance fût grande en Italie: auſſi ce même Concile ordonne d'établir des écoles dans les Evêchés, les paroiſſes, & les autres lieux où elles ſont néceſſaires. Les Evêques ne placeront les Curés que du conſentement des habitans. Les Prêtres ne ſeront ni chaſſeurs, ni occupés au travail de la campagne. La bonne Antiquité ne défendoit point aux Prêtres de travailler à la campagne. Peut-être que la domination des barbares avoit déja avili ce travail dans l'opinion des hommes. Les Abbés ſeront Prêtres, pour avoir plus d'autorité.

X. Sixiéme Concile de Paris, l'an 829.

Le sixiéme Concile de Paris fut tenu l'an 829. Il étoit composé des Provinces de Reims, de Sens, de Tours & de Rouen. Vingt-cinq Evêques y assistèrent, & s'assemblerent dans l'église de saint Etienne-le-vieux, qui ne subsiste plus. Elle étoit à l'entrée de la Cathédrale à droite, & l'on y donnoit la Confirmation. A gauche étoit le baptistere, qui est saint Jean-le-rond, dont l'église vient tout récemment d'être démolie. Les Actes de ce Concile sont divisés en trois livres, dont chacun contient un grand nombre d'articles, qui sont appuyés la plûpart sur l'autorité des anciens canons. Parce que l'on baptise les enfans avant l'âge de raison, il est nécessaire, dit le Concile, de suppléer ensuite aux instructions dont ils n'étoient pas capables, & l'on ne peut assez déplorer la négligence qui a fait cesser cet usage. C'est-à-dire, que l'on ne faisoit point de catéchismes aux enfans. Le temps marqué pour l'administration du Baptême, sont les fêtes de Pâques & de la Pentecôte. On ne doit point recevoir pour parreins ceux qui ne sont pas bien instruits, puisqu'ils sont obligés d'instruire ceux dont ils répondent devant Dieu. Il est défendu aux Prêtres de célébrer la Messe seuls : ce qui montre que les Messes basses & particulieres commençoient à devenir fréquentes.

Plusieurs Prêtres, dit le Concile, soit par négligence, soit par ignorance, imposent aux pécheurs des pénitences différentes de celles que les canons prescrivent, se servant de certains petits livres qu'ils nomment pénitentiels. C'est pourquoi nous avons tous ordonné, que chaque Evêque dans son Diocèse fasse une recherche exacte de ces livres erronés pour les brûler, afin que les prêtres ignorans ne s'en

ſervent plus pour tromper les hommes. Ces prêtres ſeront inſtruits par leurs Evêques, des régles qu'ils doivent ſuivre dans l'adminiſtration de la pénitence. On recommande de s'en tenir à la ſévérité des anciens canons. Nous voyons ici comment la diſcipline de la pénitence a commencé à ſe relâcher, par l'ignorance & la témérité des particuliers.

On ſe plaint, comme d'un des plus pernicieux abus, que les conciles ne ſe tiennent plus deux fois par an ſelon les canons, & on ordonne qu'ils ſe tiendront au moins une fois. Les Evêques doivent imiter en tout les exemples des ſaints Peres, & conſerver l'ancien uſage d'avoir avec eux des clercs qui ne les quittent jamais ni le jour ni la nuit, afin qu'ils ayent toujours des témoins de la pureté de leur conduite. Le Concile ſe plaint que les Evêques s'abſentent ſouvent de leurs égliſes. Ils doivent dire les heures canoniales avec leurs clercs, leur faire tous les jours des conférences ſur l'Ecriture ſainte, & manger tous les jours avec eux. Les Evêques veilleront ſur l'exécution de l'Ordonnance de l'Empereur touchant l'établiſſement des écoles. L'article le plus important du troiſiéme livre regarde les entrepriſes des deux Puiſſances. Depuis long-temps, dit le Concile, les Princes s'ingerent dans les affaires eccléſiaſtiques; & les Evêques, par ignorance ou par cupidité, s'occupent plus qu'ils ne doivent des affaires temporelles. Le Concile exhorte les fidéles à ſe ſouvenir des promeſſes qu'ils ont faites au Baptême. Il s'étend ſur les qualités & les vertus que doivent avoir ceux qui ſont élevés au ſacerdoce. Il fait ſentir aux Paſteurs l'étroite obligation où ils ſont de veiller ſans ceſſe ſur le troupeau qui leur a été confié.

Sur la fin de l'an 850 on tint un Concile à Pavie, où l'on fit vingt-cinq canons dont voici les plus remarquables. L'Evêque aura toujours dans sa chambre des clercs vertueux, qui le voient continuellement prier, veiller, étudier l'Ecriture-sainte ; qui soient en tout les témoins & les imitateurs de sa bonne conduite. Sa table sera frugale, on y lira l'Ecriture-sainte, & on s'y entretiendra de choses édifiantes. L'Evêque n'aura ni habits précieux, ni ce qui sent le faste ; il sera simple & vrai dans ses discours. [illegible]lira continuellement l'Ecriture-sai[illegible] qu'il soit en état d'instruire solidemen[illegible]rgé & le peuple. Les Prêtres de la ville & de la campagne veilleront sur les pénitens, pour voir s'ils observent ce qui leur est prescrit, s'ils font des aumônes ou d'autres bonnes œuvres, & quelle est leur contrition, afin d'abréger ou de prolonger le temps de leur pénitence. Ceux qui sont en pénitence publique, ne doivent se mêler d'aucune affaire, ni même rendre de visites. Ils pourront prendre soin de leurs affaires domestiques, à moins, comme il arrive souvent, qu'ils ne soient tellement touchés de l'énormité de leurs péchés, qu'ils ne puissent s'y appliquer. Ce sont les paroles du Concile.

XI. Concile de Pavie, l'an 850.

VII.

Le huitiéme Concile général fit vingt-sept canons, la plupart touchant l'affaire de Photius. On y renouvella la défense d'ordonner les néophites, c'est-à-dire, d'élever tout d'un coup un laïc à l'Episcopat, quand même on le feroit passer par tous les dégrés du Clergé ; à moins qu'il ne soit constant, qu'il y est entré par un pur mouvement de piété,

XII. Canons du VIII Concile général.

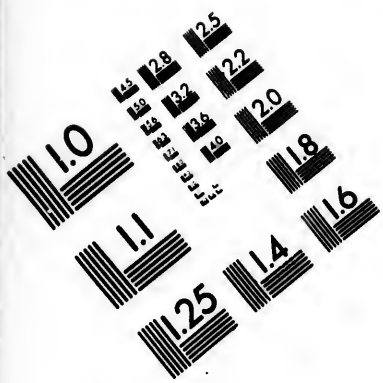

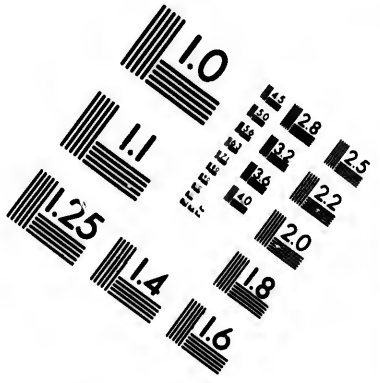

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

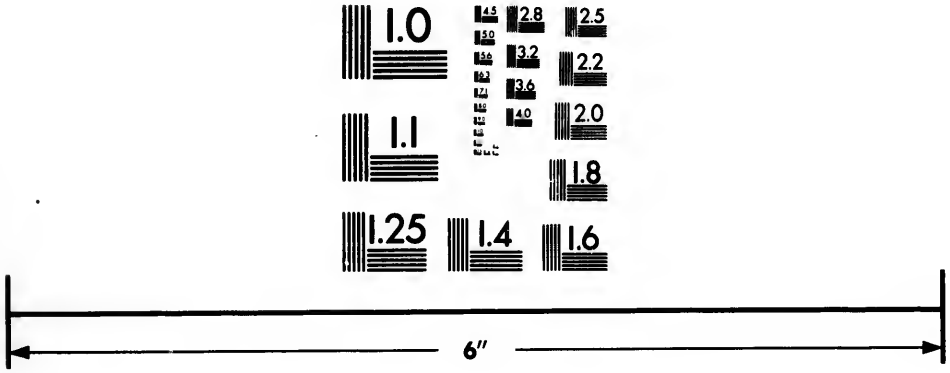

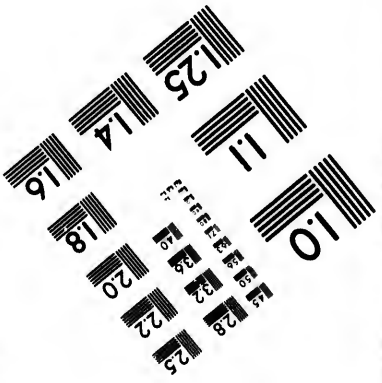

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8

1.1
1.0

sans aucune vue d'ambition ou d'intérêt. En ce cas il doit être un an lecteur, deux ans soudiacre, trois ans diacre, quatre ans Prêtre. Ce sont dix ans, avant qu'il puisse être ordonné Evêque. Il est défendu d'ordonner des Evêques par l'autorité & le commandement du Prince, sous peine de déposition. Il est également défendu aux laïques puissans, d'intervenir à l'élection des Evêques, s'ils n'y sont invités par l'Eglise; ou de s'opposer à l'élection canonique, sous peine d'anathême. Ces canons sont d'autant plus remarquables, qu'on les publioit en présence de l'Empereur & du Sénat. Les Evêques n'aviliront point leur dignité, en faisant aucune bassesse à l'égard des Grands : ils doivent conserver l'autorité nécessaire pous les reprendre quand ils y sont obligés.

VIII.

XIII. Forme des élections.

Nous voyons dans plusieurs actes du neuviéme siécle, quelle étoit alors la forme de l'élection des Evêques. Aussi-tôt qu'un Evêque étoit mort, l'église vacante envoyoit des députés au Métropolitain, qui chargeoit un Evêque de la province d'y aller faire la fonction de visiteur. Cet Evêque visiteur se rendoit à l'église vacante, & exhortoit le peuple à élire sans passion & d'un commun consentement, celui qu'ils jugeroient le plus digne, le plus savant, le plus vertueux & le plus capable de gouverner. L'élection ne devoit pas être faite seulement par le Clergé de la ville, mais aussi par les Curés de la campagne, & par les députés des monasteres. Les citoiens devoient aussi y concourir; car c'étoit une maxime, que tous devoient élire celui à qui tous devoient obéir

Le Métropolitain écrivoit en même-temps au Clergé & au peuple de l'église vacante, pour leur marquer de faire des jeûnes & des prieres, & de s'assembler pour l'élection en présence de l'Evêque visiteur. Celui qu'on choisissoit, devoit être Prêtre ou diacre de la même église. Le décret d'élection étoit en forme de lettre adressée au Métropolitain & à ses suffragans, de la part du Clergé & du peuple de l'église vacante. Il devoit être écrit dans un parchemin, avec les souscriptions du Clergé, des députés des monasteres, des principaux d'entre les Curés de la campagne & du peuple. Si l'élu n'étoit que diacre, on l'ordonnoit Prêtre dans le temps convenable. L'Evêque élu étoit examiné par tous les Evêques de la Province, & on lui faisoit promettre d'observer exactement les canons & les ordonnance des Conciles.

IX.

XIV. Fête de tous les Saints. Exactitude du jeûne en Carême.

En finissant cet article, nous remarquerons que c'est proprement dans le neuviéme siécle, que la fête de tous les Saints fut célébrée dans toute l'Eglise d'Occident. L'an 837, le Pape Grégoire IV donna à cette fête toute l'étendue qu'elle a aujourd'hui, en dédiant une chapelle à Rome en l'honneur du Sauveur, de la sainte Vierge, des saints Apôtres, de tous les saints Martyrs & de tous les justes de la terre. Cette fête bien-tôt après passa en France & en Allemagne. Louis-le-Débonnaire, à la priere du Pape & du consentement des Evêques, publia un Edit, qui en ordonnoit la célébration dans tous ses Etats, & qui la fixoit au premier Novembre.

Nous croyons devoir aussi remarquer, que le jeûne du Carême dont l'Eglise faisoit une

obligation pour tout le monde, consistoit encore au neuviéme siécle, à ne prendre qu'un seul repas au soir après l'Office de Vêpres. C'est ce que prouve clairement un fait tiré de l'histoire de Charlemagne, qu'il est d'autant plus naturel de rapporter ici, que nous n'en avons point parlé dans l'article qui contient la vie de ce grand Prince. Charlemagne faisoit célébrer la Messe dans son Palais les jours de jeûne du Carême à deux heures après midi, ensuite Vêpres; après quoi il se mettoit à table. Un Evêque qui se trouva à la Cour, surpris & scandalisé de cette nouveauté, ne put s'empêcher d'en dire librement sa pensée à l'Empereur. Ce Prince plein de modération prit sa remontrance en bonne part: mais pour justifier sa conduite dans l'esprit de ce Prélat, il lui enjoignit d'attendre pour manger, jusqu'à ce que les Officiers de sa Cour prissent leur repas. Charlemagne se faisoit servir à table par les Ducs & les Rois des Nations qu'il avoit vaincues. Ces Rois & ces Ducs mangeoient ensuite, & étoient servis par les Comtes: ceux-ci par des Gentils-hommes, & ainsi de suite; en sorte qu'il étoit minuit quand les derniers Officiers se mettoient à table. L'Evêque, après avoir ainsi

té le temps du Carême qu'il passa à la Cour, comprit que ce n'étoit point par intempérance que ce grand Prince avançoit son repas de deux ou trois heures au plus; mais par la nécessité de ne point retarder la réfection de ses derniers Officiers au-delà de minuit. Ce récit nous montre un grand Empereur & toute sa Cour qui observent exactement le jeûne du Carême; & l'allarme d'un Evêque au soupçon d'un relâchement qui n'est qu'apparent, est une preuve qu'il ne s'en étoit encore alors introduit au-

cun dans la pratique du jeûne, ni pour l'unité, ni pour l'heure du repas.

ARTICLE X.

Réflexions sur l'état de l'Egliſe pendant le neuviéme Siécle.

I.

I. Maux de l'Egliſe d'Occident. Ravages des Normands. Deſſeins de Dieu dans cet évenement.

EN Angleterre, les Chrétiens tomberent dans un étrange relâchement pendant les ſoixante premieres années du neuviéme ſiécle. Dieu voulant les réveiller de leur aſſoupiſſement, & les punir de leurs déſordres, envoya les Normands ou Barbares du Nord, qui les accablerent de toute ſorte de maux temporels. Les mêmes iniquités, qui attirerent ſur l'Angleterre les effets terribles de la colere de Dieu, furent auſſi cauſe des ravages que ces mêmes Barbares firent dans l'Empire François. Ces exécuteurs des divines vengeances portoient par tout la terreur & la déſolation. On ne concevoit pas pourquoi des infidéles, qui ne connoiſſoient pas Dieu, avoient toujours de ſi grands avantages dans les guerres qu'ils faiſoient aux Chrétiens. Mais c'étoit Dieu qui les avoit revêtus de ſa puiſſance pour châtier ſon peuple, & qui proportionnoit avec une ſageſſe infinie le remede au mal, & le châtiment à l'iniquité. Le grand mal des Chrétiens étoit leur attachement aux biens temporels. L'avarice des laïques avoit gagné dans le Clergé & dans les monaſtéres. Bien loin de regarder les richeſſes comme un obſtacle à la piété, & de s'eſtimer

heureux d'en être privé, on ne travailloit qu'à en acquérir; & on perdoit insensiblement de vûe la fin & le but du Christianisme, qui consiste à dégager le cœur de tout autre amour, que de celui des biens invisibles & éternels. Dieu envoya des barbares, pour dépouiller les Chrétiens de ces richesses dont ils abusoient, & pour les rappeller par ce châtiment à l'esprit primitif de leur Religion.

Les Normands n'entreprirent point de pervertir les Chrétiens, & d'enlever leur Foi. Ils n'en voulurent qu'à leurs biens temporels, & travaillerent principalement à s'enrichir de leurs dépouilles. Les trésors des églises & des monasteres furent l'appas qui attira ces barbares; en sorte que, par un juste jugement de Dieu, ce qui avoit été l'occasion de l'affoiblissement des Chrétiens, devint celle de leur punition. Quelle leçon Dieu ne donnoit-il pas à son peuple par cet événement! Il lui apprenoit d'un maniere également sensible & frappante, à ne pas estimer des biens qu'il faisoit passer à des barbares, à réserver les larmes que ces afflictions temporelles leur faisoient répandre, pour déplorer les maux intérieurs & spirituels, dont les calamités temporelles étoient le châtiment, & dont elles auroient dû être le remède. Un grand nombre de Chrétiens fut égorgé par l'épée des barbares, mais peu eurent la gloire du martyre. La plûpart étoient indignes d'un tel honneur. Ceux qui les faisoient souffrir & mourir, étoient plutôt comme des ministres de la justice publique qui mettent à mort des coupables, que des persécuteurs de la Foi qui couronnent des Confesseurs. Pendant que les Normands punissoient les péchés des Chrétiens de la France & de l'Angle-

terre, les Sarrasins étoient l'instrument dont Dieu se servoit pour punir ceux des Chrétiens d'Italie. Ces infidéles dans toutes leurs courses, pilloient les églises, brûloient les monastéres, faisoient une infinité de captifs.

II.

II. Evêques guerriers, & Seigneurs temporels.

Sous les deux premiéres Races de nos Rois, & encore long-temps après, la guerre ne se faisoit point par des troupes enrôlées & soudoyées, mais par ceux à qui les Princes & les Seigneurs avoient donné des terres, à la charge de servir sous eux. Chacun savoit ce qu'il devoit fournir d'hommes, de chevaux, & d'armes, & il étoit obligé de les mener à la guerre quand le Roi le commandoit. Or comme les églises possédoient dès-lors de grandes terres, les Evêques se crurent engagés à se mettre à la tête de leurs vassaux, comme les autres Seigneurs. Tous les biens ecclésiastiques de chaque Diocèse, étoient encore administrés en commun sous leur autorité ; on n'en avoit distrait que les biens des monasteres. Ces portions attribuées à chaque clerc, que nous appellons bénéfices, n'étoient pas encore distinguées. Quoique Charlemagne trouvât établie la coutume de faire marcher les Evêques à la tête de leurs vassaux, il voulut bien cependant ne la plus suivre. Il dispensa les Evêques, à la priere des fidéles, de servir en personne, pourvû qu'ils envoyassent leurs vassaux. Mais ce réglement fut mal observé, & nous voyons après comme auparavant des Evêques armés, combattans, pris & tués à la guerre. Qu'eussent pensé les grands Evêques des beaux siécles de l'Eglise, si on leur eût dit que leurs successeurs deviendroient un jour des guerriers ? Cet abus criant ne méritoit-il pas bien, quand il eût

Fleuri, IIe. Dis.

été seul, d'être puni par l'épée des barbares ?

Indépendamment de la guerre, les Seigneuries temporelles devinrent aux Evêques une grande source de distractions. Les Seigneurs avoient beaucoup de part aux affaires d'Etat, qui se traitoient ou dans les assemblées générales, ou dans les Conseils particuliers des Princes ; & les Evêques y étoient plus utiles que les autres Seigneurs, parce qu'ils avoient plus d'étude & de lumiere. Il falloit donc être presque toujours en voyage. Car la Cour du Prince & les assemblées ou Parlemens, n'avoient point alors de lieu fixe. Charlemagne étoit tantôt en deçà, tantôt au-delà du Rhin ; tantôt en Italie, tantôt en Saxe ; aujourd'hui à Rome, dans trois mois à Aix-la-Chapelle. Il menoit toujours avec lui grand nombre d'Evêques suivis de leurs vassaux & de leurs domestiques. Quelle perte de temps ! quelle dissipation ! Quand trouveront-ils du temps pour prêcher, pour étudier, pour examiner les besoins spirituels de leur troupeau ? Les Parlemens ou assemblées générales étoient aussi des Conciles ; mais ce n'étoit plus ces Conciles établis si sagement par les canons en chaque Province entre les Evêques voisins : c'étoit des Conciles nationaux de tout l'Empire François, où l'on voyoit les Evêques d'Italie, de Saxe, & d'Aquitaine. Les réglemens en étoient plus uniformes ; mais le peu de résidence des Evêques nuisoit fort à leur exécution. Ces assemblées étoient essentiellement Parlemens, & Conciles seulement par occasion, c'est-à-dire, que l'on profitoit de la rencontre d'un nombre d'Evêques pour traiter d'affaires ecclésiastiques. De-là est venu ce mélange du temporel avec le spirituel,

qu'

qui a été si pernicieux à la Religion.

III.

III. Confusion des deux puissances. Suites funestes des richesses temporelles de l'Eglise.

Jesus-Christ a séparé les deux Puissances. Les Princes souverains n'ont point part au sacerdoce de la loi nouvelle; & les Evêques n'ont reçu aucun pouvoir sur les choses temporelles. Ils sont entierement soumis aux Princes à cet égard; comme pour le spirituel, les Princes sont entiérement soumis aux Evêques. Voilà les maximes de la sainte Antiquité. Elles étoient encore alléguées dans le neuviéme siécle, comme nous l'avons vû, par le Pape Nicolas I, que personne n'accuse d'avoir négligé les droits de son Siége.

Mais depuis que les Evêques se virent Seigneurs & admis dans le Conseil d'Etat, ils crurent avoir comme Evêques, ce qu'ils n'avoient que comme Seigneurs. Ils prétendirent juger les Rois, non-seulement dans le Tribunal de la pénitence, mais même dans les Conciles; & les Rois peu instruits de leurs droits, n'en disconvenoient pas. La cérémonie du sacre introduite depuis le milieu du huitiéme siécle, faisoit croire aux Evêques, qu'en mettant la couronne sur la tête du Roi, ils donnoient le Royaume de la part de Dieu. La pénitence de Louis le Débonnaire, après laquelle les Evêques qui la lui imposerent, prétendoient qu'il ne lui étoit plus permis de reprendre la dignité Royale, est un attentat qui a dû nous remplir d'étonnement. Saint Ambroise ne tira pas de telles conséquences de la pénitence de Théodose. Dira-t-on que ce grand Saint manquoit de courage pour soutenir l'autorité de l'Eglise, ou qu'il étoit moins éclairé que les Evêques François du neuviéme siécle? Saint Augustin refusoit de décider, si une guerre étoit légitime

ou non. Il déclaroit nettement, qu'il ne vouloit point toucher cette matiere. C'eſt qu'il connoiſſoit parfaitement les bornes de ſes devoirs & ne vouloit pas faire un pas au-delà. Nos Evêques, bien plus hardis, ſe déclarerent contre Louis le Débonnaire pour ſes enfans, & les animerent à cette guerre civile, qui ruina l'Empire François. Les prétextes ſpécieux ne leur manquoient pas. Louis étoit un Prince foible, gouverné par ſa ſeconde femme; tout l'Empire étoit en déſordre. Mais il falloit prévoir les conſéquences, & ne pas prétendre mettre en pénitence un Souverain comme un ſimple moine.

Les Papes croyant avec raiſon avoir au moins autant d'autorité que les Evêques, entreprirent bien-tôt de régler les différends entre les Souverains, non par voie de médiation & d'interceſſion ſeulement, mais par autorité; ce qui eſt réellement diſpoſer des Couronnes. C'eſt ainſi qu'Adrien II défendit à Charles le Chauve de s'emparer du Royaume de Lothaire ſon neveu, & trouva fort mauvais qu'il s'en fût mis en poſſeſſion malgré cette défenſe. Mais les Seigneurs François répondirent fortement aux reproches du Pape par la plume d'Hincmar. La conquête des Royaumes de ce monde, dirent-ils, ſe fait par la guerre & par les victoires, & non par l'excommunication du Pape & des Evêques. Le Pape ne peut être tout enſemble Roi & Evêque; & il ne nous perſuadera pas, que nous ne puiſſions arriver au Royaume du Ciel, qu'en recevant le Roi qu'il voudra nous donner ſur la terre.

On croyoit dans les temps moins éclairés dont nous parlons, qu'être Evêque & Seigneur valoit mieux qu'être Evêque ſimplement; mais

on ne faisoit pas attention que le Seigneur nuit à l'Evêque, comme nous ne le voyons que trop encore à présent en Allemagne & en Pologne. Dans cette confusion des deux Puissances, les séculiers empiéterent de leur côté sur l'autorité ecclésiastique. Souvent les Seigneurs, sans la participation des Evêques, mettoient des prêtres dans les églises qui dépendoient de leurs terres, & les Rois s'imaginoient quelquefois pouvoir disposer des Evêchés; quoiqu'en même temps on recommandât dans les Conciles la liberté des élections, dont la forme s'observoit toujours.

Ce que nous avons dit des Evêques, doit s'entendre aussi des Abbés. Quoiqu'ils fussent titulaires & par conséquent moines, car les commendes n'ont été introduites que dans les derniers siécles, ils se trouverent Seigneurs, à cause des terres que possédoient les monastéres. Ils avoient beaucoup de vassaux; ils étoient souvent à la Cour, & étoient appellés aux Conseils des Rois & aux Parlemens. On peut juger si dans une vie aussi dissipée, ces Abbés & les moines qui les accompagnoient, pouvoient aisément observer leur Régle. Combien leur absence devoit-elle causer de relâchement au monastére, & leur retour de distraction? Ces Abbés Seigneurs avoient besoin de richesses pour fournir à tant de voyages & de dépenses; & ils se servoient de leur crédit pour se faire donner plusieurs Abbayes qu'ils gardoient sans le moindre scrupule. C'est dans le neuviéme siécle que cet abus a commencé à devenir commun.

Tel fut l'effet des richesses des églises. C'étoit un bien qu'il y eût des fonds destinés à la subsistance des clercs qui servoient l'Eglise, à

l'entretien des bâtimens, & sur-tout au soulagement des pauvres. Mais il eût été fort à souhaiter que les Evêques eussent toujours regardé ces biens comme un fardeau embarrassant, selon l'idée qu'en avoit saint Chrysostome, & qu'ils eussent été aussi réservés que saint Augustin, à en acquerir de nouveaux. Les Evêques du neuviéme siécle n'étoient pas si désintéressés. Nous avons vû que du temps de Charlemagne, on se plaignoit qu'ils s'efforçoient de persuader aux personnes simples de renoncer au monde, afin que l'Eglise profitât de leurs biens au préjudice des héritiers légitimes.

IV.

IV. Ignorance. Mauvais goût. Amour des fables. Superstitions

Les hommes les plus éclairés du neuviéme siécle se sentoient du malheur de leur temps. Voulant embrasser toutes les sciences, ils n'en approfondissoient aucune, & ne savoient rien exactement. Ce qui leur manquoit le plus, étoit la critique pour distinguer les piéces fausses des véritables. Quand on n'avoit pas les actes d'un Martyr pour lire le jour de sa fête, quelquefois on en composoit les plus vraisemblables, ou les plus merveilleux que l'on pouvoit, & par-là on s'imaginoit entretenir la piété des peuples. Ces fausses légendes furent principalement fabriquées à l'occasion des translations des Reliques, si fréquentes dans le neuviéme siéle. Ce fut alors qu'on commença à avoir une dévotion excessive pour les Reliques. On travailloit avec passion à s'en procurer. On n'y épargnoit ni soins, ni fatigues, ni dépenses; & les personnes les plus éclairées s'en faisoient une affaire capitale. Ce zéle étoit poussé si loin, que l'on usoit de divers artifices pour se les dérober les uns aux autres. Les Ro-

Fleuri.

mains abusoient quelquefois de la simplicité des François, en leur donnant d'autres corps que ceux qu'ils demandoient, & pour lesquels ils avoient offert de riches présens.

On faisoit aussi des titres, soit à la place des véritables qu'on avoit perdus, soit entiérement supposés, comme la fameuse donation de Constantin, dont on ne doutoit pas en France au neuviéme siécle. Mais de toutes ces piéces fausses, les plus pernicieuses furent les Décrétales, attribuées aux Papes des quatre premiers siécles. Hincmar, tout canoniste qu'il étoit, ne put jamais démeler cette fausseté. Il savoit bien que ces Décrétales étoient inconnues aux siécles précédens, & c'est lui qui nous apprend quand elles commencerent à paroître; mais il n'avoit pas assez de critique pour y voir les preuves de supposition qu'elles renferment, quoiqu'elles soient très-sensibles. Il les alléguoit même, quand elles lui étoient favorables. Un autre effet de l'ignorance, est de rendre les hommes crédules & superstitieux, faute d'avoir des principes certains de créance, & une connoissance exacte des devoirs de la Religion. Les Auteurs du neuviéme siécle rapportent une infinité de miracles. Il paroît que chez eux le goût du merveilleux l'emportoit sur celui du vrai, & il pouvoit y avoir des motifs d'intérêt dans quelques-uns. Les pélerinages furent une suite de la vénération des Reliques & des Lieux saints. Ils devinrent une dévotion universelle des peuples & des Rois, des Evêques & des moines. C'étoit préférer un petit accessoire à l'essentiel de la Religion, quand un Evêque quittoit son diocèse pour aller de la France ou de l'Angleterre à Rome ou à Jerusalem; quand des Abbés ou des moines quittoient leurs re-

traites ; quand des femmes, & même des religieuſes s'expoſoient à tous les périls de ces grands voyages. Il y avoit infiniment plus à perdre qu'à gagner, & ces pélerinages devinrent une des ſources de la ruine de la diſcipline ; auſſi s'en plaignoit-on au commencement du neuviéme ſiécle. L'abus dans la vénération des Reliques dégénéra en ſuperſtition, & conduiſit aux épreuves, qui devinrent ſi communes, & que le peuple ignorant appelloit le jugement de Dieu. Nous n'entrerons point dans le détail de toutes ces pratiques ſuperſtitieuſes. Il eſt étonnant qu'on n'ait pas compris que c'étoit tenter Dieu, que de vouloir l'obliger d'intervenir par un miracle aux tombeaux des Saints pour découvrir ce qui étoit caché.

Les Docteurs du neuviéme ſiécle n'avoient point la réſerve & la diſcrétion des anciens Peres. Ils agitoient toutes les queſtions qui leur venoient à l'eſprit, & en propoſoient ſouvent de très-indécentes. Ils ne connoiſſoient point cette noble ſimplicité de la Foi, qui réprime la curioſité inquiéte de l'eſprit humain ; qui ne veut ſavoir des Myſtéres que ce que l'Ecriture nous en apprend, & qui s'arrête, dès qu'elle n'a plus pour guide la révélation.

V.

V. Maux de différens genres.

On ne ſauroit aſſez remarquer la maniére dont Arnon Archevêque de Salsbourg excitoit les Huns & les Sclaves, qui avoient été ſubjugués par Charlemagne, à embraſſer la Religion chrétienne. Il ſe faiſoit obéir des Seigneurs, & avoit ſur eux autant d'autorité, que le maître le plus abſolu en a ſur ſes eſclaves. Il faiſoit manger à ſa table, & traitoit honorablement les eſclaves chrétiens, tandis que

leurs maîtres, parce qu'ils étoient payens, étoient obligés de reſter dehors expoſés à toute ſorte de mauvais traitemens : comme ſi la Religion de Jeſus-Chriſt ne laiſſoit pas chacun dans ſa condition, & changeoit l'état extérieur de ceux qui l'embraſſent. Ce trait montre le goût du ſiécle dont nous ſommes occupés.

L'on vit à Rome de temps en temps, des violences inouies & des excès crians. On ſe rappelle comment fut traité le Pape Leon. La maniere dont ce Pape ſe vengea n'eſt pas moins ſurprenante. Toute l'Egliſe en fut ſcandaliſée, & l'Empereur Louis, quoique vraiment débonnaire, vouloit que le Pape en fît pénitence.

Tous les capitulaires des Empereurs & les Ordonnances des Conciles, font voir combien il s'étoit introduit d'abus dans l'Egliſe. On fut obligé de réformer tous les états, les Evêques, les Prêtres, les chanoines, les religieux, les religieuſes. Il fallut interdire au Clergé la chaſſe & les jeux de hazard, ordonner la clôture aux religieuſes, & faire des réglemens pour rétablir le bon ordre dans les autres états.

Les nouvelles égliſes de Saxe étoient très-foibles. Dès que ces hommes qui avoient été convertis l'épée à la main, n'avoient plus rien à craindre de l'Empereur, ils retournoient à l'idolâtrie. Pour les fixer dans le Chriſtianiſme, on fut obligé de les incorporer avec les François, en les faiſant ſortir de leur pays. Nous avons déja eu lieu de remarquer le peu de ſuccès de ces converſions forcées. Jeſus-Chriſt, qui eſt la ſouveraine raiſon, n'a pas voulu que ſa Religion s'établît par des moyens que tout impoſteur peut employer.

Les François eurent beaucoup de zéle pour l'addition du mot *filioque* faite au Symbole, laquelle devoit être une source de diviſion entre les Grecs & les Latins. Ils ne ſe rendirent point à la ſage déciſion du Pape Leon III, qui reconnoiſſoit, comme les François, la vérité exprimée par cette parole, mais qui ne vouloit point en l'ajoutant au Symbole, donner aux Grecs ſujet de diſputer ſans fin & de ſe ſéparer de l'Egliſe Latine. Nous avons dû auſſi être ſurpris, de voir les François tellement prévenus contre le ſeptiéme Concile général, que rien n'étoit capable de le leur faire recevoir. Leurs préjugés contre les Grecs, le peu de connoiſſance qu'ils avoient de ce qui ſe paſſoit en Orient, l'ignorance de certains termes qu'ils prenoient dans un autre ſens, tout cela les arrêtoit, & les empêchoit de ſe rendre aux ſollicitations du Pape qui avoit confirmé ce Concile, lequel a été depuis reconnu par les François mêmes comme vraiment œcuménique. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet événement, c'eſt qu'on n'a jamais été tenté de regarder les François, comme hérétiques ni comme ſéparés de l'Egliſe, quoiqu'ils refuſaſſent de recevoir un Concile général confirmé par le Pape. C'eſt que ce n'étoit de leur part qu'une erreur de fait, & qu'ils ne ſe ſéparoient pas. Il ne peut y avoir d'hérétique ſans héréſie; & l'on ne ſauroit être retranché de l'Egliſe pour cauſe de doctrine, tant qu'on ne rompt pas l'Unité, & qu'on n'enſeigne aucune erreur formellement condamnée par l'Egliſe.

Le démon fit des efforts pour affoiblir la diſcipline de la pénitence, & pour ſubſtituer de nouvelles régles aux anciennes. Après avoir ſé-

duit des prêtres ignorans, ceux-ci séduisoient à leur tour les pécheurs par des espérances trompeuses. On répandoit par-tout de misérables livres, qui sous prétexte de combattre de prétendus excès & une rigueur outrée, énervoient la discipline de la pénitence, & exposoient les pécheurs à commettre des sacriléges & à profaner les Sacremens. Il y eut de la part des Evêques de France une réclamation solemnelle contre un pareil attentat. On ordonna dans un Concile de Paris, que chaque Evêque fît dans son Diocèse une exacte recherche de ces pernicieux Ecrits, afin de les brûler, & d'ôter du milieu des fidéles la pierre de scandale, que des Docteurs relâchés & des maîtres d'erreurs y avoient mise.

Les guerres & les divisions qui affligerent l'Empire François pendant le neuviéme siécle, donnerent lieu à toute sorte de désordres, aux pillages, aux violences, au libertinage. Dieu avoit toujours le bras levé sur son peuple, & néanmoins on se contentoit de former de bonnes résolutions sans les effectuer. Aussi de temps en temps les Normands reparoissoient en France, & les Sarrasins en Italie. La discipline s'affoiblissoit, les abus se multiplioient, le Clergé tomboit dans l'ignorance. On n'apportoit aux maux que des remedes disproportionnés. On se plaignoit dans les Conciles, que les Evêques se plaisoient à converser avec des laïques, & à manger avec eux plutôt qu'avec des clercs. Leur exemple étoit suivi par les Abbés & les Abbesses, dont la conduite devenoit toute mondaine. Les Evêques s'absentoient de leurs Diocèses, & négligeoient l'essentiel, qui consistoit à former un

bon Clergé, à instruire solidement, & à faire observer les saints canons.

Les Papes n'étoient presque occupés que du temporel, & continuoient de s'attribuer une autorité sans bornes. Nous en avons vû quelques-uns faire des fautes très-graves. Ils employoient si souvent les censures & les excommunications, qu'elles passoient en formules. Jean VIII alla jusqu'à excommunier ceux qui lui avoient dérobé une écuelle. Ce Pape étoit un homme singulier, qui donnoit dans des excès de plus d'une espéce. La maniere dont Etienne VI traita le Pape Formose après sa mort, paroît incompréhensible. Jusqu'ici nous n'avions rien vû qui en approchât. Formose étoit le premier Pape qui fût passé d'un autre Siége sur celui de Rome. Etienne punit une faute qui pouvoit être pardonnable, par un crime qui fait horreur.

On fit entrer Carloman fils de Charles le Chauve, dans le Clergé malgré lui. On lui donna de riches bénéfices, dont il employa les revenus à exercer par-tout des violences, & à causer de grands désordres, avec une troupe de libertins qu'il s'étoit associés. Le Roi fut obligé de le faire déposer, & ensuite il lui fit crever les yeux. C'est à quoi se termina cette entrée forcée dans le Clergé.

VI.

VI. Disputes sur la Grace & la Predestination, qui donnent lieu à divers scandales.

Dieu permit qu'il s'élevât dans le neuviéme siécle quelques disputes sur les matieres de la Grace & de la Prédestination, afin de manifester les dispositions de la plûpart des Chrétiens. Il paroît qu'on s'occupoit peu de ces vérités saintes, qui sont le trésor des Chrétiens & l'ame de la Religion. C'est en se nourrissant de cette

céleſte doctrine, que les premiers Fidéles faiſoient de ſi grands progrès dans la pieté, qu'ils étoient humbles, reconnoiſſans, perſévérans dans la priére, pleins de confiance dans les mérites infinis de Jeſus-Chriſt. Toutes ces diſpoſitions coulent des vérités de la grace comme de leur ſource. Dès que le commun des Chrétiens ne faiſoit plus d'uſage de ces vérités, il étoit naturel qu'ils tombaſſent dans le dépériſſement & dans la langueur où nous les avons vûs.

Avantage que l'Egliſe en retira.

La plûpart des Docteurs du neuviéme ſiécle n'avoient point un aſſez bon goût, pour s'attacher à étudier ſaint Auguſtin, & à prendre en tout pour guide un ſi grand maître. Ils s'imaginoient qu'il étoit beaucoup plus beau, de ſe jetter dans les matieres d'érudition, où ils réuſſiſſoient encore aſſez mal. Quand on examine les Ouvrages des Savans du neuviéme ſiécle, on n'eſt point ſurpris qu'avec un pareil goût, ils ayent négligé des Ouvrages auſſi profonds & auſſi ſolides que ceux de ſaint Auguſtin. Goteſcalc, qui en avoit fait une étude ſérieuſe, parut annoncer des nouveautés, quand il parla de la Prédeſtination & de la Grace d'une maniere oppoſée à l'orgueil de l'homme, & aux préjugés de la nature corrompue. Des Evêques, qui ne jugeoient de ces ſublimes vérités que ſur ce qui leur paroiſſoit plus ou moins raiſonnable, condamnerent la doctrine de ce Religieux ſans beaucoup d'examen. Rien ne prouve mieux ce que nous diſons ici, que les excès dans leſquels donna Raban Archevêque de Mayence, qui combattit le premier Gotheſcalc. Hincmar, qui fut enſuite le grand agent dans cette affaire, favoriſa le Semipélagianiſme en voulant réfuter la doctrine de Gotheſcalc. Cet Archevêque ruſé, politi-

que, ambitieux, qui avoit plus d'érudition que de jugement, & qui étoit plein d'artifices, méritoit d'être à la tête de ceux qui travailloient à obscurcir les vérités de la Grace. Les ennemis de ce précieux dogme feront toujours voir par leur conduite, qu'ils ne sont point animés de l'Esprit de Dieu, & que la vraie Grace de Jesus-Christ qui forme les Saints, n'est point le principe de leurs mouvemens & de leurs démarches.

La cruauté avec laquelle Gotheſcalc fut traité est inconcevable. S'il employoit quelques expressions trop dures, ou s'il parloit avec trop peu de respect des personnes qui lui étoient opposées, il falloit l'instruire & le reprendre, & non pas le faire déchirer de coups en présence du Roi & d'une assemblée d'Evêques. Comment ne s'est-il trouvé personne, qui ait fait sentir combien ce procédé étoit odieux & cruel? Qu'on le remarque bien: c'est encore là un des traits auſquels se sont toujours fait connoître les ennemis de la Grace. On se rappelle sans doute les violences qu'exercerent les Pélagiens dans la Palestine, contre des personnes très pieuses dont saint Jerôme prenoit soin. Ces furieux ne furent satisfaits que quand ils eurent détruit un saint monastere, où Dieu étoit servi en esprit & en vérité. Gotescalc avoit appellé au S. Siége, du jugement si étrange que ses propres parties avoient porté contre lui. Qu'oppose-t-on à une démarche si réguliére? Des voyes de fait. On arrête celui qui étoit chargé de l'Acte d'appel, & on met Gotheſcalc en prison.

Nous ne voyons presque personne qui ait pris avec zéle la défense de ce moine opprimé. La plûpart des grands hommes que Dieu ſuſcita

pour soutenir les intérêts de sa Grace, séparérent en quelque sorte leur cause de celle de Gotheſcalc. Ils voyoient ses ennemis si puissans & si acharnés contre lui, qu'ils craignoient peut-être de nuire à la vérité, en confondant avec le fond de la doctrine, la cause personnelle d'un particulier, qu'ils ne croyoient pas absolument irrépréhensible. S. Prudence de Troyes rendit à l'Eglise un service important, en recueillant un grand nombre de passages de l'Ecriture & des Peres, pour établir la bonne doctrine sur la Grace & la Predestination. Loup Abbé de Ferriéres seconda le zéle de ce saint Evêque : mais l'église de Lyon se distingua avec beaucoup d'éclat dans cette affaire. Saint Remi qui en étoit le chef, eut la générosité de se plaindre hautement de la cruauté avec laquelle on avoit traité Gotheſcalc, & de déclarer que la doctrine que ce Religieux avoit enseignée touchant la Prédestination étoit véritable. Il étoit digne du successeur du grand Irenée, de se mettre à la tête des défenseurs d'une si sainte Cause. Il convenoit que la plus illustre & la plus ancienne église de France, que le sang de tant Martyrs avoit arrosée, se distinguât dans une dispute où il s'agissoit des droits dont Dieu est le plus jaloux.

Le grand avantage que l'Eglise tira de cette contestation, fut d'avoir donné lieu à examiner de quel poids étoit l'autorité de saint Augustin sur les matieres de la Grace & de la Prédestination. Elle eut la consolation de voir que tout le monde convint, que c'étoit à ce grand Docteur qu'il falloit s'en tenir sur ces questions ; que sa doctrine étoit celle de toute l'Eglise, & que l'on ne pouvoit que s'égarer, en suivant un autre guide que cet illuste Pere.

C'étoit une leçon pour les siécles qui devoient suivre. Malheur à ceux qui n'en ont pas profité.

VII.

VII. Maux de l'Egliſe d'Orient. Irruption des Barbares. Chûte des études. Mauvais goût.

Je n'ai conſidéré juſqu'ici que les maux dont l'Egliſe d'Occident fut affligée pendant le neuviéme ſiécle. Celle d'Orient eut auſſi des ſcandales, & j'oſe dire qu'ils furent beaucoup plus grands, que ceux dont je viens de parler.

L'Empire Grec ne fut pas entierement détruit, mais il fut réduit à des bornes fort étroites, d'un côté par les conquêtes des Muſulmans, de l'autre par celles de divers Scythes, entre autres des Bulgares & des Ruſſes. Ces deux derniers peuples ſe firent Chrétiens: mais leur domination produiſit à peu près les mêmes effets en Orient, que celle des autres Barbares ſeptentrionaux avoit produits en Occident. A l'égard des Muſulmans, bien loin de ſe convertir, ils vouloient convertir les autres, & c'étoit le zéle d'établir leur religion, qui leur inſpiroit le déſir d'étendre leurs conquêtes. Ils ſouffroient à la vérité des Chrétiens; mais ils employoient pour les pervertir, tous les moyens poſſibles excepté la perſécution ouverte, en cela plus dangereux que les payens. Ils eurent recours ſur-tout à un artifice, qui nuiſit infiniment au Chriſtianiſme. La Syrie étoit pleine de Neſtoriens, & l'Egypte d'Eutychiens. Les uns & les autres étoient ennemis des Patriarches de Conſtantinople & des Empereurs, qu'ils regardoient comme leurs perſécuteurs. Les Muſulmans profiterent de cette diviſion, protégérent les hérétiques, & abaiſſérent les Catholiques, qui leur étoient ſuſpects à cauſe de leur attachement à l'Empereur de Conſtantinople. C'eſt par-là que ces

héréſies ſi anciennes ſubſiſtent encore, & que les Chrétiens d'Orient ont des Evêques & des Patriarches de ces différentes ſectes, Melquites, Neſtoriens, & Eutychiens.

Par ces divers moyens les Muſulmans, ſans détruire entierement le Chriſtianiſme, diminuérent extrêmement le nombre des vrais Chrétiens, & les réduiſirent à une grande ignorance, par la ſervitude & l'oppreſſion, qui leur ôtoient le courage & les facilités d'étudier. Le changement de langue y contribuoit. L'Arabe étant la langue des maîtres, devint celle de tout l'Orient, comme elle l'eſt enoore. Le Grec ne fut conſervé que chez les Melquites. Les Neſtoriens faiſoient l'Office en Syriaque, & les Eutychiens en Egyptien. Ainſi comme tous les livres étoient en grec, il fallut les traduire, ou apprendre cette langue, ce qui rendit les études beaucoup plus difficiles. La perſécution des Iconoclaſtes les avoit preſque abolies, même dans l'Empire Grec; mais elles ſe renouvellerent ſous l'Empereur Baſile par les ſoins de Photius. Les Ecrivains de ce temps-là ſont néanmoins fort au-deſſous de ceux de l'ancienne Grece. Leur langage eſt aſſez pur, mais leur ſtyle eſt affecté: ce ne ſont que des lieux communs, de vaines déclamations, des réflexions inutiles. On voit chez eux pour le moins autant de goût pour les fables & les ſuperſtitions, que chez les Latins.

VIII.

VIII. Empereurs qui attaquent la diſcipline & la doctrine de l'Egliſe.

Nous avons vû pendant le cours du neuviéme ſiécle, pluſieurs Empereurs d'Orient cauſer à l'Egliſe des maux infinis. Il lui eut été beaucoup plus avantageux, qu'il n'euſſent point été Chrétiens. La profeſſion ouverte qu'ils faiſoient

Extrême foiblesse des Evêques.

du Christianisme, empêchoit qu'on ne se défiât autant d'eux que des Musulmans, tandis qu'ils nuisoient plus à la Religion que ces infidéles. Le jeune Constantin scandalisa tout l'Empire par son mariage adultére, & les désordres de ce Prince eurent par-tout des imitateurs. Le zéle, ou plutôt la fureur avec laquelle l'Empereur Nicephore entreprit de faire approuver ce mariage scandaleux, est un nouveau mal qui fut suivi de beaucoup d'autres. La plûpart des Evêques eurent la lâcheté de se prêter à tout. On traita la matiére des dispenses dans des Conciles ; & au lieu de fortifier la régle, & d'employer leur autorité à l'affermir, ils s'épuiserent en subtilités, pour apprendre aux Grands jusqu'à quel dégré il étoit permis de s'en écarter. Rien ne prouve mieux l'extrême foiblesse à laquelle l'Eglise d'Orient étoit réduite, que cette question des dispenses qui occupoit les Evêques. L'Empereur se seroit-il porté à de si grands excès contre saint Théodore Studite, s'il se fut trouvé plus de vigueur dans l'Episcopat? Si tous ceux qui gémissoient dans le secret, des violences que la Cour exerçoit contre les plus gens de bien, se fussent montrés, ils auroient peut-être arrêté l'Empereur. Mais en se réduisant à un honteux silence, ils devenoient en quelque sorte complices des excès, dont ils étoient de si tranquilles témoins.

Les Empereurs se croyoient maîtres de la discipline & de la doctrine de l'Eglise. Leon l'Arménien forme le dessein de faire revivre l'erreur des Iconoclastes, & il vient à bout de subjuger presque tous les Evêques. Ce qui fut dit en face à ce Prince, fait voir quels maux les Souverains peuvent faire à l'Eglise. Si vous étiez Manichéen, lui dit-on, quelque déteste-

ble que soit le Manichéisme, vous pourriez réussir à le faire approuver dans des assemblées ecclésiastiques, tant votre autorité influe dans les affaires de l'Eglise. On ne peut lire sans horreur tout ce qu'on fit souffrir à saint Théodore Studite, & au petit nombre d'intrépides défenseurs de la Vérité.

IX.

Il y a un genre de crimes dont nous n'avons vû d'exemple qu'en Orient. C'est l'impiété & le mépris manifeste de la Religion. En voyant l'Empereur Michel se promener avec les compagnons de ses débauches, revêtus des habits sacrés, & contrefaire même le redoutable Sacrifice, on ne peut retenir son étonnement & son indignation. Cependant le savant Photius alors Patriarche de Constantinople, le voyoit & le souffroit, comme on le lui reprocha au huitiéme Concile. Il étoit donc encore plus impie que l'Empereur. Car ce Prince étoit un jeune fou, souvent yvre, & toujours emporté par ses passions. Mais Photius agissoit de sang froid & par de profondes réflexions. C'étoit sans contredit le plus grand esprit & le plus savant homme du neuviéme siécle; mais c'étoit aussi le plus criminel. Il parloit en saint, & agissoit en scélérat. Il s'est encore distingué par une autre espece d'impiété, dont il n'y avoit point eu avant lui d'exemple dans l'Eglise: c'est d'avoir poussé la flatterie jusqu'à canoniser des Princes, qui n'avoient rien fait pour le mériter; jusqu'à leur bâtir des églises, leur consacrer des fêtes, comme il fit à Constantin, fils aîné de l'Empereur Basile, imitant en ce point les auteurs de l'idolâtrie.

IX. Impiétés de l'Empereur Michel. Scélératesse de Photius.

X.

Un homme tel que Photius étoit digne de

X. Schisme de

Photius.
Etendue de ce mal.
Aveuglement des Evêques d'Orient.

devenir l'instrument du démon, pour causer le plus grand scandale qui soit jamais arrivé dans l'Eglise, & pour exciter le funeste embrasement dont nous n'avions encore vû que des étincelles. On se rappelle sans doute par quels degrés il fut conduit à un tel abîme. Une ambition démesurée lui fit desirer le Siége de Constantinople. Par une suite d'intrigues & de violences, il fit chasser le Patriarche Ignace & usurpa sa place. Il avoit besoin d'un aussi grand esprit que le sien, pour entreprendre des choses si étonnantes, & pour réussir dans de telles entrepriſes. Il fit bien voir par toute sa conduite, que plus un homme a d'esprit & de science, plus il se rend criminel, quand il ne se sert de l'un & de l'autre que pour faire le mal.

Photius voulant séparer l'Eglise Grecque de l'Eglise Latine, s'appliqua à chercher tout ce qui pouvoit contribuer à élever le mur de division. Il s'attacha principalement à l'addition qui avoit été faite au Symbole. Il ne se contenta pas de blâmer l'addition; il attaqua même la doctrine qui y est exprimée. Il chercha ensuite dans la diversité des usages des deux Eglises, de nouveaux prétextes pour les diviser. Il alléguoit les motifs les plus frivoles, pour autoriser le schisme qu'il vouloit établir. Il osoit même reprocher à l'Eglise Latine le célibat des Prêtres, lui faisant un crime de ce qui faisoit sa gloire. L'extrême hypocrisie de ce séducteur, empêcha les Evêques d'Orient de le connoître pour ce qu'il étoit. Ils se laissérent tellement éblouir par le vain éclat de sa science, & par le faux brillant de ses vertus apparentes, qu'ils le regardoient comme un saint du premier ordre. Il falloit qu'ils eussent bien peu de discernement, & que l'œil de leur ame

fût bien gâté, pour ne point percer au-delà du maſque trompeur dont Photius s'étoit couvert. Car enfin il ſe trahiſſoit par bien des endroits; & un cœur véritablement droit, n'auroit point eu de peine à le connoître pour ce qu'il étoit.

Pouvoit-on ſe diſſimuler ſa cruauté, en voyant de quelle maniere il avoit fait traiter S. Ignace & ſes amis? L'on ne ſauroit en entendre le récit ſans être ſaiſi d'horreur. Son ambition paroiſſoit dans le ſoin qu'il avoit de ſe faire des créatures dans tous les Ordres de l'Empire. Il écoutoit avec un ſang froid qui étonne, les louanges exceſſives & impies, que ſes partiſans lui donnoient dans le faux huitiéme Concile. Sa fourberie fut manifeſtée aux yeux de l'univers, & il falloit vouloir s'aveugler pour ne la pas reconnoître. Sans Photius, l'on ignoreroit juſqu'où l'homme peut pouſſer l'impoſture, & allier avec quelques qualités eſtimables, les plus grandes noirceurs. Il avoit toute l'habilité & la hardieſſe d'un parfait fauſſaire, & nous avons vû l'uſage qu'il en fit dans ſon fameux Concile. L'ignorance qui régnoit alors, le peu de commerce qu'il y avoit entre les différentes égliſes, la diverſité des langues, l'état violent où étoient les Patriarches Orientaux ſous les Muſulmans, tout cela contribuoit à empêcher de découvrir les fourberies de Photius. Mais il avoit donné tant de juſtes ſujets de ſoupçons contre ſa droiture, qu'il eſt inconcevable qu'aucun Evêque ne s'en ſoit défié. De trois cens Evêques qu'il avoit ordonnés & qu'il s'étoit attachés, il n'y en eut pas un qui le quittât, même dans le temps de ſa diſgrace. Photius pouvoit alléguer un attachement ſi perſévérant de la part de tant d'Evêques, comme une preuve con-

vaincante de son innocence. Si j'étois tel que me dépeignent mes ennemis, pouvoit-il dire, comment parmi une si grande multitude d'Evêques qui me connoissent, ne s'en trouve-t-il aucun qui se détache de moi? Il faut convenir que c'est un prodige sans exemple, de voir tous ces Evêques dans un si grand aveuglement. Il ne faut plus s'étonner après cela, que le schisme se soit étendu & se soit affermi, ni que les Pasteurs & les peuples se soient laissés entraîner. Ce qui avoit échappé au Nestorianisme, à l'Eutichianisme, au Monothélisme, à l'héréſie des Iconoclastes, & aux fureurs des Mahométans, a été submergé par le Schisme. Nous verrons après un certain temps les Chrétiens d'Orient avoir plus d'éloignement pour ceux d'Occident, que pour des payens; & témoigner la même opposition à s'unir à eux dans le culte de Dieu, qu'à s'unir aux Mahométans.

Nous avons assez parlé des maux qui firent gémir l'Eglise pendant le neuviéme siécle: il est temps de considérer des objets d'un genre très-différent.

XI.

XI. Biens dans les Eglises de l'Empire François.

Travaux de Charlemagne pour faire refleurir la Religion.

Au commencement du neuviéme siécle on établit des écoles dans tout l'Empire François. Alcuin & Theodulfe avoient du zéle pour bannir l'ignorance. Ces établissemens furent une source de biens dont l'église de France se ressentit long-temps. On ne se contenta point de fonder de grandes Ecoles pour les clercs, dans les églises Cathédrales & dans les monastéres; on en établit aussi de petites pour les enfans dans toutes les paroisses. On ne pouvoit guere employer de meilleurs moyens pour procurer une véritable réforme, & pour remé-

dier aux maux dont l'Eglise gémissoit. En donnant aux ecclésiastiques & aux jeunes gens, tous les secours nécessaires pour se former & pour s'instruire, on posoit les fondemens d'un bien solide & durable. Pendant qu'on rétablissoit cette partie si importante de la discipline, saint Benoît d'Aniane travailloit à réformer les monasteres. Cette œuvre s'étendit considérablement, & fit changer de face à l'Eglise d'Occident. Les monasteres ainsi réformés, devinrent des asiles sûrs, où se retiroient ceux qui vouloient s'occuper sérieusement de leur salut.

Charlemagne favorisoit tout bien, animoit les Evêques à remplir dignement tous leurs devoirs, réprimoit les méchans, arrêtoit les scandales, publioit les Edits pour faire respecter la Religion & honorer la vertu. Nous avons vû tous les biens que ce grand Prince fit à l'Eglise, & comment il se servit de son autorité pour rétablir la discipline. Le Lecteur se rappelle combien il employoit de pieuses industries, pour engager les Evêques à étudier & à approfondir les vérités de la Religion. C'étoit le but qu'il se proposoit, en leur demandant des éclaircissemens sur les matieres les plus difficiles. Avec quelle bonté répondit-il à la requête, par laquelle le peuple le pria de dispenser les Evêques & les prêtres d'aller à la guerre, afin qu'ils ne fussent occupés que du sacré ministére ! Le zéle du peuple dans cette occasion est aussi digne d'admiration, que la bonté de l'Empereur. C'étoit un étrange abus de voir les Evêques & les Prêtres porter les armes & aller à la guerre. Il est inconcevable qu'ils n'en sentissent pas les horribles inconveniens. Mais plus on s'étoit accoutumé à un

tel abus, plus il étoit beau de voir les simples fidéles en être touchés, & prendre des mesures efficaces pour le faire cesser. Ils ont le courage de présenter une requête à Charlemagne, non pour obtenir la diminution des impôts ou quelque faveur temporelle, mais pour délivrer le Clergé d'une servitude, à laquelle les Evêques étoient eux-mêmes insensibles.

XII. Zéle de Louis le Débonnaire pour les vrais avantages de l'Eglise.

Louis le Débonnaire marcha sur les traces d'un pere si vertueux. A son exemple, il fit venir de tous côtés les maîtres les plus habiles qu'il put découvrir, pour répandre la lumiére dans ses Etats, & y enseigner les Lettres divines & humaines. Il convoqua plusieurs Conciles, dans lesquels on s'efforça de remédier aux maux & de déraciner les abus. On ne les dissimuloit point : au contraire on en parloit avec force, & l'on prenoit des moyens pour les détruire. On déclaroit publiquement que c'étoit en punition des péchés des Chrétiens, que Dieu avoit permis les ravages des Normands. Les Evêques renouvelloient les anciens canons, & se reconnoissoient les premiers coupables. Ceux qui vouloient faire le bien, loin de trouver de l'opposition & d'être traversés, étoient soutenus & appuyés de la Puissance séculiére & eccléfiastique. L'Empereur Louis publia des Capitulaires qui prouvent combien il désiroit de mettre la piété en honneur dans son Royaume. Il envoyoit des commissaires dans toutes les Provinces, pour s'informer de la maniére dont les Evêques & les Magistrats rempliſſoient leurs fonctions, & s'acquittoient de leurs devoirs à l'égard de ses sujets.

Liberté des élections.

Ce pieux Roi ouvrit les yeux sur un abus qui avoit échappé à Charlemagne, auquel néanmoins il étoit inférieur en lumiére & en sa-

meté. Comme nous connoissons les sacrés Canons, dit-il dans un célebre Edit, & que nous voulons procurer à l'Eglise sa liberté, nous accordons que les Evêques soient élus par le Clergé & par le peuple, & pris dans le Diocèse même, en considération de leur mérite & de leur capacité, sans aucune acception des personnes. L'élection des Evêques avoit été fort troublée par la Puissance séculiére, depuis la domination des Barbares. Louis fut le premier qui par cette ordonnance rendit à l'Eglise son entiére liberté. Quelle liberté en effet peut avoir l'Eglise, si elle n'a pas celle de se choisir des ministres? Y a-t-il rien qui soit plus lié à la Puissance ecclésiastique, qui dépende plus d'elle, & où elle ait un plus sensible intérêt, que le choix des Evêques, qui ne sont pas seulement les principaux ministres de la Religion Chrétienne, mais qui en sont par état le fondement & l'appui? Où est son indépendance à l'égard de la Puissance temporelle, si c'est de sa main qu'elle doit recevoir ceux qui la conduisent?

M. Duguet Instit. d'un Prince. IV. partie, ch. iv. art. I.

On voit dans d'autres Capitulaires avec quelle sollicitude ce bon Roi gouvernoit ses sujets. Sans cesse il exhortoit les Evêques à veiller sur leur troupeau, & à maintenir la régularité dans les monastéres. Il vouloit qu'on l'avertît des obstacles que l'on trouveroit à faire le bien, afin qu'il employât son autorité à les surmonter. Il soutenoit la sagesse de ses ordonnances, par la pureté de ses mœurs & la régularité de sa conduite. Quand on considére combien un Souverain peut influer dans les biens & les maux de l'Eglise, on sent toute l'étendue du bien que nous remarquons ici. Non-seulement l'Empereur Louis soutint tout ce que Charlemagne avoit fait d'avantageux pour l'Eglise,

mais il voulut suppléer à ce que ce religieux Prince avoit omis.

XIII. Zéle pour la défense des vérités de la Grace.

L'église Gallicane possédoit dans le neuviéme siécle de grands Evêques, qui signalérent leur zéle dans la défense des vérités de la Grace & de la Prédestination. On y tint plusieurs Conciles particuliers où l'on foudroya le Semi-pélagianisme, que des Ecrivains téméraires s'efforçoient de faire reparoître sous une nouvelle forme. Saint Prudence de Troyes, saint Remi de Lyon, Loup Abbé de Ferriéres, repoussérent l'erreur qui employoit mille artifices pour s'insinuer dans l'Eglise, & firent des Ecrits solides pour inspirer aux Pasteurs & aux fidéles une juste horreur de ces profanes nouveautés. Les ennemis de la Grace vouloient affoiblir l'autorité de saint Augustin, parce que ses Ouvrages suffisent pour mettre en poudre toutes leurs vaines subtilités ; mais cette criminelle entreprise servit à les démasquer, & ne fit qu'accélérer leur condamnation. Les Evêques mêmes qui s'étoient laissés affoiblir, & qui avoient peu étudié les admirables Ouvrages de cette grande lumiére de l'Eglise, convinrent qu'ils étoient la régle dont il n'étoit point permis de s'écarter, & que pour connoître les sentimens de l'Eglise, il suffisoit de savoir ce qu'avoit enseigné saint Augustin. Le zéle de saint Prudence alloit jusqu'à lui faire dire, en parlant de Scot Erigene, qu'il devroit avoir la langue coupée, pour avoir parlé de saint Augustin avec trop peu de respect.

XII.

XIV. Biens dans les Eglises du Nord.

L'Eglise avoit encore dans le neuviéme siécle le précieux avantage de la fécondité. Saint Ludger fonda de nouvelles églises dans la Sax-

& dans la Vestfalie. Il y bâtit un monastére de chanoines, qui eut dans le siécle suivant le nom de Munster. Delà le saint Missionnaire instruisoit avec soin les Saxons, déracinoit l'idolâtrie, & convertissoit les peuples. Ayant été forcé de recevoir l'Ordination Episcopale, il continua de gouverner les cinq Cantons de Frise qu'il avoit convertis, & qui demeurerent unis à son Diocèse de Munster. Il avoit le don des miracles & celui de prophétie, & faisoit paroître dans sa conduite un zéle vraiment Apostolique. Heriold Roi de Dannemarc se convertit avec une multitude de Danois. Saint Anscaire en fut l'Apôtre, & y forma une Ecole qui devint nombreuse en peu de temps. La lumiére de l'Evangile commença à éclairer aussi les peuples de la Suede, à qui l'heureuse nouvelle du salut n'avoit point encore été annoncée.

Piété admirable de saint Alfrede Roi d'Angleterre. Ses travaux pour l'Eglise.

En Angleterre saint Neot proche parent du Roi, fit refleurir la vie monastique, forma un grand nombre de disciples & fit de très-grands biens. Le Roi Alfrede renouvella tout son Royaume, entreprit de dissiper l'ignorance, de corriger les désordres, de répandre par tout la lumiére & d'établir une solide réforme. Ce saint Roi brûloit de zéle pour le salut de ses sujets, qu'il édifioit également par ses sages réglemens & par sa vie exemplaire. Affligé de voir l'état déplorable auquel étoit réduite l'Eglise d'Angleterre, il envoya de tous côtés chercher des hommes capables de l'aider à en réparer les ruines. Il étudioit lui-méme, pour animer les autres par son exemple. Il fit traduire les livres les plus utiles, le Pastoral de saint Grégoire pour les Evêques & les prêtres, l'histoire des premiers chrétiens Anglois, pour rap-

peller ses sujets à la piété de leurs Peres. Il composa lui-même des cantiques pleins d'instructions solides. Sa sollicitude s'étendoit sur toutes les églises de son Royaume. Après tous ses travaux pour le bien de son peuple, son délassement consistoit à faire de saintes lectures, & à demander à Dieu dans la prière, la force & la lumiére dont il avoit besoin pour remplir tous ses devoirs. Son unique ambition étoit de rendre ses sujets un peuple de Saints, & de leur procurer une véritable piété, qu'il regardoit comme un trésor infiniment plus précieux que le sceptre & le diadême. Quelle consolation pour l'Eglise au milieu de ses maux, de posséder un Roi si zélé pour ses intérêts, & si digne de servir de modéle à tous les Souverains! Quelles merveilles ne nous a pas présenté la vie de ce saint Roi, dont nous avons rapporté les principales actions?

XIII.

XV. Biens en Espagne.

Nous avons vû en Espagne des biens d'un autre genre. La grace du martyre fut accordée à un grand nombre de Chrétiens de tout âge, de tout sexe & de toute condition. Les Fidéles de Cordoue se trouverent réduits au même état, où étoient tous les Chrétiens dans les premiers siécles. La persécution qu'ils éprouvoient de la part des Musulmans, les tenoit en haleine & les obligeoit de se disposer à la mort, par le détachement de toutes les choses de la terre & par la pratique des bonnes œuvres. Plusieurs montrerent une foi & un courage admirable. Saint Eulogе qui a écrit leur histoire, & qui les animoit à souffrir & à mourir pour Jesus-Christ, eut aussi la gloire de remporter la couronne du martyre. Il falloit que l'Eglise eût encore beaucoup de force, pour

enfanter tant de Confesseurs & de Martyrs. Mais en remarquant les heureux effets de la grace, la sincérité nous oblige d'avouer qu'il auroit été à souhaiter que plusieurs de ces saints Martyrs, eussent eu un peu plus de réserve & de discrétion. L'Eglise a toujours desiré que l'on ne se présentât pas de soi même aux persécuteurs ; & dans les premiers siécles, on auroit promptement remédié à ce défaut, que l'on remarque dans la plûpart des Martyrs d'Espagne.

XIV.

La sœur du Roi des Bulgares, captive à Constantinople, s'étoit fait instruire de la Religion chrétienne. A son retour elle travailla à la conversion de son frere, & jetta des semences qui fructifiérent. Le Roi se fit baptiser & appaisa la révolte que sa conversion avoit excitée. Il demanda un Evêque au Pape, qui ayant trop temporisé, fut cause que le Roi s'adressa aux Grecs. Ils envoyerent aussi-tôt des Evêques dans la Bulgarie, qui demeura soumise au Patriarche de Constantinople. Les Papes s'apperçurent de leur faute, mais lorsqu'il n'étoit plus temps d'y remédier. Les Bulgares qui reçurent ainsi le Rit Grec, étoient une espece de Scythes chez qui la Foi n'avoit point encore pu pénétrer. Les Russes, autre espéce de Scythes, reçurent aussi la Foi dans le neuviéme siécle par le moyen des Sclaves leurs voisins, qui avoient depuis peu embrassé le Christianisme. On traduisit même l'Ecriture sainte en langue Sclavone, afin de répandre plus aisément la lumiére parmi ces peuples. Ils se soumirent comme les Bulgares au Patriarche de Constantinople. L'Eglise de Russie, qui est devenue depuis si considérable, & qui renferme

XVI. Biens de divers genres en Orient.

depuis si long-temps le pays immense des Mos-covites, a été enveloppée dans le schisme de l'Orient. Quel terrible jugement de Dieu sur ces nations converties à la Foi dans le cours du neuviéme siécle! Aucune n'a conservé le titre auguste d'épouse de Jesus-Christ: Aussi faut-il avouer que ces conversions étoient fort différentes de celles qui se faisoient dans les beaux jours de l'Eglise.

L'Eglise d'Orient possédoit des hommes d'une éminente sainteté, qui lui rendirent les plus importans services, & dont les souffrances attirerent sur elle une grande bénédiction, & suspendirent les effets terribles de la colere de Dieu. Saint Platon, saint Théodore Studite, saint Théophane, saint Théodore de Jerusalem, saint Méthodius, saint Ignace de Constantinople, étoient des Saints du premier ordre & dignes des siécles Apostoliques. Ils s'opposoient aux abus avec un grand courage, défendoient la vérité aux dépens de leur repos & de leur liberté, résistoient vigoureusement aux volontés injustes des Empereurs, souffroient les plus cruels supplices, plutôt que d'accorder à l'erreur un pouce de terrein. Le démon fut contraint de céder. L'hérésie des Iconoclastes fut proscrite de nouveau, & la vérité triompha avec ses défenseurs. Plusieurs de ceux qui avoient été réduits aux plus profondes humiliations pour la Foi, furent élevés aux plus grands honneurs.

Le huitiéme Concile général remédia aux maux dont l'Eglise d'Orient étoit accablée. Auroit-on osé espérer que tant de malheurs aboutiroient à un si heureux événement? Dieu accorda cette insigne faveur aux travaux & au sang des saints Confesseurs qui avoient co-

battu contre l'erreur, & voulut donner à cette Egliſe déſolée un témoignage ſ -onſolant de la tendreſſe de ſon amour.

On avoit encore en Orient une haute idée de la vie monaſtique. On y voyoit pluſieurs ſolitaires qui vivoient dans la plus ſublime perfection ; entre autres ſaint Joannice, qui avoit le don de prophétie, celui des miracles, & une réputation qui s'étendoit juſqu'aux extrémités de l'Empire.

Enfin dans l'Egliſe d'Orient, comme dans celle d'Occident, Dieu accordoit aſſez ſouvent à ſes ſerviteurs les dons ſurnaturels. La diſcipline de la pénitence étoit en vigueur ; les loix de l'Egliſe étoient reſpectées ; & malgré la multitude des prévaricateurs, on voyoit encore dans tous les états, des Chrétiens pleins de ferveur, qui joignoient leurs gémiſſemens à ceux de l'Egliſe, travailloient à réparer ſes pertes, entroient avec zéle dans tous ſes intérêts, s'affligeoient de ſes maux, & ſe réjouiſſoient de ſes biens.

Fin du neuviéme Siécle & du troiſiéme volume.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans le troiſiéme Volume.

A

AARON Rachid, Calife. 251. 252. 508.
Fait alliance avec Charlemagne. 426. 428
Abbaſſides (Califes) 247
Abbés Guerriers & Seigneurs temporels. 631.
Doivent être Prêtres. 636
Abiſſins. Leur Religion. 517
Abdalla, pere de Mahomet. 200
Abderame III. Prince Muſulman d'Eſpagne. 475
Abderame Général Muſulman. 319. *& ſuiv.*
Abdon Evêque de Metz, Voyez S. *Goëric.*
Abouhecre I Calife après Mahomet. 206. 207
Aboutalib, oncle de Mahomet. 200
Académie établie par Charlemagne. 416
S. *Acaire* Evêque de Noyon. 228
Adalbert impoſteur. 372
S. *Adamnan* Abbé de Hi. 360. 400
S. *Adelme* Evêque de Schirburm. 360. 361. 400
Adelvalt Roi de Veire, ſa converſion. 60. 61
Adeodat Pape. 81

S. Adon, Archevêque de Vienne. 623
Adrien I Pape 284. Son Eloge 342. 343. 403. S'oppose aux Iconoclastes. 284. Répond aux Livres Carolins. 365. 366. Diverses actions. 406. 421. Est le premier Pape qui prononce sur la justice d'une guerre. *ibid.*
Adrien II Pape. 462. *& suiv.* Sa conduite avec Lothaire Roi de Lorraine. 462. Ses entreprises sur les droits des Souverains. 650
Adrien III Pape. 464. 553
Adrien Abbé de Neridan. Son humilité. 62
Afrique conquise par les Musulmans. 85. 222
S. Agathon Pape, s'oppose au Monotheliſme. 82. 112. Sa mort. 117
S. Agebaud, voyez *S. Agobard.*
Agnus Dei chanté à la Messe. 82. 327
S. Agobard, Archevêque de Lyon. 442. Ses Ecrits. 619
Ahmed Gouverneur d'Egypte. 517
S. Aidan Evêque Anglois. 56. Son Eloge. 226
S. Aigulphe Abbé de Lerins & Martyr. 228
Alberic Evêque d'Utrecht. 306
Alcoran de Mahomet. 202. Rédigé par Aboubebre en un seul Volume. 207. Est Loi même pour le temporel. 511
Alcuin. Appellé en France. 416. Son Eloge. 601. Ses Ecrits. 602
Ste Aldegonde. 228
S. Aldric Evêque du Mans. 227
Alethée meurtrier, son supplice. 70
Alfrede Roi d'Angleterre. 466. Donne des Loix aux Anglois. 468. Son zéle pour la Religion. 469. Ses aumônes : emploi de son tems. 472. Sa piété, ses Ecrits. 473. Sa mort. 474. Son Eloge. 673. 674

Alfride Prince Anglois, ſon zéle pour l'Egliſe. 66
Algébre inventée par les Muſulmans. 513
Ali couſin de Mahomet. 200. Fait Caliſe : ſa mort : ſecte chez les Muſulmans, qui porte ſon nom. 210
Alleluia. Antiquité de l'uſage qui en interdit le chant en Carême. 164
Almamon Caliſe. Son amour pour les Sciences. 509. 510
Almanſor Caliſe. 248. 250. 510
Alphonſe le Catholique, Roi des Aſturies. 346. 403
Alphonſe le Chaſte Roi des Aſturies. 347. 403. Sa mort. 474
Alphonſe III Roi des Aſturies. 481
Amalaire. Ses Ecrits. 617. 634
S. *Amand* Evéque de Maſtricht : ſa vie. 139. & *ſuiv*. Réſiſte au Roi Dagobert. 141 221
S. *Ambroiſe* Autpert, Abbé. 403
S. *Amé* Archevéque de Sens. 219
Amour de Dieu, ſa néceſſité pour la juſtification. 195
Anaſtaſe Apocriſiaire de l'Egliſe Romaine, ſon zéle pour la Foi. 104. & *ſuiv*.
Anaſtaſe le Bibliothécaire. 628
Anaſtaſe Diſciple de S. Maxime ; ſes ſouffrances pour la Foi. 104. & *ſuiv*.
Anaſtaſe II Empereur d'Orient. 242. 243
S. *Anaſtaſe* Patriarche d'Antioche. 7. 43. Tué par les Juifs. 87
Anaſtaſe Patriarche de Conſtantinople. 245. 261. 262. Eſclave de la Cour, *ibid*. Le Pape lui écrit. 268. Comment il eſt traité par Conſtantin Copronyme. 246. Sa mort. 269
S. *Anaſtaſe* Perſan, Martyr. 228
S. *Anaſtaſe* Sinaîte, Auteur Eccléſiaſtique. 192

André le Calybite Défenſeur des Saintes Images, mis à mort à coups de fouet. 273
Ste Angadreſme. 157
Angleterre, triſte état de ce Pays avant la Miſſion de Saint Auguſtin. 31. & *ſuiv.* Cette Miſſion. 52. & *ſuiv.*
Anglois. Leur vie déréglée. 300. 369. 373.
Anne Religieuſe calomniée, cruellement tourmentée. 275
Annonciation Cette Fête célébrée en Eſpagne quelques jours avant Noël; défendu de la célébrer en Carême ni après les Fêtes de Pâques. 169
S. Anſbert Archevêque de Rouen. 138. 228.
S. Anſcaire Apôtre de Dannemarc & de Suéde, Archevêque de Hambourg. 596. & *ſuiv.*
Anſegiſe Abbé, Auteur Eccléſiaſtique. 627
S. Anſelme Abbé de Nonantule. 336
Antioche priſe par les Muſulmans. 208
S. Antiochus Auteur Eccléſiaſtique. 192
Anthuſe Princeſſe très-vertueuſe. 252
Antoine Archevêque de Silée, ſes fourberies. 486
Apſimare ſurnommé Tibere, Empereur d'Orient. 94. Sa fin tragique. 239
Appellations au Pape, objet principal des fauſſes Décrétales. 395
Arabes, leur état du tems de Mahomet. 203. Voyez *Muſulmans.*
Archambaud. Voyez *Erchinoald.*
Archidiacres, leurs viſites doivent être gratuites. 614
Aribert Roi des Lombards. 329
Ariovalde Roi des Lombards. 39
Arnon Archevêque de Salsbourg. 654
S. Arnoul Evêque de Metz. 71. 147. 148.

Arnoul Empereur d'Allemagne. 454
Artabaſe ſe révolte contre Conſtantin Copronyme. 245. & *ſuiv.*
Aſſomption de la Sainte Vierge appellée Dormition. 459. En corps & en ame inconnue au VIII. ſiécle. 360
Aſtolfe Roi des Lombards 335. 336. & *ſuiv.*
Athanaſe Patriarche d'Antioche. 95
S. *Auguſtin* d'Hippone : Tranſlation de ſes Reliques. 330
S. *Auguſtin* Archevêque de Cantorberi. Sa Miſſion en Angleterre. 32. & *ſuiv.* Sa mort. 38. Son Eloge. 225
Aumônes pour des Meſſes, ou autres fonctions Eccléſiaſtiques. 379
S. *Aunaire* Evêque d'Auxerre. 228
Ste *Aure* Abbeſſe. 131
S. *Aurele* Martyr. 477
Aurelius Roi d'Eſpagne. 347
Autels doivent être conſacrés. 613

B

Bagdad, fondation de cette Ville. 250
Baptême par trois immerſions. 8. 55. 351. 604. Par une ſeule en Eſpagne à cauſe des Ariens. 9. 163. 104. Par infuſion. 376. 637. Tems de l'adminiſtrer. 384. 631. 639. Divers réglemens, 371. 105. Accompagné de pluſieurs onctions chez les Grecs. 180. Donné par force. 140. 165. 245. Ne doit être réitéré qu'à ceux qui n'ont pas été baptiſés au nom de la Trinité. 371
Bardanne Empereur, voyez *Philippique*.
Bardas. Tuteur de l'Empereur Michel. 501. S'empare de toute l'autorité. 504. Ses excès. 519. 520. & *ſuiv.* Sa mort. 534

Barthelemi Archevêque de Narbonne. 442
Baſile Archevêque de Theſſalonique, réſiſte à l'Empereur Michel. 532
Baſile Empereur d'Orient. 505. Chaſſe Photius. 506. Fait tenir le VIII Concile général. 540. & *ſuiv.* Rappelle Photius. 549. Se brouille avec les Papes. 553
Baſile Evêque de Paros. Ses ſouffrances pour les Saintes Images. 518
Baſiliques. Collection des Loix par l'Empereur Leon. 508
S. Bavon. 143. 228
S. Baſile. 228
Ste Bathilde Reine de France. 76. & *ſuiv.* 134
Bede ſurnommé le Vénérable. Sa vie & ſes Ecrits. 356. 400. & *ſuiv.* Son Hiſtoire & ſa Lettre à Edbert. 297. & *ſuiv.* Sa mort : ſa Doctrine ſur la Grace. 358. & *ſuiv.*
Benefices. Pluſieurs Evêchés & Abbayes poſſédées conjointement, abus déja commun. 601. 604. 609. 611
S. Benoît d'Aniane. Sa vie. 583. & *ſuiv.* Son Code des Régles. 586
Benoît Archevêque de Milan. 330
S. Benoît Biſcop. 63. & *ſuiv.* Son éloge. 226. & *ſuiv.*
Benoît II. Pape. 82
Benoît III. Pape. 79. 460.
Berenger Roi d'Italie. 454
Bernard Archevêque de Vienne. 442
Bernard fils du Duc Guillaume. 441
Bernard Roi d'Italie. 438
Berthe Reine de France. 325
Bertrade, voyez *Berthe.*
Bibliothéque d'Alexandrie brûlée. 209. 210
Bibliothéque de Conſtantinople. 263. 264.
Bibliothéque de Charlemagne. 417

Biens de l'Egliſe au VII ſiécle. 223. & *ſuiv.* Au VIII ſiécle. 399. & *ſuiv.* Au IX. 668. & *ſuiv.*
S. Birin Evêque de Dorceſtre 57. 226
Bobio. Fondation de cette Abbaye. 125
Bogoris Roi des Bulgares : ſa converſion. 461
S. Bonet Evêque de Clermont. 401
S. Boniface ſes commencemens. 297. Ses travaux Apoſtoliques. 306. & *ſuiv.* Fait Archevêque de Mayence. 313. Sacre Pepin Roi de France. 325. Son Martyre. 315. Sa Lettre à Ethelbalde. 300. Ses Ecrits. 316. Sa Lettre ſur le Concile de Germanie. 368. Son Eloge. 400. & *ſuiv.*
Boniface III Pape. 79
Boniface IV. Pape. 79. Dédie le Panthéon. 80. S. Colomban lui écrit. 123. 125. 126.
Boniface V Pape. 80
Boſon Duc de Lombardie. 454
Breviaire, ou Heures Canoniales, obligation impoſée aux Clercs & aux Moines de le réciter. 612. 637
Brithrik, Roi d'Angleterre. 466
Bulgares embraſſent le Chriſtianiſme. 461. 675
Brunehaud Reine d'Auſtraſie perſécute Saint Colomban. 68. 124. Sa mort, jugement de Dieu ſur elle. 68
S. Burchard, Evêque de Virsbourg. 316

C

Cabarets. Défenſe aux Clercs d'y entrer. 177
Cadavallo Roi d'Angleterre. 219
Callinique Patriarche de Conſtantinople. Sa dépoſition. 239
Calviniſtes. Injuſtice des accuſations qu'ils forment contre l'Egliſe Catholique. 567. & *ſuiv.*

Cardinaux. Ce que c'étoit. 11. 23. 540
Carême. Divers réglemens. 135. 164. 167. 607. 618. 643
Carloman fils de Charles Martel. 323. Convoque un Concile en Germanie. 369. 372. Se fait Moine. 323
Carloman frere de Charlemagne. 325. 327
Carloman fils de Louis de Baviere. 451. Sa mort. 453
Carloman Roi de France fils de Louis-le-Begue. 453
Carloman fils de Charles-le-Chauve. 658
S. Ceadda Evêque d'Yorck, puis des Merciens, enſuite de Lindiffarne. 65. & *ſuiv*. Son Eloge. 226
S. Cedde Evêque des Saxons. 59. & *ſuiv*. Son Eloge. 226
Cedvalla Roi des Saxons, ſon Baptême & ſa mort. 82
S Celerin. 228
Célibat des Prêtres. 622
Cenred. Roi des Merciens. 293
S. Ceolfrid Abbé. 295. & *ſuiv*.
Ceolulf Roi d'Angleterre. 299
Cenſures. Abus qu'on en fait. 658
S. Chadoind, Evêque du Mans. 74
S. Châfre, Abbé. 320
Chagnoald, Evêque de Laon. 72
Chaînes de S. Pierre & de S. Paul operent des Miracles. 229. 230
Chanoines. Signification de ce nom. 378. Réglemens pour les Chanoines. 378. & *ſuiv*. 634. 635. Des Chanoineſſes. 636. Chanoines Curés primitifs. 170
Chant. Diſputes à ce ſujet. 421. Ecoles de Chantres. 31. 421. 422. Les Princes ne dédaignoient pas de faire les fonctions de

Chantres. 434. 496. 501. Chant réformé en France. 326. Notes en usage pour les Livres de Chant. 421. Comment on doit chanter. 373
Chapelains. Premier exemple. 367
Charles Martel, Maire du Palais. 317. Fait la guerre à Eudes Duc d'Aquitaine. 319. Défait les Sarrasins. 320. *& suiv.* Sa mort. 323
Charlemagne Roi de France. Son Baptême. 321. Son Sacre 327. Son Portrait 415. Sa valeur. 416. Son amour pour les Sciences. 417. Son amour pour ses Sujets. 418. Ses Voyages de piété. 419. Fait la conquête de la Lombardie : confirme au Pape les Donations de son pere & de lui. *ibid* & 420. Amene des Chantres d'Italie en France. 421. Etablit des Ecoles. 422. 424. Fait corriger la Bible. 423. Son zéle pour la conversion des Infidéles & pour la discipline. 423. 424. Est fait Empereur malgré lui. 425. Egards qu'il a aux Remontrances justes. 426. Ce qui se passa à l'Assemblée de Wormes. *ibid. & suiv.* Son Testament. 428. Il dresse deux Mémoires. 429. *& suiv.* Il se prépare à la mort. 433. *& suiv.* Avis qu'il donne à son fils. 432. *& suiv.* Sa mort. 435. Réflexions sur ses divers mariages. 436. *& suiv.* Avis qu'il avoit donnés au Pape. 455. Ses travaux pour la Religion & son Eloge. 668. *& suiv.*
Charles II. dit le Chauve Roi de France, fils de Louis le Débonnaire. 448. Sa foiblesse *ibid.* Défait l'Empereur Lothaire. 351 *& suiv.* Est fait Empereur. 453 Est empoisonné par un Juif. *ibid.* Défend les droits de sa Couronne contre le Pape Adrien II. 462. 650.
Charles le Gros Empereur. 454
Charles III. dit le Simple Roi de France. 454

Chasuble, habit ordinaire des Clercs. 368
S. Chaumond. 228
Childebert III Roi de France. 78. 317
Childeric II Roi de France. 77
Childeric III Roi de France. 323. Dépoſé. 325
Chilperic II Roi de France. 317
Chimie, ſon invention attribuée aux Muſulmans. 513
Choſroès Roi de Perſe défait par Heraclius. 50. Sa mort *ibid.*
Chrétiens, leur indifférence pour la converſion des Muſulmans. 115
Chrodebert Archevêque de Tours. 195
S. Chrodegand Evêque de Metz, fait une régle pour les Chanoines. 378. *& ſuiv.*
Cierge Paſcal, maniere de l'allumer. 164
Cindevind Roi d'Eſpagne. 84
Cinthila Roi d'Eſpagne. 84
S. Claude Archevêque de Beſançon. 228
Claude Evêque de Turin. 502. 628
Clement Impoſteur. 372
Clercs. Ordinations. 164. Continence 36. 168. 176. 177. Diſtingués par leurs habits. 160. 177. 371. Défenſe de chaſſer. 367. De porter les armes. *ibid* 376. 392. Leurs châtimens pour crimes d'impureté. 368. Divers Réglemens. 164. 371. 383. *& ſuiv.* 635. Tonſure Cléricale. 188. 296
Clergé de Rome. Sa Réponſe aux Irlandois 81
Cloches en uſage, mais unique pour chaque Egliſe. 180
Clotaire II Roi de France. 69
Clotaire III Roi de France. 77
S. Clou Evêque de Metz. 147. 228
Clovis II Roi de France. 74
Clovis III Roi de France. 78. 317
S. Colomban ſa vie & ſes Ecrits. 119. *& ſuiv.*

Communion fréquente : qui l'on doit y porter. 300. De tous les Dimanches. 195. Comment s'y préparer. 608. Générale même le Vendredi Saint. *ibid.* Voyez *Eucharistie.*
Compromis. Elections par Compromis. 12
Conciles. Forme de tenir les Conciles. 161. *& suiv.* 179. Conciles tous les ans. 161. 367. 383. 384 640. Deux par an. 377
Conciles VI général de Constantinople. 113. *& suiv.* VII Concile général de Nicée. 185. *& suiv.* Canons de ce Concile. 383. *& suiv.* Les François ne veulent pas le recevoir. 385. 637. 638. 659. Livres Carolins contre ce Concile 363. *& suiv.* VIII Concile général de Constantinople. 506. 540. *& suiv.* Ses Canons. 641. *& suiv.*
Conciles sous Saint Grégoire. 9. 79. Contre les Monothelites. 68. 99. 104. 107. Contre les Iconoclastes. 267. 365. Contre deux Imposteurs. 172. Contre Photius 533. 540. Divers Conciles contre Gothescalc. 558. *& suiv.*
Conciles. D'Altino. 629. D'Angleterre. 290. D'Arles. 630. D'Attigni. 378. De Beauvais. 611. De Bragues. 171. De Calcut. 384. De Celchit. 636. De Chaalons. 632. De Châlon. 74. 166. De Cliff, ou Cloveshou. 301. 372. De Compiegne. 377. De Constantinople. 502. De Cordoue. 481. De Douzi. 615. De Finchal. 301 De Francfort. 395. De Frioul. 395. De Gentilli 382. De Germanie. 311. 366. D'Herfort. 64. *In trullo.* 176. De Latran 112. 159. De Leptines. 369. De Mayence. 558. 630. De Merida. 170. De Narbonne. 384. De Nestrefield. 291. De Paris. 69. 159. 637. De Pavie. 641. De Quierci. 559. De Ratisbonne. 629. De

Reims. 160. 630. De Rome. 9. 79. 267. 291. 343. 361. De Sarragoſſe. 175. De Senlis. 614. De Seville. 83. De Soiſſons. 370. De Tolède IV. 83. 161. V. & VI. 165. VII. & VIII. 167. IX. & X. 169. XI. 171. XII. & XIII. 172. & *ſuiv.* XIV. 174. XV. 175. XVI. & XVII. 179. De Tours. 633. De Troyes. 464. 616. De Valence. 161. De Verberie. 375. De Vern. 377. De Verneuil. 624
Concile (faux VIII général.) 551. & *ſuiv.*
Conciles des Iconoclaſtes. 269. 397. 490.
Conciliabules de Conſtantinople ſous Photius. 521. 522. 523. 524. 551. & *ſuiv.*
Condeſcendance funeſte. 494
Conduite de Dieu ſur les Chrétiens. 215. & *ſuiv.*
Confeſſion commandée. 381. 607. Néceſſité de ſe confeſſer. 604. Confeſſion générale. 129
Confirmation réſervée aux ſeuls Evêques. 622
Conon Pape. 82
Conſtant Empereur, publie ſon Type. 91. & *ſuiv.* 102. Ses violences. *ibid.*
Conſtantin Pape. Va à Conſtantinople. 240. 329. S'oppoſe au Monotheliſme. 241
Conſtantin Empereur. 91
Conſtantin Pogonat Empereur. Son Régne. 92. & *ſuiv.* Rend la paix à l'Egliſe. *ibid.* & 113. & *ſuiv.*
Conſtantin Copronyme Empereur. Son Régne. 245. & *ſuiv.* Veut abolir les Images. *ibid.* & *ſuiv.* Perſécute les Catholiques. 249. & *ſuiv.* 269. Perſécution générale. 278. & *ſuiv.* Sa vie infâme. 282. & *ſuiv.* Sa mort. 249
Conſtantin le jeune, Empereur avec ſa mere.

251. Se brouille avec sa mere. 253. Epouse Marie. 252. Répudie son épouse. 254. Contracte un mariage scandaleux. *ibid.* Persécution en conséquence. 255. Sa mort. 256

Constantin Patriarche de Constantinople. 269. Trahit la vérité. 278. Exilé. *ibid.* Sa mort funeste. 282. Réflexions. 299

Constantin Evêque de Phrigie, un des auteurs de l'héréſie des Iconoclaſtes. 256. 258

Constantin faux Pape. 342

Continence des Clercs. 36. 168. 176. 177

Converſions forcées. 315. 447. 468. Cas qu'on en doit faire. 654. & *ſuiv.*

Converſions du VIII ſiécle, leur caractére. 387. & *ſuiv.*

Corbie, fondation de cette Abbaye. 77

S. Corbinien Evêque de Friſingue. 310. 401

Corévêques. 188. 629. 630

Cordoüe (Martyrs de) 477. & *ſuiv.* 674

Coſme Patriarche d'Alexandrie ne ſçavoit ni lire ni écrire. 246

Cri de la Foi contre l'erreur. 96

Croix. La vraie Croix enlevée par les Perſes. 88. Rendue à Heraclius. 90. Adoration de la Croix le Vendredi Saint. 618. 619. Signe de la Croix ſur toutes les choſes d'uſage. 122. Dans les ſouſcriptions. 637. Reſpect qu'on y portoit. *ibid.*

Culte. Doctrine de l'Egliſe ſur le Culte des Images. 290

Crumne Roi des Bulgares. 486

S. Cunibert Evêque de Cologne. 73. 22[illegible]

Cure. Paſſage d'une moindre à une plus conſidérable, défendu. 65[illegible]

Curés. [illegible]

Curés primitifs. [illegible]

S. Cutbert Evêque de Lindisfarne. 68
Cuthbert Archevêque de Cantorbery. 315
Cyrus Patriarche d'Alexandrie, un des Chefs du Monotheliſme. 95. *& ſuiv.* Se réunit avec les Entychiens. 96. 97. Eſt approuvé par le Pape Honorius. 80. Saint Sophrone lui écrit. 99. *& ſuiv.* Reçoit l'Ecthese. 102. Anathématiſé. 115. *& ſuiv.*
Cyrus Patriarche de Conſtantinople. 239. 241.

D

Dagobert Roi de France. 73. Fait baptiſer par force. 140. Ses déſordres. 141. 221
Damas Capitale de la Syrie. 208. 211. Perd ſon luſtre. 246. 247
S. *Damaſcene* (Jean) ſon éloge. 348. *& ſuiv.* Ses diſcours pour la défenſe des Saintes Images. 349. *& ſuiv.* Ses autres Ouvrages. 351. *& ſuiv* Sa Doctrine ſur l'Euchariſtie. 353
Daniel Evêque de Vincheſtre. 306. Sa réponſe à S. Boniface. 309
Décrétales (fauſſes) cauſe de l'affoibliſſement de la Diſcipline. 393. Maux qu'elles occaſionnent. 395. *& ſuiv.*
Défenſeurs des Egliſes. 24
Dégradation. Exemple. 281
Demetrius Evêque de Naples, dépoſé pour crimes dignes de mort. 11
Denier de S. Pierre. 294
S. *Denys*, deux Saints de ce nom confondus. 609. 610
S. *Denys*, privilége accordé à cette Abbaye. 181. 182
S. *Deodat* Evêque de Mâcon. 95
S. *Deusdedit* Pape. 80
Dez. Défenſe d'y jouer. 178

Diacres. Ce qu'ils reçoivent à l'Ordination. 164. Ne sont point soumis à la Pénitence publique. 188. Se tenoient de bout dans les Conciles. 162. 170. Divers Réglemens. 164. 171. 172. Diacres Régionaires. 23
S. Dié. 140. 228
S. Didier Trésorier du Roi Clotaire II. 72. 228
Didier Duc de Toscane, ensuite Roi des Lombards. 340
Dimanche, sanctification de ce jour : œuvres qui y sont défendues. 194. Il n'y avoit en ce jour qu'un seul Office même dans de grandes Villes. 606
Discipline. Trait singulier. 386. Elle s'affoiblit. 392
Dispenses. Ce que c'étoit autrefois. 375
Dispenses du serment de fidélité. Premier exemple. 172
Dixme. Autrefois aumône purement volontaire. 327
S. Dizier Evêque de Cahors. 74. 228
Ste Dode épouse de S. Arnoul. 71
S. Dodolen. Evêque de Vienne. 74
Domnus Pape. 82
S. Donat Evêque de Besançon. 74. 228
Donatistes en Afrique 85
Dot des Religieux ou Religieuses défendues. 384
Doyens, ruraux leur antiquité. 614
S. Drauzin Evêque de Soissons. 228
Duel, contraire à la Loi de Dieu. 610

E

Eau bénite les Dimanches avant la Messe. 611

Ebald Roi d'Angleterre, ſon apoſtaſie, ſa converſion. 53
Ebba Abbeſſe, ſe défigure pour ſauver ſon honneur, 467
S. Ebbon Archevêque de Sens. 319
Ebbon Archevêque de Reims. 442
Ebroïn Maire du Palais. 78. 221
Ecbert Roi de Kent. 66
Ecole, ſignification étendue de ce nom. 31. Etabliſſemens des Ecoles par Charlemagne. 421. 422. 424. 665. Par Louis le Débonnaire. 439. 640. Ecole du Palais. 453. 602. D'Oxford. 469. De Tours. 602. A Rome. 469. En Angleterre. 472 En Italie. 638. A Metz. 421. 422. De Fulde. 422. De Reims. 617. Des Paroiſſes. 424. 668
Ecriture Sainte. Doctrine de S. Grégoire ſur la lecture de l'Ecriture Sainte. 47. 48. Doit être lue pendant les repas des Evêques, Abbés & autres Eccléſiaſtiques. 631
Ecthèſe de l'Empereur Heraclius. 101. 213
S. Edbert Apôtre de Friſe. 301. *& ſuiv.*
Edbert Archevêque d'Yorck. 298. *& ſuiv.*
Edbert Roi de Northumbre. 298
Edelburge Reine de Nortumbre convertit ſon mari. 54. *& ſuiv.*
Edmond Roi d'Angleterre. 467
S. Edvin Roi de Nortumbre. Sa converſion. 54. Son zéle pour la Foi, ſa mort. 55
Ega Maire du Palais. 76
S. Egbert Moine, fait ceſſer le ſchiſme des Hibernois. 297
Egbert Roi d'Angleterre. 466
Egfrid Roi de Northumbre. 66
Egica Roi d'Eſpagne. 85. 343
Eginhart. Ses Ecrits. 626
Egliſe. Caractére de ſes derniers tems. 48

Eglise d'Afrique. 85. & *suiv.*
Eglise d'Allemagne 606. & *suiv.* 3[illegible]. & *suiv.* 672. & *suiv.*
Eglise d'Angleterre. 53. & *suiv.* Ses défauts. 218. Son état au VIII siécle. 271. & *suiv.* 297. & *suiv.* Au IX siécle. 466. & *suiv.*
Eglise d'Espagne. 82. & *suiv.* 343. & *suiv* 3[illegible]. & *suiv.* 474. & *suiv.*
Eglise de France. 65. & *suiv.* Tombe dans le relâchement. 77. Son état au VIII siécle. 317. & *suiv.* 389. Au IX siécle. 427. & *suiv.* Ses maux. 645. & *suiv.* Ses biens. 668. & *suiv.*
Eglise Greque. 92. & *suiv.*
Eglise de Hollande. 301. & *suiv.*
Eglise d'Italie. 78. & *suiv.* 327. & *suiv* 455. & *suiv.* 645. & *suiv.*
Eglise d'Orient. 86. & *suiv.* 243. & *suiv.* Ses maux. 396. Son état au IX siécle. 481. & *suiv.* Ses maux. 662. & *suiv.*
Eglise de Rome, doit envoyer de l'argent aux autres Eglises, & non en recevoir d'elles. 15
Eglises Suburbicaires. 13. Quatre sortes d'Eglise à Rome. 23. Origine des Fiefs dépendans des Eglises. 450
Eglise du VII siécle. Ses maux. 212. & *suiv.* Ses biens 223 & *suiv.* Du VIII siécle. Ses maux. 387. & *suiv.* Ses biens. 390. & *suiv.* Du IX siécle, ses maux. 645. & *suiv.* Ses biens. 668. & *suiv.*
Egypte. Conquise par les Musulmans. 209
Election des Evêques. Voyez *Evêques.*
Election par compromis. 12
Elie Evêque de Troyes. 442
Elipand de Tolède, son hérésie. 392
S. Eloi Evêque de Noyon. Sa vie. 128. & *suiv.*

S. *Emilien* Evêque de Ciſyque. 492
S. *Emmeran* Martyr. 228
Empire d'Orient. Triſte état de cet Empire. 243. & *ſuiv.*
Enée Evêque de Paris. 594. Ses Ecrits. 622
S. *Eoban* Archevêque d'Utrecht. 305
Epreuves ſuperſtitieuſes. 619. 620. 654.
Ercanrad Evêque de Paris. 594
Erchinoald Maire du Palais. 76
Erconbert Roi de Kent établit le Chriſtianiſme dans ſes Etats. 54
S. *Erembert* Evêque de Toulouſe. 138
Ermenburge Reine de Northumbre, perſécute S. Vilfrid. 67
Ermengarde Impératrice. 441
Errebold Evêque d'Auxerre. 442
Erreur, combien cruelle. 213. Son caractére, ſes fruits. 399. 487. 491.
Eſclavage, aboli en France. 77
Eſpagne conquiſe par les Muſulmans. 344. & *ſuiv.* Jugement de Dieu ſur ce Royaume. 344. & *ſuiv.* 390. & *ſuiv.*
Ethelbald Roi des Merciens. 300
S. *Ethelbert* Roi des Anglois. 32. Sa converſion. 34. Sa piété. 37. 38. Sa mort. 53
Ethelrede Roi des Merciens ſe fait Moine. 293
Ethelrede dernier Roi de Northumbre. 301
Ethelulphe, Roi d'Angleterre. 460. 466
Ethelvolph. Voyez *Ethelulphe.*
S. *Etienne* Abbé, défenſeur des Images. 271. Relation de ſes ſouffrances. 273. & *ſuiv.* Son martyre. 280 & *ſuiv.*
Etienne Pape, élû non ſacré. 336
Etienne II Pape. 321. & *ſuiv.* Son voyage en France. 338. & *ſuiv.* Son éloge. 336. Lettre ſinguliére de ce Pape: abus qu'il fait de l'Ecriture. 337. & *ſuiv.* Sa mort. 340

Etienne III Pape. 312
Etienne IV Pape. 457
Etienne V Pape. 464
Etienne VI. Sa conduite envers Formoſe. 455. 638
Etienne Patriarche d'Antioche. 246
Etienne Patriarche de Conſtantinople. 507
Etienne Evêque de Dore, ſon voyage de Rome pour la Foi. 101
Etole, ce que c'étoit autrefois. 164. Ordonnée aux Prêtres. 172. 632
Euchariſtie. Matiere de ce Sacrement. 172. 188. 604. 605. Reçue à jeûn. 197. Maniere de la recevoir. 177. 198. 354. Uſage de la porter ſur ſoi. 122. Continence gardée avant de communier. 177. Autres diſpoſitions pour la Communion. 219. 353. 354. Calices & Patenes de corne défendus. 384. Préſence réelle. 288. 289. 353. 354. Diſputes ſur l'Euchariſtie. 564. *& ſuiv.* Secret des Myſteres négligé. 219. Voyez *Meſſe*.
S. Eucher Evêque d'Orléans. 402
Eudes Roi de France. 454
Eudes Duc d'Aquitaine. 318. *& ſuiv.*
Evêques. Elections des Evêques. 69. 70. 159. 160. 161. 167. 183. 221. 439. 641. 671. Forme des Elections. 642. 643. Evêques de Monaſtéres. 382. Evêques *in Partibus Infidelium*. 177. Cohabitation avec les femmes défendue. 371. Devoirs des Evêques. 367. 368. 383. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 641. 642. 643. Divers Réglemens. 159. *& ſuiv.* 161. *& ſuiv.* Comment ils doivent adminiſtrer les biens de l'Egliſe. 160. *& ſuiv.* 169. *& ſuiv.* 635. *& ſuiv.* Ne doivent aller à l'Armée. 416. 427. 669. 670. Evêques qui quittoient leurs Siéges con... l...

Régles de l'Egliſe. 149. 222. Entrepriſes des Evêques ſur le temporel des Rois. 172. 221. 442. Evêques guerriers & Seigneurs temporels. 389. 390. 647. 648. Vanité de quelques Evêques. 170. Lâcheté de pluſieurs Evêques. 269. & *ſuiv.* 520. 664. Prétexte dont ſe ſont ſervi les Evêques pour étendre leur Juriſdiction. 435
S. Eugene Archevêque de Tolède. 193
S. Eugene Pape. 81
Eugene II Pape. 457
S. Euloge Patriarche d'Alexandrie. 86
S. Euloge Prêtre de Cordoue, Martyr. 476. 478. 480. 674.
Eulogies. Ce que c'étoit. 183. 198. 612.
S. Euſtaſe Abbé de Luxeu. 70. 228
Eutychiens ſe révoltent en Egypte. 92
Eutychius Patriarche de Conſtantinople : ſon erreur. 4
S. Eutymius Evêque de Sardes. 492. 497
Exarques en Italie. 15. 78. En Afrique. 85. Fin de l'Exarcat en Italie. 336
Exemptions des Monaſtéres. 144. 145. 181. & *ſuiv.*

F

Fables. Amour des Fables au IX ſiécle. 652
Faïde. Ce que c'étoit. 378
Facquirs, Moines Muſulmans. 515
Ste Fare, Fondatrice de Faremoutiers. 72. 228
S. Faron Evêque de Meaux. 72. 228
Favila Roi d'Eſpagne. 346
Felix Archevêque de Ravenne, refuſe de prêter les ſermens ordinaires au S. Siége. 329. 330
S. Felix Evêque de Dummoc. 226

Felix Martyr. 477. & *suiv.*
Felix Evêque d'Urgel. Son héréſie. 362. 384. Condamné dans pluſieurs Conciles. *ibid.* & *ſuiv.*
Ferule. Marque d'autorité pour les Evêques. 452
Fêtes chomées. 631. Fête de l'Orthodoxie. 502. De l'Annonciation, de la Nativité, de la Purification, de l'Aſſomption de la Sainte Vierge. 328. De tous les Saints; à Rome. 181. Dans tout l'Occident. 643
Feſtins des Confrairies défendus. 612
Feu Gregeois inventé. 93
Feu Paſcal. 375
S. Fiacre. 229
Fiefs de l'Egliſe, leur origine. 450
S. Filbert Abbé de Jumieges. 138
Filioque, addition au Symbole faite par les Latins. 168. 362. 382. 385. 392. 537. Les Grecs leur en font des repr[illegible]. 392. 537. 552. Le Pape Adrien I approuve le langage des Grecs, 365, 366. Sage déciſion de Leon III. 656. Les François ne veulent s'y tenir. *ibid.*
S. Florbert. 143
Ste Flore Martyre. 477
Flore Diacre de Lyon. Ses Ecrits. 560. & *ſuiv.* 613
Florentius refuſe l'Evêché de Naples. 12
Formoſe Pape. 463. 464. 658
Fortun Roi de Navarre. 475
France. Jugement de Dieu ſur ce Royaume. 318. 390. 444. 454
Freculfe Evêque de Lizieux. 623
Freres Converts. Origine de ce Terme. 193
Frizure des cheveux défendue. 178
Frizons. Leur converſion au Chriſtianiſme. 301. & *ſuiv.*

Froila I. Roi des Asturies. 346. 347
S. *Fructueux* Evêque de Brague. 226. Sa Régle. 193
Fulde, fondation de cette Abbaye. 312
Fulrade Chapelain du Roi Pepin. 324
Funérailles doivent être gratuites. 613
S. *Furſi*. 228

G

S. *Gal* Abbé. 323. 324. Monaſtére de ſon nom. *ibid.*
Garcie Ximenes, premier Roi de Navarre. 475
S. *Gauſbert* Evêque de Cahors. 591
Genehard. Voyez *Eginhard*.
Ste Geneviéve. Reſpect pour ſes Reliques. 446
S. *Georges* Martyr d'Eſpagne. 477
S. *Georges* Evêque de Mitylene. 492
S. *Georges* de Chypre. Son zéle pour la Foi. 270
S. *Gerauld* Comte d'Aurillac. 590. *& ſuiv.*
S. *Germain* Patriarche de Conſtantinople. 242 S'oppoſe à l'héréſie des Iconoclaſtes. 257. *& ſuiv.* Ses travaux. 258. *& ſuiv.* Sa mort. 262. Eſt anathématiſé par les Hérétiques. 270. Ses Ecrits. 262
S. *Germer* Abbé. 137
Ste Gertrude Abbeſſe de Nivelle. 157. 228
Gevilieb Evêque de Mayence. 389
Giſulfe Lombard, Duc de Bénévent. 328
Glaives. Explication allégorique des deux glaives, par Alcuin. 603
Gloria in Excelſis qui ſe diſoit à la Meſſe & quand ? 25
S. *Goeric* Evêque de Metz. 72
S. *Gombert* Evêque de Sens. 229

Gondemar Roi des Gots en Eſpagne. 82
Gonderic Archevêque de Toléde, ſon éloge. 332
Gordien Pere de Saint Grégoire le Grand 1
Goteſcalc Moine. Ses commencemens. 557. Sa Doctrine. *ibid.* & *ſuiv.* Eſt condamné à Mayence. 558. à Quiercy. 559. Privé des Sacremens à la mort pour n'avoir pas voulu ſigner la Formule d'Hincmar. *ibid.* Réflexions à ce ſujet. 658. & *ſuivantes.*
Goths éteints en Eſpagne. 345
Goût. Mauvais goût du IX ſiécle. 652
Grace. Diſpute ſur la Grace & la Prédeſtination. 557. & *ſuiv.* Scandales qu'elles occaſionnent. 658. & *ſuiv.* Biens qu'elles procurent. 661. Zéle des Défenſeurs de la Grace. 672. & *ſuiv.*
S. Gratus Evêque de Châlon. 74
Grandeur temporelle des Papes. Sa premiere époque. 333
Grecs. Leur penchant pour le ſchiſme. 217. & *ſuiv.*
S. Grégoire I Pape. Ses commencemens. 1. Sa converſion. 2. Eſt fait Abbé. 3. Son Ambaſſade à Conſtantin. 4. Eſt élevé malgré ſa réſiſtance ſur le Saint Siége. *ibid.* Proceſſions qu'il ordonne contre la Peſte. 5. Ses ſentimens ſur ſa dignité. 6. & *ſuiv.* Eſt conſulté par S. Leandre. 8. Ses travaux pour l'Egliſe : ſa Lettre Synodale. 9. & *ſuiv.* Sa charité : ſon déſintéreſſement : ſes aumônes. 14. & *ſuiv.* Embarras que lui cauſent les Affaires d'Italie. 15. Ses vertus. 16. & *ſuiv.* Ses remontrances à l'Empereur Maurice : ſon démêlé avec Jean Patriarche de Conſtantinople. 19. & *ſuiv.* Il compoſe ſon Sacramentaire. 21. Envoye une Miſſion en

Angleterre. 31. & *suiv.* Ses instructions aux Missionnaires. 36. & *suiv.* Ses maladies. 39. Sa mort. 40. Ses Morales sur Job. 41. Son Pastoral. 42. Ses Homelies. 43. & *suiv.* Ses Dialogues. 45. & *suiv.* Sa Doctrine sur la lecture de l'Ecriture Sainte. 47. Ses vûes sur les derniers tems de l'Eglise. 48. & *suiv.* Son éloge. 224

S. Grégoire II Pape. S'oppose à l'erreur des Iconoclastes. 260. Moyens dont il fait usage. 264. Travaille à réformer les Monastéres. 330. Sa mort. 332. Haine que lui porte l'Empereur Leon. 245. 264

S. Grégoire III Pape. Son zéle pour la Foi. 264. 333. Ses Lettres à l'Empereur Leon. 264. & *suiv.* Donne le *Pallium* à S. Boniface. 310. A recours à Charles Martel contre les Lombards. 321. Ses Lettres à ce sujet. *ibid.* & *suiv.* Son éloge. 332

Grégoire IV Pape. 458. Rebâtit Ostie. 517

S. Grégoire Prêtre & Abbé, gouverne l'église d'Utrecht. 305

Grimbald Moine & Prêtre François, appellé en Angleterre. Biens qu'il y fait. 469

Guerre. Premier exemple qu'un Pape ait prononcé sur la justice d'une guerre. 481

S. Guilain Abbé. 143. 228

S. Guillaume Duc d'Aquitaine. 587. & *suiv.*

Gutrum Roi des Normans. Son baptême. 468

Gryllus favori de l'Empereur : ses impiétés. 503

H

Harpon Duc, massacré en haine de la Justice. 70

Hazehem famille de Mahomet. 200

Hegire de Mahomet. 205

Heiton Evêque de Baſle. Son Capitulaire. 637
S. Hellede Evêque de Tolède. 229
Heraclius Empereur, ſa révolte contre Phocas. 87. Ses victoires ſur les Perſes. 89. & *ſuiv.* Il publie ſon Ecthese. 101. Sa mort. 91
Héréſie des Iconoclaſtes. Maux qu'elle produit. 397. & *ſuiv.*
Heures Canoniales. Prêtres obligés à les réciter. 612
S. Hidulfe Evêque de Tréves. 148. 228
Hildebrand Roi des Lombards. 335
S. Hildephonſe Archevêque de Tolède. 190
Hilduin Auteur Eccléſiaſtique, eſt le premier qui ait confondu S. Denis de Paris avec S. Denis l'Aréopagite. 609
Hincmar Archevêque de Rheims. 451. & *ſuiv.* Sa conduite dans l'affaire de Goteſcalc. 559. Il fait arracher les yeux à ſon neveu. *ibid.* Ses Capitules : ſes Ecrits. 562. & *ſuiv.* Ses actions. 611. Son inſtruction aux Prêtres. 612. Ses Statuts Synodaux. 613. Ses démêlés. 614. & *ſuiv.* Son zéle pour la Diſcipline. Ses défauts. Ses Ouvrages. 616
Hincmar Evêque de Laon neveu du précédent. 462. Sa mauvaiſe conduite. Il eſt dépoſé. 615. Mais rétabli par le Pape Jean VIII. 616
Hirſfeld Fondation de ce Monaſtére. 312
Hollandois. Converſion de ces Peuples. 301. & *ſuiv.*
Hommes ſéparés des femmes dans l'égliſe. 26
S. Honorius Archevêque de Cantorberi. 58
Honorius Pape. 80. Sa conduite dans l'affaire du Monotheliſme. 98. 99. & *ſuiv.* Eſt anathématiſé après ſa mort. 115. Réflexions. 117. & *ſuiv.* Scandale qu'il donne. 220. & *ſuiv.*

Hôpitaux gouvernés par les Prêtres. 167. Pourquoi bâti près des Cathédrales. 635
Hoſties. Comment elles étoient faites. 179
S. Hubert Evêque de Maſtricht. 402

I

Jacobites, nom donné aux Eutychiens. 92. 517
S. Jacques, ſes Reliques en Eſpagne. 474
Ibrahim Calife. 247
Icham Calife. 246
Iconoclaſtes, commencemens de cette héréſie. 256. Ses progrès. 262. *& ſuiv.* Maux qu'elle produit. 397. Se renouvelle & ſe releve : perſécution cruelle qu'elle excite. 485. *& ſuiv.* Horribles violences des Iconoclaſtes. 491. Fin de cette héréſie. 502. Réflexions. 397. 398. 399. Livres Carolins contre les Images. 363. *& ſuiv.*
S. Jean l'Aumônier Patriarche d'Alexandrie. 87. ſa chaſteté & ſon zéle pour la Foi. 88. *& ſuiv.*
S. Jean-Baptiſte. Tranſlation de ſon Chef. 248
S. Jean de Cathares. 493
S. Jean Damaſcene. Voyez *Damaſcene*.
Jean Diacre. Auteur de la Vie de Saint Grégoire. 463
Jean l'Economante. 486. Perſécute la vérité. 494. Eſt fait Patriarche de Conſtantinople. 498. Chaſſé. 502
S. Jean Evêque de Bergame Martyr. 225
S. Jean Martyr d'Eſpagne. 476
Jean Moine François. Biens qu'il fait en Angleterre. 469
Jean Moſch. Auteur du Pré Spirituel. 191. *& ſuiv.*

Jean IV. Pape. 81. Condamne l'Ecthese. 102
Jean V Pape. 82
Jean VI Pape. 391. 328. 329
Jean VII Pape. 329. 330. Sa foiblesse. 239. 240
Jean VIII Pape. 454. 463. Sa conduite irréguliere. 550. 552. 658
Jean IX Pape. 466
Jean Scot Erigene. Ses erreurs sur la Grace. 560. 594. Sur l'Eucharistie. 566. Mot de S. Prudence à son occasion. 594. 672
Jérusalem prise par les Perses. 87. Par les Musulmans. 102
Jeanne la Papesse. Voyez *Papesse.*
Jeremie Evêque de Sens. 638
Jeudi Saint. Divers usages. 180. 618.
Jeûnes, divers usages. 180. 607. 631
S. Ignace Patriarche de Constantinople. Ses commencemens. 486. 503. Fait Patriarche. 503. 518. Affront qu'on lui fait. 503. Déposé & exilé. 504. 519. 523. Ses souffrances. 524. Sa Requête au Pape. 525. Sa fuite. *ibid.* Son retour. 526. Est rétabli. *ibid.* Sa Lettre au Pape Adrien. 540. Assiste au VIII Concile général 541. Sa mort : ses miracles. 527. *& suiv.* Son éloge. 518
Ignorance dans le IX siécle, source de beaucoup de maux. 652. Cause de l'affoiblissement de la Discipline. 392
Images. Leur utilité. 259. 266. Ecrits de Saint Jean Damascene pour leur défense. 349. *& suiv.* Voyez *Iconoclastes.*
Imposteurs en Orient. 244
Ina fait bâtir un Collége à Rome pour les Anglois. Abdique la Couronne pour embrasser la vie Monastique. Appellé Saint par le vénérable Bede. 294. *& suiv.*

Interdits, maniere d'interdire. 170. 463. 464. Le Concile de Nicée semble les défendre. 383
Interſtices. 642
S. Joannice. 677
Jonas Evêque d'Orléans. 626
S. Joſſe Solitaire. 157. 228
Jouarre. Fondation de cette Abbaye. 136
Iréne Impératrice de Conſtantinople. 250. Se brouille avec ſon fils Conſtantin. 253. Fait crever les yeux à ſon fils. 256. Rend la paix à l'Egliſe. 283. *& ſuiv.* Sa mort. 482
Irlande. Pourquoi appellée l'Iſle des Saints? 400
Irlandois. Leur entêtement ſur la Fête de Pâques. 61. 219. 387
S. Iſaac Sanches Martyr. 477
Iſidore Mercator impoſteur, Auteur des fauſſes Décrétales. 353
S. Iſidore Archevêque de Seville. 161. Sa vie. 181. Ses Ecrits. 182. *& ſuiv.* Auteur de l'ancienne Liturgie d'Eſpagne. 163
Italie. Ses maux au VII ſiécle. 78. *& ſuiv.*
Judith Impératrice. 441
Jugement de Dieu. Abus de cette épreuve. 619
Juifs. Baptiſés par force. 140. 245. Ne doivent être forcés à profeſſer le Chriſtianiſme. 9. 10. 165
Jumieges. Fondation de ce Monaſtére. 139
Juriſdiction. Les Papes n'en exerçoient d'immédiate juſqu'au VII ſiécle que ſur les égliſes Suburbicaires. 12. *& ſuiv.*
S. Juſt Archevêque de Tolède. 161. 229
Juſte Evêque de Rocheſter. 38. 53. 219
Juſtinien II Empereur chaſſé du Trône. 93. Rétabli. 239. Sa fin tragique. 240. Oblige le Pape Conſtantin d'aller à Conſtantino-

ple. 330. Fait tenir le Concile *in Trullo*. 176. *& suiv.*

K

S. *Kilien* Missionnaire Apostolique. 82

L

S. *Lambert* Archevêque de Lyon. 138
Lambert Duc de Spolette. 463. *& suiv.*
S. *Lambert* Evêque de Mastricht. 229. Son martyre. 402
Lambert Roi d'Italie. 454
S. *Landri* Evêque de Paris. 229
Langue Tudesque. 369. 633. Langue Romaine Rustique. 633
Laurent Archevêque de Cantorberi. 53. 219
S. *Leandre* Archevêque de Seville ami de S. Grégoire. 4. 8. 41. Son éloge. 184
S. *Leger* Evêque d'Autun. 77. 78. 221. 229
Ste Leocritie Martyre. 430
Leon l'Armenien Empereur. 485. Son Portrait. 486. Se déclare contre les Images. *ibid. & suiv.* Persécute les Défenseurs de la Foi. 488. *& suiv.* Sa mort tragique. 495
Leon Chazare Empereur. 249. 250. 283
Leon l'Isaurien Empereur. 243. Contraire aux Juifs. 245. Ennemi des Saintes Images : attente à la vie du Pape. *ibid. & suiv.* Persécute les Catholiques. 262. *& suiv.*
Leon VI Empereur, dit le Philosophe. 507. Son Recueil des Constitutions Impériales, *ibid. & suiv.*
S. *Leon* II Pape. 82. 117. Sa Lettre aux Evêques d'Espagne. 173
Leon III Pape. 383. Couronne Charlemagne. 425. 426. Son Pontificat. 455. *& suiv.* 656

Leon IV Pape. 459
Leonce Empereur. 93. 94. 239
Lépre. Cauſe de diſſolution de mariage. 378
Leſtingen. Fondation de ce Monaſtére. 61
S. Leu Evêque de Sens. 151. 228
Leudmon Evêque de Sion meurtrier du Duc Harpon. 70
S. Lezin Evêque d'Angers. 229
Liége érigé en Evêché. 402
S. Lilioſe Martyre. 477
Ste Liobe Angloiſe. 313
Lyon. L'Egliſe de Lyon prend la défenſe des Vérités de la Grace. 560
Litanies. Nom donné aux Proceſſions. 6. 326. 631
Liturgie d'Eſpagne ancienne ou Mozarabique. 163. 186. *& ſuiv.*
Liturgie Gallicane. 197. *& ſuiv.*
Liturgie Romaine. 23. *& ſuiv.*
S. Livin Evêque d'Irlande. 143
Livres (*Carolins*). 363. *& ſuiv.*
Liuva Roi d'Eſpagne. 83
Loix Somptuaires. 415
Lombards. Fin de leur Royaume en Italie. 342
Lorraine. Origine de ce nom. 448
Lothaire, fils de Louis le Débonnaire, aſſocié à l'Empire. 438. 441. Se révolte contre ſon pere. *ibid.* & 442. Lui ſuccéde. 444. Eſt défait à Fontenai. *ibid.* Dépouillé d'une partie de ſes Etats. 447. Sa mort. 448
Lothaire Roi de Lorraine. 451. Son amour déréglé pour Valdrade. 452. Sa mort. 453
Lothaire Roi de Kent. 66
Louis Roi de Baviere, fils de Louis le Débonnaire. 441. Se révolte contre ſon pere. *ibid.* Le rétablit ſur le Trône. 442. Défait

Lothaire à Fontenai. 444. Se saisit d'une partie de ses Etats. 447. 448. Fait la guerre à Charles le Chauve. 449. Sa mort 451
Louis fils de Louis de Baviere. 451. 453
Louis II. dit le Bégue Roi de France. 453
Louis le Débonnaire fils de Charlemagne, couronné Empereur du vivant de son pere. 432. Confirme les donations faites aux Papes par Charlemagne, & y ajoute. 438. Ses enfans se révoltent contre lui. 441. Sa pénitence publique. 442. Déposé & rétabli. *ibid.* & *suiv.* Sa piété. 438. Mais mal réglée 443. Services qu'il rend à l'Eglise. 672. & *suiv.*
Louis II Roi d'Italie & Empereur. 451
Louis III. Roi de France. 454
S. Loup Abbé de Ferrieres, écrit à Gotescalc. 557. Défend les Vérités de la Grace. 559. 623. 631. Chargé de la réforme des Monastéres. 594
S. Ludger Apôtre des Saxons. 401. Son éloge. 672. 673. Ecrit la vie de Saint Grégoire d'Utrecht. 306
Luitprand Roi des Lombards. Son respect pour Saint Augustin : soin qu'il prend de ses Reliques. 332. Son portrait & son éloge. 343
S. Lulle Archevêque de Mayence. 314. 315. 326
Luminaire des églises. 620
Luxeu, Abbaye. Sa fondation. 121

M

S. Macaire le Taumaturge. 493
Mages adorateurs du feu. 211
S. Magnus Evêque d'Avignon. 74
Mahomet. Ses commencemens. 200. Sa Doc-

trine. 201. Son Alcoran. 202. Ses progrès. 205. Sa mort. 206. Vrai imposteur. 216. & *suiv.* Réflexions. 214. & *suiv.*
Mahomet Almahad, ou Mahad, Calife. Il persécute cruellement les Chrétiens. 250.
Maires du Palais. 70. Leur autorité. 75
S. Malard Evêque de Chartres. 74
Malmesbury. Fondation de ce Monastére. 57
Manichéens se multiplient. 484. Chassés. 502
Mansour. Voyez *Damascene*.
Manuel Archevêque d'Andrinople, martyr. 485
S. Marc. Procession de ce jour. 6
Marculf. Son Recueil des Formules. 182
Mariage. Ancienne discipline de l'Eglise sur les mariages successifs. 437. Au troisiéme dégré nul. 375. A quels dégrés permis. *ibid.* & *suiv.* Mariages clandestins défendus. 377. 385. Age des Contractans. 385
Ste Marie martyre. 477
Mariés (nouveaux) exclus pendant un mois de l'entrée de l'église. 195. & quinze jours en pénitence avant de communier. *ibid.*
Marin Pape. Casse ce qu'avoit fait son prédécesseur. 464. Condamne Photius. 553. Sa prison. *ibid.*
Mars commençoit l'année au VIII siécle. 377
S. Martin Pape. 81. Son éloge. 107. & *suiv.* 224. Sa prison. 230. Son martyre. 111. & *suiv.* Ecrit à S. Amand. 142
Martyrologe Romain. 373
Martyrs, dans la persécution des Iconoclastes. 264. De Cordoue en Espagne. 477. & *suiv.* 675. de Bulgarie. 484. 485
Masques. Leur usage défendu. 178
Ste Maure Vierge de Troyes. 592

Maux de l'Egliſe au VII ſiécle. 229. *& ſuiv.* Au VIII 387. *& ſuiv.* Au IX 645. *& ſuiv.*
S. Maxime Abbé. Son zéle pour la Foi. 103. Ses ſouffrances. 104. Ses Ecrits. 106. Son éloge. 223
Meidulfe Solitaire. 57
S. Mellite Evêque de Londres. 37. 53. 59
Melquites. Catholiques de Syrie ainſi nommés. 92
Meque (la). Patrie de Mahomet. 200
Meres. Doivent nourrir elles-mêmes leurs enfans. 37
Meroüan. Calife. 247
S. Merry Abbé. 228
Meſſe. Ne doit être dite qu'à jeûn. 177. En cas de néceſſité un même Prêtre peut en dire pluſieurs en un jour. 170. Meſſes baſſes ou particulieres. 639. Doit être dite ſur un Autel conſacré. 613. Aumônes pour les Meſſes. 379
Meſſe Pontificale. Maniere dont elle étoit célébrée à Rome. 23. *& ſuiv.*
Meſſe Mozarabique. 186. *& ſuiv.*
Meſſe Gallicane. 197. *& ſuiv.*
Meſſe des Préſanctifiés pour tous les jours ouvriers du Carême. 177
S. Methodius. Ses ſouffrances pour la Foi. 497. 500. Fait Patriarche de Conſtantinople. 502. Sa mort. 503
Michel le Begue Empereur. 495. *& ſuiv.*
Michel Curopalate Empereur. 484. 485
Michel le jeune Empereur. 501. Ses impiétés. 503. 664. Sa mort. 505
Milon intrus ſur le Siége Archiepiſcopal de Reims. 317
Miracles. Communs au VII ſiécle. 229
Moavia premier Calife de la famille d'Om-

mia. Ses conquêtes. 210
Moines, doivent défendre la Foi. 488. Peuvent passer d'un Monastére relâché dans un plus reglé. 377
Monastéres Royaux. 377. De filles gouvernés par des Moines. 160. Entrée dans les Monastéres doit être gratuite. 384. Voyez *Exemptions*.
S. Mommole Abbé de Fleury. 229
Monogrammes. Ce que c'est. 419
Monotheliſme. Commencement de cette héréſie. 94. *& ſuiv.* Ses progrès. 97. *& ſuiv.* Condamnée à Rome. 107. 113. à Conſtantinople. 115. Sa fin. 117. Réflexions. 117. 118. 212. *& ſuiv.*
Montaniſtes. Baptiſés par force : ſe brûlent de déſeſpoir. 245
Montaz. Calife. 517
S. Moran Evêque de Rennes. 401
Morts. Sacrifice offert pour les Morts. 188
Motazales. Eſpéce de Muſulmans. 510
Moutazein Calife. 513
Muſulmans. Origine de ce nom. 200. Leurs progrès rapides. 205. *& ſuiv.* Etendue de leur Empire. 208. Perſécutent les Chrétiens. 240. 246. 250. 508. Leurs Etudes. 510. *& ſuiv.* Leur averſion pour l'Idolâtrie. 511. Leur zéle pour leur Religion. 514. *& ſuiv.* Font des Colonies. 516. Ravagent la France. 318. 322. 444. Y font des Martyrs. 320. S'emparent de l'Eſpagne : cruautés qu'ils y exerçent. 45. *& ſuiv.* Y font des Martyrs. 475. *& ſuiv.*

N

Naiton. Roi des Pictes. 295. 296
Ste Natalie martyre. 477

Navarre. Commencement de ce Royaume. 474
S. Neot Moine. 673
Neſtoriens. Se relevent en Syrie. 92
Nicéphore Empereur. 482. Ses vices. 483. Sa mort malheureuſe. 484
S. Nicephore Patriarche de Conſtantinople. Sa vertu. 482. 483. 484. 486. 487. 488. Eſt chaſſé de ſon Siége. 489. Sa mort. 497. Ses Ecrits. 622
Nicetas. Voyez *S. Ignace* Patriarche de Conſtantinople.
S. Nicetas Abbé de Medicion. 493. 494
Nicetas Patriarche de Conſtantinople. 278
Nicetas Patrice, puis Moine, défenſeur des Saintes Images. 493
Nicolas I Pape. 461. Sa conduite avec le Roi Lothaire. 452. Sa conduite ferme & réguliere dans l'affaire de Photius. 522. *& ſuiv.* Le condamne dans un Concile à Rome. 526. Ecrit à l'Empereur. 533. Menace l'Empereur & Photius. 535. Sa Lettre aux Evêques d'Occident. 538. 539
Normans, leurs ravages en France. 444. *& ſuiv.* En Angleterre. 467. *& ſuiv.* Réflexions. 645. *& ſuiv.*
Nothingue Evêque de Veronne. 558

O

Odilon Duc de Baviere. 311
Octave de l'Aſſomption. Son inſtitution. 459
Office, unique les Dimanches même dans les grandes Villes. 606
Offices de la Nuit. Les Grands Seigneurs y aſſiſtoient régulierement. 180
Officiers des Troupes Grecques ſouffrent le

martyre. 514. & *suiv.*
Offa Roi des Saxons, se fait Moine. 293
Offa Roi des Merciens. 294
Omar Calife. 207
Omar Calife différent du précédent. 210
S. Omer Evêque de Teroüane. 152. 153. 228
Ommiades Califes ainsi nommés. 210. Eteints. 246
Onction des Rois, premier exemple. 84
Onctions avant & après le Baptême. 180
Oppa Archevêque de Seville & de Tolede. 314. D'intelligence avec les Musulmans. 345
Oratoires à Rome. 22
Ordination d'Evêque faite par un seul Evêque. 36
Ordinations, divers Réglemens. 34. 139. 145. 161. 167. 634. 640. 641. Ne doivent se faire qu'aux Quatre-Temps. 375
Ordogne I Roi des Asturies. 374. 381
Ordre Romain, pourquoi ainsi nommé. 23
Orgues. Commencement de leur usage dans l'Eglise. 81. Introduites en France sous Pepin. 326. 378
Orient, état de l'Eglise d'Orient dans le IX siécle. 675. & *suiv.*
Osoüin Roi des Anglois. 58
S. Osuald Roi des Anglois. 56. 57. 58
Osui Roi de Northumbre. Sa piété. 59
Othman Calife. 210
S. Ouen, Archevêque de Rouen. 74. 136
Ougende Roi des Danois. 303
Oviedo érigée en Métropole. 481
Oüinfride. Voyez *S. Boniface*.
Oxfort. Opposition des vieux Maîtres de cette Ecole contre les Nouveaux. 469

P

Paque. Erreur des Irlandois sur la Pâque. 61. 219. 387. Suivie par S. Colomban. 123. Blâmée par le Pape Jean IV. 81. Les Pictes renoncent à cette erreur. 295. De même que les Moines de Hy. 296. Semaine de Pâques fêtée toute entiére. 631
Pain beni des Dimanches à la Messe. 612
S. Pallade Evêque d'Auxerre. 74
Papes. Leurs entreprises sur les Droits des Souverains. 650. Réflexions sur les Papes du VIII siécle. 391. 392. 402. 403
Papesse (la) *Jeanne.* Fable. 460
Parains. Il y en avoit à la Confirmation. 376. Devoirs de Parains. 630. 631. 639.
S. Pardoux Abbé. 321
S. Parfait Prêtre & Martyr. 475
Parlemens. 426. D'Attigni. 439. D'Aix-la-Chapelle. 440. De Nimegues. 441. De Wormes. 426
Paroisses. 11. 23
S. Pascal I Pape. 457. 485
Paschase Ratbert Abbé. Ses écrits. 564. 565. 566. 567
Patronage. Exemple de ce Droit. 169
Paul Diacre, Auteur Ecclésiastique. 362
Paul I Pape. 341
Paul Patriarche de Constantinople. 91. Auteur du Type de Constantinople : fauteur du Monothélisme. *ibid.* & 103
Paul Patriarche de Constantinople. Souscrit au Concile des Iconoclastes. 283. Descend de son Siége pour faire pénitence de sa faute. *ibid.*
Paulin Patriarche d'Aquillée. 3

S. Paulin Archevêque d'Yorck. 54. 58. 298. Son éloge. 226
Peintures. Dangers des Ouvrages de Peinture. 512
Pelage Roi des Asturies. 345
Pélérinages. Deviennent communs. 387. Une des sources de la décadence de la Discipline. 654
Penda Roi des Merciens. 56
Pénitences abregées. 195. Forcées. 166. 221. Ordonnées par précaution. 173. Devoirs des Pénitens. 374. 601. Livres Pénitentiels défendus. 632. 639. Réglement pour la Pénitence publique. 613
Pénitentiel de S. Colomban. 122. De S. Théodore de Cantorberi. 194
Pentecôte. Toute la semaine de cette Fête, chomée. 631
Pepin Roi d'Aquitaine. 441. *& suiv.*
Pepin Maire du Palais, sous Dagobert & Sigebert. 73. 75
Pepin Maire du Palais sous Thierry III. 78. Sa mort. 317
Pepin le Bref Roi de France. 317. 323. 325. Sa piété. 326. Le Pape Etienne II implore son secours. 338. *& suiv.* Sa mort. 327
Perses. Leurs ravages. 87. *& suiv.*
Petrone sixiéme Abbé du Mont-Cassin. 331
S. Philarete, homme très-vertueux. 252
Philippique Empereur d'Orient. 240. 241
Phocas Empereur d'Orient. 86. 87
Photius. 504. Son intrusion sur le Siége de Constantinople. 520. Ses fourberies. 521. 532. 548 *& suiv.* Ses cruautés contre saint Ignace & ses Défenseurs. 524. *& suiv.* 529. Condamné à Rome, & chassé. 526. Son caractére. 528. Ses violences. 529. Son hy-

pocrisie. 531. 542. Sa scélérateſſe. 665. Moyens indignes dont il fait uſage pour s'accréditer. 534. Entreprend de dépoſer le Pape. Inſigne ſupercherie. 536. Ecrit contre les Latins. 537. Eſt anathématiſé par le VIII Concile général. 543. Rentre en faveur. 540. Son impiété. 550. Trompe le Pape. *ibid.* Condamné de nouveau à Rome. 553. Chaſſé une ſeconde fois. *ibid.* Sa Bibliothéque. 554. Son Nomocanom. 555. Ses Lettres. 556

Pierre Evêque de Pavie. 330

Pierre Patriarche de Conſtantinople. 104

Pierre de Sicile. Son Ecrit contre les Manichéens 626

Plaids. Origine de ce mot. 71

Plaintes du Pape & de Charlemagne, combien différentes ? 420

S. *Platon* ſe ſépare de la communion de l'Empereur. 251. S'oppoſe à l'Election du Patriarche Nicéphore. 482. Au rétabliſſement du Prêtre Joſeph. 483. Exilé, rappellé. 485. Son éloge. 570. *& ſuiv.*

Plegmond Archevêque de Cantorberi. 469

Poëſie Ses dangers. 512

Polichrone fameux Monothélite. 116

Policien Patriarche d'Alexandrie. 509

S. *Porcaire* Abbé de Lerins. 320

Précaire. Ce que c'étoit. 370

Prédeſtinatianiſme. Héréſie imaginaire. 563

Prédeſtination. Diſputes ſur cette matiére en France. 557. *& ſuiv.* 672

Prêtres. Ce qu'ils recevoient à l'Ordination. 164. Age. 375. 633. Non ordonnés ſans titre. 613. Devoirs. 372. 612. 613. 621. 622. 630. 631. 637. 638. 639. 641. Travail des mains. 612. 638. Divers Réglemens. 164.

170. 171. 367. 368. Peuvent dire plusieurs Messes en un jour dans le cas de nécessité. 170. 171. Obligés de porter l'Etole. 172. 632. Habillement. 155. 368. Prêtres Grecs mariés. 177. 621. 622. Prêtres assistans. 168. Prêtres obligés de réciter les Heures Canoniales. 612. 637. Ne sont point soumis à la Pénitence publique. 188. Prêtre Cardinal. 23

Priviléges des Moines. 144. 181. 182

S. Prix Evêque de Clermont. 150. 228

Procession du jour de saint Marc. 6

S. Prudence Evêque de Troyes. Ecrit contre Hincmar. 559. Contre Jean Scot. 560. S'oppose fortement aux Capitules d'Hincmar. 563. Sa vie, ses vertus & ses Ouvrages. 592. *& suiv.* Service qu'il rend à l'Eglise. 672. Son respect pour saint Augustin. 592. 672. Est Auteur des Annales de saint Bertin. 595

Pruim. Fondation de cette Abbaye. 327

Puissances. Différence des deux Puissances. 266. 351. 533. Entreprennent l'une sur l'autre 440. 640. Elles se confondent. 649

Pyrrhus Patriarche de Constantinople. 91. Défenseur du Monothélisme. 103. Retracte son erreur : sa mort. 104

Q

Quierci. (Assemblée de) 375

R

Raban Archevêque de Mayence, combat Gotescalc. 558. 659. Ses Ecrits. 628

Rachis Roi des Lombards se fait Moine. 334
Ramir Roi d'Espagne. 474
Ratbod Roi des Frisons. 302. Trait singulier. 304
Ratram Moine de Corbie, écrit contre Hincmar. 559. Contre Pascase Ratbert. 566. Contre les Grecs. 620
Ravenne. Fin de l'Exercat de ce nom. 336
Rebais. Fondation de ce Monastére. 136
Recarede I Roi des Gots. Son éloge. 82. 350
Recarede II Roi des Gots. 11. 83
Receſvind Roi des Gots. 84
Reclus. On ne souffre point de reclus ignorans. 167
Regenfroi Archidiacre d'Auxerre, assassine son Evêque. 383
Régle de saint Benoît, rendue générale. 368. 370. 633. Code des Régles de saint Benoît d'Aniane. 586. Régle de saint Colomban. 121. De saint Fructueux. 193. De saint Isidore. 188. De saint Chrodegand. 378. Régle des Chanoines. 634. Des Chanoinesses. 636
S. Regnacaire Evêque de Balle. 219
Reinfroid Maire du Palais. 317
Religieuses, point rasées. 368
Religieuses se défigurent pour sauver leur honneur. 467
Religieuses ne doivent recevoir le voile avant 25 ans. 634
Religieuse. Signification étendue de ce nom. 169
Reliques. Avec quel soin on les conservoit. 443. *& suiv.* Excès dans le culte qu'on leur rendoit. 652
S. Rembert Archevêque de Hambourg. 600
S. Remi Archevêque de Lyon. Prend la dé-

fenſe de Goteſcalc. 560. S'oppoſe aux Capitules d'Hincmar. 562. Son jugement ſur Goteſcalc. 561. Son zéle pour les vérités de la Grace. 595. 672. Son éloge. *ibid.* & *ſuiv.* Ses Ecrits. 596
Remi Moine de ſaint Germain d'Auxerre, Auteur Eccléſiaſtique. 628
Remiremont, Abbaye. Sa fondation. 68. & *ſuiv.*
Réſurrection de la ſainte Vierge, inconnue encore au VIII ſiécle. 360
Rétributions ou Aumônes pour les Meſſes & autres fonctions Eccléſiaſtiques. 379
Réunion (fauſſe) des Eutychiens à l'Egliſe. 96. & *ſuiv.*
Rhotade Evêque de Soiſſons dépoſé malgré ſon appel à Rome. 614. Et rétabli par le Pape. 615
Ricimer Roi des Gots. 83
Riculphe Archevêque de Mayence. Son zéle pour répandre & publier les fauſſes Décrétales. 395
S. *Rigobert* Archevêque de Reims. Son éloge. 317. 318
S. *Rieul* Archevêque de Reims. 318
S. *Riquier* Prêtre & Solitaire. 155. 228
Robert Comte de Paris. 454
Roderic Roi d'Eſpagne. 344
Rogations. Comment célébrées. 631
S. *Romain* Archevêque de Rouen. 229
Romain Pape. 465
Romeric donne ſes biens à l'Abbaye de Remiremont. 68. 69
Rome (Egliſe de) fondement de ſa Seigneurie temporelle. 340
Roſſ. Voyez *Ruſſes*.
Rotharis Roi des Lombards, rédige leurs Loix. 80

S. Rupert Evêque de Salsbourg. 401
Russes, leurs ravages. 522. Embrassent le Christianisme. 675

S

Sabinien Pape. 79
Sacramentaire de saint Grégoire. 22. & *suiv.*
Sacre des Rois. Voyez *Onction*. Des Evêques. *Voyez Ordination.*
Saints. Origine de la Fête de tous les Saints. 181
Samedi Saint. Jeûne de ce jour. 177
Sanchés Roi de Navarre. 475
Sanctimoniales. Ce que c'étoit. 165
Sarrazins. Leurs ravages en France. 318. & *suiv.* Voyez *Musulmans*.
Savaric Evêque d'Auxerre. Ses défauts. 389
Schisme de Photius. 512. & *suiv.* 664 & *suiv.*
Scot. (Jean) Voyez *Jean-Scot-Erigene*.
Sculpture. Ses dangers. 512
S. Sébastien. Invoqué à Rome contre la peste. 180
Seigneurie temporelle des Papes. Sa premiere date. 340
Sépulture dans les églises défendues. 605. 630. Doivent être gratuites. 613
Sergius I Pape. 82. 327. Rejette le Concile in *Trullo*. 178
Sergius II Pape. 459
Sergius Patriarche de Constantinople. 91. Auteur du Monothélisme. Ses artifices. 94. 95. Ne veut point écouter saint Sophrone. 96. Repand par-tout l'erreur. 79. & *suiv.* Honorius lui écrit. 98. 99. 100. Engage Heraclius à publier l'Ecthese. 91. 101. La fait recevoir. 102

Serment Saint Eloi refuſe d'en prêter un qu'on lui demandoit. 128
Severin Pape. 81
Sigebert II Roi d'Auſtraſie. 69
Sigebert III Roi d'Auſtraſie. 74. Sa piété. 75. 141
Sigebert Roi des Saxons. 59. 60
Silo Roi des Gots. 347
Sinderede Archevêque de Toléde. 344
Siroës Roi des Perſes, fait périr ſon pere : fait la paix avec Heraclius. 90
Siſenand, uſurpe la Couronne des Gots en Eſpagne. 83
Siſinnius, Pape. 329
Sizebut Roi des Gots en Eſpagne. 83
Solignac. Fondation de ce Monaſtére. 131
Soliman, Calife. 249
S. *Sophrone*. Ses travaux en Egypte pour la Foi. 89. S'oppoſe quoique ſimple Moine au Monothéliſme. 96. *& ſuiv.* Eſt fait Patriarche de Jéruſalem. 99. Ecrit contre l'erreur. *ibid.* A recours à un moyen extraordinaire. 100. *& ſuiv.* Sa mort. 102. Son éloge. 223
Sort des Saints. Ce que c'étoit. 90
Soudiacres. Ils doivent garder la continence. 36. 168
Stations à Rome. Ce que c'étoit. 23
Strabon. Voyez *Valafride*.
S *Strume* Abbé de Fulde. 311. *& ſuiv.*
Suidebert Evêque des Friſons 302
Suintilla Roi des Gots chaſſe les Romains d'Eſpagne. 83
S. *Sulpice* Archevêque de Bourges. 223
Superſtitions au IX ſiécle. 652
Ste Sylvie mere de ſaint Grégoire. 1. *& ſuiv.*
Syncelles. Leur emploi. 164

T

Taraise Patriarche de Constantinople. 284 Ses travaux pour la foi. 285. & *suiv.* S'oppose à l'Empereur Constantin. 254. 255. Sa mort. 482. 483
Tems (derniers) de l'Eglise. Pensées de saint Grégoire sur ces tems. 48. & *suiv.*
S. Tetrique Evêque d'Auxerre. 386
S. Theau ou *Tillon* Disciple de saint Eloi. 129
Theoclista belle-mere de l'Empereur Théophile, s'oppose aux Iconoclastes. 498
Theoctiste un des Tuteurs de l'Empereur Michel. 501
S. Theodard Evêque de Mastricht. 229
Theodebert Roi d'Austrasie. 68
Theodora Impératrice, femme de Theophile. 498. Tutrice de l'Empereur Michel. 501. Sa piété. 504. Enfermée par ordre de son fils. *ibid.*
Theodore Abbé de Croyland. 467
S. Theodore Disciple de saint Platon. 254
S. Theodore Archevêque de Cantorberi. 62. Ses démêlés avec S. Vilfrid. 63. 292. Son *Penitentiel.* 194. & *suiv.* Son éloge. 216
Theodore I Pape soutient la vérité. 81. 101
Theodore II Pape rétablit la mémoire du Pape Formose. 465
Theodore Patriarche d'Alexandrie, égorgé par les Hérétiques. 81
Theodore Patriarche de Jerusalem. 499
S. Theodore Siecote. 143
S. Theodore Studite. 482. Son zéle pour la Foi. 487. & *suiv.* 493. & *suiv.* 575. & *suiv.* Pour la Discipline. 574. S'oppose à l'élection du Patriarche Nicephore. 482. Au ré-

tabliſſement du Prêtre Joſeph. 483. Exilé & rappellé. 485. Diverſes actions. 573. Ses ſouffrances. 575. & *ſuiv.* Ses Lettres. 577. Son Teſtament. 580. Sa mort. 497. 580. Ses Ecrits. 581
Théodoſe III Empereur. 243
Theodote Patriarche de Conſtantinople. 489. Sa vie peu édifiante. *ibid* & 490. Les Abbés refuſent de communiquer avec lui. 490. & *ſuiv.* Pluſieurs ſuccombent enſuite. 494. & *ſuiv.*
Theodulfe Evêque d'Orléans. 438. Son Capitulaire. 604. Ses autres Ecrits. 608. Accuſé d'avoir favoriſé une révolte. 438. 608
S. *Theofride* Voyez S. *Chafre.*
Theognoſte Moine, fait le voyage de Rome étant déguiſé, pour porter au Pape la Requête de S. Ignace. 525
S. *Theophane.* Ses ſouffrances. 493. Eſt fait Evêque de Nicée. 502
S. *Theophane* Martyr. 499
Theophilacte. Evêque exilé pour la défenſe des Saintes Images. 492
Theophilacte Patriarche d'Antioche. 247
Theophile Empereur, perſécute les Catholiques. 498. S'adoucit. 500. Ses bonnes qualités, ſa mort. 501
S. *Theophile* Martyr. 253
Thierry II Roi de Bourgogne. 68
Thierry III Roi de France. 77. Défait par Pepin. Sa mort. 78
Thomas Abbé de Farfe. 328
Thomas Patriarche de Conſtantinople Conſulte ſaint Theodore Siceote ſur une apparition de Croix. 145. Demande la mort pour n'être pas témoin des maux de l'Egliſe. 86

Tibere Abſimare Empereur. 94. 239
Titres ou Paroiſſes. 11. 23.
Tradition. Double Tradition en faveur de la Grace, du péché originel, de l'Euchariſtie, &c. 570
Tranſlation d'Evêques. Premier exemple d'un Evêque transféré d'un autre Siége à celui de Rome. 465
Tranſubſtantiation. Paſcaſe n'eſt point Auteur de la Doctrine de l'Egliſe ſur ce point. 567. Voyez *Euchariſtie*.
Triſagion, ſe rapporte à la Sainte Trinité. 351. 352
Turcs. Leurs commencemens. 517
Type de l'Empereur Conſtant. 92. 102. Condamné par ſaint Martin. 108. 109. Réflexions. 213. 214

V

Vala Abbé de Corbie, ſe plaint de la confuſion des deux Puiſſances. 440. Conſeil qu'il donne au Pape. 456. Sa ſévérité. 564
Ste Valabonze Martyre. 477
Valafride Strabon Auteur de la Gloſe ordinaire. 627. Ses autres Ouvrages. *ibid.*
Ste Valdetrude Fondatrice du Monaſtére qui a donné lieu de bâtir Mons en Hainaut. 229
Valentin Pape. 458
S. Vallery. Son Eloge. 153. 228
Vamba Roi des Gots. 84. 171. 172
S. Vandrille Abbé. 138
Vendredi Saint. Communion générale ce jour-là. 608. Office du Vendredi Saint. 163. 618. 619
Venillon Archevêque de Sens. 594
Vérité. Caractére de ſes Défenſeurs. 490. 492

Veuves consacrées à Dieu. 167. 169. Ne doivent prendre le voile avant vingt-cinq ans. 634
Vicbert un des Apôtres des Frisons. 301
S. *Vigbert* Abbé. 311
Vierges. Ne doivent se consacrer à Dieu par le voile de Religion avant vingt-cinq ans. 634
S. *Villebald* Anglois, un des Coopérateurs de saint Boniface. 311
S. *Villebrod*, un des Apôtres des Frizons, premier Archevêque d'Utrecht. 302. 303. Ses Miracles. 304. Sa mort. 305. Son éloge. 399
S. *Vincent* en Campanie, Monastére. Sa fondation. 328
S. *Vergile* Evêque de Salsbourg. 401
Vitalien Pape. 81
Viteric usurpateur de la Couronne des Gots en Espagne. 82
Vitiza Roi des Gots. Ses désordres. 343. 344
Vitres de diverses couleurs, leurs commencemens. 457
Voile. Il ne doit être donné aux Vierges & aux Veuves avant vingt-cinq ans. 634
Wormes. Parlement de Wormes. 426
Usuard. Son Martyrologe. 626
S. *Wilfrid* Archevêque d'Yorck. 61. Ses travaux. 62. 66. Ses persécutions. 66. 67. Est le premier Apôtre de Frise. 67. 301. Sa prison: ses miracles. 67. Sa fin. 291. & *suiv*. Son éloge. 215. Réflexions. 387. 388
Wilfrid le jeune Archevêque d'Yorck. Son éloge. 297. 298
S. *Vulfolend*, Archevêque de Bourges. 74
S. *Vulfrand* Archevêque de Sens, puis un des Apôtres de Frise. 303. & *suiv*. Son éloge. 399

S. Vunebalde Anglois, se joint à saint Boniface dans les travaux de sa Mission. 311

X

Ximenès (Garcie-) premier Roi de Navarre. 475

Y

Yesib, Calife. 244. 318
Yessé, Évêque d'Amiens. 442

Z

Zacharie Pape. Son Pontificat. 334. & *suiv.* Part qu'il prend à la déposition du Roi Childeric III. 324. 325. 335. Réflexions. 391. Tient un Concile à Rome. 371. Consulté au sujet du Baptême. *ibid.* Ecrit aux Anglois. 373. au Roi Pepin. 374. A saint Boniface. 374. 375. Sa mort. 336. Ses bonnes qualités. 334
Zacharie Patriarche de Jerusalem. 88. 90
Zama Commandant des Troupes Musulmanes au siége de Toulouze. 318
Zero, caractére d'Arithmétique inventé par les Musulmans. 519

Fin de la Table des Matieres du troisiéme Volume.

CORRECTIONS.

PAge 5. *l.* 16. tous. *lis.* tout. *p.* 13. *l.* 9. d'Aquitaine, *lis.* d'Aquilée. *p.* 19. *l.* 21. la foi. *lis.* la loi. *p.* 40 *l.* 2. la maladie, *lis.* ſa maladie. *p.* 41. *l.* 1. & 2. *ôtez ces mots* avec ſon corps. *p.* 48. *l. dern. lis.* l'Antechriſt. *p.* 56. *l.* 31. un ſujet, *lis.* un Miſſionnaire. *p.* 57. *l.* 18. *ôtez* &. *ibid. l.* 31. & 32. *lis.* d'aſſiſter. *p.* 58. *l.* 26. *lis.* & d'autres y envoyoient. *p.* 59. *l.* 27. *lis. ainſi.* leur Roi étoit Sigebert que le Roi Oſui ſon ami engagea &c. *p.* 60. *l.* 36. Veire *lis.* Véire. *p.* 61. *l.* 28. *lis.* Alfrid. *p.* 66. *l.* 29. *lis.* rétabli. *p.* 82. *l.* 21. *après ce mot* Pape *mettez un point* & *lis.* Il fut nommé Pierre & mourut quelques jours après ſon baptême &c. *p.* 83. *l.* 20. *lis.* 621. *p.* 92. *l.* 14. *lis.* Eutychiens. *p.* 97. *l.* 27. *lis.* Sophrone un. *p.* 112. *l.* 18. *lis.* fureur. *p.* 139. *l.* 5. *lis.* Agile. *p.* 149. *l.* 15. Miniſtre. *lis.* miniſtére. *p.* 179. *l.* 14. ſon, *lis.* ſont. *p.* 181. *l.* 11. & 12. *lis.* Notre-Dame. *p.* 182. *l.* 28. préſentera. *lis.* préſenteront. *ibid. l.* 33. *lis.* Moines. *p.* 185. *l.* 11. ce qu'il. *lis.* ce qui. *p.* 188. *l.* 34. *lis.* il ne faut pas. *p.* 206. *l.* 12. pour garder. *lis.* pour maintenir. *p.* 207. *l.* 22. *lis.* dans le territoire. *p.* 232. *l.* 18. *lis.* Théodoſe III. *ibid. l.* 19. *lis.* Corbinien. *p.* 255. *l.* 22. coups. *lis* corps. *p.* 256. *l.* 3. empoiſonné. *lis.* empriſonné. *p.* 259. *l.* 24. *lis.* peinture. *p.* 267. *l.* 31. & le reſte *lis.* & une grande partie. *p.* 305. *l.* 23. *lis.* pour continuer. *p.* 311. *l. dern. lis.* entrerent. *p.* 313. *l.* 18. & 19. *lis.* compter. *p.* 330. *l.* 2. *lis* rebelles. *p* 335. *au ſommaire* Actions édifiantes. *lis.* Diverſes actions. *p.* 341. *l.* 21. *lis.* plus de

cent cinquante ans. *p.* 343. *l.* 20. *lis.* Latins. *p.* 346. *l.* 4. *lis.* Favila. *p.* 355. *l.* 29. celle. *lis.* celles. *p.* 356. *l.* 2. *lis.* confins. *p.* 361. *l.* 22. *lis.* Disciples. *p.* 380 *l.* 32. *après* soupé *mettez un point. p.* 382. *l.* 10. *lis.* au Symbole. *p* 385. *l.* 3. dons. *lis.* dans. *p.* 388. *l.* 4. *lis.* côté. *p.* 390. *l.* 7. *lis.* s'occuper. *p.* 393. *l.* 6. *lis.* s'occuperoient. *p.* 408. *l.* 26. *lis.* défont. *p.* 413. *l.* 9. *lis.* 885. *ibid. l.* 13. *lis.* 887. *p.* 434. *l.* 16. entendoit. *lis.* étendoit. *p.* 447. *l.* 3. *lis.* logemens. *ibid. l.* 23. d'une. *lis.* d'un. *p.* 449. *l.* 28. Oſi. *lis.* où. *p.* 455. *l.* 17. *lis.* il fut. *p.* 465. *l.* 31. *lis.* vêcut. *p.* 467. *au ſommaire après* Normands *mettez un point. p.* 474. *l.* 27. on croyoit. *lis.* le bruit ſe répandit partout. *p.* 477. *l.* 2. *lis.* c'étoient. *p.* 483. *l.* 3. *lis.* Secrétaire. *p.* 489. *l.* 22. *lis.* prédire. *p.* 499. *l.* 16. *lis.* le jour. *p.* 514. *l.* 18. *lis.* Quand. *p.* 516. *l.* 15. *après* Chrétiens *mettez une virgule. p.* 527. *l.* 26. *après* quelques *ôtez la virgule. p.* 528. *l.* 1. & 2. *lis.* les Egliſes. *p.* 530. *l.* 23. & de. *lis.* & à. *p.* 531. *l.* 20. *lis.* violés. *p.* 550. *au ſomm. lis.* ſurprendre. *p.* 551. *l.* 29. *lis.* a ſon Empire. *p.* 559. *l.* 26. *lis.* ſe déclarerent. *p.* 569. *l.* 35. *lis.* un Sacrement. *p.* 586. *l.* 15. *lis.* nouveau. *p.* 587. *l.* 29. & 30. Charles-le-Chauve. *lis.* Charlemagne. *p.* 607. *l.* 3. *lis.* l'hoſpitalité. *p.* 613. *l.* 30. réquiſition. *lis.* acquiſition. *p.* 621. *l.* 13. *lis* Vigile de Tapſe. *p.* 627. *au ſom. après* Valafrid. *ôtez le point. p.* 639. *l.* 10. *après* démolie. *ajoutez* : le baptiſtere a été transféré à S. Denys du Pas. *p.* 667. *l.* 21. l'habilité. *lis.* l'habileté. *p.* 669. *l.* 17. les Edits. *lis.* des Edits. *On ſuppléera aiſément à quelques autres fautes.*
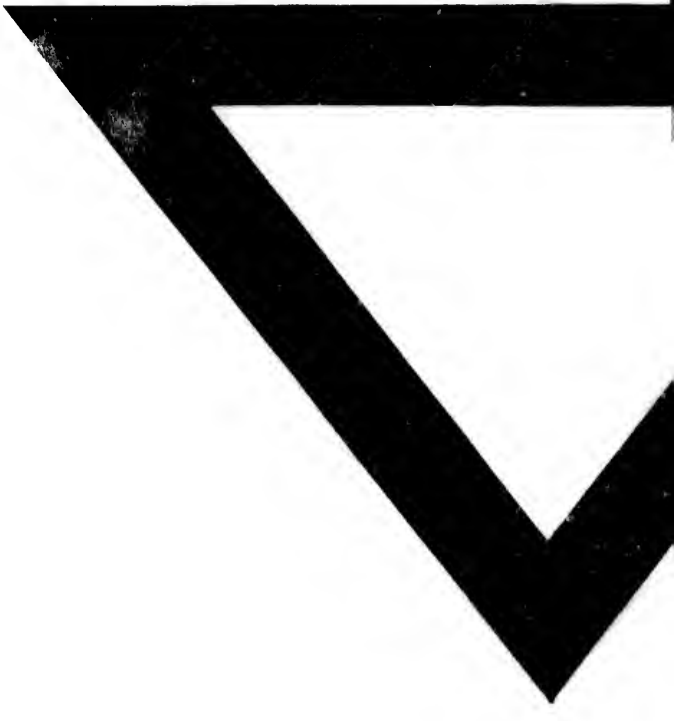
Latins.
lle. *lis.*
. *l.* 22.
pé *met-*
mbole.
. 4. *lis.*
93. *l.* 6.
défont.
887. *v*
p. 447.
lis. d'un.
7. *lis.* il
ſommai-
p. 474.
dit par-
83. *l.* 3.
e. *p.* 499.
Quand.
une vir-
ez la vir-
s. *p.* 530.
f. violés.
51. *l.* 29.
ſe décla-
nt. *p.* 586.
30. Char-
607. *l.* 3.
ſition. *lis.*
de Tapſe.
le point. p.
baptiſte-
p. 667. *l.*
l. 17. les
niſément.